

UNIVERSIDADE DE LISBOA
FACULDADE DE LETRAS



A Restauração da Companhia de Jesus em Portugal 1828-1834
O breve regresso no reinado de D. Miguel

ANEXOS

Francisca Maria Carreteiro Branco Veiga

Orientador(es): Prof. Doutor *Miguel Maria Santos Corrêa Monteiro*
Prof.^a Doutora *Teresa Maria e Sousa Nunes*

Tese especialmente elaborada para obtenção do grau de Doutor em História, na especialidade de
História Contemporânea

2019

UNIVERSIDADE DE LISBOA
FACULDADE DE LETRAS



A Restauração da Companhia de Jesus em Portugal 1828-1834
O breve regresso no reinado de D. Miguel

Francisca Maria Carreteiro Branco Veiga

Orientador(es): Prof. Doutor *Miguel Maria Santos Corrêa Monteiro*

Prof.^a Doutora *Teresa Maria e Sousa Nunes*

Tese especialmente elaborada para obtenção do grau de Doutor em História, na especialidade de
História Contemporânea

Júri:

Presidente: Doutor António Adriano de Ascensão Pires Ventura, Professor Catedrático e Diretor da Área de História, da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa.

Vogais:

- Doutor Francisco António Lourenço Vaz, Professor Auxiliar com Agregação da Escola de Ciências Sociais da Universidade de Évora
- Doutora Sara Maria de Azevedo e Sousa Marques Pereira, Professora Auxiliar da Escola de Ciências Sociais da Universidade de Évora
- Doutora Maria de Fátima Sá e Melo Ferreira, Professora Associada Aposentada do Departamento de História do ISCTE – Instituto Universitário de Lisboa e Investigadora Associada do Centro de Investigação e Estudos de Sociologia da mesma Instituição
- Doutora Maria de Fátima Marques Dias Antunes dos Reis, Professora Associada com Agregação da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa
- Doutor Miguel Maria dos Santos Corrêa Monteiro, Professor Auxiliar com Agregação da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa
- Doutor João Luís Serrenho Frazão Couvaneiro, Professor Convidado da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa.

ÍNDICE

CRONOLOGIA.....	17
ANEXOS.....	46
ANEXOS CAPÍTULO I - 1814-1829: MISSÃO JESUÍTA EM PROGRESSO	47
ANEXO 1	47
Ukase de Sua Majestade o Imperador da Rússia ao Senado, exterminando os Jesuítas.....	47
ANEXO 2	50
Acta final do Congresso de Vienna, artigos mais importantes para Portugal	50
ANEXO 3	52
Circular de 23 de dezembro de 1815	52
ANEXO 4	55
O Amigo da Religião, 27 de agosto de 1853	55
ANEXO 5	62
A CONTRA-MINA, artigo sobre Os Jesuitas em Coimbra	62
ANEXO 6	67
Decreto mandando fazer vários abonos aos egressos jesuítas ¹	67
ANEXO 7	68
Conde de Linhares, Rodrigo de Sousa Coutinho. Aviso ao conde de Aguiar	68
ANEXO 8	69
Protesto da coroa portuguesa para com a Restauração da Companhia de Jesus 1815	69
ANEXO 9	77
Bula do Papa Pio VII, Sollicitudo omnium ecclesiarum humilitati nostrae de 7 de agosto de 1814	77
ANEXO 10	83
Dépêche adressée au ministre de Portugal à la cour de Rome	83
ANEXO 11	84
O Chronista, 1827.....	84
ANEXO 12	89
Diario das Cortes Geraes e Extraordinarias da Nação Portuguesa.....	89
ANEXO 13	91
Diario das Cortes Geraes e Extraordinarias da Nação Portuguesa.....	91
ANEXO 14	93

Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação Portuguesa	93
ANEXO 15	95
Uma carta inédita de Dona Carlota Joaquina	95
ANEXO 16	96
Circular do Ministério dos Negócios Estrangeiros.....	96
ANEXO 17	99
Gazeta de Lisboa, 15 de julho de 1828.....	99
ANEXOS CAPÍTULO II - 1829-1834: MISSÃO JESUÍTA: O ANTEMURAL RELIGIOSO NO REFORÇO DO ABSOLUTISMO MIGUELISTA	101
ANEXO 1	101
A CONTRA-MINA, 22 de fevereiro de 1832.....	101
ANEXO 2	108
L'Ami de la Religion, 26 de janeiro de 1828.....	108
ANEXO 3	110
L'Ami de la Religion, 18 de junho de 1828.....	110
ANEXO 4	112
L'Ami de la Religion, 2 de julho de 1828.....	112
ANEXO 5	117
L'Ami de la Religion, 8 de setembro de 1832.....	117
ANEXO 6	118
Carta do P. Delvaux ao P. Varlet, no Collège du Passage.....	118
ANEXO 7	126
Bulla Sollicitudo ecclesiarum do Papa Gregório XVI.....	126
ANEXO 8	130
Carta da Princesa da Beira, D. Maria Teresa a António Ribeiro Saraiva.....	130
ANEXO 9	132
Carta do P. Delvaux a M. Picot, em Paris	132
ANEXO 10	142
O Amigo da Religião, 27 de agosto de 1853.....	142
ANEXO 11	148
Carta de António Ribeiro Saraiva ao R. P. Provincial Godinot, em Paris	148
ANEXO 12	151
Carta de Le Fouet para Snr. Ignacio de Loyola, em Lisboa	151
ANEXO 13	152
Nota do Superior dos Jesuítas, P. Delvaux ao Duque de Cadaval.....	152

ANEXO 14	159
L'Ami de La Religion, 17 de outubro de 1829	159
ANEXO 15	162
M. Saraiva ao R.P. Provincial, em Paris.....	162
ANEXO 16	164
O Conimbricense, 15 de outubro de 1887	164
ANEXO 17	166
O Defensor dos Jesuítas, 26 de agosto de 1829.....	166
ANEXO 18	168
Carta do Duque de Cadaval a António Ribeiro Saraiva, em Londres	168
ANEXO 19	169
Carta do P. Delvaux ao R.P. Godinot, em Saint-Acheul	169
ANEXO 20	178
Carta do P. Delvaux ao Duque de Cadaval (?)	178
ANEXO 21	181
Carta do P. Provincial Godinot a ARS	181
ANEXO 22	183
Carta de N. Godinot a António Ribeiro Saraiva, Fribourg	183
ANEXO 23	185
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, Collège du Passage.....	185
ANEXO 24	193
Diario Fluminense, 8 de maio de 1830.....	193
ANEXO 25	194
Carta do P. Assistente, emitida de Roma, para o P. Delvaux, em Lisboa	194
ANEXO 26	196
Carta do Duque de Cadaval a António Ribeiro Saraiva, em Londres	196
ANEXO 27	197
Carta emitida de Roma (?) para o P. Delvaux, em Lisboa	197
ANEXO 28	198
Carta emitida de Roma (?) para o P. Delvaux, em Lisboa.	198
ANEXO 29	201
Carta para os padres Bukazinski, Mallet e Delvaux	201
ANEXO 30	204
D. Miguel entrega o Colégio de Santo Antão-o-Velho aos jesuítas.....	204
ANEXO 31	205

A CONTRA-MINA, 13 de dezembro de 1831.....	205
ANEXO 32	217
Carta do P. Delvaux ao R.P. Gury, em Lyon (?)	217
ANEXO 33	223
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Lyon.	223
ANEXO 34	229
Carta do Senhor D. Pedro, Duque de Bragança, para o Santo Padre Gregório XVI	229
ANEXO 35	233
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris.....	233
ANEXO 36	247
Decreto 9 janeiro 1832	247
ANEXO 37	248
Catalogus Sociorum et Officiorum Provinciæ Galliaë Societatis Jesu, Ineunte Anno 1832	248
ANEXO 38	250
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris.....	250
ANEXO 39	253
Gazeta de Lisboa, 14 de fevereiro de 1832	253
ANEXO 40	254
La Voce della Verità, Gazzetta dell'Italia Centrale.....	254
ANEXO 41	255
O Conimbricense, 22 de março de 1898.....	255
ANEXO 42	256
Gazeta de Lisboa, 23 de fevereiro de 1832	256
ANEXO 43	258
Entrega da posse Civil e Natural do Real Collegio das Artes aos Reverendos Padres da Companhia de Jesus	258
ANEXO 44	260
L'Ami de la Religion, 19 de fevereiro de 1856.....	260
ANEXO 45	262
Aviso de 6 de fevereiro de 1832.....	262
ANEXO 46	263
O Conimbricense, 15 de outubro de 1887	263
ANEXO 47	265
Carta do Bispo de Coimbra, D. Joaquim da Nazareth ao Arcebispo de Évora.	265

ANEXO 48	267
Aviso da entrega da Cerca do Colégio das Artes, 16 de março de 1832	267
ANEXO 49	268
Decreto de 16 de junho de 1832	268
ANEXO 50	271
Gazeta de Lisboa, 23 de maio de 1832.....	271
ANEXO 51	274
Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux.....	274
ANEXO 52	276
Circular de 4 de julho de 1832.....	276
ANEXO 53	278
O Conimbricense, 10 de janeiro de 1882	278
ANEXO 54	280
Proclamação de D. Miguel I à nação portuguesa apelando ao combate contra os rebeldes.....	280
ANEXO 55	282
Carta de D. Pedro para o Marquês de Resende	282
ANEXO 56	283
Decreto de 30 de agosto de 1832.....	283
ANEXO 57	285
La Você della Ragione, 15 de novembro de 1832.....	285
ANEXO 58	286
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris.....	286
ANEXO 59	291
O Conimbricense, 5 de novembro de 1887	291
ANEXO 60	293
Decretos de 10 de setembro de 1832	293
ANEXO 61	295
Carta do P. Delvaux ao R.P. Boulanger, no Collège Impérial, em Madrid.....	295
ANEXO 62	299
Carta do P. Geral Roothaan ao P. Delvaux.....	299
ANEXO 63	301
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris.....	301
ANEXO 64	304
Carta do P. Geral Roothaan ao P. Delvaux.....	304

ANEXO 65	306
Carta do P. Delvaux ao P. Jenneaux, em Paris.	306
ANEXO 66	308
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris.	308
ANEXO 67	314
Gazeta de Lisboa, 27 de fevereiro de 1833	314
ANEXO 68	316
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, Collège Saint-Joseph, em Passage.	316
ANEXO 69	320
O Procurador dos Povos, 12 de março de 1833.....	320
ANEXO 70	322
Atrasos nos rendimentos dos padres Jesuítas	322
ANEXO 71	323
Pagamento de parte dos rendimentos aos padres Jesuítas e confirmação de receção.	323
ANEXO 72	324
Carta do P. Delvaux ao R.P. Renault, no Collège du Passage, Près Saint-Sébastien (Espagne).....	324
ANEXO 73	327
Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, Les Vrais Amis.....	327
ANEXO 74	347
Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Pouty.	347
ANEXO 75	348
Chronica Constitucional de Lisboa, 31 de julho de 1833.....	348
ANEXO 76	349
L'Ami de la Religion, 17 de agosto de 1833	349
ANEXO 77	350
Reforma Geral dos Estudos, 15 06 e 27 07 1829	350
ANEXO 78	352
Aviso de 3 de novembro de 1829	352
ANEXO 79	353
Carta do R.P. Godinot ao Duque de Cadaval	353
ANEXO 80	355
Carta do P. Provincial francês Druilhet (?) ao P. Delvaux.....	355
ANEXO 81	357

Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux.....	357
ANEXO 82.....	360
Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux.....	360
ANEXO 83.....	362
Carta de Inácio da Silva ao vigário capitular de Macau.....	362
ANEXO 84.....	363
Colégio das Artes. Professores em 1832.....	363
ANEXO 85.....	364
Decreto de 2 de novembro de 1833.....	364
ANEXO 86.....	366
Carta do P. Delvaux ao R.P. Godinot, em Aix.....	366
ANEXO 87.....	374
La Voce della Verità, Gazzetta dell'Italia centrale.....	374
ANEXO 88.....	381
Carta do P. Delvaux ao R.P. Godinot, em Paris.....	381
ANEXO 89.....	386
Missão de Laveiras 1830.....	386
ANEXO 90.....	391
Missão de Boa Hora 1830.....	391
ANEXO 91.....	393
Missão de Carnaxide 1830.....	393
ANEXO 92.....	396
Missão de Boucellas 1831.....	396
ANEXO 93.....	398
Missão Vialonga 1831.....	398
ANEXO 94.....	399
Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux.....	399
ANEXO 95.....	401
Carta do P. Teodoro Cotel à sua família.....	401
ANEXO 96.....	411
Resultados finais da Missão Lusitana 1830-32.....	411
ANEXOS CAPÍTULO III – 1833-1834: CAPITULAÇÃO DO REGIME MIGUELISTA, FIM DAS ORDENS RELIGIOSAS E FIM DA MISSÃO JESUÍTA	
414	
ANEXO 1.....	414
Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego.....	414

ANEXO 2	419
O Conimbricense, 23 de julho de 1887	419
ANEXO 3	420
Entrada das forças militares lideradas pelo duque da Terceira em Lisboa 1833	420
ANEXO 4	421
M. Yvers a sa famille, a Londres.....	421
ANEXO 5	425
Carta de um Padre jesuíta (?) ao rei D. Miguel	425
ANEXO 6	426
Carta do R. P. Delvaux ao Duque de Palmela, Ministro do Regente D. Pedro	426
ANEXO 7	428
O Amigo da Religião, 27 de agosto de 1853.....	428
ANEXO 8	435
Carta nº LXV, do P. Delvaux ao P. Jennesseaux, Paris.	435
ANEXO 9	438
Carta do P. Delvaux a M. Picot, em Paris	438
ANEXO 10	448
Carta do P. Moré ao P. Studer	448
ANEXO 11	451
L'Ami de la Religion, 27 de agosto de 1833	451
ANEXO 12	456
Carta do P. Moré aos amigos Hippolyte e Jules	456
ANEXO 13	459
Copia della lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Pieter Jan Beckx SJ.....	459
ANEXO 14	460
La Voce della Verita, 5 de setembro de 1833.....	460
ANEXO 15	464
Crónica Constitucional de Lisboa, 27 de maio de 1834	464
ANEXO 16	465
Carta do P. Teodoro Cotel à sua família.....	465
ANEXO 17	475
Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, Les Vrais Amis.....	475
ANEXO 18	495
Carta do P. Mallet ao R.P. Delvaux, em Génova	495

ANEXO 19	499
Carta que regista o estado de apuro financeiro em que se encontrava o Colégio das Artes	499
ANEXO 20	501
L'Ami de la Religion, 25 de setembro de 1834.....	501
ANEXO 21	507
Acontecimentos na Torre.....	507
ANEXO 22	511
Portaria de 24 de maio de 1834, dirigida ao Corregedor de Coimbra, para proceder à imediata expulsão dos Jesuítas:	511
ANEXO 23	512
Aviso com a ordem de expulsão comunicada aos Padres do Colégio das Artes pelo vice-Prefeito da cidade	512
ANEXO 24	513
Requerimento Dirigido Ao Governo Pelos Habitantes De Coimbra.....	513
ANEXO 25	515
Carta do P. Rousseau ao R.P. Delvaux, em Paris.....	515
ANEXO 26	520
Carta do P. Mallet ao redator do jornal L'Ami de la Religion	520
ANEXO 27	522
Carta atribuída ao P. Luis Deriquebourg (da música)	522
ANEXO 28	527
Carta de Luis Gonzaga Soimie para um residente da cidade do Mondego	527
ANEXO 29	530
Carta do P. Roothaan ao P. Francesco Nicilini SJ, reitor do colégio de Modena	530
ANEXO 30	532
Produções dos Padres Jesuitas, durante o tempo q estiverao na Torre de São Julião da Barra.....	532
ANEXO 31	539
Carta do P. Theodoro Cotel para amigos residentes na cidade do Mondego ...	539
ANEXO 32	542
Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra	542
ANEXO 33	543
Colocação à disposição do Paroco da Torre de S. Julião de Paramentos e objetos Sagrados	543
Anexo 34	544

Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, m0007-0009.....	544
ANEXO 35	546
Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, m0005- 0006.....	546
ANEXO 36	547
Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, m0026-0027.....	547
ANEXO 37	548
Carta de Ivo Stanislau para um amigo de Coimbra	548
ANEXO 38	552
Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, m0009-0010.....	552
ANEXO 39	553
Carta de Luis Gonzaga Soimié para um amigo residente de Coimbra.....	553
ANEXO 40	555
Carta do P. Joze Bukacinski para uma residente da cidade do Mondego	555
ANEXO 41	558
Carta do P. Cypriano Margottet a um amigo de Coimbra.	558
ANEXO 42	560
Carta do P. Delvaux ao R.P. Druilhet, Collége du Passage.....	560
ANEXO 43	568
Carta de Cypriano Margottet para uma residente da cidade do Mondego.	568
ANEXO 44	574
Carta de Cypriano Margottet para uma residente na cidade do Mondego.	574
ANEXO 45	576
Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan.....	576
ANEXO 46	578
Carta do P. Dericquebourg ao P. Geral Roothaan. Génova, a bordo do vaso Les Vrais amis	578
ANEXO 47	581
Carta do P. Jan Philip Roothaan SJ ao P. Giovanni Battista Dassi SJ, Prepósito da Província Romana	581
ANEXO 48	583
Suplemento de La Você della Verita, 3 de março de 1840	583
ANEXO 49	589
L'Ami de la Religion, 14 de agosto de 1834.....	589
ANEXO 50	591
Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego	591
ANEXO 51	596

La Voce della Verità, 24 de julho de 1834	596
ANEXO 52	599
D. Pedro, por Decreto, cria a Comissão de Reforma Geral Eclesiástica	599
ANEXO 53	601
Extinção dos conventos das Ordens regulares, Relatório e Decreto	601
ANEXO 54	610
Carta do Senhor D. Pedro, Duque de Bragança, para o Santo Padre Gregório XVI	610
ANEXO 55	614
L'Ami de la Religion, 1 de novembro de 1834	614
ANEXO 56	619
A CONTRA-MINA, 13 de dezembro de 1831.....	619
ANEXO 57	631
Carta do R. P. Delvaux ao rei D. Miguel.....	631
ANEXO 58	633
Apologia do rei D. Miguel e da Igreja Católica pelo escolástico jesuíta Cardoso, aluno do Colégio das Artes.....	633
ANEXO 59	636
Sines. Declaração, de 2 de junho de 1834	636
ANEXO 60	640
1834 - Dom Miguel - Protesto e Declaração de Génova	640
ANEXO 61	641
Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan (?)	641
ANEXO 62	642
Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan	642
ANEXO 63	644
Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego.....	644
ANEXO 64	645
Carta do P. Rousseau para suas amigas residentes em Coimbra.....	645
ANEXO 65	648
Carta do P. Estislau a um amigo residente de Coimbra.....	648
ANEXO 66	650
Carta do P. Mallet à Sr ^a D ^a Josefa Margarida, residente de Coimbra.....	650
ANEXO 67	653
Carta de D. Fiorenzo Hardinge Ivers a P. Jan Philip Roothaan SJ.	653
ANEXO 68	655

Carta do P. Delvaux para o Irmão Martinho Rodrigues	655
ANEXO 69	658
A bordo do Navio de S.M. Donnegal, 1.º de junho de 1834.	658
ANEXO 70	662
Carta do P. Jan Philip Roothaan SJ ao P. Francesco Saverio Nicolini SJ, reitor do Colégio de Modena.....	662
ANEXO 71	663
Carta de um Padre jesuíta ao rei D. Miguel.....	663
ANEXO 72	664
Carta do P. Estalislau a um amigo residente de Coimbra.....	664
APÊNDICES	666
APÊNDICE A	667
Catálogo dos Padres e Irmãos da Missão Portuguesa da Companhia de Jesus, entre 1829 e 1834.	667
APÊNDICE B.....	669
Missão Lusitana, Coimbra, Colégio das Artes 1832-1834.....	669
APÊNDICE C.....	671
Intelectuais, Políticos e Liberais Oitocentistas da Primeira Metade do Século XIX	671
APÊNDICE D	673
Jornalismo na emigração liberal portuguesa 1828-1833	673
APÊNDICE E.....	676
Decretos que põem termo ao governo temporal da Igreja Católica e ao fim das Ordens Religiosas 1832-1834.....	676
APÊNDICE F	677
Legislação de Mouzinho da Silveira	677
APÊNDICE G	679
Nótula brevis relativa ao período correspondente à terceira entrada da Companhia de Jesus em Portugal 1858-1910	679
APÊNDICE H	710
Pronunciamentos papais relativos à Maçonaria entre 1738 e 1902.....	710
APÊNDICE I.....	718
Percurso pelos espaços ocupados pelos Jesuítas entre 1829 e 1833 em Lisboa.....	718
APÊNDICE J.....	724
Mudanças de regime político e de governo entre 1820 e 1834	724
GRAVURAS	725

GRAVURA INTRODUÇÃO	726
GRAVURA A	726
R. P. Franz Xaver Wernz S. J. (Rottweil, 4 de dez. de 1842 – Roma, 20 de ago. de 1914).....	726
GRAVURA B.....	727
R. P. Luis Martín García S. J. (Melgar de Fernamental, Burgos, 19 de ago. de 1846 - Roma, 18 de abr. de 1906)	727
GRAVURAS CAPÍTULO I.....	728
GRAVURA A	728
Jesuit Restoration 1814, 07-08-2014	728
GRAVURA B.....	729
Expulsion des Jésuites de Saint-Petersbourg (Geoffroy, 1845)	729
GRAVURA C.....	730
A família real embarca para o Brasil. (Aguarela de Alfredo Roque Gameiro (1864-1935).....	730
GRAVURA D	731
Regresso de D. Miguel	731
GRAVURAS CAPÍTULO II.....	733
GRAVURA A	733
Vista da praia do Arnosa de Pampelido, onde desembarcou D. Pedro á frente do exército libertador.....	733
GRAVURA B.....	735
D. Maria II.....	735
GRAVURA C.....	736
Palácio dos Duques de Lafões, ao Beato.....	736
GRAVURA D	737
Gravura satírica, Le Portugal et l’Europe en 1829	737
GRAVURA E.....	738
A Marqueza de Chaves.....	738
GRAVURA F	739
D. Ana Maria de Bragança, 3ª duquesa de Lafões	739
GRAVURA G	740
Mapa com os movimentos das forças liberais (1832-1834).....	740
GRAVURA H	741
El-Rei D. Miguel I e as suas augustas irmãs orando a Nossa Senhora da Rocha [Visual gráfico].....	741

GRAVURA I.....	742
Santuário de Nossa Senhora da Rocha, Carnaxide.....	742
GRAVURAS CAPÍTULO III	748
GRAVURA A	748
Ksssse! Pédro – Ksssss! Ksssse! Miguel.....	748
GRAVURA B.....	749
Forte de S. Julião da Barra.....	749
GRAVURA C.....	751
Retrato do Infante D. Miguel de Bragança, datado de 1 de janeiro de 1848....	751
A Família Real Portuguesa Exilada:	752
GRAVURA D	753
1967, chegam a Portugal os restos mortais de D. Miguel e sua esposa D. Adelaide Sofia	753
Diário da Manhã, 6 de abril de 1967	755

CRONOLOGIA

1814 (Restauração da Companhia de Jesus no mundo pelo Decreto de Pio VII *Solicitudum omnium Ecclesiarum*) - 1834 (Expulsão da Companhia de Jesus de Portugal)

...

D. Maria I – Rainha de Portugal e Algarves - 4 de fevereiro de 1777 a 16 de dezembro de 1815

1814

Março, 24 - Fernando VII, rei de Espanha, deposto em 1808, regressa ao reino.

Abril, 6 - Abdicação de Napoleão.

Maio, 4 - Fernando VII rejeita a Constituição de Cádiz.

Maio, 10 - Liberais espanhóis são presos, por ordem de Fernando VII.

Maio, 30 - Assinatura do 1º Tratado de Paris. Portugal restitui à França a Guiana.

Junho, 4 - Outorga da Carta Constitucional francesa por Luís XVIII, restaurado em França.

Agosto, 7 - Restauração da Companhia no mundo pelo Decreto de Pio VII *Solicitudum omnium Ecclesiarum*. O Superior da Rússia, P. Tadeusz Brzozowski, polaco, nascido em Königsberg, na Prússia, assume o Generalato, como 19º Geral.

Novembro, 3 - Abertura do Congresso de Viena. A delegação portuguesa era chefiada por António Saldanha da Gama.

1815

Janeiro, 22 - Tratado entre Portugal e a Grã-Bretanha sobre a abolição do tráfico de escravos na costa de África ao norte do Equador, assinado em Viena.

Maio, 25 - O general Gomes Freire de Andrade chega a Lisboa, vindo de Paris.

Junho, 9 - Ato final do Congresso de Viena.

Junho, 18 - Abertura dos portos brasileiros ao comércio mundial.

Setembro, 26 - Institucionalização da «Santa Aliança» da Rússia, Prússia e Áustria, a qual visa repor o direito divino dos soberanos contra as tentativas liberais dos povos europeus.

Novembro, 20 - Assinatura do Tratado de paz entre a Áustria, Grã-Bretanha, Prússia e Rússia com a França. Estipulou-se que Portugal receberia a título de indemnização pela guerra 2 milhões de francos. Institucionaliza-se o Pacto da Quádrupla Aliança, entre as quatro potências aliadas, formalizando a reunião periódica das potências em congressos e conferências.

[D. Maria I - Rainha do Reino Unido de Portugal, Brasil e Algarves - 16 de dezembro de 1815 a 20 de março de 1816](#)

Dezembro, 16 - Criação do Reino Unido de Portugal, Brasil e Algarves.

Dezembro, 20 - Alexandre I, imperador da Rússia, publica um decreto de banimento da Companhia de Jesus, de S. Petersburgo e Moscovo, sob o pretexto de que os jesuítas estavam a causar problemas à igreja ortodoxa russa.

1816

[D. João VI - 20 de março de 1816 - 10 de março de 1826](#)

Janeiro, 3 - O padre geral Brzozowski e 25 membros da Companhia, guardados por soldados, deixam S. Petersburgo, Rússia, banidos pelo governo.

Março, 20 - D. Maria I morre no Brasil. D. João VI sobe ao trono, enquanto 27.º rei de Portugal.

Junho, 2 - Beresford é autorizado a organizar o recrutamento militar segundo as normas que entendesse, sem atenção aos regulamentos existentes e independentemente da Regência que governava Portugal, na ausência de D. João VI.

Setembro, 28 - Casamento de Fernando VII de Espanha com a sua sobrinha a infanta Dona Maria Isabel, de Portugal.

Dezembro, 16 - O Brasil é elevado à categoria de Reino.

1817

Março, 6 - Levantamento republicano no Recife, Brasil, alastrando-se para outras capitanias do Nordeste.

Maio, 24 - O tenente general Gomes Freire de Andrade e outros oficiais do Exército são presos por terem organizado uma conjura contra o governo. Pretendiam instituir um «Supremo Conselho Regenerador de Portugal», destituindo a Regência e demitindo Beresford do comando do exército.

Outubro, 17 - O general Gomes Freire de Andrade é executado.

Dezembro, 3 - Portugal adere ao Tratado da Santa Aliança de 26 de setembro de 1815.

1818

Janeiro, 22 - O Sinédrio é organizado no Porto por Manuel Fernandes Tomás, José Ferreira Borges, José da Silva Carvalho e João Ferreira Viana. Estrutura que dará origem à Revolução de 1820.

Fevereiro, 6 - D. João VI é coroado rei do Reino Unido de Portugal, Brasil e Algarves, no Rio de Janeiro.

Fevereiro, 21 - São aprovados novos regulamentos para o Exército e para as Ordenanças, por influência de Beresford.

Março, 30 - A regência proíbe as sociedades secretas.

1819

Os EUA compram a Flórida à Espanha.

Nascimento da futura Rainha Vitória.

1820-1823: O Vintismo

- Do pronunciamento de agosto de 1820 ao Golpe da Vilafrancada, de 1823.

1820

Janeiro, 1 - Revolução liberal em Espanha. O general Riego revolta-se em Cádiz, sendo acompanhado por levantamentos na Corunha, Saragoça e Barcelona. A Constituição espanhola de 1812 é restabelecida.

Fevereiro, 5 - Morte do P. Tadeusz Brzozowski , 19º Geral da Companhia de Jesus, em Polotsk, na Bielorrússia. Era polaco, nascido na Prússia e fôra eleito Superior Geral da Companhia na Rússia em 1805.

Julho, 2 - Revolução liberal no Reino das Duas Sicílias, devido à sublevação do general Pepe.

Agosto, 13 - Beresford embarca para Inglaterra.

Agosto, 24 - Pronunciamento militar no Porto. Forma-se uma Junta Provisória do Governo Supremo do Reino, presidida pelo brigadeiro António da Silveira Pinto da Fonseca.

Setembro, 6 - O Rei Fernando VII suprime a Companhia de Jesus em Espanha.

Setembro, 15 - Pronunciamento militar em Lisboa. A regência é destituída nomeando-se um Governo interino.

Setembro, 27 - A Junta Provisória e o Governo interino, chegam a acordo sobre a junção dos dois órgãos de governo. Cria-se uma «Junta Provisional do Governo Supremo do Reino», presidida pelo principal Freire, decano da Igreja de Lisboa, tendo como vice-presidente António da Silveira Pinto da Fonseca, e uma «Junta Provisional Preparatória das Cortes», presidida pelo conde de Sampaio, e tendo como vice-presidente o conde de Resende.

Outubro, 9 - Abre a Congregação Geral XX, a primeira da Companhia de Jesus restaurada. É eleito 20º geral Luigi Fortis, italiano, de Verona.

Outubro, 10 - Beresford, chega a Lisboa, mas é impedido de desembarcar.

Outubro, 14 - o papado confirma todas as profissões feitas pela Companhia de Jesus desde a sua extinção até ao presente, incluindo a recente Congregação Geral e a eleição do Geral.

Outubro, 17 - Chega ao Rio de Janeiro a notícia da revolução do Porto.

Novembro, 11 – Eclosão de um conflito no dia de São Martinho (a Martinhada), que opôs uma facção composta de todo o tipo de grupos políticos e sociais, mas dominada sobretudo pelos grupos mais conservadores do exército e da sociedade, a outra composta de liberais moderados. O brigadeiro António

Silveira Pinto da Fonseca e outros membros conservadores são afastados dos órgãos de governo.

- Chega ao Rio de Janeiro a notícia da adesão de Lisboa à revolução do Porto.

Novembro, 19 – No Congresso de Troppau (outubro a dezembro) é formulado explicitamente a política de intervenção e de reação contra todo o movimento liberal.

1821

Janeiro, 26 - Reunião das Cortes Gerais Extraordinárias e Constituintes da Nação Portuguesa, escolhida em eleições por sufrágio indireto. As sessões realizam-se no Convento das Necessidades.

Janeiro, 30 - As Cortes decretam a formação de um Conselho de Regência, para exercer o poder executivo em nome de D. João VI.

Fevereiro, 10 - Na Baía, Brasil, a guarnição militar cria uma junta governativa que jura fidelidade a D. João VI e à futura Constituição a promulgar em Portugal.

Fevereiro, 12 - Decreto amnistiando todos os cidadãos que tinham sido perseguidos desde 1807, pelas suas ideias políticas.

Fevereiro, 18 - D. João VI decreta que o príncipe D. Pedro irá para Lisboa.

Fevereiro, 26 - Golpe de estado no Rio de Janeiro.

Março - Revolução liberal no Piemonte, no Reino da Sardenha.

Março - O Exército austríaco entra no Reino das Duas Sicílias e restabelece o regime absolutista.

Março, 9 - São aprovadas as bases da nova Constituição Política Portuguesa.

Abril, 22 - D. João VI nomeia D. Pedro regente e seu lugar-tenente no Brasil.

Abril, 26 – Partida da Corte do Brasil para Portugal.

Março, 20 - Extinção do Tribunal do Santo Ofício - a Inquisição.

Junho, 5 - D. Pedro jura as bases da Constituição.

Julho, 3 - Entrada no Tejo das naus com D. João VI e a Corte.

Julho, 4 - D. João VI, após desembarcar na Praça do Comércio, e participar num *Te Deum* em sua honra na Sé, dirige-se às Cortes onde jura novamente as bases da Constituição.

Setembro, 29 - As Cortes decretam o regresso imediato do príncipe D. Pedro a Portugal, para realizar uma viagem de estudo, por Espanha, França e Inglaterra.

Dezembro, 24 - A Junta de Governo de São Paulo pede a D. Pedro para não regressar a Portugal.

1822

Setembro, 7 - «O grito do Ipiranga», independência do Brasil. D. Pedro I, o imperador, convida José Bonifácio de Andrade e Silva para organizar o primeiro ministério do novo Estado.

Setembro, 23 - Promulgação da Constituição Portuguesa. A Constituição Política da Monarquia Portuguesa de 1822, apesar de ter vigorado por períodos curtos, transformou-se num documento inspirador do liberalismo português, com reflexos que percorreram todo o período da *Monarquia Constitucional Portuguesa*.

Outubro, 1 - D. João VI jura a Constituição. A rainha, D. Carlota Joaquina recusa-se a jurá-la, sendo transferida do Paço da Bemposta para a Quinta do Ramalhão.

Outubro, 13 - D. Pedro é aclamado imperador do Brasil e seu defensor perpétuo, com o título de D. Pedro I.

1823

1823-1826: A Promessa de uma nova Constituição

- As dificuldades de D. João VI entre Liberais e Absolutistas, de 1823 até à sua morte em 1826.

Fevereiro, 23 - Revolta antiliberal do 2.º Conde de Amarante e de outros oficiais, em Trás-os-Montes.

Abril, 7 - Invasão francesa da Espanha. Os «30.000 filhos de São Luís» vão repor o regime absolutista em Espanha.

Maio, 27 a 31 - Sublevação do infante D. Miguel, em Vila Franca de Xira (Vilafrancada). A Constituição é abolida e o regime absoluto é restabelecido. D. Miguel é nomeado comandante-chefe do Exército, com o título de generalíssimo.

Maio, 31 - D. João VI, na «Proclamação aos habitantes de Lisboa», escrita em Vila Franca, afirma rejeitar o poder absoluto, prometendo respeitar as liberdades individuais.

Junho, 18 - Nomeação de uma Junta para preparar a nova Constituição, presidida pelo marquês de Palmela. Integrava 14 membros todos representantes do tradicionalismo reformista. A Junta terminará a sua tarefa em dezembro seguinte, sem resultados.

Junho, 19 - Nomeação de uma Junta para examinar as leis das Cortes vintistas.

Setembro, 28 - Eleito Annibale Sermattei della Genga em conclave, tomando o nome de Papa Leão XII pelos cardeais conservadores («zelanti»). Mostrou sempre nostalgia dos tempos passados participando das ideias conservadoras dos soberanos restauradores, que tentavam voltar aos tempos e condições do Antigo Regime.

Outubro, 26 - Projeto de conjuração falhado, envolvendo D. Miguel e sua mãe D. Carlota Joaquina, para afastamento de D. João VI, que deveria ser preso em Vila Viçosa e substituído no trono por D. Miguel.

Dezembro, 18 - A Junta de exame do trabalho legislativo das Cortes vintistas termina os seus trabalhos. Publica-se uma Carta de Lei que revogava os decretos das Cortes.

1824

Janeiro, 4 - Carta de Lei declarando em vigor as leis tradicionais, pondo assim fim à vigência da Constituição de 1822.

Janeiro - O rei decide convocar em junho as Cortes tradicionais.

Fevereiro, 28 - O marquês de Loulé, conselheiro de D. João VI, é assassinado no Paço Real de Salvaterra de Magos.

Abril, 30 - Novo golpe de D. Miguel, contra os moderados (Abrilada). Os opositores de D. João VI prendem os principais conselheiros do rei e sequestram-no no Palácio da Bemposta. O corpo diplomático obriga à libertação do rei, que se refugia num barco no Tejo. D. Miguel é destituído do comando do Exército, e exilado, e D. Carlota Joaquina é intimada a sair de Portugal.

Maio, 13 - D. Miguel parte para o exílio, em Viena de Áustria.

Maio, 17 - Através da bula *Cum multa in Urbe*, o Papa Leão XII restitui à Companhia de Jesus o Colégio Romano, a Congregação Mariana e confia-lhe um Colégio dos Nobres.

Junho - Convocação das Cortes à moda antiga, que acabam por não se reunir. Revogação da Lei dos Forais.

Julho, 12 - Iniciam-se em Londres as negociações entre Portugal e o Brasil sob mediação britânica e com a participação de um representante austríaco.

Outubro, 26 - Nova tentativa de revolta militar miguelista tentando forçar a abdicação do rei e estabelecer uma regência a favor da rainha D. Carlota Joaquina.

Novembro, 15 - Reconhecimento da independência do Brasil, devido à ratificação por D. João VI do Tratado de Paz e Aliança com o Brasil.

1825

Agosto, 29 - Portugal reconhece a independência do Brasil.

Dezembro, 1 - Nicolau I sob ao trono como Imperador da Rússia e Grão-Duque da Finlândia.

1826-1832: A crise Dinástica - Da outorga da Carta Constitucional, em 1826, ao desembarque em Povolide, em 1832.

D. Pedro IV - 26 de abril de 1826 - 2 de maio de 1826

D. Maria II - 2 de maio de 1826 - 11 de julho de 1828

D. Miguel I - 11 de julho de 1828 - 26 de maio de 1834

1826

Março, 6 - D. João VI nomeia um conselho de regência presidido pela infanta D. Isabel Maria. Esta decisão é intencional pois tem como pretensão impedir a subida ao poder de D. Carlota Joaquina.

Março, 10 - D. João VI morre, dando-se início ao governo da regência.

Março, 20 – O governo da regência reconhece D. Pedro, como legítimo rei de Portugal.

Abril, 26 - D. Pedro IV, no Rio de Janeiro, confirma os poderes da Regência.

Abril, 29 - Outorgada pelo rei D. Pedro IV a Carta Constitucional da Monarquia Portuguesa.

Maior, 2 - D. Pedro IV abdica em favor da filha, D. Maria da Glória, sob condição de esta jurar a Carta e casar com o tio D. Miguel.

Julho, 2 - Charles Stuart, antigo embaixador Britânico em Lisboa, chega à capital com a Carta.

Julho, 11 - Através da Bula *Plura inter* Leão XII restaura todas os privilégios da Companhia de Jesus anteriores à sua extinção.

Julho, 22 a 26 - Pronunciamentos militares absolutistas, em Chaves, Bragança, Vila Viçosa, Estremoz, Vila Real e no Algarve.

Julho, 31 - É jurada a Carta Constitucional.

Agosto, 1 - A infanta D. Isabel Maria, torna-se regente em nome de D. Maria II.

Agosto, 21 - Tentativa de pronunciamento absolutista por parte da Guarda Real de Polícia.

Outubro, 3 - Nomeação do 1º governo constitucional cartista.

Outubro, 4 - D. Miguel jura a Carta Constitucional, em Viena de Áustria.

Outubro, 5 - Pronunciamento do marquês de Chaves em Vila Real, Trás-os-Montes. Surgem outros pronunciamentos em Vila Pouca, Viseu e no Algarve.

Outubro, 29 - Assinatura do contrato de casamento entre D. Maria da Glória e o infante D. Miguel.

Outubro, 30 - Abertura das primeiras Cortes cartistas.

Dezembro, 16 - O Ministério fica com um cunho mais conservador, devido à entrada do bispo de Viseu.

Dezembro, 23 - Encerramento das Cortes Gerais.

Dezembro, 24 - Uma divisão do Exército inglês de 5.000 homens, comandada pelo general Sir William Henry Clinton chega a Lisboa, mostrando o apoio britânico ao regime constitucional português. A divisão regressará a Inglaterra em abril de 1828.

1827

Janeiro, 2 - Reabertura das Câmaras.

Janeiro, 9 - Forças absolutistas são derrotadas em Aguiar da Beira.

Janeiro, 19 - Assinatura de uma Convenção entre Portugal e a Grã-Bretanha, a respeito da manutenção no país de um corpo de tropas britânicas, para defesa da Carta Constitucional.

Fevereiro, 5 - Forças absolutistas são repelidas para Espanha.

Março, 8 a 10 - As forças absolutistas que se encontravam em Espanha são desarmadas.

Março, 31 - Encerramento das Câmaras.

Abril, 28 - Saldanha nomeado ministro da Guerra.

Abril, 29 - A guarnição de Elvas subleva-se a favor do regime absolutista.

Junho, 8 - Recomposição do ministério constitucional devido à saída do bispo de Viseu.

Junho, 23 - Saldanha sai do governo.

Julho, 3 - Decreto de D. Pedro nomeando D. Miguel lugar-tenente da Rainha.

Julho, 24 - Tumultos republicanos em Lisboa a favor do general Saldanha, as *Archotadas*.

Agosto, 27 - O decreto de 3 de julho, passado no Rio de Janeiro, chega a Londres.

Outubro, 8 - O decreto de 3 de julho chega a Portugal.

Outubro, 20 - Com o apoio da Inglaterra, França e Rússia, a Grécia liberta-se do domínio turco.

Outubro, 24 - A fragata Pérola sai de Lisboa, para ir buscar D. Miguel.

Dezembro, 6 - D. Miguel sai de Viena.

Dezembro, 19 - D. Miguel chega a Paris.

Dezembro, 6 - D. Miguel chega a Londres.

1828

Janeiro, 2 - Reabertura das Câmaras.

Fevereiro, 9 - D. Miguel embarca em Plymouth.

Fevereiro, 22 - D. Miguel chega a Lisboa.

Fevereiro, 26 - A infanta Isabel Maria, regente, transfere as suas funções para o irmão, o infante D. Miguel, após este ter jurado a Carta.

- D. Miguel nomeia novo governo.

Março, 14 - As Câmaras são dissolvidas por D. Miguel. É nomeada uma Junta das Instruções eleitorais.

Março, 18 - Lentes de Coimbra, que vinham a Lisboa saudar o infante D. Miguel, são assassinados em Condeixa.

Abril, 2 - A Divisão britânica de Clinton retira-se de Portugal.

Abril, 25 - Tumultos absolutistas em Lisboa.

- Aclamação de D. Miguel pelo Senado da Câmara de Lisboa, de Coimbra e de Aveiro.

Maiο, 3 - Convocação dos Três Estados do Reino, à maneira tradicional.

Maiο, 16 a julho, 2 - Pronunciamento da guarnição do Porto a favor da Carta, com formação de uma Junta de Governo.

Maiο, 18 - D. Miguel é aclamado nos Açores.

Maio, 22 - Restauração da Carta na ilha Terceira, Açores.

- Aclamação de D. Pedro em Coimbra.

Maio, 25 - Pronunciamento no Algarve em defesa da Carta, sendo imediatamente abafado.

Julho, 7 - Juramento de D. Miguel perante os Três Estados.

- Representantes diplomáticos das potências retiram-se de Portugal.

1829

Janeiro, 6 – Partida de Saldanha com quatro navios de emigrados para a Terceira.

Janeiro, 9 – Tentativa frustrada de revolta militar em Lisboa.

Janeiro, 16 – Um cruzeiro inglês impede o desembarque de Saldanha.

Janeiro, 27 - Morre em Roma o P. Luigi Fortis, 20º superior geral da Companhia, que iniciou a reconstrução da Companhia, após a restauração.

Fevereiro, 2 – Desembarque dos voluntários e apoiantes de D. Maria na Terceira.

Fevereiro. 14 – Novo embarque de emigrados de Inglaterra.

Março, (?) - Os Jesuítas partem de Paris em direção a Portugal, com o Padre Philippe Delvaux, belga, como Superior da futura Missão Portuguesa da Companhia de Jesus, pela mão de D. Miguel I e com intervenção do Duque de Cadaval.

Março, 3 – Novo desembarque de emigrados de Inglaterra.

Março, 6 – Suspensão do bloqueio inglês na Terceira.

Março, 8 – Chegada de 600 emigrados de Inglaterra.

Março, 25 – Os jesuítas da futura Missão portuguesa acham-se reunidos no *Collège du Passage*, próximo de San Sebastian.

Março, 31 - Francesco Saverio Castiglioni é eleito Papa tomando o nome de Pio VIII.

Abril, 1 a 29 julho - Os jesuítas franceses encontram-se em Madrid.

Maio, 7 – Execução no Porto dos réus da insurreição da Junta de 16 de maio de 1828.

Junho, 16 – Partida de Lisboa da expedição para subjugar a Terceira, Açores.

Junho, 22 – Chegada do duque da Terceira a Vila da Praia como capitão-general.

Junho, 30 - Abertura da Congregação Geral XXI, que elegeu Jan Roothaan, holandês de Amsterdão, como 21º Superior Geral.

Julho, 10 - Decreto de 10 de julho de 1829, D. Miguel autoriza o regresso da Companhia de Jesus a Portugal, deixando revelar nesse documento a sua expectativa em encontrar nesses homens o apoio ao ideário absolutista (decreto não publicado).

Julho, 29 – Aparecimento da esquadra do Governo miguelista nas águas da Terceira; bloqueio.

Agosto, 11 – Vitória dos liberais na Vila da Praia (Ilha Terceira, Açores), que impediu a esquadra miguelista de desembarcar na ilha. Primeira vitória liberal contra os absolutistas.

Agosto, 13 – Os Jesuítas franceses entram em Lisboa. Os novos missionários franceses instalam-se no antigo convento dos padres de S. Vicente de Paulo (ou Padres Lazaristas).

Agosto, 29 – Protesto do Marquês de Barbacena em Londres em nome de D. Maria, contra a política inglesa.

Agosto, 31 – Partida de D. Maria para o Brasil, com a notícia da vitória da Vila da Praia.

Outubro, 2 – Reconhecimento do rei D. Miguel pelos Estados Unidos da América.

Outubro, 11 – Reconhecimento de D. Miguel pela Espanha.

Outubro, 20 – Os jesuítas encontram-se na casa de campo da Duquesa de Lafões, em Marvila.

Janeiro, 7 – Morre no Real Paço de Queluz, a rainha viúva D. Carlota Joaquina.

Março, 7 – Acontece o primeiro sermão dos novos missionários, realizado na igreja do Loreto, em Lisboa.

- Morte do Marquês de Chaves.

Março, 15 – Chegada de Palmela à Terceira; constituição da Regência.

Março, 23 – Ofício de D. Thomaz de Assis Mascarenhas ao Conde de Vila Flor, comunicando o início das atividades dos jesuítas em Lisboa.

Março, 29 - Pragmática Sanção promulgada por Fernando VII de Espanha, derogando a vigente lei sálica, e permitindo às mulheres acederem ao trono espanhol na ausência de herdeiros varonis.

Abril, 14 - O Cardeal Patriarca de Lisboa mostrou aos jesuítas a sua confiança e particular estima fazendo publicar o seu apoio.

Junho, 15 – No Rio de Janeiro, D. Pedro confirma a Regência da Terceira (Marquês de Palmela¹, Marquês de Vila Flor² e José António Guerreiro).

- Chegada a Brest do Marquês de Santo Amaro, enviado de D. Pedro.

Julho, 2 – Encontram-se os jesuítas na Casa da Anunciada (Palácio dos Lavras).

Julho, 27, 28 e 29 – Revoluções na França, conhecidas como *Les Trois Glorieuses*, onde o povo de Paris e as sociedades secretas republicanas,

1 D. Pedro de Sousa Holstein, 1º Conde (11 de abril de 1812, por D. Maria I) e Marquês de Palmela (3 de julho de 1823, por D. João VI), duque do Faial (4 de abril de 1833, com D. Maria II) e Duque do Palmela, concedido em vida (1833) e depois, em 1850, foi tornado de juro e herdade.

2 António José de Sousa Manuel de Meneses Severim de Noronha (1792–1860), 7º Conde de Vila Flor, foi elevado a 1º Marquês de Vila Flor (1827, confirmado por Carta de 1833) e 1º Duque da Terceira (1832), de juro e herdade, com Honras de Parente do Rei.

liderados pela burguesia liberal, realizaram uma série de levantes contra Carlos X, culminando na sua abdicação, com posteriores reflexos por toda a Europa.

Outubro, 18 – Nova bandeira portuguesa, bicolor.

Novembro, 20 - Eleições gerais no Reino Unido, onde os Tories de Wellington, de tendência conservadora, perdem espaço político para os Whigs, de tendências liberais, sob a liderança de Charles Grey. Com os Tories divididos, Wellington foi derrotado na Câmara dos Comuns em novembro e Grey formou um novo governo.

Dezembro, 27 - A Companhia de Jesus instala-se no Colégio de Santo Antão-o-Velho, denominado *Coleginho*, em Lisboa, primeira casa da Companhia de Jesus no Mundo.

1831

Fevereiro, 2 – Bartolomeo Alberto (Mauro) Cappellari é eleito Papa, tomando o nome de Gregório XVI.

Fevereiro, 4 – D. Miguel decreta clemência aos oficiais e soldados, que iludidos pelos rebeldes formaram guarnição na ilha Terceira.

Fevereiro, 7 – Grupos desgarrados em Lisboa dão gritos a favor da Carta Constitucional e vivas a D. Maria, sendo efetuadas inúmeras prisões, incluindo estrangeiros.

Fevereiro, 8 – Tentativa frustrada de sedição militar em Lisboa.

Fevereiro, 14 – O noviciado francês de Montrouge, junto a Paris, foi destruído por revolucionários convencidos de que os noviços praticam exercícios armados com a intenção de conquistar a França pelas armas em proveito da Companhia.

Abril, 7 – Abdicação de D. Pedro, imperador do Brasil, no Rio de Janeiro, em favor do seu filho, futuro D. Pedro II.

Abril, 13 – Saída do ex-imperador do Brasil e de sua filha D. Maria para para Brest.

Abril, 17 – Expedição liberal da Terceira às ilhas de oeste.

Abril, 19 – Rutura das relações do Governo de Lisboa com a França: saída do cônsul, de Lisboa.

Maio, 9 – Ocupação da ilha de S. Jorge pelos constitucionais.

Maio, 28 - Uma esquadra francesa, comandada pelo vice-almirante, barão de Roussin, fundeia na baía de Cascais, com o objetivo de defesa dos seus cidadãos aprisionados nas revoltas de 7 de fevereiro.

Junho, 12 – Chegada de D. Pedro a Cherburgo (França).

Junho, 23 – Ocupação do Faial, seguido das Flores, Corvo e Graciosa.

Junho, 26 – Chegada de D. Pedro a Londres.

Julho, 11 – Entrada da esquadra francesa no Tejo.

- Apresamento dos navios portugueses.

Julho, 14 - D. Miguel aceita todas as exigências apresentadas pela França. É celebrada uma convenção, a bordo da nau francesa, entre António de Abreu Castelo Branco e o contra-Almirante, barão de Roussin.

Julho, 25 – Visita de D. Pedro e D. Maria II a Paris, em França.

Julho, 30 – Partida da expedição da Terceira a S. Miguel.

Agosto, 1 – Desembarque na Ladeira da Velha, ocupação de S. Miguel.

Agosto, 16 – D. Pedro fixa residência em França.

Agosto, 22 – Sufocado o Pronunciamento constitucional de Infantaria 4 em Lisboa que aclamava D. Maria.

Agosto, 27 – D. Miguel nomeia para Reformador Geral dos Estudos D. Fortunato de São Boaventura, forte apoiante da monarquia tradicional e do rei D. Miguel.

Setembro, 21 – É reconhecido o governo de D. Miguel pelo Papa Gregório XVI.

Outubro, 2 – Morte de José Agostinho de Macedo.

Outubro, 12 - D. Pedro protesta junto do Sumo Pontífice, declarando não reconhecer como válidas as nomeações dos bispos de Braga, Castelo Branco, Évora e Portalegre, propostas por D. Miguel.

1832-1834: Guerra Civil, a “Guerra dos dois Irmãos”

1832

Janeiro, 9 – Por decreto D. Miguel entrega aos jesuítas o Real Colégio das Artes, «para ahi exercerem o ministério principal do seu Instituto, que he a educação da mocidade».

Janeiro, 14 – Os missionários jesuítas partem para Coimbra.

Janeiro, 17 – Os jesuítas passam por Pombal, cidade onde foi desterrado e morreu o Marquês com o mesmo nome e que perseguiu e expulsou a Companhia de Jesus em 1759.

Fevereiro, 2 – Decreto de D. Miguel amnistiando os militares liberais que se apresentassem nas fileiras absolutistas.

- Manifesto de D. Pedro, quando já se encontrava embarcado na fragata *Rainha de Portugal*, ancorada em Belle-Isle, na Bretanha (França), expondo os seus objetivos e assumindo a Regência em nome da Rainha D. Maria II.

Fevereiro, 10 – Organizada a expedição em Inglaterra, armada em Belle-Isle. D. Pedro, parte para os Açores.

Fevereiro, 18 – Chegam a Coimbra os missionários jesuítas, no dia da festa de S. Teotónio, padroeiro da cidade.

Fevereiro, 22 – D. Pedro desembarca em S. Miguel, nos Açores.

- Os jesuítas tomam posse do Colégio das Artes.

Março, 3 – Chega D. Pedro à Terceira. Assume a regência. Nomeia o Ministério (Palmela, Mouzinho, Freire).

Março, 28 – Manifesto de D. Miguel relativo à sua legitimidade sucessória.

Março, 29 – Bloqueio da Madeira pela esquadra constitucional, levantado em maio, sem resultado.

Abril, 3 – D. Miguel promulga um Manifesto à Nação Portuguesa contra as atitudes tomadas por D. Pedro.

- D. Pedro lança um decreto contra as Ordens religiosas nomeando uma comissão, composta por cinco eclesiásticos, encarregada de selecionar as colegiadas e conventos de religiosas e religiosos que deviam ser suprimidos.

Abril, 4 – Decreto de abolição parcial de morgados.

Abril, 19 – Decreto de abolição da sisa, portagens e direitos feudais.

Abril, 25 – D. Pedro vai a S. Miguel preparar a expedição ao Reino.

Maio, 16 – Decreto que tem como objetivo a organização da Administração, da Justiça e da Fazenda.

Maio, 17 – D. Pedro suprime quase todas as Colegiadas e Conventos de Religiosas dos Açores e proíbe a entrada de novas pessoas de ambos os sexos para os conventos que ficaram.

Junho, 20-22 – Embarque dos liberais.

Junho, 27 – Partida da expedição de S. Miguel para o Continente.

Julho, 6 – D. Miguel envia uma circular ao Corpo Diplomático de Lisboa, comunicando o estabelecimento do “estado de sítio” das praças e terras marítimas do Reino, face à ameaça de uma invasão.

Julho, 8 – Desembarque do regente D. Pedro e do seu exército no Mindelo.

Julho, 9 – Entrada no Porto do exército liberal, evacuado pelas tropas do Governo.

Julho, 14 – Proclamação miguelista, chamando Portugal às armas, dando início à Guerra Civil ou à Guerra dos dois irmãos.

Julho, 14 – D. Pedro, no Porto, decreta uma amnistia para todos os delitos políticos cometidos desde o dia 31 de julho de 1826, excluindo expressamente o duque de Cadaval; José António de Oliveira Leite, o conde de Basto; Luís de Paula Furtado de Mendonça, Conde de Barbacena; o conde da Lousã; o visconde de Santarém; o duque de Lafões; o marquês de Olhão e «o Bispo de Viseu, o Desembargador José Acúrcio das Neves, primeiros procuradores na Assembleia dos chamados Três Estados do Reino»

Julho, 18 – D. Pedro nomeia para governador da diocese D. Francisco Manuel de Santa Inês, da Congregação dos Agostinhos Reformados, que, tal como Frei António de Santa Bárbara, seu confrade do Colégio de S. Lourenço, e outros frades «grilos» conhecidos, se havia distinguido pela sua afeição liberal.

Julho, 22 – Reconhecimento de Valongo, retirada de D. Pedro para Rio Tinto.

Julho, 18 – Junção dos generais miguelistas Santa Marta e Póvoas em Souto Redondo, ao sul do Douro.

Julho, 23 – Batalha de Ponte Ferreira entre as tropas liberais e miguelistas, no contexto do Cerco do Porto.

Julho, 27 – Ação miguelista em Grijó.

Julho, 30 – Decreto de abolição dos dízimos.

- Por decreto, D. Miguel deu o beneplácito régio à circulação da bula de Pio VII, de 7 de agosto de 1814, que restabelecida oficialmente a Companhia de Jesus no mundo.

Agosto, 7 – Ataque a Souto Redondo. Os liberais são derrotados e retiram-se para o Porto.

Agosto, 8 – Reconhecimento miguelista a norte do Porto.

Agosto, 12 – Decreto de abolição das doações régias.

– Decreto de abolição dos bens da coroa.

Agosto, 15 - Gregório XVI publica a Carta Encíclica *Mirari Vos* acerca dos «Males da separação da Igreja e do Estado», condenando Lamennais e a política do L’Avenir, como também muitas doutrinas morais e sociais.

Setembro, 8 a 11 – Ataques miguelistas à serra do Pilar e ao Porto, que são repelidos.

– Ocupação de Gaia pelos miguelistas.

– Princípio do bombardeamento ao Porto.

– General Gaspar Teixeira (1763 – 1838), Visconde de Peso da Régua, toma o comando do exército miguelista.

Setembro, 10 – Por decreto, D. Miguel entrega o Colégio do Espírito Santo, em Évora, não chegando a ser ocupado.

- Pretendia entregar à Companhia de Jesus o Colégio dos Nobres, que até 1759 era um noviciado jesuíta.

Setembro, 16 – Os sitiados do Porto tinham feito a sua primeira investida, tendo então ocupado o Morro das Antas.

Setembro, 16 – O Cardeal Patriarca de Lisboa, D. Francisco Patrício da Silva, publica uma *Pastoral* mandando rezar por D. Miguel, «o novo David suscitado entre nós pelo Céu misericordioso».

Setembro, 29 – O ataque geral dos miguelistas ao Porto é repellido.

Outubro, 11 – Batalha naval nas águas da Galiza, com resultados equivalentes.

Outubro, 13 -14 – Ataques miguelistas à Serra do Pilar, repellidos. Desenha-se o cerco, artilhando-se a margem esquerda do Douro.

Outubro, 16 – Partida de D. Miguel para Braga.

Outubro, 26 – Visconde de Santa Marta substitui Gaspar Teixeira no comando miguelista.

Novembro, 12 – D. Miguel faz uma *Proclamação* aos portugueses, chamando-os às armas contra os rebeldes.

Novembro, 14, 17, 28 – Ofensivas sucessivas dos sitiados são repelidas.

Dezembro, 17 – A ofensiva a Gaia é batida. Revista de D. Miguel ao exército sitiante.

1833

Janeiro, 1 – João Baptista Solignac é nomeado general do exército constitucional.

Janeiro, 13 - A bula *Cum nuper expositum* concede dispensa das Constituições aos colégios jesuítas dos Estados Unidos, Inglaterra e Irlanda para receberem honorários.

Janeiro, 24 – Ataque frustrado às posições miguelistas do Crasto e do Queijo, a noroeste do Porto.

Janeiro, 28 – Chegada do Marechal Saldanha³ ao Porto, vindo do exílio.

Fevereiro, 1 – O exército liberal teria, nesta data, cerca de 17 668 praças, contra 39 509 militares miguelistas.

Fevereiro, 15 – Breve do Núncio Apostólico em Portugal, para o exercito do rei D. Miguel poder comer carne na quaresma.

Fevereiro, 21 – Começam as aulas no Colégio das Artes para cento e vinte alunos, apenas de Coimbra, devido à instabilidade que se vivia no país.

Fevereiro, 21 – O conde de S. Lourenço, general do exército miguelista.

Março, 2-24 – Ataques miguelistas às linhas leste e noroeste do Porto, repelidos.

Março, 29 – Chegam ao cais de Belém, em Lisboa, os príncipes de Espanha, o Infante Carlos de Bourbon, irmão de Fernando VII de Espanha e D. Maria Teresa de Bragança, a Princesa da Beira, acompanhados pelos padres jesuítas Ramon José de Frias e La Calle.

Abril, 4 – Manifesta-se na capital vários casos de *cólera morbús*.

Abril, 7 – Domingo de Páscoa, os jesuítas abriam uma capela no Colégio das Artes, construída nas salas onde antigamente se faziam os exames, sob a invocação de Santo Inácio.

Abril, 9 – Ofensiva e ocupação do reduto do Covelo, pelos liberais.

Maiο, 1 – O Cardeal Justiniani dispensa de abstinência os soldados do exercito miguelista que estavam defendendo «o Altar e o Trono» da agressão dos seus inimigos liberais.

³ D. João Carlos Gregório Domingos Vicente Francisco de Saldanha Oliveira e Daun, neto do Marquês de Pombal, 1.º Conde de Saldanha(14 de janeiro de 1833), 1º Marquês de Saldanha (27 de maio de 1834) e 1º Duque de Saldanha, sendo este título nobiliárquico de juro e herdade criado pela Rainha D. Maria II, por decreto de 4 de novembro de 1846.

Maio, 26 - Pastoral do Bispo de Coimbra, atacando o edital do governador do bispado do Porto, nomeado por D. Pedro.

Maio, 26 - Pastoral do Bispo do Reino dos Algarves contra o mesmo edital.

Junho, 1 – Chegada ao Porto de Palmela e Napier, com reforços.

Junho, 8 – Napier, almirante da esquadra liberal, foi nomeado chefe da expedição marítima ao Algarve.

Junho, 13 – Demissões de Sartorius e Solignac. Saldanha é nomeado chefe do estado-maior.

Junho, 24 – Desembarque em Alagoa e ocupação de Tavira.

Julho, 5 – Batalha naval no cabo de S. Vicente. A esquadra miguelista é apresada.

Julho, 14 – Conde de Bourmont, contratado por D. Miguel I para comandar as tropas realistas no Porto.

Julho, 22 - O duque de Cadaval, no quartel general no Rocio, fazia uma Proclamação aos habitantes de Lisboa, incitando-os às armas.

Julho, 23 – O general miguelista Teles Jordão morre no combate de Cacilhas.

Julho, 24 – O Duque de Cadaval, primeiro-ministro do rei D. Miguel, e os restantes ministros decidem abandonar Lisboa, sem opor resistência.

- Entrada de Terceira em Lisboa. Lisboa foi entregue ao comandante-chefe liberal, marechal Duque da Terceira.

Julho, 25 – Ataque às linhas de defesa do Porto é repellido. Vendo o seu exército batido, D. Miguel, que seguia o combate do alto do Monte de S. Gens na Senhora da Hora, sai em retirada do Porto.

- A *Gazeta de Lisboa*, considerada miguelista, toma o nome de *Crónica Constitucional*, com a entrada do Duque da Terceira na capital.

Julho, 26 – Partida de D. Pedro, do Porto, para Lisboa, por mar, fazendo a sua entrada no Tejo a bordo do vapor *William the Fourth*, no dia 28 de julho.

Julho, 29 - D. Pedro dá ordem de expulsão aos jesuítas.

Julho, 31 - Dia de Santo Inácio de Loiola, partiram para a Inglaterra os PP. Moré, Pouty e os FF. Baron, Monnier, num grande navio de comércio inglês.

Agosto, 5 - O Núncio Apostólico sai de Portugal a convite de D. Pedro num brigue genovês fretado pelo próprio. A seu convite partem os restantes jesuítas acompanhados do Superior da Missão portuguesa, o P. Delvaux.

Agosto, 9 – Retirada de Bourmont do Porto para o Sul. Reconhecimento do Governo de D. Maria II pela Inglaterra.

Agosto, 10 – D. Miguel em Coimbra.

Agosto, 15 – Decreto convocando Cortes.

Agosto, 18 – Saldanha bate a divisão miguelista no Porto, levanta o cerco pelo norte e leste.

Agosto, 20 – O início da capitulação de D. Miguel e o fim da Guerra Civil, entre as tropas liberais lideradas por D. Pedro e as tropas miguelistas, dava-se após a derrota de D. Miguel no desastroso cerco do Porto. Os miguelistas retiram da margem sul do Douro. D. Miguel e o exército avançam de Coimbra para Lisboa.

Agosto, 23 – Dissolve-se a *Comissão de Reforma Geral e Eclesiástica* e restaura-se a *Junta do Exame do Estado Actual e Melhoramento Temporal das Ordens Regulares*, extinta por D. Miguel.

- Por decreto extingue-se o Tribunal da Nunciatura Apostólica.

Agosto, 25-26 – Concentração das forças miguelistas em torno de Lisboa.

Setembro, 5-14 – Ataques às linhas constitucionais, sendo repelidos.

Setembro, 18 – Substituição de Bourmont pelo general escocês Reginald MacDonell no comando do exército miguelista.

Setembro, 22 – Chegada de D. Maria II e da duquesa de Bragança, mulher de D. Pedro ao Tejo, vindas de França.

Setembro, 27 – Prorrogação da convocação das Cortes.

– Exigências de Espanha, perante D. Miguel, para a expulsão de D. Carlos do território português.

Setembro, 30 – Alocução Consistorial de Gregório XVI, protestando contra a expulsão do Núncio Apostólico de Lisboa.

Outubro, 10-11 – Ofensiva de Lisboa para leste. Saldanha obriga os sitiados a retirar para Santarém, onde se fortificam.

– Reconhecimento do Governo de D. Maria II pela França.

Outubro, 20 – Credencial, apresentando o barão de Mortier como E.E.M.P. francês em Lisboa.

Outubro, 23 – Reconhecimento do Governo de D. Maria II pela Bélgica.

Novembro, 3 – Expedição constitucional ao Alentejo, ação em Alcácer.

Dezembro, 1 – O infante D. Carlos, fugindo da cólera e do cerco de Santarém, fixa-se em Vila Real, Trás-os-Montes.

Dezembro, 28 – Decreto liberal, convida duzentos sacerdotes seculares e regulares a partirem para África, em mandato evangélico.

[D. Maria II - 20 de setembro de 1834 - 15 de novembro de 1853](#)

[Regência de D. Pedro \(1831 – 1834\)](#)

[1834](#)

Janeiro, 14 – Saldanha toma e fortifica Leiria.

Janeiro, 30 – Ação de Pernes.

Fevereiro, 4 – Decreto de D. Pedro, extingue a Santa Igreja Patriarcal de Lisboa, tendo em conta o relatório da Secretaria de Estado dos Negócios Eclesiásticos e de Justiça, e restituiu à Basílica de Santa Maria Maior a categoria de Sé Arquiepiscopal Metropolitana da Província da Estremadura.

Fevereiro, 9 – O Papa Gregório XVI excomunga D. Pedro.

Fevereiro, 18 – Batalha de Almoester.

Março, 8 – Audiência pública de D. Pedro ao barão de Mortier, E.E.M.P. de França.

Março, 18 – Decretos retiram todas as prerrogativas e privilégios do infante D. Miguel e abolem da Casa do Infantado, incorporados os bens nos da Nação.

Março, 23 – Napier toma Caminha.

Março, 27 – Viana e Ponte de Lima. Cabreira entra em Santo Tirso.

Abril, 2 – Ocupação de Braga.

Abril, 3 – Ocupação de Valença. Expedição de Terceira ao centro do Reino; chega ao Porto; operações no Tâmega.

Abril, 22 – Tratado da *Quádrupla Aliança* assinado em 22 de abril de 1834, em Londres, entre a Grã-Bretanha de Guilherme IV, representada por Palmerston (1784-1865) ; a França de Luís Filipe, representada por Talleyrand (1754-1838) ; pela regente de Espanha D. Maria Cristina de Bourbon, representada pelo marquês de Miraflores (1792-1872) ; e pelos liberais portugueses representados por Cristóvão Pedro Morais Sarmiento (1788-1851) , decide pôr fim ao reinado de D. Miguel I em Portugal e às pretensões de Carlos Maria Isidro de Bourbon em Espanha.

Maio, 7 – A Câmara de Coimbra, presidida pelo Dr. Joaquim da Costa Pacheco, delibera proclamar Dona Maria II Rainha de Portugal.

- O Bispo de Coimbra, D. Fr. Joaquim de Nazaré receando ser perseguido retira-se de Coimbra, deixando o governo da diocese ao Dr. Miguel Ribeiro de Almeida e Vasconcelos.

Maio, 8 – Entra o Duque da Terceira em Coimbra.

Maio, 10 – Confirmação do *Tratado da Quádrupla Aliança* em Lisboa.

Maio, 14 – O governo remete ao cabido de Coimbra (Dr. Miguel Ribeiro de Almeida e Vasconcelos) uma carta régia, pela qual era nomeado governador temporal do bispado de Coimbra o liberal D. António Bernardo da Fonseca Moniz.

Maio, 16 – Batalha da Asseiceira.

Maio, 17 – Retirada de D. Miguel de Santarém para Évora.

Maio, 18 – Ocupação de Santarém.

Maio, 24 – Em *Portaria* dirigida ao Corregedor de Coimbra, determinava Joaquim António de Aguiar que os jesuítas saíam imediatamente desta cidade.

Maio, 26 – É assinada na casa de Joaquim António Saramago a Convenção Évora-Monte, na presença de John Grant, secretário da Legação Britânica em Lisboa, ficando decidido a saída permanente do país de D. Miguel no prazo de quinze dias, e a proibição de regressar à Península Ibérica.

- Aviso com a ordem de expulsão foi comunicada confidencialmente aos padres do Colégio das Artes pelo vice-Prefeito da cidade.

Maio, 27 – Convenção de Évora-Monte. A assinatura do Tratado pôs fim à guerra civil e ao governo do rei D. Miguel.

Maio, 27 - D. Pedro e a família real são apupados no Teatro de S. Carlos, devido à benevolência da Convenção de Évora-Monte.

Maio, 28 - Decreto de regulamentação da Câmara dos Pares. São excluídos da Câmara Alta todos os Pares que em 1828 haviam assinado «com o cunho do perjúrio» a realeza de D. Miguel.

– Decreto de extinção das ordens religiosas masculinas e nacionalização dos seus bens. O ministro da Justiça Joaquim António de Aguiar, ficou conhecido pelo «Mata-Frades». Só será promulgado a 30 de maio.

- No dia 28, às 11 da manhã, véspera do Corpus Christi, veio um magistrado ler o decreto de supressão dos jesuítas de Coimbra, fazendo a leitura perante para toda comunidade.

– As cortes são convocadas para 15 de agosto.

Maio, 30 – Foi celebrada uma missa pelo Reitor do Colégio das Artes, e às 6 horas dava-se início à partida dos jesuítas de Coimbra rumo a Lisboa.

Maio, 31 – Embarque do Infante Carlos de Espanha, pretendente *carlista* ao trono espanhol, na Aldeia Galega, numa barca inglesa.

Junho, 1 – D. Miguel abandona Portugal, embarcando em Sines no vapor inglês *Stag*.

Junho, 3 - São estabelecidas as normas para a eleição dos deputados às Cortes, por meio de um decreto.

Junho, 6 - Chegam à Torre de São Julião os jesuítas expulsos de Coimbra.

Junho, 11 - O Governador da Torre de São Julião recebe um ofício do Governo, pelo qual se declarava que os jesuítas não se encontravam aí presos.

Junho, 20 - D. Miguel chega a Génova, em Itália, e renega a Convenção de Évora-Monte. Redige um protesto contra a renúncia que fora obrigado a fazer dos seus direitos à coroa de Portugal.

Junho, 28 - D. Pedro decreta a expulsão dos jesuítas da Torre de São Julião. O decreto chega à Torre na noite do dia 2 de julho, dia da Visitação de Maria.

Julho, 4 - Expulsão dos Jesuítas. Interrupção de relações com o Papado.

Julho, 7 - Partida para Génova dos últimos jesuítas, no navio *Verdadeiros Amigos*.

Julho, 17 – Massacre dos frades e dos jesuítas em Espanha.

Julho, 18 - Decreto de reorganização provisória do Exército.

Julho, 22 - D. Pedro põe termo á vida monástica em Portugal.

Julho, 23 - Decreto de extinção do papel-moeda, a partir de 31 de Agosto seguinte.

Agosto, 15 – Abertura das primeiras Cortes, de acordo com a Carta Constitucional, após o fim da Guerra Civil. As sessões decorreram no Convento de S. Bento da Saúde, que passou a denominar-se Palácio das Cortes.

Agosto, 18 - Primeira sessão parlamentar, com discussão da proposta do ministro do Reino para que D. Pedro conservasse a regência até à maioria da Rainha.

Agosto, 30 - D. Pedro prestou juramento solene como Regente, na sala do trono do Palácio da Ajuda.

Setembro, 18 - D. Pedro enviou uma mensagem às Cortes a pedir escusa da Regência, devido ao seu estado de saúde.

Setembro, 20– Juramento solene de D. Maria II à Carta Constitucional, depois de ter sido declarada a sua maioria.

– Nomeação de um novo ministério presidido pelo duque de Palmela, dando-se início ao regime Parlamentar em Portugal.

Setembro, 24– Morte de D. Pedro IV, em Queluz, no quarto onde tinha nascido – quarto D. Quixote.

Outubro, 10 - Extingue-se a Junta do Exame após concluída a sua missão.

Dezembro, 19 – Devido à Proclamação de D. Miguel, em Génova, ele e os seus descendentes são banidos por lei.

Dezembro, 22 – Aprovação da Lei da Liberdade de Imprensa.

Datas Relevantes após 1834

1835

Julho, 7 – A Companhia de Jesus em Espanha foi de novo suprimida e as suas propriedades confiscadas, no reinado de Isabel I (ainda menor), por ordem do chefe de governo José Alvares Mendizabal.

1841

Restabelecimento das relações de Portugal com a Santa Sé.

1845

Junho, 12 - O Papa Gregório XVI recusou o pedido do governo francês para secularizar os jesuítas franceses e fechar as suas casas.

1846

Junho, 16 - Giovanni-Maria Mastai Ferretti (Beato) foi eleito Papa tomando o nome de Pio IX.

Outubro, 26 - Carlos João Rademakar entra no noviciado, em Chieri (Turim).

1848

Chega a Portugal o jesuíta Carlos João Rademaker com o objetivo de continuar os seus estudos na Companhia de Jesus.

Maio, 10 - O governo Austro-húngaro de Francisco José decretou a supressão da Companhia de Jesus em todo o seu império.

1853

Maio, 8 - Morre em Roma o 21º Geral, Padre Jan Roothaan.

Julho, 2 - A Congregação Geral XXII elegeu como 22º Geral, o Padre Pieter Beckx, belga.

1858

Assinatura do Convénio entre Portugal e a Santa Sé, que possibilitou a reintrodução das Ordens religiosas em Portugal.

Chega a Lisboa o padre jesuíta Rademaker que restabelece novamente a Companhia de Jesus em Portugal.

1863

Setembro - Constituição oficial da *Missão Portuguesa da Companhia de Jesus*, tendo como primeiro Superior o P. Francisco Xavier Fulconis (Provincial de Roma)

1880

Junho, 13 - Criada a *Província Portuguesa da Companhia de Jesus* contando com nove comunidades (Campolide, fundada em 1858; Barro, 1860; S. Fiel, 1863; Lisboa, 1864; Porto, 1870; Covilhã, 1871; Braga, 1875; Setúbal, 1876; Castelo Branco, 1879) e 120 jesuítas.

ANEXOS

ANEXO 1

*Ukase de Sua Majestade o Imperador da Rússia ao Senado, exterminando os Jesuítas*⁴

S. Petersburgo, 20 dezembro 1815

A invasão francesa de 1812 na Rússia tinha provocado um recrudescimento do sentimento nacional russo, representado numa atitude profundamente hostil e xenofóbica a tudo o que remetesse ao ocidente, inclusive os jesuítas, que terminaram sendo expulsos do império, em 1816

Tendo voltado, depois de huma feliz conclusão dos negocios externos da Europa, ao Império que Deus nos confiou, fomos informados por varias representações, queixas e relatórios, das seguintes circumstancias:

A ordem religiosa dos Jesuítas, pertencente á Igreja Catholica Romana, foi abolida por huma Bulia do Papa; em consequência desta medida foram os Jesuítas expulsos não somente dos Estados Ecclesiasticos, mas também de todos os outros paizes; não se lhes permittiu morar em parte alguma. A Rússia somente, guiada por sentimentos de humanidade e tolerância, os conservou em seu território, deu-lhes hum asylo e assegurou-lhes a sua tranquillidade sob a sua poderosa protecção. Não oppoz a Rússia obstáculo algum ao livre exercido do culto daquelles religiosos, não os afastou d'elle, nem por força, nem por persuasão ou seducção; porém julgou que podia esperar, em retribuição disto, fidelidade da parte delles, affeição e utilidade. Com esta expectação lhes permittiu que se empregassem na educação e instrucção da mocidade. Paes e mães lhe confiaram os seus filhos, sem temor, para que lhes ensinassem as

⁴ *Correio Braziliense*, janeiro 1816, p. 75.

sciencias e formassem os costumes. Agora está provado que elles não preencheram os deveres que a gratidão lhes impunha; que elles se não conservaram naquella humildade que a religião christã ordena, e que em vez de serem habitantes pacíficos, em hum paiz estrangeiro, trabalharam por causar distúrbios na religião grega, que desde tempos os mais remotos tem sido a religião predominante do nosso império, e sobre a qual, como sobre hum rochedo immovel, descança a traquillidade e a fehcidade das nações sujeitas ao nosso sceptro. Começaram elles primeiro abusando da confiança que tinham ganhado. Depois desencaminharam do nosso culto a gente moça que lhes tinha sido confiada, algumas mulheres e espíritos fracos, e induziram-os a incorporar-se na sua Igreja. Induzir alguém a abjurar a sua fé, a fé dos seus antepassados; extinguir nelle o amor daquelles que professam o mesmo culto, fazel-o estranho á sua pátria, desunir o irmão do irmão, o filho do pae, a filha da mãe; excitar a divisão entre os filhos da mesma Igreja ¿he esta a yoz e a vontade de Deus e de seu Divino Filho Jesus Christo, que derramou por nós o seu mais puro sangue «para que podessemos viver pacíficos e tranquillos, em toda a sorte de piedade e honestidade? Depois de taes actos já não nos admiramos, que a ordem destes frades fosse expulsa de todos os paizes, e não tolerada em parte alguma. Na verdade ¿que estado pôde soffrer no seu seio os que nelle propagam o ódio e a discórdia? Constantemente occupados em vigiar pelo bem de nossos fieis vassallos; e considerando como prudente e sagrado dever o atalhar o mal em sua origem, para que não chegue ao estado de madureza e produza mais amargos fructos:

Temos em consequência resolvido e ordenamos:

1º Que se restabeleça outra vez a Igreja Catholica, que aqui existe, no mesmo pé em que estava durante o reinado de nossa avó, de gloriosa memoria, a Imperatriz Catharina II, e até o anno de 1800.

2º Que todos os frades da ordem dos Jesuítas saiam immediatamente de S. Petersburgo.

3º Prohibimos que tornem a entrar em qualquer das duas nossas capitães.

Temos dado ordens particulares aos nossos Ministros de Policia e Instrucção Publica, para a prompta execução desta determinação e para tudo o

que respeita á casa e instituição até aqui occupada pelos Jesuítas. Ao mesmo tempo, para que não haja interrupção no serviço divino, temos ordenado ao Metropolitano da Igreja Catholica Romana que substitua aos jesuítas, padres da mesma religião, que se achem aqui agora, até á chegada de frades de outras ordens catholicas, que temos mandado vir para este fim.

Alexandre.

O Director do Departamento,
Tourguenoff.

S. Petersburgo, 20 de Dezembro de 1815.

Em Portugal, a *Gazeta de Lisboa*, de 20 de fevereiro de 1816, termina a mesma notícia adicionando o seguinte:

“Receberão ordem os Jesuitas de sahirem dentro de 24 horas desta Capital; attrahirão esta expulsão pela imprudência de fazerem proselytos, mesmo entre as famílias mais conspícuas, esquecidos das máximas que a gratidão do acolhimento que se lhes fez, e huma assizada politica lhes prescreviam.

O Chanceler do Imperio, Conde Nicoldo Romanzow, veio dos seus Estados a esta Capital. Crê-se que entrará no Ministerio; falla-se de algumas mudanças de Ministros”⁵.

⁵ *Gazeta de Lisboa*, nº 44, 20 de fevereiro de 1816, pp. 1-2.

9 de junho de 1815

Celebrado entre a Áustria, a França, a Grã-Bretanha, Portugal, a Prússia, a Rússia, e a Suécia, assignado em Viena a 9 de junho de 1815. Os artigos mais importantes para Portugal neste Tratado foram os artigos 105, 106, e 107.

Artigo 105. Que as potencias reconhecendo a justiça das reclamações formadas pelo Principe Regente sobre a villa de Olivença e outros territorios cedidos á Hespanha pelo Tratado de Badajoz de 1801 , e considerando a sua restituição como uma das medidas proprias para assegurar entre os dois reinos da Peninsula boa harmonia completa e permanente, se obrigavam formalmente a empregar por meios de conciliação os seus esforços afim de se verificar a retrocessão dos ditos territorios em favor de Portugal, reconhecendo, quanto de cada uma dellas depende, que este ajuste deve ter logar o mais breve possivel

Art.º 106. Que para remover as ditliculdades, que obstaram a que Sua Alteza o Principe Regente ratificasse o Tratado de 30 de Maio de 1814 entre Portugal e a França, se concordára, em que a estipulação contida no artigo 10.º do dito Tratado e todas as que se lhe referem, ficassem sem effeito, substituindo-se-lhe, de acordo com todas as potencias, as disposições declaradas no artigo seguinte, as quaes só serão consideradas validas.

Que por meio desta substituição todas as mais clausulas do Tratado de París ficarão firmes, e serão consideradas como mutuamente obrigatorias para as duas coroas.

⁶ *Gazeta de Lisboa*, 2 de janeiro de 1815, p. 5; SILVA, Luiz Augusto Rebelo da - Quadro Elementar Das Relações políticas e Diplomaticas de Portugal, Tomo XVIII. Lisboa: Typ. da Academia Real das Sciencias, 1860, pp. 501-502

Art.º 107. Que Sua Alteza o Principe Regente para manifestar de uma maneira incontestavel a sua particular consideração por Sua Magestade Christianíssima se obrigava a restituir-lhe a Guyana franceza até ao rio Oyapock, cuja embocadura é situada entre o 1º e 5º grau de latitude septentrional, limite que Portugal sempre considerou ser o que havia fixado e Tratado de Utrecht.

Que a época da entrega da colonia a Sua Magestade Christianissima sería determinada, quando as circumstancias o permittissem, por uma convenção particular entre as duas cortes, procedendo-se amigavelmente logo que fosse possivel, á definitiva fixação dos limites das Guyanas portugueza e franceza, conforme o stricto sentido do artigo 8.ºdo Tratado de Utrecht.

ANEXO 3

Circular de 23 de dezembro de 1815⁷

Índice: “Participando a elevação do Estado do Brasil à dignidade de Reino, e unido aos de Portugal e dos Algarves, por Carta de Lei de 16 de Dezembro de 1815, da qual se incluíram alguns exemplares.”

Circular para Ministros residentes nas cortes estrangeiras

O Príncipe Regente Meu Senhor havendo reconhecido não só que os seus domínios da América mereciam ser elevados a uma graduação mais correspondente à sua vastidão, localidade e riqueza, como também que o interesse geral da Monarquia Portuguesa, a adoção de uma medida política que unisse e identificasse quanto fosse possível as duas mais interessantes partes constituintes dela; e tendo ao mesmo tempo ocorrido que tanto os seus como os demais plenipotenciários das potências que formaram o Congresso de Viena obrando neste sentido começaram a considerar debaixo de uma tal categoria os ditos seus domínios do Brasil: foi, portanto, servido por carta de lei de 16 do corrente, de que transmito a V. ... alguns exemplares, elevar este Estado do Brasil ao predicamento e dignidade de Reino, e unido aos seus Reinos de Portugal e dos Algarves, de maneira que formem um só e mesmo corpo político. O que de ordem de S. A. R. participo a V. ... para o levar ao conhecimento de S. M. Católica pelo intermédio do seu Ministério.

D. G. V. S.

Palácio do Rio de Janeiro, em 23 de dezembro de 1815.

Marquês de Aguiar.

Fecho desta circular:

⁷ ARQUIVO HISTÓRICO DO ITAMARATY (Rio de Janeiro), Circulares do Ministério dos Negócios Estrangeiros - 1815-1870, 317/03/06, Circular de 23/12/1815.

“O Príncipe Regente Meu Senhor está persuadido que esta sua Real Resolução será considerada por S. M. Católica, não só como muito vantajosa para a Coroa Portuguesa em geral, mas como podendo especialmente contribuir para a tranqüilidade e segurança da Monarquia Espanhola.”

Fecho desta mesma circular para Inglaterra:

“O Príncipe Regente Meu Senhor está persuadido que S. A. R. o Príncipe Regente do Reino Unido da Grã-Bretanha e Irlanda verá que esta Real Resolução consolida a Monarquia Portuguesa em utilidade recíproca da feliz aliança existente entre as duas Coroas.

D. G. V. S.

Palácio do Rio de Janeiro, em 23 de dezembro de 1815.

Marquês de Aguiar.”

Fecho desta mesma circular para a Rússia:

“O Príncipe Regente Meu Senhor está persuadido que a mente esclarecida de S. M. Imperial reconhecerá não só os males que esta medida pode evitar para a humanidade em geral, mas os bens que dela podem resultar para aquelas potências que, como o Império da Rússia, têm com Portugal e Brasil relações políticas e comerciais.

D. G. V. S.

Palácio do Rio de Janeiro, em 23 de dezembro de 1815.

Marquês de Aguiar.”

Fecho desta mesma circular para a Áustria:

“O Príncipe Regente meu Senhor está persuadido que esta medida será agradável a S. M. I. R. e Ap. não só por ser útil à Monarquia Portuguesa, mas também àquelas potências que têm com ela relações políticas e comerciais.

D. G. V. S.

Palácio do Rio de Janeiro, em 23 de dezembro de 1815.

Marquês de Aguiar.”

O mesmo para Suécia, Nápoles e Roma.

Em um P.S. para Francisco José Maria de Brito, se lhe encarregou o fazer esta comunicação aos ministros da Dinamarca, Países Baixos e Sardenha, existentes em Paris, visto não haverem naquele tempo Ministros do Brasil residentes naquelas cortes.

Nomes dos ministros aos quais se dirigiram as circulares que ficam registradas:

Inglaterra - Cipriano Ribeiro Freire

Espanha - d. José Luís de Sousa

França - Francisco José Maria de Brito

Áustria - Joaquim José de Miranda Rebello

Prússia - d. Joaquim Lobo da Silveira

Rússia - Antônio de Saldanha da Gama

Roma - José Manoel Pinto

Nápoles - João Pedro Quinn

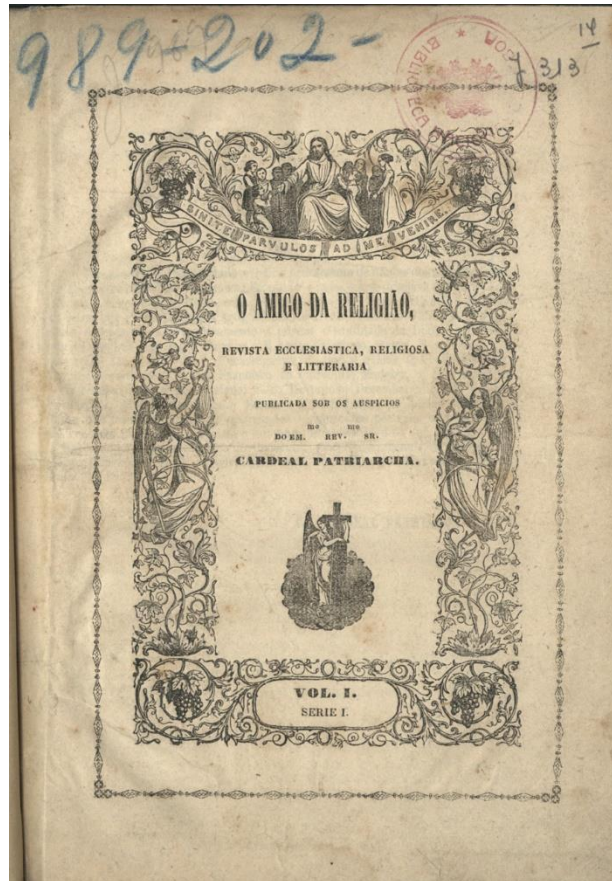
Sardenha - Rodrigo Navarro de Andrade

Suécia - o cônsul-geral Gustavo Beyer

Estados Unidos - José Rademaker

ANEXO 4

O Amigo da Religião, 27 de agosto de 1853⁸



Artigo do Marquês do Lavradio

OS JESUITAS PELA SEGUNDA VEZ EM PORTUGAL

Apesar de se conhecer tão geralmente a perda que se tinha experimentado com a supressão d'esta Ordem tão insigne, e de se restaurar quasi em toda a parte, não se conseguiu em Portugal a sua volta no tempo da Rainha, a Sr.^a D. Maria I.^a, Soberana tão cheia de piedade. Ainda hoje não concebemos este enigma; por que, se fosse em respeito á memoria de seu Augusto Pae, menos ainda teria consentido a leitura do discurso que recitou por

⁸ Artigo do Marquês do Lavradio intitulado *Os Jesuitas pela segunda vez em Portugal*. In *O Amigo da Religião*, ser. I, nº 4, de 27 de agosto de 1853, pp. 58-68.

ocasião de sua subida ao throno, Francisco Coelho da Silva, que entre outras cousas disse: "Vertem ainda sangue as feridas, que abriu no coração de Portugal aquelle despotismo ilimitado, e cego que agora acabamos de soffrer. Foi elle inimigo por systema da humanidade, da Religião, da liberdade, do merito, e das virtudes. etc. etc."

Passando-se depois ao tempo da Regencia, e do reinado do Senhor D. João VI, foi a mesma cousa, por que nunca se tratou de tal, se bem que este Soberano, devendo por ocasião de ver com os seus próprios olhos os grandes beneficios, que os Jesuítas fizeram n'aquelle pais, tanto na parte moral, como na material.

A educação, que davam aos prelos na Fazenda colossal de Santa Cruz, ainda se conhecia depois de tantos annos, e portanto sendo transmittida aos filhos, ou mais depressa aos netos, com a excepção de alguns ou algum velho, que ainda tinha sido d'aquelle tempo. Quanto pois á parte material, antes de dizer alguma cousa sobre isso, cumpre referir o modo porque os Padres vieram a possuir a fazenda de Santa Cruz. Morreu n'aquella provincia uma senhora, que no seu testamento fazia a seguinte declaração: " Deixo o meu engenho ou fazenda da Pedra aos P.P. Carmelitas ; Iriri aos Monges da ordem de S. Bento, e os meus pantanos de Santa Cruz aos Jesuítas." Por tanto já se vê que ou este ultimo legado havia de ser inutil, ou os Padres se haviam de servir de conhecimentos hydraulicos para se aproveitarem d'aquelle terreno inteiramente alagado. E de facto era tão completamente inutil, que querendo elles pôr mãos á obra, tiveram necessidade que os Carmelitas lhes cedessem uma collina, onde hoje se acha edificado um palacio imperial, para ali fabricarem uma casa de habitação, e poder d'esse modo começar os trabalhos de dessecção do terreno pantanoso. Dividiram o rio, de modo que formasse dois braços em grande extensão, e se nos não enganamos, iam-se vasar no mar na praia da Septiba. Depois abriram grandes vallas mestras; e essas parece-nos que tinham outras menores, mas tudo com uma arte tal que, havendo tantos annos, que se tinha feito aquella obra, quando visitámos a fazenda, parecia-nos um trabalho recente. Um official de engenharia, o sr. Cordeiro, que hoje se acha numa patente superior, disse a El-Rei D. João VI que a sua opinião era que se fizesse diligencia para conservar aquellas obras construídas pelos Jesuítas, por que se ellas se

viesses a perder não havia quem hoje lh'as viesse fazer de novo. Seja-nos perdoada tamanha digressão, mas não a julgámos fóra de propósito para provar a nossa admiração de se não ter restabelecido a Companhia em Portugal no tempo da senhora D. Maria I, Soberana de tanta piedade, e que parecia ter conhecido a injustiça do que se havia praticado para com aquella Ordem; e no tempo do senhor D. João VI, tendo elle tido occasião de avaliar de perto os grandes bens, que aquelles religiosos praticaram tanto em vantagem moral, como na material; nem por isso se resolveu a chamal-os.

Só um bem poderá ter resultado de elles não terem voltado a Portugal em todos aquelles annos, que è o de não se lhes poderem attribuir a elles os tantos males, que este pobre e desgraçado paiz tem soffrido neste seculo decimo nono. A invasão dos francezes, á qual se seguiu uma guerra de sete annos, e a Um transtorno na moralidade em Portugal, não pequeno. Eis aqui como elle se achava em 1828. Ninguem ignora os successos serie as iversas , ue se l cem succedi o umas ás ou ras? em causak

É 1 I ti a e em ortu a n. o \$epueno. is aqui como elle se achava em 18aR. Ninguem ignora os successos daquele anno, e o dos seguintes, em que houve a alteração nas cousas politicas do reino, como é bem notorio a todos nós. Foi então que lembrou tornar a chamar os Jesuitas; e nós mesmos nos encarregamos d'esta commissão, para nós muito honrosa. O Duque de Cadaval escreveu-nos n'esse sentido, e não querendo nós demorar negocio de tanta transcendencia, fômos á casa professa de Jesus em Roma, no dia 21, ou 25 de Janeiro de 1829 se não ha engano, para tratar directamente como P. Fortis, que era o Proposito Geral da Ordem, com a infelicidade de se achar tão doente, que tres dias depois succumbiu, isto é, a 27 do dito mez. Em tal caso resignámo-nos a fallar e tratar com o P. Serafin Manucci, que era o Procurador Geral. Este Communicou-o ao P. Fortis, que ainda se alegrou com esta noticia tão agradável para elle. Esta morte no momento em que se começava apenas a tratar o negocio, parecia que nos viesse desanimar, tanto mais que o Capitulo não se podia reunir senão mezes depois. Sendo com tudo nomeado Vigario o P. Pavani para governar a Ordem provisoriamente durante a vacatura do Generalato, intendemo-nos com elle, que nos remeteu para o P. Rozaven, assistente de França. Este ultimo quis que lhe escrevêssemos, o que se executou, e tratou-se,

com a anuência do P. Godinot Provincial Provincial de França de se mandarem vir para Portugal uns poucos de Padres, acompanhados por alguns conversos. A direcção foi dada ao P. Delvaux para se pôr á testa d'esta pequena divisão. Fallando com a nossa costumada franqueza, o decreto, o P. Delvaux recebeu em Madrid com a data de 10 de Julho de 1829, não era exactamente concebido nos termos, que os amigos da Companhia podiam desejar. O governo julgou conveniente oferecer ao clero secular esse auxilio dos filhos de Santo Ignacio, sem fazer alguma menção do passado. Eis aqui como era concebido o tal decreto: "Considerando os graves prejuizos,, que soffre a educação christã, e a civilisação dos Dominios d'estes Reinos com a falta de ministros evangelicos ; e querendo occorrer males de tal natureza, que a duração tornaria irremediaveis, tendo sempre em vista o bem da Christandade, e com elle, a verdadeira felicidade de meus fieis vassallos: Hei por bem chamar para esse fim, e permittir que de novo se estabeleça a Companhia de Jesus. O Duque de Cadaval, etc. etc., assim o tenha intendido e o faça executar. Palacio de Queluz aos 10 de Julho de 1829, rubricado e assinado etc. etc."

Apesar de todas as considerações, que a prudencia humana podia sugerir aos P.P. n'esta occasião de capricho, e de susto pela previsão do futuro, ou por qualquer outra reflexao, que podessem fazer, o facto é, que se pozeram a caminho, e chegaram a Lisboa no dia 13 d'Agosto do mencionado anno. Os filhos do grande Vicente de Paulo se prestaram aos de Santo Ignacio, e a nobre e virtuosa Duqueza de Lafões cuja fama se não apagará jamais nos corações bem formados poz a sua disposição o seu palácio de Marvilla, em quanto se não arranjavam as cousas para o bem estar d'estes P.P. Não era possivel , que homens, que não conheciam a língua do paiz começassem immediatamente a pregar e a confessar; mas logo no anno immediato o Nuncioquiz que elles pregassem na sua igreja do Loreto em tempo de quaresma, e que dessem ali também exercícios espirituais. Os Padres Barrelle, Mallet, Bukacincki e Pouty pozeram mãos á obra, e começavam a confessar e a pregar, sendo muito bem aceitos d'este povo, que é dócil, e geralmente gosta destas cousas. Esta benevolência não se reduziu somente á classe popular, mas presava-se a alta sociedade de acolher e obsequiar os Padres. Parece incrível que uma espécie de odio, ou pelo menos de pouca inclinação se mudasse tão depressa em

benevolencia, respeito, e armar. Aquella exemplaríssima dama, a Condessa d'Oliveira de grata memoria foi visitar o P. Delvaux. Este P. n'uma carta, que escrevia ao P. Druilhet a 27 de Maio de 1830, lhe dizia o seguinte:

“A Condessa d'Oliveira ofereceu-me quatro dos seus filhos, mui contente de que fossem os primeiros aceitos pelos Padres da Companhia. Não tenho necessidade (nos disse) d'examinar nem de condemnar a conducta de meu Avô. Se na destruição da Companhia elle teve a parte que se lhe atribue, somos nós, seus filhos, os que devemos reparar uma tão grande injustiça, tanto quanto podermos; se foi calomniado, se é inocente, toca-nos a nós o proval-o por um primoroso acolhimento”.

Taes eram as disposições de Portugal a respeito dos Jesuitas; e presenciando-as o senhor Card. Patriarcha, se mostrou favoravel ao seu Instituto, patenteando-o por meio de um Decreto neste mesmo sentido.

Poucos mezes depois também o Sr. Arcebispo d'evora, que então presidia á Universidade, deu provas da sua adesão a esta Ordem, e aconselhou que se restituísse aos jesuítas o Collegio das Artes de Coimbra, o que se decretou com a data de 9 de Janeiro de 1832. Eis aqui o theor do Decreto:

„D. Prior Geral Cancellario da Universidade de Coimbra, Eu etc., vos envio muito saudar. Tendo chamado os Padres da Companhia de Jesus para n'este Reino me servirem conforme as regras e santos fins do seu Instituto, que a funestra experiencia de meio seculo de desastres e calamidades tem metido pelo olhos de todos os Soberanos catholicos, ser absolutamente necessário para o bem e tranquillidade de seus povos, Hei determinado e me apraz que se lhe entrgue o Real Collegio das Artes, para ali exercerem o ministério principal do seu Instituto, que é a educação da mocidade [...]”.

O dia da sua entrada na Provincia da Beira foi um triumpho para elles, e uma grande função para o Clero e para o povo. A multidão corria a encontrar os Padres por onde passavam. O Padre Delvaux sobre a entrada em Pombal, diz o seguinte: „Fomos recebidos com repiques de sinos, cumprimentados, e conduzidos em triumpho [...]”.

Para augmentar nos povos a estimação, que tinham por estes Padres, serviu a caridade, com que trataram os cholericos na grandíssima epidemia, que

tanto afligiu uma grande parte da Europa, e muito este Reino, que tinha ao mesmo tempo peste e guerra. Também se conduziram muito bem em não se quererem misturar nas cousas politicas; e a este respeito escrevia o P. Soimié ao P. Godinot: „Nas nossas classes não há distincção alguma entre o filho do Realista e o do Constitucional; além d’isto, é assim que o quer S. M. – Nas nossas instruções contentamo-nos de explicar o Evangelho sem entrar na politica, etc, etc..” Aqui se vê como esses homens pensavam; a sua politica era somente do Evangelho. Apesar de tudo isto não escapara á perseguição. O Duque de Palmela tinha segurado os Padres da sua protecção; mas apesar d’isso no meio do calor d’uma revolução nada vale, porque tudo é inútil. Um inglez, chamado Mr. Yvers, foi um dos homens a quem os adres deveram bastante no meio dos seus sustos e afflicções. Os pobres Padres de Coimbra foram menos felizes, com tudo conservavam-se inalteráveis no cumprimento dos seus deveres. A influencia que a oração e o poder da virtude davam áquelles pobres Padres Francezes serviam de contrapeso aos planos dos liberaes. Crescendo a tormenta, finalmente pozeram-se em vigor os antigos rigores contra a Companhia, [...].

Estes homens tão respeitáveis vieram desde Coimbra até Lisboa por meio de um sol ardente, de prisão em prisão; apresentando-se um contraste notavel dos povos, que afluíam á sua passagem, pondo-se de joelhos para lhes pedir a bênção, espetáculo este que por mais de uma vez fez derramar lagrimas aos próprios soldados, que os traziam debaixo de prisão.

Como quasi todos eram francezes, o Barão Mortier ministro de Luiz Filipe em Lisboa não consentiu que os furiosos os insultassem á sua vontade, e reclamou-os. Elles foram mandados para a Torre de S. Julião; mas a grande actividade de Mr. Mortier com o apoio de Mr. Guisot conseguiram que os seus respeitáveis compatriotas fossem postos em liberdade; e assim acabou pela segunda vez em Portugal a Companhia de Jesus.

Relação dos Padres, Conversos, e Noviços, que vieram à Portugal, e dos que entraram aqui no Noviciado, com as suas nacionalidades à margem.

1	P. Philippe Delvaux	Belga.
2	P. Joseph Buckacinski	Polaco.
3	P. Alexandre Mallet	Francez.
4	P. João Francisco Barelle	"
5	P. João da Cruz Pouty	"
6	P. Jorge Rousseau	"
7	P. Camillo Pallavicini	Genovez.
8	P. Luiz Dereicquebourg	Francez.
9	P. Antonio Salles	"
10	P. Estaniislão	"
11	P. Cypriano Margottet	"
12	P. Pedro Nankin	Polaco.
13	P. Pedro Boulogne	Francez.
14	P. Alexandre Martin	"
15	P. Theodoro Cotel	"
16	P. Miguel Francar	"
17	P. Hyppolito. etc.	"
18	P. Palmen	Suisso ou Alemão.
19	P. Bazin	Francez.
20	Irmão Francisco	"
21	Irmão Ignacio	"
<i>Foram acceitos os</i>		
22	Sr. Antonio de Padua d'Almeida	Portuguez.
23	Sr. João Baptista dos Santos	"

MARQUEZ DE LAVRADIO.

PERIODICO MORAL, E POLITICO,
POR
Fr. FORTUNATO DE S. BOAVENTURA,
Monge de Alcobaça.

N.º 50.

O medonho Fantasma se esvaece,
O dia, torna, a sombra se dissipa :
Os Insectos feissimos de chofre
Entrão no poço do afumado Inferno:
Eternamente a tampa se aferrolha.
No meio do clarão vejo no Throno,
Cercado de esplendor, MIGUEL PRIMEIRO.

Macedo, Viagem Extatica ao Templo da Sabedoria, pag. 141.

Os Jesuitas em Coimbra !!!

E com efeito parece mais sonho do que realidade, que se conseguisse a tantas vezes desejada restituição do Collegio das Artes aos seus antigos possuidores. Erão tantas, e tão graves as difficuldades, que se oppunhão á existencia deste successo! Era tanto, e tão inveterado o odio, que se concebêra neste Reino por sinistras, e dolosas informações, á Companhia de Jesus! Era tanto o affinco, era tal a pertinacia do Jansenismo, e Maçonismo por arredarem de Portugal os seus antigos, e verdadeiros illustradores! Por certo que aos mais desejosos, de que os Padres da Companhia voltassem a estes Reinos, e recobrassem a sua perdida influencia, já se representava como impossivel a execução de taes intentos. Nem a saudosissima, e piedosissima Rainha D. Maria I, que tomava a peito o restabelecimento dos Jesuitas em Portugal, porque tomava a peito a verdadeira, felicidade dos seus Povos, conseguiu trazer novamente a este Reino, e suas Conquistas os Filhos de Sancto Ignacio! Vio-se necessitada a conter, ou reprimir os seus votos, e a deixa-los como abafados, e sepultados em seu Regio Coração Tanta era a força das prevenções, ou das calumnias, que ardilosamente se havião espalhado neste Reino contra os Jesuitas!

⁹ A *Contra-Mina*, nº 50, de 22 de fevereiro de 1832, 8 pgs.

Quando o Summo Pontifice Pio VII. Instaurou a Companhia de Jesus, revogando o Breve do Sancto Padre Clemente XIV, que os extinguiu... desde logo os Pedreiros Livres do Rio de Janeiro estremecerão, clamarão, e fizerão protestos em nome do Rei Fidelissimo contra os novos auxilios, que Deos prodigalisava, e oferecia por mãos do seu Vigario na Terra aos Paizes Catholicos !!!

Seguiu-se o tempo mais infausto, e desastroso para a Monarchia Portugueza, quero dizer, o tem Constitucional; e quando os Maiores da Seita Maçonica, lançando as ousadas, e sacrilegas mãos ás redeas de hum Governo, que lhes não pertencia, juravão destruir, e abolir todas as Corporações Religiosas, como poderião tolerar hum só instante a simples idéa, de que os Jesuitas poderião voltar a estes Reinos? Nada portanto era mais proprio de hum Soberano destinado pelos Ceos para restaurar o Throno Portuguez, do que chamar em seu auxilio, como tropas escolhidas, que combatessem," e debelassem os dous Monstros Jansenismo, e Maçonismo; quero dizer, os successores desses Apostolos, que tinham preservado no seculo dezeseis estes Reinos das pestes do Lutheranismo, e Calvinismo . . . A chegada do nosso Libertador tudo neste Reino oferecia a imagem do caos...! Para desviar este, e pôr as cousas na devida ordem, bastou que o Todo Poderoso dissesse hum Fiat, faça-se, e tudo se fez !!! Agora semelhantemente bastou que hum Rei Christão dissesse — Appareção os Jesuitas neste Reino, — e apparecerão os Jesuitas. Não he blasfemo, e nem se quer adulatorio este modo de pensar, ou de escrever. O chamamento dos Jesuitas a este Reino foi obra de Deos, assim como he bem clara, e manifesta obra do mesmo Senhor a entrada destes Regulares no seu Collegio das Artes. Conheço perfeitamente o Mui Alto, e Poderoso Senhor D. Miguel I, que sem Jesuitas era impraticavel a mil vezes procurada, e outras tantas desmentida restauração dos bons costumes; e que por mais planos, o que se traçassem, por mais *brilhantes*, e *risonhas*, theorias, que ha meio seculo a esta parte se houvessem excogitado, nenhum proveito, nenhuma utilidade real se descobria, antes cada vez mais tudo se precipitava, e caminhava de mal para muito peor. Theorias sobre theorias, planos sobre planos aggravarão a doença moral a ponto de fazerem cada vez mais sensivel, e patente a grandeza da ferida, que Portugal recebêra no fatalissimo anno de 1759 ... Assim mostrava hum Deos vingador dos ultrajes feitos á innocencia, e á virtude, punir estes Reinos pelo crime da expulsão dos Jesuitas

Que restava pois? Que se devia fazer para obstar a que a Mocidade Portugueza cahisse toda nos laços do Maçonismo? O que fizerão até os Reis Scismaticos, e Protestantes, e o que fazem agora todos os Soberanos Catholicos, *pois meio seculo de desastres, e calamidades metteo-lhes pelos olhos, que o Instituto da Companhia he summamente necessario para o bem, e tranquillidade de seus Povos...* E o Rei mais amante dos seus Povos, que excede até neste particular aquelle proprio Rei, que tomou por divisa o Pélicano, em acção de rasgar o peito para nutrir os seus filhinhos: e o Rei: mais amante dos seus Povos, digo, havia de consentir, que estes Povos fossem desgraçadas victimas do erro, da seducção, e do infatigavel proselytismo das Sociedades Maçonicas?

E hum Rei plenamente convencido, penetrado das Verdades Catholicas, e nomeadamente das mais terriveis, poderia ver com indiferença o quasi total naufragio da Educação Religiosa em seus Estados? Como se negaria elle a buscar todos os meios conducentes para a desejada reformação dos costumes,

e que outro se lhe poderia oferecer, ou melhor, ou, mais prompto, do que entregar aos Padres da Companhia o Real Collegio das Artes ?

Foi Coimbra, e o foi por muitos annos a Cidadella do Jansenismo. Este acolheu benignamente, como sempre costuma, o seu Irmão gêmeo, quero dizer, o Maçonismo; e ambos entrincheirados nesta, como Fortaleza das Sciencias, promettião guardar para sempre o seu ponto central, donde se repartião para toda a Monarchia, e suas Possessões Ultramarinas os mancebos de esperanças, os homens de bem, as luzes, e as trolhas Maçonicas ... Tinha-se chegado a taes pontos de perversidade, e desenvoltura, que já os recrutamentos para a Ordem dos Pedreiros Livres se tractavão, e fazião a cara descoberta, e até se oferecia dinheiro aos Estudantes pobres, que ainda fieis aos sentimentos religiosos, hesitavão, ou repellião indignados a mais infame, e atraçoada proposta.

Em fim a urgentissima necessidade de Educadores, e Mestres Jesuitas nunca foi tão palpavel neste Reino, como durante o que, sem exaggeração, se pode chamar o *Reinado das trevas*, o qual principiando em 24 de Agosto de 1820, só começou de vacillar, e fraquear a 22 de Fevereiro de 1828

Desde então, e no brevissimo espaço de quatro annos, tem-se feito mais do que nos vinte, ou trinta annos dos Reinados mais gloriosos da nossa Monarchia, pois a malvada, e numerosissima Seita dos Pedreiros Livres he mais forte, do que as Praças de Ceuta, e de Arzilla; e a expugnação do Grande Oriente de Lisboa mais difficil, e arriscada, que a expugnação de Ormuz, e Goa; assim como a defesa, e sustentação dos Direitos da Realeza em Portugal, he mais ardua, e mil vezes mais perigosa, que a conservação da Praça de Diu contra o maior poder dos Soberanos da Asia

Não, não tem as Historias da Monarchia Portugueza hum só Heroe, que possa hombraear com o excelso Principe, que nos rege, e nos felicita; e quando eu tractasse de buscar hum só Portuguez, que me oferecesse alguns longes de tamanha herói cidade, teria de remontar ás l{istorias antigas, e pode ser que hum Viriato, oppondo sómente os esforçados peitos dos seus Beirões a todo o poderio dos Senhores do Mundo, me oferecesse alguns tragos accommodados ao meu paralelo . . .

Não, não tem os Portuguezes hum dia mais fausto, e plausivel, que o 22 de Fevereiro. He dedicado á memoria do Estabelecimento da Cadeira de S. Pedro em Antiochia, onde os Discipulos do Evangelho forão pela primeira vez chamados Christãos, e deve ser igualmente dedicado á memoria de hum successo estupendo, e milagroso, que nos trouxe a incomparavel felicidade de nos podermos chamar Christãos; Nome este, que não tardaria muito a passar como injurioso, e afrontoso..... E ser este dia tambem o proprio, em que os Jesuitas vão tomar posse do seu Collegio das Artes ! ! Que assombrosa coincidencia de successos!! E que turbilhão de agradáveis esperanças deve suscitar-se nos entendimentos, ainda que sejam vulgares, com tanto que sejam Christãos!! Tambem hoje he o dia, em que a geração, que nos ha de succeder, principia a mais gloriosa de todas as Épocas, e como que principia a ser Christã com segurança, e firmeza.... Ah ! No meio da pompa triumphal, com que os Jesuitas forão recebidos em Coimbra, pompa insolita, e a todos os respeitos maravilhosa, que eu desejaria contar, porque a vi, e que eu não posso contar, porque não tenho nem frases, nem imagens adequadas para a descrever; no

meio de toda essa pompa, forão certamente os singelos applausos da mais tenra infancia, ou desses esquadrões de meninos, que sahirão ao encontro dos Padres da Companhia, forão, torno a dizer, os que me com movêrão ainda mais, do que a vista de milhares de semblantes de Pessoas adultas de todos os sexos, e condições, banhados em lagrimas!... Parecia que estes innocentes, como se adivinhassem a extensão dos beneficios, que o Ceo lhes outorgava pela generosa, e bem feitora mão do seu adorado Soberano, querião distinguir-se acima de todas as Classes na festival recepção dos que vinhão para os doutrinar, para os ensinar, e para os fazer verdadeiros Christãos ! Ah! Nesses ramos de Oliveira, e de Louro, com que vinhão encontrar os seus Cathequistas, bem claramente se designava, ou symbolisava a Paz Celeste, de que os Jesuitas são annunciadores, e a victoria, que prestes hão de conseguir sobre os inimigos da Fé, que bramem de raivosos ao chegar-lhes a hora, em que serão desalojados da sua mais bem guarnecida, e artilhada Fortaleza.

Que Mestres para a mil vezes ditosa Mocidade destes Reinos! Vingão-se de tantas injurias recebidas, celebrando em Pombal o incruento Sacrificio pela alma do seu mais encarniçado inimigo!!! Resistem, quanto nelles he, a toda a lembrança de serem recebidos triunfalmente em Coimbra, e só a mais forçosa obediencia a hum dos seus maiores afeiçoados, o Excelentissimo Senhor D. Fr. Joaquim da Nazareth, Bispo Conde, he que os necessita a desistirem de seus humildes, e louvaveis intentos. ... Aqui mesmo porém he para notar como a Providencia dirige todas as cousas, e successos humanos, para a devida manifestação dos seus ineffaveis acertos. Convinha, que os Jesuitas atravessassem desconhecidos, e sem pompa os territorios do Patriarchado, e, do Bispado de Leiria, até chegarem á primeira terra do Bispado de Coimbra, isto he, a Pombal, onde jazem os ossos do principal agente da sua extincção, e que ahi começasse o desaggravo solemne do grande crime, que, a despeito dos melhores interesses da Religião, se havia perpetrado neste Reino, e suas Conquistas!

Já foi hum Bispo de Coimbra o seu maior amigo, e principal defensor contra as envenenadas settas de inveja, e de maledicencia, quando entrarão pela primeira vez no Collegio das Artes; e tal predilecção mostrava por elles o Egregio Padre de Trento D.Fr. João Soares, que, ao ver passar defronte do seu Palacio a grande multidão de Alumnos da Companhia, exclamava — *haec sunt castra Dei* — são estes Padres Jesuitas os Castellos, e Praças fortes do Catholicismo; e por isso tambem agora he hum Bispo de Coimbra, o que mais se distingue em acolhe-los, e favorece-los, e que dá solemnissimas provas daquelle amor aos Jesuitas, que o Historiador P. Franco, chamou hereditario nos Prelados da Igreja Conimbricense; e o caso he, que nunca os Bispos tiveram por Coadjutora huma Ordem Religiosa, que mais direitos, ou razões oferecesse para ser por elles apreciada, e favorecida. Daqui vem que me pareça bem achada a inscripção, que se lia em hum dos arcos triumphaes do Lugar de Condeixa: *Euntes ibant et flebant ; venientes autem, venient cum exultatione*. E com efeito os Padres da Companhia de Jesus tinham deixado Coimbra envolta em lagrimas, e suspiros, como de quem sabia, o que eles erão, e o que perdião; e elles proprios ao verem frustrados tantos bens espirituaes, de que erão assiduos, e zelosos dispensadores, deixavão saudosos est'outra Sião, onde lhe ficavão as suas maiores delicias, quero dizer, esse Collegio das Artes, donde tinham sahido tantos Apostolos, e tantos Martyres, e onde jazião as preciosas cinzas de hum

Sebastião Barradas, de hum Luiz da Cruz, e de hum Cosme de Magalhães, e de tantos Varões sinalados na Republica das Letras... Voltão agora (e com que jubilo!) a esse como Solar das Virtudes, e das Sciencias, porque foi o primeiro Collegio, que tiverão os Jesuitas no Orbe Catholico; e se alguma cousa os pode magoar, ou entristecer, he o acharem nuas aquellas paredes, outr'ora adornadas com os Retratos dos Varões Apostolicos, que os honrarão, e enobrecerão para sempre... Assim mesmo recobrando a quarta, ou quinta parte do seu Collegio, encontrão ainda, posto que já mui amortecidos, alguns Quadros das Acções principaes do nono Avô do Senhor D. Miguel I, o Sancto Borja, e que forão pintados no seculo dezesete pelo Jesuíta José Castiglioni....

Se ainda hoje vivesse algum dos Jesuitas expulsos de Coimbra em 1759, e voltasse agora ao seu antigo domicilio, por certo que se deixaria penetrar dos mesmos sentimentos, de que se possuem os velhos de Israel, quando avistarão o segundo Templo de Jerusalem, tão diferente do primeiro em grandeza, e magnificencia.... mas quem sabe se assim como o segundo Templo, sem embargo da sua pequenez relativamente ao primeiro, se avantajou a este nas excellencias, e na maior de todas as glorias, tambem este fragmento do Collegio das Artes fará ainda maiores serviços ao Catholicismo em Portugal, do que lhe fizerão os seus primeiros habitantes ?

Tudo he possivel a hum Deos, que suscitou o homem da sua direita, D. Miguel I, para destroçar o Maçonismo, e restabelecer os Jesuitas.

Collegio do Espirito Sancto em
Coimbra no dia sinalado de
22 de Fevereiro de 1832.

Fr. Fortunato de S. Boaventura.

LISBOA, NA IMPRESSÃO REGIA. 1832.

ANEXO 6

Decreto mandando fazer vários abonos aos egressos jesuítas¹

Setembro 1777

O marquez, presidente do meu real erario, ordene ao thesoureiro mór d'elle, que pelo cofre dos bens confiscados pa-gue em cada anno, com o vencimento do primeiro de julho proximo passado em diante, aos jesuitas, a saber, Thimoteo de Oliveira 200\$000 réis; a Diogo da Camara, Francisco de Portugal e João de Noronha, 120\$000 réis a cada um d'elles; e aos mais clerigos, que foram da mesma sociedade e existirem n'este reino, 300 réis por dia a cada um d'elles, para que, servindo-lhes de patrimonio, possam exercitar as suas ordens, e obterão seus pagamentos por despacho do mesmo marquez presidente, ficando cessando a respeito dos sobre ditos a tença de 100 réis por dia, com que geralmente tenho mandado contribuir a todos os jesuitas que se acham n'este reino, e saíram da sociedade antes da extincção d'ella, cujos pagamentos se farão emquanto viverem, e eu não mandar o contrario, e com conhecimento de recibos dos subreditos, ou de seus bastantes procuradores, se levarão em conta ao dito thesoureiro mór os pagamentos que n'esta conformidade fizer, sem embargo de qualquer lei em contrario. Palacio de Queluz, 9 de setembro de 1777. = com a rubrica de sua magestade

(1). Por curiosidade histórica, diremos aqui de passagem, que ainda em janeiro de 1818 havia em Roma doze padres jesuitas portuguezes, dos expulsos pelo marquez de Pombal, vencendo a pensão mensal de dez escudos romanos, a qual lhes tinha cessado desde o 1.º de abril de 1808. Alem d'estes, havia mais quatro, que tinham tornado a entrar na religião depois da restauração da Companhia por efeito da bulla de Pio VII, de 7 de Agosto de 1814, bulla que o principe regente de Portugal D. João não quis admitir nos seus estados, mandando-o assim participar á Santa Sé por meio do nosso ministro em Roma, o que igualmente fez constar ao governo francez, também por meio do nosso ministro em Paris¹⁰.

¹⁰ SORIANO, Luiz, *Historia Da Guerra Civil...*, Primeira Epocha, Tomo III, Lisboa: Imprensa Nacional, 1867, p. 10

ANEXO 7

Conde de Linhares, Rodrigo de Sousa Coutinho. Aviso ao conde de Aguiar¹¹

Índice: “Conde de Linhares, Rodrigo de Sousa Coutinho. Aviso ao conde de Aguiar participando que o príncipe regente manda recomendar que examine com a maior severidade a conduta de todos os indivíduos que passam de Portugal para a Bahia, e quais sejam suas opiniões religiosas e políticas. 12 março 1801”

III.mo e Ex.mo S.r

O Principe Regente Nosso Senhor manda recomendar a V^a Ex^a muito particularmente, que examine com a maior severidade a conducta de todos os Individuos que passam deste Reino para essa Capitania, e quaes sejam as suas opinioens Religiozas e Politicas; e logo que V^a Ex^a venha no conhecimento, ou pista desconfiança de que elles são propensos aos falsos princípios, que desolão a França, ou mostrão disposiçoens de desunirem entre si os Vassallos de S. A. R., procederá contra elles remetendo-os immediatamente prezos para esta Capital com os processos de seus crimes. O mesmo deve V. Ex.^a praticar com todas as outras Pessoas intencionadas de tão perniciosos pricipios, tendo nesta matéria o maior cuidado, e vigilância; pois fica responsável na Real Prezença de qualquer omissão, que tenha sobre hum tão importante objecto.

Deos guarde a V. Ex.^a Palacio de Queluz em 12 de Março de 1801

D. Rodrigo de Souza Coutinho

¹¹ Conde de Linhares, Rodrigo de Sousa Coutinho. Aviso ao conde de Aguiar. 12 março 1801 [Consultado 15 abril 2014]. Disponível na internet em: <<http://bndigital.bn.br/djoaovi/politicaeuropeia.html>>

ANEXO 8

*Protesto da coroa portuguesa para com a Restauração da Companhia de Jesus
1815*

Circular do Ministério dos Negócios Estrangeiros do Reino Unido de Portugal,
Brasil e Algarves¹²

1 de abril de 1815

[Circular de 01/04/1815. Índice: “Participando que o Príncipe Regente tomou a invariável resolução de não admitir jamais nos seus Estados a disposição da bula de 7 de agosto de 1814, para a restauração da extinta Companhia de Jesus”]

Circular para os ministros residentes nas cortes de Espanha, França, Inglaterra,
Sicília, Rússia, Berlim, Roma

O Príncipe Regente Meu Senhor tomou a invariável resolução de não admitir jamais nos seus Estados a disposição da bula que o Santíssimo Padre Pio VII promulgou para a restauração da extinta Companhia de Jesus, em data de 7 de agosto do ano próximo passado; por este motivo ordena O Mesmo Senhor que eu comunique a V. ... a cópia do ofício que sobre esta matéria mandou passar ao seu ministro em Roma, a fim de fazer uma explícita exposição a Sua Santidade destas suas intenções; e como julga S. A. R. que é conveniente e decoroso prevenir qualquer deliberação do governo perante o qual V. ... se acha acreditado tendente a interessar-se com esta corte para a admissão da dita bula, determina O Mesmo Senhor que V. ... por meio de uma nota oficial fundada no que acabo de referir, e no que vai exposto no ofício para Roma, expresse às sobreditas suas firmes intenções; e espera que depois desta declaração não provoque este governo sobre este objeto qualquer discussão verbal ou por escrito, que V. S. fica inibido de admitir.

D. G. a V. ...

Palácio do Rio de Janeiro a 1º de abril de 1815.

Marquês de Aguiar.

¹² Circular de 1 de abril de 1815. In Arquivo Histórico do Itamaraty (AHI), *Circular do Ministério dos Negócios Estrangeiros do Reino Unido de Portugal, Brasil e Algarves*.

N. B. – Para Antonio de Saldanha da Gama levou mais, em § separado, o seguinte: “No caso que V. Exa. se ache ainda no congresso quando receber este ofício e que o marquês de Marialva tenha partido para a Rússia, lhe fará V. Exa. comunicação desta Real Ordem para que ele a execute naquela corte”.

Nomes dos Ministros:

José Manoel Pinto, fiz sem n.

D. José Luis de Sousa, n. 14

Francisco José Maria de Brito, n. 11

Conde de Funchal, n. 223

João Pedro Quinn, n. 9

Antonio de Saldanha da Gama, n. #

D. Joaquim Lobo da Silveira, n. #

Officio do Marquez de Aguiar para José Manuel Pinto de Sousa, Ministro em Roma¹³

1 de Abril de 1815

[1815 Abril 1 — Rio de Janeiro—*Officio* do marquês de Aguiar para José Manuel Pinto de Sousa, ministro em Roma, ordenando-lhe que declare àquela corte, que S. A. R. está resolvido a manter o alvará de 3 de setembro de 1759, e que não admitirá negociação alguma sobre o restabelecimento da companhia de Jesus.]

Tendo chegado ao conhecimento de Sua Alteza Real o Príncipe Regente meu Senhor a disposição do Santíssimo Padre Pio VII publicada na sua Bulla de 7 de Agosto do anno passado, que começa pelas palavras, *Sollicitudo omnium*, pela qual julgou Sua Santidade a bem fazer reviver a extincta Companhia de

¹³ Rio de Janeiro, 1 de abril de 1815, carta do Marquês de Aguiar para J. M. Pinto de Sousa. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Supplemento á collecção dos tratados, convenções, contratos e actos públicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias desde 1640*, t. XVIII, Lisboa, 1879, p. 76.

Jesus, derogando pela maneira expressa na citada Bulla, tanto quanto cabia na autoridade da Igreja, a outra Bulla do Santíssimo Padre Clemente XIV, de gloriosa memoria, que começa pelas palavras *Dominiis ac Redemptor Noster*, não podia Sua Alteza Real deixar de admirar-se com esta determinação de Sua Santidade, a respeito da qual de maneira alguma se preveniu esta Corte, sendo aquella que mais vivas queixas e aggravos teve da Companhia de Jesus, contra a qual se procedeu em Portugal pela enérgica maneira, que se nota no Alvará de 3 de Setembro de 1759. E porque Sua Alteza Real se acha todavia na positiva intenção de manter em todo o seu vigor as disposições do referido Alvará, qualquer que seja a resolução que tomem as outras testas coroadas e mesmo aquellas que então se uniram para a extincção da referida Companhia, me ordena o mesmo augusto Senhor que assim o participe a V. S.^a para que nesta conformidade haja de apresentar logo huma nota, em que declare que Sua Alteza Real, firme naqueles princípios, tem ordenado a V. S.^a que não admitta negociação alguma sobre tal objecto, seja verbal ou por escripto, não podendo esta deliberação de Sua Alteza Real, a hás fundada nas mais solidas e convenientes rasões, considerar-se de maneira alguma como a mais pequena diminuição nos constantes sentimentos da sua veneração e amor filial pela sagrada pessoa de Sua Santidade, a quem V. S.^a assim o procurará significar.

Nestes mesmos principios ordenou Sua Alteza Real que se escrevesse aqui ao Núncio Apostólico e se mandou por huma circular aos Ministros de Sua Alteza Real nas Cortes da Europa que fizessem huma semelhante declaração, a fim de evitar qualquer explicação ou abertura indirecta que se tentasse fazer sobre este objecto.

Deus Guarde a V. S.^a Palácio do Rio de Janeiro, em o I.^o de Abril de 1815.

Marquez de Aguiar.

[Officio do Márquez de Aguiar para o Conde de Funchal¹⁴](#)

¹⁴ Rio de Janeiro, 1 de abril de 1815, Officio do Marquez de Aguiar para o Conde do Funchal. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Supplemento á collecção dos tratados, convenções,*

1 de Abril de 1815

[1815 Abril 1 - Rio de Janeiro — Officio do marquez de Aguiar para o conde do Funchal, participando-lhe que S. A. R. resolveu não acceitar nos seus estados a disposição da bulla de 7 de agosto de 1814, e ordenando-lhe que n'uma nota official communique á corte junto de que está acreditado que S. A. não admittirá negociação alguma verbal nem por escripto para esse fim]

III.^{mo} e Ex.^{mo} Sr. - O Príncipe Regente meu Senhor tomou a invariável resolução de não admittir jamais nos seus Estados a disposição da Bulla que o Santíssimo Padre Pio VII promulgou para a restauração da extincta Companhia de Jesus, em data de 7 de Agosto do anno próximo passado: por este motivo ordena o mesmo Senhor que eu communique a V. Ex.^a copia do officio que sobre esta matéria mandou passar ao seu Ministro em Roma, a fim de fazer huma explicita exposição a Sua Santidade destas suas instiucções; e como julga Sua Alteza Real que he conveniente e decoroso prevenir qualquer deliberação do Governo perante o qual V. Ex.^a se acha acreditado, tendente a interessar-se com esta Corte para a admissão da dita Bulla, determina o mesmo Senhor que V. Ex.^a por meio de huma nota official, fundada no que acabo de referir e no que vai exposto no offício para Roma, expresse as sobreditas suas firmes instrucções, e espera que depois desta declaração não provoque esse Governo sobre este objecto qualquer discussão, ou verbal, ou por escripto, que V. Ex.^a fica inhibido de admittir.

Deus Guarde a V. Ex.^a Palácio do Rio de Janeiro, em o 1.^o de Abril de 1815.

Marquez de Aguiar.

Bagni di Lucca, 24 Agosto 1815.

O abaixo assignado, Commendador Pinto de Sousa, Enviado Extraordinário e Ministro Plenipotenciário de Sua Alteza Real o Príncipe Regente de Portugal e Brazil, por ordem recebida do augusto Soberano seu amo, deve expor ao Em.^o Sr. Gardeal Gonsalvi, Secretario d'Estado de Sua Santidade, o que o Príncipe Real deseja que se comunique ao Santo Padre, e é : que Sua Alteza Real experimentou a maior surpresa, vendo que Sua Santidade havia restabelecido a Conipanhia de Jesus, sem o ter prevenido, quando toda a Europa sabe que partiram de Portugal as primeiras e mais enérgicas reclamações contra aquella corporação, e a Santa Sé achou-as tão valiosas, que a supprimiu.

Sua Alteza Real, colierente com os seus principios, está agora determinado absolutamente a manter em todo o vigor o alvará de 3 de setembro de 1759, que aboliu a Companhia em Portugal, e está decidido a isso, a despeito de qualquer determinação que tomem as outras Cortes da Europa, ainda as que n'outro tempo se uniram á sua para pedirem a abolição. Sua Alteza Real não admittirá negociação alguma sobre este objecto, directa ou indirecta, verbal ou por escripto, visto que resolveu firmemente não receber nos seus domínios a sobredita corporação. Julgou Sua Alteza Real que, alem de outras varias rasões fortes, a sua conveniência e o seu decoro exigem esta determinação, que mandou participar a todos os Ministros portuguezes residentes nas diversas Cortes da Europa, a fim de as communicarem aos respectivos Soberanos.

Na mesma occasião em que se acha obrigado a tal declaração, Sua Alteza Real protesta altamente (e ordena ao abaixo assignado que assim o signifique a Sua Santidade) que apesar desta necessária explicação, conservará sempre intacto o filial e respeitoso affecto que tem professado á Sé Apostólica, bem como a mais dedicada veneração á sagrada pessoa do Santo Padre Pio VII.

E isto o que o abaixo assignado deve por obrigação do cargo comrnunicar a Sua Eminência Reverendissima o Senhor Cardeal Secretario d' Estado, a quem renova os sentimentos da mais distincta consideração. — O Commendador Pinto de Sousa.

Banhos de Lucca, 24 de agosto de 1815.

Sua Eminência Reverendissima o Sr. Cardeal Consalvi. Secretario d'Estado de Sua Santidade.

¹⁵ Rio de Janeiro, 24 agosto 1815, Nota de José Manuel Pinto de Sousa para o Cardeal Secretário de Estado. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Supplemento á collecção dos tratados, convenções, contratos e actos públicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias desde 1640*, t. XVIII, Lisboa, 1879, pp. 109-110.

24 de outubro de 1815

[1815 Outubro 24 – Roma - Officio de José Manuel Pinto de Sousa para o marquez de Aguiar, enviando-lhe copia da nota que passou ao cardeal secretario d'estado a respeito do restabelecimento dos jesuítas, etc ...]

Ill.^{mo} e Ex.^{mo} Sr.- Quando o Santo Padre deixou Génova para se restituir a Roma, eu que o havia seguido com grande incommodo da minha saúde, como já indiquei a V. Ex.^a no meu officio n.º 20, fiquei nos banhos de Luca por conselho dos médicos, e experimentei effectivamente grande melhoramento com o uso daquellas aguas. Pedi portanto a Sua Santidade a permissão de excitar dalh os negócios de maior ponderação, havendo deixado o meu Secretario em Roma para aquelles que dependessem de huma prompta execução.

Áquelle sitio me foi dirigido o despacho de V. Ex.^a do 1.º de Abril do corrente anno, o qual só chegou á minha mão no dia 22 de Agosto. Em observância das Reaes ordens, que V. Ex.^a me participava, fiz logo nota, que vai no n.º 1.º, que immediatamente enviei ao Cardeal Secretario de Estado. Julguei dever organisal-a por aquelle modo, segundo as instrucções que V. Ex.^a me communicou, a fim de que fosse huma queixa da falta de cortezia com a Corte, e ao mesmo tempo huma espécie de protestaão contra a restitução do corpo jesuítico : desejarei que possa merecer a Real approvação. A resposta, que se guardou para o momento em que me recolhi a Roma, vai no n.º 2.º

Sua Santidade, quando fui cumprimental-o á sua casa de campo de Castel, Gandolfo, me asseverou que não havia consultado, nem prevenido Corte alguma a este respeito, que se resolvera e determinara áquella innovação pelas muitas supplicas e instancias dos povos. Com effeito eu assim o creio, porque reflectindo-se hum pouco sobre o teor da dita Bulla, se vê claramente que a decisão foi repentina e improvisamente tomada, e que a Bulla da suppressão havendo especificado os motivos que a isso determinaram a Santa Sede, deviam estes ser convencidos de falsidade, o que se não fez, e por consequência subsistem as mesmas imputações contra os ditos Regulares.

O Santo Padre está persuadido que a revolução franceza não teria existido, se não houvesse sido extincta a Companhia; mas este raciocínio he fundado em tantas supposições, que não sei que grau de probabilidade se lhe poderá acordar. O certo he que os princípios immoraes que motivaram a revolução, já se achavam estampados no tempo dos Jesuítas; e se ainda hoje as peças de artilheria e toda a espécie de força armada encontra difficuldades em estancar este contagio, como o poderiam impedir os Jesuítas?

¹⁶ Rio de Janeiro, 24 outubro 1815, Officio de José Manuel Pinto de Sousa para o Marquez de Aguiar. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Supplemento á collecção dos tratados, convenções, contratos e actos públicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias desde 1640*, t. XVIII, Lisboa, 1879, pp. 107-108.

Quanto ao beneficio da educação, que parece ser o principal motivo desta restituição, não pude deixar de observar a Sua Santidade, que os homens grandes em todo o género de artes e sciencias, que floresceram em Portugal até ao ano de 1580, e os assignalados feitos, que tanto elevaram

Nota de José Manuel Finto de Sousa

Nota do Cardeal Consalvi para José Manuel Pinto de Sousa¹⁷

15 de outubro (?)

O Cardeal Secretario d'Estado recebeu a nota que V. Ex.^a lhe dirigiu dos Banhos de Lucca, em data de 24 de agosto, em que lhe significou haver recebido de Sua Alteza Real o Príncipe Regente ordem para fazer saber ao Santo Padre que Sua Alteza Real experimentou a maior surpresa vendo que Sua Santidade havia restabelecido a Companhia de Jesus; accrescentando que Sua Alteza Real está absolutamente determinado a conservar em todo o vigor o alvará de 3 de setembro de 1759, que aboliu a Companhia em Portugal, e que não admittirá negociação alguma sobre este objecto, directa ou indirecta, verbal ou por escripto, tendo resolvido firmemente não receber a sobredita corporação nos seus domínios.

O Cardeal abaixo assignado julgou do seu dever levar tudo isto ao conhecimento de Sua Santidade, que lhe ordenou, por ocasião da volta de V. Ex.^a a esta capital, que lhe respondesse que o coração de Sua Santidade experimentara viva afflicção ao ver o sinistro aspecto debaixo do qual Sua Alteza Real considera este restabelecimento. O nosso Santo Padre não deu este passo senão em virtude das multiplicadas e urgentes representações que se lhe teem feito continuamente para restaurar a Companhia de Jesus, designada não só pelo voto quasi universal dos seus povos, mas pelo de outros Estados, como a mais apta para instruir a mocidade, e subministrar-lhe os alimentos espirituaes, attribuindo á suppressão d'esse instituto a origem de tantos males.

¹⁷ Rio de Janeiro, 24 outubro 1815(?), Nota do Cardeal Consalvi para José Manuel Pinto de Sousa. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - Supplemento á collecção dos tratados, convenções, contratos e actos públicos celebrados entre a Corôa de Portugal e as mais potencias desde 1640, t. XVIII, Lisboa, 1879, pp. 113-114.

Se o Santo Padre, cedendo a tão enérgicas e incessantes representações, restaurou a Companhia, restabelecendo-a nos seus domínios ; e se na Bulia exhorta em geral os Príncipes a aproveitarem-se do instituto restabelecido, especialmente pela vantagem que a educação publica pôde tirar d'elle, absteve-se, comtudo, de empregar qualquer officio particular para tal objecto. No meio da dor que produziram no animo de Sua Santidade as queixas do Principe Real, consolaram-n'o em parte os protestos da filial dedicação que continuará a professar á Santa Sé Apostólica e á sagrada pessoa do Santo Padre, que da sua parte nada deseja mais vivamente que dar a Sua Alteza Real as mais convincentes provas do seu paternal amor.

O Cardeal abaixo assignado, transmittindo a V. Ex.^a esta conferencia, renova-lhe os sentimentos da sua distincta consideração.— E. Card. Consalvi.

ANEXO 9

*Bula do Papa Pio VII, Sollicitudo omnium ecclesiarum humilitati nostrae de 7 de agosto de 1814*¹⁸

PIO, BISPO, SERVO DOS SERVOS DE DEUS AD PERPETUAM REI MEMORIAM

O cuidado de todas as Igrejas, confiado á nossa humildade pela vontade de Deus, apesar da inferioridade de nossos merecimentos e de nossas forças, impõem-nos a obrigação de applicarmos todos os soccorros que estão em nosso poder, e que nos são subministrados pela misericórdia da Divina Providencia, a fim de que, tanto quanto o permitem as numerosas vicissitudes dos tempos e dos logares, possamos acudir opportunamente ás necessidades espirituas do mundo catholico, sem distincção de povos ou de nações.

Desejando satisfazer as obrigações deste nosso officio pastoral, logo quando Francisco Kareu, que então era vivo, e outros padres seculares que moravam havia muitos annos no vasto Império da Rússia, e que tinham sido membros da Companhia de Jesus supprimida por Clemente XIV, de feliz memoria, nosso predecessor, nos supplicaram de lhes permitir o reunirem-se em corpo, a fim de poderem mais facilmente applicar-se, conforme a sua instituição, a instruir a mocidade nos princípios da fé e dos bons costumes, entregar-se á pregação, á confissão e administração de outros sacramentos, julgámos que de muito melhor vontade devíamos annuir aos seus rogos, por isso que o Imperador Paulo I, que então reinava, nos tinha recommendado os sobreditos padres pela sua humaiissima carta de 11 de Agosto de 1800, em a qual expressando-nos a sua particular benevolência para com elles, declarava que lhe seria agradável, se para bem dos catholicos do seu Império nelle fosse estabelecida a Sociedade de Jesus com a nossa autoridade.

¹⁸ Bula do Papa Pio VII, *Sollicitudo omnium ecclesiarum humilitati nostrae* de 7 de agosto de 1814. In BIKER, Júlio Firmino Júdice, *Supplemento à colecção dos tratados, convenções, contratos e actos publicos celebrados entre a coroa e Portugal e as mais potências desde 1640*, vol. XVIII, Lisboa, 1879, pp. 73 – 74

Por cuja causa nós, considerando attentamente as grandes utilidades que proviriam áquellas vastíssimas regiíjes, quasi destituídas de operários evangélicos, e o grande aumento que estes varões ecclesiasticos, cujos bons costumes são recomendados com tantas expressões de louvor, causariam á Religião Catholica pelo seu continuo trabalho e intensa applicação em grangear a salvação das almas, e infatigável pregação da palavra de Deus, julgámos ser de rasão anuir aos desejos de hum Príncipe tão benéfico. E assim, pelas nossas Lettras em forma de Breve de 7 de Março de 1801, concedemos ao sobredito Francisco Kareu, e aos outros seus companheiros que habitavam no Império da Rússia, ou que de outra parte para lá se passassem, a faculdade de se reunirem em hum corpo ou congregação da Sociedade dê Jesus, e a liberdade de se unirem em huma ou mais casas, ao arbítrio do Superior; mas, porém, tão somente dentro dos limites do Império Russiano; e a nosso beneplácito e da Sé Apostólica nomeámos o mesmo Francisco Kareu Preposito Geral, com as faculdades necessárias e oportunas, para relerem e seguirem a Regra de Santo Ignacio de Loyola, approvada e confirmada pelas Constituições Apostolicas de Paulo III, nosso predecessor de gloriosa memoria; para que deste modo os Irmãos associados em hum ajuntamento religioso se podessem empregar livremente em instruir a mocidade na Religião e nas bellas-lettras, em reger os seminários e os collegios, e com a approvação do Ordinário confessar, anunciar a palavra de Deus e administrar os sacramentos; e recebemos a congregação da Sociedade de Jesus debaixo da nossa immediata tutela e dependência da Sé Apostólica, reservando para nós e para os nossos successores prescrever e ordenar aquellas cousas que, nas vistas do Senhor, nos parecerem convenientes para a consolidar e defender, a purgar dos abusos e corrupção que se lhe poder introduzir; e para este effeito expressamente derogámos as Constituições Apostólicas, estatutos, costumes, privilégios e indultos concedidos e confirmados de qualquer modo contrários ás presentes concessões, principalmente as mencionadas Lettras Apostólicas de Clemente XIV, nosso predecessor, que principiam *Domimis ac Redemptor Noster*, somente no que forem contrarias ás ditas nossas Lettras em forma de Breve, que começam *Catholicae*, e concedidas unicamente a favor do Império Russiano.

Não muito depois, as mesmas deliberações que tínhamos determinado adoptar a favor do Império da Rússia, assentámos de estendel-as ao Reino das Duas Sicílias a rogo de nosso caríssimo filho em Christo o Rei Fernando, que nos pediu para que a Companhia de Jesus se restabelecesse nos seus estados e domínios, do mesmo modo que por nós fora restabelecida no sobredito Império Russiano ; porque lhe parecia de summa importância, naquelles tempos desgraçados, que a mocidade fosse educada na piedade christã e no temor de Deus, que he o principio da sabedoria, nas sciencias e letras, principalmente nos collegios e escolas publicas dos Clérigos regulares da Companhia de Jesus. Desejando nós, pelo dever do nosso officio pastoral, corresponder aos pios desejos de tão illustre Príncipe, que só tem em vista a maior gloria de Deus e a salvação das almas, estendemos ao Reino das Duas Sicílias as nossas Lettras a favor do Império da Rússia por meio de outras Lettras novas também em forma de Breve, e que começam *Per alias*, expedidas em 30 de Julho do anno do Senhor de 1804.

Chegam-nos todos os dias petições dos veneráveis irmãos Arcebispos e Bispos, e de todas as ordens e classes de pessoas insignes, urgindo e instando-nos pela restituição da Companhia de Jesus, quasi de *commun accord* de todo o mundo christão; principalmente depois que se tem espalhado a fama dos grandes fructos que esta Sociedade tem produzido nas mencionadas regiões, e cuja abundância he tal que se presume haverá de ornar e dilatar muito a vinha do Senhor.

A mesma dispersão das pedras do sanctuario por causa das recentes calamidades e mudanças, que mais dá vontade de chorar, que de trazer á memoria, a arruinada disciplina das Ordens Regulares (esplendor e esteio da Religião e Igreja Catholica) e cuja reparação he agora o objecto de nossas cogitações e cuidados, estão pedindo que prestemos o nosso assenso a tão justos e universaes desejos. Julgar-nos-hiamos, pois, réus de gravíssimo crime aos olhos de Deus, se em tão grandes necessidades da republica, deixássemos de empregar aquelles auxílios saudáveis, que Deus nos subministra por singular providencia, e se, collocados na barca de Pedro, agitada e combatida por continuas borrascas, recusássemos os remeiros que se nos offerecem,

experientes e fortes, para romper as ondas do mar, que a todos os instantes nos estão ameaçando naufrágio e destruição.

Persuadidos por tão importantes razões, e por tão graves causas, resolvemos finalmente fazer hoje, o que muito desejávamos fazer logo no principio do nosso Pontificado.

Depois de termos implorado o auxilio Divino com fervorosas preces, e ouvido os conselhos de muitos dos nossos veneráveis irmãos Cardeaes da Santa Igreja Romana, decretámos, de sciencia certa, e em virtude da plenitude do poder Apostólico ordenar e estabelecer, como de facto, por esta nossa Constituição, que valerá para sempre, estabelecemos e ordenámos, que todas as concessões e faculdades por nós dadas unicamente ao Império Russiano e ao Reino das Duas Sicilias, se entendam agora estendidas e por estendidas sejam tidas, como de facto as estendemos, a todo o nosso Estado ecclesiastico e a todos os outros estados e domínios.

Pelo que concedemos e permittimos ao nosso muito amado filho Presbytero Thaddeo Borzozowski, actualmente Preposito Geral da Companhia de Jesus, e aos mais que por elle forem legitimamente deputados, todas as faculdades necessarias e convenientes a beneplácito nosso e da Sé Apostólica, para que todos aquelles que nos sobreditos estados e dominios procurarem ser admittidos e associados á Ordem Regular da Companhia de Jesus, possam ser livre e licitamente admittidos e associados; e os quaes sendo congregados em huma ou mais casas, em hum ou mais collegios, em huma ou mais províncias, debaixo da obediência do Preposito Geral *ad interim*, e distribuídos, pelo modo que poder ser, vivam segundo as prescripções da Regra de Santo Ignacio de Loyola, confirmada pelas Constituições Apostólicas de Paulo III. Concedemos-lhes também, e declarámos, que poderão livre e licitamente applicar-se a educar a mocidade nos princípios da Religião Catholica e bons costumes, reger os seminários e collegios, e, com a permissão e approvação do Ordinário das terras onde acontecer acharem-se, ouvir as confissões, pregar a palavra de Deus e administrar os sacramentos. Recebemos já portanto debaixo da nossa immediata obediência, tutela e protecção, e da Sé Apostolica, todos os collegio casas, províncias e sócios assim juntos, e os que para o futuro se houverem de ajuntar e aggregar; reservando para nós e para os Pontífices Romanos nossos

successores constituir e prescrever quanto nos parecer conveniente ordenar e prescrever para consolidar e fortificar mais e mais a mesma Sociedade, e para a purgar dos abusos que poderem introduzir-se (o que Deus não permita).

Exhortâmos, porém, e admoestamos quanto podemos em virtude do Senhor, todos e cada hum dos Superiores, Prepositos, Reitores, sócios, e quaesquer alumnos desta restaurada Companhia, para que em todo o logar e tempo se mostrem discípulos e imitadores de seu tão grande Pae e Instituidor, observem exactamente a Regra por elle formada e prescripta, e se esforcem por executar com summa diligencia as admoestações e conselhos que elle deixou aos seus filhos.

Recommendâmos finalmente aos nossos amados filhos em Christo ifiustres e nobres varões. Príncipes e Senhores temporaes, e também aos veneráveis irmãos Arcebispos e Bispos, e quaesquer outros constituídos em dignidade, a mencionada Companhia de Jesus, e cada hum dos seus sócios, e lhes rogamos nao somente que não permittam nem sofram que alguém os inquiete, mas que os tratem com benignidade e caridade, como fica bem.

E decretâmos que as presentes Lettras, e tudo quanto nellas se contém, existam para sempre validas, firmes e efficazes, obtendo sempre o seu inteiro e cabal effeito, e que se observem inviolavelmente por todos a quem pertencer; e assim e não de outra maneira se deverá julgar e decidir por todos os Juízos e outras quaesquer autoridades, declarando nullo e de nenhum effeito tudo quanto se fizer contra as presentes disposições, seja por sciencia ou por ignorância, e isto não obstante as Constituições e Ordenações Apostólicas, e especialmente as Lettras em forma de Breve de Clemente XIV, de feliz memoria, que começam *Dominus ac Redemptor Noster*, expedidas debaixo do Anel do Pescador em 21 de Julho do anno do Senhor de 1 773, as quaes intentâmos derogar, e expressamente derogâmos em tudo aquillo em que são contrarias á presente Constituição.

Queremos mais, que as copias das presentes Lettras, ou sejam impressas ou manuscriptas, tenham o mesmo valor e credito, huma vez que sejam assignadas por qualquer Notário publico, e munidas do sêllo de alguma pessoa constituída em dignidade ecclesiastica.

A nenhuma pessoa, pois, será permittido oppôr-se ou com audaz temeridade infringir esta nossa pagina de Ordenação, Estatuto, Extensão, Concessão, Indulto, Declaração, Faculdade, Recepção, Reservação, Admoestação, Exhortação, Decreto e Derrogação; e se alguém attentar isto, saiba que incorrerá na indignação do Omnipotente Deus e dos Bemaventurados Apóstolos Pedro e Paulo.

Dada em Roma em Santa Maria Maior, no anno da incarnação do Senhor de 1814 em 7 dos Idus de Agosto, e anno 15.^o do nosso Pontificado.

A. Gard. Prodatario.

R. Card. Braschi Honesti.

ANEXO 10

*Dépêche adressée au ministre de Portugal à la cour de Rome*¹⁹

Rome, 12 mars,

S.A.R. le prince Régent mon maître, ayant pris connoissance de la disposition du T.S.P. Pie VII, publiée dans sa bulle sollicitudo omnium, datée du août de l'année dernière, par laquelle S.S. a jugé à propos de faire revivre la Compagnie de Jésus, qui étoit éteinte, dérogeant ainsi, autant que cela tenoit à l'autorité de l'Eglise, à l'autre bulle Dominus ac Redemptor noster du T.S.P. Clément XIV, de glorieuse mémoire. S.A. a été surprise de cette détermination de S.S., cette cour n'en ayant été prévenue d'aucune manière, quoiqu'elle eût beaucoup plus à se plaindre des offenses de la Compagnie de Jésus contre laquelle ou a procédé en Portugal de la manière la plus énergique, par l'ordonnance *Alvara*, du 3 septembre 1759.

Les intentions positives de S.A.R. étant de maintenir dans toute leur rigueur les dispositins de la susdite ordonnance, quelle que soit d'ailleurs la détermination prise par les autres têtes couronnées, même par celles qui se sont accordées pour l'extinction de la dite compagnie, le même auguste seigneur m'ordonne d'en faire part à votre seigneurie, afin qu'en s'y conformant, elle présente de suite une note qui déclare les principes invariables que S.A.R. se propose de maintenir, et d'après lesquels il est enjoint à votre seigneurie de n'admettre aucune négociation, soit verbale, soit écrite, à ce sujet. Cette détermination de S.A.R. se trouvant fondée sur les raisons les plus solides et les plus convenables, ne peut jamais être considérée comme affectant d'aucune manière les sentiments invariables de sa vénération et de son amour [...] ce que votre seigneurie est chargée de lui exprimer.

S.A.R. m'a ordonné d'écrire, d'après ces mêmes principes, au nonce apostolique, et par une circulaire adressé à ses ministres résidant dans les cours de l'Europe, il leur est ordonné de faire une pareille déclaration, afin de prévenir toute explication, toute ouverture indirecte qu'on tenterait de faire sur ce sujet.

Palais de Rio de Janeiro, le 1^{er} avril 1815.

¹⁹ *Journal des Débats*, 27 de março de 1816, p. 1.

Signé marquis D'Aguiar. A.M. José Manuel Pinto,
Ministre plénipotentiaire près la cour de Rome.

ANEXO 11

O Chronista, 1827²⁰

semanário de política, literatura, ciências e artes

Artigo anti jesuíta, caracterizando-os como figuras emblemáticas da perversão e da hipocrisia, do fanatismo e do imobilismo.

(março, abril e maio) /1827

PORTUGAL E OS JESUITAS

A proporção que se adianta e desinvolve a razão do homem, e que são incontestáveis os progressos do espirito humano; os inimigos jurados do senso commum e da razão dobram de esforços e caminham por suas sendas tortuosas para sahir á estrada á civilisação, estorvar-lhe os progressos, fazê-la recuar, e apossarem-se outra vez do mundo que ella lhes tem quasi roubado.

A que muito bem chamou o conde de Montholossier vasta conspiração contra a religião, contra o rei e contra a sociedade, apesar de conhecida, denunciada, combatida por toda a parte onde a liberdade tem ainda um respiro, não cessa, não descança, não se desanima com nenhum revez, não pára diante de nenhum obstaculo.

Quem ignora o que ella tem feito em França, quem não sabe o que por ella tem padecido a Inglaterra? quem não recorda o que lhe sofreu a Allemanha e seu grande imperador José?

Não fallemos de outros paizes, todos em diversas epochas e graus avexados e devastados por ella. Limitemos nossas reflexões a este desgraçado

²⁰ *O Chronista, semanário de política, literatura, ciências e artes*, vol. I, nº VI (março, abril e maio) 1827, pp. 121-125.

Portugal, victima escolhida, altar privilegiado, onde ha tantos annos se acendeu a fogueira do sacrificio, e se conservam no tormento barbaro e horroroso de um fogo lento a mais de tres milhões de homens condemnados a sofrer sem dar um gemido e a beber a tragos a morte , sem podêr nem abreviar o momento da anniquilação, porque está nos livros da junta que Portugal deve espirar em longo e vagaroso supplicio para exemplo de todos os povos que ousarem ser rebeldes ás suas leis de sangue e de abominação.

E Portugal desde que é Portugal, desde que pela victoria appareceu coroado e independente no meio das nações, constantemente resistiu a essas leis odiosas, luctou contra o theocracismo e foi rebelde a seus decretos.

A primeira raça de nossos reis, d'aquelles grandes capitães e não menores politicos que fizeram querida dos Portuguezes a monarchia, e arreigaram entre nós o principio (não destruido ainda por tantas opposições) de que a realza era o seguro paladio de nossa liberdade e independencia; essa primeira raça commeçou logo desde Afonso Henriques a manter e fomentar o espirito de resistencia contra os principios theocraticos que então subjugavam o mundo, que muito tempo depois o dominaram , e ainda hoje o perseguem e querem submeter a seu imperio.

E verdade que em diversas epochas da monarchia foi por vezes necessario transigir com as ideias ou com as circumstancias do tempo; mas o systema da independencia do podêr civil, da justa liberdade dos povos e do horror ao theocracismo constantemente se manteve no gabinete de nossos reis, como o fogo sagrado de Vesta de cuja prepétua duração dependiam os fados do povo romano.

E quem dirá todavia que não eram religiosos aquelles principes illustres, que a toda a parte levaram o estandarte do evangelho, e plantaram a cruz de Christo nos angulos mais remotos da terra?

Mas a seita formidavel que ja então existia bem como existe hoje, embora conhecida por outras denominações, e que sempre olhou para Portugal com olhos de vingança, não descançou em quanto o não empolgou todo nas garras e o entregou lacerado ao ludibrio de seus inimigos, para escarmento, como ja disse, dos povos da terra.

Para conseguir pôr esta victoria era necessario illudir os veladores d'aquelle Sancto fogo, fazê-lo apagar, ou amostecer ao menos.

Grande arte, grande habilidade era necessaria nos ministros e executores de projecto tão difficil.

Appareceram-lhe quaes os desejavam. Os Jesuitas se incumbiram da execução da sentença de esterminio lavrada contra Portugal. Esta foi sua primeira façanha politica: foi o nosso paiz o theatro de sua primeira glória, e que estabeleceu a reputação de suas armas invenciveis.

Ainda estavam quentes na memoria e saudade dos povos as cinzas de dom João 2º, ainda fazia palpitar os peitos Portuguezes a recente lembrança d'aquelles filhos de dom João 1º, familia mais illustre e generosa de principes que ainda se viu em tempo nenhum, em nenhum povo , á roda do throno. Os nomes do infante dom Henrique e sabio, de dom Fernando o sancto, martyre da patria, o o Régulo da historia portugueza, de dom Pedro o protector dos povos e de suas liberdades, o maior homem d'Estado do seu tempo que pereceu victima da sua patria e de seus generosos principios, de dom João que sacrificou diante da honra e glória nacional todos os affectos de coração e todos os preconceitos do nascimento, são nomes que não precisam de mais epitheto para serem conhecidos e comprovar o que disse.

Dom Manoel herdeiro de tanta glória de tantas virtudes e venturoso legatario do producto de tantos trabalhos, forçosamente continuou no systema que lhe havia preparada a glória e fortuna de seu reinado.

Estava el-Rei D. Manuel mui seguro e possuido da bondade d'este systema de seus predecessores; e com esse não era possível vingar o plano da destruição de Portugal.

Mas veio seu filho, cujas boas intenções e desejo da felicidade pública não podem ser duvidosas, porém mais timorato e menos homem d'Estado cedeu mais facilmente, e se deixou iludir dos embustes jesuiticos.

A inquisição estabelecida em Portugal por um ardi! vergonhoso, foi o primeiro golpe decisivo dado na independencia da coroa e da nação.

Desde este momento o theocracismo contou com a victoria, e a começou a cantar. Não faltou quem conhecesse este êrro funesto, e calculasse as fataes consequências d'elle. Em muitos escriptores d'aquelle tempo nos ficaram ainda monumentos da indignação dos homens de luzes, verdadeiramente religiosos, e amigos da patria e do rei: basta ler as cartas de Sá de Miranda para se conhecer a verdade d'êsta asserção.

Mas pela morte d'este pio e mal aconselhado rei vieram a empeiorar ainda as circumstancias de Portugal. A regencia succumbiu completamente ao jugo monastico e á dominação jesuítica.

El-rei dom Sebastião educado em principios diversos dos de seus immortaes antepassados, em fim vítima das machinações dos jurados inimigos de Portugal foi sepultar nas areias d'Africa a sua coroa e a sua nação.

Não podia ser mais completo o triumpho do theocracismo e de seus ministros e exército, os jesuitas.

No breve e triste reinado do cardeal-rei pouco mais tiveram elles que fazer do que profundar a cova ja aberta para a sepultura de Portugal, ou antes carregar a terra e a pedra do monumento sôbre seu cadaver ja sepulto.

Sessenta annos jazeu no monumento a desgraçada patria: e se não fôra a incuria e impolitica do III Filippe (IV de Castella) porêm sôbre tudo o arrojado denodo da principal nobreza ajudada da prompta cooperação de todo o povo portuguez; ainda hoje seriamos talvez verdadeiros *ilotas* de Castella, nem teria o marquez de Chaves e seus conjurados necessidade de tanta lida e trabalho para nos entregar á dominação estrangeira.

Vexou-se, mas não desanimou o partido theocratico. Sua guerra surda continuou e redobrou de intenção.

Dom João IV foi assacinado; mas a Providencia salvou Portugal d'esse novo golpe, e falsou o tiro do miserável instrumento do parricidio.

Entrâmos em epocha mais recente: não quero individuar factos nem recordar desgraças, cuja lembrança póde ainda ferir a sensibilidade de alguém que por ventura sem crime dos seus, e de certo sem nenhum proprio, padeça ainda das consequencias d'essa desgraça.

O sangue d'el-rei dom José correu sôbre o altar do jesuitismo ofendido; e se escapou, quasi por milagre, com a vida foi-lhe necessario para a conservar, não somente expulsar a traidora sociedade de todos os seus dominios, mas decepar as cabeças todas da hydra espalhadas pela Europa, e ir em fim a Roma feri-la no coração e fazer-lhe dar o último suspiro.

Permittiu assim a Providencia que o theatro das primeiras glorias da sociedade fosse tambem seu afrontoso patibulo.

Qual seja agora o rancor e afinco do jesuitismo resuscitado contra este Portugal que tão crua vingança tomou de suas ofensas, — facil conhecerão os menos perspicazes.

Tolhem-me poderosos motivos entrar mais profundamente neste abysmo. Algum dia virá em que a plena fruição dos direitos outorgados pela Carta deixe correr livre a Penna do escriptor, nem para ele haja mais receios que o temor salutar das leis, e a justa — embora severa, imparcialidade dos magistrados.

Sessão de 1 de março de 1821

Debatia-se se os religiosos não deveriam tratar apenas da parte espiritual e de haver uma separação relativamente ao temporal.

O deputado Manuel Borges Carneiro (1774-1833)

O Senhor Borges Carneiro: = O Illustre Preopinante parece que se separa da cousa essencialmente: ha causas privilegiadas, e pessoas privilegiadas: fallando das causas Ecclesiasticas, se hum Sacerdote administrar mal hum Sacramento, etc. por força ha de competir ao seu Ordinario o Juizo de tal causa; porem isto nada tem que ver com o privilegio da pessoa. He muito para admirar que no seculo 19 se queria ainda com as Concordatas estabelecer o privilegio de foro. Todos sabem o que erão essas Concordatas Sabe-se qual tem sido o despotismo Papal, e dos seus Satellites. Sabe-se que os Jesuitas ligados por quarto voto á Santa Sé, trabalhavão por estabelecer seu governo temporal. Sabe-se que o Rey D. Sebastião foi aquelle que sancionou a Concordata que destruia todos os privilegios da Coroa. Sabe-se que não fez senão assignar o que quizerão os Padres da Companhia. Os Reys vião-se obrigados a fazer tudo isto, porque se lhes punhão Interdictos nos Sacramentos que se fazião muito respeitaveis pelas poucas luzes do tempo, e dos Povos. Disse hum Illustre Preopinante, que o estabelecer este foro foi para dar consideração á classe Religiosa. Eu perguntarei se hum Clerigo quando trata de huma herança, ou de hum crime civil lhe fica mal responder perante hum Juiz Civil? Outra rasão das que se expõe he, que he preciso que os Ecclesiasticos se achem livres destas cousas para poderem destinar-se inteiramente á contemplação das cousas

²¹ *Diario das Cortes Geraes e Extraordinarias da Nação Portuguesa*. Sessão de 1 de março de 1821 [Consultado 15 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://debates.parlamento.pt/catalogo/mc/c1821/01/01/01/025/1821-03-01/191?q=jesuitas&pOffset=10&pPeriodo=mc&pPublicacao=c1821>

divinas. Agora perguntarei eu: onde ha esses Juizos Ecclesiasticos que não tenham essas longas demoras? Que hão de saber pessoas que estão na Nunciatura, e nem se quer estão informados da nossa Legislação tão complicada? E quem está mais carregado de ne gocios espirituaes do que são os Bispos, e Arcebispos, dos quaes diz o Concilio Tridentino, que sua carga he formidavel ainda mesmo para os hombros dos Anjos? e os Monges, de quem diz S. Jeronymo, que devião sempre orar, e contemplar? E o Bispo, e o Monge póde attender a hum Juizo Secular, e não poderá o Ecclesiastico? Eu não vejo por tanto que a respeito dos Ecclesiasticos se deva fazer excepção nenhuma. Em quanto aos Militares, não fallo daquellas cousas que pertencem indubitavelmente aos Conselhos de Guerra; fallarei daquellas que são puramente pessoas, já seja em tempo de paz, ou seja em tempo de guerra. Sendo em tempo de paz, não vejo inconveniente para que conheça hum Tribunal Commum: agora em tempo de guerra as causas civis são suspensas; e em quanto ás causas crimes, dão-se regularmente faculdades ao Commandante do Exercito para que conheça de todos os crimes, menos alguns para que talvez estabelecem Commissões Militares. Por consequencia não acho rasão para a conservação do foro pessoal, nem para os Clerigos, nem para os Militares. Se, em rasão de os não distrahir das suas occupações se tivesse de conceder privilegios pessoas, eu os concederia melhor aos Lavradores, Pescadores, Artistas, etc., porque trabalham, e a sua distracção póde ser mais prejudicial.

Sessão de 6 de agosto de 1821

Sobre a tolerância para com outras religiões em Portugal.

O deputado Francisco Soares Franco (1771-1844)

O senhor Soares Franco: - Levanto-me com muito gosto para sustentar a doutrina deste artigo. Quanto a primeira parte não falarei; quanto á segunda divide-se em duas partes: pelo que pertence aos estrangeiros, e pelo que pertence aos nacionaes; não póde entrar em questão que a intolerancia he um ataque que se faz á opinião dos homens: em tempos antigos a intolerancia foi causa de todos os males, o seu resultado he firmar a opinião contraria. O martirio foi uma das causas da intolerancia; as perseguições da Rainha Maria forão a causa que firmou o protestantismo em Inglaterra. A intolerancia nunca fez mais do que aferrar o homem a defender a sua opinião á custa do seu sangue; e firmala mais; mas eu não pretendo defender a tolerancia em quanto aos nacionaes, mas sim em quanto aos estrangeiros. Acabão de dizer os Preopinantes diferentes cousas, diz-se que já se achavão estabelecidos os Mouros e os Judeos, e que era preciso conservalos sem os privar da sua Religião; isto he verdade, mas D. João II admittio os Judeos de Castella com grandissimas vantagens,, nem se seguio, nem se seguiria grande perigo por se admittirem com a sua Religião, porque ninguem de certo quereria ser Mouro, ou Judeo: o caso he que os Judeos indo para Amesterdão, Liorne e Bordeaux levarão para ahi as suas riquezas. Que fizerão os Judeos que cultivam as cidades em Portugal? Forão para Valencia e Costas do Mediterraneo, quando se virão perseguidos pela nossa intolerancia: esta sem duvida foi a causa da

²² Diario das Cortes Geraes e Extraordinarias da Nação Portuguesa. Sessão de 6 de agosto de 1821 [Consultado 15 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://debates.parlamento.pt/catalogo/mc/c1821/01/01/01/145/1821-08-06/1804?q=jesuitas&pOffset=10&pPeriodo=mc&pPublicacao=c1821>

nossa desgraça, a Inquisição, e os Jesuitas forão os dois archotes que queimarão a nossa prosperidade, não falo nos Inglezes; he o paiz que parece estar mais pegado á tolerancia. Nós nos tempos antigos fomos tolerantes, sejamo-lo agora tambem; daqui não se segue perigo nenhum ao Estado; seguem-se grandes conveniencias; possão pois vir os estrangeiros habitar o nosso paiz, e trazerem-nos os seus inventos, e as suas riquezas. A Inquisição está acabada; venhão pois elles, conheção por um artigo constitucional que elles podem vir estabelecer-se e viver tranquillós: no entanto eu não quero que esta tolerancia passe para os nacionaes. Pergunto eu: nós devemos ser mais zelosos que o Pontifice em Roma, onde estão sociedades estabelecidas com differentes Religiões. Isto he levar as idéas a um ponto excessivo, e extraordinario! Apoio pois, o artigo como está, e tiraria a palavra particular, dizendo = o exercicio de seus respectivos cultos. = O tratado de 1810, diz = com tanto que não facão prosélitos, e se ofenda a tranquillidade do Estado = ella está consignada nos tratados; por consequencia, não he preciso por ora, que se estabeleça; e quando for preciso não tira que ella seja, posta numa lei constitucional; torno a repetir, que não sou do voto que se permitta a tolerancia, ou o mudar de Religião; porque em acaba de jurar-se a Religião Catholica que he a verdadeira, e tambem porque em certo modo se atacaria a ordem, publica, e mesmo os Portuguezes são muito amantes desta Religião, etc.

Sessão de 21 de março de 1827

Defesa de uma imprensa livre, necessária no combate aos absolutistas e aos próprios jesuítas.

O deputado Manuel Borges Carneiro (1774-1833)

O Sr. Borges Carneiro: - Por muito que magoado ao vê renascer o Papel Sellado com as suas Fabricas os seus Empregados, que outr'ora absovêrão todo o rendimento, com os seus contrabandos, as suas falsificações, os seus embaraços aos negocios publicos, eu me tenho calado: agora porém ao vê a extensão que se lhe quer dar neste § 12 he impossivel conter a palavra. Quem esperaria de uma Commissão tão conspicua por seu saber, e por seus excellentes trabalhos, propôr 10 por cada folha dos Periodicos, quero dizer, aniquillar este principio conservador das liberdade publicas? Quem sustenta, Senhores, as Instituições Liberaes contra a prepotencia do absolutismo, contra a sedução das honras, e riquezas que elle promete e com que se mantêm, senão a Imprensa? Se esta não fosse, estaria hoje o Governo Representativo adoptado em quasi toda a Europa? Um pouco de trapo e de tinta junto com a justiça da Causa, eis aqui a unica arma de nós os fracos Constitucionaes para combater o poder colossal do absolutismo, ou despotismo, palavras estas, cuja differença ainda não penetrei, e que no meu pensar só consiste em estar o uso daquelle poder depositado nas mãos de um Rei bom, ou de um Rei máo. Se a Instrucção Publica, que em grande parte se transmite pelos Periodos, estivesse sufficientemente difundida em Portugal, veriamos nos implicar-se tanta gente em uma rebellião brutal, e luctarem tantos do povo contra os seus proprios

²³ Diário da Câmara dos Senhores Deputados da Nação Portuguesa. Sessão de 21 de março de 1827 [Consultado 15 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://debates.parlamento.pt/catalogo/mc/cd/01/01/01/058/1827-03-21/652?q=jesuitas&pOffset=220&pPeriodo=mc&pPublicacao=cd>

interesses? Veríamos a embustice, a hypocrisia, e as mais pérfidas mentiras conseguirem o insinuar-se nos animos do povo ignorante como Religião, fazer-lhe crer que esses embusteiros he que são os defensores do Throno e do Altar, e que nós, e o nosso Rei Magnanimo conspirâmos contra um e outro?

Deixemos pois aos Governos arbitrarios o cuidada de sopear as Imprensas, e os Periodicos: deixemos a um partido da França dominado pelo Jesuitismo o Congreganismo o projectar Leis de Liberdade de Imprensa, que destruão os Periodicos. Entre nós está ainda mui fresco o horrendo parricidio, e os horrendos males, que nos trouxerão os Jesuitas. Como ha de o Periodico dos Pobres, que tantas verdades tem manifestado quasi gratuitamente ao povo, supportar mais um vintem, ou pagar 30 reis, quem talvez lhe custa pagar 10 reis? Como ha de o Portuguez, que advoga imparcialmente a Causa Nacional, poder vender folhas avulsas com um augmento de 32 por 100, ou conservar aos assignantes o seu preço razoavel? E como se desembaraçarão os Redactores de Periodicos dos impedimento, que a cada passo terão para se fornecerm do Papel Sellado, supposta ás nossas más Administrações? Longe de os, sejamos-lhes antes gratos pelas luzes, que já tem derramado. Os Periodicos não devem ser collectados; e muito menos com Imposto tão forte, que nem o pagão na França, onde as Instituições estão já creadas, a vontade de ler arraigada, os consumidores muitos, o papel barato, e as Imprensai innumeraveis. O Artigo deve ser rejeitado.

ANEXO 15

*Uma carta inédita de Dona Carlota Joaquina*²⁴

A 15 de fevereiro de 1823, dias antes da primeira tentativa armada contra o regime constitucional, D. Carlota Joaquina escreve uma carta do Ramalhão, onde se encontrava reclusa após ter recusado em jurar a *Constituição*, a João Gonçalves Marques agradecendo-lhe o auxílio financeiro.

“João Gonçalves Marques. Por Manuel Rodrigues Bandeira, Thesoureiro Geral da Minha Caza, Me fôe presente o vosso generozo oferecimento de seiscentos mil reis por mêz, que de acordo com o vosso amigo João Antonio d’Almeida Me fazeis para suprimimento das Minhas despesas, em atenção ás urgentes circumstancias em que Me acho para poder subsistir: Eu acceitto o vósso donativo, e não só vô-lo agradeço como athé pássso a Ordenár ao ditto Meu Thesoureiro, que vá pessoalmente faze-lo em Meu Nome, segurando-vos da Minha parte o mais restricto sigilo sobre ésta matteria, do que podeis ficar seguro.

Deos vos guarde Ramalhão, em 15 de Fevereiro de 1823

Raynha

²⁴ MARQUES, Teresa Martins – “Uma carta inédita de Dona Carlota Joaquina”. In *Navegações*, v. 2, nº 1, (jan./jun.) 2009, p. 1.

6 de maio de 1826

[Circular de 06/05/1826. Índice: “Participando que S. M. O Imperador abdicou à Coroa de Portugal em Sua Augusta Filha a Senhora D. Maria da Glória.”]

Circular

Para o barão de Itabaiana em [sic] n. 152

Cumprindo a S. M. O Imperador tomar uma resolução no grave e importante assunto da sucessão à Coroa Portuguesa, que acaba de lhe ser devolvida pelo falecimento de S. M. Fidelíssima El Rei de Portugal e Algarves, Seu Augusto Pai, depois da mais séria e madura consideração, em que S. M. I., prescindindo de toda atenção pessoal, ponderou tão somente o que conviria à felicidade dos povos que a Providência Divina dignara transferir à Sua suprema direção, entendeu que convinha abdicar à Coroa daqueles Reinos, salvas as modificações e concessões absolutamente indispensáveis ao efeito de um ato de tamanha responsabilidade.

Talvez pareça extraordinária a resolução de S. M. I., mormente refletindo-se que se ela fosse diametralmente oposta, não podia deixar de ser seguida e respeitada, como é afiançado não só pela conhecida fidelidade portuguesa, como pela devida e ilimitada confiança que os briosos brasileiros têm posto no Fundador do Império do Brasil e Defensor Perpétuo de sua independência, que não podia ser comprometida. Mas S. M. I., fazendo justiça aos sentimentos de seus súditos de ambas as nações, não reconheceu menos, que a Suprema Dignidade não deve ser para os Soberanos senão um meio de promoverem a felicidade pública, fundando nela o amor e obediência dos povos. E, nesta inteligência, não podia S. M. I. considerar sem profunda mágoa que a reunião da Coroa em uma só pessoa, de dois Estados tão apartados entre si, deverá

²⁵ *Circular* de 6 de maio de 1826. In Arquivo Histórico do Itamaraty (AHI), *Circular do Ministério dos Negócios Estrangeiros*, Circular de 06/05/1826.

necessariamente opor-se, ou demorar o desempenho das suas vistas paternas, que se fitam em continuar o Paternal Reinado de Seu Augusto Pai, e deverá por isso redundar em futuro descontentamento e prejuízo daqueles dois Estados, onde O Mesmo Augusto Senhor não podia residir pessoalmente, em virtude da Constituição deste Império; ficando assim os portugueses na impossibilidade de terem em seu seio o Soberano para mais prontamente acudir às suas necessidades. Esta consideração foi de per si tão importante, que bastou a mover o Augusto Ânimo de S. M. I. que, quando se trata da ventura de seus súditos, não há sacrifício que Lhe seja custoso, nem interesses que Lhe não sejam subordinados; e a abdicação, que é disto uma conseqüência, irá demonstrar aos nacionais e estrangeiros a pureza das intenções de S. M. I.

Como, porém, este ato não fica completo sem que O Mesmo Augusto Senhor simultaneamente haja de fixar e estabelecer os futuros destinos de Portugal, fazendo quanto em si cabe para que eles sejam tão prósperos como deseja, há por bem outorgar à nação portuguesa uma Carta Constitucional, conforme aos sãos e luminosos princípios dos principais governos da Europa e acomodada aos antigos e louváveis usos da Monarquia Portuguesa. E cumprindo outrossim que a abdicação espontânea de S. M. I. recaia em pessoa designada, e por maneira tal que o Imperador deixa ilesos os imprescritíveis direitos de S. I. Casa, em justa conformidade com os princípios fundamentais da sucessão, e ao mesmo tempo possa O Mesmo Augusto Senhor ver garantidas as suas disposições a bem dos povos, resolveu transferir e abdicar seus direitos em sua, sobre todas, muito Amada e Prezada Filha a Sereníssima Senhora Princesa D. Maria da Glória, para casar com seu Tio o Sereníssimo Senhor Infante de Portugal D. Miguel, com a condição de aceitarem, observarem e fazerem observar nos seus domínios a Carta Constitucional, que S. M. I. há por bem acordar à nação portuguesa, sem o que não terá efeito a presente abdicação. S. M. I. me ordenou comunicar o referido à V. S. para confidencial conhecimento de S. M. Britânica, a quem V. S. fará sentir outrossim o quanto será agradável ao Imperador nosso Augusto Amo, que estas disposições encontrem a aprovação e apoio de S. M. B., que tão interessado se tem mostrado pela glória e prosperidade da Augusta Casa de Bragança.

Deus Guarde a V. S.

Palácio do Rio de Janeiro, em 6 de maio de 1826.

Visconde de Inhambupe.

Senhor barão de Itabaiana.

P. S. – Previno igualmente a V. S. que sir Charles Stuart é portador dos diplomas relativos às medidas tomadas por S. M. I. sobre Portugal e O Mesmo Augusto Senhor o encarregou de ir a Lisboa tratar com a Regência.

Na mesma conformidade:

Ao barão da Pedra Branca, em n. 157.

A monsenhor Vidigal, sem o P. S., em n. 31.

Ao visconde de Resende, com o seguinte acréscimo: “da Augusta Casa de Bragança; e recomendo a V. Exa. que continue a frequentar a amizade do Senhor Infante D. Miguel, fazendo com respeito e desteridade conhecer as grandes vantagens individuais e de comum interesse, que resultam a si e a Portugal, que S. A. adote o plano proposto, efetuando o casamento com sua Augusta Sobrinha, remetendo para este fim a competente procuração e sujeitando-se cordialmente à vontade e disposição de S. M. I., que tanto deseja promover o seu bem, de comum com o de sua Augusta Família e da nação portuguesa, em n. 50”

A *Gazeta de Lisboa* faz referência à relação das pessoas que partiram no dia 10 de julho de 1828 do Porto para Londres, num barco a vapor inglês. Entre os nomes constam: o Marquês de Palmela, o Conde e Condessa de Vila Flor, o conde de Sampaio, o Conde da Taipa, entre muitos outros.

Lisboa, 14 de Julho.

Extracto de huma carta fidedigna de Vianna de 10 deste mez.

„Por noticias de Valença de 8 do corrente me consta ter arribado á *Corunha*, pelas tres horas de tarde do dia 4 , o Barco de vapor Inglez *Wesphal* (este he o 3º ou 4º nome que se tem dito ter o Barco, mos cremos será este o verdadeiro), Capitão Winttingham, sahido do Porto para Londres, pretexto, por declaração do Capitão, necessidade de reparar-se alli do effeito de hum encontro, que fizera untededidamente n'um banco el'arêa no Cabo de Finisterra, e prover-se de mantimentos, que não pudera conseguir pela aproximação do Exercito Realista; levando a seu bordo os passageiros que constão da relação aqui inclusa. Consta tambem, que immediatamente se tomarão medidas de segurança, e se poz o Barco incomunicavel com a terra..”

Relação das pessoas, que do Porto conduzio o Barco de vapor:

Marquez de Palmella, Conde de Villa Flor, Conde de Sampavo, Conde da Taipa, Conde de Calhariz, Barão de Renduffe, Cândido José Xavier, Antonio Hyppolito Costa, Thomaz Stubbs, Francisco de Paula Azeredo, João Carlos de Saldanha, Francisco Saraiva da Costa, José' Antonio Silva Torres, D. Filippe de Souza, Antonio Praça, Antonio Villar Fonseca, D. Manoel da Camara, Rodrigo Pinto Pizarro, Manoel Joaquim Berredo Praça, D. Fernando d'Almeida, Manoel José Mendes, José Maria Camello, Jeronymo Callaça, Tomaz Pinto Sávedra, D. Antonio de Mello, Francisco João da Matta, Narciso de Sá, João da Costa Xavier, Francisco Xavier Silva Pereira, Francisco Zacherias Ferreira, Jorge Vanzeller, Antonio Pinto de Lemos, Alexandre Marcellino Brito, Duarte Allen, D. Alexandre

²⁶ *Gazeta de Lisboa*, nº 166, 15 de julho de 1828, p. 4

Souza Coutinho, José Joaquim Gerardo de Sampayo, Alexandre Moraes Sarmiento, Antonio Ozorio de Souza, João Fortunata de Souza Castro, Francisco de Souza Fonseca, João Nogueira Gandra, João Manoel de Sá, João de Mendes Braga, Antonio Cabral de Sá, José Victorino Barreto Feio, Francisco de Sampayo, e Antonio Correia Leite.

Condensa de Villa Flor, D. Maria Thereza Crau, e hum filho, a mulher de Stubbs e huma filha, e D. Maria Angela Mendes. Ha mais duas criadas, e sete criados.

ANEXOS CAPÍTULO II - 1829-1834: MISSÃO JESUÍTA: O ANTEMURAL RELIGIOSO
NO REFORÇO DO ABSOLUTISMO MIGUELISTA

ANEXO 1

A *CONTRA-MINA*, 22 de fevereiro de 1832²⁷

PERIODICO MORAL, E POLITICO,
POR
Fr. FORTUNATO DE S. BOAVENTURA,

Monge de Alcobaça.

N.º 50.

O medonho Fantasma se esvaece,
O dia, torna, a sombra se dissipa :
Os Insectos feissimos de chofre
Entrão no poço do afumado Inferno:
Eternamente a tampa se aferrolha.
No meio do clarão vejo no Throno,
Cercado de esplendor, MIGUEL PRIMEIRO.

Macedo, Viagem Extatica ao Templo da Sabedoria, pag. 141.

Os Jesuitas em Coimbra !!!

E com efeito parece mais sonho do que realidade, que se conseguisse a tantas vezes desejada restituição do Collegio das Artes aos seus antigos possuidores. Erão tantas, e tão graves as difficuldades, que se oppunhão á existencia deste successo! Era tanto, e tão inveterado o odio, que se concebêra neste Reino por

²⁷ A *Contra-Mina*, nº 50, de 22 de fevereiro de 1832, 8 pgs.

sinistras, e dolosas informações, á Companhia de Jesus! Era tanto o affinco, era tal a pertinacia do Jansenismo, e Maçonismo por arredarem de Portugal os seus antigos, e verdadeiros illustradores! Por certo que aos mais desejosos, de que os Padres da Companhia voltassem a estes Reinos, e recobrassem a sua perdida influencia, já se representava como impossivel a execução de taes intentos. Nem a saudosissima, e piedosissima Rainha D. Maria I, que tomava a peito o restabelecimento dos Jesuitas em Portugal, porque tomava a peito a verdadeira, felicidade dos seus Povos, conseguiu trazer novamente a este Reino, e suas Conquistas os Filhos de Sancto Ignacio! Vio-se necessitada a conter, ou reprimir os seus votos, e a deixa-los como abafados, e sepultados em seu Regio Coração Tanta era a força das prevenções, ou das calumnias, que arditosamente se havião espalhado neste Reino contra os Jesuitas!

Quando o Summo Pontifice Pio VII. Instaurou a Companhia de Jesus, revogando o Breve do Sancto Padre Clemente XIV, que os extinguiu... desde logo os Pedreiros Livres do Rio de Janeiro estremecêrão, clamárão, e fizerão protestos em nome do Rei Fidelissimo contra os novos auxilios, que Deos prodigalisava, e oferecia por mãos do seu Vigario na Terra aos Paizes Catholicos !!!

Seguiu-se o tempo mais infausto, e desastroso para a Monarchia Portugueza, quero dizer, o tem Constitucional; e quando os Maiores da Seita Maçonica, lançando as ousadas, e sacrilegas mãos ás redeas de hum Governo, que lhes não pertencia, juravão destruir, e abolir todas as Corporações Religiosas, como poderião tolerar hum só instante a simples idéa, de que os Jesuitas poderião voltar a estes Reinos? Nada portanto era mais proprio de hum Soberano destinado pelos Ceos para restaurar o Throno Portuguez, do que chamar em seu auxilio, como tropas escolhidas, que combatessem," e debelassem os dous Monstros Jansenismo, e Maçonismo; quero dizer, os successores desses Apostolos, que tinham preservado no seculo dezeseis estes Reinos das pestes do Lutheranismo, e Calvinismo . . . A chega da do nosso Libertador tudo neste Reino oferecia a imagem do cahos...! Para desviar este, e pôr as cousas na devida ordem, bastou que o Todo Poderoso dissesse hum Fiat, faça-se, e tudo se fez !!! Agora semelhantemente bastou que hum Rei Christão dissesse — Appareção os Jesuitas neste Reino, — e apparecêrão os Jesuitas. Não he blasfemo, e nem se quer adulatorio este modo de pensar, ou de escrever. O

chamamento dos Jesuitas a este Reino foi obra de Deos, assim como he bem clara, e manifesta obra do mesmo Senhor a entrada destes Regulares no seu Collegio das Artes. Conhecêo perfeitamente o Mui Alto, e Poderoso Senhor D. Miguel I, que sem Jesuitas era impraticavel a mil vezes procurada, e outras tantas desmentida restauração dos bons costumes; e que por mais planos, o que se traçassem, por mais *brilhantes*, e *risonhas*, theorias, que ha meio seculo a esta parte se houvessem excogitado, nenhum proveito, nenhuma utilidade real se descobria, antes cada vez mais tudo se precipitava, e caminhava de mal para muito peor. Theorias sobre theorias, planos sobre planos aggravarão a doença moral a ponto de fazerem cada vez mais sensivel, e patente a grandeza da ferida, que Portugal recebêra no fatalissimo anno de 1759 ... Assim mostrava hum Deos vingador dos ultrajes feitos á innocencia, e á virtude, punir estes Reinos pelo crime da expulsão dos Jesuitas

Que restava pois? Que se devia fazer para obstar a que a Mocidade Portugueza cahisse toda nos laços do Maçonismo? O que fizerão até os Reis Scismaticos, e Protestantes, e o que fazem agora todos os Soberanos Catholicos, *pois meio seculo de desastres, e calamidades metteo-lhes pelos olhos, que o Instituto da Companhia he summamente necessario para o bem, e tranquillidade de seus Povos...* E o Rei mais amante dos seus Povos, que excede até neste particular aquelle proprio Rei, que tomou por d'ívisa o Pélicano, em acção de rasgar o peito para nutrir os seus filhinhos: e o Rei: mais amante dos seus Povos, digo, havia de consentir, que estes Povos fossem desgraçadas victimas do erro, da seducção, e do infatigavel proselytismo das Sociedades Maçonicas?

E hum Rei plenamente convencido, penetrado das Verdades Catholicas, e nomeadamente das mais terriveis, poderia ver com indiferença o quasi total naufragio da Educação Religiosa em seus Estados? Como se negaria elle a buscar todos os meios conducentes para a desejada reformação dos costumes, e que outro se lhe poderia oferecer, ou melhor, ou, mais prompto, do que entregar aos Padres da Companhia o Real Collegio das Artes ?

Foi Coimbra, e o foi por muitos annos a Cidadella do Jansenismo. Este acolhêo benignamente, como sempre costuma, o seu Irmão gêmeo, quero dizer, o Maçonismo; e ambos entrincheirados nesta, como Fortaleza das Sciencias, promettião guardar para sempre o seu ponto central, donde se repartião para

toda a Monarchia, e suas Possessões Ultramarinas os mancebos de esperanças, os homens de bem, as luzes, e as trolhas Maçonicas ... Tinha-se chegado a taes pontos de perversidade, e desenvoltura, que já os recrutamentos para a Ordem dos Pedreiros Livres se tractavão, e fazião a cara descoberta, e até se oferecia dinheiro aos Estudantes pobres, que ainda fieis aos sentimentos religiosos, hesitavão, ou repellião indignados a mais infame, e atraçoada proposta.

Em fim a urgentissima necessidade de Educadores, e Mestres Jesuitas nunca foi tão palpavel neste Reino, como durante o que, sem exaggeração, se pode chamar o *Reinado das trevas*, o qual principiando em 24 de Agosto de 1820, só começou de vacillar, e fraquear a 22 de Fevereiro de 1828

Desde então, e no brevissimo espaço de quatro annos, tem-se feito mais do que nos vinte, ou trinta annos dos Reinados mais gloriosos da nossa Monarchia, pois a malvada, e numerosissima Seita dos Pedreiros Livres he mais forte, do que as Praças de Ceuta, e de Arzilla; e a expugnação do Grande Oriente de Lisboa mais difficil, e arriscada, que a expugnação de Ormuz, e Goa; assim como a defensa, e sustentação dos Direitos da Realeza em Portugal, he mais ardua, e mil vezes mais perigosa, que a conservação da Praça de Diu contra o maior poder dos Soberanos da Asia

Não, não tem as Historias da Monarchia Portugueza hum só Heroe, que possa hobrear com o excelso Principe, que nos rege, e nos felicita; e quando eu tractasse de buscar hum só Portuguez, que me oferecesse alguns longes de tamanha herói cidade, teria de remontar ás l{istorias antigas, e pode ser que hum Viriato, oppondo sómente os esforçados peitos dos seus Beirões a todo o poderio dos Senhores do Mundo, me oferecesse alguns tragos accommodados ao meu paralelo . . .

Não, não tem os Portuguezes hum dia mais fausto, e plausivel, que o 22 de Fevereiro. He dedicado á memoria do Estabelecimento da Cadeira de S. Pedro em Antiochia, onde os Discipulos do Evangelho forão pela primeira vez chamados Christãos, e deve ser igualmente dedicado á memoria de hum successo estupendo, e milagroso, que nos trouxe a incomparavel felicidade de nos podermos chamar Christãos; Nome este, que não tardaria muito a passar

como injurioso, e afrontoso..... E ser este dia tambem o proprio, em que os Jesuitas vão tomar posse do seu Collegio das Artes ! ! Que assombrosa coincidencia de successos!! E que turbilhão de agradáveis esperanças deve suscitar-se nos entendimentos, ainda que sejam vulgares, com tanto que sejam Christãos!! Tambem hoje he o dia, em que a geração, que nos ha de succeder, principia a mais gloriosa de todas as Epocas, e como que principia a ser Christã com segurança, e firmeza.... Ah ! No meio da pompa triumphal, com que os Jesuitas forão recebidos em Coimbra, pompa insolita, e a todos os respeitos maravilhosa, que eu desejaria contar, porque a vi, e que eu não posso contar, porque não tenho nem frases, nem imagens adequadas para a descrever; no meio de toda essa pompa, forão certamente os singelos applausos da mais tenra infancia, ou desses esquadrões de meninos, que sahirão ao encontro dos Padres da Companhia, forão, torno a dizer, os que me com movêrão ainda mais, do que a vista de milhares de semblantes de Pessoas adultas de todos os sexos, e condições, banhados em lagrimas!... Parecia que estes innocentes, como se adivinhassem a extensão dos beneficios, que o Ceo lhes outorgava pela generosa, e bem feitora mão do seu adorado Soberano, querião distinguir-se acima de todas as Classes na festiva recepção dos que vinhão para os doutrinar, para os ensinar, e para os fazer verdadeiros Christãos ! Ah! Nesses ramos de Oliveira, e de Louro, com que vinhão encontrar os seus Cathequistas, bem claramente se designava, ou symbolisava a Paz Celeste, de que os Jesuitas são annunciadores, e a victoria, que prestes hão de conseguir sobre os inimigos da Fé, que bramem de raivosos ao chegar-lhes a hora, em que serão desalojados da sua mais bem guarnecida, e artilhada Fortaleza.

Que Mestres para a mil vezes ditosa Mocidade destes Reinos! Vingão-se de tantas injurias recebidas, celebrando em Pombal o incruento Sacrificio pela alma do seu mais encarniçado inimigo!!! Resistem, quanto nelles he, a toda a lembrança de serem recebidos triumphalmente em Coimbra, e só a mais forçosa obediencia a hum dos seus maiores afeiçoados, o Excelentissimo Senhor D. Fr. Joaquim da Nazareth, Bispo Conde, he que os necessita a desistirem de seus humildes, e louvaveis intentos. ... Aqui mesmo porém he para notar como a Providencia dirige todas as cousas, e successos humanos, para a devida manifestação dos seus ineffaveis acertos. Convinha, que os Jesuitas

atravessassem desconhecidos, e sem pompa os territorios do Patriarchado, e, do Bispado de Leiria, até chegarem á primeira terra do Bispado de Coimbra, isto he, a Pombal, onde jazem os ossos do principal agente da sua extincção, e que ahi começasse o desaggravo solemne do grande crime, que, a despeito dos melhores interesses da Religião, se havia perpetrado neste Reino, e suas Conquistas!

Já foi hum Bispo de Coimbra o seu maior amigo, e principal defensor contra as envenenadas settas de inveja, e de maledicencia, quando entrarão pela primeira vez no Collegio das Artes; e tal predilecção mostrava por elles o Egregio Padre de Trento D.Fr. João Soares, que, ao ver passar defronte do seu Palacio a grande multidão de Alumnos da Companhia, exclamava — *haec sunt castra Dei* — são estes Padres Jesuitas os Castellos, e Praças fortes do Catholicismo; e por isso tambem agora he hum Bispo de Coimbra, o que mais se distingue em acolhe-los, e favorece-los, e que dá solemnissimas provas daquelle amor aos Jesuitas, que o Historiador P. Franco, chamou hereditario nos Prelados da Igreja Conimbricense; e o caso he, que nunca os Bispos tiveram por Coadjutora huma Ordem Religiosa, que mais direitos, ou razões oferecesse para ser por elles apreciada, e favorecida. Daqui vem que me pareça bem achada a inscripção, que se lia em hum dos arcos triumphaes do Lugar de Condeixa: *Euntes ibant et flebant ; venientes autem, venient cum exultatione*. E com efeito os Padres da Companhia de Jesus tinham deixado Coimbra envolta em lagrimas, e suspiros, como de quem sabia, o que eles erão, e o que perdião; e elles proprios ao verem frustrados tantos bens espirituaes, de que erão assiduos, e zelosos dispensadores, deixavão saudosos est'outra Sião, onde lhe ficavão as suas maiores delicias, quero dizer, esse Collegio das Artes, donde tinham sahido tantos Apostolos, e tantos Martyres, e onde jazião as preciosas cinzas de hum Sebastião Barradas, de hum Luiz da Cruz, e de hum Cosme de Magalhães, e de tantos Varões sinalados na Republica das Letras... Voltão agora (e com que jubilo!) a esse como Solar das Virtudes, e das Sciencias, porque foi o primeiro Collegio, que tiverão os Jesuitas no Orbe Catholico; e se alguma cousa os pode magoar, ou entristecer, he o acharem nuas aquellas paredes, outr'ora adornadas com os Retratos dos Varões Apostolicos, que os honrarão, e enobrecerão para sempre... Assim mesmo recobrando a quarta, ou quinta parte do seu Collegio,

encontrão ainda, posto que já mui amortecidos, alguns Quadros das Acções principaes do nono Avô do Senhor D. Miguel I, o Sancto Borja, e que forão pintados no seculo dezesete pelo Jesuíta José Castiglioni....

Se ainda hoje vivesse algum dos Jesuitas expulsos de Coimbra em 1759, e voltasse agora ao seu antigo domicilio, por certo que se deixaria penetrar dos mesmos sentimentos, de que se possuem os velhos de Israel, quando avistárão o segundo Templo de Jerusalem, tão diferente do primeiro em grandeza, e magnificencia.... mas quem sabe se assim como o segundo Templo, sem embargo da sua pequenez relativamente ao primeiro, se avantajou a este nas excellencias, e na maior de todas as glorias, tambem este fragmento do Collegio das Artes fará ainda maiores serviços ao Catholicismo em Portugal, do que lhe fizerão os seus primeiros habitantes?

Tudo he possivel a hum Deos, que suscitou o homem da sua direita, D. Miguel I, para destroçar o Maçonismo, e restabelecer os Jesuitas.

Collegio do Espirito Sancto em
Coimbra no dia sinalado de
22 de Fevereiro de 1832.

Fr. Fortunato de S. Boaventura.

LISBOA, NA IMPRESSÃO REGIA. 1832.

No dia 20 de janeiro de 1828 o conde Portalis, ministro de Justiça francês, comunicava ao rei Carlos X a necessidade de assegurar em todas as escolas eclesiásticas secundárias a execução das leis do reino.

Rapport au Roi

Sire, la necessite d'assurer dans toutes les écoles ecclésiastiques secondaires d'exécution des lois du royaume est généralement reconue: les mesures que cette necessite comande ont besoin d'être completes et efficaces; elle doivent se coordonner avec notre législation politique et les maximes du droit public français; elles se rattachent à la fois aux droits sacrés de la religion, à ceux du trône, à l'autorité paternelle et domestique, à la liberte religieuse garantie par la Charte: elles ne sauroient être préparées avec trop de maturité, puisqu'elles ne demeurent étrangères à aucun des principaux intérêts du pays.

Pour qu'elles puissent l'être avec une pleine et entière connoissance de cause, vos ministres, Sire, ont pensé qu'il étoit utile et convenable que l'état des faits fût constaté, qu'ils fussent comparés aux lois, et que les dispositions reconnues indispensables au maintien du regime legal subissent l'épreuve d'un examen préalable et approfondi, avant d'être proposées à la discussion de votre conseil et à l'approbation de V.M.; ont pensé que cette importante mission devoit être naturellement confiée à des hommes plus particulièrement indiques au choix de V.M. par leur rang, leur état et leurs lumières.

Si cette mesure étoit agréée par le Roi, j'aurois l'honneur de proposer à V. M. la formation d'une commission de neuf membres composée ainsi qu'il suit:

M. l'archevêque de Paris, pair de France;

M. le vicomte Lainé, pair de France, ministre d'Etat;

M. le baron Séguier, pair de France, premier président de la cour royale de Paris;

²⁸ *L'Ami de la religion*, vol.54, de 26 de janeiro de 1828, p. 351

M. le baron Mounier, pair de France;

M. le comte Alexis de Noailles, ministre d'Etat, membre de la chambre des députés;

M. l'évêque de Beauvais;

M. le comte de la Bourdonnais, membre de la chambre des députés;

M. Dupin aîné, membre de la chambre des députés

M. de Courville, membre du conseil de l'Université de France.

Je suis avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur et fidèle sujet,

Le pair de France, garde-des-sceaux, ministre secrétaire-
d'Etat de la justice, Comte Portalis.

Approuvé, le 20 janvier 1828.

Signé CHARLES.

Par le Roi:

Le pair de France, garde-des-sceaux, ministre secrétaire
-d'Etat de la justice, Comte Portalis.

ANEXO 3

*L'Ami de la Religion, 18 de junho de 1828*²⁹

Enquanto o Conselho de Ministros francês preparava os decretos dirigidos especialmente contra os jesuítas, o Bispo de Amiens em pastoral de 12 de junho rejeitava as acusações feitas aos religiosos do seminário menor de Saint-Acheul.

«Les prêtres respectables qui dirigent le petit séminaire de Saint-Acheul. ont été, depuis quelques années, l'objet des attaques les plus violentes et les plus injustes. Nous n'avons pas besoin de les défendre auprès du clergé de ce diocèse; il connoit leur foi, leur zèle et leur piété; il leur doit une partie de ses membres, et il en reçoit les secours les plus désintéressés pour l'exercice du saint ministère. Nous ne les justifierons pas non plus auprès de vous, N. T. C. F., qui leur avez donné les marques les moins équivoques de votre estime en leur confiant vos enfans: l'idée que vous aviez conçue de leur rare capacité s'est encore accrue lorsqu'ils ont remis dans vos mains ces tendres objets de vos affections; ils ont été pour vous des témoins d'autant plus croyables, qu'ils ne faisoient parler, en faveur de leurs maîtres, que la pureté de leurs mœurs, une instruction solide, de saines doctrines en littérature, et, ce qui est plus précieux à vos yeux, une piété sage et éclairée.

C'est à vous, N. T. C. F., qui, faute de connoître l'innocence calomniée, auriez pu céder à d'injustes préventions, que nous devons une déclaration solennelle de nos vrais sentimens. Ne soyez pas surpris qu'elle soit aussi tardive; nous nous étions reposés, peut-être avec trop de sécurité, sur la justice de leur cause; nous pensions que le temps, qui calme les plus justes ressentimens, finiroit pardissiper ceux qui ne sont fondés sur aucun motif réel, et qui n'ont subsisté jusqu'ici que par l'effet des plus malheureux préjugés: car nous n'osons croire à de sinistres et à de coupables desseins. Nous avons dû penser aussi qu'en leur accordant la même confiance que nos prédécesseurs, en continuant de laisser sous leur sage direction les jeunes aspirans au sacerdoce, en les appelant à seconder les pasteurs de la ville d'Amiens dans les fonctions du saint ministère, nous avons

²⁹ *L'Ami de la Religion*, vol.56, de 18 de junho de 1828, pp.164-165

déclaré assez hautement qu'ils étoient innocens à nos yeux de tant d'absurdes imputations; mais il est temps enfin de proclamer par nos paroles les sentimens que vous a manifestés notre conduite, de satisfaire à un besoin de notre cœur en portant le baume de la consolation dans l'ame de bons ecclésiastiques qui gémissent sous le poids de la plus cruelle persécution, celle qui tend à leur ravir votre estime, à flétrir leur honneur et à leur faire encourir votre haine.

Des hommes qui n'ont jamais connu les prêtres de Saint-Acheul les accusent, auprès de vous, de professer une doctrine subversive de la morale et de l'autorité des rois: nous, qui sommes chargés de surveiller leur enseignement et de le soumettre au plus sévère examen, nous vous protestons qu'il n'a jamais été souillé par ces abominables principes. On leur reproche de se mêler aux affaires et aux intrigues politiques: nous vous protestons qu'ils y sont étrangers, et qu'ils se livrent exclusivement à la culture des lettres, à l'étude de la science sacrée, à l'éducation de la jeunesse et à l'exercice du saint ministère. Leur vie est pure, leur piété est vraie, et leurs mains répandent dans le sein du pauvre d'abondantes aumônes.

Tel est le témoignage que leur doit le premier pasteur de ce diocèse. Nous aimons à le rendre devant vous, N. T. C. F., qui êtes si dignes d'entendre la vérité, et à qui il est si facile d'en acquérir des preuves incontestables. Si jamais il pouvoit devenir un objet de contradiction, vous sauriez le peser dans la balance de la justice; vous opposeriez à des déclamations vagues les suffrages de tant de familles respectables, de tant de prêtres picux et éclairés, d'un grand nombre d'hommes sages et religieux qui ne démentiront point la voix de leur évêque. Il ne la fait entendre aujourd'hui que parce qu'il est convaincu que la justice lui en impose le devoir, et que, chargé devant Dieu de ne confier les jeunes clercs de son diocèse qu'à des maîtres pieux et habiles, il ne l'est pas moins d'empêcher que la calomnie ne frappe de stérilité leurs utiles travaux.»

ANEXO 4

*L'Ami de la Religion, 2 de julho de 1828*³⁰

As Ordennences de 16 de junho de 1828 e os decretos dirigidos especialmente contra os colégios ministrados pelos jesuítas.

«Sur le rapport de la commission et sur la seconde ordonnance du 16 juin.

Nous avons analysé le rapport de la commission, maintenant nous avons à montrer en quoi ce rapport se trouve avoir quelque conformité avec l'ordonnance, et en quoi celle-ci diffère du rapport. Il y a d'abord trois dispositions de l'ordonnance qui paroissent empruntées à la commission, savoir, la défense de recevoir des externes, l'obligation de prendre l'habit ecclésiastique après deux ans d'études, et la disposition sur le diplôme de bachelier; mais il faut remarquer que l'ordonnance ne parle pas de quelques restrictions ou explications mentionnées dans le rapport. Ainsi, en consentant à ce que les écoles ecclésiastiques ne reçussent pas d'externes, la commission demandoit une exception pour les lieux où il n'y avoit pas de collège de l'Université. Ce vœu n'a pas été accueilli par l'ordonnance ou du moins n'y est pas spécifié, et on doit le regretter; cette exception ne pouvoit préjudicier à l'Université, et elle auroit favorisé les vocations ecclésiastiques dans les campabnes. L'ordonnance a omis également de restreindre l'obligation de prendre l'habit ecclésiastique aux écoles placées dans les villes où il se trouve un collège; elle a de plus laissé de côté une clause assez importante du rapport: c'est celle qui porte que les élèves qui auront abandonné l'état ecclésiastique pourront obtenir le diplôme de bachelier, en se soumettant de nouveau aux études et aux examens de l'Université. Résulteroit-il du silence de l'ordonnance que ces élèves ne pourroient jamais obtenir le grade de bachelier? Ainsi, parce qu'ils ont été élevés dans un petit séminaire, les autres carrières leur seroient fermées. Il est impossible que telle soit l'intention de l'ordonnance. Cette exclusion seroit à la fois humiliante et décourageante; elle refroidiroit les vocations ecclésiastiques, et pourroit empêcher des jeunes gens

³⁰ *L'Ami de la Religion*, vol. 56, de 2 de julho de 1828, pp. 225-229

d'essayer une carrière qui les rendroit inaptes à toute autre, s'il arrivoit qu'ils changeassent d'idées.

Voilà donc deux propositions incidentes de la commission que l'ordonnance a laissées à l'écart. Elle n'a pas non plus déferé expressément au vœu de la commission, tant sur l'établissement d'écoles primaires ecclésiastiques dans les chefs-lieux des diocèses, que sur l'autorisation à accorder aux curés pour faire étudier les enfans de leurs paroissiens. Ces deux dispositions eussent été cependant un encouragement pour des pasteurs zélés, et auroient prévenu les difficultés qu'on peut leur faire : faute de ce secours, quelques enfans seront peut-être forcés de sacrifier leur vocation, et seront perdus pour l'état ecclésiastique.

Mais il est surtout deux articles de l'ordonnance, qui n'avoient point été proposés par la commission, et qui ont excité des plaintes et des alarmes. L'un limite le nombre des élèves des écoles ecclésiastiques; l'autre porte que les supérieurs ou directeurs de ces écoles seront présentés par les évêques à l'agrément du Roi. On a voulu peut-être s'autoriser, pour ce dernier article, des dispositions prises par les articles organiques en 1802, et en vertu desquelles le Roi confirme les nominations des grands-vicaires, des chanoines et des curés. Mais parce qu'un homme accoutumé à usurper, s'empara d'un droit qui ne lui appartenoit pas, faut-il étendre encore ce droit? Convient il que le Roi suive de tels exemples, qu'il resserre encore l'autorité déjà si limitée des évêques, et qu'il s'immisce dans la direction des moindres écoles ecclésiastiques? N'est-ce pas témoigner de la méfiance aux évêques, que de ne pas s'en rapporter à eux sur le choix des directeurs de leurs écoles secondaires? Enfin ne peut-il pas se trouver par la suite que des ministres mal-intentionnés (car qui peut répondre de l'avenir?) profitent de cet article de l'ordonnance, pour contrarier de bons choix ou pour en maintenir de mauvais?

L'article qui limite le nombre des élèves des écoles ecclésiastiques pourroit aussi entraîner de fâcheuses conséquences, si † à la rigueur. Cet article porte que le nombre des élèves sera fixé pour chaque diocèse, et qu'il ne pourra au total excéder 20,000. Cette fixation n'auroit-elle pas beaucoup d'inconvéniens? Quand le nombre des sujets sera rempli pour chaque diocèse, ne pourroit-on plus, quoi qu'il arrive, recevoir de nouveaux sujets? Il se présentera des enfans qui auront les meilleures dispositions, et qui, par leur piété, par leur goût pour l'étude, par

leur penchant pour l'état ecclésiastique, offriront toute sorte d'espérances et de garanties; faudra-t-il les refuser impitoyablement, ou ne pourra-t-on les admettre qu'en en renvoyant d'autres? De telles entraves ne sembleraient-elles pas autoriser ceux qui craignent ou feignent de craindre qu'il n'y ait trop de prêtres? Sans doute l'ordonnance n'a point été conçue dans de telles pensées; mais ne peut-elle pas produire cet effet dans l'esprit du public? Tant de gens mal disposés ne croiront-ils pas trouver, dans cet article, la confirmation de leurs préjugés sur les envahissemens du parti-prêtre?

Le rapport qui précède l'ordonnance du 16 juin motive la fixation du nombre de 20,000 sur des calculs qui ne paroissent pas rigoureusement exacts. Il part de cette base, que 8,000 prêtres suffiroient à peine pour remplir tous les titres vacans. Mais le nombre des prêtres qui manquent pour le service des diocèses, est bien au-dessus de 8,000; le dernier Almanach du clergé le porte, pour cette année, à 15,808, c'est-à-dire à près du double de 8,000. Cette dernière estimation est donc au-dessous des besoins réels, et en procédant ainsi, il seroit à craindre que t'on n'arrivât jamais à combler les vides du sanctuaire.

L'ordonnance, en fixant le nombre de 20,000 pour les élèves des écoles secondaires, ne dit point si les étudiants en philosophie sont compris dans ce nombre. D'après l'Almanach du clergé de cette année, le nombre des élèves dans les petits séminaires est de 21,118, et celui des philosophes de 3,725, en tout 24,843. On a lieu de croire que l'ordonnance sera entendue dans le sens le plus favorable, mais il auroit été bon de prévenir de fâcheuses interprétations, en stipulant expressément que le nombre de 20,000 ne s'applique qu'aux étudiants jusqu'en rhétorique, et encore on voit que ce nombre est au-dessous de celui qui existe dans les écoles ecclésiastiques.

Il y auroit d'autres remarques à faire sur l'ordonnance; nous n'avons voulu aujourd'hui que montrer en quoi elle différoit du rapport de la commission, et en quoi l'une et l'autre se rapprochoient; plus tard nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, et de discuter les objections raisonnables des uns et les plaintes amères des autres. En ce moment, les esprits sont un peu échauffés, et il nous paroît plus convenable d'attendre ce que feront les évêques, qui sont les plus intéressés à tout ceci, et à qui il appartient de diriger l'opinion sur ce qui touche à leurs droits et aux intérêts de la religion. Nous ferons seulement ici une réflexion

sur l'article de l'ordonnance qui crée 8,000 demi-bourses de 150 fr. chacune. Il est vrai que ce secours est bien modique pour chaque élève, mais du moins par là le Roi s'associe aux efforts de la charité. Loin donc de trouver cette disposition inquiétante et odieuse, ne peut-on pas y voir une marque d'intérêt pour les petits séminaires et une preuve du désir qu'a le Roi de concourir au soutien de ces établissements? Cette création de bourses n'est peut-être qu'un commencement de dotation qu'on étendra ensuite, si l'état du trésor le permet. Quant à ce qu'on a dit que c'étoit le prix d'une bassesse sur laquelle on n'avoit pas craint de compter nous avouons ne pas entendre cela. Outre que les évêques sont incapables de bassesse, il ne sauroit y en avoir à accepter les dons du Roi.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de répondre à quelques journaux qui, dans leur bienveillance pour le clergé, se sont récriés sur la création des nouvelles bourses et sur l'or que l'on prodigue aux prêtres. L'or prodigué aux prêtres à l'occasion de bourses de 150 fr. est une idée fort heureuse. Cependant, à ce sujet, on a parlé de la cupidité des ecclésiastiques, de la magnificence du budget à leur égard et de l'énormité des fonds qui leur sont alloués. Un de ces journaux plaisante là-dessus d'une manière très-piquante.

Quand j'ouvre le budget, dit-il, ce vaste registre des tourmens que la France inflige au clergé, je n'y vois pas qu'il soit porté tant pour dépenses d'échafauds, tant pour frais de bûchers. J'y vois quatre cardinaux à 120,000 fr..... Enfin 30 millions, voilà le total des avanies que souffre en France l'Eglise catholique. Ces plaisanteries sont assurément fort ingénieuses; je dirai cependant au facétieux journaliste que 30 millions ne sont pas une indemnité énorme pour ceux à qui on a pris dix fois autant, qu'après avoir dépouillé le clergé, ce n'est pas une si grande générosité que de lui laisser de quoi vivre, et que 30 millions répartis entre 40,000 prêtres à peu près qui existent en France, font pour chacun 750 fr., ce qui n'est pas prodigieux. Je crois que le journaliste trouveroit un peu dur d'être réduit à un si magnifique traitement; s'il reçoit du ministère 72,000 fr. par an, comme on le dit, il a bonne grâce à reprocher au clergé 30 millions, répartis sur tant de milliers de têtes. Enfin, j'oserois lui conseiller de laisser-là ses plaisanteries sur les avanies, les échafauds et les bûchers. Il y a une autre persécution que celle des échafauds, c'est celle des outrages et des mépris. C'est par cette dernière persécution qu'on prélude à l'autre. Les pamphlets injurieux, les dérisions

amères, les calomnies et le persifflage précèdent les violences et les supplices;
on en a fait l'expérience il y a 40 ans.»

Jesuítas franceses expulsos de França – países de acolhimento.

«Les pertes d'un tournent solvante à l'avantage d'autres contrées. La déportation de nos prêtres, il y a quarante ans, les mit en état de rendre service à des peuples qui manquoient de pasteurs; elle a fait honneur à la religion catholique aux yeux des étrangers, en leur montrant des hommes qui quittoient tout par attachement à leur foi, et qui ainoient mieux renoncer à leur patrie, à leur repos, à leur aisance, qu'aux règles de l'Eglise. C'est par leurs soins que la religion catholique a fait en Angleterre plus de progrès qu'elle n'en avoit faits depuis long-temps. Ce sont encore des prêtres français qui ont puissamment concouru au grand développement du catholicisme dans les Etats-Unis. Quelque chose de semblable se passe aussi en ce moment. Plusieurs ecclésiastiques de France, expulsés de leurs paroisses, ou inquiétés par les autorités, ou effrayés de notre avenir, sont allés, depuis la dernière révolution, ponter leur zèle dans des tères étrangères. Pusieurs Jésuites français sont passés aux Etats-Unis et y forment en ce moment des établissemens. D'autres sont allés en Portugal, où il y a actuellement dix-sept Jésuites, presque tous de la rovince de France. Don Miguel leur a confié le collège des arts de Coimbre, et ils doivent y ouvrir les classes au mois d'octobre pour toutes les études préparatoires à l'université. Ils ont à Lisbonne un noviciat qui commence; il s'y trouve actuellement sept sujets. On les demande à Brague, à Evora, à Elvas. Malgré l'invasion d'Oporto, on jouit à Lisbonne du plus grand calme, et on espère que la tentative révolutionnaire n'aura pas de succès. Des prières se font à cette intention; le prince en donne l'exemple, le peuple et l'armée se joignent à lui. Les officiers et les généraux ne croient point s'abaisser en invoquant les seçours d'en haut»

³¹ *L'Ami de la Religion*, vol. 73, n° 1995, de 8 de setembro de 1832, p. 264.

Lisboa, 24 setembro 1829.

«Mon Révérend Père

Paz Christi.

Rien n'avait préparé l'apparition de huit Jésuites dans Lisbonne; le décret du 10 juillet était resté dans le portefeuille du premier ministre, qui nous était trop affectionné pour le publier avant notre arrivée, dans la crainte d'un soulèvement assez prompt et assez général pour prévenir et empêcher notre arrivée, si elle ne se fût faite à l'improviste. De là, mon cher Père, que de conclusions à tirer ! Vous en tirerez à loisir tant qu'il vous plaira en spéculation; mais en voici de pratiques et d'actuelles qui pourront vous servir de types au besoin: *Ostium enim apertum est mihi magnum et adversarii multi.*

Depuis soixante-dix ans, il n'y a ici en circulation que des livres et , ce qui pis est, des décrets flétrissant au dernier point notre petite Compagnie. Les moins prévenus contre elle sont ceux qui n'ont retenu de tout cela que le reproche de ces richesses immenses que la pauvreté toujours croissante des États qui l'ont détruite n'est point parvenue à faire tomber: de là l'intention qu'annonçait le décret, mais qui reste et paraît devoir rester longtemps sans exécution. Comment lancer dans l'éducation des hommes qui restent sous le poids de tant et de si terribles anathèmes? De là nul espoir actuel de rentrer dans aucune des maisons de la Compagnie.

Le marquis de Pombal, qui avait fait défendre la Vie de Simon Gomez parce que ce saint cordonnier y prédisait le retour de la Société, a pris un soin extrême pour empêcher qu'elle ne rentrât jamais du moins dans aucune de ses maisons ; et il disait plaisamment à ceux qui venaient parfois lui faire peur des revenants : *Ah! du moins, s'ils reviennent, ils devront se loger à l'auberge.* Il a dit vrai; nous y voilà depuis six semaines.

³² Carta do Padre Delvaux ao Padre Varlet, Collège du Passage. Lisboa 24 de setembro de 1829. In CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 161-175.

L'embaras pour nous loger paraît extrême: Ois les mettrons-nous ces grands saints? disent les uns. — *Fora*, répond un modéré; mais de proche en proche cela fait bientôt *forca*, ou tout au moins, en bon français, le *fort* de Belem ou la tour de Saint-Julien.

Plaisanterie à part, du principe qu'on ne peut nous rendre aucune de nos maisons , il est facile de voir qu'il en résultera et des longueurs et des embarras sans fin , car il faut une maison religieuse, une église; il faut donc ou les faire à neuf ou les prendre à quelqu'un des ordres déchus; mais ce parti , qui paraît adopté , devient la mer à boire.

Deux ou trois religieux, débris d'un ordre quelconque, tiennent, comme de juste, à mourir chez eux, avec leur ordre. Puis, il faut le dire, non plus en riant, mais en pleurant, sortir pour faire place aux Jésuites est encore pour plusieurs une mort prématurée. Sur ce, nous sommes donc sans feu ni lieu et sans voir de terme à notre embarras. Au reste, devons-nous désirer ce terme , nous que l'obéissance a conduits ici par la main et qui, Dieu aidant, irions bien plus loin et bien plus de temps encore sans autre abri que le ciel ? Pourrions-nous nous plaindre? Non, cher ami, la croix et notre bonne Mère, que faut-il de plus pour un enfant de la Compagnie? Si quelquefois le coeur se resserre, s'il soupire, s'il saigne, c'est de voir le Fils et la Mère, Jésus et Marie, si oubliés, si ignorés dans une terre jadis si fidèle; c'est surtout de ne pouvoir voler au secours de tant d'infortunés qui ne blasphèment que parce qu'ils ignorent. L'ignorance de notre sainte religion est ici, sans comparaison, plus grande qu'en France. On pourrait dire qu'il ne s'est plus fait de catéchisme depuis notre expulsion. Le roi, qui est un apôtre, vient d'être obligé de mettre avec respect la main à l'encensoir pour ordonner que l'on expliquât la doctrine chrétienne dans toutes les églises, tous les dimanches et fêtes, mais c'est sans grand fruit, faute d'habitude dans ceux qui l'expliquent. Puis, à qui s'adresser ? Les pa-roisses sont peu fréquentées ; chaque particulier qui a le moyen de payer un prêtre pour sa chapelle domestique entend la messe sans sortir de chez soi avec toute sa famille.

Ici presque rien pour ce bon peuple qui semble fait pour la foi, rien qui l'attire et l'attache au lieu saint; le Saint-Sacrement jamais exposé, excepté dans les prières des quarante heures, qui, à la vérité, sont perpétuelles, jour et nuit, et, je le suppose, dans la solennité du *Corpus Domini*.

Les Portugais comme les Espagnols paraissent fort scandalisés de l'usage français de fournir, dans les églises, le moyen de s'asseoir, mais vraiment il est dur de demeurer debout pendant une instruction, comme font les hommes, ou à terre nue, comme font les femmes. Sans vouloir condamner les usages étrangers, je vous avoue que le nôtre me paraît bien conforme à certain principe de saint Ignace dans les *Exercices*, puis au gros bon sens. Mais ne nous échauffons pas à si bon marché; au milieu de tant de misères, ce qui peut nous fâcher tout de bon et sans conséquence, c'est de voir ce pauvre Portugal, tout français, tout anglais, tout je ne sais quoi, en fait de mœurs et de modes, repousser cependant ce qu'il pourrait imiter avec fruit dans les nations catholiques. Oui, mon cher Père, les progrès de la civilisation et des lumières sont bien plus sensibles ici qu'en Espagne; c'est, à peu de chose près, la France; ce mot, que je ne hasarde pas, me dispense d'entrer dans plus de détails. Il faut seulement que je vous dise que l'attachement du peuple à la foi et au roi rend ici le remède plus facile que dans notre malheureuse patrie. Ici nous conservons quel-que chose de cette antique subordination qui fit si longtemps notre bonheur. Aussi lorsque notre roi sera reconnu par les autres souverains de l'Europe, lorsqu'il aura réuni tous ses sujets comme une seule famille et qu'il pourra se livrer tout entier à ses grandes et paternelles pensées pour le bonheur de son peuple, on peut espérer avec fondement que le Portugal redeviendra un des plus heureux États de l'Europe. Le caractère portugais est singulièrement énergique; puis la sainte Vierge... O mon cher Père, quelle mère pour le Portugal !... Elle semble redoubler de tendresse pour le royaume à mesure que ses malheurs augmentent.

Elle se montre miséricordieuse avec profusion surtout depuis ces sept dernières années. Voici le fait que je vous raconterai, s'il se peut pour augmenter votre confiance et votre amour pour cette bonne Mère: le 31 mai 1822, un petit enfant appelé Nicolas, du village de Carnaxida, près de Lisbonne, âgé de quatorze ans, était avec une troupe de petits camarades plus jeunes que lui, à la poursuite d'un lapin; la petite bête se sauve dans un trou: aussitôt de concevoir le projet de la forcer dans sa garenne en fouillant jusqu'au fond. Mais la messe sonne au village; Nicolas ne veut pas la manquer quoi que ce soit un jour ouvrier. Il suspend donc la vivacité de ses désirs et l'ardeur de sa jeune troupe, on bouche vite le petit trou

et l'on va bien dévotement à la messe. L'importance de l'événement auquel ce petit bonhomme allait concourir vous fera bientôt voir que cette sainte préparation n'était pas superflue. La messe achevée, on vole à la garenne, on creuse avec une ardeur qui semblait soupçonner qu'il y avait là plus qu'un petit lapin... En effet, Nicolas plus fort et plus ardent que tous les autres frappe un rocher qui tombe devant lui et lui fait apercevoir une caverne capable de contenir, dit-on, cinquante ou soixante hommes. L'intrépide Nicolas s'y précipite, la partout, mais bientôt il est arrêté par des ossements humains, des têtes de morts; il recule d'effroi, il allait retourner en arrière ou tomber en défaillance quand il aperçoit dans une espèce de niche pratiquée dans le rocher une petite statue de la Conception-Immaculée, haute d'un demi-pied avec sa base, le tout d'argile durcie ou cuite, noire et assez informe; cette vue le frappe, le rassure, il s'agenouille, rend hommage à sa bonne Mère, appelle ses camarades, et voilà toute la petite troupe aux pieds de Marie qui les attendait là depuis des siècles, probablement depuis le temps des premiers Maures en Portugal.

Ce n'est pas tout; le bruit se répand que la sainte Vierge a apparu au village de Carnaxida, et voilà que de toutes parts on court à la grotte, on y apporte des malades de toute sorte et tous s'en retournent en parfaite santé. On dresse un autel, on fait une chapelle à la hâte, les miracles et les offrandes se multiplient sans fin, tout Lisbonne y court.

C'était le temps de la première constitution; les cortès s'effrayent de ce concours, on veut empêcher l'affluence et les miracles, impossible! On ordonne la translation de l'image miraculeuse à l'église cathédrale de Lisbonne; c'est un triomphe magnifique pour la Mère de Dieu; on affecte de la placer à une ancienne chapelle de cette bonne Mère, qui est aussi miraculeuse, mais dont la statue gigantesque, noire et informe a quelque chose d'effrayant. Le concours et les miracles ne font que se multiplier, et depuis sept années la quantité d'ex-voto qui tapissent cette vaste église est prodigieuse. J'y suis allé; et plusieurs de nos Pères y ont dit la sainte messe. Les bons Portugais lui attribuent le retour de leur roi. ils ne cessaient de l'invoquer, pour lui, pendant sa longue absence, aussi l'un de ses premiers soins en arrivant fut d'aller se jeter à ses pieds. Que les conseils de Dieu, que sa miséricorde sont admirables! Un peu d'argile, une petite bonne

vierge , grande comme celle des pupitres de vos enfants! O sagesse humaine, où êtes-vous?

Cependant il est très-vrai que notre *senhora da Rocha* a fait reculer la révolution en 1823 , au jour même de l'événement de son apparition ; qu'elle a fait plus de miracles en Portugal qu'il n'en avait fallu pour y planter la foi.

Mais le petit lapin ! dit tout bas, le Père Alexis Le-febvre, au milieu de tout cela, qu'est-il devenu ? Notre fameux Nicolas, au milieu de tout cela, l'aura-t-il laissé échapper ? Non, non, pas si simple ; le pauvre lapin fut pris et... mangé ? Oh! pauvre petit! Non , non , il eut avec Nicolas l'honneur d'être présenté au roi, à la Cour duquel il est resté, après avoir valu à l'heureux chasseur une belle étrenne. Depuis lors, que font-ils l'un et l'autre? Pour le coup, je n'en sais rien, sinon que Nicolas vit encore, c'est un fort bon enfant et doit être un favori de la sainte Vierge, je tâcherai de le voir... Encore un mot de la Vierge *du Rocher*: avec les produits énormes des offrandes on bâtit une superbe église à Carnaxida où la statue miraculeuse doit être reportée.

J'ai dit quelque chose du roi , vous devez être désireux de savoir quelques particularités de plus sur ce jeune prince. Tout d'ailleurs sur son compte est si intéressant ! il n'a que vingt-six ans, mais il supplée à l'âge par une longue expérience du mal-heur. Il est le modèle de la Cour et du royaume pour la foi , la piété , et une piété particulière pour la sainte Vierge. Son retour en Portugal est un événement qui tient du miracle. Le dernier accident, auquel il échappa, fut une tempête affreuse, à la vue du port même de Lisbonne ; elle fit périr sous ses yeux une dizaine de bâtiments. Dans la tempête, le prince à la tête de l'équipage fit un voeu à la sainte Vierge , mais le sien eut cela de particulier que, levant les yeux et les mains au ciel, il ajouta : « *Seigneur , si je ne dois pas faire le bonheur du Portugal, je suis entre vos mains, je ne vous demande pas de vivre ; si au contraire vous me destinez à y rétablir la paix, Seigneur, sauvez-moi* »; et à peine avait-il fini , que la tempête se calma , et il descendit sans obstacle et malgré les préventions de ses ennemis qui l'attendaient sur le rivage. Il parut au palais comme un ange descendu du ciel. Sa Cour est d'une régularité parfaite et il en a banni tout ce qui pourrait porter ombrage à la plus délicate vertu; sous ce rapport il a renouvelé à la lettre les exemples de tant de saints et de tant de grands hommes que la corruption tenta vainement de séduire. ; le sien mérite à son tour

d'être cité. C'est une protection visible de la Reine des anges et des vierges. Je ne l'ai vu qu'une fois, mais avec le plus grand plaisir. J'étais ravi de l'entendre parler avec un ton de foi, rare dans notre siècle. Il y a quelque chose de grand dans ses vues qui présagent un heureux avenir au Portugal. Si d'ailleurs je juge de ses ministres par le président, le seul que j'ai vu, le Portugal ne manque pas d'hommes d'État. Celui-ci, le premier ministre, est un homme charmant, un peu plus âgé que le roi, grand, bel homme, parlant la plupart des langues de l'Europe, sachant très-bien les langues anciennes, mais par-dessus tout, un modèle de religion. C'est un véritable ami de la Compagnie, et c'est ce qui ne contribue pas peu à me persuader que l'affaire de notre établissement est ici d'une difficulté extrême, puisqu'avec de tels appuis elle marche si péniblement.

Le bon duc de Cadavàl m'a cependant promis une maison pour cette semaine, mais il avait dit que nous aurions réponse lundi et nous voilà déjà à mercredi ; il est vrai qu'ici, en affaires et surtout en affaires de Cour, trois jours ne sont rien ; les Portugais sont fort graves ; on nous citait, pour nous consoler, l'exemple d'un évêque qui attendit six mois sa première audience. Un bon prêtre m'arrêta l'autre jour dans la rue pour me faire mille compliments et félicitations, et, comme c'est l'usage, lui demandant qui et d'où il était, il me dit qu'il n'habitait pas Lisbonne, mais qu'il y était depuis cinq ans pour une certaine affaire. Enfin, lui dis-je, elle touche à sa fin, vous allez partir... Oh ! non, me répondit-il sans paraître ennuyé, non, je n'ai pas encore commencé. Un fait plus notable est celui d'un saint prêtre du Tong-King, élève et ancien catéchiste des Jésuites, qui est ici, depuis trente ans, pour obtenir un évêque pour ses bons compatriotes ! Mais cette idée fait rentrer dans le sérieux ; le Tong-King, la Chine, Goa, le Brésil, on entend parler ici de tout cela par des gens qui y ont vécu, par des gens qui en viennent, par d'autres qui y vont. Jugez de l'impression que cela doit faire sur le cœur d'un Jésuite, qu'on semble ne plus vouloir en Europe ? Il y a une chose plaisante et que le temps expliquera, mais le fait est que notre établissement ici n'est présenté par les hommes d'État et ne sera probablement en effet qu'un noviciat pour les missions des Indes ; c'est à ce titre qu'on va nous donner une maison, parce que c'est là un titre dont personne en Europe ne peut s'effrayer. Mais quels sont les desseins de Dieu ? Nous verrons.

En attendant , saint François-Xavier est le patron de notre petite mission. Nous sommes ici sur ses traces; mon Père, quel aiguillon? Je côtoyais l'autre jour le port où il s'embarqua, et je me disais à moi-même: Tu n'es pas un apôtre sur la terre des saints ; tu traînes un coeur, ... je n'ose pas achever, ... cela vous scandaliserait , parce qu'enfin j'étais là dans toute la liberté et la sincérité de la plus intime confidence. Toutefois ce sont des pensées que mille monuments ici nous renouvellent; ce collège de Saint-Antoine, dont les tours sont sous ma fenêtre, et où se sont formés tant de saints et de martyrs! Quel sujet de méditation! C'est aujourd'hui l'hôpital Saint-Joseph de mille cinq cents malades. Je passai une fois vis-à-vis de l'ancien noviciat, transformé par le ministre Pombal en collège des nobles; que de souvenirs et de rapprochements! Là se trou-vent à peu près toutes les reliques que possédaient nos maisons de Lisbonne, quelque chose des orne-ments et une bonne portion de nos bibliothèques (on dit quarante mille volumes); mais nous ne pou-vons, dit-on, y entrer ni en rien prétendre, parce qu'on ne peut toucher en rien aux conséquences des terribles décrets de proscription sans les ébranler jusqu'aux fondements, et ici les conséquences sont inadmissibles : restitution, réhabilitation ; c'est un épouvantail dont on se sert pour paralyser les meilleures intentions du monarque ; mais revenons à ces monuments de tant de vertus. En faisant visite la semaine dernière au petit-fils du fameux François de Mello, l'un des quarante qui rétablirent la mai-son de Bragance sur le trône, j'avais à passer devant notre ancien Noviciat des Indes: bâtiments, vastes enclos, dans un lieu solitaire, tout paraissait fait pour préparer aux grandes séparations, aux grands combats; je ne pouvais entrer que d'un pied dans l'enclos qui était entr'ouvert, car il est aujourd'hui occupé par des religieuses.

J'ajoute à ces détails le petit et pieux pèlerinage que nous avons fait ce matin (24 septembre); nous achevions une neuvaine à la sainte Vierge; deux de nos Pères étaient allés dire la messe à Nossa-Senhora da Rocha; j'eus la pensée d'aller à Saint-Roch, mettre dans nos intérêts le vénérable Père Simon et tous les saints Jésuites qui y reposent avec lui : c'est l'ancienne maison professe. C'était la pre-mière fois, depuis Elvas, que j'entrais dans une église de la Compagnie. Disons en passant qu'à Elvas, en entrant en Portugal, nous avons eu la consolation de célébrer, tout le jour du Saint-Sacrement, dans l'église même de

la Compagnie; cette consolation nous fut ménagée par le vice-consul d'Espagne. A Saint-Roch, nous avons retrouvé tous les saints de la Compagnie, chacun dans sa niche ou sur son autel comme s'ils nous y eussent attendus depuis soixante-dix ans. Le tableau de l'Assomption est au maître-autel; cela nous a été de bonne augure; c'est elle qui a présidé à notre retour; nous sommes arrivés pour cette fête. La pierre sépulcrale du Père Simon Rodriguez est à sa place, mais on a effacé l'inscription; je ne sais si des enfants ne pourraient pas exiger qu'on rétablît l'épithaphe de leur Père. Nous y fîmes quelque peu d'oraison, mais sans pouvoir satis-faire notre dévotion. Le pauvre sacristain qui allait et venait près de cette même porte, où le Père repose, ne pouvait soupçonner ce que nous faisons devant cette pierre qui, placée dans le mur, n'indique nul-lement un tombeau. Nous cherchâmes aussi le lieu où repose le saint cordonnier qui prédit si clairement les malheurs du Portugal, et parla si bien de notre Compagnie, comme vous pouvez le voir dans la vie de *Simon Gomez*. On a beau faire, le coeur se serre au milieu de tant de monuments de famille. Ce sont nos péchés, ce sont les miens qui nous ferment ces maisons. Celle-ci est occupée par la Miséricorde, hôpital d'orphelines. Saint-Antoine ou le grand collège est, comme je l'ai dit, le grand hôpi-tal. L'église fut renversée par le tremblement de terre; la sacristie sert d'église. Nos Pères l'ont visitée une fois pour la même fin qui nous conduisit au-jourd'hui à Saint-Roch... Les révolutions, ici comme en France, ont introduit l'usage d'ouvrir les lettres. Cela ne laisse pas de gêner, encore qu'on n'ait au-cun secret à se dire, parce qu'enfin, une lettre à un ami ou à un Père n'est pas un article de journal; mais ce n'est là qu'un petit malheur: à cela près et avec cela, soyons des, saints, et notre sainte simpli-cité ne blessera personne. Je vous y invite, cher et bien cher Père; mettons-nous-y tout de bon. Je crois franchement que c'est ce que le bon Dieu attend pour donner un peu plus de vie à cette pauvre petite Société. Prions tous pour cela.

Votre tout dévoué serviteur, etc.

Delvaux.»

Approvando a constituição de Clemente V sobre as relações dos Pontífices com os governos de facto, sem que de taes relações possa deduzir-se prova alguma a favor d'esses governos ou contra eles.

Roma, 5 agosto 1831.

«Constituição do nosso Santo Padre Gregório, pela Divina Providencia Papa XVI

(Tradução particular.)

GREGÓRIO, DISPO, SERVO DOS SERVOS DE DEUS

PARA MEMORIA FUTURA

O cuidado das Igrejas, com que os Pontífices Romanos são continuamente oprimidos, em virtude da guarda do Rebanho Christão, que lhes foi commettido divinamente, faz com que se esforcem zelosos em procurar tudo o que em qualquer parte do mundo mais cumpra para a justa administração das cousas sagradas e para a salvação das almas. Comtudo algumas vezes é tal a condição dos tempos, são taes as vicissitudes e mudanças no governo e estado das cidades, que os mesmos frequentemente são impedidos por isso de occorrer prompta e livremente às necessidades espirituaes dos povos. Porquanto poderia ser tornada odiosa, sobretudo pelos que julgam conforme os princípios do mundo, a autoridade dos mesmos Pontífices, como se de algum modo preferissem juízo sobre os direitos das pessoas, levados pelo interesse das partes, quando determinam, havendo vários pretendentes ao throno de um paiz, alguma cousa acerca das Igrejas d'este, e nomeadamente sobre a aprovação dos seus Bispos, tratando com quem nesse paiz governa de facto; torna-se necessário patentear semelhante erro e esta opinião hostil e perniciosa, por que

³³ *Bulla Sollicitudo ecclesiarum* do Papa Gregório XVI, 5 agosto 1831. In BIKER, Julio Firmino Judice - *Suplemento á Collecção dos Tratados, Convenções e actos Publicos ...*, Tomo XXX, Parte I, pp. 47-55.

os Pontífices Romanos teem sido censurados quasi sempre, tanto mais quanto nisso vae a salvação eterna d'aquelles, a que por tal motivo sejam negados os auxílios opportunos, ou ao menos, como é de direito, sejam retardados.

A isto sabiamente attendeu o nosso predecessor, Clemente V, de ditosa memoria, o qual no Concilio geral de Vienna ordenou cauteloso por uma disposição muito salutar, que, se o Summo Pontífice, de certa sciencia, de palavra, ou por constituição, ou lettras nomeasse alguém sob o titulo de Qualquer dignidade, ou por meio d'elle o honrasse ou tratasse, fosse de que modo fosse, não se entendesse por isso que o approvava n'essa dignidade ou lhe dava algum novo direito.

Mostrou isto claramente João XXII, quando escreveu por causa da concórdia, a Roberto Brusio, que então reinava na Escócia, intitulado-o Rei, bem certo de que por esse facto, conforme o estatuído na Constituição Clementina, nem tirava o direito ao Rei de Inglaterra, nem dava áquelle nenhum novo direito. O que não somente participou em duas cartas ao mesmo Roberto, mas também advertiu numa respeitosa epistola a Eduardo, Rei de Inglaterra, com quem ardia a contenda acerca do throno da Escoria, para que pelo dito titulo não julgasse que se augmentava ou tirava alguma cousa aos direitos de qualquer d'elles.

O mesmo praticou Pio II, quando houve questão por causa da coroa de Hungria entre o Imperador Frederico e Mathias, filho de João Huniade, respondendo que nomeava Rei, segundo o costume, o que tinha o reino, com o que não julgava causar danmo algum.

Depois Xisto IV, de feliz memoria, ratificou por uma constituição que disse valeria perpetua e irrefragavelmente, este modo de proceder que achámos seguido pela Sé Apostólica desde os mais antigos tempos, e confirmou em particular o seguinte : se algumas pessoas forem recebidas, nomeadas ou tratadas pelos Pontífices Romanos, por si, ou pelos seus Núncios, como Reis ou constituídos em outra dignidade, ou elles mesmos assim se nomearem, e por outros quaesquer forem nomeados, recebidos ou tratados, mesmo se comparecerem por si ou por seus Embaixadores nos consistórios ou em outros actos, ou até perante o Pontífice, que de semelhantes actos não advirá a essas pessoas

nenhum direito novo aos ditos reinos e dignidades, nem prejuízo algum aos que a elles ou a ellas tiverem direito.

Depois o Pontífice Clemente XI, de immortal memoria, no século passado, segundo a norma estabelecida por estas Constituições não só intitulou Rei Catholico a Carlos, Sereníssimo Archiduque d'Àustria, mas também advertiu que de nenhum modo negaria no futuro o uso dos direitos que lhe eram annexos quanto aos governos que tinha ou por acaso viesse a ter, declarando expressamente no Consistório que approvava e innovava as ditas Constituições dos seus predecessores, para que assim os direitos, principalmente os daquelles que contendiam pela successão do reino de Hespanha ficassem igualmente salvos.

Mas se isto foi sempre estabelecido pelo costume e por determinação da Sé Apostólica, sob as ditas condições de bom governo das cousas sagradas, quando se tornasse urgente, sem que d'ahi nenhuma disposição se julgasse tomada para conhecer ou determinai- os direitos dos governantes, muito mais nos devemos empenhar em o pôr em pratica n'este tempo de tanta mobilidade nos negócios públicos, e de tão continuas mudanças n'elles, para que se não diga que de certo modo desamparámos a Egreja levados por motivos humanos.

Pelo que, depois de ouvirmos a escolhida Congregação dos nossos veneráveis irmãos, os Cardeaes da Santa Egreja Romana, pelo pleno poder Apostólico, de motu próprio, e com madura deliberação approvámos e de novo ratificamos a mencionada Constituição de Clemente V, nosso predecessor, de feliz memoria, a qual, por occasião de contendas semelhantes sobre a posse de thronos, já foi approvada e innovada pelos outros nossos predecessores João XXII, Pio II, Xisto IV e Clemente XI, no que seguimos os seus exemplos e completamente adherimos a elles; declarando, pelo que toca ao futuro, que se alguém fôr por nós ou por nossos successores, tratando-se de regular os negócios do governo espiritual das Egrejas e dos fieis, nomeado ou honrado com o titulo de qualquer dignidade, ainda que seja real, por certa sciencia, palavra, constituição ou lettras, ou mesmo ante os Embaixadores de uma e outra parte, ou por outro qualquer modo ou acto, por que na dita pessoa se conheça de facto tal dignidade; ou se pelas mesmas causas se houver de determinar algumas cousas, ou de tratar com aquelles que dirigem o estado por outro qualquer modo de governo, nenhum

direito lhes será dado, acrescentado ou provado pelos actos, ordenações e convenções d'este género, e nenhum perigo poderá ou se julgará vir d'ahi contra os direitos, privilégios e jurisdições dos outros, nem nenhum argumento de prejuízo e mudança : a qual condição de incolumidade dos direitos das partes declarámos, decretámos e mandámos que sempre seja tida por junta aos ditos actos, advertindo novamente em nosso nome e no dos Pontífices Romanos nossos successores, que nas circumstancias destes tempos, logares e pessoas só procurámos aquellas cousas que são de Christo, e que temos unicamente ante os olhos, como alvo dos encargos contrahidos, as que conduzam mais facilmente á felicidade espiritual e eterna dos povos.

Mandámos que estas lettras sejam sempre firmes, validas e efficazes, e surtam e alcancem todo o seu eíTeito, observando- as inviolavelmente aquelles a que isso compete, quando for necessário, não obstante quaesquer cousas que se lhe opponham, ainda que dignas de particular e individual menção. Que nenhum homem portanto infrinja ou contrarie de modo algum com ousadia temerária esta nossa approvação, sancção, declaração, denunciação. decreto, mandado e vontade ; se alguém comtudo se atrever a tental-o, saiba que incorrerá na indignação de Deus Omnipotente e dos seus Apostolos S. Pedro e S. Paulo.

Dado em Roma, em Santa Maria Maior, no anoo da Encarnação do Senhor mil oitocentos e trinta e um, aos cinco de agosto, anuo primeiro do nosso pontificado.

B, Card. Pacca Pro-Dat.

Th. Card. Bernetti.»

Madrid, 30 janeiro 1830.

«Tenho recebido todas as suas cartas ao q. não tenho respondido por não me ser possível, pois há m.to q. não tenho mais q mortificações, e falta de saúde, e este tem sido o motivo de não lhe escrever, e nenhum outro, agora póde julgar como estarei com a irreparável perda de m.^a May, só Deos me poderá dar forças p^a resistir, e athé mesmo estou com m.^{to} cuidado no Mano Miguel pois estou segura q. a Turca, e a sua cometiva não existindo m.^a May buscárão todos os meios possíveis de acabar com elle, o q. lhe será m.^{to} fácil com a canalha q está no Paço.

Aqui ninguém está contente L A de 7l. S7g247d 2och. Ozbz7 Alc O5vd70 os malhados cada dia estão mais protegidos, não sei em q. isto háde parar, confeço-lhe q. faz exasperar, hir a alguma parte publica, pois não se vê mais q. negros.

Veja se fáz com q se dê huma Caza aos Hironnelles, pois hé vergonhoso o modo com q os tem tratado, se os não querião p^a q. os chamarão, saiba Nada, q . senão por Choris já elles se tinham hido.

Espero q. Roc será absolutam^{te} contra a amnistia, pois os sentim^{tos} q. sempre lhe conheci, não podem permitir nenhuma indulgencia em semelhante matéria, a não ser q. os arco de Malte o tenham empastelado, o q. D.^s tal não permita.

Mande-me dizer como devererá ser sobre com q. eu lhe escreva p^a 6Malte, e por onde devem hir as Cartas.

Esquecia-me responder-lhe ao q. me dizia na sua Carta N^o V^o escrita ultimam^{te} a respeito do Duque S. Lorenço, e Santarem, em q.^{to} aos dois V.^{os} convenho com o Saraiva, porem em q.^{to} ao ultimo não posso deixar de lhe dizer q. no Rio de Janeiro já elle héra Roza cruz, e assim como posso eu dizer outra cousa, senão

³⁴ BNP, ARS, Mss. 100, nº 175. Com envelope lacrado a preto c/sinete brasonado - "Princesa Maria Thereza"; Papel e envelope Farsado de preto - luto pela morte da Rainha Carlota Joaquina

q. semelhante Diabo não pode fazer nada q. não seja a favor dos Pedreiros, e q. por consequência hé huma desgraça q. o Mano Miguel o tenha ao seu lado.

Aqui tem feito, e fáz hum Inverno rigurosissimo tem Gelado, e Nevado extraordinariam.^{te}, há m.^{tas} doenças, e morre m.^{ta} gente.

DEzejo-lhe a mais perfeita saúde, e creia q. o estimo

D. Maria

P.S. Dê recados meus a seu Pay e ao Carneiro»

Lisboa, 15 agosto 1833.

«A bord du brigantin sarde l'Assomption, faisant voile de Lisbonne pour
Guênes.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

Nous ne sommes plus à Lisbonne, et la difficulté pour faire parvenir votre estimable journal à nos amis de Coïmbre peut devenir telle qu'il sera plus prudent d'en suspendre l'envoi jusqu'à ce que la divine Providence daigne mettre ordre aux affaires du Portugal. En attendant, recevez, Monsieur, nos affectueux remerciements pour la bonté avec laquelle vous nous l'avez envoyé jusqu'à cette époque, et permettez que je profite du loisir que me laisse cette traversée pour vous jeter sur le papier quelques notes exactes sur ce qui vient de se passer dans cette partie si intéressante de la Péninsule. L'intérêt que vous portez à la cause de la religion et l'empressement avec lequel vous accueillez en particulier les nouvelles qui la touchent en Portugal m'ont persuadé que je ne pouvais mieux payer en ce moment la dette de notre reconnaissance.

Evacuation de Lisbonne par les troupes royalistes , la nuit du 23 au 24 juillet. — Encore que dans ces notes, je ne veuille point traiter de poli-tique, je dois, à la vérité et à l'amitié dont m'honore M. le duc de Cadaval, de vous prémunir contre les fausses idées qu'on pourrait donner de sa conduite dans cette occasion. La révolution préparée depuis longtemps dans cette grande ville; l'apparition des troupes de Don Pedro sur l'autre rive du Tage leur avantage sur l'intrépide Tallez Jourdan que son intrépidité même perdit et livra à la barbarie de ses assassins; l'instruction donnée aux amiraux de France et d'Angleterre de saluer la bannière de Dona Maria da Gloria, aussitôt qu'ils la verraient arborée sur l'une ou l'autre rive; la perte de l'escadre de Don Miguel , et l'approche de celle de ses ennemis si inopinément grossie par la défection; enfin une ligne immense à garnir

³⁵ Carta do P. Delvaux a M. Picot, em Paris. *A bordo do bergantim sardo Assunção, de Lisboa para Génova. 15 agosto 1833.* In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 424-442.

rendaient toute défense impossible, exposaient le duc à une capitulation dont les effets matériels et moraux eussent été irrémédiables et compromettaient sans fruit une division entière des plus fidèles serviteurs du roi. Le duc, dans cette extrémité, ne crut pou-voir lui rendre un service plus signalé que de la lui conduire intacte; mais de quelle manière? Accompagné lui-même de tous les ministres, de toute la noblesse et d'une foule de personnes distinguées de la capitale, ce qui transforma cette retraite en un véritable triomphe pour le roi, et en fit en quelque sorte une nouvelle, héroïque et universelle acclamation de ses droits. Lisbonne cependant, place impossible à défendre du côté de la terre, se vit aussitôt cernée qu'abandonnée. Le duc était avec sa division d'une part, de l'autre Moléllos avec celle de l'Algarve restée fidèle et partout de nombreux guérilhas. —Ce n'avait pas été un petit honneur au duc de Cadaval ainsi qu'à son frère, le duc de Lafoens, d'être exceptés presque seuls de l'amnistie de Don Pedro; mais je ne crois pas que ce soit en moi une illusion de l'amitié ou de la reconnaissance de dire qu'ils le méritaient. Ces deux illustres frères sont, par leurs principes et leur conduite, plus supérieurs à tout soupçon en matière de fidélité, qu'ils ne le sont par leur naissance à toute la noblesse du Portugal. L'un et l'autre suivent le parti de Don Miguel, par religion et conviction, ils le soutiendront jusqu'à la mort; au duc de Cadaval, je n'ai jamais vu plus de confiance que quand il échappait à la cause du roi quelque appui humain. *Tant mieux, disait-il: une cause si juste et qui est la cause de Dieu doit avec son seul secours triompher par elle-même.* Au duc de Lafoens, j'ai entendu dire, ou plutôt, j'ai lu gravé sur la lame de son épée : *A Don Miguel je serai toujours fidèle; je ne reposerai qu'après avoir détruit l'impiété.* — A ce langage, on reconnaît les descendants du fidèle et religieux connétable Don Nuno Alvarez Pereira.

Le duc de Cadaval , dans sa proclamation du 22, rappela ce dernier titre qu'il avait à la confiance des serviteurs du roi. Le 23, il le justifia en faisant en-core exécuter un sujet traître et rebelle sous le feu d'une armée victorieuse. Le 24 enfin , il sacrifiait tout pour rester fidèle. Vous sentez, au reste, qu'une fidélité si importante ne manqua pas d'être plusieurs fois attaquée. J'en citerai une que j'ai vue de mes yeux : un agent de Don Pedro , chargé d'amener le duc à son parti, en mars dernier, m'a montré en juillet , après la révolution de Lisbonne , et proba-blement sans autre intérêt que de m'engager, Comme ami du duc, dans

cette oeuvre de ténèbres, une lettre autographe par laquelle l'empereur s'engageait à oublier tout le passé , pourvu que le duc déployât en faveur de la cause de Dona Maria da Gloria le pouvoir presque souverain que Don Miguel venait de lui confier.

En avril , cet agent vint à Lisbonne; mais jamais la lettre ne put être remise , parce que tout accès à la séduction était fermé autour du palais du duc, et que Lisbonne, où il commandait, ne présenta point de sécurité au susdit émissaire, comme il me l'avoua lui-même.

Acclamation de Dona Maria da Gloria. C'est un fait historique qui mérite d'être conservé et médité, que MM. du commerce anglais, français et autres, consuls, négociants , etc., ont puissamment contribué à cet événement. Après avoir, sous la protection de Don Miguel, conspiré ouvertement contre lui , on les a vus, le 24 juillet , parcourir les rues de Lisbonne, les uns armés pour soutenir, avec les échappés des prisons , les mouvements qu'ils imprimaient à un très-petit nombre de libé-raux portugais dont depuis longtemps nous enten-dions ridiculiser la lâcheté ; les autres, à cheval et comme en triomphe, pour proclamer la reine et la charte. La *Chronique constitutionnelle* de Lisbonne vous en dira plus long que moi en vous montrant certains hommes assis , en banquet civique, à la table de l'empereur. Triste condition des souve-rains et des nations! Des hommes qui, dans tous les pays, font profession de chercher leurs propres intérêts , s'arrogent le droit de changer les institu-tions d'une nation hospitalière, à l'aide des privi-lèges et des franchises qu'ils ne doivent qu'à elle : c'est trop fort ! Faudra-t-il un congrès pour comprendre MM. les commerçants dans le principe de la non-intervention si sacré pour les gouvernements ?

Renvoi du Cardinal Pro-Nonce apostolique. - L'empereur arriva le 28, et le 29 il signa l'ordre, adressé à Son Éminence le cardinal Alexan-dre Justiniani, de sortir de Lisbonne sous trois jours. Le motif était *qu'il régnait dans cette capitale la plus grande indisposition contre ce prélat , et que Sa Majesté Impériale ne voulait pas qu'un délégué du Saint-Siège fût insulté sur les terres de Portugal.* Le danger était trop pressant pour qu'on perdît le temps à s'informer du lieu où Son Éminence désirait être transportée, et l'on n'avait pas le moyen ou la générosité de lui offrir de le reconduire à Rome ou à Gênes , sa patrie. L'ordre impérial , qui met à sa disposition un bâtiment de guerre, oblige Son Éminence à débarquer

provisoirement à Cadix, sans égard ni à l'embaras d'un double embarquement, ni aux incommodités d'une rigoureuse quarantaine, ni à l'impossibilité si probable de faire admettre la bannière constitutionnelle dans un port d'Espagne en pareille circonstance. (Voir *la Chronique constitutionnelle de Lisbonne*, n° 6.)

Le cardinal crut de sa dignité d'exiger plus de temps; il n'avait rien à craindre du peuple de Lisbonne; il refusa de toucher à Cadix, nul intérêt ne l'y appelait; il déclara sa détermination de se rendre à Gênes sur un bâtiment de son choix, il n'avait pas besoin de l'offre de l'empereur. Le consul Sarde fut chargé de traiter de vive voix avec le ministre des affaires étrangères; cependant les propositions de Son Éminence donnèrent lieu à une nouvelle pièce que l'on publia avec autant d'affectation que la première (Voir le n° 7 de *la Chronique*). Celle-ci était du 31 juillet. L'empereur y fixe le départ de Son Éminence au 5 août, et consent à ce qu'elle parte sur un brigantin sarde. Le 4, le cardinal était à bord et sortait du Tage, laissant une protestation courte et pleine de dignité contre le motif qu'on avait osé donner à son renvoi. Il l'adressa au même ministre Candido José Xavier. Je vous en transmets copie.

Cet empressement à rompre avec le Saint-Siège aura de quoi étonner ses propres ennemis. La politique qui avait retenu le cardinal à Lisbonne paraît plus conforme aux principes. Revêtu d'une double qualité, il crut de l'intérêt de la religion de faire, en cette occasion, prévaloir celle de représentant du vicaire de Jésus-Christ, auprès des fidèles du Portugal, sur celle d'ambassadeur d'une tête couronnée, auprès de Don Miguel; il voulut, dans l'intérêt religieux du Portugal, ménager la susceptibilité la plus ombrageuse et ne donner ni occasion, ni prétexte à une rupture avec Rome dont, sans en être très-fâché, comme l'a prouvé l'événement, on pouvait être charmé de rejeter l'odieux sur le représentant de l'Église et sur l'Église elle-même, dont on eût fait sonner bien haut la partialité: Son Éminence, dans cette occasion délicate, avait trouvé sa conduite tracée d'avance par l'esprit si éminemment catholique qui a dicté à Sa Sainteté Grégoire XVI, sa bulle de septembre 1831, dans laquelle le Père commun, dans l'intérêt de tous ses enfants, élève si admirablement le Saint-Siège au-dessus de toutes les vicissitudes des empires. Son Éminence n'avait eu d'ailleurs qu'à être constante avec elle-même, comme on devait l'attendre de son caractère connu. En 1828, lui, Nonce Alexandre Justiniani, avait signé le

premier la déclaration faite à Don Miguel, par tout le corps diplomatique; comme tous les ambassadeurs , il avait suspendu ses fonctions , mais il ne les avait pas accompagnés dans leur retraite; il avait constamment laissé ses armes , et comme délégué du Vicaire de Jésus-Christ, il n'avait jamais cessé de suivre les affaires spirituelles, objet essentiel de sa mission. En 1833, le cardinal Justiniani, Pro-Nonce apostolique, fit la même chose: comme membre et chef du corps diplomatique, il ne voulut donner aucun signe d'adhésion au nouvel ordre de chose, fruit de la révolution de juillet; comme représentant du Père commun, il ne voulut point abandonner ceux de ses enfants auxquels il avait été envoyé. La détermination du cardinal étonna Palmella, j'en fus personnellement témoin. Don Pedro en fut très-embarrassé; il le montra par son incroyable précipitation à le faire partir. Ainsi, dans ce nouveau gouvernement , on paraît fort éloigné de ces idées d'ordre et de paix fondées sur la vérité. De là sans doute l'oubli des convenances sociales et des notions les plus vulgaires du droit public. Ce gouvernement pouvait bien peut-être demander que le Saint-Siège le reconnût; en cas de refus, il pouvait songer à éloigner son représentant; mais il ne pouvait, sans outrager l'un et l'autre, chasser ce dernier, sous le prétexte aussi faux qu'insultant, d'une indisposition imaginaire du peuple, démentie par autant de faits qu'il s'était passé d'instant depuis six jours que la révolution était faite; la première effervescence était passée , et Son Éminence , dans sa personne, dans celle de ses gens et dans le matériel de son palais, avait été constamment respectée et elle le fut de même jusqu'à son embarquement, sans que la publicité donnée à l'affront fait au Saint-Siège diminuât en rien l'intérêt et les regrets qui ne cessèrent de l'environner et l'accompagnèrent jusqu'à bord du brigantin *l'Assomption* et jusqu'à la *Barre*, où les dernières marques lui en furent prodiguées par les officiers du port. Parmi eux nous en distinguâmes un qui, lui baisant la main, l'arrosa d'un torrent de larmes qui coulèrent tout le temps que dura la visite; il nous semblait chargé de l'honorable mission de justifier, aux pieds du représentant du Saint-Siège , le peuple de Lisbonne dont on avait usurpé et prostitué le nom dans le décret de son insultante proscription.

Mesures de rigueur contre le clergé. — L'empereur arriva le 28 juillet ; un *Te Deum* était indiqué pour ce jour, il s'y rendit ; le cardinal-patriarche se disposait à officier ; Sa Majesté s'y opposa , appela pour cet objet un des dignitaires de la

patri-arcale et traita publiquement le patriarche de la manière la plus dure : Comme homme , je vous dé-teste, lui dit Don Pedro; comme membre du sacré collège , je vous respecte , mais comme patriarche je saurai vous faire juger. Peu d'instants après on saisissait, au profit et pour l'usage de l'empereur, les mules du prélat.

Le 29 juillet, ordre aux Pères de l'Oratoire d'évacuer en vingt-quatre heures une maison qu'ils occupaient dans l'enceinte d'un des palais des rois du Portugal ; Don Miguel avait pu y résider avec les infantes ses soeurs, sans penser à éloigner ces Pères, et les Cortes démocratiques de 1820, qui y tenaient leurs séances , les y avaient maintenus et respectés.

Le 31, création d'une commission pour la ré-forme du clergé. L'empereur lui donne pour pré-sident son chapelain, homme trop connu à toutes les époques, et la compose presque entièrement des mêmes hommes qui sous la constitution se déclara-rèrent pour la suppression des ordres religieux.

Le 1^{er} août, nouveau décret qui prive en masse, d'une partie considérable de leurs revenus, les communautés religieuses qui ont soutenu la cause du roi par des dons volontaires ou des services personnels.

Je ne parle pas des mauvais traitements, des emprisonnements arbitraires et tumultueux, des assassinats de prêtres et de religieux, qui souillèrent les premiers jours de la nouvelle ère constitutionnelle; le gouvernement n'en veut point être responsable. Cependant il faut dire que ce fut la révolution qui ouvrit les prisons à ces troupes furieuses qui désolèrent Lisbonne dans ces jours de terreur ; ce fut la révolution qui les arma, la révolution enfin qui les lâcha comme une meute de boUrreaux sur les victimes qu'elle lui désignait depuis longtemps. Il faut dire encore que cette révolution produisit un soulèvement si universel et si uniforme de la partie gangrenée du clergé contre la partie édifiante et saine; elle enfanta des scandales si criants, des ré-voltes, des cruautés si inouïes jusque dans l'intérieur des cloîtres les plus saints, elle désola tellement les vénérables familles du Carmel, de Saint-Augustin , de Saint-François et autres, qu'elle ne put manquer , cette révolution , de faire suspecter son principe. Il faut dire enfin que les actes et décrets de Don Pedro et de son gouvernement prirent toute la couleur d'une sanction pure et simple des hor-reurs de la révolution.

Persécution spéciale contre les Pères de la Compagnie de Jésus. — L'empereur, arrivé le 28 , courut le 29 au point du jour entendre la messe sur le tombeau de son auguste père, et de sa main, il y traça l'inscription fameuse où il ne rougit pas d'accuser Don Miguel de l'avoir tué ! triste augure pour les amis du roi , pour ceux surtout qui ne devaient qu'à lui leur existence en Portugal. Décret daté de ce même jour qui proscrit de nouveau les Pères de la Compagnie de Jésus. Du moins à quatre heures du soir on procédait, au nom de Don Pedro, à les emprisonner et avec tout cet appareil de terreur qui ne se déploie que contre des criminels d'État : force militaire imposante , qui cerne tout à coup la maison, occupe toutes les avenues jusque dans les propriétés voisines, agent de police de première classe , accompagné de tout ce qu'exige une espèce d'assaut , entrée forcée , portes enfoncées visite des plus exactes , enfin scellé comme on pourrait le mettre sur un tombeau : c'est-à-dire portes clouées comme pour ne plus se rouvrir. Un aspirant de la Compagnie et un novice gardaient seuls la maison; au premier fracas de cette expédition, surtout au bruit de la cavalerie, le novice avait sauté les murailles pour aller avertir les Pères; l'aspirant, malgré son innocence, sa jeunesse, son effroi qui alla jusqu'à la défaillance, fut traîné au cachot. Ainsi fut couronnée et sanctionnée par Don Pedro la série des vexations dont la Compagnie avait été l'objet depuis le premier jour de la liberté. En voici l'analyse:

Le 24, des bandes furieuses échappées des prisons avaient envahi la maison, et les Pères n'avaient dû la vie qu'à une sorte de miracle; la nuit suivante , ils la passaient sous les toits ou chez un voisin dont la religion leur offrit un asile : le 25 , la régence provisoire , sous prétexte de les mettre en sûreté sous la garde d'un régiment, décrétait leur translation au couvent de Saint-Dominique et l'inventaire de leur maison ; la nuit suivante , une troupe de bandits menaçait de nouveau la maison et était repoussée par une garde de dix. hommes que leur avait obtenue un ami. Le 26, le danger devenu plus imminent, par la méfiance que manifestait le gouvernement provisoire et les soupçons qu'il conçut d'un projet d'évasion des Pères pour l'intérieur du royaume, les obligeait à se disperser et à chercher, travestis, un asile inviolable, qu'ils trouvèrent, les uns au palais de la Nonciature , les autres chez un jeune Anglais, qui fit pour eux des prodiges de dévouement et prit à tâche de suppléer, comme seul, à tous leurs amis de

Portugal trop compromis eux-mêmes et trop exposés dans cette tempête politique pour pouvoir venir à leur secours. Ce même jour 26 et le 27, le supérieur traitait de vive voix , puis par écrit, avec la régence provisoire, Pahnella et Villaflor; on lui donnait des promesses, on en exigeait des déclarations, on devait laisser la Compagnie en paix , et l'on se contentait qu'elle promît de ne point entrer dans la politique et de ne point se retirer auprès de Don Miguel; quand enfin le 28 arriva l'empereur , pour faire le 29 ce que vous avez lu.

D'où a pu venir tant d'empressement pour blesser et détruire, quand on avait tant d'intérêt à conserver et à ménager? C'est le sort de la Compagnie de Jésus, chaque fois qu'elle se trouve dans le chemin de la Révolution! Puis , en Portugal, Don Miguel pouvait-il être déclaré un usurpateur et un monstre sans que sur-le-champ renaquît de sa cendre la législation de Pombal contre la Compagnie, avec toutes ses inconséquences et toute sa dureté ? D'ailleurs, Don Pedro arrivait le coeur percé d'un de ces traits qui ne se pardonnent guère : il avait fait à la Compagnie l'honneur de se souvenir d'elle et de l'appeler à concourir au succès de la cause de Dona Maria da Gloria. Il avait fait plus: il n'avait pas dédaigné , dès le mois de mars dernier, de lui députer un agent secret et de lui faire les plus magnifiques promesses, pourvu qu'elle employât son influence pour la fin tant désirée; et l'attitude de la Compagnie avait tellement glacé l'agent en question, comme il me l'avoua depuis la révolution consommée, qu'il n'avait osé lui faire aucune ouverture. En fallait-il tant pour encourir une disgrâce? Bien convaincu que l'éloignement des Jésuites pour la politique n'était qu'affecté et qu'ils ne refusaient de servir sa cause que par suite d'un attachement incorrigible à celle de son auguste frère, on conçoit qu'il ne lui restait plus qu'à s'en venger, et il le fit avec une précipitation que ce même agent, qui se disait et paraissait en effet son confident intime , ne pouvait justifier qu'en l'appelant *une des folies de l'empereur*.

Ce même émissaire de la révolution , qui était rentré à Lisbonne avec elle le 24, n'était pas en effet si désespéré que son maître. Dès le 25, il avait parlé à la régence provisoire en faveur des Jésuites ; il les avait offerts comme le moyen le plus sûr pour réduire Coïmbre. L'embarras et le danger où se trouvait la Compagnie l'enhardit à lui demander ce service important; il offrit passeports et escorte pour les Pères chargés de cette mission, tandis que leurs confrères

resteraient à Lisbonne comme Mages de succès, et cependant il faisait briller à leurs yeux le plus bel avenir. L'archevêché de Brague, la conscience de la jeune reine et des millions étaient depuis longtemps à sa disposition. On aura peine à croire que l'on pût donner tant d'importance à une poignée de pauvres religieux uniquement occupés des hutn-bles ministères d'une vocation toute spirituelle, et dont tous les membres actuellement, depuis quatre mois, jour et nuit au chevet des victimes du choléra, épuisés de veilles et de travaux au milieu de ce nouveau fléau, avaient comme perdu de vue celui de la guerre. J'avoue que je ne pouvais me persuader que cet agent me parlât sérieusement, jusqu'à ce que j'eusse vu dans ses mains la lettre autographe de l'empereur, par laquelle, dès le mois de mars, il offrait à la Compagnie, comme régent au nom de sa fille, rétablissement, protection et faveurs, à la honteuse condition de méconnaître et trahir son unique et royal bienfaiteur. Et que prétendait cet agent au 29 juillet, au moment précis où l'on préparait contre la Compagnie l'exécution violente dont j'ai parlé, par une si étrange communication? Il l'insinua clairement: c'était un dernier effort pour engager le supérieur des Jésuites à se prêter enfin à faire quelque chose pour la cause de Dona Maria, soit auprès du duc de Cadaval, soit auprès du roi lui-même, auxquels il fallait remettre des lettres de Don Pedro. Constance admirable et digne d'être imitée par tous les défenseurs de la légitimité ! L'agent dont je parle est étranger, commerçant et protestant, mais avec tout cela, et peut-être à cause de tout cela, il paraissait une des chevilles ouvrières de la régénération du Portugal. Je l'ai vu traiter avec une familiarité plus que républicaine les ducs Palmella et Villaflor. Il avait chez eux toutes les entrées; il introduisit brusquement le supérieur des Jésuites jusque dans la salle du déjeuner, puis dans le cabinet le plus secret, et le força ainsi à être témoin, le 26, de la mission si essentiellement secrète qu'il recevait d'aller corrompre Molellos et la division de l'algarve. Il ne paraissait pas moins avant dans l'intimité de l'empereur, du moins le 29; quand le supérieur des Jésuites se plaignait à lui de la violence de son maître, il s'offrait à le lui présenter, et lui promit de tout arranger dans une entrevue. Et, avec une activité incroyable, il traversait le Tage coup sur coup pour triompher de Molellos; il négociait la soustraction, au profit de Don Pedro, de l'emprunt fait au roi; il trouvait le temps d'assister à des conférences de trois heures entre quelques transfuges et Villaflor, et cependant il paraissait tout entier

à l'affaire des Jésuites, et protestait ne vouloir d'autre récompense de tant de travaux et de dangers que les sauver et les conserver en Portugal.

Tant de dévouement ne suffit pas pour rassurer ces Pères; condamnés ce même jour au cachot et déjà en quelque sorte exécutés en effigie, ils ne crurent pas sage de défier plus longtemps de si près un semblable orage. La révolution les avait pris à Lisbonne comme dans un filet; cependant, étrangers par principe et par leur institut à la politique, ils n'eussent jamais pensé à en sortir s'ils avaient pu y exercer en paix leurs ministères. Le supérieur l'avait déclaré de vive voix et par écrit à Palmella, puis à l'empereur lui-même; mais ils avaient la preuve que, dans ces premiers temps du moins, cette faculté leur était refusée; ils ne pouvaient songer à rejoindre leurs confrères de Coïmbre avec lesquels toute communication était interrompue, il ne leur restait qu'à sortir momentanément du royaume. Quatre de ces religieux partirent le 31, jour de saint Ignace, pour l'Angleterre. Le renvoi du Nonce fournit aux autres l'occasion la plus favorable de se rendre en Italie, et au supérieur, l'espérance de rejoindre bientôt ses Pères de Coïmbre. Son Eminence, avec une bonté toute paternelle, reçut à son bord, le 4 août, ces tristes débris d'une mission qui ne comptait pas encore quatre ans de durée. Les novices avaient été dispersés chez leurs parents; mais trois d'entr'eux, qui connurent le départ de leurs Pères, ne voulurent point s'en séparer, et vont avec eux chercher une autre patrie, en attendant que le Seigneur, se souvenant de ses miséricordes et de ses promesses, regarde en pitié le Portugal et son religieux souverain, et que Don Miguel, vainqueur de Porto à la tête de soixante mille hommes de troupes réglées qui lui restent encore, rentre enfin triomphant dans sa capitale. En France, les prières des âmes saintes peuvent contribuer puissamment à cet événement. Il sera bien digne de votre charité de les solliciter. J'ose, Monsieur, vous en prier, et je me flatte que vous ne refuserez pas de vous associer à ce mode le plus efficace, mais aussi le plus innocent, d'intriguer, et de conspirer contre la révolution qui, à l'aide du sommeil léthargique de ceux qui peuvent l'empêcher, menace d'engloutir l'Europe entière, et vient de faire un si grand pas en Portugal.

Veillez agréer, etc.

JOSEPH DELVAUX, S. J.»

«OS JESUITAS PELA SEGUNDA VEZ EM PORTUGAL

Apesar de se conhecer tão geralmente a perda que se tinha experimentado com a suppressão d'esta Ordem tão insigne, e de se restaurar quasi em toda a parte, não se conseguiu em Portugal a sua volta no tempo da Rainha, a Sr.^a D. Maria I.^a, Soberana tão cheia de piedade. Ainda hoje não concebemos este enigma; por que, se fosse em respeito á memoria de seu Augusto Pae, menos ainda teria consentido a leitura do discurso que recitou por ocasião de sua subida ao throno, Francisco Coelho da Silva, que entre outras cousas disse: "Vertem ainda sangue as feridas, que abriu no coração de Portugal aquelle despotismo ilimitado, e cego que agora acabamos de soffrer. Foi elle inimigo por systema da humanidade, da Religião, da liberdade, do merito, e das virtudes. etc. etc."

Passando-se depois ao tempo da Regencia, e do reinado do Senhor D. João VI, foi a mesma cousa, por que nunca se tratou de tal, se bem que este Soberano, devendo por ocasião de ver com os seus próprios olhos os grandes beneficios, que os Jesuítas fizeram n'aquelle pais, tanto na parte moral, como na material.

A educação, que davam aos prelos na Fazenda colossal de Santa Cruz, ainda se conhecia depois de tantos annos, e portanto sendo transmittida aos filhos, ou mais depressa aos netos, com a excepção de alguns ou algum velho, que ainda tinha sido d'aquelle tempo. Quanto pois á parte material, antes de dizer alguma cousa sobre isso, cumpre referir o modo porque os Padres vieram a possuir a fazenda de Santa Cruz. Morreu n'aquella provincia uma senhora, que no seu testamento fazia a seguinte declaração: " Deixo o meu engenho ou fazenda da Pedra aos P.P. Carmelitas; Iriri aos Monges da ordem de S. Bento, e os meus pantanos de Santa Cruz aos Jesuítas." Por tanto já se vê que ou este ultimo legado havia de ser inutil, ou os Padres se haviam de servir de conhecimentos

³⁶ Artigo do Marquês do Lavradio intitulado *Os Jesuitas pela segunda vez em Portugal*. In *O Amigo da Religião*, ser. I, nº 4, de 27 de agosto de 1853, pp. 58-68.

hydraulicos para se aproveitarem d'aquelle terreno inteiramente alagado. E de facto era tão completamente inutil, que querendo elles pôr mãos á obra, tiveram necessidade que os Carmelitas lhes cedessem uma collina, onde hoje se acha edificado um palacio imperial, para ali fabricarem uma casa de habitação, e poder d'esse modo começar os trabalhos de dessecção do terreno pantanoso. Dividiram o rio, de modo que formasse dois braços em grande extensão, e se nos não enganamos, iam-se vasar no mar na praia da Septiba. Depois abriram grandes vallas mestras; e essas parece-nos que tinham outras menores, mas tudo com uma arte tal que, havendo tantos annos, que se tinha feito aquella obra, quando visitámos a fazenda, parecia-nos um trabalho recente. Um official de engenharia, o sr. Cordeiro, que hoje se acha numa patente superior, disse a El-Rei D. João VI que a sua opinião era que se fizesse diligencia para conservar aquellas obras construirias pelos Jesuítas, por que se ellas se viessem a perder não havia quem hoje lh'as viesse fazer de novo. Seja-nos perdoada tamanha digressão, mas não a julgámos fóra de propósito para provar a nossa admiração de se não ter restabelecido a Companhia em Portugal no tempo da senhora D. Maria I, Soberana de tanta piedade, e que parecia ter conhecido a injustiça do que se havia praticado para com aquella Ordem; e no tempo do senhor D. João VI, tendo elle tido occasião de avaliar de perto os grandes bens, que aquelles religiosos praticaram tanto em vantagem moral, como na material; nem por isso se resolveu a chamal-os.

Só um bem poderá ter resultado de elles não terem voltado a Portugal em todos aquelles annos, que è o de não se lhes poderem attribuir a elles os tantos males, que este pobre e desgraçado paiz tem soffrido neste seculo decimo nono. A invasão dos francezes, á qual se seguiu uma guerra de sete annos, e a

Um transtorno na moralidade em Portugal, não pequeno. Eis aqui como elle se achava em 1828. Ninguem ignora os successos serie as iversas , ue se lcem succedi o umas ás ou ras? em causak

É 1 I ti a e em ortu a n. o \$epueno. is aqui como elle se achava em 18aR. Ninguem ignora os successos daquele anno, e o dos seguintes, em que houve a alteração nas cousas politicas do reino, como é bem notorio a todos nós. Foi então que lembrou tornar a chamar os Jesuitas; e nós mesmos nos encarregamos d'esta commissão, para nós muito honrosa. O Duque de

Cadaval escreveu-nos n'esse sentido, e não querendo nós demorar negocio de tanta transcendencia, fômos á casa professa de Jesus em Roma, no dia 21, ou 25 de Janeiro de 1829 se não ha engano, para tratar directamente como P. Fortis, que era o Proposito Geral da Ordem, com a infelicidade de se achar tão doente, que tres dias depois succumbiu, isto é, a 27 do dito mez. Em tal caso resignámo-nos a fallar e tratar com o P. Serafin Manucci, que era o Procurador Geral. Este Communicou-o ao P. Fortis, que ainda se alegrou com esta noticia tão agradável para elle. Esta morte no momento em que se começava apenas a tratar o negocio, parecia que nos viesse desanimar, tanto mais que o Capitulo não se podia reunir senão mezes depois. Sendo com tudo nomeado Vigario o P. Pavani para governar a Ordem provisoriamente durante a vacatura do Generalato, intendemo-nos com elle, que nos remeteu para o P. Rozaven, assistente de França. Este ultimo quis que lhe escrevêssemos, o que se executou, e tratou-se, com a anuência do P. Godinot Provincial Provincial de França de se mandarem vir para Portugal uns poucos de Padres, acompanhados por alguns conversos. A direcção foi dada ao P. Delvaux para se pôr á testa d'esta pequena divisão. Fallando com a nossa costumada franqueza, o decreto, o P. Delvaux recebeu em Madrid com a data de 10 de Julho de 1829, não era exactamente concebido nos termos, que os amigos da Companhia podiam desejar. O governo julgou conveniente oferecer ao clero secular esse auxilio dos filhos de Santo Ignacio, sem fazer alguma menção do passado. Eis aqui como era concebido o tal decreto: “Considerando os graves prejuizos,, que soffre a educação christã, e a civilisação dos Dominios d'estes Reinos com a falta de ministros evangelicos ; e querendo occorrer males de tal natureza, que a duração tornaria irremediaveis, tendo sempre em vista o bem da Christandade, e com elle, a verdadeira felicidade de meus fieis vassallos: Hei por bem chamar para esse fim, e permittir que de novo se estabeleça a Companhia de Jesus. O Duque de Cadaval, etc. etc., assim o tenha intendido e o faça executar. Palacio de Queluz aos 10 de Julho de 1829, rubricado e assinado etc. etc.”

Apesar de todas as considerações, que a prudencia humana podia sugerir aos P.P. n'esta occasião de capricho, e de susto pela previsão do futuro, ou por qualquer outra reflexao, que podessem fazer, o facto é, que se pozeram a caminho, e chegaram a Lisboa no dia 13 d'Agosto do mencionado anno. Os filhos

do grande Vicente de Paulo se prestaram aos de Santo Ignacio, e a nobre e virtuosa Duqueza de Lafões cuja fama se não apagará jamais nos corações bem formados poz a sua disposição o seu palácio de Marvilla, em quanto se não arranjavam as cousas para o bem estar d'estes P.P. Não era possível , que homens, que não conheciam a língua do paiz começassem immediatamente a pregar e a confessar; mas logo no anno immediato o Nuncioquiz que elles pregassem na sua igreja do Loreto em tempo de quaresma, e que dessem ali também exercícios espirituais. Os Padres Barrelle, Mallet, Bukacinski e Pouty pozeram mãos á obra, e começavam a confessar e a pregar, sendo muito bem aceitos d'este povo, que é dócil, e geralmente gosta destas cousas. Esta benevolência não se reduziu somente á classe popular, mas presava-se a alta sociedade de acolher e obsequiar os Padres. Parece incrível que uma espécie de odio, ou pelo menos de pouca inclinação se mudasse tão depressa em benevolencia, respeito, e amara. Aquella exemplaríssima dama, a Condessa d'Oliveira de grata memoria foi visitar o P. Delvaux. Este P. n'uma carta, que escrevia ao P. Druilhet a 27 de Maio de 1830, lhe dizia o seguinte:

“A Condessa d'Oliveira ofereceu-me quatro dos seus filhos, mui contente de que fossem os primeiros aceitos pelos Padres da Companhia. Não tenho necessidade (nos disse) d'examinar nem de condemnar a conducta de meu Avô. Se na destruição da Companhia elle teve a parte que se lhe atribue, somos nós, seus filhos, os que devemos reparar uma tão grande injustiça, tanto quanto podermos; se foi calomniado, se é inocente, toca-nos a nós o proval-o por um primoroso acolhimento”.

Taes eram as disposições de Portugal a respeito dos Jesuitas; e presenciando-as o senhor Card. Patriarcha, se mostrou favoravel ao seu Instituto, patenteando-o por meio de um Decreto neste mesmo sentido.

Poucos mezes depois também o Sr. Arcebispo d'evora, que então presidia á Universidade, deu provas da sua adesão a esta Ordem, e aconselhou que se restituísse aos jesuítas o Collegio das Artes de Coimbra, o que se decretou com a data de 9 de Janeiro de 1832. Eis aqui o theor do Decreto:

„D. Prior Geral Cancellario da Universidade de Coimbra, Eu etc., vos envio muito saudar. Tendo chamado os Padres da Companhia de Jesus para n'este Reino

me servirem conforme as regras e santos fins do seu Instituto, que a funestra experiencia de meio seculo de desastres e calamidades tem metido pelo olhos de todos os Soberanos catholicos, ser absolutamente necessário para o bem e tranquilidade de seus povos, Hei determinado e me apraz que se lhe entrigue o Real Collegio das Artes, para ali exercerem o ministério principal do seu Instituto, que é a educação da mocidade [...].

O dia da sua entrada na Provincia da Beira foi um triumpho para elles, e uma grande função para o Clero e para o povo. A multidão corria a encontrar os Padres por onde passavam. O Padre Delvaux sobre a entrada em Pombal, diz o seguinte: „Fomos recebidos com repiques de sinos, cumprimentados, e conduzidos em triumpho [...].”

Para augmentar nos povos a estimação, que tinham por estes Padres, serviu a caridade, com que trataram os cholericos na grandíssima epidemia, que tanto affligiu uma grande parte da Europa, e muito este Reino, que tinha ao mesmo tempo peste e guerra. Tambem se conduziram muito bem em não se quererem misturar nas cousas politicas; e a este respeito escrevia o P. Soimié ao P. Godinot: „Nas nossas classes não há distincção alguma entre o filho do Realista e o do Constitucional; além d’isto, é assim que o quer S. M. – Nas nossas instruções contentamo-nos de explicar o Evangelho sem entrar na politica, etc, etc.” Aqui se vê como esses homens pensavam; a sua politica era somente do Evangelho. Apesar de tudo isto não escapara á perseguição. O Duque de Palmela tinha segurado os Padres da sua protecção; mas apesar d’isso no meio do calor d’uma revolução nada vale, porque tudo é inútil. Um inglez, chamado Mr. Yvers, foi um dos homens a quem os adres deveram bastante no meio dos seus sustos e afflicções. Os pobres Padres de Coimbra foram menos felizes, com tudo conservavam-se inalteráveis no cumprimento dos seus deveres. A influencia que a oração e o poder da virtude davam áquelles pobres Padres Francezes serviam de contrapeso aos planos dos liberaes. Crescendo a tormenta, finalmente pozeram-se em vigor os antigos rigores contra a Companhia, [...].

Estes homens tão respeitáveis vieram desde Coimbra até Lisboa por meio de um sol ardente, de prisão em prisão; apresentando-se um contraste notavel dos povos, que afluíam á sua passagem, pondo-se de joelhos para lhes pedir a

bênção, espetáculo este que por mais de uma vez fez derramar lagrimas aos próprios soldados, que os traziam debaixo de prisão.

Como quasi todos eram francezes, o Barão Mortier ministro de Luiz Filippe em Lisboa não consentiu que os furiosos os insultassem á sua vontade, e reclamou-os. Elles foram mandados para a Torre de S. Julião; mas a grande actividade de Mr. Mortier com o apoio de Mr. Guisot conseguiram que os seus respeitáveis compatriotas fossem postos em liberdade; e assim acabou pela segunda vez em Portugal a Companhia de Jesus.»

Relação dos Padres, Conversos, e Notáveis, que vieram á Portugal, e dos que entraram aqui no Noviciado, com as suas nacionalidades á margem.

1	P. Philippe Delvaux	Belga.
2	P. Joseph Buckacinski	Polaco.
3	P. Alexandre Mallet	Francez.
4	P. João Francisco Barelle	"
5	P. João da Cruz Pouty	"
6	P. Jorge Rousseau	"
7	P. Camillo Pallavicini	Genovez.
8	P. Luiz Dereiquebourg	Francez.
9	P. Antonio Salles	"
10	P. Estaniislão	"
11	P. Cypriano Margottet	"
12	P. Pedro Nankin	Polaco.
13	P. Pedro Boulogne	Francez.
14	P. Alexandre Martin	"
15	P. Theodoro Cotel	"
16	P. Miguel Francar	"
17	P. Hyppolito. etc.	"
18	P. Palmen	Suisso ou Alemão.
19	P. Bazin	Francez.
20	Irmão Francisco	"
21	Irmão Ignácio	"
<i>Foram acceitos os</i>		
22	Sr. Antonio de Padua d'Almeida	Portuguez.
23	Sr. João Baptista dos Santos	"

MARQUEZ DE LAVRADIO.

Lisboa, 3 janeiro 1829

«Monsieur,

Vous n' aurez pas sans doute oublié, Monsieur, ce Portugais qui, le 31 août de l' année qui vient de finir, a été vous voir à Paris dans votre cellule, avec M. Ivers, qui avait sollicité la permission de me mener chez vous. Eh bien! vous verrez aussi, par ma lettre, que je n' ai pas non plus oublié ce que je vous avais dit à cette occasion, que je tâcherais de promouvoir le rétablissement de votre Compagnie dans ce royaume, si cela m' était possible. Je vous ai encore dit que j' étais persuadé que ma patrie vous avait fait une injustice, et que je m' efforcerais de concourir à ce qu' elle fût réparée.

J' ai eu le bonheur de voir réussir mes sollicitations, ayant trouvé à la tête des affaires de notre gouvernement un ministre d' un rare mérite sous tous les rapports, et qui, en outre, avait pour la Compagnie la même prédilection que moi.

C' est le duc de Cadaval, premier ministre, et homme qu' on ne peut connaître sans l' aimer, par son caractère autant que par ses talents. Il a pris votre affaire en considération, et il a fait de manière qu' il vient d' obtenir du toi la bienveillante permission de vous rappeler dans son royaume, et tant le Roi que le premier ministre désirent qu' il y ait le moindre retard possible à vous voir arriver en Portugal.

Le ministre, à qui j' avais fait part de l' entretien que j' avais eu avec vous, me charge de vous écrire pour vous annoncer la détermination du roi, en vous priant d' activer le plus que vous pourrez l' expédition de quelques membres de votre Congrégation, qui puissent venir la rétablir ici sur un pied convenable. Je crois qu' attendu l' extinction de vos petits séminaires en France, vous pourrez bien nous envoyer au moins une demi- douzaine de Pères; vous direz s' il vous est possible d' en envoyer daLes avantage.

³⁷ CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 1-5.

Les vues de notre Souverain et de notre premier ministre regardent, dans cette mesure, particulièrement le but de l'éducation morale et religieuse; ils savent que votre Société a eu toujours sous ce rapport un avantage indisputable, et moi-même j'ai fait foi des progrès que vous avez dernièrement faits en France et en Espagne à cet égard, ce qui a beaucoup aidé à décider le monarque et le ministre à vous rappeler.

Je ne crains pas que vous laissiez en défaut mes assertions; mais il sera bon de vous observer que la nouvelle de ce que vos petits séminaires avaient été enfin fermés en France, et que les professeurs qui les présidaient avaient été chassés, et se trouvaient en Suisse, à Guernesey et en Espagne, a beaucoup concouru à presser la délibération du Roi en votre faveur, et qu'ainsi on désirerait, s'il était possible, que tous ou le plus grand nombre de ceux qui doivent venir en Portugal fusent dès mêmes instituteurs, pour qu'ils pussent, comme exercés à l'éducation et à l'enseignement, mieux et plus vite remplir les excellentes vues de notre monarque, en établissant des écoles, etc., comme dans vos séminaires en France.

Le premier ministre écrit aujourd'hui même à notre ambassadeur à Rome pour qu'il tâche d'obtenir du Général l'autorisation nécessaire, et d'après ce que vous m'avez dit, ainsi que le Provincial d'Espagne, je crois qu'on n'y trouvera pas de difficultés et qu'on vous enverra tout de suite la permission désirée.

Comme la Compagnie a cessé ici par un décret de Joseph I^{er}, fondé sur un bref du Pape, vous serez rétablis par un autre décret fondé aussi sur les révocations du Saint Siège audit bref; mais ce décret ne sera publié que quand vous serez en Portugal, afin de ne pas donner lieu aux déclamations du libéralisme avant que la chose ne soit faite; vous comprenez que cela est prudent.

J'écris à M. Ivers, comme personne de votre confiance, et qui pourra peut-être vous servir dans cette affaire pour la correspondance ou autres commissions.

J'espère qu'une autre personne de toute confiance, le baron de Bordigné, que je crois à Paris, aura aussi la complaisance de vous chercher; il vous montrera une lettre de moi, et je désire que vous lui montriez celle-ci. Je le prie de faire tout ce qu'il pourra pour l'effet du prompt départ pour le Portugal des Pères que vous enverrez (notre gouvernement fournira aux frais de leur voyage).

Le consul espagnol à Bayonne vous transmettra cette lettre; vous pouvez aussi lui envoyer votre réponse; il me fera passer votre correspondance exactement; vous le connaissez.

J' attends, Monsieur, avec impatience votre réponse, et j' espère que vous ne manquerez pas de mettre toute la diligence possible à nous pourvoir bientôt de membres de votre illustre Congrégation, qui puissent de nouveau la planter ici avec les profits de la religion et des bons principes qu' on a raison de s' en promettre.

Je suis, Monsieur, avec toute la vénération, votre très-affectionné et très-humble serviteur,

Antonio Ribeiro Saraiva »

CARTA 57

«Amigo.

Havre de Grace 7 de Julho de 1826.

Cinco Jesuitas Francezes acabão, segundo me disserão, de embarcar-se para Lisboa com o nome de Padres Allemaens.

Esta peste, que com mão tão valente e sabia foi desarreigada desse solo, que havião avassallado, la vai outra vez tentar fortuna. Se algum Genio mau os não pedisse, e affoutasse, por certo se não arrojarião a salto tão atrevido. Os assassinos dos Reis, os belliguínaços da Se Romana, aquelles, cuja moral dispensa em todos os crimes, ahi vão de novo. Deixa-os ir: elles comprovarão no seu procedimento, que forão minharias os delictos, que se imputarão aos Templarios; e que os horrores, com que se pretextão perseguiçoens, sob o appellido de Carbonarios, e Pedreiros Livres, são as virtudes delles.

A Lei, que ordenou o seu extirminio está em vigor. — Uma Regencia não tem poder de revoga-la. Como será logo possivel, que o Secretario d' Estado da Repartição engula tranquillo a importação deste contrabando semovente? Eu fico à espreita da realização deste attentado nacional; e a realizar-se protesto-lhe a mais solemne accusação contra o Ministro, que em minhas forças caiba; por que considero mais pestilencial para Portugal a importação destes cinco animaes alfeirios, do que mil peitaças, que viessem do Levante abarrotados de peçonha.

Seu obediente captivo

Le Fouet.

Ao Senhor Ignacio de Loyola.

Lisboa.»

³⁸ *O Correio Interceptado*. Londres: M. Calero, 1825, pp. 281-283

Marvila, 5 novembro 1829.

«Note du Superieur des Jésuites a Mg.^r. le Duc de Cadaval, qu'il supplic S.Ex de lire avec cette bonté, et cet intérêt, qu'il n'a cesse de leur temoigner. Etablé le Protecteur de la Compagnie par sa Majesté, ayant bien voulu constamment s'en montrer l'amis depui son arrivée, il lui permettra de ne s'adresser en ce moment à S. Ex. que sous ce rapport, et de lui demander à ce titre tous ses bons officesauprès de M.r le premier Ministre.

Cette note n'a d'autre objecte, que de dissiper, ou prevenir quelque nuage que la lettre du 31 octobre dernier porroit faire n'âitre, ou auroit déjà produit dans l'esprit de S. Ex., en expliquant ce que les bornes d'une lettre ne permettoient que d'indiquer.

1^o Il seroit superflu de parler d'abord de la forme même de la lettre, si la qualité d'étranger, et la peu d'habitude des usages de Portugal ne nous partaient à craindre d'en avoir ici quelques uns. Nous protestons donc en premier lieu que c'eût été contre toutes nos intentions, et qu'autori[...] par S. Ex. à correspondre avec elle en Français, nous avons voulu dans cette circonstance, autant, et plus que jamais satisfaire, selon les usage de France, a tout ce qu' exige son rang, comme à tout ce que réclamoïens nos sentimens à son égard. Ces derniers S. Ex. doit les connaitre; Elle sait avec quelle confiance, et quel abandon nous lui avons remis tous nos intérêt; On ne nous a vûs, depuis notre arrivée, dans aucun autre antichambre que le rien, si nous avons paru une fois dans celui du Roi, ça a été pour remplir un devoir, et quando elle a bien voulu nous en ménager l'entrée. Nous n'avons pas fait un [...] sans sons conseil, et nous n'avons pas craint de peraitre negligier connaitre d'autre jusqu'à notre rétablissement, que celui auquel pour y parvenir S. M. nous [audit] à si juste titre confiés. La lettre du

³⁹ In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829 – 1834, Restauração da Companhia de Jesus em Portugal (1829-1834)*, Nota do Superior dos Jesuítas, P. Delvaux ao Duque de Cadaval fls 5-12.

31 o^{br}, n'étoit dans notre esprit que la suite, et l'expression de cette confiance sans bornes.

2^o Dans cette lettre, nous présentions trois choix comme nécessaires au rétablissement des Jésuites en Portugal. 1^o la justification de nos Pères, par la révocation explicite des décrets de prescription. 2^o la remise des Eglises, maisons, revenus, restés libres dans les mains de S. M.. 3^o la liberté de suivre le même Institut que nos Pères. Puis à la vue des difficultés qu'a déjà souffert ce rétablissement, dans la prévoyance des obstacles qui peuvent en retarder encore long temps l'accomplissement, nous demandons enfin. 4^o la permission de nous retirer.

Nous demandons la justification de nos Pères; parce que c'est pour nous un devoir fondé surtout sur les droits possibles, naturel, divin, et humains; parce que c'est pour nous un besoin non seulement d'affection, qui nous fait une loi d'entrer la nouvelle Compagnie sur l'ancienne, de rattacher la fille à la mère, mais besoin de nécessité pour notre existence, et notre conservation, que nous ne pouvons tenir que de l'exercice de nos Ministères, le quel à son tour dépend entièrement de la considération que nous réclamons. Nous demandons la justification de nos Pères parce que le sens commun, le sentiment, et comme l'instinct de tout le Portugal, instruit de notre affaire, et jugeant sans prévention, et sans intérêt, l'exigent plus fortement que nous. Je ne citerai qu'une autorité. S. A. R. mad^e la Princesse de Beira, si digne [organe] de l'opinion catholique; et Royaliste du Portugal, a toujours jugé cet acte indispensable à notre rétablissement. C'est sur son avis que nous l'avons attendu quatre mois en Espagne; Elle crut, comme nous, en entrevoir le gage dans l'acte du 10 juillet; comme nous, Elle le crut solennellement publié; condition sans laquelle elle ne nous eût jamais conseillé d'entrer dans le Royaume. Nous demandons cette justification parce que partout où l'on a voulu rétablir la Compagnie, on l'a [...] accordée, parce que nos Pères d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Rome, de Savoie, de Modène, de Suisse, de Gallicie, d'Irlande &c. l'ont eue, lorsque comme ici, des actes antérieurs la rendoient nécessaire, et l'ont [...] sans la demander parce que le Portugal, dès-là qu'il veut nous rappeler, et eue égard à ce que l'ancienne Compagnie y a souffert de particulier, devoit [...] il seul et toutes les autres Puissances [...] elles oui chez elles un acte superflu, le Portugal devoit nous l'offrir, et nous forcer de l'accepter.

Nous demandons la justification de nos Pères, parceque nous ne voyons aucune autre raison que l'impossibilité résultant des circonstances politiques actuelles, qui puisse nous le faire [...], il n'y en a aucune du côté du Roi; sans cela, nous ne pourrions compter ni sur son estime, ni sur sa protection, aucune du côté de la nation, sans cela nous ne serions ici ni utiles, ni en sûreté; aucune du côté de nos Pères, sans cela, c'est à dire, s'il n'était constant qu'on ne peut les justifier de crimes, qui ont mérité une proscription si ignominieuse, et en Ma[...], nous ne devons, et pourrions vouloir leur succéder; Nous demandons enfin cette justification parceque l'affectation à nous la refuser, justifierait toute seule, si l'on veut bien y faire attention, l'importance que nous y attachons, et en montreroit l'indispensable nécessité.

Nous demandons de plus la liberté de suivre l'Institut de nos Pères, nous n'en eussions pas parlé, si une proscription en Masse avoit pu être expliquée autrement, que par un crime commun à tous nos Pères, ou par un vice de leur Institut; et si ne pouvant les supposer tous personnellement dignes du traitement qu'ils ont reçu, nous n'eussions été réduits à craindre qu'on n'eût condamné leur Institut, comme on s'est permis, à cette époque malheureuse; de flétrir tous eux, jusqu'à la formule même de leurs vœux. Nous demandons donc purement, et simplement d'être ce qu'ils ont été, si l'on veut de nous le bien qu'ils ont fait.

Nous demandons la remise des Eglises, Maisons, revenus restés libres dans la main de S. M. / ie réclame ici avec respect toute l'attention de M^r Le Duc/ nous demandons cette remise, parceque demandant le principe il est franc, et loyal de demander sur le champ la conséquence; nous la demandons à présent, parceque nous voulons demander dès le premier instant tout ce qu'il paroît convenable d'obtenir un jour; nous les demandons, parcequ'elle doit être pour le peuple qui ne lit pas, la seule preuve sensible, et permanente de la justification de nos Pères; nous la demandons parceque la voix publique la demande pour nous, et que, excepté M^{gr} l'Evêque de Viseu, nous n'avons pas rencontré un seul Portugais, qui nous ait parlé de cette remise, sans la juger convenable et nécessaire; nous la demandons dans l'intérêt du Gouvernement, auquel elle ne peut faire qu'honneur dans l'esprit de ses meilleurs amis, dans l'intérêt du [Trésor], que cela dispenseroit d'élever, ou de transformer à grands frais de nouvelles maisons, et de créer des nouveaux revenus; dans l'intérêt des nos

Ministres auxquels ces maisons avoient été destinées et pour les quels elles avoient été disposées; dans l'intérêts de la paix, et de harmonie entre les divers ordres Religieux que toute autre mesure ne puit manquer d'altérer, on ne guerrissant les plaies anciennes qu'en faisant de nouvelles; dans l'intérêt général de la Restauration Politique qu'avancent toujours devant Dieu, et devant les hommes les restitutions qui ne blessent aucun droit, et que ne peut manquer de retarder l'exclusion affecté qui tiendroit à jamais les enfans loin des maisons, et des tombeaux de leurs Pères. Nous demandons la remises des Eglises, Maisons, [...] mais comment? Il n'en est point de cette troisieme demande, comme des deux premières, qui sent, et doivent être absolues, nous demandons nos Eglises et dans le sens, que j'ai eu l'honneur d'expliquer de vive voix des le commencement à son Ex., nous les demandons, parceque nous ne pouvons nous dispenser de les aimer, de les desirer, et toujours de les regretter; nous les demandons, parceque elles mêmes, et tous nos amis les demandons, [...] ne cesseront de les demander pour nous; mais nous les demandons sans obstination, sans enfaire une condition sine qua non; nous le demandons pour la Gloire de Dieu, le salut des ames, et le servisse du Roi; le servisse du Roi, le salut des ames, et la gloire de Dieu nous y firont rénoncer des-à- présent, s'il le faut; nous le demandons mais sans maison convenable aux Ministérs pré[...] de six Religieux Prêtes, des revenus d'abord, qui leur donnent le necessaire suivant leur état, et sucessivement des maisons, et des revenus toujours en proportion de nos besoins réels dont l'appréciation n'a rien des difficile. Nous aurions tous les droits imaginables à quelque autre chose de plus/ comme nous l'avons obtenu, sans le demander, en particulier, en Espagne/ que nous ne penserions jamais à les faire valor conte le bom plaisir du Monarque, si solennellement d'accord avec le souverain Pontife sur ce chapitre des biens non pas des Jesuites selement, mois de tous les Religieux de ses état, pour l'amélioration de leur distribution, et de leur emploi; nous les demandons, mais dans un esprit de paix, et de charité, sans vouloir troubler aucun des possesseurs actuels de tous nos autres biens alienés, suppliant même Sa Majesté de faire prendre dans l'acte de notre rétablissement toutes les mesures le prudance qu'Elle ingera convenables pour les [...]. Cette troisieme demande que nous n'avons jamais entendue autrement, explique et circoncrete de la sorte, ne peut présenter d'alarmant. Elle est simple franche, si

juste et si naturelle, que avant d'entrer en Portugal, et d'y avoir vû les difficultés qu'y souffre nôtre rétablissement, nous aurions crû manquer à S. M. en la formant, comme aujourd'hui, que nous avons vû le Portugal, on devoit nous accuser de reticences, si nous ne la formions pas.

[...] enfin que les circonstances actuelles politiques, malgré le voue de S. M. si clairement exprimé dans l'acte du 10 Juillet, s'opposant à les demandes si juste et si modérées, nous demandons la liberte de nous retirer. La maniere dont nous avons fait cette demande nous avoit parû concilier les égards, et la reconnaissance du à S. M. avec l'honneur, et les intérêts de laCompagnie; En effet, il y a eu erreur de fait dans le rappel des Jesuites in Portugal. L'erreur dont je parle n'est pas d'avoir supposé de le principe de cette affaire, que les Jesuites rntrant en Portugal devoient s'y à veer un existence, comme une consideration nouvelle, qu'ils devoient s'y présenter separés entieriment de leurs Peres, c'est leur faire un injure gratitute trop préjudicable à leurs Ministères; l'erreur en [...], la seule que je puisse supposer, parce qu'elle fait honneur au Gouvernement de S. M., cette erreur est une illusion du courage, du zele, à été d'sespérer contre l'experance même, et malgré les difficultés des tems, et des circunstances, d'avoir trouvé dans son couer assex de force, et de courage, et tout à la fois assez d'estime pour la Compagnie/ circunstances qui nous penetre de reconnoissance/ pour pouvoir se flatter de triomphe, dans notre rétablesement, des [...] qui s'y oppocent, et de le pouvoir beaucoup plustôt que ne sembles le vouloir la Providence Mais si cela est ainsi, ne sommes nous pas en droit d'invoquer, pour sortir du Royaume, du même estime, et la Même bonne volonté qui nous y ont fait entrer? Et si l'on nous demande pourquoi nous n'avons pas parle de ces conditions avant d'entrer en Portugal, notre reponse sera aussi simple, que péremptoire. Jamais la Compagnie n'avoit pensé à solleciter cette rentrée; les circunstances Politiques du Portugal sembloient l'en éloigner plus que jamais. Tout à coup elle est rappellée; et avec empressement; Elle vient de France, sans soupçonner même qu'il peut être question de parler de convition; appelée au nom de S. M. avec l'annonce que lón attendoit que notre arrivée à Libonne pour y publier le Décrets de notre rétablissement recevoit-il d'agir de stipuler des conditions, qui sont d'ailleurs tellement dans la nature des choses, que l'on ne pouvoit les proposer alors, et d'avance sans blesser le coeur de S.

M. ? Il ne fallut rien de moins à Madrid que l'autorité de S. A. R. Mad. la Princesse de Beira pour faire naitre dans otre ame quelque doute sur l'opportunité de notre arrivée, et pour nous determiner a attendre quatre mois dans cette Capitale. N'accuyons donc des part, et d'autre que la force des circuntances qui a déjoué tant d'autres calculs, et fait ajourner tant d'autres projects. Mais plus des circunstances sont graves, plus les obitacles qui opposent au rétablissement de l'orde public sont grands, plus nous croyons avoir le droit d'attendre de la benveillance de S. M. qu'elle n'exigera pas de la Compagnie, qu'elle Vienne les combattre personnellement, et pour son compte dans un Royaume aú les services, et qu'il nous soit permis de led ire, et les vertus de nos premières Péres ne purent, il y a si piu d'année les sauver d'une flectrissure universalle, et d'une destiction générale: j'e dis, il y a si pue d'années, 10 ans, c'est à dire, a une époque, ou, il faut en convenir, l'était de la religion, et de la Monarchie était bien plus rassurant que de nos jours. Je n'ai pas besoin des rappeler que la Compagnie ne redoute ni les danger, ni les sacrifices, ni la mort, pour le salut des ames, et la gloire de Dieu; on connait son histoire, et je crois d'aillerons avoir démontré que nous avons ici d'autres raisons de referir le Combat. Nous nous retirons avec d'autant plus de régret que nous entrevoyons plus d'occasion d'exercer notre zele, et nous ne nous consolerans d'avoir perdu celle de servir S. M. dans le salut des ames qui lui sont conficés, que par l'espoir du tems plus heureux qui permettront un jour à son coeur Royal de suivre les inspiration de son zele. Au reste il est possible ici de donner encore une nouvelle preuve de notre devouement a S. M.. J'ai eu l'honneur de le rappeler dans ma lettre á M. le Duc, deja nous en avions fait la proposition depuis long tens; en servit en retirant nos Péres, qui forment ici prématurément une communaute et donnent à la Compagnie l'air de solliciter un retablissement qu'elle devoit attendre, de laisser en Portugal un, ou deux d'entre eux, Le Superieur pour exemple, pour y continuer a suivre cette negociation, ou plutôt pour en attendre la consommation. Si l'on peut craindre que notre retraite mal interpretée [...] les amis de la Monarchie, nous préviendrons ces mauvais effets en continuant à paraitre tout autant, et plus que nous ne povons fair edans notre position, eloignée de la Ville. Ce n'est qu'a regret que j'entre dans ces details, et que je fais cette suppositions. C'est donner trop d'importance a six Religieux, qui n'ont paru presque nulle part

depuis leur arrivée à Lisbonne, dont il n'a pû être que bien rarement question au Conseil de S. M., dont par consequence la négociation étoit à peine commencée, qui d'ailleurs vivente au jourd'hui à la champagne, et dont le Superieur lui même, n'ayant aucun titre à cet honneur, ne se fut jamais permis de paraitre au baise-main de S. M. sans l'avis exprés de S. Ex. Il est donc plus probable que S. M. consentirá au départ actuel de tous, et alors quelle couleur donner à cet événement. Celle d'un projet ce journé par S. M. jusqu'à la fin des travaux de la Meza do Melhoramento, et jusqu'à la confection d'un Décret dont on ne se déssimule pas les difficultés; il nous semble que c ene seroit point manquer au Roi, que se dire que les Jesuites l'ont demandé, et comment ils l'ont demandé. De semblables demande ne se sont jamais, ou ne doivent jamais se faire au nom d'un Corps, sans qu'il consente à leur publicite, et de son côté, un Gouvernement, dans les circonstances qui nous occupent, ne peut s'y referer sans des raisons qu'il puisse hautement avouer. La démarche nous paroît sans inconveniente, comme tout ce qui est dans l'ordre, et dans la verité—

Nous le ripitons enfinissant: cette note dirigée a M^r le premier Ministre est confiée au coeur de M^r Le Duc de Cadaval; nous sommes sans inquietude sur son interpretation, et sur son conséquence; et si dans une si grande multitude de choses, elle pouvoit présenter quelque [...]ité nouvelle, j'ai la confiance qu'un instante e conversation dont m'honoreroit S. Ex. dissiperoit toutes les moindres préventions.

Marvilla 5 Nov. 1829

Felvaux Sup.^r des Les Jesuites en Portugal»

São fornecidas ao redator do jornal *L'Ami de La Religion* notícias relativas à nova vida do *Collège du Passage*, próximo de *San Sebastian*, no dia 3 de outubro de 1829.

«AU RÉDACTEUR.

Saint-Sébastien, 3 octobre.

L'établissement que les Jésuites ont formé dans notre voisinage a obtenu, dès sa première année scolaire, un succès qui a dû passer leurs propres espérances. Sans doute la renommée de leur collège du Passage ne fera pas oublier de longtemps celle de Saint-Acheul; mais il est difficile de mieux commencer.

Quoique la distribution des prix, qui s'est faite pour la première fois, n'eût été annoncée qu'aux familles des élèves et aux autorités protectrices de l'établissement, on ne sauroit dire combien ce tout petit évènement a excité d'intérêt et de curiosité. Ce n'est pas seulement du côté de l'Espagne que la foule est accourue, le même empressement s'est fait remarquer du côté de la France. On eût dit que tout le monde vouloit voir et juger par ses yeux cette *école perverse* à laquelle les journaux monarchiques et religieux, tels que le *Courrier français*, le *Constitutionnel* et les *Débats*, ont ait une si mauvaise réputation. Il est inutile d'observer que le collège du Passage et ceux qui le dirigent n'ont rien perdu à être vus de près tant qu'on a voulu.

L'occasion en a été d'autant plus belle que, pendant la distribution des prix, une forte averse est venue jeter un peu de confusion au milieu de la nombreuse assistance qui se trouvoit réunie dehors. La nécessité de se mettre à l'abri a été cause que toutes les parties de la maison ont été envahies. En se réfugiant ainsi dans tous les coins et recoins, on a dû nécessairement découvrir les souterrains, les noirs cachots, les poignards, et enfin tout le terrible appareil des instrumens de correction et de supplices qu'une maison de Jésuites ne peut manquer de renfermer. Jusqu'à présent, il est vrai, personne n'a fait de révélations là-dessus;

⁴⁰ *L'Ami de La Religion*, vol. 61, n° 1585, de 17 de outubro de 1829, pp. 319-320

mais attendez que les correspondans du Constitutionnel aient dit ce qu'ils en savent, car la chose ne sauroit se passer comme cela.

Au moment où l'on apprit que les révérends Pères devoient fonder un collège au Passage, vous savez à quels moyens on eut recours pour les en détourner, ou du moins pour effrayer les familles sur le danger de la double peste à laquelle leurs enfans alloient être exposés; car ce n'étoit pas seulement le contact des Jésuites qui étoit à craindre, disoit-on, mais aussi le mauvais air de la localité : de sorte qu'il y avoit à la fois péril au moral et au physique pour les malheureux enfans qui entreprendroient d'aller chercher l'image de Saint-Acheul sur cette plage inhospitalière.

Les appréhensions n'ont été justifiées ni sur l'un ni sur l'autre points. On trouve que les élèves du Passage sont fort distingués sous le rapport de la tenue, de l'éducation et des mœurs. Quant à l'insalubrité du lieu, voici un motif de sécurité qu'on pourroit dire à nul autre pareil: dans tout le courant de l'année, il n'est pas survenu un cas d'indisposition, ni le moindre accident qui ait interrompu le cours des études pour un seul d'entr'eux, et l'infirmerie de la maison n'est pas encore étrennée. Est-ce l'air? est-ce le régime? sont-ce les bains de mer que les révérends Pères ont trouvé moyen d'établir dans l'enclos même de leur habitation? Je n'en sais rien; mais ce que je vous dis est vrai à la lettre.

Aussi le collège du Passage est-il déjà en crédit et recherché comme s'il avoit quinze années d'existence; de toutes parts il y arrive de nouveaux élèves, et les constructions dont on ne cesse de l'augmenter ne restent pas long-temps vacantes. Il est vrai que les Jésuites, dans tout cela, se trouvent merveilleusement aidés par la protection du gouvernement, qui ne leur laisse pas le mérite de lutter contre les difficultés, et qui contribue, en tout ce qui dépend de lui, à leur attirer la confiance du dedans et du dehors par le patronage et la considération dont il les entoure. A l'exemple du capitaine-général de la province, tous les magistrats, toutes les autorités civiles et militaires concourent à favoriser un établissement destiné à entretenir le feu sacré de l'éducation religieuse et monarchique, et qui, selon toute apparence, ne tardera pas à jeter beaucoup d'éclat.

Ne vous étonnez donc pas d'apprendre qu'un certain nombre de Français marquans, après avoir quitté les eaux du Midi, se soient détournés de vingt, trente et quarante lieues, pour visiter le collège du Passage, et la maison qui a vu naître saint Ignace de Loyola. A la vérité, l'on n'a pas ouï dire que M. de Châteaubriand ni M. Agier aient passé les Pyrénées pour le même objet: mais le premier n'y eût pas manqué dans le temps de son ancienne ferveur pour les pèlerinages; et quant à l'autre, il étoit si pressé de porter à Paris sa démission de conseiller d'Etat, qu'on ne peut rien conclure contre saint Ignace ni contre les Jésuites de ce qu'il les a un peu négligés. Mais je puis vous assurer qu'ils en ont été bien dédommagés par le concours des autres voyageurs qui sont venus protester par une sorte d'hommage religieux, contre les dédains de vos libéraux et le système d'ostracisme de votre ordre légal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

R....

Le , Géraut, Adrien Le Clere»

Londres, 14 abril 1829

«Monsieur,

Je viens de recevoir du duc de Cadaval l'ordre de vous écrire et vous prier de faire partir au plus tôt possible pour Lisbonne les Pères qui sont au Passage.

J'espère que peut-être ils seront déjà en route, d'après ce que j'avais eu l'honneur de vous écrire dernièrement, en sachant bien quels étaient les désirs de mon souverain et du duc à cet égard, et étant autorisé à faire, pour qu'ils fussent accomplis, tout ce que je jugerais convenable. Voici ce que me mande le duc dernièrement encore: «Au Père Varlet, Supérieur de la maison du Passage, a été envoyé l'ordre d'envoyer ici six Pères et deux Frères, aussitôt qu'il aurait insinuation de moi pour cela. Cependant, comme il me semble mieux que je ne figure pas ostensiblement dans l'affaire avant que les Pères ne soient arrivés ici, il faut que vous écriviez en disant ce que les dits Pères doivent faire, etc. » .

Dans l'avant-dernière lettre que j'ai reçue de lui, le duc me disait aussi: «Qu'elles viennent les hirondelles (1) ⁴² au plus tôt, comme vous me l'annoncez dans les vôtres du 18 et du 25 mars, et qu'elles viennent nous aider à supporter avec plus de patience les chaleurs de l'été, etc.».

Je vous prie donc, Monsieur, de faire partir les Pères au plus vite; je crois que, comme la question des catholiques ici est enfin terminée, le roi ayant donné hier sa sanction au bill de leur émancipation, il n'y aura plus, je crois, d'inconvénient à ce qu'on sache, dans un mois d'ici, que six *hirondelles* sont arrivées à Lisbonne, principalement dans une saison où leur retour ne doit étonner personne.

⁴¹ Carta de António Ribeiro Saraiva para o P. Provincial francês, em Paris. In CARAYON, Auguste - XIX, pp. 27-29.

⁴² (1) Le duc de Cadaval n'osait encore appeler les Jésuites par leur nom: c'était pousser la prudence un peu loin; mais dans son cabinet de premier ministre il avait sous les yeux le décret d'un de ses prédécesseurs, le terrible Pombal: décret prohibant sous peine de mort, toute tentative de réhabilitation, ou rétablissement des Jésuites: comme le décret du Grand-Marquis ne parlait pas des hirondelles, son successeur les appelait sans se mettre en contravention! La diplomatie, on le voit, est toujours une science utile et parfois elle a raie le petit mot pour rire.

J'espère, Monsieur, que vous me répondrez en me disant quand les Pères seront partis. En attendant, je me recommande à votre amitié et à vôt prières, en invoquant en même temps celles-ci en faveur de mon souverain et pour la réussite de la cause légitime de ma patrie.

Agréez, Monsieur, les sincères expressions de l'amitié et de la considération avec lesquelles je suis,

Monsieur,

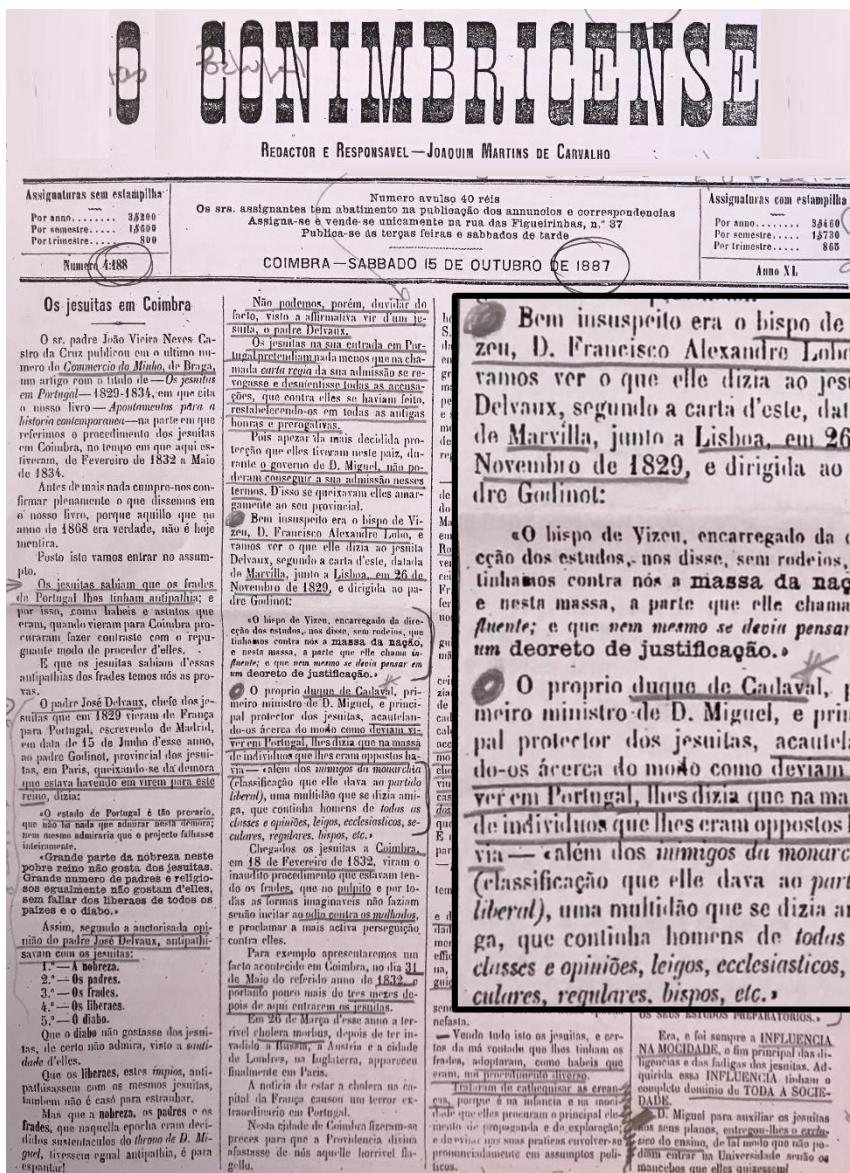
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Antonio Ribeiro Saraiva»

O receio que sentia o duque de Cadaval com a chegada dos jesuítas a Lisboa.

O duque de Cadaval,

“... acautelando-os acerca do modo como deviam viver em Portugal, lhes dizia que na massa de indivíduos que lhes eram opostos havia - «além dos inimigos da monarchia (classificação que elle dava ao partido liberal), uma multidão que se dizia amiga, que continha homens de todas as classes e opiniões, leigos, ecclesiásticos, seculares, regulares, bispos, etc.»”



⁴³ O Conimbricense, nº 4188, de 15 de outubro de 1887, p. 1.

Assim, segundo a auctorisada opinião do padre José Delvaux, antipathisavam com os jesuitas:

- 1.º — A nobreza.
- 2.º — Os padres.
- 3.º — Os frades.
- 4.º — Os liberaes.
- 5.º — O diabo.

Que o diabo não gostasse dos jesuitas, de certo não admira, visto a *santidade* d'elles.

Que os liberaes, estes *impios*, antipathisassem com os mesmos jesuitas, tambem não é caso para estranhar.

Mas que a nobreza, os padres e os frades, que naquella eporha eram decididos sustentaculos do *throno* de D. Miguel, tivessem egual antipathia, é para espantar!

A propaganda anti jesuítica começou a aumentar de tom de tal forma que o acérrimo defensor do regime absolutista e do rei D. Miguel, Frei Fortunato de São Boaventura (c. 1778-1844), saiu em defesa da Companhia.

«ADVERTENCIA.

Dei a entender no final do N.º 12 do Mastigoforo que entrava em quartéis de Inverno, e suspendia por dous mezes as operações da guerra, que, tractando-se de Pedreiros Livres, se tem feito para mim huma especie de estado natural em sentido bem opposto aos delirios do estouvado, e febricitante Hobbes; e com efeito a necessidade, já de transcrever do Codice 286 da Livraria manuscrita de Alcobaça a primeira vida, que se escrevêo de S. Antonio de Lisboa, e que eu descobri em Novembro de 1826 (fazendo immediatamente a promessa, não aos homens, porem ao próprio Sancto, de a escrever, e trasladar em linguagem, se por ventura o Mui Alto e Poderoso Senhor D. Miguel I subisse ao Throno de seus Maiores, que nessa época lhe foi tão aleivosamente usurpado), já de ordenar a primeira Oração Latina, que se deve recitar na Sala grande da Universidade de Coimbra em o faustissimo dia natalicio do mesmo Senhor, tudo isto assaz me desculpava de não encetar por ora novos combates; porem sou avisado de lugares tão diversos como Lisboa, e Coimbra, de que a imprevista chegada de seis Sacerdotes, e dous Leigos da Companhia de Jesus á primeira d'aquelas Cidades tem posto em a maior desolação, e consternação possivel os Liberaes, ou Pedreiros deste Reino, que protestão, e jurão mover toda a qualidade de pedras para desmancharem (estranha fatuidade!), o que he visivelmente obra de Deos; e alem disso muitas pessoas amantes do seu Rei, e da sua antiga crença, e consequentemente dos Jesuitas, não só me pedem encarecidamente, mas até em certo modo me encarregão a consciencia, se eu pozer de parte esta nova occasião de pelejar, e vencer..... ... He pois de força que eu, cedendo a estes rogos, que tem o seu primeiro fito na gloria de Deos, me torne a vestir de armas

⁴⁴ *O Defensor Dos Jesuitas*, nº 1, de 26 de agosto de 1829, Advertencia

brancas, já por mercê Divina tão felizmente provadas neste genero de lides; e porque este novo sujeito he fecundissimo pelo muito, que se escrevêo neste Reino contra os Jesuítas; e por outra parte hum crescido número de Portuguezes conserva, e retem com tenacidade as falsas tradições, que bebêo com o leite, parecêo-me necessario ou escrever hum Livro, ou escrever hum Periodico. Seria mais decente o primeiro arbitrio, se por ventura não requeresse alguma demora, porem he mais util o segundo, que, sem me distrahir das minhas principaes obrigações, fará entrar mais cedo os leitores bem intencionados no pleno conhecimento de huma verdade, que as paixões, os interesses, e mais que tudo a impiedade do seculo tomou a peito ou desfigurar, ou escurecer. Começando pela verdadeira causa da extincção dos Jesuitas, apontarei, e refutarei as outras, que se allegão de ordinario contra elles; e depois de recensear, ainda que em breve, os eminentes serviços, que a mais illustre, e a mais desgraçada das Corporações Religiosas fez ás Artes, Sciencias, Humanidade em geral, á Sociedade, e ao Catholicismo, especialmente nos dominios das Hespanhas, tirarei huma serie de consequencias terriveis para os seus ou ignorantissimos, ou perversissimos antagonistas, fazendo vêr ao mesmo passo, e mui claramente, que defender os Jesuítas, he o mesmo que defender a Sancta e unica Religião verdadeira, sem a qual não podemos ser nem felizes, nem bons Portuguezes.»

24 outubro 1829.

«Snr Ant^a Rib^{ro} Saraiva

Pricipiando pelos Jesuitas.

Em quanto se não apronpta o Convento aonde devem estabelecer o seu primeiro Collegio estão em huma casa da Duquesa de Lafoens em Marvilla que só tem o defeito de ser um pouco distante do centro da Cidade. S^a Mag.^{de} mandou-lhes dar meios que para o principio me parecem mto suficientes; He verdade que elles algum tempo depois de chegarem esmorecerão vendo a quantidade de adversaries que tinhão mas esta surpresa os aterrou porque não acreditarão o que a este respeito eu lhes disse a primeira vez que lhes fallei, mas agora estão satisfeitos, e conhecem que se tem poucos amigos estes são bons, e o tempo, a experiencia, e m.^{ta} prudencia lhes trará m.^{tos}. N'huma carta que escrevo ao D. de [Lousal] lhe fallo a seu respeito, e por isso m^{to} estimaria que o procurasse, e o mais o V. d'[...] lhe dirá; só lhe lembro que pergunta *casat lapidem non vi sed sope cadendo*.

Como sempre

Seu Rn.^o Serd^{or}

D. Nuno Caetano Alvares Pereira de Mello

24 de O^{bro}

De 1829»

⁴⁵ BNP, ARS, Mss. 100, nº 136.

Marvilla, 26 novembre 1829.

«Mon Révérend et Cher Père

Pax Christi.

Avec tout autre que Votre Révérence, j'aurais besoin de commencer celle-ci par justifier sou retard; mais avec vous, mon bon Père, ce serait temps perdu; vous ne doutez point de l'affection de vos enfants; vous savez que nous. le sommes toujours, et, en achevant enfin votre long voyage, votre coeur aura facilement conjecturé que si nous n'écrivions plus , c'était faute d'événement assez important pour envoyer encore une lettre vous chercher à grands frais par monts et par vaux ; mais enfin, à force d'avancer, vous devez être arrivé, et nous, à force d'attendre, nous avons enfin fait un pas. C'est le cas d'écrire. Oui, mon cher Père, nous avons fait un pas; niais il n'est pas encore bien clair que ce soit en avant; c'est une combinaison de mouvements en sens inverse, dont le temps seul peut bien fixer la direction. Nous avons bien à présent *faciem euntis in Jerusalem*, mais. on fait sitôt volte-face! J'ai rendu compte détaillé au Très-Révérend Père; je lui ai envoyé toutes les pièces, ce serait trop long et inutile à répéter et Votre Révérence voudra bien se contenter de la substance des choses. Vos excellentes lettres du 24 septembre et du 1er octobre, de Saint-Joseph (d'Aix), dont je ne vous ai pas encore remercié et qui l'exigeaient à tant de titres, puis elles nous confirmaient dans la persuasion que le Père Général nous trouvait trop avancés. Il nous l'avait dit lui-même si clairement, et son avis se trouvait si bien d'accord avec tout ce que nous voyions, entendions et touchions sur les lieux, qu'enfin nous nous étions déterminés à manifester au premier ministre l'intention de nous retirer, du moins en partie, pour aller attendre en France des pas plus heureux: voilà le pas en arrière. Le ministre, dans l'intervalle, pressé par des instances réitérées, avait obtenu du roi deux décrets qui pourvoyaient provisoirement à notre entretien, et d'un autre côté, son excellent frère, le duc de Lafoens, nous accueillait dans un de ses palais: voilà le pas en avant. Mais le

⁴⁶ Carta do Padre Delvaux ao Padre Godinot, em Saint-Acheul. Marvila 26 de novembro de 1829. CARAYON, vol. XIX, pp. 187-209.

ministre croit comme impossible de nous donner à présent la justification solennelle de l'ancienne Compagnie; mais le Très-Révérend Père Général semble, dans une dernière lettre, ne pas faire de cela une raison de rompre, et voilà ce qui neutralise les mouvements opposés. Daigne le Seigneur conduire son oeuvre à bonne fin ! Tout ceci est ou paraît fort bon, en ce sens du moins qu'il a donné une secousse; car nous allions nous endormant de part et d'autre. Il faut connaître le Portugal, je vous l'ai dit dans quelques lettres; vous aurez cru que je plaisantais, mais. tenez donc pour sûr et certain qu'ici l'on pense avant d'agir, tout au moins autant que vous voulez bien me le recommander. Cette manière ne peut manquer de faire du très-solide, il ne faut que la patience; seulement, je ne sais par quelle fatalité, ou pour parler plus vrai et plus religieusement, Dieu le permettant ainsi pour notre épreuve, on avait perdu un instant de vue cet excellent procédé, lorsqu'on nous appela si chaud, si pressé, de France en Portugal: cet empressement eût été sans conséquence, s'il n'eût trouvé en France que des Portugais. Mais il rencontra des Français tout disposés à courir de bonne foi, quand on leur crie *au feu!* et de là tout le mal: car ces pauvres Français ne trouvant ici à leur tour que purs Portugais, et les affaires roulant gravement et majestueusement comme par le passé, il ne pouvait manquer d'y avoir embrouillamini. Il y avait de quoi en mourir, rien n'étant plus dangereux qu'un déplacement total des res-sources et des besoins et l'obligation d'attendre des mois entiers un décret de subsistance! Au reste je n'oserais prendre la liberté d'en plaisanter, si je pouvais soupçonner que vous pussiez prendre la plaisanterie au sérieux. Non, mon cher Père: ce n'est pas le cas de plaisanter quand il est vrai de dire que notre rappel si précipité (en Portugal) fut une erreur du zèle ne tenant compte d'événements d'une nature si sérieuse qu'ils semblent ne mériter que des larmes. D'abord il faut savoir qu'il y eut, de fait, erreur complète sur notre situation en France les nouvelles d'émigrations, tant répétées dans les journaux de tous les partis, avaient persuadé ici que , chassés de France ou par des ordonnances ou par le besoin, nous étions réduits à demander asile sur toutes les terres voisines. On crut donc qu'indépendamment de notre rétablissement en Portugal, pour lequel rien n'était préparé, on ferait un acte de charité envers la Compagnie en assurant protection, offrant hospitalité à quelques-uns de ses membres : et ceci explique et justifie l'empressement à nous

appeler. L'erreur du zèle était de se persuader que l'on viendrait facilement à bout de ménager ensuite notre rétablissement, mais on ne put tarder longtemps à s'assurer que c'était un mécompte; ne tombait-il que sur le plus ou moins de patience à avoir, de temps à attendre, ou tombait-il sur la substance même du rétablissement ? C'est ce qui reste à voir.

L'évêque de Vizeu, chargé de la direction des études, nous a dit sans détour que nous avions contre nous la masse de la nation, et dans cette masse, la partie qu'il appelle influente, et qu'il ne fallait pas même penser à un décret de justification; mais l'excellent duc de Cadaval , chargé exclusivement de notre affaire, nous dit non moins clairement que , tout en convenant que nous avons raison de demander cette justification, les circonstances obligent à la différer indéfiniment. Et ces circonstances, que sont-elles? C'est, outre les affaires politiques de reconnaissance, cette même masse d'opposants qui compte, outre la foule des ennemis de la monarchie, une multitude qui se dit amie et qui renferme des hommes de toute tribu et de toute langue, laïques, ecclésiastiques, séculiers, réguliers, prêtres , évêques, etc., multitude immense que nous devons, dit-on, ramener par nos oeuvres et préparer, à force de vertus , à entendre dire de sang-froid que nos Pères n'étaient pas tous des scélérats à brûler. On conçoit qu'une telle opposition doive arrêter un gouvernement obligé encore à tant de ménagements au dedans comme au dehors; mais on conçoit aussi qu'elle a quelque chose de peu rassurant pour la Compagnie qui, humainement parlant, ne peut que désespérer, quand elle voit un roi si au-dessus de toute crainte, et ensemble, si affectionné à la Compagnie, un ministre si puissant, et tout à la fois si dévoué au succès d'une oeuvre qui est toute sienne , s'arrêter cependant devant cette même opposition. C'est bien le cas de se rappeler que ce n'est point des hommes qu'il faut attendre la résurrection des morts !

Voici, maintenant, les faits sans réflexions: Les bons Pères de Saint-Vincent-de-Paul, après deux mois, épuisés d'argent, ayant besoin de leurs chambres, et plus encore de suivre en liberté leurs saints exercices , que huit religieux étrangers devaient toujours déranger un peu , nous ont enfin, avec autant de simplicité que de charité, prié de nous pourvoir ailleurs. Ce fut une raison de presser fort le ministre, mais toujours sans succès; une fois qu'on posait en principe qu'on ne pouvait pas nous rendre d'anciennes maisons de la Compagnie, l'embarras pour

déloger d'autres religieux devait être extrême. La seule ressource était de louer provisoirement une maison bourgeoise; nous courûmes l'impossible pour en trouver une convenable, lorsqu'enfin notre embarras vint, par le duc ministre, aux oreilles du duc de Lafoens, son frère, et aussitôt Madame la duchesse nous fit offrir, par le ministre, une de ses maisons hors de la ville, avec jardin, meubles, etc. Le ministre nous engageait à accepter, les Pères de Saint-Vincent nous pressaient de sortir, nous désirions plus que personne nous retrouver enfin entre nous et en communauté: bref nous acceptâmes et notre déménagement fut bientôt opéré, nous entrâmes dans cette nouvelle demeure que nous espérons cependant être notre dernière auberge, avant un dénouement. Nous y entrâmes le 20 octobre. Les bons Pères de Saint-Vincent nous avaient donné le souper de ce jour: cinq ou six francs qui nous restaient, pour tout avoir, fournirent aux besoins du lendemain, puis nous allions avoir faim, sans un boulanger et autres marchands qui consentirent à nous faire crédit jusqu'au samedi suivant; mais les Pères Rédemptoristes s'empres-sèrent de nous envoyer quelques petites provisions, et de plus nous prêtèrent un ciboire et un tabernacle, ce qui nous procura l'ineffable consolation d'appeler à notre aide et de tenir pour unique ressource à tout événement notre bon Maître avec nous. Je venais de le placer dans le tabernacle, lorsque la bonne duchesse se souvint que peut-être nous ne vivions ni de beaux meubles ni de grands salons, et nous envoya de son propre mouvement une bonne aumône pour trois jours, disait-elle, en attendant que son frère eût pourvu à notre subsistance; celui-ci, à son tour, averti de notre pénurie, nous envoya le même jour, octave de sainte Thérèse, environ six cents francs à compte des décrets qu'il allait présenter à l'approbation de Sa Majesté, et enfin le Nonce, de son côté, nous fit dans le même temps passer, par les bons Pères Rédemptoristes, qui sans doute l'avaient instruit de notre situation, une aumône considérable; de sorte que la bonne Providence, qui nous traite comme des enfants gâtés, ne nous laissa pas le temps de ressentir les plus petits inconvénients de la sainte Pauvreté: je veux dire, du moins, que jamais nous n'avons manqué de l'ample nécessaire.

Le 24 octobre, le roi signa les deux décrets de provision dont voici la traduction:

«Voulant pourvoir à la subsistance des Pères Jésuites, qu'il m'a plu appeler dans mes États, jusqu'à ce qu'il soit pris à leur égard une mesure qui fixe dotation

permanente de la maison où ils seront établis , j'ai pour bien qu'il soit payé chaque mois, par mon trésor royal, au Père supérieur des mêmes Pères , ou à son procureur, fondé la somme de cent-cinquante mille réis (neuf cent trente-sept francs) lesquels paiements mensuels faits en conformité du présent, seront tous passés en compte au conseiller-trésorier en chef dudit trésor; lesquels cesseront aussitôt que par un autre moyen il aura été pourvu convenablement à l'entretien desdits Pères ; le comte de Louzâa , Don Diogo , conseiller d'État , ministre secrétaire d'État au département des Finances, président du trésor royal, etc., l'a ainsi entendu et le fasse exécuter.

Palais de Quéluz 24. octobre 1829. »

(Avec le seing de Sa Majesté.)

Deuxième décret:

«Le comte de Louzâa Don Diogo, etc., etc., ordonnera au conseiller-trésorier en chef, etc., de délivrer au Père supérieur des Pères Jésuites qu'il m'a plu appeler dans ce royaume, ou à son procureur fondé , la somme de quatre cent mille réis (2,500 francs) que j'ai pour bien ordonné qu'on leur donne, pour appliquer aux. Dépenses de leur établissement , et dont la quittance en due forme passera en dépense audit conseiller-trésorier en chef , pour la même somme.

Palais de Quéluz..., etc., etc.»

A la lettre que j'écrivais au premier ministre pour témoigner le désir parfaitement motivé de nous retirer provisoirement, lettre du 31 octobre, sur laquelle, au reste, j'avais l'avis extrêmement décidé du Père Provincial d'Espagne, il me répondit en m'annonçant les deux décrets en question. Je lui répondis à mon tour que je n'en désirais que plus ardemment une réponse à ma lettre du 31, ne croyant pas pouvoir toucher au nouveau bienfait de Sa Majesté, jusqu'à ce que nous connussions ses intentions à notre égard, principalement sur le fait de la justification de nos Pères. L'excellent ministre, chargé seul de notre affaire et véritablement désireux qu'elle réussisse, un peu peiné que nous voulussions la faire aller plus vite qu'il ne croyait possible, me fit prier par son frère d'aller lui parler le samedi 7 novembre. Je lui envoyai la veille une petite note, pour lui expliquer aussi clairement que possible ce que nous lui demandions, c'est-à-dire un décret rendu public , qui manque encore à tout ce qui a été fait pour nous

jusqu'à ce jour; qui justifie l'ancienne Compagnie, en abrogeant les décrets de proscription; qui nous assure la liberté plénière de suivre *l'Institut* de nos Pères, et enfin, non comme condition, *sine quâ non*, mais comme le plus convenable et le plus avantageux, une ancienne maison de la Compagnie, une de celles restées libres entre les mains de Sa Majesté.

La note eut tout son effet; dans l'audience du samedi, je trouvai le ministre complètement revenu d'un peu d'humeur que lui avait donnée la lettre inattendue du 31, et d'accord avec nous sur toutes nos demandes, toujours très-cordial, il l'était plus encore que de coutume. Il me raconta en détail l'histoire de toute l'affaire comment elle était uniquement son oeuvre, pourquoi il l'avait dû précipiter, etc.; combien il lui serait pénible de la voir rompre, comment ce serait renoncer à jamais à rentrer un jour en Portugal, que tout s'arrangerait avec le temps, que la justification de nos Pères res-sortait de tous les actes de Sa Majesté, que mieux connus en Portugal nous ferions évanouir les préjugés, qu'alors ce serait le cas de penser au décret en question. Je n'avais que trop de quoi répondre à toutes ces espérances, toutes renvoyées au loin par l'impossibilité où le gouvernement se croit actuellement d'en faire davantage, j'argumentais avec un avantage extrême de l'exemple de la France, pour prouver qu'il ne faudrait, faute de cet acte, qu'un instant, pour renverser encore une fois tous nos établissements, j'argumentais avec autant de force de celui de l'Espagne pour montrer la possibilité de nous l'accorder. Le décret de Ferdinand VII, du 30 mai 1815, que j'avais avec moi, et imprimé dans la *Gazette de Lisbonne* de cette même année, fit beaucoup d'impression sur l'esprit du ministre, qui n'en avait connaissance que depuis que j'en avais parlé au duc son frère. Il me promit donc de s'occuper des moyens de faire pour nous quelque chose de semblable, m'engagea à prendre provisoirement les fonds alloués par Sa Majesté, m'assurant que ce provisoire ne préjugeait en rien la question de notre établissement définitif; et, comme il n'y a pas de bienfait qui ne demande un remerciement, il me promit de demander une audience particulière au roi pour cet objet. Nous en sommes là; je suis retourné une fois chez lui depuis lors, pour lui rappeler l'audience: il était indisposé, je ne pus voir que les deux duchesses; c'était la première fois que j'avais l'honneur de voir la duchesse mère. Je pus conjecturer de tout ce qu'elle eut la bonté de me dire que les difficultés pour le

décret restaient toujours les mêmes, et que la crainte d'inquiéter les possesseurs actuels des biens de l'ancienne Compagnie continuait à être l'épouvantail dont on se sert pour arrêter la bonne volonté de Sa Majesté et de notre protecteur lui-même.

Nous sommes le 28 novembre, et je n'ai point encore l'audience; le ministre m'a fait savoir avant-hier, par M. le duc de Lafoens, que le roi est absent et qu'il la lui demandera aussitôt après son retour. Comme il est convenu avec le ministre que j'en profiterai pour parler au roi de ce décret, je la désire avec raison; d'ailleurs, il faut vous dire que ce sera la première fois qu'il me sera donné de parler à Sa Majesté. Il n'en a pas été question jusqu'à présent, depuis l'audience de présentation, comme aussi il n'a jamais été question de présenter nos autres Pères au roi, encore que j'aie demandé l'un et l'autre. Les affaires de la reconnaissance (du roi) semblent absorber ici toutes les facultés; elle en vaut bien la peine.

En attendant, nous sommes donc ici à la campagne, dans un des faubourgs de Lisbonne, sur les bords du Tage. Nous vivons très-retirés, surtout dans cette saison de pluies continuelles. Nous avons profité de ces premiers loisirs pour faire la retraite annuelle, qui a fini le jour de saint Stanislas, avec la rénovation des voeux que nous n'avions pu placer plus tôt. Le Père Barrelle, qui possède passablement la langue, a commencé, il y a quinze jours, le catéchisme dans une église de religieuses de Sainte-Brigitte; il y fait, de plus, l'instruction soir et matin: on paraît l'écouter avec intérêt. La duchesse de Lafoens, dont le palais est peu distant de notre maison, l'a fait inviter à parler aussi dans sa chapelle ouverte au public, et il l'a fait déjà deux fois, dimanche et jeudi; toute la famille y assiste. C'est une maison très-édifiante où l'on récite tous les jours le chapelet en commun, où l'on conserve le Saint-Sacrement, etc. Ce commencement de ministère est venu fort à propos pour le bon Père Barrelle, qui avait un besoin sensible de se lancer. J'oubliais de vous dire que, dans tout ce que nous venons de faire pour avancer un peu notre affaire, nous n'avons rien fait que d'après avis unanime.

Le Très-Révérend Père Général vient de nous écrire pour la deuxième fois seulement; il résulte de sa lettre qu'il ne regarde pas le décret de justification comme absolument indispensable. Nous partirons de là pour la suite de la

négociation. La santé de toute la petite communauté est fort bonne; nous faisons des vœux pour être bientôt rapprochés du centre de la ville. Avec l'étendue et l'inégalité de Lisbonne, jugez combien nos relations sont devenues difficiles depuis que nous sommes relégués à une extrémité si, éloignée. Il y a actuellement toute la ville et tous les faubourgs entre le palais du duc de Cadaval et celui de son frère, ce qui met entre lui et nous près de trois lieues. Quéluz est aussi du côté de Petroïços. Les Pères Rédemptoristes, qui ont pour nous toutes sortes de bontés, veulent bien nous donner à dîner et même à coucher, quand la nécessité des affaires nous conduit en ville. Je ne parle pas des Pères de Saint-Vincent, parce qu'ils sont sur une des plus grandes élévations de la ville, ce qui rend leur charité pour nous actuellement sans exercice possible pour l'objet en question. Le Nonce, qui a pour nous une véritable tendresse, veut aussi que je dîne chez lui chaque fois que je vais en ville; je l'ai fait une fois.

Il n'y a de mouvement ici, par rapport à la Compagnie, ni au dedans, ni au dehors; aucune ville ne nous demande, que je sache. L'évêque chargé de l'éducation ne fait pas mine, quand nous le voyons, de nous parler d'entrer pour quelque chose dans l'instruction de la jeunesse, du moins comme d'une chose sur laquelle il compte, et de plus, pendant ces trois premiers mois, pas une vocation. Il est vrai que le 24 novembre, jour où nos Pères célébraient ici la fête de saint Stanislas, il s'en est enfin présenté deux qui pourront peut-être entrer un jour; mais il s'est trouvé qu'ils ne connaissaient pas même la Compagnie, sinon comme une Société où ils se flattent de trouver régularité et ferveur. L'un d'eux sait à peine les principes du latin. Ici l'état des études est effrayant.

Adieu, mon cher Père; tous nos Pères et Frères s'unissent à moi pour demander le secours de vos prières et se disent avec moi vos serviteurs et vos enfants.

Le plus petit, mais le plus affectionné,

Delvaux .

Post-Scriptum. — Tout est ici d'une grande cherté, et les fonds alloués par le gouvernement se réduisent de beaucoup par la perte des assignats, avec lesquels il paye toujours la moitié de ce qu'il doit. Cette perte varie, mais elle n'a guère fait que croître depuis notre arrivée, et elle est aujourd'hui de trente pour

cent environ. Il n'y a pas eu de difficulté pour les pouvoirs spirituels. Le patriarche estime beaucoup la Compagnie et a donné libéralement au supérieur, pour lui et les siens, tous les pouvoirs. Les Pères Barrelle et Pouty ont commencé à confesser un peu au dehors. Adieu encore, mon excellent Père, vos enfants ne vous oublieront jamais; et au plus tard, au jugement général que nous rappelle ce jour (premier dimanche d'Avent), ce ne sera pas une petite jouissance que celle de vous embrasser de nouveau et de vous retrouver pour ne plus vous perdre. Amen!»

Marvila, 31 de outubro de 1829

«Mgr.

Votre Excellence se rapelle sans doute un entretien que j'eux l'honneur d'avoir avec elle sur l'inopportunité de l'arrivée de la Compagnie de Jesus en Portugal; elle peut se rappeler également le desir que je lui exprimai alors de retablir ses choses dans l'état dont elles n'auraient pas dû dortir, c'est ádire de senvoyer en France la plus part de nos Pérs n'en laissant ici qu'un ou deux chargés de suivre cette affaire auprès du Gouvernement de S. M; l'intérêt que V. E. veut bien nous porter, et le desir de voir consommer un ouvrage dont elle attend quelque bien pour le Portugal, l'empêcha alors d'entrer dans mes vues: de mon côté me desiant de mês propes lumieres, sur tout quando elles se trouvent en opposition avec celles d'un si aussi bom esprit, et d'un si grand Ministre, je n'insistai pas, et je pris du tems pour recommandon d'avantage cette affaire au Seigneur, et chercher de plus en plus sa volante.

C'est le resultat définitif de ces réflexion, et de ces prieres quês je prend la liberte de communiquer en ce moment a V. Ex. la suppliant de vouloir bien le prendre en consideration, et d'en rendre compte au plustôt possible a S. M. Se pense donc Mgr, et nous pensons tous qu'il n'est d'aucune utilité pour le Portugal, et contre tous les intérêts de la Compagnie, que tant de passins repousient, et que tant de causes peuvent retarder encore indefiniment. Appellée d'Espagne à Lisbonne nous y attendons depuis de trois mois: tant de delais font perdre à la Compagnie l'attitude qu'elle veut absolument garder avec un Royaume qui lá, il y a 70 ans, couvert de tant l'ignominies, et si injustement depouilleé, et bannie. Jamais elle n'a pensé à solleciter sa rentrée en Portugal, elle ne peut, et ne veut y rentrer, que quando le Seigneur, pour le quel seul elle combat, et dont elle ne cherche que la gloire, lui en ouvrira les portes en touchant le coeur S.S.M. T.J. et lui aura inspire de lui rendre non pas ses biens alienés dont des raisons d'tat

⁴⁷ In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Restauração da Companhia de Jesus em Portugal (1829-1834), Carta do P. Delvaux ao Duque de Cadaval (?) fls. 1-4.

exigente le sacrifice, et que la Compagnie est loin de réclamer, mais l'honneur, sans lequel tous les efforts pour le salut des âmes, et le service de S. M. resteraient sans fruit. Avant de rentrer en Portugal elle doit attendre une loi, qui anéantisse spécialement les actes qui l'ont autrefois flétrie, dépareiller et proscrire; une loi qui désavoue, et réprouve les livres qui en la calomniant, en quelque sorte juridiquement, ont préparé, ou sanctionné sa condamnation; une loi qui rende la petite partie de ses Églises, Maisons, et revenus reste libres entre les mains de S. M., et en attendant qu'il ait été pourvu autrement au service public, au quel ils auroient été affectés, ou assigne provisoirement d'autres qui conviennent à l'exercice de nos Ministères, une loi enfin qui reconnaisse la Santé de son Institut, et lui garantisse une liberté plénière de le suivre. Une telle loi, Mgr, nous ne pouvons nous dispenser de la demander dans l'intérêt même du Portugal, et pour répondre aux vues de S. M. sur nous: c'est la condition nécessaire du bien qu'elle daigne attendre de notre rétablissement, l'opinion public, je ne dit pas du Portugal seulement, mais de tout ce qui dans l'univers a connu, et apprécié sans prévention le traitement que la Compagnie a reçu dans ce Royaume, cette opinion est qu'il tant en Portugal quelque chose de plus solennel que par tout ailleurs dans son rétablissement, ou y renoncer, au reste nous ne nous dissimulons pas ce que une telle mesure rencontre actuellement d'obstacles; nous sommes tous disposés à croire qu'elle serait intempestive, mais aussi ne nous promettons nous prions de la demander: nous ne commettrons pas l'indiscrétion d'embarrasser inutilement les Ministres de S. M. bien moins S. M. elle même. Nous la prions seulement de trouver bon que nous quittions provisoirement ses états, et que nous allions attendre en France dans l'exercice des Ministres que nous avons quittés, par son service, des temps plus heureux, et la pleine exécution des grands pensées de restauration Religieuse que roule depuis longtemps son couer Royal, les marques d'estime, et d'affection qu'elle a daigné donner à la Compagnie dans l'acte du 10 juillet qui la rappelle, et dans celui par lequel on nous assure qu'elle vient de pouvoir à notre subsistance, nous sont un devoir d'espérer qu'elle voudra bien mettre le comble à ses bienfaits en consommant un jour le rétablissement d'un corps Religieux dont elle veut reconnaître l'utilité pour l'éducation, et sur le décompte du quel l'histoire vraie des Rois ses Ancêtres, et Prédecesseurs lui prouve qu'elle peut

compter. Si V. E., comme j'ai l'en prier, [...] l'honneur de baiser la main de S. M.; et de Son Auguste Mère avant mon départ, il me sera doux de lui renouveler la protestation de le devouement sans bornes, et de l'assurer, avant de quitter ses états, que nous continuerons à nous regarder comme destinés par la Providence au service de S. M. pour laquelle nous avons reçu de Dieu, et nous emporterons, un coeur de veritables sujets, qui partout, et toujours nous tiendra prêts à revenir avec joie travailler au salut des ames confiées à sa Royale sollicitude.

Quand à vous Mgs, permettez moi d'exprimer ici à V.E. combien nous sentons vivement les embarras, et les peines, que la tentative de notre retablissement lui a déjà causés jusqu'à ce jour; nous n'oublierrons jamais l'intérêt sincér, et constant qu'elle a pris à cette affaire, et si elle réussit un jour, nous partons bien convaicus que nous n'ele devons qu'à son affection pour la Compagnie, à son zèle si actif pour le servisse de S. M.; et à la vivacité de sa foi. Dieu pour le quel surtout V. Ex. s'est emplouée dans cette Negociation difficile, saura bien à tout événement a quitter sa dette, e la notre: nous ne cesserons de l'en prier, comme aussi nous ne cecerrons de lui recommander toute la venerable famille dont elle avait bien voulu nous ménager et l'affection, et les bienfaits.

J'ai l'honneur

Marvilla 31 ou^{bro} 1829»

ANEXO 21

Carta do P. Provincial Godinot a ARS⁴⁸

Paris, 26 novembro 1829

«J'ai reçu dernièrement une lettre du 14 ou^{bre} par la quelle la première hirondelle me mandait que dans quatre jours le nid se trouverait fait a Marville. C'est encore un effet des bontés des'excellent M. le Duc puis que c'est M. son frere qui veut bien menager cette [...]. Mais independamment de toute sorte [...] que de semssables ouvres doivent rencontrer et des difficultés que naissent aussi du temps et du lieu, il y en une fort grave.

C'est le pour [*sic*] de diffamations anciennes qui tant qu'elles ne sont pas rappelées otent [*sic*] la consideration necessaire pour obtenir un peu de confiance et pouvoir travailler tant que ces memes xxx subsistente ou cependent esperer de [...]. L'ideé que les anciens ont été justement condannés, [...], laisse l'impression que les nouveaux ne valent pas mieux et ou [...] se servir d'eux.

Cette consequence a été sentie en Espagne et l'acte de rappel a commencé par revoguer les anciennes condennations. C'est par lá que l'opinion publique redressée [*sic*] et la répretation [*sic*] réparée, on peut pas etre et sans cela il n'est xxx possible qu'il y ait parents qui xxx confier leur enfans.

Il n'est pas possible au reste de tenoigner plus de bienveillam [*sic*] que n'a fait et ne fait M. Le Duc. Le Roi lui [...] [...] les les voyageurs avec une extreme bonté. Mais dans l'orde Social la reputation de conspirateur de [...] [...] adoptée depuis longues années tant qu'elle ne sera pas levée laissent une infamie grave sur le [...] un deshonneur entierement incompatible xxx le suceés e otent meme la possibilite de [...] por les ouvres dont on doit se charge xxx qu'il y a un certain nombre de personnes qui sont loin de partager ces opinions si deshonorantes, et ce sont des personnages [...], mais la masse xx est encore incubue [*sic*] bien

⁴⁸ Carta do P. Provincial Godinot a António Ribeiro Saraiva, Londres. Paris, 26 de novembro de 1829. In BNP, ARS, Mss 100, I, n.º 145, 3 fls.

des grands [*sic*] ont ces [...], [...], d'eclesiastiques Eveques meme les regardent comme très fondées, il sont donc quelque acte public qui xsse compensation, et qui peu a peu contribue a xxx des prejugés sont ensacinés [*sic*]. Voila ce qui a Rome est regardé comme une condition préalable a l'avancement de cette affaire. J'attendi des nouvelles. La distance est cause qu'elles ne viennent pas vite. Si j'en revois j'aurai bien de l'empesement avons en faise part. Le quele que vous avez mis a cette affaire i'interet que vous continues a y prendre m'enfort en devoir et j'epouverai toujours un vrai plaisir a vous [...] combien j'en suis reconnoissant.

Veuller biene n agrecer l'apurance ainsi que des sentiments de la respectoeuse consideration avec la quelle je ne ceparai d'Etre

Monsieur

votre très humble et très obeissant serviteur

N. Godinot»

27 janeiro 1830.

«Monsieur,

C'est a St. Acheul pres Amiens ounous avons toujppours quelques uns des oiseaux paleur quoi qu'il n'y ait plus d'éleves que jái reçu la lettre que vous fait l'honneur de m'écrire le 8 x^{bre} dernier. J'avois grande [...] de mais a peine de retour a Paris ayant recu une nouvelle destination, et très prepe de m'y rendre je n'ai pas eu le lois de me satisfaire. Maintennant éloigné de la en france et selon les apparences pour quelques armées di Dieu que les [...]. l'affaire de lisbonne ne me touchera plus designés. Le [...] cependant aut ne [...] d'y prendre interet. Mais celui qui me succede en france M. Druillet tendra cette correspondence et deja il en a reçu des lettres depuis qu'il este n charge et sans doute il setiendra honoré de recevoir des votres et de vou en adresser: [...]

Le reste viendra peu a peu. Chi va piano va sano. Dit le Proverbe italien e chi va sano va va lontano. J'espere done beaucoup. Vous sauvez mieux que moi, que dans une audience postuliere qu'a [...] le chef [...] petite [...]. Le Roi á donné sa parole Royale que ce qu'on desiroit et demondoit etoit juste et qu'il veilleroit a ce qu'on fut satisfais, mais que la chose ne se pouvoit encore avec cette parole on peut etre tranquille.

J'ignoroi l'impression et la publication du defenseur dont vous vouler bien me parler, et je pense qu'il produira de bons effects.

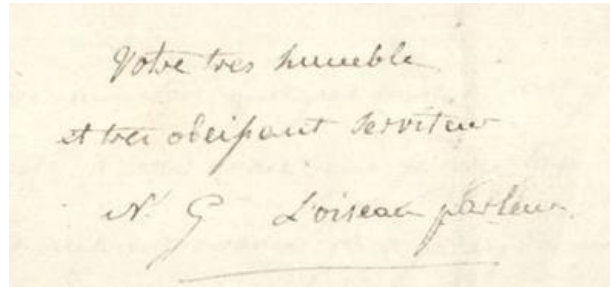
Oui Patience et persseverence et tous ira au but qu'on se propose. Je suis assuré que vous continueres l'interet que vous n'avez cesse de prendre a la chose et je regarde comme superflu de vous enprier [...].

J'ai l'honneur d'être avec le plus respeituense consideration

Monsieur

⁴⁹ Carta de N. Godinot a António Ribeiro Saraiva, Fribourg, 27 de janeiro de 1830. Assinado por N.G. L'oiseau Parleur. In BNP, ARS, Mss 100, I, n.º 172.

Votre très humble
Et très obéissant serviteur
N. G. Loiseaux parleur»



Votre très humble
Et très obéissant serviteur
N. G. Loiseaux parleur

Lisboa, 25 março 1830.

« Mon Révérend Père

Pax Christi

J' apprends du Père Trancart, par sa lettre du 7 mars, que vous devez être au Passage vers l' époque où nous sommes, permettez- moi de venir vous y distraire un instante.

Les affaires de Portugal ne vous sont pas étrangères, vous ne pouvez encore vous croire déchargé de nous; au fond, notre mission n' est encore et ne sera peut-être jamais qu' une *extrà vagance* de la Province de France. Je suis curieux de savoir à quelle sauce vous nous aurez mis dans le catalogue de cette année. Songez- y bien, mon Révérend et bon Père, nous sommes toujours vos enfants, et vos enfants bien dignes, je vous assure, au moins d' un regard de leur Père, à ce bout du monde; non encore parce qu' ils ont à souffrir, car le Seigneur ne les en a pas jugés dignes; mais par leur éloigne ment même qui en fait des orphelins de fait. Voilà juste un an que nous recevions au milieu de nos Frères du Passage les dernières caresses de notre Mère la Province de France, par les mains du bon Père Varlet! Cher Père, ce que nous avons fait de chemin, oserais- je vous dire que Votre Révérence pourrait bien le faire pour visiter ses enfants? C' est sans contredit notre Mission qui a le plus besoin de votre présence. Sans plaisanterie, était- ce un bruit prophétique? On disait ces jours- ci, dans Lisbonne, qu' il arrivait un renfort à la Compagnie, qu' on avait vu l' avant- garde à Lamégo, c' est justement la route de Saint- Sébastien. Ce ne pouvait être que les bons Pères Druilhet et Gury! Pensez- y, votre présence ferait du bien ici; on se plaint que nous sommes tous trop jeunes, c' est ce qu' ils appellent *humas crianças*, des enfants! Vos cheveux blancs, votre front chauve et les lunettes du Père Socius feraient une révolution en notre faveur, enfin si c est un rêve, c' est au

⁵⁰ Carta do P. Delvaux ao P. Druilhet, Collège du Passage. Lisboa, 25 de março de 1830. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 220-233.

moins rêve de saison, couleur de rose. Venons au sérieux, mon Révérend Père, votre temps est trop précieux.

Eh bien! C' est toujours le *statu quo*: ni décret de réhabilitation, ni publication du décret de rappel, ni maison, ni rien. Cependant le roi nous veut plus que jamais; nous pouvons du moins le conclure de ce qui vient de se passer. Reprenons de plus haut pour que vous n' ignoriez rien de nos affaires. Peu de jours après mes vœux, j'envoyai le Père Barrelle, dont le zèle souffrait sensiblement de cet état de nullité, en pèlerinage à la Chartreuse, à deux lieues de Lisbonne, pour y recommander notre affaire à Notre- Dame de Miséricorde, qui donne son nom à cette sainte maison, et à Carnaxida pour y offrir également nos vœux à Nossa senhora da Conceição da Rocha, dont on pourra vous donner l' histoire au Passage: c' est là qu' elle a apparu, comme on dit ici, c' est -à- dire c' est là qu' a été découverte cette image qui a opéré tant de prodiges là et à Lisbonne depuis quelques années. Le Père Rousseau était socius; le Père Barrelle que nous appelons Pai Francisco, parce qu' ici on ne connaît les religieux que par leur nom de baptême, avait permission et mission de chercher, chemin faisant, les occasions de parler de Notre -Seigneur aux pauvres, aux enfants, aux pécheurs. Il la trouva au Val de Miséricorde, dans un hameau nommé Laveiras. On était au fort du carnaval, n' importe; il organise une mission en règle; nous échangeons le Père Rousseau contre le Père Pouty, comme plus vieux routier, et là il se fait des prodiges de conversion. Les derniers jours de carnaval, si critiques partout et si sacrés pour le désordre, sont transformés en jours d' expiations publiques, amendes honorables, processions, etc. Ce n' était, comme je disais, qu' un hameau: ainsi pour le nombre, tout était en miniature, mais, en petit, toutes les grandes consolations des meilleures missions. Il y eut là tel enfant, qui crachait sur les missionnaires, à leur arrivée et les fuyait dès qu' il les apercevait, qui, converti, ne pouvait plus les quitter et ,à leur départ, les suivait avec la foule comme les autres, fondant en larmes, et ne se consolant qu' en pensant qu' il pourrait rejoindre les Pères à la ville.

Le temps pascal s' ouvre ici avec le carême, de sorte que la confession et la communion devenaient bien plus difficiles, surtout pour les hommes; cependant ils venaient en foule, et il ne fallait qu' un mot pour les attendrir. Des pécheurs étaient amenés extraordinairement aux pieds des Pères. Enfin la Chartreuse, où

nos Pères étaient traités avec une charité admirable, en était elle-même dans l'admiration. Ils revinrent de là, le premier jeudi de carême pour se reposer quelques jours et se préparer à une mission plus délicate, plus importante, celle de Notre-Dame-de-Lorette, église des Italiens, au centre de Lisbonne. Notre excellent Nonce avait conçu ce projet, et, malgré tous les obstacles suscités, surtout par nos amis qui en redoutaient les suites pour la Compagnie, il le poursuivait sans se déconcerter. On venait lui dire de toutes parts : Mais, Monseigneur, ils ne savent pas la langue, ils ne font que d'arriver!... Le bon prélat répondait: Les comprendra-t-on? cela suffit; le Loureto est l'église des étrangers; on est accoutumé à y entendre des étrangers. – Mais, Monseigneur, les corps religieux, le clergé!... Il répondait: C'est une église privilégiée, exempte. Là, je fais ce que je veux. Si quelqu'un est contre eux, le Pape est pour eux; je donnerai la bénédiction en son nom; soyez en paix. - Mais, Monseigneur, les libéraux qui fourmillent dans ce quartier, qui surtout assiègent cette église, ils viendront pour critiquer, se moquer. Qui sait ce que la haine et l'impiété peuvent inspirer? - Que ne peuvent-ils y venir! disait le prélat, fût-ce avec tout ce que vous leur prêtez de mauvaises intentions; c'est ce que je désire. Dieu les prendra au filet. - Mais le décret non publié, mais les Pères sans maison, mais le roi!... - Le décret, disait-il, la mission le préparera; la maison, la mission, l'évacuera, et provisoirement je logerai les Pères; le roi, il viendra à l'ouverture. *Modicæ fidei quarè dubi tasti?* Il est certain que cette foi si vive du Nonce, qui nous aime comme ses enfants, et sa persévérance au milieu de tous les dégoûts et de tous les embarras d'un pareil projet m'en ont fait concevoir une singulière estime. Je n'étais pas le dernier à lui transmettre les transes et les alarmes de nos amis, alors il me répondait comme je viens de le dire; puis: Et vous, qu'en pensez-vous? Je n'avais jamais qu'une réponse: Monseigneur, pour nous, votre bon plaisir est celui du Pape, celui de Jésus-Christ, celui de Dieu.

Les deux familles qui nous sont le plus cordialement attachées sont celles de Lafoens et de Cadaval; c'est de là surtout que nous venaient les avis pleins du plus tendre intérêt; mais là aussi il y a une foi patriarcale, et nous sûmes que le duc de Cadaval rassurait sa famille par ces mots bien dignes du premier duc du royaume très-fidèle: Je n'aurais jamais conseillé cette entreprise; mais le zèle qu'y met le Nonce me persuade que c'est la volonté de Dieu; il saura la faire

réussir. En effet, Sa Majesté donna avec empressement son agrément par l'intermédiaire de son ministre, et, invité ensuite par le Nonce en personne, il n'attendit pas qu'il achevât sa phrase et promit de venir à l'ouverture fixa le jour, les heures, donna des gardes, etc. Le 7 de ce mois, deuxième dimanche de carême, il vint donc au Loureto avec les deux infantes, ce qui fait toute la Cour actuelle. Nous le reçûmes à la porte, à la suite du Nonce qui lui présenta l'eau bénite; nous lui baisâmes tous la main, ainsi qu'aux infantes, suivant l'usage, puis nous le conduisîmes à sa tribune. On ne pouvait guère voir une plus belle réunion. Le patriarche avait voulu aussi nous donner, dans cette occasion, une marque d'intérêt, et non invité parce que l'exemption dont jouit cette église empêchait qu'on lui donnât le premier rang en présence du Nonce de Sa Sainteté, il s'était invité lui-même et avait demandé au Nonce, dans une visite exprès, de lui faire préparer une tribune d'où il pût assister sans troubler sa juridiction. Jugez du reste de l'auditoire par ces quelques personnages. Tous, amis et ennemis, s'accordaient à voir là un décret implicite et plus qu'un décret; que la gloire en soit toute à Notre Seigneur! Il est vrai de dire que, depuis 70 ans, le Portugal n'avait rien vu de semblable. Nous étions tout près de la maison professe, Saint-Roch, qu'habitait Malagrida, et le *Sítio* où il fut brûlé. Dans l'exorde, le Père Barrelle, sur l'avis du duc de Cadaval, remercia Sa Majesté du rétablissement de la Compagnie comme d'une chose consommée et dont il était, après Dieu, l'unique auteur. Ce point était important dans un moment où nos ennemis concluaient du silence de la Cour que nous n'avions pas été rappelés, que nous venions nous présenter, etc. Le Père, à ce que nous devions au roi, ajouta sur-le-champ ce que nous nous proposons pour le remercier, c'est-à-dire *imiter nos Pères*, etc. Dans la péroraison, il invoqua notre saint patriarche et tous nos saints, qui n'avaient plus rien entendu de semblable depuis tant d'années; ils durent, nous l'espérons, en tressaillir dans la gloire.

A la sortie, nous fûmes remercier le roi en lui baisant de nouveau la main. Il était satisfait, et il l'a témoigné au duc de Cadaval, en l'assurant qu'il y reviendrait. Les princesses en ont fait de même; je le sais du patriarche pour l'infante Isabelle. Celui-ci (le patriarche) paraissait aussi très-contente. Il est de fait que le Père s'en était assez bien tiré; ce ne serait point modestie, ce serait ingratitude de ne pas reconnaître qu'il reçut, dans cette occasion, un secours plus qu'

ordinaire. Nos amis l'avaient pressé d'écrire au moins le premier discours, mais il y sentait une répugnance de foi que je n'avais point voulu contrarier. Il parla donc sur notes, comme il faisait en France, et comme doit faire par force un missionnaire qui fournit une carrière de cinquante sermons en un mois, sans préjudice des catéchismes, confessions, etc. Seulement il avait écrit l'exorde et la péroraison pour bien peser toutes les expressions dans un sujet si délicat. Cependant il parla avec tant de netteté, même pour la construction grammaticale et pour l'accent, que nos amis, des plus difficiles et des plus francs, nous assurèrent qu'il était impossible de ne pas tout comprendre sans nul effort, et qu'ils n'avaient noté aucune de ces phrases équivoques et bizarres qui échappent par force à tous les étrangers, surtout en Portugal, où l'accent, le ton, suffit pour changer les genres, les nombres, les cas, les temps, les personnes, etc. Le secours d'en haut l'a suivi depuis lors, et pour la langue, et pour la santé. Les quinze premiers jours, il prêchait deux fois par jour; depuis lors deux sermons de même, les dimanches et fêtes, et un seulement les autres jours, ce qui doit aller jusqu'aux Rameaux; puis, dans la semaine sainte, la Passion le jeudi soir, et les Sept Paroles le vendredi; enfin, Dieu aidant, il couronnera l'œuvre par les trois fêtes de Pâques, qui feront sa quatrième semaine, pour parler comme saint Ignace. On se propose de terminer par la communion des enfants et la bénédiction papale, car il faut savoir qu'afin de réunir sans exception et sans équivoque le suffrage des deux autorités pour ce premier acte de notre ministère public à Lisbonne, le Saint-Père a daigné s'en occuper avec intérêt et faire écrire au Nonce qu'il s'en réjouissait, y applaudissait, le bénissait, etc. Mais, pour en revenir au Père Barrelle, n'est-ce pas une sorte de prodige qu'il ait pu ainsi, dans une langue nouvelle, captiver et soutenir l'attention d'un immense auditoire dans la capitale et imprimer tant de respect que l'on ne sache pas encore que de la foule des curieux, qu'on ne peut pas se dissimuler être grande chaque jour, surtout le soir, il soit sorti la moindre critique qui vaille la peine, la moindre insulte personnelle? Le Père s'en plaint comme d'un signe prouvant l'insuccès de la mission; mais il est peut-être plus juste de l'appeler une grâce et d'en remercier le Seigneur. D'ailleurs, les fruits n'en sont pas équivoques. Il n'y a pas, il est vrai, cet ébranlement général de toute une ville; mais Lisbonne est un monde; puis il ne faut pas comparer le Portugal à la France. Nos phalanges portugaises

ne manœuvrent point avec la légèreté de voltigeurs français; je vous l' ai déjà dit autrefois. Ici, quand on dit: tout de suite, *logo*, c' est dire: *dans un na*, et quand on dit: demain, *àmanhan*, c' est dire: *dans quatre ou cinq ans*. Ainsi, patience!

Si nous jugeons des fruits à venir par ceux qui se recueillent déjà, il y aura eu peu de missions aussi fructueuses. Nos quatre Pères sont, tout le temps libre, au confessional; on fait des confessions générales de vingt et quarante années. On vient de deux et trois lieues pour se confesser aux Pères, les entendre, revoir la *roupeta* (l' habit de la Compagnie); on pleure aux sermons, on se frappe la poitrine, on crie miséricorde, on est à l' église à trois heures pour le sermon de cinq heures et demie, sans chaise, comme vous savez, et jusqu' à sept heures et demie. Hier 25 (car depuis que j' ai commencé le 26 est venu), hier, donc le jour de la très- sainte Vierge, il y eut exposition du Très -Saint- Sacrement depuis le sermon du matin jusqu' au soir, et amende honorable au Sacré- Cœur. Nos Pères, qui ont entendu le sermon du soir, ne peuvent s' empêcher de bénir le Seigneur de la force physique et morale qu' il a daigné donner à son ministre. Son zèle pour notre bon Maître avait été encore augmenté par une horrible profanation des saintes Espèces et le vol de vases sacrés commis dimanche dernier dans une église de cette ville; et la fréquence effrayante de ce crime en Portugal , et surtout à Lisbonne, lui faisait un devoir d' en parler comme *ex professo*. Le deuxième ou troisième jour de la mission, cinq de ces malheureux profanateurs avaient encore porté leur tête sur l' échafaud. C' est un des fléaux les plus désolants de ce royaume Enfin revenons à la mission: le Père Mallet, dit le Père *Alexandre*, est le bras droit du Père *João Francisco*. Il faisait, dans les quinze premiers jours, une instruction familière au peuple, tout au matin, sur les Commandements. Vous eussiez été ravi de l' entendre: sa netteté, sa facilité, sa grâce et sa force ont fait juger à la Nonciature qu' en cas d' accident il pouvait remplacer le prédicateur, même pour le sermon du soir. Je le crois aussi. Il fait chaque jour la deuxième division de catéchisme, il confesse sans cesse, et sa santé se soutient parfaitement. Le Père *Jozé*, c' est- à- dire, devinez... Bukacinsky, fait le troisième catéchisme avec beaucoup de facilité. Il n' a qu' une disgrâce: c' est que le plus grand rapport du portugais avec le français est précisément l' *article*, avec lequel dix ans d' exercice ne l' avaient pas familiarisé en France; mais ici je crois qu' il ya eu une grâce spéciale et une sorte de don de

la langue pour la plupart de nous, dont il faut nous aider à remercier le bon Dieu. Le Père Pouty ou *João* est suppléant et confesseur. Tous animés d'un zèle, d'une ardeur et d'une obéissance qui les met, j'aime à le croire parfaitement à la disposition du Seigneur, je n'aurais qu'un signe à faire pour les voir aller ramasser les enfants dans la rue, la clochette à la main, prêcher sur les places, mendier pour les pauvres, et, Dieu aidant, il faudra bien en faire quelque chose. Je m'humilie devant Dieu d'avoir été chargé de diriger des hommes si dignes d'un meilleur chef; mais *fiat voluntas!* Je reste aux bagages avec le Père *Jorgé* ou Rousseau, et encore souvent il m'y laisse seul, car, de son côté, il supplée ici à l'absence de tous les autres; il catéchise plusieurs fois la semaine à la maison, à l'église; il prêche tous les dimanches et fêtes, il confesse ⁵¹, etc.

Au milieu de tout cela, je ne puis rien vous apprendre du fond de notre affaire. Elle ne semble point faire un pas; mais je m'arrête, je ne veux pas mêler de plainte au tableau de tant de grâces reçues de Dieu et des hommes, ce serait ingratitude et défaut de foi. Laissons au Seigneur le soin d'achever, il connaît les temps et les moments: il tient dans sa main le cœur des rois, et il a incliné trop visiblement celui de notre excellent monarque vers notre petite Compagnie; c'est chez lui un amour raisonné, fruit d'une conviction profonde et toute personnelle; après cet appui royal, nous avons celui des deux plus puissantes familles, celui du Nonce, du Patriarche; et manifestement, si nous sommes encore sans maison et sans décret, c'est que le bon Dieu le veut, si je puis le dire *extraordinairement*. On oublie cette volonté de Dieu parce que, au dehors, on voit cette même volonté dans une foule d'ennemis et de méchants, mais ils ne sont, sans le savoir, que ses instruments: est-ce de rigueur, est-ce de miséricorde? *scies autem postea*. Je recommande plus que jamais toute cette affaire aux prières de toute la fervente maison du Passage, qu'avec votre permission j'embrasse dans le Seigneur et aux prières de toute la Province; il y a de quoi la toucher, il y va de beaucoup de gloire à Dieu et du salut de beaucoup d'âmes. Je compte spécialement sur les prières de votre cher Père Socius auquel

⁵¹ Nous voyons dans une lettre du Père Mallet datée du 20 février 1830 que le Père Del vaux s'était réservé le meilleur lot dans cette première mission en prenant pour lui les pauvres gens et les petits enfants de Marvilla.

vous me permettrez de dire qu' il est mon père et celui de presque tous mes enfants; j' espère qu' il ne l' oublie pas devant Dieu.

Pour vous, mon Révérend et tendre Père, bénissez vos enfants de Portugal, rappelez- les au souvenir de notre commun et bon Père Godinot en lui faisant donner part de ce qui ,dans ces nouvelles, peut encore intéresser son bon cœur, et veuillez agréer, etc.

P. FÉLIPPÉ JOZÉ, DELVAUX

27 Mars. – C' est mal à propos que j' ai attribué au roi les gardes mises au *Loureto*: ce qu' il a fait, en ce point, a été, dit- on, de défendre qu' elles l' environnassent dans l' église pour laisser plus de liberté à l' affection de ses fidèles sujets.

Votre catalogue pourrait nous parvenir par la légation d' Angleterre, où M. de Saraiva est retourné, après nous avoir donné de nouvelles preuves de son dévouement, en nous cherchant, d' accord avec le duc de Cadaval, une maison convenable.»

Roma, 11 maio 1830.

O P. Delvaux, Superior da Missão portuguesa, recebe uma carta de Roma, provavelmente do P. Assistente do P. Geral Roothaan, na qual ele recomenda controle e moderação.

«Lisbona = Pére Delvaux

P. C.

J'ai reçu toutes vos lettres du 4 et 27 Fevr. Du 11 Mars et du 9 Avril tous les details que vous donnez nous ont fait le plus grand plaisir.

Les gazetes ont à leur tour dit des choses et de toutes les couleurs. Je ne pense pas qu'il soit necessaire de vous recomander de nouveaux la prudence, et de ne pas entrer dans des affaires qui ni nous regardient pas. Les fenilles ont dit des choses incroyables et par la même ne ni inquietent pas.

Quand à votre Profession, rien n'y manque. Soyez donc sans sonci à cet igard il etoit plus en regle de députer un Profés, mais cela ne touche pas l' [...].

La question par la quelle vous finissez votre dernier lettre vraiment m'étonne au dela de ce que puis dire. Comment avez vous seulement pu douter que dans des cas seneblables non seulement il est très permis d'aller en carosse, mais que l'usage constant ici à Rome pour certaines visites l'autorise pleinement, et qu'il n'existe aucun décret qui y ait raport? Et P. Mallet ne savoit pas ce qui se pratique en Italie? Certes cela ne valoit pas la peine d'indisposer le monde contre nous. Encore une fois. Mon Cher Pére, discretion entout, point de rigorisme ni d'optimisme. cela ne fut jamais l'esprit de la Compagnie. Ce qu'il y a de nettement prescrit dans nos constitutions il faut le garder autant que possible et convenable, car dans certains cas elles supposent possibilité de dispense pour

⁵² IMPERIO DO BRASIL. *Diario do Governo*, vol. 15, nº 102, de 8 de maio de 1830, p. 3

⁵³ APPCJ, Companhia de Jesus 1829 – 1834, Correspondência para o Padre António Pinto SJ, Carta do P. Assistente (?), emitida de Roma para o P. Delvaux, em Lisboa fls. 5-6.

quelques points; ce à quoi nos Constitutions et nos regles nous exhortent comme à ce qui est plus parfait &c. n'allons pas l'exiger comme d'obligation. Rien de plus modere que S. Ignace, il aut peser les paroles.

Le 8 Juin sera la Congregation de miraculis V. Bobola re comandez la chose a Dieu.

Je n'ajoute plus rien le tems presse, je vous embrasse tous em J.C. [...]»

Lisboa, 10 julho 1830.

«Snr Antonio Ribeiro Saraiva

He curto o tempo para responder a tantas e tão compridas cartas que me derão mto gusto, mas sabemos [...] Não há tamanha importancia no fallatorio, e silencio dos homens sabendo como as cabeças humanas estão; fallão sem saber a que dizem, e calão-se porque se lhes seca a boca. Entretanto se convem dar lhes corda tem agora a assumpto do emprestimo, que não he indifferente ao genio Inglez. Na sua de 24 do passado mez falla em escrever huma carta contar me quem eu não teria duvida se [...] houvesse [...] talvez por quem lhe dece esse arbitrio [...]. Os jesuítas estão provisoriamente acomodados em Lisboa aonde principiarão a ter alumnos, não fallemos em confesiados que já são imensos, o padre João Fran^{co} he adorado pelos saloios aonde tem pregado.

Creio que finalm^{te} se concluiria o negocio da Estrelinha com [...] do Definatorio. He [...] accaba!

Seu Rn.^o Sedor

D. Nuno Caetano Alvares Pereira de Mello

11 de Julho

De 1830»

⁵⁴ BNP, ARS, Mss 100, II, nº 233.

As cartas que chegam de Roma para os jesuítas pediam descrição e contenção nos atos.

«15 Juillet 1830

Lisbona = M. R. Père Delvaux

P.C.

Vous aviez commendé. Votre lettre au P. Assistant par une espèce de plainte sur le silence du P. Gen.^L – comment donc, mon cher Père ? Je vous avois écrit le 18 Mars – et puis le 11 mai – Peut-être cette dernière ne vous étoit-elle pas encore parvenue. Mais j’espère bien que depuis vous l’avez recue, et que vous soyez bien persuade que nous ne vous oublions pas. – Vous faites très bien de m’écrire au moins une fois par mois. Votre dernière à la quelle nous n’avons pas encore répondu étoit du 8 mai. Elle n’erige gnère de réponse. Sans doute, qu’il seroit fort de mon goût, si on vous accordoit l’ancienne maison de nos premiers Pères – Tout nous préche, nous edifié nous edifie, nous anime dans cette sorte de maisons. Mais laissons agir la Providence, en faisant ne moins de notre part ce que la prudence chrétienne nous inspire. – quand à ce que le P. Ass.^t vous écrit ci dessus, par rapport à votre déssir de venir à Rome, et à la modération dans vos travaux, je le confirme pleinement. J’ajoute encore, ce que je crois aussi déjà indique une autrefois, que je n’approuve pas le projet du P. Barrelle de courir le Portugal en Missionnaire. Le tems n’en est pas encore venu. Bornez-vous à Lisbonne et à ses alenbourg. Après cela, quand vous y aurez un pied fixe, et que vous serez plus nombreux, on Vous demander peut-être aussi ailleurs, et alons [...]»

⁵⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência para o Padre António Pinto S.J., fls. 6-7.

10 agosto 1830.

«Lisbona – M. R. Père Delvaux

Mon Révérend Père

P.X.

Ce que vous m'écrivez le 8 juillet, que depuis 7 Maie vous n'avez rien reçu de nous, m'étonne beaucoup. Je croyois cependant avoir comprés pas vos lettres que vous aviez reçu en son tems ma réponse du 18 Mars sur les usages de la Cgnie et celle du 11 Mai sur l'usage d'un Carosse en certaines circonstances. Depuis vous aurez reçu la lettre du P. Ros. avec un RS, de ma main datée le 15 juil. Pour obveier à plusieurs inconvenientes, je vous recommande 1^o d'in[...] dorenavant vos lettres et préponses reçus et données dans un livre *ad hoc* de la maniere ci jointe 2^o de commencer vos lettres pas accuser réception de celles qui vous sont remises.

Votre position, M. R. P., étant à peuprès le même, je ne saurais que vous répéter ce que je vous ai recommandé dès le commencement. D'autant plus que le ton de certaines lettres de Lisb. en France où il y avoit bien du nationalisme et d'exaltation, la disposition du P. B. qui semble continuer de se croire appelé exclusivement aux ministères eclesiastics; l'ardeur avec laquelle on ne livre à ces sortes de travaux sans presque discontinuer; tout cela prouve que c'est encore toujours la modération, le sage milieu à tenir en tout qui vous manque le plus. - Ce qui me confirme dans cette idée c'est que plusieurs des projets que vous formez, ainsi que la maniere dont vous les exécutez ont sourient quelque chose de si exagéré qu'il est difficile de supposer le calme necessaire dans toute entreprise importante; p. ex. l'idée de venir à pied de Lisb. à Rome pendant les plus grandes chaleurs; d'envoyer le P. B. [...] Apostolico parcourir tout le Royaume, dans ses trop solvante répétées de 4. 5 lieux dans la saison actuelle ne font [entendre] que l'on ne mesure pas assez les forces des autres; je n'ai

⁵⁶ Carta emitida de Roma (?) para o P. Delvaux, em Lisboa. Dia 10 de agosto de 1830. APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência para o Padre António Pinto SJ, 3 fls

point de plain se à ce sujet, mais je suis assuré qu'il y en bien peu qui [...] s'accomoder de cela; enfim trop d'empressement pour parvenir à son but, et de là grand danger de fatiguer le très petit nombre d'amis que la Cgnie a parmi les grands, car vien ne déplait tant que l'empressement et l'importunité. - L'illusion est d'autant plus visibles que pendant qu'on est livre a toutes ces Missions, projects &c on néglige nécessairement les choses plus essentielles pour le moment. Par ex: apprendre bien la langue du Pays, préparer ses sermons, instructions & pour ne rien débiter qui ne fois bien digéré, bien dit &c. étudier les moeurs et usages de la nation, conférer avec quelqu'ami versé dans ce qui se pratique dans l'instruction de la jeunesse, faire des recherches pour découvrir les usages de nos Pensionnats sous nos anciens PP. en Portugal afin de pouvoir s'y conformer. Voilà ce qu'il y a de plus essentiel maintenant, sans quoi il est fort à craindre que, lorsque le jour de commencer l'instruction et l'education sera venu, vous ne vous trouviez au dépourvu, et force en conséquence de regler le tout comme vous l'avez vu en France, ce qui rendroit le resultat bien douteux, ou se qu'il auroit bien des choses à dire sur le méthode qu'on y suivoit. – Un autre inconveniente des continuelles missions est que probablement l'misson, les examens eta utres exercices de la vie religieux souttient solvente de l'encombrement des travaux, ce qui produira beaucoup de dissipation et pourroit bien causer dégoût des emplois et occupations intérieures. Je vous fout ceci d'une maniere nette et claire, parce que je Mon cher Père, que vous êtes en état de le recevoir . Cassons maintenant à autre chose.

Etablés dans une maison, vous serez peut-être bientôt dans le cas d'ouvrier un Noviciat. Recevez donc ceux qui se présentent et que vous avec des examinareurs jugez convenir. Il faut que les premier choix soient bons, que l'on ne puisse jamais dire que la Cgnie accepte le rebut. S'il ne faut pas que tous soient éminents, il faut au moins une bonne médiocrité. Enfim nos Const. Disent assez sur cet article. Le plus urgente c'est de passer de solides fondements dans le noviciat, en conséquence ne pas les employer hors de Noviciat avant que le biennicem soit achevé et que l'on ait parfaitement satisfait. Voyez si vous pouvez vous charger des fonctions de P. Maître, ou si vous croyez mieux de proposer un autre.

Dans le cas qu'on vous sollicite de prendre des élèves, je suppose que S. M. y consente, ayez soin de faire surtout un bon choix, de vous limiter à un petit nombre et d'âge [...] et appartenant autant que possible à une même classe. Votre nombre ne comporte pas davantage. Si des honnêtes parents veulent vous confier leurs enfants comme externes, n'en excluez pas de la classe que vous aurez ouverte pour les pensionnaires, ou même si vous n'en aviez pas encore de ceux-ci. Dans tout ceci point de faux brillant, beaucoup de simplicité, sans éclat, mais solidité dans l'instruction. Cela ne fera point de jaloux et l'arbre croissant à l'ombre et lentement jettera des racines plus profondes. Grand soin de ne pas combattre des dettes.

J'oubliais de dire que vos Missions me semblent bien longues. Bien difficile que l'attention du même peuple se soutienne si longtemps. Nos anciens n'en faisaient pas si longues. La plupart n'étaient que de 15 heures au plus.

Mon Révérend Père

Servus in Xto»

[incomplete]

O P. Geral Roothaan (?) dá orientações e conselhos e pede que o informem de todos os assuntos.

30 agosto 1830.

«Lisbona = R. P. Bukazinski S.J.

Rnde in Xto Pater

P. X.

[...]

P.S. avec votre permission, mon bom P. Bukacinski.

Pour le P. Mallet.

Je reçois dans ce moment votre chère lettre du 5 avec la Consultoria du P. Barrelle. Merci. – dieu soit loué – Courage, confiance dans le Seigneur, et discrétion. – Vous avez été en Italie, vous connoissez le proverbe: chi va piano, va sano. Dites aussi bien des choses de ma part au bom P. Barrelle, et expliquez lui le proverbe que je viens de citer. Adieu, mês bien chers Pères que le Seigneur vous assiste toujours et vous conble de ses bénédictions, vou set vos travaux, pour sa plus grande gloire! [...]

P.S. al P. Delvaux

Pour ne pas laisser de ride inutile, voici quelques nouvelles:

1ºLes affaires de Fr. Serot, je pense, déjà connues. Tous nos PP. se sont dispensés pendant la bagarre du 27-29 – personne n’y a perdre la vie – mais il ont été dans le plus grand danger durant 2 jours et 3 nuits. – Ils ont été pillés à S. A. – M.R. – Dole &c. Selon M. Picot &c. ces 3 jours de juillet n ele cedente pas aux jours de la terreur. – Les Schl. de Dole se sont retirés en Suisse – Le Noviciat

⁵⁷ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, fls. 2-4.

d'Avignan en Piemont à Gênes. – La Mais Pr. Étant moins comme n'a rien souffert. Cependant tous l'avoient quittée. – [Cortes] la bonne volonté ne manque pas a nos adversaires plus que jamais leurs papiers sont pleins de tout ce qui peut exciter la haine contre les Jes. – tout leur est impute.

2^o Nous avons reçu des nouvelles de nos Missionnaires de l'archh[...]el. Ils sont arrivés tous 5 sains et sauve à Syra le 26 Mai, non sans avoir souffert beaucoup d'une offreuse tempête. Ils ont été reçu tant a Syra qu'a Jine avec une effusion de joie inexplicable. Les Eveques, les principaux du clergé et des habitantes leur ont assuré que c'est dans ces deux Iles que la religion Catholique a été non seulement conservée mais plus enracinéex que dans toute autre contée de la Grece parcequ'elle ont toujours été sous les Jesuites, dont tous les vieillards se disent les élèves. – Il leur manquera ni d'ouvrage ni de souffrances, mais le seigneur les soutiendra.

[...]

Mon Révérend Pere

P.C.

Aujourd'hui 30 Aout que les lettres des CC. De Lisbonne ont été reçus il faut que j'ajoute deux a ce que j'ai dit dans ma lettre du 12 Aout 1^o ce que je recomende tans d'être modere de garder un juste milieu en tout, regarde aussi la pauvreté.

Il ne faut certes [nice] de précieux, de recherché dans notre habittacins et dans le mobilier de nos chambres. Mais il ne faut non plus que nos PP. et tous ceux qui ont a faire au de bons [...] des habits tronés, haillonnés. Cela ne fut jamais l'usage de la Cgñie.

2^o Il est [...]onable de faire la consulte ordinaire, ne [...] que pour lire quelque chose de l'Institut, faute d'affaires à baiser, mais il faut qu'il y ait mesure en cela et qu'on ne [...] pas les consultes jusqu'a durer des heures entieres. Une demi heure suffit pour l'ordinaire. Dans les cas graves il n'y a point de regle mais toujours faut il eviter les longuins inutiles et les minuties.

Pour me feriez plaisir, M.R.P., de m'envoyer un rapport detailler sur l'etat des études en Portugal. Ce qu'on étudie dans les classes inferieures et Superieures, jusqu'en Théologie inclusivement. Les matieres que l'on traites en chacune, les

auteurs que l'on suit, le methode qu'on tient, la durée des études, classes &c. et si une occasion se presentoit nos envoyer ces pieces comme aussi la brochure qui à été fait en faveur de la Cgñie, et autres choses utiles.

Pendant le autonne de cette année arriveront ici des PP. des diferentes provinces pour reviser le ratio Studiorum selon qu'il a été statué à la dernier Congregation les remarques que vous ferez sur l'état des études en Portugal pouvant etre avoir leur utilisé, il ne s'agit nullement de faire un nouveau Ratio mais de voir en quoi on purrait un peu l'accommoder aux tems actuels.

Rome 30 Aout 1830

Servus in Xto»

18 dezembro 1830.

«Ao R. P. da Província dos Ermitas de Sto Agostinho

El Rei meu Senhor Foi Servido Mandar declarar ao Prior Provincial dos Ermitas de Santo Agostinho, que era da Sua Real vontade que se prestasse toda a Casa, e Igreja do Colleginho na calçada de Santo André para os Padres da Companhia de Jesus continuarem por ora até as suas praticas, e exercícios Religiosos; devendo mudar-se para a referida casa, antes do fim do corrente mez. O que participo a vossa Paternidade Reverndissima para sua intelligência, e execução.

Deos guarde a Vossa Paternidade Reverendissima.

Palacio de Queluz 18 de Dezembro de 1830

Duque do Cadaval»

⁵⁸ Aviso do Duque de Cadaval ao Prior Provincial dos Ermitas de S. Agostinho. Palácio de Queluz, 18 de dezembro de 1830. In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, 1833-34 Delvaux, fl. 48

Fortunato de São Boaventura escreve, entre outros assuntos, sobre a instabilidade em que se encontrava o país; sobre os Jesuítas como reforço do absolutismo e da consolidação do império com a religião; e questionava-se sobre o porquê da aversão dos maçons para com os jesuítas.

«PERIODICO MORAL E POLITICO,

POR

Fr. FORTUNATO DE S. BOAVENTURA,

Monge de Alcobaça,

.....

N.º 40.

.....

O medonho Fantasma se esvaece,
O dia torna, a sombra se dissipa:
Os Insectos feissimos de chofre
Entrão no poço do afumado Inferno:
Eternamente a tampa se aferrolha.
No meio do clarão vejo no Throno,
Cercado de esplendor, MIGUEL PRIMEIRO.
Macedo, *Viagem Extatica ao Templo da Sabedoria pag. 141.*

A Estatua da Fé.

Não tem os Demonios do Inferno mais aversão, e horror ao signal da Cruz, do que os Pedreiros Livres deste Reino aos dous = I. J. = vogal, - e consoante. E que mysterio se involverá debaixo destas duas letras do Alfabeto, que possa

⁵⁹ A *Contra-Mina: periodico moral e politico*, nº 40, 13 de dezembro de 1831, 15 pgs.

atemorizar peitos destemidos e afrontadores de toda a sorte de contradicções e de tormentas? Hum = J. = consoante he injuriosíssimo; e este nome era o de Judêo, que ainda sem ter havido o grande esforço, que houve, para se lhe tirar neste Reino, pelo menos, alguma parte do que nelle era mais odioso, já se teria verificado em nossos dias, em que o afrontoso nome de Judêo, perdendo 50 por 100 da sua natural enormidade, arreasse bandeira diante do nome de Pedreiro Livre; e com efeito, chamando-se a hum homem Pedreiro Livre toca-se o ultimo ápice da injuria; e se no entender do Principe da Eloquencia Romana faltavão a esta as devidas expressões, que designassem a torpeza de hum attentado, qual era = Crucificar hum Cidadão Romano = tambem cá em meu tão pobre, como fraco entender, quanto disserão os nossos antepassados, até das Cadeiras da verdade, sobre o epitheto = Judêo = pareceria facilmente hum elogio quando nos lembrássemos de o acomodar aos Pedreiros Livres. Não tem pois a Lingua Portugueza côres assaz negras, com que pinte huma classe de animaes, incognita neste Reino até 1750, e que de então para cá nos tem feito maiores estragos, do que fez a invasão de Atila nos diferentes Estados da Italia, nos principios do quinto seculo da Igreja. Disse que pareceria facilmente hum elogio, porque dizer hoje aos Pedreiros Livres deste Reino, que elles acreditem a Divina Legação de Moysés, e que só pela mais cêga de todas as pertinacias deixem de acreditar a outra Divina Legação mais sublime, e authorisada, qual he do proprio Filho de Deos, que outra cousa era se não dizer-lhes, que acreditavão huma parte da Revelação, desdenhando, e rejeitando outra? E não se ria isto fazer-lhes hum desmesurado elogio ? Hum Pedreiro Livre, merecedor desta, no seu conceito, honrosissima qualificação, despreza tudo quanto lhe cheire a sobrenatural, e Divino , até o nome "Revelação lhe faz nôjo; não admite senão huma cousa vaga, a que elle chama natureza, tudo o mais lhe parece hum refinado servilismo intellectual, que se deve eliminar para sempre da face da terra... – Ora desempate-nos já, Senhor Contra-Mineiro, que temos mais que fazer, e diga-nos por huma vez, que nome he esse começado por =J = que faz medo aos Pedreiros Livres deste Reino ? Ainda que por esta impaciencia, como que me deitárão agua na fervura, quando eu estava para lhe referir, huma historia galante de hum Judêo Portuguez, que no século 18 dêo novo ser ás proprias Lojas Maçonicas de França... , que para tudo ha homens em Portugal!!... não ha outro remedio

senão contentar o Povo. ... Esse nome, que faz arripiar os cabellos, e gelar todo o sangue aos Pedreiros, he o nome = Jesuíta = para o que bastaria entrar na sua composição: o Sanctissimo, e por extremo adoravel nome de Jesus; porém accrescem outras razões ponderosissimas, e gravissimas, por que este nome se faz insupportavel, e até impronunciavel a hum Pedreiro Livre, Pois que mal faz aos Pedreiros Livres huma Sociedade, de homens, qual he a dos Jesuitas, que toda se emprega em assumptos de caridade, ora educando os Meninos, ora chamando os Selvagens ao proprio ser humano. Nestes = oras= he que se encerra a verdadeira agua tofana, e que mata os Pedreiros Livres, e por isso elles não podem levar á paciencia, que se instaure em qualquer Estado Catholico huma Ordem Religiosa, que tanto custou a derrubar, sendo necessario, que tres numerosissimas Legiões de Demonios combinassem os seus esforços, para que fosse abatida huma columna da Fé, e a principal dos Thronos da Europa Visto isso não ha neste mundo senão Jesuitas, que possam educar a mocidade, e tudo o mais he ocioso, e inutil na Igreja de Deos! Tal não digo nem direi nunca; mas direi, é clamarei, sendo necessario, que a esta Ordem, tão celebre pelos seus grandes serviços, como pelos seus grandes desastres, foi concedida huma graça, e vocação especial para certos fins, que até para castigo das gerações humanas foi subtrahida a outras normas de ensino público, que succedendo progressivamente humas a outras, sem nunca pararem, nem aquietarem, dêrão a conhecer todos os dias a sua insuficiencia, e nullidade.... O caso he este, e não he difficil pôr em toda a luz a mira principal dos Pedreiros Livres... Porque aborrecem elles figadalmente os Jesuitas, que nem escudados pelo Nome, e Protecção a mais Augusta podem escapar á virulência de suas peçonhentas linguas? Por que huma vez que se lhes entregue a educação da Mocidade Portugueza, adeos esperanças de inocular, ou enxertar o Maçonismo em os Collegios, - onde até agora se fizeram abundantissimas colheitas; adeos esperanças de se plantarem, e arraigarem nos corações tenros, para nunca mais sahirem delles, as Ideas Liberaes. Que será do genero humano se perecerem as idéas Liberaes? Até aqui, por mais activas que fossem as diligencias do Governo, para que se limpassem as Escolas, já de Mestres Pedreiros, já de Doutrinas Maçonicas, tivemos quasi sempre, a fortuna, de vermos empoleirados alguns dos nossos, que, por baixo de mão, nos oferecião a sua para nos

resgataram da opressão, e do abatimento..... Quantas vezes conseguimos intermear de Catholicos, e Pedreiros as funções do Magisterio... Quantas vezes alcançámos introduzir no Magisterio da primeira infancia homens provados, e de nossa escôlha, que havia muitos annos erão recrutadores para a Seita, e que a tinham enriquecido de centenaes de illustres mancebos ? Não tivemos nós hum Aristides encarregado de instruir, ainda mais no Systema Constitucional, do que nos principios de Latinidade, hum crescido numero de jovens, que até em seus thêmas semanaes bebião a longos sorvos as Idéas Liberaes? E não tivemos nós a fortuna, ainda maior, de contarmos hum Frade Preceptor, e Educador Publico, que não exhortava aos seus Discipulos outra lição, que não fosse a de Rousseau, de Voltaire, e do Barão de Holbach, e de outros da mesma farinha? Ora vão lá esperar, que hum Frade Jesuita se preste a obrar por nós tamanho sacrifício Poder-se-hão contar vinte e dous Jesuitas, que na primeira Revolução Franceza dérão a vida por Jesus Christo, porém não se conta hum só Jesuita Pedreiro!!! Idéa por certo a mais desalentadora para, quem se interessa no bem estar dos homens, na quéda ruidosa dos Thronos, e na total extincção do Christianismo Aqui temos pois o *cardo rei*, e como a peanha, em que assenta o figadal, e mais que vatiniano odio aos Jesuitas, que he soprado constantemente dos Infernos, quebram em de que lhes possa escapar huma geração nova, que só teria de beber, em charcos immundos, caso triumphasse a Constituição de 1826.

Mas que he feito da Estatua da Fé, ou que ligação póde ter o caso dos Jesuitas com a Estatua da Fé, que he o indicado, e promettido sujeito deste Numero ?... Valha-me Deos ! Ahi tornão a quebrar o fio das minhas idéas, e no melhor da festa, quando eu me enfeitava para perguntar aos Sabichões deste Reino, (que são exclusivamente, e como de juro, e herdade os Jansenistas) se por acaso seria possivel, que escapasse aos Mestres Jesuitas huma Historia da Filosofia, huma Ethica do Protestante Heinecio, que tantas vezes se tem impresso neste Reino, e a segunda até em linguagem, onde apparecem erros monstruosos, e formaes heresias? Porém não tenho remedio senão fazer a vontade aos Leitores Portuguezes, e Christãos, cuja impaciencia he agora muito, e muito de louvar, porque talvez já estivessem receosos, de que até em meus Escriptos padecesse a Estatua da Fé algum sumiço, que rivalisasse com o proprio, que lhe dérão os

Pedreiros em 1823... Odio aos Jesuitas he odio formal á propagação da Fé, e dos bons principios Religiosos; e onde quer que lance profundas raizes este odio, seguir-se ha necessariamente o odio a todos os Symbolos, a todos os Emblemas, e a todas as Figuras, que de algum modo a fação lembrar. Supponhâmos, que em todo este Reino se procedia a huma votação geral sobre estes dous pontos:

1.º Deverá levantar-se, e repôr-se no seu antigo pedestal a Estatua da Fé?

2.º Deverão restabelecer-se os Jesuitas em Portugal?

Sahirão estas duas votações uniformes, ou quasi uniformes. Dous milhões, ou a grande maioria dos Portuguezes a favor; e o resto, e bem resto contra; e por isso, no meu entender, o objecto da renovação dos Jesuitas, para assim o dizer, com penetra-se com o da Estatua da Fé, para o que me occorrem certas analogias, que me cumpre tocar, e aproveitar.

Ha mais de dous annos, que os Jesuitas forão chamados a Portugal, por Quem tinha sobeja authoridade para dispensar todas as fórmãs, e certas legalidades, com que os Sabichões, ou Jansenistas nos fazem tanta bulha, e nos matão o bichinho do ouvido. Simulão, ou fingem o mais vivo interesse por elles, os que mais entranhavelmente aborrecem o seu Instituto; e póde ser, que se mostrem cá por fóra os mais ardentes, e empenhados, porque se execute a vontade do Soberano, esses proprios, que occultamente lhes promovem o descredito, e lhes empecem hum asilo, onde mostrem ser, que são ainda huma Communidade Religiosa. O certo he, que depois é de vaguearem por muitos domicilios, conseguem, e não foi sem mysterio, hum Colleginho, onde existem retirados, e ainda como feridos da antiga maldição, e sem ousarem dizer, ou proferir, o que são actualmente nestes Reinos... Mas que disse eu, movido de huma temeraria impaciencia de vêr os Jesuitas geralmente acatados, e respeitados..... Por ventura não são elles já o melhor, que podião ser, porque são tudo, o que delles queira dispôr, o mui. Alto e mui Religioso Soberano, que já honrou com a sua presença, e com as mais edificantes provas do seu affecto, e cordeal interesse pela Sancta Religião dos nossos Maiores, a sua nova residencia, que foi o berço dos Jesuitas em Portugal? Estão abraçados com o Throno Portuguez, e cahindo este, (o que Deos nem por longes mostra querer, antes bem de perto, e como

que pelos olhos nos mette o contrario) cahirá necessariamente a Fé nestes Reinos. Cahindo a Fé, como que se executa neste Rei no antecipadamente o Juizo Universal, e os Jesuitas hão de ter hum sem numero de companheiros, quer seja na morte, quer seja na fugida....

Mui parecidos com este destino dos Jesuitas hão sido os destinos da Estatua da Fé. Grande, e por certo nunca visto, e que parece improprio de almas grandes he o medo, que os Pedreiros Livres tem á Estatua da Fé.... Se fosse alguma Estatua de Venus, a mais lúbrica, que adornasse o frontispício de algum Palacio, nem se quer lhes passaria pela imaginação o fazerem-na apear. Os homens tinhão bojo para cousas ainda maiores, como de feito elles tiverão para o transporte, mutilação, e profanação das Imagens dos Sanctos... porém Estatua da Fé, nem sonhada! A totalidade dos *illustres* Preopinantes tinha mais, ou menos com a Estatua da Fé, que lhe dêsse muito que recear, e que entender. Huns tinhão aprendido nos Livros Elementares da Universidade de Coimbra, que a Inquisição se devia extinguir, como opposta, que dizião ser, ao espirito de mansidão, que prevalece no Evangelho; e quando já no presente seculo se adoptou para texto das Prelecções de Historia Ecclesiastica hum novo Compendio, ahi se propinou logo aos Estudantes do primeiro anno Theologico a venenosa frase = O Tribunal horrendo da Inquisição; = outros, e não poucos tinhão apparecido nos bancos do Tribunal, dando razão da sua Fé, e explicando-se sobre varias proposições, mais que suspeitas, que lhes tinhão escorregado impervistamente do coração para fóra, e não querião passar outra vez por outra surra do mesmo jaez.... Outros finalmente dérão as mãos a estes inimigos da Fé, talvez por julgarem ociosa, e inutil de todo a peleja; porém destes he que eu sempre me queixarei ainda mais amargamente, que dos primeiros, e segundos. Pois ha de haver em Portugal hum chamado Congresso, (que duvido fosse peor sendo composto de Demonios) ha de propôr-se a abolição de hum Tribunal erecto por Authoridade Apostolica, e aprovado legalmente pelos Senhores Reis de Portugal... dizem á bôca cheia os Membros deste Congresso, que são Catholicos, que o seu Rei verdadeiro, e Legitimo, he o Seuhor D. João VI.; ha entre os Membros do Congresso muitos Bispos, e muitos Sacerdotes, e de pois dos mais calumniosos, e falsos relatorios, que nunea se ouvirão neste mundo, bastou a authoridade de hum leigo, e bem leigo ém taes materias, e que foi

sustido do celebre Inquisidor Castello-Branco, para que não faltasse nesta Scena, mais que tragica, o decantado — (*Tu quoque Brute*) e seguio-se em continente, por unanimidade de votos, a extineção do Tribunal do Sancto Oficio!!! *Moura* ou Argelina foi a decisão de hum Calife, que se podia chamar o *Abukeker*, depois do Mahomet Fernandes, e que reprovou a final a Inquisição, por ser huma cousa inutil! Outro que tal conceito havião merecido ao furibundo sequaz de Mafoma os numerosos Livros da Bibliotheca de Alexandria; e bom he que notemos de passagem estes pontos da semelhança entre os Sarracenos do seculo 7.^o, e os do seculo 19.^o. Inutil chamavão, (e nesse ponto erão coherentes) chamavão, digo, hum Tribunal, que o era com effeito para os adiantamentos da Maçonaria, pois em tudo quanto respeita á *Veneravel Ordem* he preciso, que nos sirva como de farol esta observação, tirada como das proprias entranhas do primordial, e nunca desmentido Regimento da Seita. O mundo só he feito para o gosarem plena, franca, e ilimitadamente os Pedreiros Livres. Os que o não forem, isto he, os Profanos, são todos huns llotas, huns escravos. Nós, dizem elles á bôca cheia, nós he que somos talhados para o governo; tudo quanto se fizer, ou disporer sem o nosso influxo he ocioso, he inutil, e até prejudicial ao genero humano; somos nós, e sómente nós a medida do bem, e do mal, e o verdadeiro contraste das acções, que só da sua maior, ou menor tendencia para os fins da Seita, he, que podem tirar a sua verdadeira moralidade. Toda a honra, todo o posto Militar, toda a authoridade Civil, toda e qualquer dignidade, que se confira a hum dos não iniciados em a nova Eleusis, está fóra do seu lugar, e parece estar gritando por seu dono, isto he, por algum Pedreiro, que as ocupe, e que as desempenhe. Quando exaltâmos o bem desta, ou daquela Instituição só temos em vista os progressos da Maçonaria. Liberdade de Imprensa quer dizer, Liberdade sómente para nós; que se algum profano tivera ousadia de querer attribuir a si este nosso inauferivel privilegio, e armando-se com elle tentar descobrir os pés de barro, ou as miserias do nosso Grão Mestre, ou Nabuco, será accusado, preso, e posto a tormento, por abusar da Liberdade de Imprensa; que se fosse dos nossos, ainda que blasfemasse de Nosso Senhor Jesus Christo, ou canonizasse o proprio adulterio, chamando lhe virtude, ou menoscabasse as mais insignes virtudes Christãs, havia de conseguir hum passe, huma inteira absolvição; e para que nenhum dos meus leitores, ou por

esquecido, ou por nimiamente favoravel ao seu Proximo, entre em alguma suspeita, de que estou a fazer arguições temerarias, e infundadas, ahi tem nos Diarios do Governo plenamente justificado, e absolvido o Auctor do *Retrato de Venus*, e lá mesmo encontrará, que os illustres Jurados de Lisboa erão sobremaneira escrupulosos, e inexoraveis, contra quem havia dado a entender, que o Patriarcha da regeneração já se esquecia do tempo, em que fora *Sopista* dos Frades, a quem nesse tempo (1822) fazia a mais crua guerra.

Não era pois, não era inutil huma Instituição, que a pesar de a terem sopeado, e maneitado por mil diferentes meios, dava ainda de tempos a tempos huns signaes de vida, que punhão em derrota as mais bem ordenadas falanges do Maçonismo. Bem sabido he o caso do Lente de Mathematica José Anastasio da Cunha, que fazendo-se interprete da Natureza, ou antes do Inferno, arrastou comsigo para os carceres do Sancto Oficie de Coimbra não poucos dos seus adeptos; e se a Inquisição nesses dias podesse o mesmo, que já pôde nos saudosos do Senhor D. João III. não poderia hoje nada em Portugal, donde seria expulso para nunca mais reverdecer o fatal, e pernicioso Maçonismo... Não era inutil huma Instituição, que empecia os vôos ao Pedreiro Hippolyto José da Costa, que lhe cortava as azas, e o reduzia á extremidade de nos dizer hum eterno Adeos. Emfim não era inútil huma Instituição, que mettia respeito, e enfreava as linguas dos blasfemadores, dos hereges, e dos mais que hereges, e blasfemadores, isto he, dos Pedreiros Livres, e que era como a salva-guarda, e o Anjo tutelar da boa administração do Sacramento da Penitencia, em que os Sacerdotes Atheos, e Pedreiros tem feito, desde a extincção do Sancto Oficio, os mais horriveis ensaios de berversidade, arrastando dalli mesmo para os altares de Moloch as proprias victimas, que erão destinadas para se banquetarem com o pão dos Anjos!!

Ora os Pedreiros Livres querem, e anciosamente desejão, que tudo isto aconteça, e que por estes, como degrãos, vá trepando a Seita, e se coloque a final em o proprio Throno da sua competidora, e inimiga implacavel a Sancta Religião Catholica, A postholica, Romana, e por isso estremecem, cahem desmaiados por terra, depois de suores frios, imagens da morte, quando se lhes representa verem outra vez no seu devido lugar a Estatua da Fé..... A traz della poderá vir, o que mais tememos... eis-aqui o grito, que milhares de vezes se tem

ouvido nas reuniões nocturnas, e que até já se ouviu em alto dia; eis-aqui o mais forte dos obstaculos, para que se realizem os votos, e humildes supplicas de todos os bons Portuguezes! E porque huma legião de Portuguezes bastardos não quer nem sombras de Inquisição, por que também não quer em Portugal nem sombras de Catholicismo, hão de ser os bons, ou a grande maioria contrariada perpetuamente em seus mais ardentes votos, em seus mais puros desejos? Dar-se-há caso, que fiquemos de rastos na opinião dos Estrangeiros, só por levantarmos a Estatua da Fé? Ditosa ignominia seria esta, que em certo modo nos igualava com os Sanctos Apostolos, que erão taxados de loucos por amor de Jesus Christo. Se ha Nações Europêas, que tenham a Fé pela ultima cousa, e que não curem de outros interesses, que não sejam os deste mundo, nós os Portuguezes temos outras idéas, outra Moral, e outras esperanças. Pela Fé se immortalizárão os nossos Maiores, podendo afirmar-se com toda a certeza, que pela Fé vencerão muitos Reinos, e obtiverão o complemento das infalliveis promessas do Campo de Ourique. Por certo que este Reino devêo muito mais á voz dos seus Pregadores, do que á espada dos seus Generaes...

As conquistas de S. Francisco Xavier forão mais illustres, que as do grande Afonso de Albuquerque; e mais podêrão as lagrimas, e vozes de hum Anchieta, e de hum Vieira em o novo Mundo, que os heroismos de hum Estacio, ou de hum Mendo de Sá, ou de hum André Vidal de Negreiros, ou de hum João Fernandes Vieira — Pela Fé se aldeárão os Indios errantes; pela Fé reconhecião por Soberano o Rei de Portugal; pela Fé, como que se tornavão homens, os que até esse tempo erão bravas, e indomitas feras... E não deveremos ser agradecidos á Fé quanto nos importa ? Não desejaremos ver a Estatua da Fé, como se fosse huma Princeza, que virando o rosto para o Téjo, ou para o novo Jordão, que sómente o antigo, e verdadeiro he mais abundante de prodigios, o abençoe, por ser o lugar d'onde partirão tantas, e tão felizmente succedidas Expedições Evangelicas... E seremos constantemente as victimas do influxo Pedreiral, que sonha futuros horriveis... (Oxalá que os visse quanto antes verificados!) e por timidas contemplações, que só devem augmentar, e fazer subir de ponto a desmesurada insolência dos Liberaes da Europa, careceremos do que mais nos agrada, e também do que mais nos conforta? Foi só para se fazerem benemeritos, e bem quistos daquella raça precursora do Anti Christo, raça

infame, perversa, e maldita, que os Pedreiros Livres deste Reino abaterão a Estatua da Fé; nem elles querião ver á frente da Lapida Constitucional a mais viva reprehensão deste novo, e propriamente Babelico Edificio, que principiado em outra que tal vertigem, devia ter aquelle fim, de que os bons tanto se applaudirão, e gloriarão. Eu fui testemunha ocular desta famosa demolição; vi com toda a complacencia da minha alma, vi cahir humas apóz outras as grossas pedras desta segunda Babel, que nem depois de nivelada com o chão satisfiz a raivosa impaciencia dos seus destruidores, que não perdoárão, nem sequer ao proprios alicerses. Foi esta a primeira indemnisação dos tractamentos, que se fizeráo á Estatua da Fe... Tudo quanto se fez nesta memoravel occasião foi decretado nas lojas, tudo se fez debaixo de ordem, que por ella he que assistirão as Musicas dos Regimentos, para solemnisarem a queda, e os vilipendios da Fé... porém agora quando foi desfeito, e bem desfeito o Monumento Constitucional, foi tudo, tudo espontaneo, foi a verdadeira expressão da vontade geral... Podessem então mesmo acudir-lhe certos heroes, que rodeavão o Throno! Porém seria hum excessivamente rapido, e mui perigoso desfecho da Tragi-comedia de Villa Franca... Dêmos graças a Deos, que elles não tivessem pelo menos desfigurado a Estatua da Fé, para que nunca mais tornasse a servir, assim como fizerão aos Carceres de varias Inquisições deste Reino; porém não cessemos de endereçar os nossos votos ao mesmo Deos, e á sua Imagem neste Reino, para que se levante de maneira triumphal, e que nunca mais se apague na memoria dos vindouros a exaltação da Estatua da Fé... Nunca serão tidos na conta de ociosos, ou máos taes desejos senão por algum Pedreiro Livre; e tal censura deve ser hum motivo cada vez mais forte, para se augmentarem, e para tomarem cada vez mais vulto, e consistencia os nossos desejos... Por certo, que não são elles offensivos nem da Magestade Divina, nem da Magestade humana... Quem estará mais persuadido em toda a Europa, do que o mui Alto e Poderoso Senhor D. MIGUEL I., que toda a capitulação, ou tregoa com Pedreiros Livres, he sempre fatal aos Reis ? Não tem ele hum exemplo domestico o mais bem achado para o intento, e o mais persuasivo ?..

Que tirou o Senhor D. João VI de fazer certas vontades aos Pedreiros Livres ? Arma-los de hum odio ir reconciliavel á sua Pessoa, porque lhes não fez quanto elles querião, e appressar talvez a sua morte.... Os Pedreiros Livres nunca se

limitão pouco, anhelão a mais, e mais; querem tudo, e ainda prosseguem firmes na sua primeira tenção. Daqui vem certo empenho, ou affinco o mais esturrado, com que a despeito de todas as considerações, e até das mais vulgares decencias, ainda se conserva em pé muita cousa, de que já não devião apparecer nem fumos; pois deveria ter cahido nos princípios de Junho de 1823. Assim mesmo existe huma barreira invencivel contra elles.... He a nossa Fé, e daqui vem o nosso enternecido affecto ou apego á Estatua da Fé.... Tudo quanto vemos, e mal podemos ver sem lagrimas de hum vivissimo prazer, he efeito, he obra directa, he obra immediata da Fé... A chamada *Fé* politica era hum laço mui debil, e mui quebradiço só para vincular os Portuguezes com o seu Soberano, se por ventura lhes faltasse a outra, quero dizer, a *Fé* Catholica... He esta, e só esta, a que faz voar de huma a outra extremidade do Reino as Tropas de segunda Linha, e as tem feito romper a travez de immensas difficuldades, para mostrarem ao seu Rei que o adorão, e que o adorão como seu especial defensor, e protector contra a irrupção dos Pedreiros Livres, que provocados, e desafiados pelos de cá, se tem preparado para nos invadirem, e para acabarem de todo com a Sancta Religião dos nossos Maiores.. He bem para admirar a insensibilidade de homens rudes, e grosseiros ás mais duras, e crueis privações, que todas se poem de parte, e são como se nem sequer existissem, apenas se dá hum Viva ao Senhor D. MIGUEL I. Este adorado Nome, que parece vencer toda a fúria dos elementos, para que o Voluntario. Realista, e o Miliciano encharcado em agua, sem fio enxuto, epode ser que morrendo de fome, sinta cada vez mais amor á Sua Real Pessoa, e cada vez mais empenho de verter o sangue todo em obsequio do melhor dos Reis; este adorado Nome, que tem a força de quebrar os mais fortes laços de familias, e de condemnar aos mais graves prejuízos, e como que se faz superior ás vozes da natureza, e do interesse mais justo, e razoavel; este Nome finalmente d'onde recebêo estas desmedidas forças, senão da Fé? E os bons Portuguezes, que o estão vendo, presenciando, e applaudindo, serão talvez criminosos, porque desejão ver arvorada a Esta tua da Fé ? — Antes pelo contrario, no proprio lance, em que mais se declárão neste Reino as maravilhas da Fé, lembrão-se da melhor de todas as recompensas para hum verdadeiro Portuguez, que he, ver testemunhos publicos, donde se mostre, (e deverá mostrar-se todos os dias) o que este Reino he devedor á Fé. Se tivessem

conseguido tira-la aos Portuguezes, quem reinaria hoje em Portugal? Não era por certo o mui Alto e Poderoso Senhor D. MIGUEL I., que por isso tem, e deve ter a Fé, como principal esteio do seu Throno, assim como o he das esperanças de todos os verdadeiros Portuguezes, em cujo número se conta

Desterro 13 de Dezembro de 1831.

Fr. Fortunato de S. Boaventura.

LISBOA:

NA IMPRESSÃO REGIA. 1831.»

Lisboa, 24 dezembro 1830.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Je ne saurais assez vous remercier, tant en mon nom qu'en celui de notre petite famille de Portugal, pour votre inestimable lettre du 6 de ce mois, expédiée, autant que je puis le calculer, le 11, et arrivée ici le 22. Vous êtes bien bon... et tel au reste que je me le figurais. C'était sur votre excellent coeur, coeur tout paternel, que je comptais pour sa-voir enfin ce qu'était devenue notre chère province de France. J'allais vous écrire pour vous en prier, lorsque votre bonne lettre arriva; jugez de l'em-pressement de tous à l'entendre lire, puisque tout y était neuf pour tous. Mais quel tableau déchirant! pauvre France! enfin, *fiat voluntas!* ... Oui, mon che Père, je me souviens très-bien de certain sermon de deux heures, et je me confirme dans l'idée qu'il fut, non pas prophétique, mais passablement inspiré par les principes désastreux qui allaient dès lors se développant si rapidement sous nos yeux, et dont enfin il fallait bien recueillir les fruits amers : la France marche une deuxième fois la première dans cette route affreuse des révolutions ; mais toutes les autres nations ne l'y suivront-elles pas? Que je voudrais savoir ce que vous en pensez!... Vous parlez de prophéties, mais avec réserve, c'est bien juste ; en ce genre, il en faut beaucoup, mais furent-elles jamais moins néces-saires pour ceux qui savent un peu comparer les événements avec les principes de la foi et l'expérience du passé? Ici nous avons aussi des prophéties; toutefois laissons-les s'éclaircir; il ne paraît pas que ce doive être bien long, et en attendant, sanctifions-nous comme elles nous le disent toutes; en cela du moins, elles sont incontestablement solides.

27 décembre. — Nous entrons aujourd'hui dans les embarras d'un nouveau déménagement, de sorte que si je ne me presse et si je n'abrège, voilà ma

⁶⁰ Carta do Padre Delvaux Ao Padre Gury, em Lyon. Lisboa, 24 dezembro de 1830. In CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 270-281.

réponse renvoyée à je ne sais quand. Permettez-moi donc l'un et l'autre, mon bon Père. Et d'abord vous apprendrez ceci avec joie: c'est que nous entrons enfin dans une maison religieuse, et une maison que nous aurions dû solliciter à deux genoux, si l'on ne nous l'avait offerte. Elle est petite, elle est vieille, elle est dans un quartier méprisé et très-peuplé; déjà, sous tous ces rapports, elle était faite pour nous. Ajoutez qu'elle n'est que prêtée, circonstance si convenable à des hommes qui voyagent depuis deux ans' et commencent à goûter la sainte pauvreté. Enfin, mérite des mérites à nos yeux, elle fut autrefois à nos Pères; elle fut leur première maison à Lisbonne; le premier collège de la Compagnie en Portugal et presque dans l'univers, et la première de toutes les propriétés dont il soit question dans nos histoires. Vous la retrouverez, sous le titre de *Saint-Antoine-le-Petit* ou *Saint-Antoine-le-Vieux*, dans l'histoire générale; là, fut premier recteur Simon Roliguez; là, après lui, le Bienheu-reux martyr Ignace de Azevedo; là enseigna le Père Alvarez; là mourut le Père Louis-Gonzalve de Ca-mara et tous nos premiers Pères. Jugéz si le coeur nous bondit de joie en voyant la Providence nous reconduire dans ce berceau d'où sortit une province si fervente, et en particulier tant de missionnaires pour les deux Indes!

Quoique cette maison ne fût point encore achetée quand saint François-Xavier s'embarqua, on assure qu'il s'y retirait pour prier dans une chapelle au milieu du jardin. Elle prit ensuite son nom, et nous ferons bien notre possible pour la rétablir et la lui consacrer. Vous aurez su que le Révérend Père Pro-vincial, en nous envoyant ici sur ses traces, nous l'avait donné pour patron.

En allant baiser la main au roi pour le remercier de cette maison, j'ai trouvé ce bon prince plus affectionné que jamais à notre Compagnie; il s'informa avec le plus grand intérêt de l'état de vos affaires en France; il me dit qu'il avait la confiance que bientôt nous (la Compagnie) pourrions y rentrer, et, en attendant, il m'a témoigné un grand désir de voir bon nombre de nos réfugiés venir augmenter le nôtre. Il m'a expressément ordonné d'en écrire à notre Révérend Père Général en son nom. Le premier ministre, notre insigne protecteur, est dans les mêmes dispositions à notre égard, et lorsque je lui ai rendu compte des intentions de Sa Majesté à ce sujet, il a été convenu qu'en même temps que j'en écrirais au Révérend Père Général, lui en écrirait à l'ambassadeur de Portugal à

Rome. Enfin, de la part du roi, nouvelle promesse d'un décret de réhabilitation; et cela dit hier au baise main solennel....

Mais vous ne connaissez point ce que c'est que le *baise-main*? c'est un jour de corvée sous bien des rapports; il faut courir à une ou deux lieues, se mêler dans la foule des courtisans, attendre des heures, puis passer comme l'éclair devant Sa Majesté et toute la Cour, pour faire acte de présence et de dévouement, pour faire penser à soi et à ses affaires; pour moi , je tiens que c'est pour mes péchés. Je me souviens qu'au temps jadis j'eus la faiblesse de me glorifier quand un roi ou quelque grand m'avait dit : Bonjour. Je vous assure qu'aujourd'hui je me suis corrigé. Mais le bon Dieu est ainsi; il sait admirablement faire expier les péchés de la jeunesse sans paraître y toucher et souvent en vous accablant des mêmes misères et puérités qu'on avait autrefois tant ambitionnées. Quoi qu'il en soit, hier, au baise-main, je demandai au roi une audience particulière pour lui parler de nouveau de notre rétablissement définitif, et en particulier de l'éducation pour laquelle je vois s'ouvrir une porte qui pourra peut-être enfin nous conduire à commencer quelque chose. Recommandez cela à notre bonne Mère; c'est à *coups de Rosaire* que tout se fait dans notre petite mission. Ici surtout, dans l'état où nous voyons toute la jeunesse, l'éducation, l'enseignement, il est clair qu'il n'y a rien de solide à faire si l'on ne renouvelle tout par la base. Le roi a bien voulu accorder l'audience et sur-le-champ la fixer à mercredi.

Enfin, ce même jour d'hier, en allant souhaiter les bonnes fêtes au Dague de Cadaval (*ces bonnes fêtes* se souhaitent ici deux fois l'an : à Noël et à Pâques, et sont absolument, pour l'embarras et le profit, la bonne année de France), en allant donc chez Son Excellence, je lui exposai mes idées et mon plan qu'il approuva fort, et pour lequel il paraît on ne peut plus disposé à nous épauler ; il s'agit de rentrer dans une ancienne maison de la Compagnie, donnée par la maison de Bragance. Aujourd'hui presque inutile, elle est grande, en bon état, avec une église, dit-on, magnifique, à quinze lieues seulement de Lisbonne, sur le Tage. Priez bien, mon cher Père, et recommandez-nous au Révérend Père Provincial, qui lui-même nous recommandera au souvenir de tous les nôtres.

Les préjugés contre la Compagnie sont ici universels et effroyables; son rappel est, dans ces circonstances, un miracle qui nous devient tous les jours plus évident; point encore une seule vocation sérieuse: nous avons bien deux

Novices, mais l'un coadjuteur et l'autre *indifférent* pour défaut d'études, mais tous les deux Espagnols de naissance. Cependant ce petit commencement, bien humble, bien modeste, nous plaît pour cela même. C'est saint Stanislas d'ailleurs qui les a introduits l'un et l'autre, l'un d'eux achève déjà son mois *d'Exercices spirituels* et avec fruit.

A propos de saint Stanislas et de Novices, quel chagrin pour votre coeur, cher Père, que ce désastre de Montrouge! et la précieuse relique du saint! Oh! faites donc faire une neuvaine générale à saint Antoine, et en même temps faites annoncer dans les journaux une récompense à celui qui la rapportera; croyez-moi, elle reparaitra, le coeur me dit que vous aurez cette consolation au milieu de tant de courses, de travaux, de souffrances. La tranquillité dont nous jouissons ici, au milieu du bruit général de guerres et de révolutions qui retentit de toutes parts, est jusqu'à présent admirable; du reste c'est l'ouvrage de la sainte Vierge; déjà je vous ai parlé de *Nossa Senhora da Rocha*, c'est le salut du Portugal; et pour nous il est bien consolant de voir que le bon Dieu semble avoir destiné notre petite Compagnie à exploiter, si je puis parler de la sorte, de plus en plus cette dévotion dans le royaume et à son profit. Vous avez vu comment cette bonne *petite Mère* (vous savez que sa statuette a seulement quelques pouces de haut) a daigné protéger nos Pères à la mission de Carnaxida; depuis lors le Père Barrelle surtout s'est fait son champion et a véritablement obtenu sous cette protection un succès remarquable; et la dévotion va se ranimant; l'effet s'en est fait ressentir jusqu'à la cour, jusqu'au patriarche, jusqu'au roi. La fête de la Conception, qui est une des plus grandes pour le royaume, a été précédée cette année par une quarantaine de prières, mortifications, confessions, communions. La sainte image, la grotte même, à deux lieues de la ville, souvent visitée. C'était une dévotion particulière dans notre modeste chapelle, nous avons une petite statue faite tant bien que mal sur le modèle de l'image miraculeuse, et elle y a déjà accordé des grâces dont quelques-unes ont paru vraiment extraordinaires. Mais enfin nous désirions, passant maintenant dans une église, faire quelque chose de plus pour Notre-Dame, je l'ai proposé au roi, avec simplicité, et lui, ce bon prince, avec sa piété ordinaire et avec l'empressement d'un homme auquel on rend service en lui proposant quelque chose à la gloire de la sainte Vierge, sous le titre da *Conceição da Rocha*, a tout accordé : c'est-à-dire qu'il s'est chargé

de la dépense d'une reproduction en relief de la grotte où l'image a été découverte : le haut du relief représente l'intérieur de l'église qu'on édifie en ce moment, et dans le sanctuaire de laquelle sera placée une image toute semblable à celle de Carnaxida. Ce petit monument coûtera quelques mille francs; mais la dépense pour Notre-Dame n'arrête pas un prince si religieux.

J'ajouterai encore un mot pour la sainte Vierge, à l'occasion de notre translation; nous ne pouvons douter que ce ne soit aussi son ouvrage. Il était décidé que nous demeurerions encore six mois dans notre maison louée , lorsque , faisant un pèlerinage à la sainte grotte de Carnaxida pour recommander à Notre-Dame la neuvaine de la Conception qui allait commencer, je passai chez le premier ministre pour lui parler de quelques difficultés que faisait le propriétaire, et comme je lui témoignais le désir de nous voir enfin dans une maison régulière et lui rappelais le *colleginho* comme celle dont la remise à la Compagnie souffrirait le moins de difficultés or , toutes celles qui jusque-là avaient paru insurmontables s'évanouirent à l'instant, et l'affaire se Consomma définitivement le jour de l'*Expectation*, sans doute afin que nous ne doutassions pas que notre bonne Mère se tenait enfin pour satisfaite des dix-sept mois de la nôtre. Je reçus le lendemain, par le duc, l'*aviso* de Sa Majesté qui ordonnait aux Pères ermites de Saint-Augustin de nous abandonner cette église et cette maison pour y continuer maintenant nos ministères. On dit que cela a donné quelque déplaisir à ces Pères; mais j'aime à croire que la sainte Vierge adoucira la contrariété qu'un déménagement forcé entraîne toujours avec soi. Les Pères nous ont très-bien reçus et, tout en se plaignant un peu de n'avoir que si peu de jours pour ce déplacement, surtout en hiver, ils s'exécutent et nous ont assuré qu'ils se félicitaient de trouver cette occasion de concourir au rétablissement de la Compagnie. Notez, au reste, que cet Ordre a quatre maisons à Lisbonne même; deux sont immenses, une surtout et telle que l'on en a pu prendre la moitié pour faire une caserne, sans incommoder beaucoup les religieux. Notez encore que, dans le *colleginho* en question, il n'y avait actuellement que deux Pères pour veiller seulement à sa garde. Notre adresse est donc maintenant: Petit collège de Saint-Antoine-le-Vieux, rue Saint-André; mais ici elle serait mieux comprise ainsi: *No colleginho de Santo-Antão, calçada de Santo-André.*

Nos Pères n'ont pas fait de courses au dehors cet hiver; ce n'était pas faute de bonne volonté, mais on ne les a pas demandés; les préventions sont terribles contre nous, il faudra du temps pour les détruire; du reste, ç'a peut-être été une providence, parce que cela a concentré les efforts de nos Pères dans notre petite chapelle qui a été une sorte de mission continuelle pendant ces six mois. Le Père Barrelle y a donné, entre autres, quatre neuvaines solennelles : celle de saint Ignace, du saint Coeur de Marie, de la Conception et de l'Enfant-Jésus; les confessions n'ont jamais cessé, j'ai là, sous les yeux, le billet du dernier trimestre du Père Bukacinski , et je vois que, pour sa part , il a reçu dans cet intervalle quatorze cent onze confessions particulières, et soixante-quatre générales, qu'il a fait trente-deux fois le catéchisme et est sorti dix-sept fois pour confesser des malades; en sorhme il s'est fait un peu de bien. On dit que le démon s'en est plaint quelquefois, mais c'est là un témoignage fort équivoque et des plus difficiles à vérifier; la rage de nos ennemis est chose plus claire, ils ont été jusqu'à persécuter ouvertement ceux qui suivaient nos exercices et se confessaient à nos Pères; les calomnies et même les plus odieuses n'ont point été épargnées ; mais , par la miséricorde de Dieu, jamais cela n'a fait changer de manière de voir à nos véritables amis et protecteurs. La santé de tous se soutient. Je puis dire que les circonstances n'ont pas laissé de contribuer à ranimer encore l'ardeur de tous nos Pères et Frères, bien dignes, je vous assure, d'avoir un autre guide. Quoi qu'il en soit et tel quel, Dieu lui fera la grâce, je l'espère, de toucher enfin le but, si vous sollicitez pour lui le Maître de la Vigne, afin qu'il ne soit pas renvoyé comme un ouvrier inutile. J'ai grande foi dans les prières de mes Frères: comment n'en aurais-je pas dans celles de mon Père? Oh! oui, vous l'êtes, mon bon Père,et vous m'obtiendrez de mourir dans la Compagnie. Qu'ils sont donc malheureux, ceux qui la quittent ou méritent d'en être renvoyés... *Absit!*... Mon cher Père,... *.Absit in oeternum!* Adieu, je vous embrasse, j'attends votre bénédiction et celle du bon Père Provincial; je vous offre au nom de toute la colonie portugaise les voeux de nouvelle année. Nous saluons en Notre-Seigneur tous nos frères souffrants, errants, dispersés, persécutés; nous nous unissons aux travaux et tribulations de tous. Votre enfant le plus affectionné pour la vie, *in oeternum et ultra*.

Philippe Joseph.»

Lisboa, 28 março 1831.

«O Mon Cher et Bon Père,

Que vous faites bien de me prêcher un peu par votre bonne lettre du 25 février! Mais vous le faites trop peu; je suis si faible et si misérable que je ne suis pas encore parvenu à connaître bien mon mal. Je sais seulement, en général, qu'il doit être grand, puisque je vois, par votre lettre même et par toutes celles de Rome, que mon administration est un objet d'inquiétude pour ceux qui me l'ont confiée; que vous feriez donc une bonne chose de m'aider à me connaître, puis à me réformer! Prêchez-moi aussi un peu sur l'indifférence parfaite à la confiance de mes supérieurs, car en cela aussi je suis bien novice. J'ai de superbes théories que je donne aux autres, au besoin, et fais sonner bien haut; mais, en pratique, je suis bien loin de mes principes. Je désire la consolation d'être approuvé. Misère humaine! Priez pour moi, mon cher Père, et jugez si, dans la position où je suis et dans le besoin que j'éprouve d'un supérieur immédiat, j'ai dû sourire à la pensée d'aller vous voir au Passage! Moi, qui vois toujours en vous notre Provincial, je prenais pour un ordre ces mots si clairs: «Ne pourriez-vous y venir?... J'aurais grand besoin de vous voir.» Mais ces mêmes mots, soumis à nos Pères d'ici, ces mêmes mots, si clairs pour moi, se sont obscurcis et changés en compliment de votre excellent cœur, et les susdits Pères n'ont point mis de doute sur la nécessité d'attendre un ordre plus précis. Voyez donc, mon Père, si le besoin de me voir ne pourrait pas devenir un ordre de me rendre près de vous. Nous avons encore longtemps à attendre un collège et un décret et jusque-là je suis bien libre, je vous assure; et eussions-nous demain décret et collège, toujours l'ouverture serait différée à la rentrée des classes.

Ne concluez pas de ce que je dis ici que je rêve un changement de destination; ce que j'ai dit précédemment de mes misères et ce que vous savez de mes

⁶¹ Carta do Padre Delvaux ao Padre Druilhet, em Lyon. Lisboa, 28 março de 1831. In CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 296-306

épreuves pourrait vous faire croire que je suis capable de vous donner ce scandale; mais non, mon cher Père , je suis heureux à mon poste, dans les bras de Uobéissance , qui est pour moi la Providence. Je ne pense qu'à y faire la volonté de notre commun Maître, manifestée par notre commun Père; je jouis même, il faut vous dire cela comme à mon Père, d'une paix intérieure plus grande que jamais, fruit , à ce qu'il me semble, d'une miséricorde toute gratuite du Seigneur, qui proportionne toujours les-secours aux besoins. Ce que je dis donc du voyage d'Espagne n'est que pour répondre à l'article tout drôle de votre lettre et vous exprimer de mon côté la consolation, si conforme à l'esprit de saint Ignace, qu'éprouverait mon coeur à me retrouver, ne fût-ce que pour quelques jours, sous un supérieur. Mais c'est trop parler de moi: venons à la communauté; elle continue, en bonne santé, ses petits travaux.

Depuis ma lettre du 7 février, nous avons eu l'échauffourée du 8, qui heureusement n'a eu aucune suite que pour les infortunés instruments que la révolution avait jetés en avant comme des enfants perdus, et dont le procès a été instruit sur-le-champ. Sept ont été condamnés à mort: premier exemple de sévérité de ce genre depuis que nous sommes ici, et, certes, hingttemps et sbuvent provoqué par les amis du trouble. Nos Pères ont été appelés pour assis-ter ces malheureux, et les Pères Manet et Rousseau ont rendu ce pénible service à deux d'entre eux; tous sont morts en bons chrétiens. Ici l'impiété n'a pas encore le caractère d'une constance féroce et surnaturelle comme en certains pays.

Le Père Pouty continue ses travaux dans les pri-sons, et demain il consomme une quatrième mission pour la communion générale, avec les fruits dont j'ai déjà parlé. Ce bon Père à cette occasion a un crève-coeur passablement dur. Parmi ces pauvres gens, sur onze à douze cents qu'il aura évangélisés, il y en a de sept à huit cents qui ne sont pas confir-més. Il voulait leur procurer cette grande grâce; mais vous ne croiriez jamais l'opposition qu'une proposition si simple a rencontrée: « *Ce n'est pas l'usage!*...» Il a remué ciel et terre, je veux dire les deux pouvoirs, mais en vain jusqu'à présent. Il est vrai qu'on n'a jamais refusé catégoriquement; mais enfin, à force de contradictions, il est arrivé à la veille de sa clôture sans pouvoir compter sur rien. Il faut savoir qu'ici, jusqu'à l'année dernière, que le Nonce se mit par charité à confirmer dans sa chapelle , puis à

notre mission de Marvillia , on ignorait généralement qu'il y eût ce septième sacrement dans l'Église !

Plaisanterie à part, on en faisait fort peu de cas, et c'est ce malheureux préjugé qui fait croire aujourd'hui que ce serait compromettre la dignité épiscopale que d'introduire un évêque pour l'administrer dans une prison. Ces malheureux prisonniers sont victimes de bien d'autres préjugés; un seul exemple: la communion pascale se bâcle pour sept ou huit cents et même plus de mille individus en une matinée, tout compris, préparation, confession , communion , déjeuner, etc. ; et tout le monde sait que ce jour on convoque le ban et l'arrière-ban des confesseurs pour expédier la besogne en un clin d'oeil. Tout ce qui a encore un reste de foi gémit; mais *c'est l'usage!* Voilà encore un article qui , pour vous, a peu d'intérêt ; mais pour le Père Pouty, , c'est la prunelle de l'oeil ; et pour nous, si vous saviez que de conséquences il faut en dévorer! Le défaut d'éducation a réduit ici presque tout à de magnifiques souvenirs; un exemple : le corps des Principaux de la Patriarcale (qui sont ici, ce qu'est le Sacré-Collège à Rome) , qui était primitivement de vingt-quatre, est réduit aujourd'hui à six environ, parce que , devant concourir dans un sujet pour être éligible , *fidalgua* (noblesse), et non pas science, mais du moins *études*, on ne trouve personne pour remplir les vides; mais encore un coup, pourquoi vous parler de ces particularités ? Toutefois ce ne sera pas sans fruit ; vous vous attendrirez sur ce beau royaume plus encore que vous n'avez fait par le passé; vous prierez, vous ferez prier, et c'est là tout juste ce que je me propose, car du Cièl seul peut venir notre remède ; s'il pouvait venir de la terre, il y a longtemps que notre bon prince, le roi, nous l'eût donné: ceci comme transition bien naturelle à un article plus consolant : celui de la faveur que nous continue ce pieux monarque.

A la suite des prières de *Quarante-Heures*, pendant le carnaval, et qui, par parenthèse, ont été très-suivies; le Père Barrelle a ouvert une mission dans notre nouvelle église; il était demandé dehors; mais le patriqrche témoigna le désir qu'il offrît premièrement nos services dans le nouveau quartier que nous habitons; il n'en fallait pas tant pour fixer le lieu des travaux du Carême. La mission dura trois semaines, avec quelques fruits, mais de beaucoup inférieurs à ce que nous pouvions es-pérer, et vous saurez un jour pourquoi, quand on vous racontera le martyre de quelques-uns de nos Pères, vous pourrez évaluer la somme de

résistance qu'ils auront constamment à vaincre. Quoi qu'il en soit, le roi, qui n'est pas lui du parti de l'opposition, voulut bien accepter de venir assister à la clôture, sur l'invitation que j'avais cru devoir lui en faire, pour qu'il ne prît pas de mauvaise impression de notre silence, après tout ce que le Nonce avait obtenu de lui en semblable occasion, lors de la mission de l'église du Loureto. C'était une faveur que nous n'osions espérer, n'étant pas même en mesure pour la solliciter;_ mais mon invitation ne put être assez vague et mes observations assez fortes pour empêcher le roi de saisir avec empressement cette nouvelle occasion de proclamer ses sentiments pour nous. La Providence vint au secours pour les moyens; la circonstance du jour, qui était le Dimanche de la Passion, notre pauvreté connue, nous dispensèrent de faire de grands frais pour la décoration de l'église; quelques amis prêtèrent le strict nécessaire. Le roi envoya ce qui regardait spécialement sa personne, les deux duchesses se chargèrent du déjeuner, les gardes furent mandés d'office, la place, les rues adjacentes, la cour même furent repavées et nettoyées par ordre du lieutenant-général de la police; bref, pour la maison qui devait succomber sous l'énorme dépense d'une réception solennelle, ce fut une fortune; il est de fait qu'elle en resta moins pauvre. Rien que le déblaiement de la cour, encombrée d'ordures de temps immémorial, devait nous épuiser un jour ou l'autre; et, par la troupe des gens de la police, ce fut l'affaire d'un jour. Quant au déjeuner, les duchesses, toujours pour nous d'une charité exquise, y mirent un zèle si minutieux, si attentif, qu'elles envoyèrent non-seulement tous les gens pour le service, mais jusqu'à la dernière pièce du service, jusqu'au charbon de la cuisine, avec ordre de laisser tout ce qui resterait de la table du roi et des provisions: j'entends comestibles.

Revenons au roi. Il vint à neuf heures, comme il l'avait annoncé, accompagné des deux infantes; nous le reçûmes à la porte, où il baisa le Christ, et reçut l'eau bénite; il entendit une messe basse que je célébrai, puis on exposa le Saint-Sacrement; suivit immédiatement le sermon, dont le Père se tira fort bien, puis *Te Deum*, litanies et bénédiction; il y avait un peu de musique. Tout alla sans accroc, et le roi parut satisfait; il voulut bien monter ensuite dans la salle qui lui était préparée, et accepta le déjeuner: c'est-à-dire, qu'il voulut bien s'asseoir ainsi que ses soeurs, et manger d'une espèce de crème appelée *manger-royal* ou *céleste*, peu importe. L'important, pour nos amis, était qu'il mangeât, et il le fit de

bon appétit, s'entretenant fort gaiement avec Leurs Altesses. Il n'y avait dans la salle que la Communauté, les chambellans et aides-de-camp, général et particulier, le capitaine des archers et le grand écuyer. C'est là, avant que le roi se mît à table, que nous lui baisâmes tous la main, et que je le remerciai du bonheur qu'il procurait à notre petite Communauté par sa présence, nous rappelant si efficacement et si parfaitement les beaux temps de Jean V (son trisaïeul et notre dernier protecteur), et ceux de Don Sébastien, qui venait dans ce même colleginho visiter familièrement nos premiers Pères. Je me hasardai après le déjeuner à lui proposer de visiter la chapelle où saint François-Xavier venait prier, pendant son séjour à Lisbonne, au milieu du jardin, et le bon roi d'accepter.

Le jardin est sur une colline fort découverte, et en face d'une grande partie de la ville: le mouvement des gardes, que nous avons un instant auparavant fait distribuer sur toute la route que Sa Majesté devait parcourir, avait appelé l'attention de tout le quartier; on était aux fenêtres et sur toutes les éminences pour jouir du spectacle si cher aux bons Portugais, celui de leur roi; il fit cette petite course avec les deux infantes de la façon la plus gaie et la plus aimable. Arrivé à la chapelle, et après un premier coup d'oeil sur son état de délabrement, il se mit à genoux de la manière la plus édifiante, devant les débris de la statue du saint; puis, se relevant, il revint à examiner en détail s'il y avait moyen de restaurer et conserver ce monument, en traita sérieusement, se remit à genoux une seconde fois, puis se retira, ne parlant que du saint et de la nécessité d'en conserver un si touchant souvenir.

Au sortir de la chapelle faillit arriver le plus terrible accident : cinq ou six marches qui y conduisent sont aussi ruinées que la chapelle, et il avait fallu les laisser dans leur état naturel, puisque nous ne nous proposons que de montrer des ruines. Or, le chambellan de la plus jeune des infantes, ne s'occupant que de Son Altesse, manqua le pied, le plaçant au défaut d'une marche; il dégringola l'es-calier, et, comme il arrive dans ces accidents qu'on s'accroche machinalement où l'on peut, il entraîna la princesse dans sa chute; j'étais le plus près, j'accourus pour l'arrêter; heureusement elle venait de se dégager, de la main du chambellan, qui était allé retrouver l'aplomb au pied de l'escalier, et Son Altesse elle-même avait repris l'équilibre. Nous en fûmes quittes pour la peur, et

l'heureuse issue d'un événement qui pouvait être si funeste et nous avait glacés d'effroi ne fit qu'ajouter à la gaieté. Je puis appliquer ce terme au reste de la visite.

En descendant du jardin, Sa Majesté retraversa la maison et sortit aux acclamations de son bon peuple, nous laissant bien édifiés de sa piété, touchés de sa simplicité et bonté singulières pour nous, et heureux de vivre sous un si bon prince. Le soir, nous illuminâmes, selon l'usage, ainsi que tout le quartier honoré de la présence de Sa Majesté. Le lendemain, j'allai à Quéluz m'informer de sa santé et de celle des infantes, et remercier. Je fus accueilli avec plus de bonté que jamais. Là, Sa Majesté trouva le moyen de rendre encore plus publique son affection pour la Compagnie; il voulut que je lui baisasse la main à la chapelle même, au moment qu'il y arrivait pour le Salut, c'est-à-dire, en présence de toute la Cour et de tout le peuple de Quéluz, et ce fut là même qu'il me promit plus expressément de faire réparer la chapelle de saint François-Xavier aux frais de l'État.

Voilà, mon Révérend Père, nos petites aventures et l'état de nos affaires. Vous y verrez que s'il ne dépendait que du roi, il y a longtemps que tout se-rail terminé; il en est de même du premier ministre, qui vient de nous obtenir de nouveau de Sa Majesté une somme assez considérable pour les réparations indispensables de notre maison, et qui saisit toutes les occasions de nous obliger.

Mais en voilà beaucoup plus que je ne voulais vous dire; prenez patience, mon cher Père, j'ai laissé courir ma plume, sûr de votre indulgence; n'imputez qu'à ma confiance et à mon amour filial ce qui a pu lui échapper d'ennuyeux ou d'indiscret. Nos Pères et Frères, qui sont aussi vos enfants, s'unissent à moi pour vous embrasser dans le Seigneur, ainsi que le bon Père Gury. Ma lettre va par le Passage, pour vous y rencontrer ou vous y attendre; sinon, elle vous cherchera, j'espère, à Lyon. Quelque part que vous soyez, recommandez-nous à notre bonne Mère; bénissez-nous et comptez sur le respectueux attachement de votre petite famille portugaise, etc.

Philippe Jozé Delvaux.»

12 outubro 1831.

«A certeza que lenho de que Vossa Santidade, em todos os tempos, fez a devida justiça aos meus sentimentos, não só de piedade christã, mas de particular devoção e affecto á Santa Sé Apostólica, fazia, pelo menos, supérflua a repetição das sinceras protestaões que faço, tanto em meu nome, como no de Sua Magestade Fidelíssima minha augusta filha e pupilla, do nosso ardente desejo, e firme esperança que temos de persistir com o favor Divino até ao ultimo sopro da nossa vida nestes religiosos sentimentos, se eu me não visse neste momento forçosamente obrigado a manifestar a viva dor que me 'causa o procedimento usado por Vossa Santidade a beneficio do usurpador da Coroa de minha augusta filha a Senhora D. Maria II, em quem somente renunciei e deposei os imprescriptiveis direitos que tenho á Coroa de Portugal como filho primogénito e legitimo representante da Dynastia de Bragança.

Eu exprimo, Santíssimo Padre, as minhas queixas com aquelle amor que sente hum filho obediente da Igreja falando com o Pae comum dos fieis. Doe-me particularmente a escolha que Vossa Santidade fez (para acceitar e receber as credenciaes do agente do usurpador) do momento em que, voltando eu á Europa, a toda ella se fez notória a minha tenção firme e inabalável de empregar todos os meios que a Providencia tem posto, por ora, á minha disposição, e todos os que para o diante me conceder, para derrubar a pérfida usurpação do sceptro Portuguez, recuperar á minha augusta filha o throno de seu pae e avós, e muito especialmente, como natural consequência deste glorioso fim", para acabar de huma vez com esta horrenda carniceria,- e espoliação injusta que se está fazendo ha quatro annos, do mais puro sangue e da melhor substancia dos seus, e que já foram meus, fidelísimos súbditos.

Eu li as autoridades dos Summos Pontífices Clemente V, João XXII e Xisto IV citadas na Bulla de 5 de Agosto, para justificar antecipadamente o procedimento

⁶² BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Suplemento á Collecção dos Tratados, Convenções e actos Publicos ...*, tomo XXX, Parte I. Lisboa: Imprensa Nacional, 1879, pp. 56-59.

actual, das quaes o sentido parece ser o de annullar de presente, e para o futuro, todo o effeito politico e religioso que deveria produzir nos ânímos verdadeiramente catholicos o reconhecimento feito pela Santa Sé de qualquer dominante, com clara ou duvidosa justiça collocado sobre hum throno.

Do acerto, ou incongruência deste resultado para o decoro da Santa Sé, Vossa Santidade he o melhor juiz ; eu somente lhe observarei que esta doutrina, se foi praticada em tempos remotos, foi também abandonada, e posta de parte há séculos, pelos Summos Pontífices mais próximos á nossa idade, e não parece que os princípios, usos e costumes dos séculos XIV e XV sejam os que mais convém fazer reviver e pôr em vigor no século presente.

Eu não necessito, Santíssimo Padre, de allegar outra, nem mais concludente prova do que digo, senão o exemplo do que foi praticado com meu augusto avô o Senhor D. João IV, glorioso restaurador da independência da Coroa Portugueza. He bem evidente que se a doutrina dos Summos Pontífices Clemente V, João XXII e Xisto IV fosse a doutrina de Urbano VIII, Innocencio X e Alexandre VII, não teriam estes últimos recusado a instituição canónica aos Bispos designados pelos Senhores Beis D. João IV e D. AíTonso VI; nem os Beis Filippes até 1640 intrusos na posse do reino de Portugal se teriam opposto, como fizeram com tanta vehemencia, a esta concessão da Santa Sé, se ella fosse acompanhada de huma reserva tal, a seu favor, do direito de soberania. Nem os Summos Pontífices Urbano VIII, Innocencio X, Alexandre VII, nem os Reis tão catholicos de Hespanha teriam preferido o arbítrio de deixar toda a Monarchia Portugueza, nas quatro partes do mundo, exposta, pelo espaço de vinte e três annos, a ficar, como de facto se achou em 1668, sem hum só Bispo com diocese. He evidente que ambos os contendentes julgavam que o reconhecimento da Santa Sé era decisivo a favor do Senhor D. João IV, que era de direito e de facto Rei.

Em vão se tem dito, para interpretar a resolução constantemente negativa de três Papas successivos, que os tempos são muito diferentes, que o perigo dos povos destituídos de pastores he maior agora, do que foi de 1640 a 1668.

Sem entrar nesta questão, que pediria hum miúdo exame, eu observarei a Vossa Santidade que o remédio, que se quer applicar presentemente, torna maior o

perigo, porque a escolha não pôde cair senão sobre pessoas capazes de aprovarem o *perjúrio* e a *traição*, de que lhes dá o exemplo quem os ha de nomear; e não me pôde tranquillisar o processo de costume, que haja de ser feito pelo Núncio de Vossa Santidade, Monsenhor Justiniani, á pessoa do qual ponho eu a mais vehemente suspeição, pelo péssimo comportamento que tem tido, desde o principio da usurpação. Foi em virtude destas considerações, e da doutrina contraria á que Vossa Santidade deseja agora estabelecer para o futuro, que os dois santos predecessores de Vossa Santidade, Leão XII e Pio VIII se exprimiram repetidas vezes ao Embaixador meu e de minha augusta filha, e também aos Embaixadores de outras Potencias, com a seguinte phrase: «que a Santa Sé seria a última a reconhecer o usurpador, e nunca tomaria a iniciativa sobre as outras Cortes a tal respeito».

Eu sinto profundamente n'alma de me ver obrigado a declarar a Vossa Santidade que não reconheço desde já, nem reconhecerei para o futuro, como validas as nomeações de Bispos feitas pelo usurpador da coroa de minha augusta filha, antes farei intimar a todos os candidatos que as aceitarem e negociarem em Roma a expedição ordinária de suas Bullas, que se abstenham de o fazer, sob pena de serem por mim considerados e tratados como traidores e rebeldes a Sua Magestade Fidelíssima, e se a Providencia favorecer, como he de esperar, a justiça da sua causa, de serem expulsos do reino, e exceptuados expressamente da amnistia que eu, em nome de Sua Magestade Fidelíssima, tenho tenção de conceder áquelles de seus súbditos que se deixaram illudir, ou se mostraram temerosos, ficando os ditos intrusos destituídos de toda a esperança a pensão alguma sobre os Bispados a que aspiravam. Eu protesto diante de Deus e de Vossa Santidade, que nenhum Príncipe foi, nem he mais alheio do que eu do temerário desejo de excitar hum scisma, ou ainda a mais leve interrupção de boa harmonia com a Santa Sé; mas eu não ignoro que se os tempos estão mudados, vistos de hum lado, também o estão vistos do outro, e que eu, violentado, poderei realisar o que meu augusto avô o Senhor D. João IV, atribulado com mais de huma guerra externa, se não atreveu a pôr em execução. Eu poderei seguir o conselho que lhe foi dado por eminentes theologos e fieis catholicos daquelle tempo.

Se levar as cousas a este extremo, pôde ser hum bem para a Igreja, se Vossa Santidade se não resolve a achar no thesouro inexhaurivel da mesma Igreja outro meio de acudir ás necessidades delia, senão o de usurpar, ou fazer usurpar a prerogativa de nomear aos bispados vagos, que os Senhores Reis meus augustos avós foram sempre tão zelosos de manter illesa e inviolável ; eu ao menos, prevenido a tempo, provo evidentemente a Vossa Santidade, e ao mundo inteiro, o vivo desejo que nutro de evitar á Igreja de Portugal hum scisma que a perturbe com todas as consequências que se não podem prever de tamanho desastre.

Digne-se Vossa Santidade de lançar a sua benção Apostólica sobre este que beija o pé de Vossa Santidade,

O mais obediente filho,

Pedro Duque de Bragança.

Paris, 12 de Outubro de 1831.»

Coimbra, 10 março 1832.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Cette petite mission du Portugal se montrerait fille trop ingrate, si elle ne faisait point part à sa mère, la Province de France, des événements qui l'intéressent, surtout quand ils sont de quelque importance; je crois donc en ce moment vous faire plaisir et tout ensemble acquitter un devoir, en vous rendant compte de notre établissement à Coïmbre dont vous aurez déjà su quelque chose par le Père Alexis Lefebvre, mais dont vous désirez savoir toutes les particularités.

Sur l'avis du *Réformateur* actuel de l'université qui paraît spécialement suscité de Dieu pour con-sommer en Portugal le rétablissement de la Compagnie, et qui dit hautement que c'est là toute sa mission , Sa Majesté signa le 9 janvier dernier la lettre royale, dont voici la traduction :

« Don prieur général, chancelier de l'université de Coïmbre, Moi, le roi, vous envoie mes saluts (beaucoup saluer). Ayant- appelé les Pères de la Compagnie de Jésus pour (dans ce royaume) me servir conformément aux règles et saintes fins de son Institut, que la funeste expérience d'un demi-siècle de désastres et de calamités a évidemment montré, à tous les souverains catholiques, être absolument nécessaire pour le bien et la tranquillité de leurs peuples; j'ai déterminé et il me plaît qu'on leur remette le royal collège des Arts pour y exercer le principal ministère de leur Institut, qui est l'éducation de la jeunesse ; et pour que là ils puissent subsister sans grever le moins du monde mes fidèles sujets , j'ai en outre eu pour bon d'ordonner qu'il leur soit payé annuellement, de la caisse de l'université, la somme de dix mille cruzades qui seront répartis en quartiers dans la forme des autres paiements de la dite université, et ce aussi longtemps que les revenus propres du collège ne seront pas séparés de ceux « de l'université; et vous vous servirez des dispositions prises par le seigneur Don

⁶³ Carta do Padre Delvaux ao Padre Druilhet, em Paris. Coimbra, 10 de março de 1832. In CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 319-344.

Jean III , que Dieu ait en sainte gloire, relativement à l'entrée des Jésuites dans le susdit collège, comme de règle pour le présent cas, et pour résoudre tout doute quelconque qui se puisse exciter dans l'admission de ces réguliers pour une maison qu'ils ont possédée l'espace de deux siècles avec le plus incontestable avantage de la jeunesse portugaise, et que Moi je leur restitue avec l'entière possession de toutes les grâces et privilèges que leur ont concédés mes augustes prédécesseurs. C'est ce que j'ai cru devoir vous mander, afin qu'ainsi vous l'ayez pour entendu et fassiez exécuter.

Fait au palais de Quéluz... Signé : Moi, le roi. »

Pour juger de l'importance de cet acte , vous pourrez voir, mon Révérend Père , dans *l'Histoire générale d'Orlandin*, livre quinzième, je crois, ou dans la *Chronique de la province de Portugal*, partie deuxième , livre sixième , la première concession qui fut faite de ce collège à la Compagnie, comment elle fut successivement confirmée par tous les successeurs de Don Jean III, et peut-être ne saurez-vous gré de rapprocher, en outre, de cet acte de restauration , celui de destruction qui avait défait en 1772 l'ouvrage de tant de rois. Cet acte qui nous est tombé sous la main depuis notre rentrée, fut oublié dans un coin de ce collée :

« *Provision d'incorporation au domaine de l'université du royal collège des humanités, auparavant usurpé par les dénommés Jésuites, et à présent restitué pour l'éducation.* »

Le marquis de Pombal qui, dans cet acte, prend le titre de plénipotentiaire et lieutenant du roi dans la fondation de l'université, commence, selon l'usage, par reproduire le texte de la lettre du roi, datée du onze octobre, par laquelle Sa Majesté Don Joseph 1^{er} déclare donner son royal consentement à ce qu'il soit fait, entre les mains du Vicaire capitulaire, application de la *somptueuse église* du collège des *Jésuites* proscrits, au bénéfice de la cathédrale qui doit y être transférée, et quant au reste *amplissime de ce vastissime édifice fondé précédemment pour la ruine de la ville, des études et du royaume* ordonne qu'il sera divisé , etc... Le tout confié à la prudence et au zèle de, etc... Le marquis, en conséquence: « ayant pour notoirement certains qu'ils (ses pleins pouvoirs) ne pourraient obtenir une plus utile et plus fructueuse exécution que de procurer

la restauration de la jeunesse noble (ou jeune noblesse) de ces royaumes après le pernicieux et cruel attentat par lequel, en 1555, elle fut par les dénommés Jésuites dépouillée de la possession du magnifique collège *des Arts et Humanités* fondé dans cette ville par le seigneur Don Jean III, pour servir de berceau à la bellis-sime instruction dans laquelle ladite jeunesse fit les grands et signalés progrès, etc... Je tiens pour service de Dieu, de Sa Majesté, et même pour un acte de justice nécessaire, de restituer in *integrum* le susdit usurpé collège des Arts, etc. , à sa primitive, utile et royale destination, etc., etc... l'incorporant, etc... , comme dès maintenant je le tiens pour incorporé, etc. Lequel sera sur-le-champ séparé , comme il l'avait toujours été , de l'autre édifice qui servit auparavant de collège « jésuitique; se démoliront toutes les communications qui, avec dol, s'étaient faites pour affecter l'union apparente de l'un avec l'autre... Se démoliront également les murailles rustiques par lesquelles la noble cour du même collège des Arts fut, avec le même dol et la même impiété, déshonorée, etc...

«Coïmbre, le 16 octobre 1772. »

C'est ainsi qu'on parlait alors , et la haine était telle contre la Compagnie qu'elle empêchait de voir que les *usurpations* , *dols impiétés* , *cruautés* , etc..., dont on l'accusait, étaient tout simplement l'ouvrage de sept ou huit rois qui, sans aucune interruption, avaient constamment aimé et favorisé la Compagnie l'espace de deux siècles et demi. J'ai cru cette citation utile pour faire mieux apprécier la grandeur du bienfait de notre rétablissement; j'en ajouterai une seconde pour donner une idée de la force des obstacles que la Compagnie aura long-temps à combattre.

Un des plus fameux professeurs qui succéda aux Pères de la Compagnie, dans l'enseignement, et se trouva le seul auquel le marquis pût confier la chaire de mathématiques dans l'université, fut un élève et membre apostat de la Compagnie, Joseph Monteiro da Rocha qui, dans l'éloge de Pombal, en 1776, le louait de la sorte: « *Quod si omnibus*, etc... *Quid de difficillimo illo et supra modum arduo negotio existimabimus , quod nemo ante illum conficere ausus est , neque ab ullo mortalium confici posse videbatur : intelligitis profecto meam orationem incidisse in Societatem illam christianae reipublicae stragibus infamem quam Veneti, Galli, Polonidui, sed frustra, labefactare conati sunt , quam vero unus*

Marchio de Pombal funditus delevit atque extinxit! » et après deux pages dans lesquelles il décrit cette grande victoire de son héros et conduit la Compagnie jusqu'à son extinction universelle : « *Non enim vastissimo animo satisfuerat lusitanam ditionem ab illa coniagione liberavisse, nisi et orbem terrarum penitus expurgaret...* » il termine ainsi : « *sed vicit tandem sanum « consilium perversas malorum hominum artes , fortitudo audaciam , constantia pertinaciam , bona denique causa flagitiorum omnium coacervatam improbitatem!* »

Or ce langage dura plus ou moins violent, suivant le caractère des personnes : tout le temps de la faveur du marquis ; l'université se réforma dans cet esprit. Tous les livres des Jésuites furent exterminés de l'enseignement et publiquement brûlés : jamais, même depuis la chute du Réformateur; il ne fut permis d'écrire en leur faveur. Jugez par conséquent des dispositions d'une génération ainsi formée et admirez le doigt de Dieu dans ce qui nie reste à vous dire.

Après la lettre royale du 9 janvier, Son Excellence, l'archevêque nommé d'Evora, Réformateur actuel, nous avertit du désir de Sa Majesté qu'elle fût présentée et exécutée sans délai : en conséquence il prit ses mesures pour l'évacuation du collège des Arts. Puis ayant pourvu de chaires plus lucratives ou plus honorables les professeurs qui lui appartenaient, ou les recommandant, suivant leur mérite , à la bienveillance de Sa Majesté , il avertit le chancelier de notre prochaine arrivée et s'assura d'un logement provisoire. Ce fut un coup de foudre pour les ennemis de l'ordre et l'on m'a dit qu'il y en eut qui (faut-il le croire?) en moururent de frayeur! Nos amis au contraire ne se possédaient point de joie; l'évêque du diocèse fut un des plus ardents, et tout aussitôt envoya ordre à tous les curés, sur notre pas-sage, de nous recevoir au son des cloches , etc... mêmes ordres pour la ville épiscopale. Le prélat se hâta de solliciter du Réformateur, comme une faveur, que nous ne cherchassions pas d'autre pied-à-terre que son propre palais dans lequel , disait-il , il se trouverait trop heureux de nous céder son propre lit, s'il en était besoin. Dans cette même lettre il annonçait que les Pères de la Compagnie apparaissant sur les hauteurs de Sainte-Claire qui dominent Coïmbre, les cloches de sa cathédrale donneraient les premières la nouvelle de leur heureux retour à toute la ville, *étant bien juste qu'elles saluassent, les premières, leurs anciens maîtres*. Il faut vous rappeler que la cathédrale est celle du Jésus, ancienne église de nos Pères.

Le Réformateur, en notre nom, accepta les offres du prélat quant à l'hospitalité, mais, également en notre nom, protesta contre les honneurs; toutefois, comme vous allez voir, ce fut inutilement.

Le départ de Lisbonne fut fixé au 13 février. Personne n'aurait remarqué le jour où la lettre royale du 9 janvier nous fut remise en original, pour être, par nous, présentée au chancelier de l'université; mais afin de satisfaire votre religieuse curiosité, et vous faire remarquer, les traces de la Providence dans cet événement, je vous dirai, dans ma simplicité, que je fus bien consolé de la recevoir des mains du Réformateur, le 6 février, *fête des Cinq Plaies*, fête par conséquent de l'étendard du Portugal, orné des cinq plaies de Notre-Seigneur, et de plus, ce jour était le premier anniversaire du couronnement du Pape, glorieusement régnant, Grégoire XVI.

Le dimanche 12 février, Sa Majesté nous donna l'inappréciable marque de bienveillance dont les journaux ont parlé; le roi vint sans être ni attendu, ni annoncé, ni accompagné, prendre congé des Pères de Coïmbre, dans leur modeste résidence du petit collège Saint-Antoine. Sa Majesté, après un bon quart d'heure d'audience ou tête à tête qu'elle daigna m'accorder, me laissa plein des plus douces espérances pour une entreprise qui commençait sous de si heureux auspices. Dans cette conversation, Sa Majesté me dit qu'elle ne venait ce jour-là à Lisbonne que pour nous, qu'elle était bien aise que toute la ville sût l'amour portait à la Compagnie; qu'elle entendait que le *collège des Arts* fût formé d'après notre *Institut* et avec la plus grande indépendance; que ce qu'il voulait, c'était un collège de la Compagnie; qu'il savait les services qu'en ce genre nos Pères avaient rendus à ses États; que le décret définitif de notre réhabilitation (dont je rappelais la nécessité à Sa Majesté) était entre les mains du ministre de la justice, qu'il était prêt à paraître, et, sur le désir que je témoignais qu'il concourût cette année avec la joie publique du quatrième anniversaire de l'heureux retour de Sa Majesté dans ses États (22 février), il m'assura qu'il paraîtrait ce jour-là, et parut goûter d'une manière sensible ce rapprochement. Enfin, rappelant au roi que nous avons des ennemis, et protestant au nom de la Compagnie que nous allions à Coïmbre, animés du plus ardent désir de lui former une nouvelle génération de fidèles sujets, je pris là liberté de prévenir Sa Majesté que nous ne manquerions pas de calomniateurs, qui certainement iraient un jour

nous noircir de nouveau jusqu'au pied du trône, et que dans cette prévision je n'avais qu'une grâce à lui demander, c'était que Sa Majesté voulût bien nous fournir l'occasion de lui parler, en nous appelant auprès de sa personne. Le roi reprit vivement: *Ils ne s'en aviseront pas, ils savent mes dispositions envers la Compagnie : cependant si le cas arrivait , vous pouvez compter sur moi.* Sa Majesté dit beaucoup d'autres choses pleines de bien-veillance polir nous, et entre autres que, ce jour même, il voulait nous remettre de sa main un livre rare, mais qu'il l'avait oublié sur sa table où il l'avait lui-même préparé. Voilà le jeune et digne roi de Portugal! A présent, vous pourrez facilement comprendre pourquoi l'enfer est déchaîné contre lui. Il termina sa visite par admettre toute la maison à lui baiser la main; puis, comme il l'avait fait en arrivant, il alla adorer le Saint-Sacrement dans l'église, et se retira à travers la foule des fidèles réunis en ce moment pour le catéchisme et la messe du dimanche, laissant à tous, avec une grande sécurité et patience, toute liberté de l'approcher, de le presser, de lui parler, de lui baiser la main. Il était impossible, surtout dans ces circonstances, de ne pas être profondément ému. On ne peut pas douter qu'il n'y ait quelque chose d'extra-ordinaire dans ce prince; pour moi, sa visite m'a laissé comme une impression d'en haut: lumière, force et joie , et cette impression fut générale parmi nous.

Le lendemain, il fallut, suivant la coutume, aller remercier Sa Majesté, lui présenter mon successeur par intérim à Lisbonne , et je crus pouvoir lui demander son portrait pour le collée de Coïmbre.

Le départ de la nouvelle colonie n'eut donc lieu que le mardi 14: les Pères Pallavicini, Pouty et Martin, nos deux Frères Monnier et Baron et moi. Le Réformateur avait exigé que nous fussions escortés par honneur: par conséquent, il fallut prendre aussi les voitures usitées dans le pays; cela nous faisait un plus grand équipage qu'il ne convenait à des religieux. Là il fallut encore reconnaître la bonne Providence : il est bien permis aux rois et aux ministres d'État d'oublier les petits détails d'exécution. On n'avait rien fixé pour les frais du voyage, mais le Seigneur inspira à un ami d'en faire cadeau à la Compagnie, et même de se charger de tout et de nous accompagner jusqu'à la distance de deux lieues. Ç'a été pour lui l'affaire de six cents francs; ce bienfaiteur n'est cependant qu'un professeur de droit, adjoint il est vrai au *Réformateur*, pour la restauration

de l'université, et qu'on croit appelé à la Cour pour un portefeuille: il paraît partager tous les sentiments de l'archevêque d'Evora à notre égard.

Le voyage fut heureux, et puisque vous me permettez de le raconter les yeux fixés sur la Providence, je dirai ce qui fut remarqué avec consolation par toute notre petite troupe. Nous partions aux premières vêpres de la Translation de saint *Antoine*, que vous appelez de Padoue et qu'ici l'on appelle de *Lisbonne* et de *Coïmbre*, pour être né dans l'une et avoir fait son noviciat dans l'autre, et nous devions arriver à Coïmbre le samedi 18, fête de saint Théotonio, patron de cette ville et fondateur du monastère de Sainte-Croix, ou Chanoines réguliers de saint Augustin; il fut ami intime de saint Bernard et du fondateur de la monarchie, le saint roi Alphonse Henriquez. Vous voyez déjà tous les rapprochements qui pouvaient ici s'offrir au cœur. Le chancelier de l'université est successeur en ligne directe de saint Théotonio le réformateur, cet enfant de saint Bernard. Nos premiers Pères, allant en semblable circonstance à Coïmbre en 1542, y arrivèrent pour la fondation du collège, le 13 juin, fête de saint Antoine, et allèrent droit à ce même monastère de Sainte-Croix, où ils passèrent les premiers temps de leur séjour à Coïmbre. Ces rapprochements nous humilient, mais nous encouragent.

Nous eûmes la consolation de dire la sainte messe tous les jours. En passant à Leiria, nous en visitâmes l'évêque qui nous reçut avec amitié; mais nous traversâmes son diocèse, comme tout le patriarcat, sans bruit, jusqu'à ce qu'enfin, le vendredi 17, nous entrâmes dans le diocèse de Coïmbre, ce dont nous ne tardâmes pas à nous apercevoir.

Pombal est la première paroisse; nous y fûmes reçus au son des cloches, complimentés et conduits en triomphe par le curé-archiprêtre, accompagné de tout son clergé. L'église, où deux de nos Pères allèrent dire la sainte messe, était magnifiquement illuminée comme aux plus grandes solennités. Pour moi, pressé par un sentiment religieux impossible à exprimer, je m'étais esquivé, avec un Père et un Frère, avant la rencontre du bon curé, et j'avais couru vers l'église des Franciscains pour y prier sur la tombe du marquis de Pombal; mais l'infortuné n'a point de tombe! Nous trouvâmes, à peu de distance du maître-autel, une bière, couverte d'un méchant drap mortuaire, que le Père gardien du couvent nous dit être la sienne. Il y attendait en vain les honneurs de la sépulture depuis

le 8 mai 1782, chose à peine concevable, vu le crédit dont son innombrable famille a continué à jouir dans ce royaume. Les restes de Pombal furent outragés d'a-bord par ses propres vassaux qui voulaient s'appro-prier les riches ornements dont ils étaient couverts, puis par les Français qui, lors de leur invasion, dispersèrent ses cendres et ses ossements sur le pavé. On dit qu'ils les brûlèrent. L'état dans lequel ils laissèrent l'église et le couvent rendrait la chose assez vraisemblable. Toutefois le Père gardien nous dit que les religieux, revenant au couvent, recueillirent ces tristes restes et les replacèrent dans le cercueil. Les héritiers, dit toujours le Père gardien, continuent à payer quelque chose à cette église pour l'hospitalité qu'elle donne à leur père. C'est donc en toute vérité que je puis le dire: le premier pas de la Compagnie, rentrant solennellement à Coïmbre, après plus d'un demi-siècle de proscription, fut d'aller célébrer une messe d'anniversaire, le corps *présent*, pour le repos de l'âme de celui qui l'avait proscrire, et dans le lieu où il passa les dernières années de sa vie, disgracié, exilé et condamné à mort. Quel concours de circonstances ne fallait-il pas pour amener cet événement! Je sortis de Pombal sans bien savoir si c'était songe ou réalité.... Ce cercueil présent, le nom de *Sébastien* prononcé dans l'oraison, le son de toutes les cloches de la paroisse qui célébraient le retour de la Compagnie, tout cela à la fois! Je crois bien que cette impression ne s'effacera jamais de mon coeur.

Ceux qui connaissent l'histoire des derniers temps de cet homme fameux, rapprochaient de ce qui se passait sous leurs yeux ce qui arriva l'année de sa chute, lorsque l'évêque de Coïmbre, qui avait été compagnon d'infortune de nos Pères, sortit, avec quelques-uns d'entr'eux, de son affreux cachot, et retourna dans son diocèse, en passant aussi à Pombal. Là commença son triomphe, et le marquis alla se jeter à ses pieds, le priant avec larmes de lui pardonner; mais c'est trop vous arrêter à Pombal.

Depuis cette station, le voyage ne fut plus qu'un triomphe continu, avec tous les accessoires et circonstances qui pouvaient le rendre flatteur pour la Compagnie, consolant et instructif pour nous. Les curés venaient à notre rencontre, à la limite de leur paroisse, nous accompagnaient jusqu'à l'autre extrémité; au passage du village, compliments et offres les plus aimables, carillons, fusées, boîtes, vivats et rues jonchées de branches de laurier, d'olivier, etc....

Rien n'était oublié : en plusieurs endroits, les fenêtres étaient décorées des plus riches tentures du pays on avait dressé des arcs de triomphe , et l'on nous couvrait de feuilles de rose. Les quatre vivats principaux, toujours dans le même ordre, allaient jusqu'au coeur et peignaient la nation: *Vive notre sainte religion catholique, apostolique, romaine, viva! vive le seigneur Don Miguel, notre montarque chéri, viva!* — *Vivent les colonels de la foi!* — *Vive la Compagnie de Jésus, viva!* Et quand nous fûmes réunis, à Son Excellence le Réformateur, qui était parti avant nous pour visiter les Frères d'Alcobaça, fameuse fondation de saint Bernard , et qui vint nous attendre à deux lieues de Coïmbre, on ajoutait : « *Vive l'appui du trône! vive le défenseur de Jésus, viva!* » C'est ce vivez! qui est répété par tout le peuple, mais il fallait voir avec quelle force !... C'était, au reste, moins touchant que les larmes qui coulaient des yeux de cette population attendrie... *Enfin nous les revoyons.... ce sont eux... les Pères de la doctrine chrétienne (du catéchisme) ... les 'mitres de nos enfants... les pères des pauvres! Pères, donnez-nous votre bénédiction!* Tous s'arrêtaient, tous se découvraient; on -se mettait à genoux! ... Le bourg où nous attendait le Réformateur se distingua particulièrement. Nous étions en retard d'un jour, comme je l'ai dit ; tout Coïmbre était sorti à notre rencontre dès le vendredi 17, et plusieurs, à cheval, avaient poussé jusqu'au bourg de Condeixa, à plus de deux lieues. Là, le Réformateur était dans des alarmes qui faillirent lui causer une maladie; il avait envoyé à la découverte à plus de trois lieues; le motif de ses craintes n'était point chimérique, et ce lieu même lui rappelait le crime affreux commis en 1828 par des élèves de l'Université qui allèrent y assassiner leurs professeurs et autres députés royalistes qui allaient rendre hommage au roi, le seigneur Don Miguel, lors de son retour. Mais nous n'étions point dignes du martyre!... et , au contraire , là même, au moment où nous allions passer devant les croix qu'on a élevées au lieu de l'assassinat, nous rencontrâmes une nombreuse troupe d'enfants conduits par le maître d'école du bourg ils se formèrent en deux haies pour nous escorter jusqu'au terme : tout en eux , jusqu'à leur silence , était devenu éloquent pour nous faire comprendre que nous n'avions rien à craindre et nous dire, île la part du Seigneur, que c'était à ces chers enfants que nous étions envoyés Un d'eux , qui marcha constamment à côté de la première voiture , recevait là les prémices des grâces de vocation à notre Compagnie. Je le sus le lendemain,

quand il nous fut présenté par son maître, son parrain, son père, son curé et le Réformateur. Je ne pouvais résister, et ce cher Joseph-Antoine sera la première pierre du nouveau noviciat de Coïmbre; il a seize ans, il est grand et paraît innocent comme un ange.

Le dernier Père de la Compagnie du diocèse de Coïmbre était de Condeixa, et y mourut il y a peu d'années, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Il annonçait toujours notre retour, et ne soupirait qu'après le bonheur de mourir dans la Compagnie. Un neveu qu'il a laissé voulut nous accompagner à Coïmbre, et être le premier domestique de la Compagnie, quelque temps du moins; car, étant marié, il ne pouvait laisser sa famille.

Mais nous ne sommes pas encore entrés à Condeixa; il était nuit quand nous y arrivâmes, de sorte que la foule sortit hors des portes avec des fallots. Le Réformateur vint à cheval à une grande distance à notre rencontre. Aussitôt qu'il nous vit, il mit pied à terre. Nous sautâmes de nos voitures, car l'obscurité nous avait empêchés de le distinguer d'avance et de le prévenir. Il nous embrassa tous en pleurant de joie, au milieu d'une foule immense, au bruit des cloches, détonations, *vivats*, et puis nous força de remonter jusqu'au premier arc de triomphe, où on lisait : *Euntes ibant et flebant, venientes antem venient cum exultatione*, sur-monté du nom de Jésus. Là, tous mirent pied à terre; nouvelles salves, compliments du curé, etc... Nous traversâmes le bourg au milieu des applaudissements, et le bon curé nous conduisit, ainsi que Son Excellence, dans son modeste presbytère qu'il avait disposé pour nous donner l'hospitalité à tous, et où il nous traita magnifiquement.

Le papier et le temps m'échappent, il faut abréger; d'ailleurs j'ai peut-être trop présumé de votre patience en croyant qu'à la grande distance qui nous sépare, vous mettriez à ces petites circons-tances le même intérêt que nous. Cependant je compte assez sur votre cœur, mon Révérend Père, pour être sûr du pardon. Au reste, il vous sera facile de vous faire une idée du reste du voyage par ce qui précède. Le triomphe ne fit que croître jus-qu'à Coïmbre; on combina le départ de Condeixa, de manière à laisser au chancelier de l'université, qui est général de Sainte-Croix, le temps d'achever la messe solennelle de saint Théotónio, et pouvoir cependant venir à notre rencontre comme il avait annoncé le vouloir. Son Excellence l'archevêque d'Evora, Réformateur, ouvrait la marche à cheval,

escorté d'une foule de cavaliers qui arrivaient successivement de Coïmbre. A près d'une lieue de la ville commença une affluence telle qu'il fut bientôt impossible de rester en voiture. L'on ne pouvait imaginer que la veille cette même multitude, par un temps affreux, avait eu le désappointement dont j'ai parlé.

Bientôt le séminaire diocésain, c'est-à-dire, trois cents élèves de toutes classes, avec tous leurs professeurs et une troupe de pauvres et orphelins avec des branches de laurier et d'olivier, furent les premiers à nous saluer; venaient ensuite : la famille de l'évêque , Messieurs du Chapitre , Messieurs les curés, des religieux de presque tous les ordres, le chancelier vice-recteur, le conservateur, le secrétaire, des professeurs et docteurs de l'université, le gouverneur militaire, un régiment, etc., etc., puis une multitude innombrable. Il fallut plus de delà heures pour gagner le palais; toutes les maisons étaient pavoisées, toutes les cloches en mouvement, toutes les fenêtres occupées. Vous ne le croirez pas?..., mais c'était ainsi, et dans ces pauvres reli-gieux c'était la religion, c'était le roi légitime, c'était la Compagnie de Jésus qui triomphaient, et voilà ce qui attendrissait jusqu'au fond de l'âme, et faisait couler tant de larmes.

Pour apprécier cet événement, il faudrait savoir ce que fut Coïmbre depuis la destruction de la Compagnie. On ne balance pas à dire que le marquis de Pombal fut le premier à introduire la franc-maçonnerie en Portugal, et l'on assure que la réforme de l'université fut toute dirigée à l'implanter dans toutes les classes de la société. On dit que ce plan affreux fut suivi jusqu'à ces derniers temps, et les révolutions de ce royaume disent avec quel succès le jansénisme, la franc-maçonnerie et la révolution avaient fait, dit-on, de Cpïmbre et de son université leur place d'armes; l'expérience ne tardera pas à nous apprendre si ce jugement est exagéré; en attendant, il ne paraissait que jubilation sur tous les visages , et les langues ne proféraient que bénédictions.

Enfin l'on arriva au palais. Monseigneur, qui depuis longtemps nous voyait avancer par une rue sur laquelle plonge une terrasse du palais , descendit, dans la cour, jusqu'à moitié de l'escalier extérieur pour nous recevoir et nous embrasser , sans nous laisser le temps de lui demander sa bénédiction ; ce ne fut que dans ses appartements qu'il nous fut possible de le faire et de lui offrir les prémices de la Compagnie rappelée dans son diocèse ; nous trouvâmes en lui un évêque apostolique et un véritable père , et j'eus lieu de m'apercevoir ensuite

qu'il s'était réduit à une seule chambre pour me céder son propre lit et la pièce la plus favorable du palais pour recevoir les nombreuses visites qu'il prévoyait et qui se succédèrent en effet tout le temps que nous passâmes chez l'excellent prélat ; il est inutile d'entrer dans le détail, ce fut toute la ville : il y eut trois jours de carillon et d'illumination générale avec fusées et fanfares. Le Réformateur avait fixé la prise de possession au 22 février, jour anniversaire du retour de Sa Majesté, jour bien convenable, dit Son Excellence, dans une brochure publiée par lui avec ce titre: *Les Jésuites à Coïmbre!* !!

«Ce jour est dédié à la mémoire de l'établissement de la chaire de saint Pierre à Antioche , où les disciples de l'Évangile furent pour la première fois appelés chrétiens, etc. , etc. » Vous voyez tout de suite le point de comparaison qui frappa le Réformateur. La cérémonie fut des plus brillantes, toutes les autorités ecclésiastiques, l'évêque et le chapitre en tête, militaires et civiles, des religieux de tous les ordres, l'université, tout y était; ce cortège magnifique nous conduisit du palais au collège à travers un concours immense de toutes les classes. Et enfin, après soixante-treize ans d'absence, il fut donné à la Compagnie de rentrer dans ce *collège des Arts*, qui forma tant d'apôtres et de martyrs !...

Nous y trouvons bien peu de traces de nos saints prédécesseurs, on a pris à tâche de tout bouleverser dans ce bel établissement, d'ailleurs on ne nous rend à présent qu'un quart ou un sixième sans église; mais ainsi réduit, c'est encore vaste et nous y reconnaissons l'esprit de nos Pères. Une pièce surtout nous est bien précieuse, c'est la chapelle domestique qui avait été horriblement dégradée, mais qui au moins n'a pas reçu d'autre destination, où tout parle de Notre-Seigneur, de la très-sainte Vierge et de presque tous nos saints; elle a plus de trente pieds de long , outre son parvis; les lambris en porcelaine représentent la vie de saint Ignace, les murailles sont garnies de six beaux tableaux de différentes apparitions de la très-sainte Vierge et de Notre-Seigneur aux saints de la Compagnie; les deux plus près de l'autel sont à droite, saint Ignace écrivant les constitutions , et à gauche saint François-Xavier à Méliapour. L'autel qui est de ces magnifiques sculptures anciennes a trois statues bien conservées , dont celle du milieu est Notre-Dame avec l'enfant Jésus entre ses bras, à droite saint Stanislas , à gauche saint Antoine de Padoue , l'un et l'autre avec l'enfant Jésus ; au haut de l'autel est un petit tableau qu'on dit venu de Rome et fort précieux; il

est trop élevé pour qu'on puisse juger de son mérite , mais il paraît être la très-sainte Vierge montrant à lire à l'enfant Jésus, de sorte que la sainte Vierge et Notre-Seigneur toujours enfant apparaissent partout : ce qui prouve que ce devait être la chapelle de Congrégation.

Nous y avons mis sur-le-champ les ouvriers, et je ne désespère pas de pouvoir y placer le Saint-Sacrement avant mon départ de Coïmbre. En attendant, dès le samedi 25 février, nous le mîmes dans une chapelle provisoire où nous avons élevé un autel à la hâte et d'emprunt, pour ne pas demeurer plus longtemps orphelins. Au reste, cette pièce avait été autrefois une chapelle que le dernier supérieur de ce collège avait convertie en salon, et qui pour cela même se trouve la pièce la plus propre de la maison. Dans la chapelle des classes qui est au rez-de-chaussée dans le fond de la cour, se trouvent six grands tableaux de la vie de saint François de Borgia, en fort mauvais état et qui appartenaient à une magnifique chapelle du saint qui fut détruite pour faire une cour. C'est dans cette chapelle que nous avons commencé dès le dimanche suivant le caté-chisme aux enfants et l'instruction aux hommes, car les femmes ne peuvent y être admises à cause de sa position dans l'intérieur. Il y eut assez de monde à l'un et à l'autre, quoiqu'on n'eût pas eu le temps d'annoncer ces exercices. On s'attend ici à nous voir faire des miracles, nos Pères y ont laissé une réputation que soixante-treize ans de calomnies n'ont pu effacer des esprits vraiment catholiques.

Priez, mon Révérend et cher Père, que nous répondions aux espérances de nos amis et aux craintes de nos ennemis; nous sentons, à ce qu'il me semble, notre incapacité absolue et nous comptons uni-quement sur le secours de tant de saints protecteurs qui sont sortis de cette maison de la très-sainte Vierge, qu'il me semble voir nous y ramener par la main. Je ne dois pas omettre de vous dire, pour votre consolation, qu'outre l'évêque du diocèse, qui se montre on ne peut plus affectionné à la Compagnie, nous sommes accueillis d'une manière qui ne laisse rien à désirer par le chancelier, vice-recteur de l'université. Ce respectable abbé général de Sainte-Croix paraît plein de zèle pour la réforme de l'université et a été au-devant de nos besoins temporels, au point de nous envoyer le lendemain de notre entrée une voiture chargée de toutes sortes de comestibles, outre les lits que dès la veille il avait prêtés de son monastère. De son côté, Monseigneur nous envoya nos deux premiers repas tout préparés avec la

vaisselle et les domestiques, cela eût continué si nous ne l'eussions assuré que nous ne manquerions de rien. Déjà, sur une lettre royale, l'université nous avait payé un quartier de la pension qui nous est assignée. Nous pouvons compter également sur le conservateur de l'université qui est ami du Réformateur, et sur le secrétaire qui, ainsi que le vice-recteur, est déjà de la création de l'archevêque d'Evora.

J'apprends de Lisbonne que le Père Mallet est malade assez sérieusement, je le recommande bien à vos prières; il est nommé, par le Révérend Père Général, premier recteur de ce collège; il nous laisserait dans un grand embarras, s'il allait déjà obtenir le repos du ciel.

Je prends la liberté de renouveler à Votre Révérence la demande que je lui ai faite de livres et autres objets, nous en allons avoir un pressant besoin, et si on pouvait les expédier à Porto directement, ils seraient plus tôt rendus à Coïmbre en mettant bien les adresses.

De Votre Révérence, le très-humble serviteur en Jésus-Christ.

PHILIPPE JOSEPH DELVAUX.

Post-Scriptum. — Je prends la liberté de faire passer cette lettre par Madrid et le Passage pour la consolation de tous ceux de la Compagnie qui sont sur la route, que j'embrasse aussi bien tendrement et auxquels je recommande de prier beaucoup pour le nouvel établissement.»

D. Miguel entrega à Missão Jesuíta portuguesa o Real Colégio das Artes

«Dom Prior Geral, cancellario da Universidade de Coimbra: Eu el Rei vos envio muito Saudar. Tendo eu chamado os Padres da Companhia de Jesus, para este reino eu servirem, conforme as réguas e os santos do seu Instituto, que funte experiência de meio seculo de desastres e calamidades tem metido pelos olhos de todos os soberanos catholicos, ser absolutamente necessário para o bem e tranquillidade de seus povos, hei determinado, e me prai, que se les entregue o real collégio das artes, para ahi exercerem o ministério principal do seu Instituto, que he a educação da mocidade, e para que eles ahi possam subsistir sem o mais pequeno gravame de meus leaes povos, são outrosim servido mandar que do cofre da universidade se lhes pague annualmente a somma des mil cruzados, que serao repartidos em quarteis, na forma dos outros pagamentos da própria Universidade, em quanto nao se estremarem os rendimentos próprios do collégio, dos que pertencem a Universidade, e vos servireis das providências tomadas em respeito a entrada dos Jesuítas no sobredito collégio, pelo senhor Dom João Terceiro que santa glória haja, como de norma para o caso presente, e para desfacer qualquer duvida que se pode excitar na admissão destes regulares a huma cosa que possuirao por espaço de dois seculos, com o mais reconhecido proveido de mocidade Portuguesa, e que Eu lhes restituo com a inteira posse de todas as graças e privilégios que eles lhes concederao os meus augustos predecessores: O que me paréce participarvos, para que assim se fique entendendo, e se execute.

Escripta no palacio de Queluz, em nove de Janeiro de mil oitocentos trinta e dois

Rei

Para o Dom Prior Geral cancellario da Universidade de Coimbra»

⁶⁴ APPCJ, Companhia de Jesus 1829-1834, *Correspondência para o Padre António Pinto SJ*, fl. 11 (incompleto); CARAYON, Auguste – vol. X, Apendice (completo)

SOCH EXTRA PROVINCIAM

39

IN MISSIONE LUSITANA ¹

OLYSSIPONE

- R. P. Philippus Delvaux, *Sup. a mart.* 1829.
 P. Alexander Mallet, *Min., Adm.*
 P. Alexander Martin, *Oper.*
 P. Antonius Sales, *Oper.*
 P. Georgius Rousseau, *Oper.*
 P. Joannes Pouty, *Oper.*
 P. Josephus Bukaciński, *Oper.*
 P. Ludovicus Dericquebourg, *Oper.*

1. Die 9^a januarii 1832, litteris regiis datum fuit *Collegium Artium* Conimbricence Patribus, qui faustum acceperunt nuntium die 6^a februarii. Die 14^a ejusdem mensis, PP. Delvaux, Martin, Pallavicini, Pouty, cum FF. Baron et Monnier, Olyssipone discesserunt perveneruntque itinere triumphali Conimbricam die 18^a februarii, et domum intrarunt quam occupaverant antiqui Patres die 13^a junii 1542. — P. Mallet, quem collegii Rectorem Pater Generalis designaverat, morbo laborans Olyssipone, serius Conimbricam se contulit.

Initio julii 1832, Olyssiponem advenerunt PP. Boulongne, Cotel (Theodorus), Kulak, Mansion, Margottet, Nemkin, Soimié, Trancart; die vero 13^a octobris, PP. Bazin (Yvo) et Moré, cum FF. Fiquet et Pailler.

Decretum regium quo restauranda erat Societas Jesu in Lusitania, scriptum quidem die 10^a julii 1829, sed multis de causis secreto diu servatum, tandem sigillo regio munitum fuit die 30^a augusti 1832, promulgatum que die 8^a septembris ejusdem anni.

Die 10^a septembris 1832, litteris regiis Patribus tradebatur *Collegium de Spiritu Sancto* Eboracense; alterisque vetabatur ne ullus in universitatem regiam alumnus admitteretur, nisi postquam uno anno apud nos studiis vacasset. Patres, per nequitiam temporum, non potuerunt collegium Eboracense occupare. Hoc autem collegium, ut et collegium Artium Conimbricense, debebant Patri Bernardo de San Boaventura, ordinis sancti Bernardini, qui nuper *Reformator* (i. e. Præses, gallice *Grand-Maitre*) universitatis et Eboracensis archiepiscopus fuerat renunciatus. De illo scribit R. P. Delvaux ad R. P. Druilhet: « . . . (Il) paraît spécialement suscité de Dieu pour consommer en Portugal le rétablissement de la Compagnie, et . . . dit hautement que c'est là toute sa mission . . . » (*Lettres inédites* . . . , p. 319).

40 CATALOGUS PROVINCIÆ GALLIÆ S. J. (1831-1832)

COADJUTORES TEMPORALES

Franciscus Baron. | Ignatius Monnier.

Sacerd. 8. — Coadj. 2. — Univ. 10.

⁶⁵ *Catalogus Sociorum et Officiorum Provinciæ Galliæ Societatis Jesu, Ineunte Anno 1832, 1893, P. 39.*

Lisboa, 3 fevereiro 1832.

«Mon Révérend et Bien Bon Père,

Pax Christi.

Votre bonne lettre du 12 est arrivée le 30 janvier; c'était le 1^{er} jour du *triduum* pour la rénovation des voeux qui s'est faite hier; jugez par toutes ces dates si j'ai quelque rancune ! Elle eût été peut-être pardonnable, car enfin des enfants ont besoin de nouvelles de leur bonne Mère, de leur bon Père; or, de qui les aurons-nous si jusqu'au cher M. Malarmet (*sic*) garde un si rigoureux silence? Cependant l'ombre d'une lettre suffisait pour nous faire en quelque sorte oublier tout le passé. J'ai lu à toute la petite famille hier, au lieu des *Avisos* d'usage en pareil jour, cette si bonne lettre, et tous vous en remercient bien sincèrement. Les faveurs de la très-sainte Vierge, dont vous nous faisiez mention, ne pouvaient pas mieux nous arriver, occupés que nous étions à fêter cette bonne Mère. Ce que vous disiez de sa protection sur le Portugal est vrai à la lettre. Ici, les preuves en sont sous la main à chaque pas. Aussi faut-il convenir qu'il y a encore un nombre bien considérable de fidèles serviteurs. L'Immaculée Conception, le Rosaire et les trois Scapulaires sont singulièrement en vénération. Les médailles dont vous parlez ont été très-goûtées ici; il y en avait une petite pacotille dans l'envoi de la bonne mère Marie, et ce fut à l'occasion de l'invasion du 11 juillet que j'en donnai en particulier aux ducs et à leurs familles ; ils me promirent d'eux-mêmes d'en remettre une au roi. Jugez s'il nous sera agréable et avantageux de voir renouveler notre petite provision, quand notre bienfaitrice aura une nouvelle occasion. Les petites croix avec et sans crucifix ont fait aussi grande fortune; on n'a pu contenter tout le monde.

Quant à notre retour en France, nous ne pouvons qu'être tous bien sensibles à la manière obligeante dont vous voulez bien en parler, et, certes, nous comptons

⁶⁶ Carta do Padre Delvaux para o Padre Druilhet, em Paris. Lisboa, 3 de fevereiro de 1832. CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 314-319.

assez sur votre coeur pour y lire d'avance ces paternelles dispositions; mais il me semble que nous sommes bien loin encore d'un semblable événement, et selon toute apparence, vous serez plutôt dans le cas de nous envoyer un nouveau renfort que de revoir ceux que vous avez déjà prêtés au Portugal.

Vous aurez vu, par ma correspondance avec ma soeur, que nous avons enfin fait un pas en avant. La résolution pour le collège de Coïmbre va se confirmant et développant de la manière la plus satisfaisante. Le roi veut que nous y allions le plus tôt possible; il veut que nous y suivions en toute liberté le Ratio studiorum. Le réformateur (c'est-à-dire le grand maître de l'Université) est dans les mêmes dispositions; il a obtenu de Sa Majesté la permission d'aller nous mettre en possession; il veut que ce soit avant le carême. La maison de Coïmbre a de quoi intéresser toute la Compagnie par les précieux souvenirs qu'elle rappelle. Je ne vous en parle pas, parce que vous trouverez dans l'histoire générale de la Compagnie, par le Père Orlandin, plus que ne pourrait contenir une simple lettre. On ne nous en rend qu'une partie: je parle de celle que fit bâtir Don Jean III; mais on assure que cette partie forme un tout considérable et parfaitement indépendant de ce qui a reçu une autre destination. Il est fâcheux que l'église se trouve dans cette dernière partie; c'est aujourd'hui la cathédrale. Mais patience! Nos Pères aussi, presque partout, et là, en particulier, ont commencé sans église. Faites bien prier dans toute la Province pour que nous portions dans cette nouvelle fondation le véritable esprit de saint Ignace. Il y a là un bien immense à faire; c'est le centre de toute l'instruction du royaume, et là aussi l'influence sur toute la jeunesse qui veut entrer dans l'Université, car elle doit y être préalablement examinée, encore qu'elle ait fait ailleurs ses études préliminaires.

Comptant sur votre charité, nous prenons la liberté de vous prier de faire nos expéditions par Gênes: là le Père Jourdan surveillera volontiers l'embarquement, et si l'envoi pouvait se faire tout de suite, peut-être pourrait-il accompagner nos nouveaux Pères que nous attendons, cela rendrait l'envoi infiniment plus sûr et moins dispendieux. Les livres indiqués dans la liste ci-jointe, autant que possible, devront être bien reliés, s'il s'agit de livres de bibliothèque et bonnes éditions; ajoutant de votre côté tout ce qui vous paraîtrait devoir être ici de quelque utilité pour nos professeurs, n'oubliant pas l'enseignement des mathématiques et de la physique et autres sciences naturelles qui font partie de

l'enseignement de nos colléges; tout ce qui mérite quelque attention en fait d'apologie de la Compagnie ancienne et moderne ; ici rien en ce genre n'est connu: la philosophie et la controverse; les Bonald, de Maistre, Haller, etc. Ceci n'est qu'une avance que nous vous prions de faire, il serait bien indiscret de le demander à un autre titre et je vous prie de disposer déjà de 500 francs que M^{me} Marie tient à notre disposition pour un autre objet qui sera exécuté ici en conséquence et conformément à son désir. Quant au surplus, vous voudrez bien nous mander comment il faudra vous le faire tenir et où. L'emballage pour un si long trajet est une chose que je recommande bien à la sollicitude de l'expéditionnaire qui pourrait bien être le bon M. Seguin d'Avignon ou le non moins bon M. Rusand de Lyon, et je profite de l'occasion pour me rappeler avec votre permission à leur souvenir.

Ce que je dis de vous rembourser les frais de cet envoi, n'empêche pas , comme bien vous comprenez, que si quelque bonne âme voulait nous en faire la charité, ce serait la plus belle oeuvre du monde; la grande plaie du Portugal , au temporel , est actuellement la misère; tout s'en ressent , jusqu'au trésor et jusqu'à la cassette royale. Dans les commencements d'un établissement de ce genre, sans chapelle montée, sans meubles, nous allons être, sans nul doute, bien à court. Toutefois, ces livres-là sont un premier besoin, de sorte que je n'ai pas voulu faire dépendre leur envoi de la seule charité des bonnes âmes de France; toutefois, si l'on savait là, l'importance de l'oeuvre, je ne doute pas qu'il s'en trouvât. Voilà, mon Révérend Père, tout ce que je puis aujourd'hui, pour que ma lettre parte par ce courrier. Toute la petite famille vous embrasse ainsi que le cher Socius, et tous ceux de notre parenté qui auraient le bonheur de vivre près de vous.

Votre enfant,

Philippe-Joseph Dovalle.»

Visita do rei D Miguel ao *Coleginho* antes da partida dos Jesuítas para Coimbra

Lisboa, 13 fevereiro 1832.

«Domingo 12 do corrente, pelas 10 horas da manhã, quando se explicava a Santa Doutrina segundo he o costume em todos os Domingos e Dias Santos, aos meninos na Igreja do *Colleginho*, actual residencia dos Padres da *Companhia de Jezus*, entrou na mesma Igreja Sua Magestade EIRei Nosso Senhor, cuja presença causou o mais inexplicavel prazer nos Religiosos da Casa, assim como em todos os devotos que naquelle Sagrado lugar se achavão reunidos.

Depois de ter o Piedosissimo Monarca adorado com a mais profunda devoção o Rei dos Reis, passou ao Convento onde Se demorou largo espaço de tempo a falar com o Superior, honrando a todos os Religiosos com os mais expressivos signaes da Sua Real Benignidade; dando-lhes assim nova prova da Sua Augusta benevolência antes que huma parte delles sahisse desta Corte para irem a Coimbra tomar entrega do Collegio dasArtes, antiga pertença da Companhia de Jezus»

⁶⁷ *Gazeta de Lisboa*, nº 38, de 14 de fevereiro de 1832, p. 3.

29 de março de 1832.

Domingo, 12 de janeiro, D. Miguel dirigiu-se ao Colégio de Santo Antão-o-Velho para se despedir dos padres jesuítas que partiam para Coimbra. O rei entre outros assuntos informou-os do seu amor para com a Companhia.

Esta notícia é publicada mais tarde no jornal italiano *La Voce della Verità, Gazzetta dell'Italia Centrale*.

«Sappiamo, per altri ragguagli, che il Re di Portogallo avea visitati i Padri Gesuiti radunati in Lisbona, prima ch'essi partissero per essere, come sopra è narrato, rimessi in possesso del Collegio della famosa Università di Coimbra; e che il Re medesimo avea ordinato al suo Ministero la solenne giustificazione della Compagnia contro le calunnie appostegli nel secolo scorso, allorché da quel regno fu discacciata. Desideriamo bene che la dichiarazione dei torti ricevuti in Portogallo da un santo Istituto, con sì fiere ingratitudini compensato de auoi benefizj, sai cosí aperta e leale come quella che tempo fa, venne pubblicata in Ispagna per ordine del vivente Monarca. Il primo debito della giustizia à sempre la riparazione delle ingiustizie»

⁶⁸ *La Voce della Verità, Gazzetta dell'Italia Centrale*, nº 101, de 29 de março de 1832, p. 3.

(Descrição original feita pelo bedel de Medecina da Universidade, Bento Coelho do Amaral Feio, conhecido geralmente pelo titulo de *Benedictus Cuniculus ab Amaritudine Horridus*)

«Dia 18 de Fevereiro de 1832 – dia de S. Theotonio. 1º prior do Real Mosteiro de Santa Cruz, onde houve pontifical officiado pelo D. Prior geral cancelário vice-reitor da Universidade D. João d'Assumpção Carneiro, [...] D. Francisco do Santissimo Coração de Maria, e assistiu á festa o senado da camara, e mais pessoas, e logo que acabou o pontifical o sr. D. prior geral cancelário e vice-reitor da Universidade meteu-se na sua sege, e partiu a esperar o Ill.^{mo} e ex.^{mo} sr. Arcebispo d'Evora, D. Fr. Fortunato de S. Boaventura, monge de Cister, e os padres da Companhia de Jesus, que vinham juntos, pois o ex.^{mo} sr. Arcebispo tinha partido uns dias antes de Lisboa para o seu mosteiro d'Alcobaça, e veiu-se juntar com os padres em Condeixa para effectuar a entrada nesta cidade; a qual foi pela meia hora pouco mais ou menos depois do meio dia, e foi da maneira seguinte:

'Lentes, conegos, estudantes do Seminario, ministros, religiosos de todas as commidades, meninos das escolas todas, carregados de loureiros, a tropa que estava estacionada nesta cidade, que são as milícias de Villa do Conde, a qual estava postada no Rocio, e immenso povo, etc., os quaes estavam desde o alto das calçadas e por todo o Rocio e ponte; [...] e logo que chegaram ao Rocio o governador das armas d'esta cidade, o coronel graduado em brigadeiro das milícias d'Aveiro, e o regimento fizeram a continência devida e deram os vivas, á religião e el-rei, e depois veiu o regimento atraz acompanhando [...]»

⁶⁹ *O Conimbricense*, nº 5255, de 22 de março de 1898, p. 2.

«Breve mas exacta relação da entrada dos RR. PP. Jesuitas naquella Cidade.

Transcrevemos de huma carta fidedigna de Coimbra, de 18 do corrente, a seguinte breve mas exacta relação da entrada dos RR. PP. Jesuitas naquella Cidade:

Hontem Sexta feira deo ordem o nosso Vice-Reitor para irmos esperar o Senhor Arcebispo (d'Evora, Reformador dos Estudos) e os Jesuitas, pelas tres horas da tarde. Sabio muita gente, e o mesmo Vice-Reitor, o Governador da Cidade, a familia do Senhor Bispo, varias Communidades, o Seminario, e o Regimento de Milicias de Villa do Conde: tudô passou a ponte até o Rocio de Santa Clara, e varias pessoas subirão pela estrada da Lisboa até o sitio da Cruz dos Morouços; distinguia-se huma grande tropa de meninos com ramos de louro; o Povo miudo, era innumeravel de ambas as bandas, da da Cidade, e da de Santa Clara. Não poderão porém chegar hontem á tarde, e ficou por tanto para hoje a funcção da entrada. Sahio pois de manhã tudo como hontem, e pela volta do meio dia para a huma hora apparecêrão os Viajantes no alto do sitio da Cruz dos Morouços, o Senhor Arcebispo montado a cavallo, e os Padres em caleça; e como o povo era mui numeroso , ahi se apeárão, e forão pela ladeira abaixo até o Rocio, recebendo os cumprimentos de pessoas, que os cstavão esperando. Os alumnós do Seminario, hião em duas alas, e todos os mais tomárão a mesma fórma.

Pouco antes de chegar ao Rocio, os esperava o nosso Vice-Reitor; e no mesmo Rocio os esperava o sobredito Regimento, o qual ao passarem fez a continência militar. Era pois esta entrada huma como procissão, ou antes pompa triumphal, em , cuja frente hia, o *puerile decus*, ou acompanhamento dos meninos, representando a funcção das Palmas (a que se não seguirá o tolle, tolle), indo na retaguarda o Regimento de Milicias. Esta procissão decorreo o Rocio pela ponte, calçada, rua das Fangas, rua do Correio, Sé velha, rua das Covas, e

⁷⁰ *Gazeta de Lisboa*, nº 46, 23 de fevereiro de 1832, p. 4.

acabou no Paço Episcopal, onde ficárão hospedados os Jesuitas, e os esperava o Senhor Bispo Conde, o Ex-Vice-Reitor, e outros. Esta he a noticia resumida daquella entrada: Vivas, e mais vivas se davão incessantemente a Sua Magestade, á Religião, ao Senhor Arcebispo, e aos Jesuitas; as janellas se vião armadas de colgaduras, as ruas enramadas. Acabou isto depois das duas horas. A noute e nas duas seguintes haverá luminarias por este feliz regresso a esta Cidade das Letras, dos Filhos daquella Religião que tanto as illustrou, e que a Impiedade sempre detestou como obstaculo aos seus sinistros fins de desmoralizar os Povos para os conduzir a todas as degraças.»

22 fevereiro 1832.

«A Junta da Real Fazenda da Universidade Nomeia o seu Deputado Doutor Guilherme Henrique de Carvalho e o Authoriza para que em nome da mesma Junta, sendo presente o Dezembargador Procurador da Fazenda faça entrega da posse Civil e Natural do Real Collegio das Artes aos Reverendos Padres da Companhia de Jesus [e] que os ditos Reverendos Padres tomarem, na forma que foi praticada no tempo do Senhor Dom João Terceiro, que Sancta Gloria haja; e que agora he Determinada por ElRey Nosso Senhor, em Carta Regia de nove de Janeiro do presente anno, em que lhes Manda entregar, e restituir o Real Collegio das Artes em inteira posse de todas as graças e Privilegios que lhe concederão seus Augustos Predecessores; recebendo porem os mesmos Reverendos Padres do cofre da Universidade anualmente a somma de dez mil cruzados, repartidos em Quarteis na forma dos outros pagamentos, em quanto digo pagamentos da própria Universidade, emquanto senão estremarem os rendimentos próprios do mesmo collegio, cuja administração e arrecadação fica por isso pertencendo a esta Junta, emquanto sua Magestade não houver por bem Mandar realizar a dita separação. E para que este Auto seja feito em fiel execução e exacto cumprimento desta Soberana Determinação, a Junta confere os poderes em Direito necessários ao referido Deputado para que sendo presente o Dezembargador Procurador da Fazenda estipule a outorga em nome da mesma Junta as clauzulas devidas no Instrumento da posse Civil e Natural, em que mança e pacificamente ficarão investidos os ditos Reverendos Padres , cujo Instrumento será feito em duplicado pelo Deputado Secretário da mesma Junta e Escrivão da Fazenda della. Coimbra em Junta da Real Fazenda Da

⁷¹ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.

Universidade de Coimbra de vinte e dous de Fevereiro de mil oitocentos trinta de dous. Innocencio de Sequeira da Veiga Deputado Secretario da Junta assim escreveu

Vice-S

Dom Agostinho [...] Pinto de Almeida

Dom Guilherme Henrique de Carvalho

Innocencio de Sequeira da Veiga

Custodio Manoel Teixeira»

Artigo intitulado *Notice Sur Le R. P. Alexandre Mallet, de la Compagnie de Jésus*. Refere o seu autor que, “Le roi don Miguel avait, au mois de janvier 1832, rendu à la Compagnie l'ancien collègue des Arts à Coimbre: le P. Mallet en fut nommé recteur”.

«En 1829, il fit de la mission de Portugal, dont les débuts furent si brillants et l'issue si déplorable par suite de l'invasion de don Pedro.

Le roi don Miguel avait, au mois de janvier 1832, rendu à la Compagnie l'ancien collègue des Arts à Coimbre: le P. Mallet en fut nommé recteur. Mais bientôt la guerre éclate entre les deux frères et mit le Portugal en feu. Puis aux horreurs de cette guerre civile vint se joindre un fléau qui jeta le pays dans la consternation. Le choléra fit irruption de toutes parts. C'était une occasion précieuse offerte au dévouement de Pères. Le P. Mallet, à la tête de ses confrères, ne la laisse pas échapper. Pendant plus de six mois, on les vit à chaque heure du jour et de la nuit prodiguer aux mourants les consolations de la foi et les secours de la charité. Les soldats de don Miguel, ceux de don Pedro faits captifs, les prisonniers politiques, les coupables, les innocents, devinrent des frères que l'ardente compassion des Pères confondit dans le même amour et dans les mêmes soins.

Près d'un an après la prise de Lisbonne (Juillet 1833), le Père Mallet, qui, avec ses confrères, était resté à Coimbre sans y être inquiété par aucun des partis alors en guerre, écrivait au supérieur de toute la Mission de Portugal, pour lui rendre compte de leurs travaux, de leurs succès et de leurs souffrances.

[...] Don Pedro, qui maître de Coimbre depuis le commencement de mai, avait laissé tranquille le P. Mallet et ses frères du collège de Arts, les fait arrêter tout-à-coup, et conduite lieues, de Coimbre à Lisbonne. [...]

⁷² *L'Ami de la Religion*, n° 5960, 19 de fevereiro de 1856, p. 430

Rentrée n France au mois de setembre 1834, le P. Mallet fut envoyé à Saint-Acheul [...].

Achille Guiddée S.J.»

ANEXO 45

*Aviso de 6 de fevereiro de 1832*⁷³.

“EIRey, Meu Senhor, Prevendo que os Religiosos da Companhia de Jesus, ao entrarem no Real Collegio das Artes poderão ter falta de muitos artigos da primeira necessidade sem os quaes lhes seria impraticável fixarem a sua residência no sobredito Collegio; Há por bem e Determina que V.^a S.^a lhes faça adiantar o primeiro quartel da somma que o mesmo Real Senhor lhes arbitrou na carta regia de 9 de Janeiro do presente anno; e se dará por mal servido pelo mais leve reparo que succeda fazer-se na execução doesta Real ordem.

Deos Guarde a V.^a S.^a Palácio de Queluz, em 6 de Fevereiro de 1832.
Arcebispo eleito de Évora”.

Sr. Dom Prior Geral, Cancellario da Universidade de Coimbra.

⁷³ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.[s/ Tratamento Arquivístico]

Joaquim Martins de Carvalho refere como os jesuítas tentaram ser discretos nas suas atuações públicas. Segundo ele, «Em tudo calculo e astucia»:

«Chegados os jesuítas a Coimbra, em 18 de Fevereiro de 1832, viram o inaudito procedimento que estavam tendo os frades, que do púlpito e de todas as formas imagináveis não faziam senão incitar ao odio contra os malhados, e proclamar a mais activa perseguição contra eles.

Para exemplo apresentaremos um facto acontecido em Coimbra, no dia 31 de Maio do referido anno de 1832 e portanto pouco mais de três mezes depois de aqui entrarem os jesuítas.

Em 26 de Março d'esse anno [chega] a terrivel cholera morbus [...].

Durante 8 dias, 23 a 30 de Maio, houve preces com sermão [...]; e em 31, que nesse anno caiu em quinta deira de Ascensão, houve uma grande procissão [...].

O sanguinário frade Braga [Fr. Francisco de Santa Rosa de Viterbo Moreira Braga, do convento de S. Francisco da Ponte] distinguiu-se na linguagem atroz do seu sermão.

Estando os irmãos da Ordem Terceira, uns com os andores que conduziam, e outros com vários instrumentos de penitencia, conforme o desejo de cada um, e quasi todos com os pés descalços, escolheu esta occasião para em um estilo violentíssimo tratar de mostrar que o flagello da cholera morbus, que pela primeira vez vinha á Europa, era manifestamente um castigo de Deus por causa dos *malhados*. Não houve nada que da bocca d'aquelle perverso não saísse contra elles. E nem as próprias *malhadas* lhe escaparam, chamando-lhes em altos berros – *prostitutas!*

Afiançamos estes factos como testemunha d'elles.

⁷⁴ *O Conimbricense*, nº 4188, de 15 de outubro de 1887, p. 1.

De modo que este defensor do altar e do throno, em vez de pregar a caridade, o amor do próximo, e o esquecimento das injurias, como o meio mais eficaz para implorar a clemencia divina, proclamava a mais violenta perseguição contra todo o partido liberal!

Eram scenas como estas que se presenciavam em Coimbra nessa epocha nefasta.

Vendo tudo isto os jesuítas, e certos da má vontade que lhes tinham os frades, adoptaram, como hábeis que eram, um procedimento diverso.

Trataram de cathequisar as creanças, porque é na infância e na mocidade que elles procuram o principal elemento de propaganda e exploração; e de evitar nas suas praticas envolver-se pronunciadamente em assumptos políticos.

[...] Em tudo se manifesta a precaução astuciosa que nos seus actos tinham os jesuítas, nada fazendo sem primeiro ser por elles muito pensado e estudado».

Coimbra, 4 de fevereiro de 1832

Relativamente à ajuda prestada aos jesuítas, o Bispo de Coimbra, D. Joaquim da Nazareth exprimia, de forma muito indignada, ao Arcebispo de Évora, como se sentia ignorado nos preparativos para a chegada dos mesmos.

«... e espalham mais abundantes lutos evangélicos em todo este Reino, começando nesta Diocese. Estou cheio de vergonha; e não duvido dizer à V^a Ex^a q me fez huma grande offença em se não lembrar de mim pra huma honra, q. por todos os títulos me era devido como Bispo que sou desta Diocese; e posso affirmar (porque V^a Ex^a bem o sabe) o mais apaixonado da causa dos filhos de Sto Ignacio q. desde mtos annos amo e venero.

Pois acha V^a Ex^a q. os P^{es} Cruzios tem mais interesse do q. Eu mesmo, na vinda destes bons Pes p^a esta cidade; o qe os acolherão de melhor vontade do q^e Eu seria capaz de fazer? Não sou eu que tenho mais a meu cargo o bem espiritual destes Coros q. Deos Nosso Sor me confiou, e pelos quaes hei de responder no grande dia de todas as contas diante do seu tribunal? Faltão me por ventura recursos p^a os hospedar com decencia, e não seria eu capaz de oferecer a própria cama aos que me vem ajudar em nome do Sor se della precisassem pa alivio dos seus trabalhos? Ora, Exmo Sr, não lhe posso perdoar huma offença desta natureza: qe até agora me tinham em boa conta? Parece que V^a Ex^a já não quer ser meu amigo nem meu Patricio.

“Pois saiba qe hei de tirar huma disffora qual q^a Ex^a numca pençaria: Vou já dar ordens a todos os Parochos, por onde elles [...] desde Pombal até aqui p^a os receberem com repiques de sinos, e fazerem todas as honras e obséquios q. estiverem ao seu alcance [...]; não fatarão pessoas q. os acompanhem tanto de fora como dos meus familiares q. mandarei todos, já q. eu não posso fazer por

⁷⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência para o Padre António Pinto SJ, fls. 19-20 [carta incompleta].

causa das etiquetas do meu [...] q. de boa vontade omitiria, senão fossem os espreitadores.

[...] Embora o plano dos mações em querer arruinar o meu Seminario pelo frívolo pretexto de hum pequeno castigo dado com moderação a hum Estudante qe bem o merecia fosse huma armadilha p^a fazerem outro tanto a estes bons Pes, quando começarem a ter discípulos; Deos que me deo intelligencia para conhecer os seus péssimos fins, e o disfarce com qe assim obrão, he também permitir, que todos os planos se malogrem e qe tudo lhes sahia ao contrario.

Tenho a honra de ser com muita estimação

De V^a Ex^a

Ex.^{mo} e Ill.^{mo} Sr Arcebispo

Eleito de Evora

Collega, Patricio, e Am^a

Fr. Joaquim, Bispo, Conde

Coimbra, 4 Fevr: de 1832»

ANEXO 48

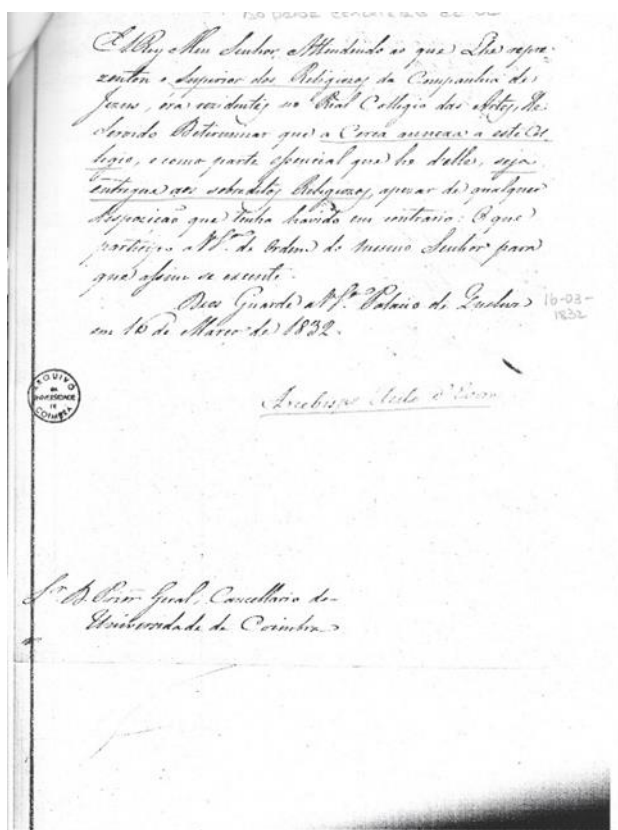
Aviso da entrega da Cerca do Colégio das Artes, 16 de março de 1832 ⁷⁶

“EIRey Meu Senhor Attendendo ao que Lhe representou o Superior dos Religiosos da Companhia de Jesus, ora residentes no Real Collegio das Artes, Hei devido Determinar que a Cerca anexa a este Collegio, e como parte essencial que he d’elles, seja entregue aos sobreditos Religiosos, apesar de qualquer disposição que tenha havido em contrario: E que participo a V.^a S.^a de ordem do mesmo Senhor para que assim se execute.

Deos Guarde V.a S.a Palacio de Queluz em 16 de Março de 1832

Arcebispo eleito d’Evora

S^{OR} D. Prior Geral Cancellario da Universidade de Coimbra



⁷⁶ AUC, Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.

D. Miguel chama a atenção para a instabilidade em que se encontra o país e a necessidade do apoio de todos os vassallos pela *Salvação pública*

«Sendo dê notoriedade as extraordinárias despesas , a que Tenho sido obrigado para a natural defeza da Dignidade da Minha Corôa , da Santa Religião, e Sabias Instituições , pelas quaes Meus Augustos Predecessores sustentárão a Independência da Monarchia , e a elevárão ao maior gráo de gloria! E sendo de igual notoriedade as maquinações, com que a Facção revolucionaria continua a perturbar a tranquillidade destes Reinos, projectando, com nunca vista temeridade, huma invasão para destruir a Ordem, as Jerarquias, Corporações Ecclesiasticas , e Religiosas, despojar Meus Fieis Vassallos da propriedade de seus Bens, Empregos, Foros, e Liberdades : E Conslituindo-Me a imperiosa Regra da Salvação pública na urgência de lançar ruão de recursos para sustentação do valoroso Exercito , que Commando, a qual se não pode supprir com os Ordinarios rendimentos do Erário, nem mesmo com os Donativos, que louvavelmente tem sido ofierecidos por muitos dos Meus Leaes, e Fieis Vassallos; por tão ponderosos motivos, Conformando-Me com o parecer de pessoas doutas , de sã consciência, zelosas do Meu Real Serviço, e bem commum, Sou Servido Determinar o seguinte: Que lodos os Meus Fieis Vassallos contribuição , por huma vez somente , com a somma, ou valor da Decima, que no anno passado lhes foi lançada , em consequência de Bens, e Rendas, que possuem, e já estão sujeitos a este Tributo, sem distincção de Secular, ou Ecclesiastioa , incluindo-se na primeira a dos Juros, e Maneios. Reconhecendo porém não ser ainda suíficiente este recurso para a sustentação do mesmo Exercito, e das outras despesas indispensáveis na sua actual organização , Sou outrosim Servido Ordenar: De todas as Janellas, que deitarem para Ruas, Travessas, e Becos, na Cidade de Lisboa , e Porto pagarão

⁷⁷ *Collecção da legislação Portuguesa ...*, vol. VII, pp. 30-31.

anualmente os Donos das Propriedades, e, na ausência destes, seus Feitores, Procuradores, ou Administradores quatrocentos e oitenta réis por cada huma, ou seja de sacada, ou de peito, do primeiro andar, e dalli para cima; sendo térreas, pagarão somente duzentos e quarenta réis: Nas outras Cidades, e Villas pagarão só duzentos e quarenta réis no primeiro caso , e cento e vinte réis no segundo : este Imposto durara* por espaço de quatro annos. O Lançamento, e Arrolamento em Lisboa será feito pelos Superintendentes do Subsidio Militar da Decima, debaixo da inspecção e instrucções do Doutor João Baptista Esteves, do Meu Conselho, e Desembargador do Paço Honorário: Os mesmos Superintendentes serão obrigados a fazer a arrecadação, e cobrança adiantada no principio de cada Trimestre; com declaração porém que a importância do primeiro anno será cobrada adiantadamente, logo que seja concluído o Arrolamento: Cada hum dos Superintendentes, acabado o Lançamento, remetterá ao dito Desembargador do Paço Certidão authentica feita pelo Escrivão de seu Cargo , e por ambos assignada , na qual se declare o numero das Janellas collectadas, sua qualidade, e a totalidade da importância do Imposto, a qual o dito Desembargador do Paço enviará á Minha Real Presença pela Secretaria d'Estado dos Negócios da Fazenda: Os Superintendentes em Lisboa serão obrigados a entrar no Meu Real Erário semanalmente com o dinheiro arrecadado; e tanto este, como o do valor da Decima extraordinária, serão recolhidos em hum Cofre de duas chaves , das quaes terá huma o dito Desembargador do Paço, outra o Thesoureiro Mor do mesmo Real Erário, não podendo delle sahir para outra alguma applicação senão para as despesas do Exercito: A arrecadação se fará sem aquellas delongas, que resultão de Processos , e Pleitos, reduzindo-a á simplicidade de serem intimados os devedores para pagar no termo de vinte e quatro horas; e, não satisfazendo, se procederá a Sequestro na conformidade das Leis. Na Cidade do Porto fica encarregado o Lançamento, Arrolamento, Cobrança ao Corregedor, e Provedor, tanto na Cidade, como nas Villas da Comarca; e nas outras Comarcas do Reino aos Corregedores das mesmas Comarcas , lambem debaixo da inspecção do referido Desembargador do Paço, como acima está determinado a respeito dos Superintendentes de Lisboa ; sendo as remessas do dinheiro feitas semanalmente pelo Correio ao Real Erário, com Guia assignada pelos Corregedores, e recolhendo-a no referido Cofre com a mesma applicação.

Aquelles que não cumprirem exacta, e promptamente o acima determinado, incorrerão nas penas estabelecidas na Lei de 22 de Dezembro de 1761 , Titulo 2º §.18, e nas mais segundo o Meu Real Arbitrio , conforme as circumstancias , que occorrerem. O Conde da Louzã D. Diogo, do Meu Conselho d'Estado, Ministro e Secretario d'Estado dos Negócios da Fazenda , Presidente do Real Erário, e nelle Meu Lugar-Tenente , o tenha assim entendido, e faça executar com os Despachos, e Participações, necessárias.

Real Sitio de Cachias 16 de Junho de 1832.

= Com a Rubrica d'EIREI NOSSO SENHOR.»

No dia 23 de maio de 1832 a *Gazeta de Lisboa* publica este artigo sobre o comportamento diário dos jesuítas em Coimbra.

«Coimbra, 2 de Maio.

Os Reverendissimos Padres Jesuitas, tendo chegado a Coimbra a 28 de Fevereiro, tomárão posse do Real Collegio das Artes a 22 do mesmo mez, Dia anniversario da chegada de Sua Magestade a este Reino. Neste Dia de tarde houve o mesmo concurso que a 28, e que por isso he escusado repetir aqui. Sahirão os Padres do Paço Episcopal, onde estavam hospedados, por entre duas alas de pessoas de todas as classes, que acudião a honrar seu transito, Tomárão entrega do Collegio das mãos dos Deputados da Junta da Fazenda da Universidade, que se reunirão na sala, que servia para os exames de Preparatorias com assistencia do Illustríssimo Cancellario da Universidade e Vice-Reitor, Presidente da mesma Junta. Achavão-se presentes o Excellentissimo Bispo Conde, e as pessoas mais conspicuas de todas as classes, e Corporações, e quem quiz concorrer (não devendo esquecer os meninos com ramos de louro, como no dia 28), que aos Reverendos Padres da vão os emboras pela sua restituição áquella Casa. Pouco tempo depois se lhes deo a cerca do mesmo Collegio, com o qual está conjuncta.

No tempo do Excellentissimo Principal Castro fora este Collegio preparado para receber alumnos, o que não teve efeito. No tempo da guerra Peninsular, sendo destinado para hospital das tropas Inglezas, soffreo graves estragos, principalmente em madeira, que no governo do Excelentissimo Principal Mendonça se repararão com grandes despesas, dirigindo estes reparos o Doutor Ignacio da Costa Brandão, falecido em Fevereiro de 1831; de maneira que, quando os Padres Jesuitas tomárão delle entrega, o achárão em termos de ser commodamente habitado. Na Capella, que o Collegio tem no Claustro,

⁷⁸ *Gazeta de Lisboa*, nº 121, 23 de maio de 1832, pp. 3-4.

começarão os Padres a fazer pratica aos que querião concorrer, todos os Domingos e Dias Santos de guarda pela volta das tres horas da tarde; e continuárão este pio exercicio algumas semanas. Depois passárão ao ensino da Doutrina Christã todos os dias na Igreja da Misericordia, de manhã ás meninas, e de tarde aos meninos; concorrendo quem queria assistir. Neste pio exercicio he para louvar o bom termo, e carinhosa afabilidade com que o Catequista tratava aquella tenra idade, estimulando-lhe a applicação por meios idoneos, distribuindo aos mais diligentes Veronicas, estampas devotas etc.; conseguindo por estas maneiras o affecto dos meninos, e a estima das pessoas sisudas. E como a caridade he a primeira de todas as virtudes, passou o Catequista a reduzir á pratica as doutrinas, que na Igreja lhes explicára, hindo com os meninos visitar, e distribuir esmolos aos prezos. Tambem forão visitar os doentes do hospital da Universidade, e com algumas das meninas corrêrão varias casas de pessoas pobres e doentes soccorrendo-as caritativamente. Algumas das mesmas meninas com authoridade de seus pais, fizerão camizas para meninos pobres, de panno dado pelos Padres, e estes obtiverão fato para os vestir, dado por pessoas abastadas e caridosas, e com o qual apparecêrão no dia da Communhão geral.

Toda esta instrucção era huma preparação previa para a desobrigada Quaresma, e para a primeira Communhão de alguns meninos e meninas. Fez-se esta religiosa funcção na Sé velha, Igreja a mais antiga de Coimbra, (ao menos das mais antigas) e notavel pelos mais mimosos modelos de architectura de varias idades. Depois que o Cabido se mudou para a Sé nova, ficára a dita Igreja fechada, excepto alguns poucos annos, em que della se servio a Ordem Terceira: e para que pelo desuso e desmazelo se não arruinasse este Templo, que varias vezes tem desafiado a curiosidade e admiração dos estrangeiros, mudou para alli o Excellentissimo Bispo Conde actual o assento da Freguezia de S. Christovão.

O mesmo Excelentissimo Prelado mandou por sua conta ornar aquella Igreja e convidar musicos, e apromptar tudo o que fosse necessario para a celebração daquella Religiosa funcção, que se realizou no Domingo da Pascoela do modo seguinte:

Havendo os Padres preparado os meninos pelo Sacramento da Penitencia, concorrerão estes á Igreja da Sé velha no Domingo da Pascoéla a assistir á Missa solemne, que celebrou o Reverendo Prior Antonio Theodoro de Oliveira. No fim do Evangelho fez o Catequista huma pratica aos meninos sobre o ineffavel mysterio da Eucaristia, e recitou os actos previos ao acto da Sagrada Communhão. Commungárão os meninos, e depois as meninas, e além destes outras pessoas. No tempo da Communhão cantavão as mulheres jaculatorias ou canções ao Santissimo Sacramento; e no fim da Missa recitou o Catequista os actos proprios para depois da Communhão. Nessa tarde admittio o mesmo Padre os meninos e meninas, e outras muitas pessoas na Irmandade do Santissimo Coração de Jesus: expoz-se o Sacramento; renovárão-se as promessas do Baptismo, e concluiu-se a funcção exhortando o Catequista os meninos á perseverança no caminho do Ceo, e louvando-os pela devoção que mostrárão naquelle Santo Dia. Foi grande o concurso de pessoas de todas as classes. Agora continua o ensino da Doutrina Christã na mesma Igreja da Misericórdia nos Domingos, e Dias Santos de guarda, de manhã ás meninas, e de tarde aos meninos.»

3 abril 1832.

«R. P. Dovalle=

Je vous ai écrit le 28 Fbr. Et depuis lors j'ai reçu le 5 Mars Votre lettre du 11 Febs. Datée de Lisbonne. Votre première datée de Coimbre le 20 fevr. M'est arrivée le 29 Mars. Le 29 de ce même mois j'ai reçu celle du 1.^r et celle du P. Martin du 2 Mars. Enfin hier m'a été remise la lettre du P. Mallet du 10 Mars avec le Decret du S. M.

Bien des remersimens pour les bonnes choses que Vous nous avez communiqué, ainsi que le Père Martin. C'est vraiment admirable que le jeu de la providence dans les choses humaines, que des rapprochements singuliers! Il y a la bien de quoi stimuler notre zele et en même tems de quoi nous offreyer aux il s'agit de corrispondre a tant d'empressement, mais esperons, qui caepit opus bonum, ipse perficiet, confirmabis, solidabitque.

Hier j'ai conduit près du S.P. Greg XVI. les 4 nouveaux dessinés pour le Portugal les PP. Margottet, Boulogne, Nemkin et Cotel. Le S. Pere les a accueillir avec sa bonté accoutumée. Ils partiront ces jours-ci pour [...].

Le Decret touchant Coimbre m'avoit deja communiqué de la part de S. Em. Le Card. [Bernea], et le Decret touchant la Compagnie.

Les nouveaux partants vous apporteront la lettre d'affiliation par S. E. Mgr le Def., quant au desir qu'il exprime d'avoir quelqu'Espagnol, j'espere que vous en recevrez quelques uns d'espagnolisés, comme vous en aurez des Italianisés, en defant d'Italiens et d'Espagnols. Il y aura de bons Mathematiciens &c. parmi eux ...

Ayez bien join de faire pour moi et en mon nom les remerçemens dûs al tant de personnages

⁷⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, fls. 42-43.

- Je vous en charge particulièrement – et il faudrait tenir note d’eux et leurs bienfaits, et nous en faire part. Adieu, mon bon Père, - allez doucement – et priez pour nous. En union de Vos SS.!! »

«Ministério dos Negócios Estrangeiros.

Circular dirigida ao Nuncio de Sua Santidade, ao Enviado Extraordinário, e Ministro Plenipotenciário de Sua Magestade Catholica, ao Encarregado de Negocios dos Estados Unidos da America, e aos Cônsules das mais Noções Estrangeiras residentes nesta Corte.

Achando-se estes Reinos ameaçados da aggressão de liuma premeditada expedição da mais iniqua e escandalota natureza, composta essencialmente dos elementos desorganizadores de vários Paizes Estrangeiros, organizada em Reinos Estrangeiros, com armamentos, navios, soldados, tripulações, petrechos, armas, munições, e viveres pertencentes áquelles Paizes Estrangeiros; o que forma quasi essencialmente a força militar e naval dos rebeldes Portugueses; aggressão que tem por fim atacar a independencia da Nação Portuguesa, oppondo-se á vontade nacional de huns poucos de milhões de habitantes para lhe introduzir a guerra civil, e a mais feroz anarquia; aggressão pela qual se pretende derrubar as Instituições venerandas da Monarquia, e aniquilar inteiramente todos os Padrões da gloria della; nestas circumstancias tenho a honra de prevenir a V, ... que quando hum Paiz está ameaçado de invasão, ou huma Cidade exposta a ser o theatro de hum conflicto marcial, se devem remover todos os embaraços, que possão estorvar a acção das Authoridades constituídas, conforme o direito inquestionável, que tem todos os Governos dentro dos seus limites, não podendo jamais ser privados dos meros de prover á sua defeza própria, e de destruir os attentados do inimigo, e he, na conformidade com este principio, regra estabelecida, que qualquer força naval ou militar, que se acha surta ou estacionada, e que não seja destinada a tomar o character de auxiliar, se desvie antes do ataque, assim como aquellas pessoas da sua Nação, que possão de algum modo considerar-se no menor perigo, e

⁸⁰ *Gazeta de Lisboa*, nº 158, de 6 de julho de 1832.

evitar expor as suas pessoas e propriedades as eventualidades de num conflicto consequente a huma aggressão inimiga. Em conformidade desta pratica se avisão os Neutraes para que com tempo tomem as suas disposições para se livrarem de todos os azares, porque de outra sorte continuarião o seu trafico como no tempo de paz, e no caso de soffrerem algum damno entabolarião reclamações duvidosas para restituções da parte em cujo território continuassem a permanecer.

Estes Reinos pois achando.se neste caso, e estando El Rei meu Amo Determinado a empregar todos os meios para salvar a Monarquia, e a honra da Nação, daquele premeditado e temerário ataque, Foi Servido promulgar o Decreto de que incluo copia para seu conhecimento, e para os efeitos convenientes.

Logo pois que se verificar a eventualidade estabelecida no referido Decreto da declaração do estado de sitio das Praças e terras marítimas destes Reinos, se empregarão todos os meios, que possão evitar a communicação com o inimigo, ficando prohibida logo toda e qualquer communicação com as Praças e terras em estado de sitio durante a presença do inimigo.

Fazendo a V.... esta communicação, tenho ao mesmo tempo a honra de lhe declarar, que assim como os Súbditos da sua Nação, bem como todos os outros Estrangeiros, que preferirem ficar, e que se comportarem conforme as Leis e disposições dos Tratados existentes, encontrarão toda a protecção do Governo de Sua Magestade, para o que empregará todos os poderosos meios, que tem á sua disposição, assim também depois desta, participação a todos os Neutros o Governo de Sua Magestade protesta solemne e antecipadamente á face da Europa, e do Mundo inteiro, contra todas e quaisquer reclamações, que se pretendão fazer pelas consequências, que resultarem das occorrencias do conflicto, não podendo ficar, nem tendo ficado jámais Governo algum responsável por ellas.

Deos guarde a V.... Paço de Cachias, em 4 de Ju-

lho de 1832. = Visconde de Santarém.»

PADRES MILITARES

«No anno de 1832, com a noticia da próxima chegada da expedição liberal, saiu de Coimbra para Aveiro o regimento de milícias que aqui estava de guarnição.

Para substituir essa força e defender o altar e o throno, pegaram em armas muitos eclesiásticos, alguns até de avançada idade.

Esse serviço foi aprovado pelo ministro das justiças de D. Miguel, Luiz da Paula Furtado de Castro do Rio de Mendonça, no seguinte aviso dirigido ao bispo de Coimbra.

Joaquim Martins de Carvalho

«Ex.mo e ver.mo sr. – Foi presente a el-rei nosso senhor a carta, que v. ex.^a me dirigiu, e em que dizia que tendo sido removido para o ponto de Aveiro o regimento de milícias, que fazia a guarnição da cidade de Coimbra, por ocasião da expedição rebelde a Portugal, immediatamente as três dignidades da sua Sé Cathedral, que são o deão, chantre e mestre-eschola, juntamente com o provisor do bispado, se dirigiram a v. ex.^a, para por sua intervenção se offerecerem a sua majestade, a fim de serem empregados no serviço militar da cidade de Coimbra, ou em qualquer outro, que sua majestade houvesse por bem designar-lhes [...]; e que pouco depois os mais capitulares da mesma sé, e o reitor, mestres e mais empregados do seminário de v. ex.^a se lhe apresentaram também para fazerem eguaes oferecimentos, [...], assim mesmo quizeram dar provas n'esta ocasião do seu grande amor pelo seu legitimo soberano, e da sua fidelidade pela sua religião, e pela sua pátria, [...], que tratando-se de defender a religião, o rei e a pátria, v. ex.^a aproveita toda e qualquer ocasião de cumprir pela maneira, que é compatível com o estado, os deveres de verdadeiro portuguez, e de fiel vassalo do mesmo senhor. [...]

⁸¹ *O Conimbricense*, nº 3191, de 10 de janeiro de 1882, p.3

Paço de Caxias, 13 de Julho de 1832. – Luiz da Paula Furtado de Castro do Rio
Mendoça. – Senhor bispo de Coimbra, conde de Arganil»

Caxias, 11 julho 1832.

«Portugueses! As provas estrondosas, e constantes da Fidelidade de vossos princípios á Santa Religião de nossos Antepassados, de afferro a vossos costumes, de Lealdade aos vossos Soberanos, de Amor ás vossas Liberdades, e ás ántigas Instituições com que o Reino sempre se fez temido, e respeitado em todo o Mundo, acabão de ser desconhecidas, e insultadas, pela temeridade dos Rebeldes, que infatigáveis em suas loucas, e desvairadas esperanças, ousarão manchar o Território Portuguez!

Portuguezes! Os rebeldes tentão com auxilio de huns poucos de Estrangeiros, que tratem a seu Soldo, Estrangeiros já desbaratados, e batidos em seus próprios paizes pelas mesmas commoções civis que nelles agitarão, privar-vos da vossa liberdade, privar-vos dos vossos bens, espoliando-vos delles, e sacrificando-vos a serdes victimas da escravidão, e da anarquia!

Portuguezes! As mais poderosas Nações nunca conseguirão impunemente atacar-vos. A victoria, e a Liberdade de Portugal, foi sempre o resultado dos mais violentos ataques, que se tem feito a este Paiz clássico da Fidelidade, do valor, e da Independência.

A vossa victoria he indubitável. A Europa Monárquica d espera, e o Reino será salvo da mais iniqua, e perversa aggressão, e insulto que desde o berço glorioso da Monarquia se lhe tem feito.

Portuguezes! Vós todos pugnastes com bum extremado denôdo invejado de todos os povos, e admirado por todas as Nações contra os mais formidáveis Exércitos de Buonaparte. Batalhastes, e vencestes! Vós todos, depois do Meu Regresso a Estes Reinos, destes as demonstrações mais patentes de existir em

⁸² 1832, julho, 11 – Caxias. *Proclamação de D. Miguel I à nação portuguesa apelando ao combate contra os rebeldes*. In *Gazeta de Lisboa*, nº 163, de 12 de julho de 1832.

vossos peitos aquelle valor, aquelles brios com que vossos Antepassados conseguirão sempre conservar a Monarquia, a Honra, e a Independência.

São passados mais de quatro annos durante os quaes os vossos inimigos tem tentado todos os meios mais preversos para reduzirem estes Reinos a hum abysmo. A vossa fidelidade aos princípios de vossos Antepassados tem de tudo triunfado!

Os interesses da Nação, do Throno, e da Independência da Patria estão identificados. Salvemos pois a Religião, a Nação, e a Independência da Patria.

Correi pois todos ás Armas, para desempenhardes tão nobre feito! Levantai-vos em massa, mas respeitai as propriedades, escutai sempre a voz das Authoridades, e cooperai com o Meu Valente Exercito, do qual Estou á frente. Renovai o mesmo ardor da vossa defeza, da defeza da Patria, e do Throno como fizestes em 1808, e 1828, e a Patria será salva.

O Vosso Soberano assim o espera dos Portuguesa dignos deste nome, o mais brilhante dos fastos da historia de todos os povos.

Feita no Palacio de Cachías, aos 11 de Julho de 1832.

REI.

Quartel General no Paço de Cachías, em 11 de Julho de 1832»

Nesta carta D. Pedro insurge-se contra a igreja e a apatia em que se encontram os Portugueses.

Porto, 17 julho 1832.

«Meu [...] e amigo. Recebi a sua [Xalafiada] carta de 2 de Junho que me deu immenso praser por ver que estava no seu genio: prova infalível de boa saúde.

Eu passo bem posto que estafado dos trabalhos de espirito e de corpo que não são pequenos.

Espero que a Velha se cure ou que morra sem que tome Sacramentos, pela fortalecer dos remedios. Os Senhores padres e frades tem feito avisar as inauditas he huma canalha como se não faz huma idêa filezmente os povos não estão já tanto pelo que elles lhes pregão porq.^e elles querendo [...] as coisas tem lhes dito tantas mentiras como elles começam a conhecer que não acreditão tanto nos bem ditos. Todo o mundo está apático somente eu e os meus soldados he que decidiremos da sorte de Portugal, não ha Patriothissimo não há amor pela liberdade, a nação à força das barbaridades está atenda e aviltuda, a criação portugueza he e tem sido p^a constituir a nação servil, veremos o q. posso fazer mais a empresa he grande: eu pertendo adquirir por mim a gloria de ter tirado este paiz da Ignunancia e de ter constitucionalizado este povo que por hora não entende de outra coisa que não seja beijar as mãos 4, 8 vezes por dia prosternarse [...] e outras certas acçoens baixas que dão bem a conhecer que o character independente e livre que tinha a nação Portugueza outr' hora desapareceu no sendo em que todas as naçoens [...] cejão por se libertar. Assim o querem assim o tenham.

Seu Amigo D. Pedro»

⁸³ Carta de D. Pedro para o Marquês de Resende. Porto, 17 de julho de 1832. In Biblioteca da Academia de Ciências de Lisboa.

Breve da Restauração da Companhia de Jesus

«Tendo o Sancto Padre Pio VII. pelas suas Letras em forma de Breve de 7 de Março de 1801, que principião — *Catholicae* — permitido, que alguns Padres Seculares, que vivião no Império da *Rússia*, e que havião sido Membros da Companhia de Jesus Supprimida por Clemente XIV. se juntassem em hum Corpo, ou Congregação da Sociedade de Jesus, e habitassem em commum huma, ou mais Casas ao arbitrio do seu Superior, observando, e seguindo a Regra de *Santo Ignacio de Loyola*, approvada, e confirmada pelas Constituições Apostólicas do Papa Paulo III. dentro dos limites daquelle Império, podendo porém unir-se-lhes quaisquer Clérigos, que tivessem pertencido a esta Companhia, e que, existindo em outros paizes, para alli passassem, e isto com particularidade pela recommendação, que delles fizera o Imperador da *Rússia*, Paulo I., louvando os seus bons costumes, e manifestando o desejo, que tinha, de que para bem dos Catholicos do seu Império nelle fosse estabelecida, com Authoridade da Sé Romana, a Sociedade de Jesus; e havendo estendido, e ampliado, passado algum tempo, pelas outras Letras também em forma de Breve, que principio — *Per alias* - expedidas em 30 de Julho de 1804 a mesma permissão ao Reino das *Duas Sicilias*, a instancias do Soberano deste Reino, a quem pareceo de summa importância que então a Mocidade fosse educada na Piedade Christã, e no Temor de Deos , principalmente nos Collegios , e Escolas publicas da Companhia de Jesus: Começarão depois, como o mesmo Sancto Padre diz na sua Bulla de 21 de Agosto de 1814, a chegar á sua presença continuamente petições de Prelados Diocesanos, e de todas as Ordens, e classes de pessoas insignes, rogando, e instando, quasi por hum accordo commum do Orbe Christão, pela restituição da Companhia de Jesus,

⁸⁴ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Breve da Restauração da SJ, 2 fls. (30 de agosto de 1832); *Collecção da legislação Portuguesa ...*, vol. VII, parte 3, p. 9; CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 359-361; LIMA, Henrique de Campos Ferreira - "Restabelecimento dos Jesuítas em Portugal no reinado de D. Miguel". *In Brotéria: cristianismo e cultura*, vol. 37, 1943, pp. 113-125.

especialmente quando se tinha já espalhado a fama dos grandes fructos, e vantagens, que esta Sociedade havia produzido nos mencionados paizes , até que persuadido o Summo Pontífice Pio VII. pelas importantes razões , e graves causas, que teve em vista, e que declara na dita Bulla de 21 de Agosto de 1814, resolveo finalmente estabelecer e ordenar por esta Bulla que a permissão , que tinha dado só para o Império da *Rússia*, e para o Reino das *Duas Sicilias* , fosse extensiva a todos os outros Estados , e Domínios com as mais concessões, e faculdades, e nos termos, que expressa a indicada Bulla; e sendo Eu informado, e estando bem certo do louvável zelo, e grande proveito dos Povos, com que os virtuosos Padres da Companhia de Jesus restituída pelo Sancto Padre *Pio VII.* se tem desveladamente empregado na *Rússia*, e nos mais Estados, aonde forão de novo admittidos, em a boa educação, e instrucção da mocidade, e em anunciar a Palavra de Deos aos Fieis, e administrar-lhes os Sacramentos; e convindo especialmente, quando a impiedade, e a desmoralisação tanto procurão fazer progressos, como desgraçadamente acontece nos tempos actuaes, pôem-se em prática todos os meios possíveis para lhes resistir, hum dos quaes he sem dúvida o authorisarem , e auxiliarem os Soberanos com o seu Poder Temporal estes dignos defensores da Religião, e da boa moral; E esperando por outra parte, que na mencionada Sociedade se não introduzirão abusos, que pervertem sempre as Instituições mais Santas, e mais úteis: Sou Servido Accordar o Meu Real Beneplácito, e Régio Auxilio á sobredita Bulla do Sancto Padre *Pio VII.* que principia - *Soliciludo omnium Ecclesiarum* - datada em *Sancta Maria Maior* aos 21, de Agosto do anno de 1814, XV. do seu Pontificado, e Mando que tenha cumprimento, e execução nos Meus Reinos, e Domínios, como nella se contém, sem embargo de qualquer Legislação em contrario, que Revogo para este effeilo sómente; e entendendo-se que por esta Minha Soberana Resolução se não restituem aos ditos Padres da Companhia de Jesus os Bens, Propriedades, Isenções, Privilégios, e Prerogafivas, que anteriormente lhes houvessem pertencido, nem se lhes dá direito algum para pedirem a sua restituição. As Authoridades, a quem competir, o tenham assim entendido e executem. Palacio de Caxias, em 30 de Agosto de 1832.

= Com a Rubrica de ELREI NOSSO SENHOR.»

«Ristabilimento de' Gesuiti in Portogallo

Lisbona 8 settembre

La gazzetta di Lisbona in data dell' 8 settèmbre contiene un decreto di don Michele, nel quale il principe, dopo aver rammentati gli eminenti servizii che i Gesuiti hanno resi alla religione ed alle scienze, ei mali che la loro soppressione ha prodotti, revoca l' atto col quale, sotto il ministero del marchese di Pombal, erasi ordinata la espulsione del loro ordine dal territorio portoghese, e restituisce ad essi tutti i beni, esenzioni, privilegi e prerogative, di cui godevano per lo innanzi, ed autorizza la pubblicazione della bolla *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* del 21 agosto 1814 colla quale l' immortale Pio VII ridonò al mondo la benemerita Compagnia di Gesù.

„Quando i principi sedotti dal tradimento della filosofla credevano necessario lo sterminio dei preti e dei frati per dominare sul trono, avrebbero immaginato che dopo sessant' anni di calamità sarebbero costretti di raccomandarsi ai preti e ai frati per conservarsi sul trono? Almeno il frutto dell'esperienza non sia perduto, e il pianto della generazione che si spegne non sia inutile per quella che sorge..»

⁸⁵ *La Você della Ragione*, fasc. XII, de 15 de novembro de 1832, pp. 400-401.

Lisboa, 19 setembro 1832.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

J'ai reçu le 27 août la vôtre du 5; et comme tout ce qui nous vient d'un si bon Père, elle nous a fait à tous le plus grand plaisir. Le 29 suivant, nous avons eu enfin à notre tour la précieuse circulaire du 12 juillet, du Père Socius, dont nous le remercions on ne peut plus affectueusement. Quant à la réponse, pour ne pas multiplier les frais, à une si grande distance, nous osons vous prier, mon Révérend Père, de lui donner part dans celle-ci, où je tâcherai de dire, quoique en courant, tout ce que je sais qui puisse l'intéresser.

Nous apprenons avec bien du plaisir les fruits de salut que produisent nos Pères dispersés. Quelle consolation aussi pour la Mère de cette famille tant éprouvée d'apprendre de toutes parts que ses enfants, par leurs infatigables travaux, avancent si efficace-ment l'ouvrage de sa justification ! Oh ! que le Seigneur est bon !... Vous l'êtes aussi, mon Révérend Père, de nous envoyer de temps en temps du secours, mais qu'il est long à venir ! Les Pères Bazin et Moré, les Frères Fiquet et Pailler : tout cela est encore en espérance, même après une longue attente; cependant le temps presse!

Je suis votre lettre, mon Révérend Père, pour ne rien omettre. Or, vient ici l'article de nos dettes envers vous; veuillez donc le plus tôt possible nous faire dire ce que nous vous devons en tout: car j'aimerais que tout cela se liquidât et soldât de *mon vivant*. Sachant le chiffre de nos dettes, j'ai plus de titres à serrer la courroie à qui de droit; nous sommes, oui, très-pauvres à Coïmbre, comme ici, mais il y a des moments où l'on fait plus que forces, et c'est un de ces moments que je veux saisir pour vous aider aussi à mon tour. Nous vous serons bien reconnaissants pour les petits imprimés de M. Seguin, voilà à peu près tous les articles de votre bonne lettre.

⁸⁶ Carta do Padre Delvaux ao R.P. Druilhet, em Paris. Lisboa, 19 de setembro de 1832. CARAYON, Auguste - vol. XIX, pp. 353-361.

Maintenant, une petite demande: O mon Père, si vous saviez combien, outre ce que vous avez déjà envoyé, nous avons besoin de Pères et Frères ! Vous auriez pitié de nous, et si vous avez à cet égard quelque instruction générale du Très-Révérénd Père, vous en useriez dans toute son étendue , et vous enverriez quelques *hommes*. Ceci, mon cher Père, n'est que pour vous, c'est une ouverture de coeur dont je vous supplie de ne faire usage qu'après du Révérend Père Général. On ne s'est pas fait une juste idée de notre position. Nulle part la Compagnie n'avait plus besoin de sujets de quelque mérite, et il semblait que les circonstances avaient aplani toutes les difficultés par la dispersion de tant de colléges en France. Que d'ennemis , que' d'obstacles nous avons en tête! Il s'agit d'enseignement, ét d'enseignement en face et dans le sein d'une université rivale par nature, et longtemps ennemie de la Compagnie. Or, de dix-neuf que nous serons bientôt , dix au moins , par leur état de santé connu, sont presque hors d'état de nous rendre les services dont nous avons besoin. Au reste, je devais m'attendre à un semblable résultat quand j'ai vu que notre Très-Révérénd Père me laissait à la tête de cette importante entreprise. Cependant, je sais ce que vous allez me dire: *Homme de peu de foi, etc.*, non, mon Révérend Père, je ne doute pas; l'obéissance ordonne, et je marche, encore que sur des abîmes, mais le bon Dieu dit: Aide-toi et je t'aiderai ; et saint Ignace veut qu'un supérieur cherche les moyens naturels de succès, etc... Ah! mon Père, qu'il coûte à un Provincial zélé, comme vous, pour le bien et l'honneur de sa Province d'en-voyer pour un si long exil des sujets dont il prévoit d'avoir lui-même dans peu de temps un si pressant besoin! Deux ou trois sujets capables de gouverner, deux ou trois bons mathématiciens et physiciens, deux ou trois bons littérateurs capables de com-muniquer leur richesse, n'en ferez-vous pas le sacrifice ?

Je viens à vous comme enfant de la Province de France réclamer pour une Province naissante et qui passera toujours pour fille de la vôtre et par conséquent combat ici à son compte, risques et périls. Faites, mon Révérend et bon Père, de ceci votre affaire, comme *grand-père*, que vous êtes, de cette pauvre petite famille portugaise. Demandez vous-même à Rome, intercédez pour votre plus im-portante colonie; mais ne tardez pas, car la langue est ici un de ces obstacles que l'on n'a pas non plus assez apprécié dans cette entreprise. Après tout, de

mon côté, que restera-t-il maintenant à faire, sinon aller, comptant provisoirement sur les miracles de l'obéissance, et sur le *qua stulta sunt mundi, etc.*

Vous verrez dans les journaux le *Décret de rétablissement de la Compagnie en Portugal*, ici il a fort mécontenté tant nos amis que nos ennemis ; il est certain que, comparé à la loi du 9 septembre 1773, il est fort insuffisant; cependant tel qu'il est, il paraît en des circonstances si critiques qu'il y aurait autant d'ingratitude que d'injustice à ne pas en savoir le plus grand gré. à notre roi. Ç'a été bienveillance exquise de sa part de choisir pour cette publication le 8 septembre, que Sa Majesté savait que nous solennisions cette année, d'une manière particulière. Il faut savoir que, par ses ordres et aux frais des travaux publics, on venait d'achever la reconstruction d'une chapelle de saint François-Xavier, située sur une petite colline, au milieu du jardin du *colleginho*.

Ce jour-là même, l'archevêque d'Evora , qui assista à toute la fête , voulut que nous déterminassions l'ouverture des classes de Coïmbre, et l'on fixa le 4 novembre : sur-le-champ il en alla minuter l'*Aviso Regio* , qui parut hier dans la gazette , et fixa l'ouverture des examens d'admission à la mi-octobre. En même temps , Son Excellence a obtenu deux autres lettres royales qui ont été signées, selon toute apparence, le samedi de l'Octave. L'une donne définitivement à la Compagnie le *collège du Saint-Esprit d'Evora*, abandonné en notre faveur par les Pères du tiers-ordre de Saint-François, et l'autre oblige tous ceux qui voudront se faire immatriculer à l'Université à suivre au moins un an les classes de la Compagnie ; jugez, mon Père, si nous avons besoin de monde !

L'archevêque d'Evora voit bien, il est vrai, qu'il ne peut exiger sur-le-champ un collège complet pour sa ville, mais il veut quelque chose, et, par-dessus le marché, il s'agit sérieusement de donner dès cette année le collège des nobles à la Compagnie, je vois que cela ne tient à rien ; or, on prétend qu'ici plus que nulle part, il y a certaines occasions qu'il est fâcheux de manquer.

Je reçois à l'instant la lettre royale pour le collège d'Evora; elle est du 10 septembre, et conçue dans les meilleurs termes pour la Compagnie; en voici la traduction littérale : « Père Supérieur des Réguliers de la Compagnie de Jésus, dans mes royaumes de Portugal et des Algarves, moi le roi , je vous envoie beaucoup saluer. Moi, prenant à coeur l'éducation littéraire et religieuse de mès

fidèles vassaux , et bien sûr que je ne pourrais la confier à meilleures mains qu'à celles d'hommes qui suivent l'Institut de la Compagnie de Jésus, qu'à cette fin j'ai appelé de terres lointaines, afin qu'ils s'établissent dans mes royaumes et domaines; j'ai pour bien, et il me plaît vous concéder l'entière possession de l'édifice du collège du Saint-Esprit, dans la ville d'Evora, avec tout son enclos actuel , afin que les sciences et les vertus recommencent à fleurir dans la province d'Alemtejo ; et pour attirer au susdit collège le plus grand nombre possible d'étudiants , j'ordonne qu'aucun étudiant du royaume de l'Algarve et de la province d'Alemtejo ne se puisse immatriculer dans les classes supérieures de l'Université de Coïmbre sans avoir suivi au moins un an les classes d'études élémentaires dans le même collège , où il lui sera remis attestation de son assiduité et progrès : enfin ceci j'ai trouvé bon vous communiquer pour vous le faire connaître et exécuter. »

Ecrit au palais de Cachias, le 10 de septembre 1832.

(Signé) : LE ROI.

Il est facile de voir par cette lettre que s'il manque quelque chose au décret du 30 août, il ne faut point s'en prendre au coeur d'un si bon roi. D'ailleurs , ceux qui en demandent davantage ne font point assez attention aux circonstances. Par la Crainte que vous ne soyez quelque temps sans recevoir la gazette de Lisbonne , je vais aussi vous donner ce qu'il y a d'essentiel dans cette pièce. Après avoir analysé le préambule et le dispositif de la Bulle de Pie VII du 7 août 1814, le roi Continue : « Et moi, informé et bien certain du zèle louable et du grand avantage des peuples avec lesquels les vertueux Pères de la Compagnie de Jésus rétablie par le Saint-Père Pie VII, se sont avec grand soin employés, dans la Russie et dans les divers États où ils ont été de nouveau admis , à la bonne éducation et instruction de la jeunesse , à annoncer la parole de Dieu aux fidèles, à leur administrer les sacrements; et étant convenable (spécialement quand l'impiété et la démoralisation cherchent tant à s'étendre , comme par malheur il arrive dans les temps actuels), de mettre en usage tous les moyens possibles pour leur résister. Parmi ces moyens, il faut compter sans contredit l'autorisation et le secours donné par les souverains temporels à ces dignes défenseurs de la religion et de la saine morale; espérant, d'autre part, que dans ladite Société ne s'introduiront pas les abus qui pervertissent toujours les institutions les plus

saintes et les plus utiles : j'ai , pour le bien , accordé mon royal Beneplacito et appui à la susdite Bulle du Saint-Père Pie VII, qui commence , etc., et j'ordonne qu'elle reçoive son accomplissement et exécution dans mès royaumes et domaines, selon sa teneur et sans tenir compte de législation quelconque à ce contraire , que je révoque à cet effet seulement; bien entendu que, par cette mienne résolution souveraine, ne sont pas restitués auxdits Pères de la Compagnie de Jésus les biens, propriétés, exemptions, privilèges et prérogatives qui leur ont antérieurement appartenu, ni aucun droit ne leur est donné pour en demander la restitution. Les autorités, à qui il appartient, l'aient ainsi pour entendu et l'exécutent. 30 août 1832.»

J'ai cru, mon Révérend Père, que ces pièces vous feraient plaisir, je termine cette longue lettre en vous renouvelant toutes mes demandes et l'hommage de mon respectueux attachement.

De votre Révérence , etc.

Philippe-Joseph Dovalle, S. J.»

Critica feita a D. Miguel pela entrega do exclusivo da instrução pública aos jesuítas.

«Conseguiram os jesuitas em 1832 que D. Miguel, calcando aos pés todas as liberdades e regalias d'esta nação independente, concedesse a um bando de padres estrangeiros, e subordinados a outro padre também estrangeiro, o privilegio exclusivo da instrucção publica em Portugal!

Ninguem, absolutamente ninguém podia ser admitido aos estudos superiores da Universidade, sem a previa auctorisação dos Jesuitas!

Difficilmente se achará, não só em Portugal, mas em qualquer outro paiz estrangeiro, uma permissão mais ignimiosa de que esta de D. Miguel!

Este paiz [...] via-se assim exclusivamente entregue, num objecto tão grave e importante, como é a instrucção publica, a uns padres estrangeiros!»

⁸⁷ *O Conimbricense*, nº 4194, de 5 de novembro de 1887, p. 1

I.

Carta de entrega do Colégio de Évora e obrigação dos alunos de todo o país de passarem pelo menos um ano nos colégios jesuítas antes da entrada na Universidade

«Je reçois à l’instant la lettre royale pour le collège d’ Evora; elle est du 10 septembre, et conçue dans les meilleurs termes pour la Compagnie; en voici la traduction littérale:

“Père Supérieur des Réguliers de la Compagnie de Jésus, dans mes royaumes de Portugal et des Algarves, moi le roi, je vous envoie beaucoup saluer. Moi, prenant à cœur l’éducation littéraire et religieuse de mes fidèles vassaux, et bien sûr que je ne pourrais la confier à meilleures mains qu’à celles d’hommes qui suivent l’Institut de la Compagnie de Jésus, qu’à cette fin j’ai appelé de terres lointaines, afin qu’ils s’établissent dans mes royaumes et domaines; j’ai pour bien, et il me plaît vous concéder l’entière possession de l’édifice du collège du Saint-Esprit, dans la ville d’Evora, avec tout son a enclos actuel, afin que les sciences et les vertus recommencent à fleurir dans la province d’Alentejo; et pour attirer au susdit collège le plus grand nombre possible d’étudiants, j’ordonne qu’aucun étudiant du royaume de l’Algarve et de la province d’Alentejo ne se puisse immatriculer dans les classes supérieures de l’Université de Coimbra sans avoir suivi au moins un an les classes d’études élémentaires dans le même collège, où il lui sera remis attestation de son assiduité et progrès: tout ceci j’ai trouvé bon vous communiquer pour vous le faire connaître et exécuter “

Ecrit au palais de Cachias le 10 de septembre 1832

(Signé) Le Roi”

⁸⁸ CARAYON, Auguste - *Lettres inédites du R.P. Joseph Delvaux sur le rétablissement des Jésuites en Portugal, 1829-1834*, vol. XIX. Paris: L’Écureux, Libraire, 1866, pp. 358-359.

II.

E. R. ao Cancellario da Universidade de Coimbra, participando-lhe que está restabelecido em Portugal, e seus Domínios o Instituto da Companhia de Jesus, e que os Estudos das Aulas Menores do Real Colégio principiêm a 4 de Novembro, e sejam dirigidos pelos Membros da mesma Companhia, com as clausulas expressas nesta mesma Carta Regia⁸⁹.

«Dom, Prior Geral, Cancellario da Universidade de Coimbra:

Eu ELREI vos envio muito saudar. Tendo Eu restabelecido, o Instituto da Companhia de Jesus nos Meus Reinos , e Domínios por Decreto de trinta de Agosto do presente anno , e fazendo-se cada vez mais necessário que os seus tão sábios , como virtuosos Alumnos comecem desde logo a encher os fins de sua principal vocação: Hei por bem Determinar que os Estudos das Aulas Menores do Real Collegip das Aries principiêm a quatro de Novembro próximo futuro, (o que servirá, de regra para os annos seguintes) e que os Exames , e Habilitações dos Estudantes das Aulas Menores tenham lugar desde quinze até ao dia trinta e hum de Outubro, e em quanto não se publica o Regulamento Definitivo das Aulas da Companhia, em que he Minha Soberana Vontade que se guarde á letra o Instituto de Sancto Ignacio. Todas as Petições para Exames, e Matriculas serão despachadas por vós, porém os Exames serão todos presididos peio Reitor do Collegio com assistência, pelo menos, de dous Professores, que vos participarão em Carta fechada o seu juízo de aprovação ou reprovação. O que me parecêo communicar-vos para vossa intelligencia, e para que assim se fique entendendo, e execute.

Esriptá no Palacio de Cachias em dez de Setembro de mil oitocentos trinta e dous. == REI. ==»

⁸⁹ SILVA, Antonio Delgado da - *Collecção da legislação Portugueza ...*, vol. VII, 2º semestre de 1832, p. 9.

Lisboa, 20 setembro 1832.

«Mon Révérend et Cher Père,

Pax Christi.

Je n'ai pas encore répondu à votre bonne lettre du 19 août dernier, ni vous ai remercié des re-cherches que vous avez bien voulu faire pour nous, à la demande du Père Mansion; enfin je m'échappe un instant pour payer ces petites dettes. Puisque vous le permettez, je vous prie encore de communiquer cette missive telle quelle au cher Père Valantin qui, de son côté, voudra bien pardonner à son vieil ami cette liberté et sera assez indulgent pour ne pas exiger autre réponse à son billet du 9 septembre arrivé hier, et pour lequel je le remercie beaucoup, surtout pour le *douloureux sacrifice* qu'il veut bien faire en notre faveur des Frères Fiquet et Piailler. Ces chers Frères, ne les retenez pas à Madrid, car nous en avons grand ei urgent besoin. Et celui de Utrera, qu'est-il donc devenu? S'il est encore décidé qu'il vient, de grâce, mon Révérend Père, pressez son départ. Mille respects à votre Révérend Père Provincial, à tous les nôtres d'Espagne et de France qui sont avec vous.

Nous sommes toujours ici dans le même état. La lenteur des opérations de Porto ne laisse pas d'inquiéter même des hommes d'État. Pour nous, qui n'y entendons rien, nous ne pouvons que lever les mains au Ciel. C'est ce que nous tâchons de faire par des supplications et amende honorable au Saint-Sacrement, tant outragé par les sacrilèges des troupes de l'invasion. Nous avons commencé avec ce mois, et nous irons, selon toute apparence, jusqu'à la saint Michel.

Sa Majesté a été sensible à cet acte religieux, si conforme à ses vues, puisqu'elle avait ordonné qu'on en fit de semblables dans toutes les églises, pour une époque qu'elle n'a pas encore désignée, mais qu'elle aime de voir prévenir. Le

⁹⁰ Carta do P. Delvaux ao R.P. Boulanger, no Colégio Impérial de Madrid. Lisboa, 20 de setembro de 1832. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 361-367.

sixième jour de ces saints exercices tombait le 8 du mois; nous destinâmes ce jour au triomphe d'un saint apôtre, spécial protecteur du Portugal, saint François-Xavier, et toujours pour la même fin. Ce fut un beau jour pour la petite Compagnie du Portugal: une ancienne statue du saint, trouvée mutilée dans la chapelle du jardin, et dont je vous avais autrefois parlé, avait été restaurée et exposée, dès le commencement des supplications, à la vénération des fidèles, dans l'église. Le jour de la fête, il y eut communion générale le matin et grand concours aux pieds du saint. Dans la soirée, sermon analogue par un bon Père franciscain; ensuite, le célébrant, de l'ordre de Saint-Dominique, évêque de Cochin, et probablement dans peu archevêque de Goa, en chape, mitre et crosse, fit une allocution pleine d'à-propos à la louange du saint et de la Compagnie, dont il raconta ce qu'il avait vu de ses yeux dans les deux Indes. Mais, pour apprécier l'effet de cette touchante cérémonie, il faut savoir que, sans que personne s'y attendit, avait paru le matin dans la *Gazette*, le décret tant désiré de rétablissement de la Compagnie: décret quoique bien inférieur à celui d'Espagne et à tous les autres, est un vrai prodige en Portugal, surtout à cette époque. Le roi, qui avait promis d'assister au triomphe de saint François-Xavier, si les affaires de la guerre le lui permettaient, aura sans doute, avec sa bonté ordinaire, ordonné cette publication le jour qu'il savait que nous faisons la principale solennité. Et, dans l'ordre de la foi, il faut voir là un concours spécial de la très-sainte Vierge et de saint François-Xavier que le Père Godinot, à notre départ de Paris, nous avait assigné pour patron particulier. Les circonstances empêchèrent le roi de venir; l'escadre était sur le point de sortir une seconde fois, et, ce jour-là même, nos troupes faisaient des prodiges de valeur à la prise de Villanova. Du reste, à notre fête, il ne manquait que Sa Majesté. Les deux orateurs, comme je l'ai dit, saisirent les rapprochements qui se présentaient en foule, complimentèrent la Compagnie et le Portugal.

Parmi les amis les plus remarquables étaient un arrière-petit-fils de saint François de Borgia, quatre arrière-petit-fils du marquis de Pombal, etc., et une foule d'amis. Une procession fort nombreuse, et telle que le permettait notre pauvreté, conduisit le saint à son ancienne chapelle, dans le jardin, sur une petite colline qui domine une grande partie de Lisbonne, au pied du château; elle venait d'être reconstruite par ordre du roi et aux frais des travaux publics. L'archevêque de

Goa (*in petto*) suivait l'image du saint, portant sa sainte relique, la même que nous avons apportée de France. Le Père Dericquebourg, qui est toujours heureux dans le choix de ses chants, et qui, dans l'église, après les sermons qui félicitaient les jeunes Portugais de re-voir leurs anciens maîtres, avait entonné un touchant *Venite, filii, audite me, timorem Domini docebo vos*, donna, pour la marche de la procession, le Memento, Domine, etc., et là, nous rappela que nous allions replacer l'image du saint dans le lieu même où il allait prier pendant sa vie: *Introibimus, adorabimus,, in loto ubi steterunt pedes ejus*. En arrivant à la nouvelle chapelle, nous en étions à *Inimicos ejus induam confusione*, etc., que nous appliquions aux ennemis du roi, dont les pieds aussi avaient foulé cette terre, en venant prier le saint apôtre et dans ce même sanctuaire alors tombant en ruine, aujourd'hui par ses ordres si parfaitement restauré.

Là on chanta un *Quis ascendat in montem Domini?* puis on retourna, pour le Te Deum, à l'église, où les femmes, privées d'assister à la procession, attendaient la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, après laquelle on donna la sainte relique à baiser, et l'on distribua des images du saint, etc.

L'archevêque d'Evora qui assista à toute la cérémonie, demanda que nous fixassions sur-le-champ l'ouverture des classes à Coïmbre, et il fut convenu que ce serait le 4 novembre. Le 10 fut signée la Carta-Regia qui annonçait cette ouverture et fixait l'époque des examens préparatoires; elle était nécessaire pour cette première fois. Sa Majesté signa ce même jour deux autres lettres royales en faveur de la Compagnie, une qui lui donne le collège d'Evora et dont je vous envoie copie, en vous priant cependant de ne pas la laisser publier en Espagne, avant qu'elle le soit ici, et l'autre qui oblige de même tous les élèves du royaume qui voudraient désormais se faire immatriculer dans l'université, de fréquenter préalablement au moins un an les classes de la Compagnie. Je ne sais ce que diront, de ces actes, les ennemis de notre roi; mais ne peut-on pas soupçonner que tant de piété inclinera la balance en sa faveur, dans cette lutte terrible qu'il soutient contre l'impiété, et fera triompher les efforts de sa valeureuse armée? On ne peut mé-connaître là l'homme de foi! *Et hæc est victoria quæ vincit mundum!*

Déjà presque tous nos Pères sont à Coïmbre; mais à présent l'archevêque en veut au moins trois à Evora. Oh! qu'il m'est difficile de ne pas jeter des yeux de

concupiscence sur notre florissante jeunesse du collège impérial! Patience ! le bon Dieu. veut sans doute être glorifié par notre pauvreté et notre insuffisance. Vous êtes bien heureux, ainsi qu'au Passage, que le Révérend Père Général soit si loin! Quant au Révérend Père Provincial d'Espagne, je ne lui parle plus de nous prêter au moins un sujet, je vois par son silence qu'il s'est moqué de ma prétention, cependant elle était bien sérieuse; pour Evora, l'archevêque demandait nommément des Espagnols. Au reste, sans rancune, je lui baise la main ainsi qu'au Père Recteur et me recommande bien à leurs prières. Veuillez, s'il vous plaît, me mettre aux pieds de Leurs Altesses et leur communiquer, en mon nom, ces nouvelles auxquelles elles ont la bonté d'attacher tant d'intérêt.

Si ensuite ce chiffon, que j'écris en poste, pouvait aller jusqu'en France, il nous y vaudrait aussi quelques prières.

Adieu: moi et les miens nous vous demandons, à tous, au moins une messe et un rosaire.

Infimus in Christo servus.

Joseph Dovalle , S. J.»

9 de outubro de 1832.

«Lisbonne = R. P. Delvaux

[...]

Je vais parcourir les différens articles.

1. Eglise de Coimbre. Je ne me sens pas encore je ne vois pas de nécessité de débiter par des bâtisses; attendons encore.
2. Profess de Mathem a l'univ. – Évora – Seminario &c &c. Voici, M.R.P., une regle générale: faites avec les sujets que vous avez, tout ce que vous connoissez être le plus conforme aux désirs de S.M., au bien public du pays et compatible avec nos usages, et enfim proportionné aux forces morales et physiques des sujets.
3. A St. André les Novices assistente aux exercices du Trduum, mais non pas à la Messe où se fait le renouvellement des voeux.
4. FF. Coadj. – Je remarque qu'il en a été reçu au dessou de 20 ans ce qui est contraire aux Rulles Cap. puis dangereux parcequ'il est difficile de connoitre si les forces physiques seront telles qu'il faut pour le servisse de la Cgñie.
5. J'apprends que dans notre Église de Lisb. et peut être ailleurs nos PP. proposent au peuple plusieurs pratiques de devotion propres à âutres ordres, mais étrangères à la Cgñie p. ex. la chemin de la Croix, les confreries du Scapulaire du Mont Carmel et outres. Ce qui seroit peut être tolerable dans des Missions étrngeres on la Cgñie est seule, ne l'est pas du tout dans les pays ou sont les différntes Églises et ordus aux quels ces devotions appartiennent. Sipour le momento on ne reclame pas contre cette espere d'empichement, il est à craindre que dans la suite ils n'en prennent ombrage. D'ailleurs contentons nous de suivre l'exemple de nos anciens qui ont fait un bien immense avec leurs congreg. de la S.^{te} Vierge et de la bonne mort, aux

⁹¹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, fls. 46-48.

quelles peut être on ne pense pas assez. Quant à la Congr. du S. Cour, s'il n'y en a pas à Lisb. je permets volontiers qu'on l'érige et je ferai demander l'aggregation.

6. Disposition des offices. C'est bien autant que les circonstances le permettent. Le regrette cependant P. Bukac au Noviciat qui est bien la fonction la plus importante dans ce commencement de Province. A entendre ou en sont les études il me paroît que tout autre le remplaceroit bien en Philosophie. Quand quelqu'un fait bien dans un poste difficile il faut faire tout ce qui possible pour ne pas s'exposer à des nouveaux [...]
7. Nous n'avons pas le privilege d'ouvrir les lettres de la S.^{te} Pénitenc.
8. Je désire que vous recommandiez instamment à tous de ne parler de la Cgñie qu'avec la plus grande modestie et humilité, de ne jamais l'exalter des autres ordres, de ne parler de eux ci qu'avec estime et veneration.
9. Je recommande encore la defense à l'égard du sexe, l'exacte observation de tout ce qui est dans l'Institut sur cette matiere.
10. Décret Je pense que des circonstances insurmontables ont fait qu'il est si maigres, surtout qu'il n'y ait pas le mot sur le passé. Pacience.
11. Je vous envoie copie de la lettre aux PP. Chartoux.
12. Renonciation. Si vous n'avez pas connu l'état réel de vos ff., je vous permets d'arranger le tout à l'amiable.
13. Desse envers [...] et le F. sans doute que le [...] doit rembourser les frais du voyage, ainsi que du long sejour à Genes, traiter en avec P. Rozan.
14. Je remercie beaucoup les PP. Bukac, Mall. et Marg. qui m'ont écrit; je leur repondrais volontiers, mais le paquet seroit trop gros.
15. On semble trouver du luxe dans votre maniere de vivre sous rapport du nombre des pluts. Si cela est occasion d'offense, sacher peu à peu de regler les choses le plus à la portugaise possible comme en toute autre chose semblable. Je me recommande aux SS. SS.»

Lisboa, 17 outubro 1832.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Je m'empresse de vous annoncer l'heureuse arrivée des Pères Bazin et Moré, et des Frères Pailler et Fiquet, samedi 13 de ce mois, en fort bonne santé et disposition; déjà les deux chers Frères sont partis pour Coïmbre où ils étaient attendus avec la plus vive et la plus juste impatience. Nous vous sommes bien reconnaissants de ces nouveaux sacrifices: car quoi que j'en aie dit dans ma dernière, je n'en apprécie pas moins ce qu'il vous en coûte, mon bon Père, pour vous séparer de vos chers Enfants, et je suis même persuadé que votre tendresse pour tous doit facilement vous persuader, à votre tour, que ceux que vous perdez étaient les meilleurs et les mieux faits de vos Enfants, comme il arrive à toutes les bonnes mères quand elles perdent quelqu'un des leurs. Ne vous fâchez donc pas contre moi: car vraiment je suis aussi un de ces pauvres enfants qu'une volonté rigoureuse de la divine Providence vous a enlevés, et celui qui par ses misères, ses embarras et son amour pour son bon Père, est facilement un des plus dignes de votre compassion et de vos bontés.

Pardonnez-moi aussi quelques reproches, quel-ques plaintes, je suis un si pauvre Supérieur. Agréez mes excuses, mais n'en venez pas moins à mon secours, tant par vos prières et conseils que par votre médiation auprès du Très-Révérend Père Général, pour qu'il envoie ici quelques hommes puissants en oeuvres et en paroles. Je vous prends pour intercesseur, comme étant père de cette mission et de presque tous ceux qui la composent, et puis soyez pour nous un saint François-Xavier. Ce grand Apôtre, qui était père aussi de la première Province de la Compagnie naissante de Portugal, voulait bien, du fond des Indes,

⁹² Carta do Padre Delvaux para o Padre Druilhet, em Paris. Lisboa, 17 de outubro de 1832. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 368-371.

à la demande du Père Simon Rodriguez, solliciter pour elle, auprès de saint Ignace, ce même secours que je réclame aujourd'hui. Il est certain qu'on s'occupe sérieusement de nous donner dès cette année le *collège des nobles*; la rentrée des classes n'y a été retardée indéfiniment et sous le prétexte de la guerre, que pour donner le temps d'en organiser la remise à la Compagnie, et l'on assure que si Sa Majesté l'offre, il ne peut être question de refuser.

Ce bon roi est parti hier pour se mettre à la tête de son armée. Les deux infantes, pour ne pas s'éloigner de lui, se rendent aussi à Coïmbre. La marche de Sa Majesté et de la famille royale est un triomphe continu, les bons Portugais des provinces et l'armée sont pleins d'enthousiasme. Nos Pères, à Coïmbre, préparent leur arc de triomphe, leurs compliments, etc.

Priez, mon Révérend Père, et faites beaucoup prier; l'époque est pour le Portugal, et, par conséquent, pour notre petite Compagnie et pour l'Église entière, dans ce royaume, des plus critiques et décisive.

J'avais espéré pouvoir vous laisser quelque chose des six mille francs que le Père Jennessaux a reçus pour notre compte, et ce, à compte de ce que nous vous devons; mais il faut, mon cher Père, que vous preniez patience encore quelque temps. Nous avons un besoin extrême de cette ressource que nous donne la Providence, et qui d'ailleurs a son objet déterminé par le donateur, du moins pour la plus grande partie. Il s'agit de créer, au collège de Coïmbre, une petite chapelle que l'on puisse ouvrir au public; figurez-vous l'état violent d'une réunion de douze Pères de la Compagnie, dont le ministère est désiré, et qui n'ont pas un coin pour entendre une confession et dire un mot d'édification. Veuillez donc donner vos ordres pour que cette somme nous parvienne le plus tôt possible et la plus entière possible, c'est-à-dire sans payer beaucoup pour le change.

Si vous réimprimez le nouveau Ratio ou si vous en aviez en quantité, ne pourriez-vous pas nous en envoyer quelques exemplaires? Le moyen le plus prompt serait par le chargé d'affaires de Portugal, M. Silvère, rue Saint-Lazare, à Paris.

Je vous demande encore force messes et prières, et je suis, etc.,

PHILIPPE-JOSEPH DELVAUX.

P.S. — Oh ! que nos Pères de Suisse nous disent de grandes choses, mon cher Père, d'une chapelle élevée en terre étrangère, décorée par vos soins! Oh ! souvenez-vous que nous sommes aussi vos enfants. Mme Prévost, de son côté, m'a appris que les ornements de l'église d'Aix, sa bibliothèque, son cabinet de physique, etc., que tout cela ne servait plus. O mon Père, nous sommes ici près de trente !»

18 outubro 1832.

«Lisboa = R. P. Dovalle

Je vous ai écrit le 9 de ce mois, et j'y ai répondu à vos Lettres précédentes. Depuis j'ai reçu ces jours – ci la votre du 22 [...] avec les 2 pièces par Coimbre et Evora.

Je suis sans doute très sensible et très reconnoissent par les bontés de S. M. et de Msgr. D'Evora. Mais c'est à vous, mon cher Père, de faire entendre, respectueusement, mais aussi clairement, que pour aller vraiment bien, il faut aller doucement. – Vous demandez encore des hommes, et quels hommes? – Oh, je suis dans l'impossibilité d'envoyer de sitôt de nouveaux renforts. Croyez-vous qu'il soit possible que nous abandonnions ou [...] les établissemens que nous avons ailleurs et aux quels nous sommes engagés depuis des années? – Pour commencer nous avons envoyé au Portugal ce que nous avons peu – et certes une vingtaine de personnes est bien quelque chose dans ces tems-ci, où la C.ie tout entière n'est qu'en état d'adolescence, et où les sujets formés ne peuvent être qu'en petit nombre.

Il faut donc absolument mesurer les charges selon les forces, et prendre plutôt moins que plus qu'on ne sauroit soutenir. Et on doit faire entendre cela aux amis de la C.^{ie} et qu'ils s'en persuadent bien, s'ils ne veulent pas la prendre en la poussant au delà de ses forces. Ce n'est pas ici la première fois que je me suis tenté de [...]pçonner que quelque fois nos amis sont poussés, sans le vouloir, par nos ennemis mêmes de nous mettre en avant pour de grandes choses, pour pouvoir ensuite triompher et dire: Voilà ce que c'est que lessés à force de prendre beaucoup de choses à la fois, les forces se diminuent et en nous chargeant de ce qui est au dessus de nos forces actuelles, on nous fait prendre même

⁹³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux fls. 48-50.

l'héritage de la réputation de nos ancêtres. Lisez sur cela ma première encyclique.

Donc, sur le fonds de vos demander je ne puis répondre que ce que j'ai écrit dans ma dernière: faites bien vos calculs avec les sujets que vous avez – ils sont à votre disposition – et recevez les engagement que vous croyez pouvoir bien re[...]plir avec eux. Il faut qu'une nouvelle Province se forme peu à peu de ses propres sujets.

Pour ce que vous dites du manque d'esprit intérieur dans plusieurs – je le prends, mon bon Père cum mica salis. Je crois volontiers qu'ils ne sont pas parfaits – mais prenez garde à ne pas exiger trop. Sans doute que la perfection de notre Institut est absolue – mais on n'y arrive que peu à peu, et chacun justa mensu[...] gratiae sibi communicatae. Autre chose est tendre à cette perfection, autre chose ces posséder. – Donc je vous recommande la discrétion aussi en cela. Faites beaucoup usage de l'obse[...] de l'apôtre – pour l'ammour de Dieu – et que chacun se souvienne de sa vocation qui est une vocation de sacrifice, mais de sacrifice volontaire – [...] diligit Deus. - [...] je voudrais être chez vous, et vous faire une exhortation sur Delectare in Domino.

Que le Seigneur vous assiste, vous bénisse, vous donne à tous son S.^t esprit. Veni Creator. En union de vos SS. SS.»

Coimbra, 30 janeiro 1833.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Je reçois votre lettre du 12 de ce mois, et je m'empresse de vous répondre que nos coeurs, nos bras, notre maison et tout enfin est ouvert en Portugal pour accueillir cette chère et pauvre Province de France. Oh ! quelle joie de revoir nos chers Pères et Frères ! Et quelle consolation dans le malheur , pour nous en particulier, si nous nous trouvions ainsi avoir été choisis de la bonne Providence pour assurer un asile à tant de nos frères fugitifs! Jé ne doute aucunement de l'agrément de qui de droit ici, et je le garantis. Quant aux conditions de ma part, je souscris à toutes celles que marquera lui-même le Révérend Père Provincial, et je respecterai ponctuellement tout ce qu'il m'ordonnera, trop heureux de jouir de la vue, de la présence et de l'édification de ces chers proscrits.

Nous sommes à présent occupés à ouvrir nos classes dans ce collège. Sa Majesté a consenti à ce que nous donnassions des leçons aux enfants de Coïmbre, encore que la guerre continue à faire dif-férer l'éouverture solennelle des études et de l'Université.

Nous revenons des environs de Porto, où nous avons été rendre quelques services dans les taux aux pauvres blessés. Deux de nos Pères, les Pères Mansion et Martin, en ont rapporté une maladie assez grave, mais dont ils sont sortis à notre grande consolation. Les Pères Sales et Palmain (Koulack) s'y sont aussi un peu fatigués, mais tous sont déjà remis. Les fruits ont bien consolé de ces petites épreuves.

L'affaire de Porto paraît vouloir se tourner en protocole, etc. Cependant, on se bat toujours de temps en temps. Le Portugal souffre beaucoup, mais le calme y est toujours parfait et prodigieux. J'ai vu aux environs de Porto une grande partie

⁹⁴ Carta do Padre Delvaux ao Padre Jennesseaux, em Paris. Coimbra, 30 de janeiro de 1833. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 372-374.

de l'armée; ces soldats portugais sont admirables! Priez Dieu pour ce bon pays, pour son roi. Je n'ai que le temps de vous embrasser avec toute votre maison, toute celle d'ici en fait autant. Je vous réi. tère l'assurance que vous pouvez venir tous, tous, et j'ajoute que vous feriez peut-être bien de vous décharger déjà de ce dont vous pouvez rigoureusement vous passer pour diminuer l'embarras d'une débâcle générale.

Adieu, tout à vous,

Philippe-Joseph Dovalle, S. J.»

Coimbra, 17 fevereiro 1833.

«Mon Révérend Père

Pax Christi.

J'ai reçu, avec le plus grand plaisir, votre lettre du 14 décembre. Le 12 janvier dernier, elle est venue me trouver à une lieue et demie de Porto, et c'est cette circonstance qui, en partie, a été cause du retard de la réponse. Depuis le 13 de ce mois, j'ai reçu celle du 25 janvier du bon Père Gury; et avec votre permission je viens répondre en même temps à l'une et l'autre. L'intime union qui existe entre vous, autorise, je crois, cette liberté, et les affaires en font presque une obligation.

Nous avons vu avec beaucoup d'intérêt que vous formiez de nouvelles Résidences et que le bon Dieu les bénissait. Les détails que nous a donnés le Père Gury sur l'ensemble de vos travaux nous ont été on ne peut plus agréables. Qu'en sera-t-il donc de cette chère France, où il y a encore de si bonnes dispositions, où il se fait tant de bien?

Pour l'affaire de M. L...., il s'agit là d'une chose si évidemment temporelle, qu'il ne convient pas que nous nous en mêlions. Aussi bien montrez-vous clairement par votre manière de m'en parler, que vous n'attendiez qu'un non de ma part pour le transmettre à qui de droit. Quant à mes chères soeurs, je vous remercie, mon Révérend Père, de vouloir bien m'en donner des nouvelles; car sans vous je ne saurais si elles vivent encore. Elles se plaignent de moi, mais certes elles me payent bien de retour. Il y a un siècle que je n'ai rien reçu d'elles. Au reste, l'important est qu'elles aiment bien le bon Dieu et m'aident par leurs prières à l'aimer aussi de mon côté.

J'ai eu moi plusieurs bonnes raisons pour écrire peu dans ces derniers temps. J'ai fait quelques courses, et encore en ce moment je suis hors du centre de mes

⁹⁵ Carta do Padre Delvaux ao Padre Druilhet, em Paris. Coimbra, 17 de fevereiro de 1833. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 374-383.

opérations. Vous aurez su qu'à l'époque du passage du roi par Coïmbre, ce collège que la guerre empêchait d'ouvrir ses cours, s'était offert à Sa Majesté pour le service des hôpitaux militaires. Or, l'offre acceptée avec bonté et empressement, il a fallu la remplir. Huit de nos Pères ont été successivement employés dans ce genre de ministère, jusqu'à ce qu'il a plu à Sa Majesté de permettre l'ouverture des classes du collège.

Les fruits spirituels et les consolations qui sont le résultat de ces travaux en ont de beaucoup surpassé les fatigues. Cependant nous n'avons travaillé que dans trois hôpitaux et quand l'affluence des blessés y avait déjà beaucoup diminué. J'étais avec le Père Mansion dans le plus rapproché du champ de bataille, quand le roi vint le visiter au retour d'une grande revue qu'il avait faite de l'armée : il nous y a témoigné beaucoup de bonté, à son ordinaire, et il l'a poussée jusqu'à daigner entrer dans la chambre que nous occupions là au milieu des blessés. La foi de ces bons soldats nous rendait le ministère très-facile parmi eux; ç'a été une espèce de mission pour cette petite portion de l'armée. Une seule fois nous sommes allés jusqu'au camp, c'était le 8 janvier, et à l'occasion d'un feu plus vif que d'ordinaire, ce qui nous fit croire qu'il y avait une affaire sérieuse où notre ministère pourrait être nécessaire à grand nombre de mourants.

Cependant le bon Dieu se contenta de notre bonne volonté; il n'y eut que quelques escarmouches, et tout était fini avant que nous arrivassions; nous ne rencontrâmes qu'une dizaine de blessés, et trois seulement qui eussent besoin de nous. Cette alerte nous a donné l'occasion de visiter la plus grande partie de nos retranchements, au nord de Porto jusqu'à la mer, et d'entendre, beaucoup de bruit; mais pour cela c'était chose ordinaire, presque de tous les jours; les fenêtres de l'hôpital en étaient à chaque instant ébranlées.

De ce voyage j'ai été à Brague, ville d'un très-bon esprit et où se trouve à présent la Cour. Le collège donné à la Compagnie par le grand archevêque Don Barthélemy-des-Martyrs devint, à la suppression, une maison d'Ursulines. Nous avons été y dire la sainte messe, et ces bonnes filles, sachant qui nous étions, n'ont cessé de toucher l'orgue tout le temps des deux messes. C'est une excellente maison. Nous nous étions adressés au séminaire, qui est aussi une création du même prélat. Il avait mis celui-ci sous l'invocation de saint Pierre, et le collège sous celle de saint Paul, idée qui m'a paru bien digne d'un saint. On

nous a témoigné dans cette ville une affection particulière et, entr'autres, le vicaire capitulaire, car le siège est vacant, et, dans le cours d'un an, il y a eu au moins quatre personnes désignées ou déjà nommées par le roi, sans pouvoir parvenir à le remplir, trois pour cause de mort, un pour refus absolu. Je vous parle de ce siège, parce qu'il est important en soi comme Primat des Espagnes, et aujourd'hui, à l'occasion de ce fait particulier que Don Pedro, enfermé dans la ville de Porto, y a nommé, à ce siège de Brague, un religieux Augustin, lequel est, en même temps, administra-teur du diocèse de Porto, dont l'évêque vit encore.

Je n'ai vu le roi qu'au sortit' du palais; il m'avait donné audience pour le jour suivant, mais ce fut celui de son départ pour l'armée. Ce bon prince est plein d'attention; rien ne lui échappe; il distingua sur-le-champ mon compagnon et l'appela par son nom: *O Padre Miguel! como està?* Le pauvre Père Michel n'allait alors qu'à demi. Il faut savoir que nous avons entrepris cette course à pied; mais le coeur du bon Père était plus courageux que le corps, et malgré tous les ménagements que je lui fis prendre dès le second jour du voyage, montures, etc., j'eus bien de la peine à le ramener entier à Coïmbre. Ce n'était d'abord que faiblesse des jambes, et il put faire vigoureusement son service à l'hôpital; mais soit que cette infirmité habituelle fît qu'il se fatiguât plus qu'un autre dans ses travaux apostoliques, soit prédisposition quelconque, à peine quittions-nous l'hôpital qu'il tomba sérieusement malade. Il put cependant arriver au collège, et fort heureusement, car ce fut une fièvre qui le tint quinze jours au lit. Les Pères Sales et Martin ont aussi payé le même tribut, mais tous sont parfaitement rétablis.

La stagnation des opérations militaires, par contre-coup le peu d'ouvrage qui se présentait au zèle des Pères dans les hôpitaux, joint à l'appréhension de les fatiguer excessivement par cette continuité de services pénibles, m'avaient déjà déterminé à les ramener tous au collège, quand Sa Majesté nous en fournit une magnifique occasion, en nous autorisant à ouvrir nos classes, au moins comme cours particuliers, et en faveur des enfants de la ville, dont les parents le sollicitaient depuis longtemps. Nous attendions cette faveur avec impatience, nous en profitâmes avec empressement, après quelques jours de repos et la rénovation des voeux que notre absence avait fait différer.

Le 4 février nous avons commencé les leçons. Il s'y est présenté environ cent vingt élèves. Le Père Mallet , dont la santé est moins mauvaise, a repris les fonctions de Recteur; le Père Margottet est Mi-nistre; le Père Palmain (Koulack), préfet des ét.udes et professeur de mathématiques; le Père Bukacinski de philosophie, préfet spirituel et admoniteur; les Pères Martin et Mansion, professeurs de rhétori-que; le Père Dericquebourg, d'humanités; les Pères Sales, Rousseau, Soimié et Cotel, professeurs de grammaire , et enfin le Père Bazin , professeur de français et Socius du préfet des classes. Puisque j'ai donné le *status domus*, vous aimerez peut-être que je le complète: Père Trancart, procureur et *Operarius*; Frère Pailler, cuisinier et infirmier; Frère Fiquet, linge, portier; les autres offices sont remplis par deux Frères. Portugais, un natif d'Es-pagne, l'autre qui vient de faire ses vœux.

Notre méthode aura de la peine à prendre, à cause de l'application vraiment diabolique qu'on avait mise à faire disparaître de l'enseignement tout ce qui pouvait rappeler la Compagnie, ce qui fait qu'ici, plus qu'en aucune autre partie du monde, on s'est écarté des véritables principes en cette matière. Cependant la Providence nous favorise bien spécia-lement, permettant que notre essai se fasse ainsi à petit bruit, avec peu d'élèves, et sans tant de con-séquence, n'étant point décidé que cette année doive compter comme année scolaire.

Les catéchismes qui ont fait beaucoup de bien dans cette ville continuent et sont très-fréquentés. Les dimanches, se réunissent dans la cour jusqu'à trois cents enfants, sans parler des petites filles qu'on réunit dans une église de la ville, et aussi en très-grand nombre. Les petits garçons viennent en procession de toutes les paroisses avec leurs croix respectives et toujours chantant. MM. les Curés ont la bonté d'y mettre en général beaucoup d'intérêt.

Nous avons disposé en forme d'église quelques salles du collège, afin de dispenser les Pères de sortir pour l'exercice du ministère: le travail avance, mais la pauvreté de la maison nous empêchera en-core longtemps de pouvoir y faire le service divin avec quelque décence. Cette petite église sera, si je ne me trompe, consacrée à saint Ignace, comme amende honorable de tant d'opprobres dont il a été abreuvé en Portugal, dans la personne de ses derniers Enfants. Elle aura cinq autels. On espère pouvoir l'ouvrir dans le courant du Carême.

Nos Pères subsistent difficilement ici, à raison des difficultés faites par l'université pour nous payer d'avance, tandis que ses autres créanciers sont arriérés de neuf mois. Cela a donné lieu à proposer au roi de séparer, dès à présent, les revenus du collège de ceux de l'université; mais c'est une affaire de longue haleine.

Je suppose que le Père Valantin vous aura fait passer ma réponse. O mon bon Père ! quel bonheur pour nous , si nous pouvions servir en quelque chose notre chère province de France. Disposez, je vous prie, de tout ce qu'il y a ici. La Providence permet qu'à présent l'archevêque d'Evora insiste pour avoir des sujets pour son immense collège d'Evora; je n'en ai pas à lui donner. Quelle affaire d'or pour lui si vous envoyiez là un essaim de vos chers proscrits. Ici, tous les bras sont ouverts, et plus encore, les coeurs; nous avons de quoi loger toute votre Province, pourvu que vous nous aidiez de quelques secours, et, encore que vous ne le puissiez pas , il me semble encore que je me ferais fort, sur les fonds de la sainte pauvreté, de les nourrir. Je viens de traverser une grande partie du Portugal, en hiver, en temps de guerre, etc., à pied, demandant l'aumône, et jamais le pain de chaque jour ne nous a manqué, presque toujours il nous venait usque ad delicias.

J'ai pris note des voeux du cher Frère François Baron, et j'aurai soin d'exécuter; note aussi de nos chers défunts, pour lesquels j'ai demandé les suffrages. J'oubliais de terminer le *Status personallis*, en vous disant que le Père Pouty est Ministre et Père-Maître des novices, au *colleginho* de Lisbonne; le Père Moré *Socius*; le Père Pallavicini, *Operarius*; le Père Boulongne, procureur. En relisant ma lettre, je ne suis pas content de ce que je vous dis au commencement au sujet de mes misères; je vous prie de ne pas en conclure que j'aie eu de l'humeur; vraiment cela me siérait bien mal. Concluez-en, à la bonne heure, que je suis bien orgueilleux, puisqu'il me faut un effort pour me persuader que je vaux moins que tous nos bons Pères. Vous aurez, ainsi que le Père Gury, pitié de votre pauvre Delvaux; vous prierez pour lui.

Tout à vous, mon cher Père, etc...

Votre très-humble serviteur,

Phil. Joseph. Dovalle.

Post-Scriptum. — Oserais-je vous prier de me rappeler, moi et les miens, au souvenir de tous nos Pères et Frères qui ont le bonheur d'être avec vous, comme à celui de nos amis et aussi à La Ferandière où je suppose qu'on ne nous oublie pas devant le Seigneur. Hier, disant la messe au tombeau de sainte Isabelle, j'ai spécialement fait mémoire de mes trois chères soeurs.

Todos os Padres de ca beijão a mão a vossa Reverencia. Voyez donc quelle singulière distraction! Voilà que je vous parle portugais, mais vous comprendrez bien que ce sont les respectueux hommages de tous nos Pères. -

Coïmbre 18 février.»

Breve do *Núncio Apostólico em Portugal, para o exercito do rei D. Miguel* poder comer carne na quaresma.

«Quartel General no Paço de Braga, em 20 de Fevereiro de 1833

Ordem do Dia

Publica-se ao Exercito o Avizo, e Cópia abaixo transcriptos:

. Illustrissimo e Excellentissimo Senhor, = ElRei Nosso Senhor Manda remetter a V. Ex.^a para seu conhecimento, e do Exercito, a inclusa copia, assignada pelo Official desta Secretaria d'Estado, António Xavier de Andrade Torroção, do Breve, permittindo que os individuos de que se compõe o mesmo Exercito , possão licitamente comer carne na presente Quaresma, enquanto estiverem empregados nadefeza destes Reinos. =

Deos guarde a V. Ex.* Paço em Braga, 19 de Fevereiro de 1833. = Conde de S. Lourenço = Illustrissimo e Excellentissimo Senhor Conde de Barbacena.

Cópia.

Alexandre Justiniani, pela Misericórdia Divina, Cardeal Presbytero da Santa Igreja Romana , e nestes . Reinos de Portugal, e dos Algarves Pró Núncio Apostólico de Sua Santidade o Papa Gregório XVI, Nosso Senhor, e da Santa Sede Apostólica, com poderes de Legado á Latere.

Por quanto O Muito Alto e Sereníssimo Senhor Dom Miguel I, Rei Fidelíssimo de Portugal , e dos Algarves , Tomando em Consideração as mui grandes dificuldades , que occorrem no tempo Quudragesimal, em Prover á necessária subsistência dos numerosos Exércitos, cuja fidelidade , e valor estão defendendo Portugal , e Levado tanto do Seu Zelo pela observância da Religião, e das Leis

⁹⁶ *Gazeta de Lisboa*, nº 50, de 27 de fevereiro de 1833, p. 1.

da Igreja, como do Seu Paternal Amor para com os Soldados, nos Fez saber, que Desejava ardentemente, que Nós em os próximos futuros dias de jejum, por Authoridade Apostólica Dispensássemos, para com o Exercito, no Preceito Ecclesiastico da abstinência : Nós, a quem he bem conhecido, que a Igreja, Mãe Piedosa , que costuma acudir cuidadosamente ás precisões dos Fieis, não poucas vezes tem com elles dispensado algum tanto do rigor das Leis nu Lei universal da abstinência, annuindo voluntariamente aos Pios e Religiosos Desejas de Sua Magestade, pela Authoridade Apostólica que exercemos, Concedemos faculdade ás Reaes Tropas, em quanto estiverem empregadas debaixo das Bandeiras da Fidelidade, e da Honra, em destruir e desbaratar inimigos tão declarados da Religião , e da Pátria, aonde quer que se achem as mesmas Tropas, e seja qual fôr a sua denominação , para que em toda a próxima futura Quaresma, á excepção somente das Sextas feiras, e Sabbados de cada semana , possão comer carne, e usar dos outros alimentos aliás prohibidos, dispensando Nós inteiramente , para com as mesmas Tropas na abstinência prescripta pelas Leis Ecclesiasticas, não obstante qualquer Disposição em contrario. Dado em Lisboa, nas Casas da nossa residem ia , aos 15 dias do mes de Fevereiro, snno do Nascimento de Nosso Senhor 1833, e do Pontificado do Santíssimo Padre o Papa Gregório XVI , anno 3.º = A. Cardeal Justiniani, P. N. = Lugar do Sello. = Nicoláo José Malagamba, Secretario. = Registado no Livro 3.º B. a fol. 113 v.º=:F. Lupi, P. Registador Apostólico.

El Rei Nosso Senhor Ha por bem Accordar o Seu Real Beneplácito, para que se possa executar este Breve, pelo qual he concedido nos Seus Reaes Exércitos empregados na defezn destes Reinos o poderem comer carne em a próxima futura Quaresma, á excepção dos dias declarados no mesmo Breve. Palácio de Caxias, em 16 deFevereirode 1833. = Luiz de Paula Furtado de Castro do Rio de Mendocça.»

Lisboa, 16 maio 1833.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Non, ce ne sera pas moi qui aurai le bonheur de vous embrasser au Passage, ce serait trop beau. Je suis trop brouillé maintenant avec les jouissances de ce monde pour pouvoir en prétendre une si douce et si désirée. Une lettre froide et insensible, voilà tout ce qui m'y représentera auprès de notre bon Père Druilhet. C'est vous dire déjà que j'ai reçu votre excellente, encore que trop insuffisante invitation du 12 mars; précédemment, j'avais reçu votre billet du 12 février. Nous avons fait les suffrages pour le digne Père Bernard Pruvost; nous avons tressailli au récit d'une fin si apostolique; nous l'avons enviée. Toutes les autres nouvelles de notre chère Province nous ont également consolés, édifiés, humiliés et encouragés. Daigne le Seigneur vous récompenser du bien que vous nous faites, et vous inspirer de nous le continuer, et, s'il est possible, de nous le rendre un peu plus fréquent!

Je suis, sans nul doute, enchanté d'apprendre que l'orage se soit éclairci; mais j'avoue que la partie de ses effets qui devait nous procurer le bonheur de donner l'hospitalité à quelques-uns de nos Frères m'était bien précieuse. Patience; c'était trop égoïste. Ils sont mieux là qu'ici, et leur bien personnel est plus que suffisant pour nous consoler.

Ici, en effet, les choses sont-elles beaucoup plus sûres que là où vous êtes? Nous sommes au milieu d'un horizon si noir et si indéfinissable! Cependant, quant à ce qui nous touche personnellement, la machine roule en apparence autant qu'elle peut.

Nous avons ouvert nos classes à Coïmbre; elles se sont organisées avec quelque peine, à cause de l'état où nous trouvons les études du pays; mais enfin,

⁹⁷ Carta do Padre Delvaux ao Padre Druilhet, no Colégio São José, em Passage (Espanha). Lisboa, 16 de maio de 1833. CARAYON, Auguste – *vol. XIX*, pp. 383-390

il s'est fait une division telle quelle, qui donne un petit troupeau à chaque professeur, suivant le plan de l'Institut. Ces pauvres enfants montrent jusqu'à présent beaucoup d'application. Ils ne sont que cent quarante, parce que la permission du roi se bornait à ceux de la ville, dont les parents avaient sollicité cette faveur. Je vous ai donné, je crois, par ma lettre du 17 février, le *Status domûs*; il ne s'y est fait d'autre changement que celui du professeur de philosophie. La santé du Père Bukacinski m'a obligé à lui donner pour suppléant, puis pour remplaçant, le Père Bazin. L'état du premier est peu différent de ce qu'il était précédemment, et, quoique ne pouvant professer, il ne laisse pas d'aller comme préfet spirituel. Le plus infirme est le Père Margottet; il vient d'avoir une de ses crises, dont il espérait aller au ciel; mais deux saignées et des sangsues, ou plutôt la sainte volonté de Dieu, a mis le veto à son désir. Après lui vient le Père Trancart, qui s'affaiblit à vue d'oeil, et vit par une sorte de miracle, sans presque rien prendre. Son mal date de France, mais n'a fait qu'empirer; avec cela, il ne sait se modérer dans l'exercice du ministère. A présent, il donne le mois de Marie. Le Père Manet va passablement; le reste à l'ordinaire.

Vous avez peut-être su que j'avais fait un second voyage à Brague, par un malentendu du ministre de la guerre, qui nous appelait pour un hôpital militaire, nous croyant encore à ce genre de service. Nous ne pouvions réclamer sans faire acte de présence; aussi, le Père Bazin et moi, qui étions alors les moins nécessaires au collège, fûmes députés; ce fut une course d'une quinzaine de jours, et j'en profitai pour rappeler au roi les besoins pressants des Pères de Coïmbre; j'en fus reçu comme de coutume. Je parlai de la possibilité de la venue de quelques Pères d'Espagne; il agréa avec empressement tout ce que j'avais l'honneur de lui proposer à ce sujet, et me dit à cette occasion que les maisons ne nous manqueraient pas, qu'il en avait encore d'autres à nous donner.

Oh ! que ce roi est digne d'un meilleur siècle ! A. l'époque où l'on parlait de la découverte en Portugal d'une riche mine d'or et d'argent, on lui avait présenté une certaine quantité du précieux minerai. Devinez à quel usage il consacrait ces prémices? l'argent à une garniture de chandeliers pour *Nossa Senhora da Rocha* et l'or à une épée pour saint Michel. Le dimanche de la Passion, que nous étions à Brague, il visita à pied et sans suite les six stations appelées les *Pas de Notre-Seigneur*, avant que la Procession les parcourût, s'arrêtant et priant à genoux à

chacun d'eux. C'était le 24 mars, jour d'action à Porto. Quand le bon roi sut qu'il y avait engagement, il invita toute la Cour à se rendre à la tribune de la chapelle royale, pour y recommander à Dieu ses fidèles sujets, et, avant de se retirer, il demanda lui-même un *Pater* et un *Ave*, pour les morts dans le combat, sans distinction d'amis ou d'ennemis. Comment voudriez-vous, mon Révérend Père, qu'un roi ainsi fait fût aimé de certaines gens? Il est trop catholique. Mais qu'il doit souffrir!

C'était à la même époque que venaient les princes d'Espagne. Il était facile de voir qu'il y avait d'autres motifs à cette démarche que ceux qu'on donnait au public. Le roi me dit qu'il était enchanté de voir ses soeurs, mais qu'à la vérité, il ne s'attendait pas à les voir sitôt. Pauvre prince! Il est bien douteux qu'il les voie même cette fois; la politique ne l'a pas permis jusqu'à ce jour, et voilà qu'une frégate de guerre est annoncée dans le Tage, venant prendre l'auguste famille, qu'à présent on ne dissimule plus être exilée et devoir passer du Portugal dans les États pontificaux. Elle est à présent au château de Maffra; il y a toute apparence qu'ils ne reparaîtront plus à Lisbonne, sous prétexte de ne pas s'exposer à la maladie qui y règne. Grande et salutaire leçon! *Vanitas vanitatum!*

J'ai parlé de maladie régnante; il y a peu de doute sur sa nature: c'est le *choléra*, suivant l'opinion générale, et contre l'avis de quelques savants. Au reste, peu importe le nom; le fait est qu'on en meurt, et avec la rapidité qui a caractérisé ailleurs ce terrible fléau. Cependant, il s'est présenté ici plus bénin; c'est beaucoup s'il en est mort ici qua-tre cents personnes. La Providence a voulu que l'unique maison de la Visitation qu'il y ait en Portugal en fût plus rigoureusement traitée que toutes les autres; c'est une visite du *Sacré-Coeur*. Là, il aura choisi des victimes mieux préparées. Ce mo-nastère a perdu en peu de jours six religieuses, deux confesseurs, une pensionnaire et trois domes-tiques. C'était pour ces pauvres l'elles la fin du monde! Le Père Pallavicini, avec un compagnon, les a assistées tout le temps qu'a duré le danger, sans compter les autres malades du quartier, qui, en général, a été le plus affligé. Aucun de nos Pères n'a souffert à cette occasion.

Je venais de quitter Lisbonne lorsque ce fléau s'est déclaré. Le roi ayant fait à la Compagnie l'honneur que vous aurez vu dans les journaux, j'étais retourné précipitamment à Coïmbre, pour y régler avec nos Pères l'établissement de ces

pauvres orphelins de Porto; mais ce projet n'ayant pas de suite et voyant que ma présence était plus nécessaire ici, dans ce temps de calamité, j'y suis revenu et y suis depuis le 4 de ce mois. J'y ai trouvé le fléau notablement adouci. Peut-être que le Seigneur se contentera pour ce moment de nous montrer ainsi sa verge paternelle. Ce n'est pas que nous soyons con-vertis; mais deux autres fléaux ne cessent de nous admonester tout à la fois. Il faut dire qu'on prie beaucoup et publiquement. *Notre-Dame da Rocha*, pour la première fois, était sortie, avec une pompe extraordinaire, de la métropole, où elle est vénérée, jusqu'à Saint-Roch, ancienne église de notre mai-son-professe. C'était peu de jours avant l'apparition du troisième fléau à Lisbonne, et à l'occasion des craintes qu'on en concevait déjà. Depuis, il y a eu des processions sans nombre, chaque dimanche, douze, dix-sept, etc.; et tous les jours, prières publiques dans les églises.

Oh! oui, mon cher Père, ce peuple a encore de la foi! il y a ici un bien immense à faire; ne plaignez pas à cette mission quelque secours; nos Pères en France vivent si isolés que vous convenez vous-même qu'il sera difficile de leur conserver le goût de la vie obscure des collèges. Ici, vous n'auriez point cet inconvénient; vous les conserveriez hommes de communauté, ce qui ne se peut guère dans des Résidences de quatre ou cinq. Evora et le collège des Nobles vous tendent les bras. Ne nous donnez pas, prêtez-nous, et qu'il soit ainsi convenu d'avance. Qu'allez-vous faire de la magnifique recrue des théologiens de Madrid? Je vous les conserve-rais ici comme la prune de l'oeil. Le pauvre archevêque d'Evora, qui voit notre misère et auquel j'ai parlé clairement de l'impossibilité d'entreprendre plus que Coïmbre, n'ose plus insister pour de nouvelles maisons; mais il faut convenir qu'il nous serait bien avantageux, à nous, de pouvoir prendre au moins les deux ci-dessus. Le noviciat n'augmente pas; mais j'en ai dit assez pour votre coeur.

Adieu, mon Révérend et bien tendre Père, je ne vois plus rien autour de moi qui mérite de vous intéresser; je me transporte donc au Passage, et autour de vous, je vais à la ronde, embrassant dans le Seigneur l'intéressante famille que vous y réjouissez et sanctifiez par votre présence; puis je vous baise les deux mains pour moi et les miens, vous demandant une petite part dans vos paternelles bénédictions.

Votre, etc...

Philippe-Joseph Dovalle, S. J.»

No dia 12 de março é publicado um artigo no jornal *O Procurador dos Povos* onde se procurava idealizar o papel dos jesuítas denegrindo o papel conspirador dos maçons. Fazendo a apologia dos jesuítas este jornal exaltava a necessidade de os manter no território português.

12 março 1833.

«Jesuitas.

A falta de Religião, e de Moralidade em Portugal data da extincção dos Jesuitas, consumando-se com a do Tribunal da Inquisição. Quando em Paris se tractava o grande negocio da extincção dos Jesuitas, era o Parlamento, pela maior parte, composto de Jansenistas, a qual Seita (que ainda hoje cá , e lá existe agigantada) era, como he, e será sempre, inimiga declarada dos Jesuitas: o Parlamento de Paris pronunciou a dissolução d'esta edificante Corporação em todos os districtos da sua alçada; os outros Parlametos sucessivamente o imitarão. Luiz XV no anno de 1768 supprimio os Jesuitas em todo o Reino. Henrique IV havia observado, que o Partido oposto aos Jesuitas se compunha dos addidos à pertendida Religião Reformada, e de Ecclesiasticos de huma vida licenciosa: por estes erão os Jesuitas acusados de attrahirem para si a Mocidade de talentos, e engenho; ao que Henrique IV, mostrando por factos incontestáveis que elles erão uteis ao Estado, dizia – D'estes he que eu estimo; pois quando eu quero, e proponho levantar hum Exercito, quero se escolhão os melhores Soldados; e de todo o meu coração desejo que nenhum entre para o Exercito, que não seja digno, e em quem a sua virtude não seja a nota, e a distincção de sua honra. – Muitas cousas disse este Soberano em favor dos Jesuitas, conhecendo que erão uteis a todo o Mundo, e muito aos seus Estados, e que por isso se até o seu tempo existião por huma permissão, d'ahi em diante havião de existir por huma Lei.

⁹⁸ *O Procurador dos Povos*, nº 1, de 12 de março de 1833, pp. 11-12.

O Espirito do Christão Pensador se confunde, quando observa tanta bullha, e tantos trabalhos para a extincção dos Jesuitas, que tantos Serviços, incalculáveis Serviços, havião feito á Igreja, aos Estados, e ás Letras; e que nada se tem feito, ou muito pouco para obstar á propagação das Societades Secretas dos Pedreiros Livres, que se tem multiplicado ao infinito com prejuízo da Religião, da Moralidade, dos Thronos, dos Estados, das Letras, e de toda a Humanidade, sendo que altamente os condemna a Doutrina do Evangelho, e o Espirito da Igreja!!! A este objecto tenho de voltar mais vezes»

Ofício do conde de Barbacena ao vice-Reitor da Universidade⁹⁹

28 de maio de 1833

«Constando a sua Magestade El Rey Nosso Senhor pela representaõ que lhe foi o vice Reitor do Collegio das artes da Companhia de Jesus, que elle, assim como os mais Religiozos d'aquelle Collegio, se achavaõ sofrendo privações pelo atraso de pagamentos das rendas applicadas para o seu sustento, Determina o Mesmo Augusto Senhor que V. S^a mande dar aquelles Religiosos, hum socorro suficiente para se sustentarem em quanto se não dão outras providencias a seu respeito.

Deos guarde a V. S^a Paço em Braga em 28 de Maio de 1833.

Conde de Barbacena»

⁹⁹ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.

ANEXO 71

*Pagamento de parte dos rendimentos aos padres Jesuítas e confirmação de receção*¹⁰⁰.

8 de fevereiro de 1834.

«Entreguem-se-lhe seis centos mil reis em papel, e em tempo opportuno receberão o mensal. Coimbra em Junta de 8 de Fevereiro de 1834.

Cancell^{ro}, e V.^o P.^{or}»

“Diz o Pre Gal reitor do real collegio das artes que tendo sua Magestade havido por bem mandar á junta da fazenda da Universidade quisesse prover ao sustento dos padres da Companhia de Jesus moradores no dito collegio, e que tendo a mesma junta, para cumprir o melhor possivel com as ordens de Sua Magestade, determinado que se pagarião aos padres seiscentos mil reis cada quartel, até que tempos melhores permitissem tratar do atrasado.

Supplica humildemente digne-se a junta da fazenda da Universidade de attender ao estado de extremo apuro em que se acha este collegio pagando-lhe o quartel vencido ao p.^{eiro} do mez passado”»

-----’-----

«Em virtude do despacho verso recebi do tesoureiro Geral da rda fazenda da universidade seis centos mil reis em moeda papel e em quanto se não pode lançar na respectiva folha esta quantia passo o presente recibo que não terá vigor logo que assinar na respectiva folha o rendimento da referida quantia. Coimbra aos 8 de fevereiro de 1834, _ Firmino Trancard procurador do real collegio das artes »

¹⁰⁰ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.

*Carta do P. Delvaux ao R.P. Renault, no Collège du Passage, Près Saint-Sébastien (Espagne)*¹⁰¹

Lisboa, 15 junho 1833.

«Mon Révérend Et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Vous croirez facilement avec quelle émotion j'ai appris que de Rome vous étiez revenu notre Provincial. Il nous avait déjà paru que ce voyage pro-longé n'était pas sans effet, et déjà plusieurs fois il m'était passé par le coeur que vous alliez devenir notre Père. Dieu soit béni ! Pour moi, le Révérend Père Druilhet ne pouvait être mieux remplacé. Mais ne nous visiterez-vous pas aussi, comme vos autres enfants ? Croyez-moi, nous en avons plus de besoin qu'aucun des autres. Je n'insiste point sur ce désir, parce que ce serait temps perdu; vous avez votre marche tracée, et si nous y entrons pour quelque chose, vous ne nous oublierez pas. J'avais écrit au Révérend Père Druilhet *au Passage*; si ma lettre vous y a attendu, elle est pour vous: car je ne me rappelle rien qui y fût personnel, je n'y envisageais, dans ce bon Père, que le Supérieur de notre Province, qui lui doit incontestablement beaucoup pour l'avoir gouvernée dans l'une des plus critiques époques de son existence, et l'avoir comme miraculeusement soutenue au physique et au moral contre les causes possibles de dissolution. Je n'ai pas le temps de vous écrire bien long dans les circonstances pénibles où se trouve le Portugal, sous les coups de trois grands fléaux réunis. Mais encore que je ne vous dise qu'un mot, je me suis persuadé qu'il vous ferait plaisir dans un moment où vous ne devez pas être sans quelque inquiétude sur notre compte.

Nous sommes, Dieu merci, en bonne santé; la maladie exerce ses ravages tout autour de nous; elle vient jusqu'à la porte, mais elle n'a pas eu jusqu'à ce jour permission d'entrer. Une protection toute spéciale environne nos Pères: ici, à Lisbonne, étant en petit nombre, ils sont appelés à chaque instant au lit des

¹⁰¹ Carta do Padre Delvaux ao R.P. Renault, no Colégio do Passage, junto a Saint Sébastien (Espanha). Lisboa, 15 junho 1833. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 396-401.

cholériques. Souvent ils ne peuvent prendre aucune des précautions indiquées; cependant ils vont toujours. Le travail, les veilles, la sollicitude d'un ministère toujours redoutable, mais si plein d'anxiétés dans ces circonstances de morts imprévues et rapides comme l'éclair, suffiraient pour altérer les meilleures santés; cependant tous se soutiennent. Les plus occupés au dehors sont les Pères Pallavicini, Moré et Boulongne. Un Père novice est jour et nuit appelé à donner le saint Viatique et l'Extrême-Onction, pour soulager les prêtres de la paroisse. On parle de six mille morts, jusqu'à ce moment, depuis deux mois de choléra; je ne sais si c'est exact. On cache au public le véritable état des choses. Beaucoup de prières et de processions se sont faites pour obtenir la cessation du fléau; le Seigneur le tient dans sa main, et il n'en sera que ce qu'il voudra; il est toujours, même dans sa justice, miséricordieux au delà de tout ce que l'on peut dire. Les effets de ce dernier attribut apparais-sent dans un assez grand nombre de confessions générales qui viennent augmenter le travail des Pères.

A Coïmbre, je n'ai point la certitude que le mal s'y soit déclaré. Jusqu'à mercredi 12, nos Pères y étaient en bonne santé, sauf les infirmités ordinaires de plusieurs d'entre eux. Le roi et toute la Cour. y était, tait reunie; mais Sa Majesté est partie, ce jour même, pour l'armée, où l'on supposait qu'il y allait avoir quelque mouvement décisif; de ce côté-là aussi, nous sommes bien dans les mains de Dieu. L'infant don Carlos a assisté, avec une grande piété, tous les jours, matin et soir à un *Triduum* du Sacré-Coeur dans notre petite église du collège. C'est lui-même qui l'a demandé. On ne sait rien de l'époque de son départ.

Ici nous sommes sans église à cause des travaux que le gouvernement fait faire pour réparer la nôtre. Tout ce qu'on peut faire est de la débarrasser tous les samedis et veilles de fête pour pouvoir en-tendre les confessions et dire la sainte messe les jours d'obligation.

Le bon Dieu a permis qu'avant de fermer cette lettre je récitasse l'office de saint François Régis; il est venu fort à propos pour me faire mettre un petit correctif à l'article ci-dessus des travaux de nos Pères. Vraiment, la manière dont j'en parle pouvait vous persuader qu'ils étaient ici d'autres Régis! ne leur en déplaise, il faut cependant rabattre un peu de cette idée, et ce sera sans rien ôter de leur mérite. On ne peut, je l'avoue, leur contester bonne volonté, elle m'édifie et m'humilie; jamais je ne l'ai vue se rebuter; c'est entre eux une sorte de rivalité, à qui sera

plus souvent envoyé; je sais tel d'entre eux qui récite son *Ave Maria* tous les jours en se cou-chant, pour être le premier à entendre la sonnette, et voler aux malades; mais il y a encore de là, à l'apostolat et au martyre, une petite distance. Et sans les comparer aux saints canonisés, que sommes-nous, auprès de notre défunt Bernard Pruvost et tant d'autres hommes apostoliques que compte la Province de France? — Pardon mon cher Père, pour cette petite digression. C'est pour ne pas vous donner de fausses idées, et par horreur pour certaines petites ou grandes exagérations qui vont nous faire passer au loin . pour quelque chose, et vraiment à trop bon marché. Ce dont il faut con-venir et remercier le bon Dieu, c'est ce que, pour ne parler plus des autres, mais seulement de ma propre expérience , je vois et je sens tous les jours davantage: qu'il y a une grâce des plus spéciales, attachée partout à notre petite Compagnie, qui , avec des sujets, des moyens, des efforts et des vertus souvent au-dessous de l'ordinaire , parvient cependant à lui faire porter partout des fruits abondants de bénédiction et de salut, c'est bien l'infirma mundi , *et ea quae non sunt ut ea*, etc. A cette occasion, je vous prierai de ne pas nous refuser, à moi surtout qui suis bien votre enfant, il vous en sou-vient, quelque part dans les richesses spirituelles que vous aurez été puiser à leur source ; parlez-moi donc, je vous prie, de ce que vous avez vu à Rome, et, pour ne pas rester dans le vague du général et du commun, dites-moi ce que vous y avez entendu qui puisse contribuer à m'aider ici , tant dans mon petit gouvernement extérieur que dans ma direction personnelle, intérieure et spirituelle. Vous nie connaissez, vous savez avec quelle franchise vous pouvez me parler, ne craignez jamais de me faire de la peine. Je ne vous connais pas beaucoup de respect humain, mais encore crois-je utile de vous supplier de n'en avoir aucun dans les rapports que votre charge et notre ancienne amitié vont rétablir entre nous. Voilà tout ce qui me vient à vous dire pour le moment. Je me recommande, moi et les miens, à vos saints Sacrifices; je demande votre bénédiction, et je suis, etc...

Phil. Joseph Dovalle, S. J.»

Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, Les Vrais Amis¹⁰²

julho 1834.

«Dans les premiers jours de juin de l'année dernière, Son Altesse Royale Don Carlos et sa famille arrivèrent subitement à Coïmbre. Le même jour le roi don Miguel arriva lui-même de l'armée, sans être attendu, accompagné de ses deux soeurs les plus jeunes. Je ne vous parlerai pas de l'enthousiasme du peuple ni des tendres émotions qu'éprouva cette famille, qui ne s'était pas vue depuis dix-huit ans, c'est presque de l'histoire ancienne. Venons à ce qui nous touche: arrivaient avec don Carlos, les Révérends Pères Lacalle et Frias, le premier confesseur et le second précepteur des jeunes infants. Nous eûmes la consolation de les avoir au milieu de nous tout le temps de leur séjour à Coïmbre. Le Révérend Père Vice-Recteur alla aussitôt présenter ses devoirs à Sa Majesté et à toute la famille royale, au moment où, le roi venait d'arriver et se mettait à table. Mais grâce aux soins de l'excellentissime princesse de Beira qui affectionne particulièrement la Compagnie, il eut l'honneur d'être admis à baiser la main de Sa Majesté, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Il n'y avait personne que la famille royale, nos deux Pères espagnols et le Révérend Père Vice-Recteur. Le roi repartit aussitôt pour Porto, laissant ses quatre soeurs réunies avec son beau-frère et grand ami.

Don Carlos, ainsi que les princesses, ne tardèrent pas à nous manifester l'affection sincère qu'ils portent à la Compagnie. Il nous fit dire qu'il viendrait nous voir, et ce jour-là même il commença un *Triduum* dans notre église, en l'honneur du Sacré-Coeur dont nous allions célébrer la fête. La Cour se composait de huit princes ou princesses, lui don Carlos, don Carlos, son fils aîné, don Juan et don Fernando ses autres fils; de dona Francisca sa femme, dona Theresa, sa belle-

¹⁰² Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, LES VRAIS AMIS. In CARAYON, Auguste – Vol. XIX, pp. 466-496.

soeur, princesse de Beira et veuve de don Pedro, dona Isabel et dona Maria de l'Assomption, toutes quatre étaient soeurs. On voyait venir toute cette nombreuse famille au collège, souvent à pied et toujours sans garde, le matin à la messe et le soir à la bénédiction.

Avant le Salut il y avait un petit sermon, les prédicateurs furent le Révérend Père Vice-Recteur, le Père Firmino (Trancart) et le Père Jorge (Rousseau). C'était un spectacle véritablement touchant de voir le recueillement et la foi de cette vertueuse famille. Don Carlos, comme le chef, donnait le plus touchant exemple. Il était entouré de ses petits-enfants. C'était lui qui veillait sur eux, les avertissait de tout ce qu'il fallait faire, leur cherchait les prières dans leurs livres, avec toute la sollicitude d'une véritable mère. Mais il le faisait avec un air d'autorité et de bonté qui décelait également le père et le prince sincèrement religieux. Ce *Triduum* fini, il commença une neuvaine, et toute la famille y assistait. Les fidèles n'avaient été prévenus de rien, mais le spectacle était trop édifiant et la circonstance trop conforme à ses sentiments pour y manquer.

Dès le premier jour, nous présentâmes nos chers élèves à Don Carlos et à ses enfants, puis à toute la famille réunie. On avait préparé une petite séance qui plut beaucoup et fut suivie de huit jours de congé, autant qu'il y avait de princes et princesses. Ils visitèrent ensuite la maison, non point avec cette rigueur d'étiquette qui refroidit et ne laisse qu'une satisfaction incertaine, mais avec un air de famille, une aisance, une simplicité et une bienveillance qui semblait dire : nous sommes ici chez nous. Cette visite dura longtemps et fut accompagnée des marques du plus vif intérêt. Elle se renouvela plusieurs fois dans la suite; tantôt c'était Don Carlos seul, tantôt une partie de sa famille et tous les jours les infants. Ces petits princes n'eurent pendant longtemps permission de venir se récréer que chez nous, et rarement il leur fut permis d'aller ailleurs. C'était une preuve de confiance que leur père n'accordait pas à tout le monde; Ils étaient avec nous presque comme nos élèves. Le jour de saint Luiz de Gonzague, ils communièrent à l'église et déjeunèrent à la maison. Le Père Frias les amena un jour dans les classes qui pouvaient être les leurs. A toutes ces bontés, leurs Altesses Royales ajoutèrent une aumône destinée, partie aux victimes du choléra qui exerçait déjà ses ravages, partie à subvenir à nos propres besoins, et le reste pour notre petite église. La princesse dona Maria de l'Assomption, n'ayant pas autant de fortune

que les autres, par délicatesse, n'avait point été appelée à y contribuer. Elle en fut affligée quand elle le sut, et de suite envoya son aumône comme les autres. C'est un témoignage de reconnaissance que nous aimons à rendre à sa mémoire bien injustement outragée.

Ce fut à cette époque qu'eut lieu à Coïmbre le dernier jubilé. Son Excellence Mgr l'évêque voulut que notre église fût une des trois Stations « *à cause, disait le Mandement, du grand bien qui se fait dans l'église de la Compagnie, et que les Pères continuaient avec le zèle de véritables Enfants d' Ignace* », il voulut également nous faire l'honneur des deux sermons que demandait la circonstance. C'était un honneur, mais, il faut l'avouer, c'était surtout un fardeau peu proportionné à notre savoir faire. C'était à la cathédrale, dans une grande solennité, en présence de toute la ville, d'une réunion où se trouvait tout ce qu'il y avait de plus instruit, devant Son Excellence, devant la famille royale et toute sa suite. C'était par-dessus tout, un choix qui appartenait mieux à beaucoup d'autres qu'à des étrangers, et qui franchement pouvaient bien mieux que nous répondre à ce qu'on attendait. Le Père Jorge (Rousseau), un des plus exercés à parler en public, et le plus goûté du peuple, fut désigné pour cette fonction. Il l'a remplie à la satisfaction de l'auditoire. Ce ne furent cependant point des discours d'apparat, mais plutôt des sermons de missionnaire, où le seul désir de toucher les coeurs fait oublier le reste.

Nous n'avions point encore exercé de ministère dans cette ancienne et magnifique église de nos Pères, la circonstance est remarquable. Les confessions augmentèrent à ne pouvoir plus respirer. Trois ou quatre Pères y consacraient tous les jours de la semaine; les autres faisaient la classe: le jeudi, et surtout les jours de dimanche et fêtes, tout le monde s'y jetait du matin jusqu'au soir. Nous appelâmes au secours le Père Lacalle, qui s'y employa de tout son zèle, et ce n'est pas peu dire, et de plus un charitable ecclésiastique de nos amis; il ne fut cependant pas encore possible de satisfaire tout le monde. On courait au collège, comme s'il n'y eût rien que nous dans la ville. Jugez, mon Révérend Père, du nombre des communions et des consolations; si cela eût duré plus longtemps, plusieurs auraient infailliblement succombé, car nous avons en outre d'autres occupations. La famille royale donna encore dans cette circonstance, ainsi qu'à la Fête-Dieu, un témoignage éclatant de sa piété. Elle fit toutes les

stations presque confondue au milieu d'un peuple qui l'entourait de son amour et de sa vénération, sans gardes et ne se distinguant que par son recueillement vraiment digne d'admiration.

En même temps, l'excellent Père Lacalle en tête, nous entreprîmes les prisons que nous avons déjà coutume de visiter. Il y en avait trois, malheureusement trop pleines. La plupart étaient des compromis politiques. Nous avons déjà leur confiance. Tous se confessèrent, et de leur propre mouvement: consolation qu'ils ne pouvaient pas toujours se procurer, avec tous les égards dus à leurs qualités et à leur situation respective, et que plusieurs sollicitèrent encore plus tard. Vous verrez bientôt quelle a été leur reconnaissance. — Son Altesse Royale Don Carlos voulut avoir part à cette bonne oeuvre: il leur donna à tous une fête, aux uns, à titre d'aumône, aux autres, à titre de bienveillance, à chacun suivant sa qualité et sa situation, ce dont les prisonniers voulurent faire leurs remerciements.

Le choléra morbus exerçait alors parmi nous ses déplo-rables ravages. Ce fut dans cette triste circonstance que nous connûmes la confiance qu'on nous a constamment témoignée. De jour et de nuit, on venait nous appeler. Sur tous les points de la ville, et presque à chaque heure de la journée, on rencontrait quelque Père avec son compagnon et précédé d'une personne qui le conduisait au grabat de quelque infortuné. On sortait pour un malade, et souvent oit en visitait sept ou huit avant de rentrer. Si on nous rencontrait lorsqu'on les portait à l'hôpital, nous les confessions dans la rue. On nous appelait non-seulement pour les confesser, mais encore pour les *aider à bien mourir*, suivant leur langage vraiment chrétien, c'est-à-dire pour réciter les prières des agonisants, ce qui doublait nos courses. Il est vrai que nous y allions de bonne volonté et avec promptitude; c'est surtout pour cette raison que, dès qu'il y avait un malade, on accourait chez les Pères. C'étaient des éloges, sur notre passage, à nous confondre. La charité de quelques personnes qui nous confièrent des aumônes à distribuer, suivant l'exigence des besoins, nous mit à même de faire encore plus de bien, car la misère était également grande. Ce concours de grâces et de fléaux adonné lieu à un bien incalculable plus sensible peut-être en Portugal que partout ailleurs. Il y a bien de la misère, Il est vrai; mais, surtout à la mort, on en revient plus facilement, ce nous semble, qu'en beaucoup d'autres en-droits. Il y a un grand fonds de foi. Ces bons Portugais meurent contents, pourvu que ce soit avec les

consolations de la religion. Nous en avons vu des exemples à arracher des larmes. Il est très-ordinaire de rencontrer des personnes qui, par pur motif de foi, préfèrent la mort à tous les avantages de la vie. **Quel peuple, s'il était toujours bien dirigé!**

Il y avait déjà deux mois que le fléau nous châtiât, et avec rigueur, quand arriva la débâcle de Lisbonne; ce fut le 24 juillet, c'est-à-dire au plus fort de la chaleur, qui, en Portugal, n'est pas tendre assurément. Coïmbre, devenu centre et séjour de la famille royale, fut comme le champ d'asile. Représentez-vous une grande partie de la population de la capitale, surtout des premières familles du royaume, une arrivée de douze à quinze mille hommes, qui furent comme frappés d'une sorte de stupeur, sans aucune provision, sans argent, sans rien, se retirant en désordre sur une route, la plupart du temps déserte et dépourvue partout de moyens de subsistance. Ils arrivent ainsi subitement à Coïmbre, harassés, fatigués, épuisés de chaleur, de privations et de frayeur. Coïmbre se vit tout-à-coup encombré de ces infortunés fugitifs, de chevaux, de voi-tures, et dans toutes les maisons on réclame et on donne l'hospitalité. Les Chartreux nous la demandèrent, et nous les reçûmes volontiers, malgré notre détresse, eux et quelques autres personnes. Voilà un redoublement du choléra dans la ville et dans l'armée, qui campait sous les murs. Les grands du royaume, comme le peuple, lui donnent des victimes, et en grand nombre. Nous nous jetons de nouveau dans le champ de bataille; il faut courir en même temps aux maisons particulières, aux prisons et surtout aux hôpitaux, où l'on se jetait en foule et où l'on mourait à toute heure. C'était là surtout que la maladie se montrait dans toute son horreur, peu ou pres-que point de ressources médicales, encore moins de soins, une malpropreté à faire horreur, de la vermine à couvrir tout le corps, une lenteur et une inexpériencè déplorable, et, par dessus tout, trop souvent un manque absolu des secours de la religion: il fallait assister ces infortunés, se mettre avec eux dans l'ordure ou les laisser mourir sans sacrements. Souvent il fallait se contenter du plus essen-tiel dans la confession, quelquefois même d'un seul signe de contrition pour courir en toute hâte aux autres mori-bonds.

Sur ces entrefaites, voilà le roi qui arrive de son côté, avec une grande partie de son armée de Porto, pour se porter sur Lisbonne. On transporte à Coïmbre les hôpitaux militaires, qui se remplissent d'une manière effrayante. Le choléra se

complique du typhus, qui enlève tout ce qu'il atteint. Ce fut alors qu'on nous pria de nous charger entièrement de ces tristes réduits. **Nos classes venaient de finir: nous acceptâmes sans balancer.** Deux Pères y allèrent demeurer. Au bout de quinze jours, deux autres les allèrent remplacer, et ainsi de suite, ce qui dura pendant cinq à six semaines, après quoi on y alla seulement de jour, et enfin on n'y faisait plus que deux ou trois courses par semaine. L'hôpital était un ancien couvent d'Ermites Augustins: les religieux nous fournissaient le lit et la table. Nous avions habituellement sur les bras deux cents à trois cents cholériques. Avec le temps et par suite des réclamations, leur sort s'améliora sensiblement. Ces pauvres malades, en nous voyant les servir et nous jeter sur leurs lits pour les confesser, n'en revenaient pas d'étonnement. On voit bien, disaient-ils, que vous êtes *étrangers* !... Ils ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. Là, nous étions presque curés et ne quittions nos malades qu'après les avoir ensevelis. Où étaient-elles les saintes Filles de la Charité ? Combien alors elles auraient été utiles au Portugal

Enfin le retour de nos élèves, nos propres maladies, dont je vous parlerai plus bas, et des excursions de nécessité ou de circonstance nous obligèrent à lâcher prise. On s'étonnait, et avec raison, que nous pussions tenir à tant de fatigues, car, lorsqu'on régla que chaque communauté se relèverait, de huit jours en huit jours, dans les hôpitaux, les Pères Franciscains y perdirent aussitôt leur Père Gardien, et les Carmes, dits Marianos, trois de leurs religieux, outre plusieurs autres qui furent malades. On finit enfin par nommer et payer un aumônier; mais alors la maladie avait bien diminué.

Vers la fin du mois d'août 1833, on jugea à propos de s'ouvrir une retraite vers l'Espagne en cas d'événement. Le Père Ministre (Margottet) partit aussitôt, à raison de son mauvais état de santé, avec deux autres Pères, mais sans intention de quitter alors le Portugal. Quelques-uns de nos amis les avaient adressés à leurs connaissances. La réception, néanmoins fut d'abord, assez froide. Ils se mirent alors à faire des catéchismes, des exercices de piété et à confesser. Le peuple se porta bientôt pour les entendre, et peu à peu le concours devint tel, qu'ils se trouvèrent, sans trop s'en douter, transformés en véritables missionnaires. C'était une faim de la parole de Dieu qu'il était impossible de rassasier. L'ébranlement devint général, et les Pères devinrent dès lors l'objet

d'une affection qui alla toujours en croissant. Partout on les demandait, on les suivait, et on accourait de six ou même sept lieues de distance. Au bout de deux mois, deux des Pères étant revenus à Coïmbre pour les classes, deux autres les allèrent remplacer. Il fallait souvent, à cause de la foule, prêcher hors des églises. Dans une paroisse, sur mille âmes, il y a eu huit cents communions. Il en était de même à peu près partout, proportion gardée. Tout le monde voulait faire des confessions générales. Voici un trait qui a fait une grande impression:

Les Pères ont rencontré une des premières familles du pays déchirée par des divisions et la discorde. Un des enfants, que son père avait autrefois empêché d'être ecclésiastique, l'avait tellement pris en haine, que ce pauvre père était obligé de vivre caché pour éviter la mort. A l'arrivée des missionnaires, tout le monde se mit en mouvement pour les réconcilier. Le Père Firmin (Trancart), après bien des assauts et bien des résistances, fit enfin réciter un *Pater* et un *Ave* à ce malheureux enfant, et obtint par écrit la promesse de se confesser. Quand il le pressait, l'autre reprenait toujours: mais il faudra pardonner à mon père! C'est impossible: tout, excepté cela. Il eut en effet bientôt oublié ses promesses. Tout le monde disait: c'est un dernier appel que le bon Dieu lui fait; il résiste, il en sera châtié. La prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Le jour de Noël, pendant qu'il se chauffait, un frère, qui à son tour le détestait, lui brûla la cervelle d'un coup de fusil, et le monstre expira sans donner le moindre signe, ni proférer une seule parole. C'est presque le seul qui ait résisté, encore estimait-il les Pères. Si on en compte deux ou trois autres qui ne se soient pas confessés, c'est tout au plus. J'aurais bien des traits d'héroïsme à opposer à celui-ci, mais ce serait trop long. Ah ! s'il n'y avait pas de scandales et des scandales si criants, le Portugal serait un royaume de saints. Dans l'espace de quatre mois, il y a eu neuf missions. Les circonstances n'ont pas permis de continuer cette belle, oeuvre. Le bien qu'on y peut faire est incalculable; il n'est pas nécessaire pour cela de grands talents, il suffit de la bonne volonté. Les missionnaires s'en sont revenus chargés des bénédictions de ce bon peuple. Plus tard, apprenant notre détresse, ils ont prouvé, ces braves gens, que leur reconnaissance n'était pas une vaine cérémonie. Voilà ce que nous ont raconté les Pères, car nous n'étions pas du nombre des missionnaires.

Une des principales raisons qui empêcha de continuer l'oeuvre des missions, fut les classes qui s'ouvrirent, et les maladies que nous avons éprouvées. Le Révérend Père Vice-Recteur, deux Frères coadjuteurs, les Pères Bazin, Rousseau, Trancart, Cotel et un Frère scholastique, ont été successivement atteints d'une épidémie qui a suivi le choléra, et qui, pour plusieurs, a dégénéré en typhus. La plupart des autres Pères ont eu de graves infirmités. Le Révérend Père Recteur fut à l'extrémité. Les Frères Fi-guet et Pailler sont tombés à plusieurs reprises, sans donner cependant autant d'inquiétudes. Le Père Rousseau a languï pendant longtemps. Le Père Bazin n'est guéri du typhus que par miracle. Il l'avait gagné à l'hôpital qu'il s'était réservé à lui seul, dans un temps où nous n'en étions plus chargés, et où personne n'y pouvait aller. Le Père Trancart, également attaqué de l'épidémie, a fini par une fièvre cérébrale. Le médecin ne voyait pas de danger dans le commencement; cependant ce bon Père, depuis le premier jour jusqu'à la fin, a persévéré à dire qu'on se trompait et qu'il n'en relèverait pas. Il se confessa et communia le 12 mars, jour de la canonisation de saint François-Xavier et de saint Ignace. Deux jours après il perdit connaissance et ne paraît pas l'avoir recouvrée jusqu'à sa mort, qui arriva le 17, à cinq heures et demie du matin, pendant qu'on faisait la recommandation de son âme. Sa mort a fait grande sensation dans la ville. Il avait beaucoup travaillé dans ces derniers temps, quoique toujours incommodé. Dix jours auparavant il avait encore prêché dans l'église. Sa mort paraît avoir été la suite de ses infirmités, occasionnées toutefois par des fatigues extraordinaires. Le Père Cotel paraît également n'avoir été atteint que par suite de l'excès du travail. Sa fièvre, dégénéra en typhus, et il en vint au point d'être administré. Il y avait quinze jours qu'il était en convalescence, quand nous sommes partis. Le Frère Sébastien Dias n'a pas donné tant d'inquiétude. Ce qu'il y a de remarquable; c'est qu'à chaque alarme que nous avons eue, et nous en avons eues beaucoup, il y avait toujours quelqu'un de malade, et par une Providence visible à bien d'autres égards, tout le monde avait recouvré assez de santé pour s'en aller quand le moment en est arrivé.

Nous avons déjà parlé de nos classes, il y a peu de choses à ajouter. Son Excellence Monseigneur l'archevêque d'Évora, Réformateur de l'Université, n'était pas d'avis qu'on ouvrît les classes cette année. Le Révérend Père Vice-

Recteur fit des instances. Il consentit enfin et, avec son autorisation, nous les ouvrîmes. On avait formé un corps d'étudiants, sous le nom de corps académique, dans lequel entraient un bon nombre de nos élèves, ce qui ne permit d'ouvrir que les basses classes, jusqu'à la troisième inclusivement. Nous n'avions même qu'un très-petit nombre d'enfants, les circonstances n'en permettant pas davantage. Bien des fois, dans l'année, nous avons été sur le point de plier bagage. Nous avons cependant fait la classe jusqu'à la veille de la prise de la ville inclusivement.

Nous voici au dénouement de ce drame unique dans son genre. Trois armées, dont une espagnole, se rapprochaient de plus en plus vers Coïmbre. La ville avait quelques fortifications, mais le défaut de munitions, le désordre de notre armée qui battait en retraite, et surtout l'état désespéré des affaires, ne permettaient aucune résistance raisonnable. Un grand nombre d'habitants s'était peu à peu retiré. Pour nous, qu'avions-nous à faire? Depuis plus d'un an nous étions orphelins, sans savoir absolument rien de nos supérieurs ni de la Compagnie. Fuir? Ce n'était reculer que d'un pas, et il y avait beaucoup de danger. Rester? Ce n'était cependant pas sans inconvénients; ce fut cependant le parti qui nous fut généralement conseillé et qui nous paraissait également, à cette époque, le plus raisonnable. Toute fois, pour des motifs particuliers, le Père Jozé (Chevallier) et le Père Jorge (Rousseau), étaient allés à Figueira depuis quelques jours, où, sous la protection du consul de Hanovre, ils attendaient pour s'embarquer pour l'Angleterre. Plus tard ils se réunirent à nous. Le Père Ministre (Margottet) et le Père Fidelis (Martin), avaient pris la direction de l'Espagne par l'Alentejo. En chemin, ils rencontrèrent Don Carlos et sa famille, que les Espagnols poursuivaient vivement. Alors, par l'avis des deux Pères qui les accompagnaient, ils revinrent également rejoindre la communauté. Il en était temps, car deux ou trois jours plus tard, les constitutionnels occupaient la ville. Déjà on fuyait de tous côtés. Le 7 mai, arriva notre armée en désordre. On résolut cependant de défendre la place; on avait déjà disposé l'artillerie et donné aux corps leurs positions respectives. Ce même jour toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires s'étaient retirées. Le soir toute la ville était entourée de feux que faisaient nos troupes, et présentait encore un aspect véritablement guerrier. Heureusement, pendant la nuit, on changea de

détermination; à minuit il n'y avait plus un seul soldat dans la place. Le lendemain, jour de l'Ascension, les rues parurent d'abord désertes, la ville respirait je ne sais quoi de sombre et d'effrayant. A la première messe, l'église se trouva pourtant pleine; nous nous mîmes à confesser comme de coutume. Vers les sept heures, le carillon annonça l'entrée des ennemis; ce n'était encore qu'une petite avant-garde. Au premier coup de la cloche, tout le monde se mit à fuir précipitamment de l'église en pleurant et en gémissant. Chacun se retira chez soi au plus vite. Nous continuâmes à confesser un petit nombre de personnes qui eurent le courage de rester dans l'église. Pendant ce temps-là quelques constitutionnels et ceux des membres de la municipalité qui n'avaient pas fui, furent à la rencontre des troupes, et à dix heures elles entrèrent paisiblement dans la ville. Nous avons alors fermé l'église. Nous pûmes être témoins de la réception faite aux troupes, et cela des fenêtres du collège qui donnaient sur la place: elle fut bien *piteuse*. D'enthousiasme, il n'y en avait aucun. Une dizaine de constitutionnels laissaient entendre quelques viva, mais il n'y avait personne pour répondre, pas même d'enfants, qui ne demandent ordinairement qu'à crier. Le lendemain ils chantèrent fort à leur aise leur *Te Deum* dans la cathédrale. La fête de la proclamation ou acclamation de Maria II, qui se fit le jour suivant, fut aussi paisible. On y avait invité toutes les communautés excepté nous, probablement parce qu'on savait bien que nous n'y irions pas plus qu'au *Te Deum*. Du reste, si vous en exceptez les classes, tout alla pour nous comme à l'ordinaire jusqu'à la fin. Le jour même de leur entrée nous fûmes visiter les malades.

Avant d'aller plus loin, il faut vous mettre plus au fait des dispositions de la ville à notre égard, autrement vous ne comprendriez pas tout. Ce qui nous avait attiré la confiance des deux partis, car nous l'avions autant qu'il est possible d'unir les deux extrêmes, n'était pas seulement le dévouement que nous avons montré dans le temps du choléra, ni la bonne volonté avec laquelle nous nous prêtions à toute sorte de ministère; ce fut surtout la discrétion avec laquelle, autant qu'il nous fut possible, nous nous comportions avec les uns et les autres. Dans nos classes il n'y avait aucune distinction entre le fils d'un royaliste et celui d'un constitutionnel, c'est ainsi que le voulait d'ailleurs Sa Majesté. Dans nos instructions, nous nous contentions d'expliquer l'Evangile sans entrer dans la politique. Pour tout le reste, nous ne cherchions également qu'à être utiles à tous,

sans égard pour les opinions, dès qu'il n'y avait rien contre la conscience et l'honneur de la Compagnie. Ce n'est pas toujours ainsi, malheureusement, qu'il en était ailleurs. On faisait peut-être trop ressortir la différence d'opinions; la politique ne venait pas à propos dans les sermons, elle y entraît pourtant assez ordinairement et avec une certaine aigreur. Il n'y avait pas non plus toujours assez d'indulgence, ni même de charité, pour les personnes d'une opinion différente. Ces sortes d'indiscrétions ou hors-d'oeuvres, appelez-les comme vous voudrez, produisaient encore de plus tristes effets en Portugal qu'elles n'auraient fait ailleurs. Comme nous ne voulions que leur salut à tous, nous condamnions également tous les excès. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en Portugal plus que par-tout ailleurs, bien des gens embrassent une opinion et la défendent assez innocemment; ce serait une injustice de les condamner tous indifféremment. Ces bons Portugais, quelque soit le parti qu'ils embrassent, n'en sont assez ordinairement ni moins bons, ni plus mauvais chrétiens. Enfin, pour tout dire en un mot, nous évitions d'entrer dans toutes ces misères de parti à parti, qui ne font de bien à personne et du mal à plusieurs. Aussi tout le monde confessait que nous nous restreignions aux obligations de notre ministère, et c'était vrai.

Au changement du gouvernement, notre position devenait toute autre. Tout le monde désirait que nous restassions. Nous prévoyions bien que ce serait difficile; cependant, sans être nécessaires, nous nous trouvions à même de faire tant de bien, que nous résolûmes d'attendre pour voir ce qui devait arriver, prêts à rester, mais bien déterminés cependant à ne rien faire contre la conscience. Dès les premiers jours on s'échauffa pour nous. Le jour de l'entrée des troupes, les plus grands partisans du nouveau gouvernement s'offrirent pour nous garantir de toute insulte. Nous remerciâmes, bien persuadés que nous n'avions rien à craindre. On parla de nous au duc de Terçaira (Villafior) qui commandait l'armée. Déjà il avait promis sa protection aux Pères. Le père d'un de nos élèves, et son grand ami, voulut nous présenter à lui. Le Révérend Père Vice-Recteur se présenta, mais le départ précipité du duc empêcha la visite. Cependant on lui rendit compte de tout, et il fut content, à ce qu'il parait. Malgré tout cela, l'alarme était presque générale dans la ville, parce que les plus lins voyaient ce qui allait arriver. On nous fatiguait de lamentations. On écrit de toute part, à Lisbonne, on a recours à toutes les personnes en crédit. Dans les deux partis on signe des

requêtes au gouvernement pour nous conserver, au moins comme en France et en Angleterre. Il se fit surtout une réunion des premières familles de Coïm-bre qui a fait tout ce qu'on pouvait imaginer pour nous garder, et ensuite pour adoucir notre pénible retraite. On avait même voulu faire signer une pétition aux nouvelles autorités qui nous étaient favorables: la crainte de déplaire à César les fit s'excuser. Nous avons su que deux fois on avait prié Don Pedro lui-même de nous conserver. Nous avons également appris depuis notre départ que les prisonniers politiques, que nous avons visités, avaient signé et adressé une pétition au gouvernement en notre faveur. Il a vraiment été un moment où nous ne savions trop qu'en penser; nous confessons et prêchions du reste comme de coutume. Voici enfin le résultat. Suivons maintenant le journal (celui du Père Soimié), écrit jour par jour.

Le 26 mai, au soir, le sous-préfet fit venir le Révérend Père Vice-Recteur, et lui intima l'ordre, de la part du gouvernement, de partir pour Lisbonne sous une escorte, dans le plus court délai possible. Il lui dit de plus qu'il eût à faire rentrer aussitôt quelques objets précieux qu'il savait que nous avions cachés; que tout devait être remis entre les mains du gouvernement, excepté les choses de pure nécessité. Il fut décidé que notre départ aurait lieu le 30, à six heures du matin. (Il avait recommandé le plus rigoureux secret; nous le gardâmes, mais, dès le lendemain, tout fut su dans la ville.) La désolation est générale: on vient s'informer, pleurer, etc. Le 28, veille de la Fête-Dieu, dès le matin, on ouvrit l'église, tout le monde veut se confesser. On se tourmente pour trouver des moyens de nous conserver. Vers onze heures arrive le corrégidor (c'est à peu près le maire chez nous), pour procéder à l'inventaire, et nous intimer le décret de notre expulsion. Dans ce décret que vous aurez peut-être vu sur les gazettes, ou que vous verrez plus tard, on nous accuse d'avoir tenté de nous introduire dans le royaume, contre la loi de Joseph I^{er}; d'avoir pour cela profité du gouvernement *usurpateur dont la cause était celle de l'ignorance et du fanatisme*; qu'il n'était d'ailleurs que trop vrai que nous étions fidèles aux principes dont la Compagnie fait profession; qu'en conséquence il nous était enjoint de nous rendre aussitôt à Lisbonne, près du ministre de la justice, où l'on pourvoit à notre embarquement, et, qu'en cas de contravention, nous devions être punis avec toute la rigueur des lois que nous avons déjà encourues par notre projet

téméraire. Il nous avait tous réunis dans la salle des visites pour entendre la lecture de cet acte. Il en fit dresser un autre, qui constatait son exécution, que nous fûmes obligés de signer tous. Et là sans que personne s'écartât, il nous conduisit à la procure où il s'empara du peu d'argent que nous avions. Le Révérend Père Vice-Recteur lui dit que chacun de nous en avait pris un peu pour le voyage. Il le désapprouva, disant que le gouvernement y aurait plus abondamment pourvu. Il nous avoua ensuite qu'il n'entendait rien dire qui ne fût à notre avantage, surtout en fait de politique, dans laquelle il savait que nous ne nous étions point ingérés. Tout cela se fit et se dit avec un ton de civilité mêlée d'un cynisme qu'il serait difficile de caractériser. Pendant ce temps-là on plaça des gardes aux portes, qui y restèrent jusqu'à notre départ, et on inventoria la sacristie. Le soir, la foule fut encore bien plus grande. C'étaient véritablement des scènes où le cœur ne pouvait tenir.

Le 29, jour de la Fête-Dieu, les confessions et les communions furent sans nombre. Nous ne pouvions nous soustraire à leurs déchirants adieux. Partout où ils nous rencontraient, ils nous baisaient les mains, les habits, et demandaient pour une dernière fois notre bénédiction. Ce jour-là, comme la veille, chacun nous offrait son aumône. Il n'y eut pas jusqu'aux pauvres qui n'offrissent leur petite contribution. Il devait y avoir instruction comme de coutume, mais l'émotion était si vive qu'il parut plus prudent de n'en point faire. Nous passâmes tout l'après-midi au confessionnal; mais il fut impossible d'entendre tout le monde. On enviait le sort de ceux qui étaient morts entre nos mains. Une femme fit appeler un Père pour confesser son mari, qui mourut en sa présence. Cette pauvre femme court chercher un petit enfant, qui n'avait que quelques jours, et dans sa douleur, elle disait: «Mon pauvre enfant, tu n'as plus de père! puis, se jettant sur son mari, au moins toi, cher Antoine, tu n'auras pas la douleur de voir partir les Pères ». Il est impossible, mon Révérend Père, de vous peindre la désolation de ces bons Portugais. Il semble que c'était pour eux (j'ajouterais presque, pour nous), le jour du jugement. Nous passâmes une partie de la nuit à faire nos préparatifs.

Le 30, quelques-uns dirent la sainte messe portes closes. A 6 heures arriva l'escorte. Le plus affectionné de nos amis, dont je vous parlerai tout à l'heure, se chargea de quelques effets qu'il nous envoya. Ensuite nous allions partir quand on nous menaça d'une visite: nous ne devons plus emporter, disait-on, d'autres

livres que nos Bréviaires. Il fallut donc laisser le peu que nous avons dans nos paquets. Enfin, nous allâmes faire une prière à la porte de l'église, puis, chacun un petit sac sur le dos, le bourdon à la main, nous partons. Notre marche avait quelque chose de saisissant. Le Révérend Père Vice-Recteur était en tête, les autres suivaient réunis en silence, puis venait l'escorte, qui faisait une petite compagnie de front. Malgré nos recommandations, il y avait beaucoup de monde dans les rues, et on se jetait encore sur nous pour avoir la bénédiction. Nous n'entendions tout autour de nous que des gémissements et des adieux déchirants. Jugez, mon Révérend Père, où en était le coeur. Plusieurs de nos chers élèves avec d'autres enfants vinrent nous reconduire assez loin de la ville. La séparation fut bien triste. — Nous avons trois ou quatre bêtes de somme pour nos paquets, et pour les plus faibles d'entre nous.

Il faut maintenant que je vous parle de cet incomparable ami. Il s'appelle Antoine Gonsalvez. C'est tout simplement l'homme d'affaires d'une comtesse du pays. Le Père Bernardez, un des anciens Pères, était mort chez lui il y a environ huit ans. Cet homme joint à un excellent coeur beaucoup de bon sens et un grand fond de religion. Le Père Bernardez lui avait beaucoup parlé de la Compagnie; aussi il avait conçu pour elle la plus haute estime. Dès l'arrivée des Pères à Coïmbre il alla au-devant d'eux et leur offrit ses services. Ce fut lui qui monta leur ménage et les mit au fait des usages du pays. Plus tard il consacra une somme considérable à faire notre église et à acheter des vases sacrés. C'était chez lui que nous allions chercher ce qui nous manquait. Il faisait presque toutes nos affaires. Il nous disait souvent: je vous en prie, si vous en avez besoin, prenez tant qu'il y aura dans la maison, c'est entre nous. Il s'appelait et signait toujours le *frère absent*. Sa femme partage ses sentiments. Cet excellent ami nous a constamment accompagné dans tout le bien que nous avons pu faire. On lui offrait de l'argent pour nous la veille de notre départ, « non, dit-il, j'ai toujours été le procureur des Pères, je veux l'être jusqu'à la lin. Voyant bien que l'on ne pourvoyait à rien, il s'est mis à la tête d'une réunion de personnes des plus qualifiées de la ville, qui s'est chargée de nous fournir tout ce qui nous serait nécessaire. Il en était l'âme et l'exécuteur. Ce brave homme avait accompagné nos Pères dans leur triomphe, il les a accompagnés dans leur déroute. Oui, au milieu de nous, comme un d'entre nous, il a traversé la ville sans aucune crainte

de se compromettre. Ne pouvant pas venir lui-même, il a envoyé un de ses domestiques avec nous à Lis-bonne, où il nous a rendu les plus grands services. La Compagnie a eu de plus puissants amis, mais elle n'en a jamais eu de plus dévoués?

Le commandant de l'escorte était un officier, émigré en Bretagne, et qui avait son logement chez un des principaux de la ville et de nos meilleurs amis. Il ne manqua pas de lui faire ses recommandations. Elles eurent leur effet, car il nous traita avec tous les égards que nous pouvions attendre, ainsi que la troupe. C'était une clause qui se trouvait dans tous les actes, que les Pères devaient être traités avec respect, et l'escorte même, disait-on, n'était que pour nous *protéger*. Nous fîmes la route sous un soleil brûlant, sans cependant aucun accident. Nous faisons encore quelques catéchismes dans les villages; nos gardes peu à peu nous laissaient plus de liberté. Nous obtinmes même leur affection. Ils faisaient notre éloge et prétendaient nous ramener avec eux. A Santarem, ils manquèrent de tuer un constitutionnel comme eux, qui voulait nous insulter. Le long du chemin, ils menaçaient tout simplement de coups de fusil, quelques individus qui s'amusaient de nous voir entre leurs mains. Quand ils furent obligés de nous quitter, plusieurs pleuraient, et tous voulurent avoir quelque objet de dévotion de notre main. Nous fûmes embarqués à douze lieues de Lisbonne sur le Tage. Quand nous arrivâmes à Villafranca, qui se trouve à moitié chemin, on tira un coup de fusil sur notre barque; la balle perça la voile peu au-dessus de nos têtes, c'était pour nous avertir d'aller à bord. Il y avait là une réunion de soldats et de gens du peuple qui nous y reçut avec des injures. Nos soldats prirent hautement notre défense, et ils s'apaisèrent un peu. Heureusement nous ne débarquâmes pas. Une autre escorte, avec un homme de la police de Lisbonne, nous y attendait. On nous fit changer de barque; on nous avertit de prendre des provisions pour jusqu'au lendemain matin, sans nous dire où on nous menait. Tout ceci nous effraya un peu; le fait est qu'on voulait nous soustraire aux insultes de la populace de Lisbonne qui a assassiné plusieurs religieux et miguélistes dans ces derniers temps. On nous a même dit que cette mesure de précaution était due au ministre de France à Lisbonne. Nous passâmes devant cette ville le soir, et nous dormîmes à la belle étoile sur le Tage. Nos gardes n'étaient pas méchants. Le lendemain, 6 juin, nous débarquâmes pour aller nous enfermer

dans le fort Saint-Julien, à l'embouchure du Tage; l'arrivée ne fut pas fort honnête. Il y avait là beaucoup de Français prisonniers de guerre et une garnison de têtes exaltées; ils nous accablèrent d'injures, frappèrent même quelques-uns des Pères; l'escorte nous protégeait, mais de loin. Le gouverneur de la tour (on appelle ainsi le fort), nous reçut également assez vertement. C'était le jour du Sacré-Coeur, nous lui demandâmes à dire la sainte messe, il refusa. Le Révérend Père Vice-Recteur lui demanda s'il nous traitait comme prisonniers, il répondit que oui, qu'il ne s'agissait point de beau couvent, mais d'une prison, etc., etc.

Ce n'est cependant pas un méchant homme, mais il n'avait point d'ordres. Il vit ceux de nos gardes et du commissaire de police, et il s'adoucit un peu; il nous conduisit ensuite sous une des voûtes du fort; la prison où il nous enferma a deux portes; le jour nous venait par un soupirail.

Nous désirions ouvrir des communications avec nos amis, mais il fallait recevoir auparavant des ordres du gouvernement qui tardaient à venir. Ils arrivèrent enfin; on nous offrit d'aller sur la frégate de Don Pedro, qui mouillait dans le Tage, ou de rester; puis on déclarait que nous n'étions pas prisonniers de manière à ne pouvoir communiquer avec qui que ce fût; c'était clair. Nous en profitâmes, nous n'en abusâmes assurément pas. Cependant, M. le gouverneur, après nous avoir témoigné beaucoup de bonté, vint un jour, de fort mauvaise humeur, nous signifier que dès lors il n'entrerait ni ne sortirait aucune lettre qu'il ne la vit: que c'était ainsi que le gouvernement l'entendait. Par la même raison, il ne venait personne sans subir un rigoureux examen et quelquefois même sans être fouillé. Cette conduite nous étonna, mais enfin patience. Plus tard, il nous fit clairement sentir avec quelle répugnance il accomplissait de tels ordres, mais il ne fallait pas se compromettre. Le domestique que notre excellent ami nous avait envoyé nous venait fréquemment visiter et nous mit en relation avec nos amis de Lisbonne, de Coïmbre et d'ailleurs. On écrivit une foule de lettres pour nous recommander au ministre français et autres personnes puissantes; des amis vinrent nous visiter, entr'autres un des prêtres anglais qui ont une maison à Lisbonne. J'avais oublié de dire que cette Société de Coïmbre, dont j'ai parlé, s'était déjà chargée des dépenses de notre voyage et même de notre embarquement si le gouverneur n'y pourvoyait pas lui-même. Sur nos demandes réitérées et celle du gouverneur, le

gouvernement, quoiqu'avec beaucoup de peine, s'était enfin chargé de notre entretien. Nous pouvions, depuis quelques jours, dire la sainte messe, nous sortions tous les jours au soir pour prendre l'air, notre sort s'améliorait sensiblement. Dès les premiers jours, le ministre (ambassadeur) français nous envoya son secrétaire, pour voir comment nous étions et si nous avions des plaintes à faire. Nous n'en fîmes point. Il s'employa fortement en notre faveur, et sans lui nous serions probablement encore dans la tour de Saint-Julien. Nous aimâmes mieux y rester que d'aller sur la frégate. Nous nous procurâmes des habits de laïques qui coûtèrent fort cher. Le gouverneur nous fit visiter quelques-uns des cachots de nos anciens Pères, nous donna les gazettes et montrait toujours plus de bienveillance.

Le 11, arriva le Père Mansion, à notre grand étonnement. Ce Père, par ordre du Révérend Père Vice-Recteur, était parti avec l'armée de Don Miguel, dans l'intention d'entrer en Espagne, ayant avec lui un Frère coadjuteur portugais. Il avait assisté aux dernières affaires qui mirent fin au règne de Don Miguel. Il avait eu l'honneur de voir ce monarque infortuné à Evora, ainsi que la famille de Don Carlos. Vous savez que celui-ci s'était embarqué sur un vaisseau anglais pour la Hollande, dit-on. Don Miguel est parti pour l'Italie. Le pauvre Père eut, entr'autres, une bien triste aventure. Il revenait vers Coïmbre, où il nous croyait encore. Aux environs de Tomar, il fut attaqué par un homme qui voulut voir son passeport. Il était malheureusement daté d'Evora. Ce misérable, prenant le Père, qui était passablement déguisé, pour un miguéliste, tire un petit poignard anglais et lui dit qu'il va mourir. Le Père tâche de lui faire entendre raison, invoque sa qualité d'étranger. Celui-ci se calme un instant. Le Frère se trouvait malheureusement loin. Bien-tôt ce brutal reprend et veut absolument le tuer. Le Père, n'ayant plus d'autre ressource, lui saisit la main où était le poignard, avec les deux siennes, l'autre le retire avec vivacité et le blesse en quatre endroits. Il lui avait auparavant porté un coup de poignard dans le dos; heureusement qu'il ne déchira que l'habit. Le Père s'enfuit alors, poursuivi par son assassin. Des gens qu'ils rencontrèrent purent l'arrêter, et le Père s'échappa. Ayant appris que nous étions à Lisbonne, il y vint, et M. Louis de Bourmont, qu'il y rencontra, lui fit avoir la protection du ministre français, qui parla au gouvernement pour l'adjoindre à ses confrères. Quand il est entré dans la prison, il avait encore les mains toutes mutilées.

Le 20 juin, on appela le Révérend Père Vice-Recteur, puis le Père Ministre, et successivement tous ceux qui avaient eu quelque part dans l'administration. Aucun d'eux ne revenait. Les autres ne savaient trop ce que cela voulait dire. C'était un magistrat d'un bourg voisin qui, par ordre du gouvernement, était venu faire subir un in-terrogatoire sur différents objets du mobilier de Coïmbre.

Tout bien examiné, nous écrivîmes au gouvernement portugais et au ministre français (M. le baron Mortier). Le gouvernement voulait nous conduire à Gibraltar, sur un des bâtiments de l'Etat. Le ministre français s'y opposa. Tout ce qu'on voulait, c'était éviter les frais du voyage. Dès qu'on s'en aperçut, on répondit qu'on ferait comme on pourrait, qu'au moins on nous laissât partir. Cependant, nous reçûmes encore la visite du consul de Hanovre, et peu à peu l'intérêt pour nous augmentait. Le gouvernement ne s'en souciait pas. Il permit donc de partir, et sur ce, nos amis firent un arrangement avec le capitaine du navire. Le jour du départ, point d'ordre pour M. le gouverneur, et, par conséquent, point de sortie pour nous. Au contraire, on annonçait un interrogatoire. On n'avait plus rien à chercher, mais on voulait des prétextes.

Après bien des longueurs, notre départ fut enfin décidé. Le 2 juillet au soir, nous en reçûmes l'heureuse nouvelle. Je ne puis bien vous faire connaître tout ce que nous donnait à craindre la politique ombrageuse et tortueuse du gouvernement. Plusieurs des autorités elles-mêmes n'y entendaient rien. Nous eûmes la consolation d'être visités par un grand nombre d'amis, qui nous donnèrent quelque secours, et même par des prisonniers politiques que nous avions vus à Coïmbre et qui, aujourd'hui, sont en charge. La plupart de ceux qui nous avaient mal reçus s'appri-voisèrent peu à peu et nous nous quittâmes amis. La con-duite bienveillante de M. le gouverneur nous fit bientôt respecter dans le fort. Nous eûmes occasion de lui offrir des vers avec son portrait, fait par le Père Mansion. Il en fut très-flatté. A notre départ, il accepta quelques objets de dévotion que nous lui offrîmes; il vint nous conduire au rivage, où, fort attendri., il nous embrassa tous. Nous devons confesser qu'il a eu pour nous autant de bonté que le lui permettait sa situation critique, surtout en ces circonstances. Son adjudant était aussi un brave homme, et il nous en donna des preuves. Entr'autres Français, nous rencontrâmes dans la tour M. de la Houssaie avec son épouse; il est veillé de très-près: cependant M. le gouverneur nous permit de lui parler. Sa

femme a plus de liberté; elle n'est pas prisonnière, mais elle veut rester auprès de son mari pour le consoler. Il venait d'avoir un fils.

Quand nous nous embarquâmes pour Lisbonne, nous ne savions pas si le navire nolisé pour nous nous attendait encore; nous fûmes donc à sa découverte, accompagnés d'une escorte que, par délicatesse, M. le gouverneur avait fait mettre dans une barque séparée qui nous suivait de loin. Nous retrouvâmes enfin notre bâtiment qui ne comp-tait plus sur nous car le gouvernement avait donné des ordres contradictoires. Quant à l'argent pour payer notre passage, ce n'était pas une petite affaire: heureusement que les aumônes de nos bons amis de Coïmbre y avaient déjà abondamment pourvu. M. le Ministre français a ré-clamé auprès du gouvernement, lui disant qu'au moins on ne devait pas nous prendre ce que nous avons d'argent et d'effets à Coïmbre. On lui a répondu qu'on était prêt à tout restituer. Nous lui avons laissé notre procuration qui pro-bablement sera fort inutile. Nous restâmes dans le port depuis le 3 jusqu'au 7 du courant. Nous étions tous déguisés. Les Capucins italiens, qui étaient à Lisbonne, s'embarquaient sur un autre bâtiment le même jour que nous, et pôtur Gênes pareillement. La cause de leur départ est qu'ils n'ont pas voulu quitter l'habit de leur Ordre, comme le décret d'extinction des Ordres religieux en donnait le commandement. Trois heures après leur embarquement, un de leurs vieillards est mort sur le bâtiment qu'ils montaient. Nous reçumes plusieurs visites sur le nôtre, parce qu'il était plus facile de nous venir voir à bord qu'à la tour de Saint-Julien, distante de trois lieues de Lisbonne; et qu'il n'y avait plus de crainte de se compromettre. Il se trouve sur notre bord une dame de nos bienfaitrices, avec deux de ses compagnes. Il reste encore mille autres choses à vous dire, mais le vent, le soleil et la mer ne nous per-mettent pas d'écrire à notre aise. Nous ne pouvons cepen-dant laisser de vous dire, qu'au milieu de cette petite persécution, les consolations ont surpassé les peines et les ennuis. La Providence s'est servie de tout pour nous secou-rir. Elle s'est montrée visible pour nous jusqu'à l'évidence.

En relisant cette lettre, bien des choses nous paraissent si merveilleuses qu'elles sembleraient presque exagérées. Il n'en est rien cependant. Oui, il y a véritablement quelque chose de merveilleux en tout cela. Nous avons, même à Coïmbre, des gens qui ne nous aimaient pas; mais ils étaient en si petit nombre

qu'ils n'osaient pas souffler. C'était du reste pour la Compagnie une vénération et un enthousiasme dont on aurait peine à se faire une idée. Les circonstances, le caractère portugais, l'état du clergé, le besoin de secours spirituels, les auspices sous lesquels nous sommes arrivés, tout nous a merveilleusement servi. Aussi, mon Révérend Père, vous pouvez vous figurer quel crève-cœur c'est pour nous tous de quitter un si bon peuple. Il ne demande qu'une chose, c'est de se sauver; et trop sou-vent il ne trouve personne qui lui dise comment. Un bon prêtre, quoique peu instruit, mais plein de zèle, ferait plus de bien en Portugal qu'un docteur en France. Eh dans quelles circonstances le laissons-nous? Quand il est privé de tous ses pasteurs légitimes!

Gênes, le 6 août. — Nous sommes arrivés hier au soir. — Mais nous voilà en quarantaine pour quinze jours. Nos Pères vinrent nous voir aussitôt. Ils nous ont appris la terrible catastrophe de Madrid, où, dit-on, beaucoup de nos Pères ont été massacrés. La même chose nous attendait à Lisbonne. Le bon Dieu n'a pas permis que nous y entrassions, parceque nous n'étions pas dignes de souffrir pour lui. Notre traversée a été de vingt-neuf jours. Nous n'y avons couru, grâce à Dieu, que les dangers ordinaires. Cependant, notre capitaine nous a assuré que, depuis quarante ans qu'il navigue, il n'avait jamais vu tant d'orages, de tonnerres et d'éclairs. Nous avons vu quatre à cinq trombes. Le bon Dieu semble vouloir nous faire peur, c'est ainsi qu'on traite les enfants comme nous. Nous avons cepen-dant manqué de perdre un de nos marins qui tomba dans la mer, dimanche dernier. La mer était forte et le vent aussi: heureusement on put le sauver avec la chaloupe.

Le Très-Révérend Père Général a déjà bien voulu nous écrire; sa lettre nous attendait ici pour nous consoler.»

16 de julho de 1833

«Lisbona = R. P. Pouty

Votre bonne lettre du 30 Mai m'est arrivée le 24 Juin. Je ne suis pas étonné des difficultés que vous recontez dans le choix et dans la reception et dans la formation des novices; dans bien des pays on n'a plus d'idée de ce que c'est la vie religieuse. Jusqu'à ce que la Comp.^e ait formé quelques générations il y aura peu de ressonne dans un pays où l'éducation et l'instruction chrétienne est presque complètement negligée ou même inconnue.

Dans ceux qui été Amis et qui avec une bonne volonté ne se montre pas assez ardent; il faut bien examiner si ce défaut d'ardeur il vient d'une espece d'indifférence ou bien du caractere naturel, car dans ce dernier cas ce ne seroit pas proprement un défaut; il y a de ces naturels froids qui peuvent très bien s'allier d'une vertu très sold.

Quand au nom da Cruz vous avez sans doute le [retenir]. Le changement que j'ai désapprouvé regarde les noms de batême que quelques ans ont changé et dont il resulte de la confesion dans les Catoliques.

Je me recomende a Vos SS. SS. Et PP.»

¹⁰³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829-1932, fls. 64-65.

D. Pedro junto do túmulo de seu pai

Paço da Bemposta, 29 Julho 1833.

«Sua Magestade Imperial o Duque de Bragança teve Conselho de Ministros ás 8 horas da manhã.

Ás 10 horas sahio com o Seu Camarista, seguido do Seu Capellão, e do Ajudante de Campo de Serviço Calça e Pina, e foi ao Real Mosteiro de S. Vicente dos Conegos Regulares de Santo Agostinho, onde está o Jazigo dos Reis de Portugal da Serenissima Casa de Bragança, e ahi o Seu dito Capellão celebrou Missa pelo repouso eterno das Almas de Suas Magestades Imperiaes e Reaes o Senhor D João VI, e a Senhora D. Carlota Joaquina.

Depois que Sua Magestade Imperial com os piedosos sentimentos de huma sólida Religião teve assistido ao Santo Sacrificio, veio junto do Túmulo de Seu Augusto Pai, e ajoelhando, em quanto se resavão as Orações da Igreja pelo repouso dos mortos, o amor Filial se manifestava derramando copiosas lagrimas sobre os Reaes Despojos de hum Pai, que findára seus amargurados dias, victima da perseguição, que Sua Magestade Imperial hoje debelava. Acabadas as resas, Sua Magestado Imperial escreveo n'hum Papel, que pregou sobre o Túmulo, o seguinte:

= Hum filho Te assassinou:

= Outro filho Te vingará.

= 29 de Julho de 1833. — D. PEDRO. =»

¹⁰⁴ *Chronica Constitucional de Lisboa*, nº 5, de 31 de julho de 1833, p. 2.

No dia 17 de agosto o jornal francês *L'Ami de la religion* dava notícias de Lisboa.

« - Les journaux anglais donnent des nouvelles de Lisbonne à la date du 31 juillet. Le gouvernement de don Pedro cherchoit à s'organiser. Son arrivée a été signalée par des arrestations. On s'est empressé de rendre un décret d'expulsion contre les jésuites. Le nonce du Pape et le patriarche de Lisbonne ont reçu l'ordre de quitter la capitale. Madame Juromenha , connue par ses relations avec lord Beresford et avec les partisans de don Miguel en Angleterre, a été condamnée à se retirer dans un couvent. On prétend que le général Molellos, qui se trouvoit dans l'Alentejo, a passé avec 3,000 hommes du côté des constitutionnels. Le duc de Cadaval occupoit toujours ses positions de Torres – Vedras avec un corps d'armée. Les partisans de don Pedro ne disent rien de satisfaisant sur Porto. Celui - ci a envoyé vers cette ville le duc de Tercère (Villaflor), afin de tâcher de la débarrasser, ou de soumettre les troupes demeurées fidèles à son frère. On a publié les rapports du maréchal Bourmont et du général Clouet, en date du 26, sur leur attaque de Porto. Ces deux généraux ont dirigé l'action avec intrépidité. D'ailleurs, beaucoup des officiers et soldats qu'ils commandoient s'en louent, et le maréchal a eu le duc de Lafoens blessé auprès de lui.

- On ne connoit pas encore tous les excès dont les royalistes ont été victimes à Lisbonne à l'arrivée des soldats de don Pedro. Les maisons des personnes les plus dévouées à don Miguel ont été pillées et saccagées; les meubles jetés dans la rue ont été livrés aux flammes. Un certain nombre d'habitans notables ont demandé, comme une grâce, à être enfermés dans la prison de Lemoeiro, afin d'échapper aux violences du duc de Bragance. Don Pedro prend le titre de régent du Portugal”»

¹⁰⁵ *L'Ami de la Religion*, vol. 77, n° 2142, de 17 de agosto de 1833, pp. 126-127

Palácio de Queluz, 15 de junho de 1829

Coimbra, 27 de julho de 1829

«Pela Junta da Directoria Geral dos Estudos se faz saber que a mesma Junta foi dirigido pela Secretaria da Reforma Geral dos Estudos o Aviso do theor seguinte: Querendo EIRei Nosso Senhor facilitar a util instrucção das Primeiras Letras a todos os seus fieis Vassallos ea da Lingua Latina a todos os que se acharem com propensão e meios para maiores estudos e não sendo possivel crear e manter tantas Cadeiras Regias quantas requeria a necessidade e mesmo a louvavel curiosidade dos Povos Foi Servido Resolver em 29 de Maio do presente anno sobre Consulta da Junta da Directoria Geral dos Estudos que a Junta dê licença para ensinar Primeiras Letras ou Lingua Latina a qualquer Presbytero Secular ou Secularizado do Reino sem preceder Exame mas com Attestação de idoneidade em letras e costumes passada pelo respectivo Ordinario e nos mais termos propostos na Consulta dando ao Presbytero que assim servir com approvação por hum ou mais annos preferencia em iguaes circumstancias quando elle para o diante concorrer com outro ou outros que não estiverem no mesmo caso na pertença de Cadeira Regia da mesma qualidade e moderando quanto for possivel os emolumentos do expediente da dita licença a qual nunca será prorogada por mais de quatro até cinco annos e que a Junta tome as medidas convenientes para que esta Real Resolução se faça pública a fim de que della possam fazer uso os Presbyteros em quem he de esperar que não faltará o zelo proprio do seu Estado para se empregarem por este modo na educação assim litteraria como religiosa e civil da mocidade o que participo a Vossa Senhoria para que conste á Junta e esta o execute Deos guarde a Vossa Senhoria =

¹⁰⁶ SILVA, Antonio Delgado da - *Collecção da legislação Portugueza ...*, vol. VII, parte 3, p. 3

Palacio de Queluz em 15 de Junho de 1829 = Francisco Bispo de Vizeu = Senhor Antonio Pinheiro de Azevedo e Silva».

«Por tanto todo o Presbytero Secular ou Secularizado que quizer usar da faculdade e da preferencia que Sua Magestade Foi Servido conceder lhe pela Resolução Regia a que se refere o dito Aviso deverá requerer a ElRei Nosso Senhor pela sobredita Junta declarando a Disciplina que pertende ensinar eo lugar onde pertende abrir a sua Escola e instruir o Requerimento com Attestação do respectivo Ordinario em que abone a sua idoneidade moral e litteraria para o dito emprego com folhas corridas dos Juizos competentes por onde se mostre sem culpas e com huma declaração por elle feita e assignada de não pertencer a Sociedades Secretas conforme o Alvará de 20 de Junho de 1823 reconhecidas e em forma legal. E para que chegue á noticia de todos a quem pertencer se mandou passar o presente Edital assignado pelo Secretario da sobredita Junta. Coimbra, 27 de Julho de 1829 Antonio Barboza de Almeida.»

«... expedido por D. Francisco Alexandre Lobo ao vice-reitor da Universidade, António Pinheiro de Azevedo e Silva mandando fechar as lojas dos livreiros de Coimbra, Jacques Orcei e Antonio Lourenço Coelho por ministrarem á mocidade «livros prohibidos e reprovados»

Constando a el-rei nosso senhor pelo officio de v. s^a e do juiz conservador d'essa Universidade, ambos datados de 28 de Outubro ultimo, pelo auto de exame a que v. s^a mandou proceder por tres doutores oppositores das tres faculdades de Theologia, Leis e Philosophia, e a meuda e distncta relação dos livros que resultou do dito exame, e ultimamente pelo summario que veio junto com aquelle auto, que nas lojas dos mercadores livreiros, Jacques Orcel e António Lourenço Coelho, estabelecidos n'essa cidade, tem estado postas a venda, e com effeito se tem vendido obras não só reprovadas e prohibidas, mas até famosas, assim por errados principios e absurdo encarecimento de fatuas opiniões, como pela grande parte que tiveram nas commoções e perturbações, que tão deploravelmente tem agitado há 40 annos o mundo religioso e politico; e querendo sua magestade atalhar como cumpre tão escandaloso desprezo pelas leis e outras determinações reais [...] é servido ordenar que desde sejam e fiquem fechadas as ditas lojas do livros, de Jacques Orcel e Antonio Lourenço Coelho ...»

¹⁰⁷ O *Conimbricense*, nº 3592, 14 de janeiro de 1882.

Paris, 17 março 1829.

No momento em que o padre Delvaux saiu de Paris para Lisboa, recebeu de seu Provincial, o R.P. Godinot, uma carta de recomendação dirigida ao Primeiro-Ministro de D. Miguel, o Duque de Cadaval e que deveria ser entregue em mão. A informação do seu conteúdo é reveladora da intenção pretendida do rei de Portugal relativamente à vinda dos jesuítas.

« Monsieur le Duc,

Sa Majesté le roi Don Miguel a eu la bonté de demander quelques sujets de la Compagnie de Jésus pour travailler dans son royaume à l'éducation de la jeunesse. C'est une faveur dont nous sommes très- reconnaissants.

Votre Excellence a chargé son ministre à Rome de traiter cette affaire avec le Révérend Père Général Fortis. La mort de Sa Paternité survenue bientôt après, n'a point arrêté cette négociation. Le Père Vicaire-général a mis le plus grand intérêt à satisfaire Sa Majesté, et j'ai reçu de sa part l'ordre d'envoyer en Portugal, le plus promptement possible, six Prêtres et deux Frères.

Je me suis empressé d'exécuter l'ordre qui m'était donné en choisissant les sujets qui me semblaient les plus propres à remplir les vues de Sa Majesté, et j'ai chi en faire venir quelques-uns de nos maisons les plus éloignées de Paris. Arrivés ici tout récemment, je m'empresse de les faire partir: ils vont prendre la route de notre collège du Passage, près de Saint-Sébastien, et de là, celle de Lisbonne, par Madrid.

C'est le supérieur de cette petite colonie qui aura l'honneur de vous présenter ma lettre. Je prie Votre Excellence de vouloir bien lui faire connaître les intentions de

¹⁰⁸ Carta do R. P. Godinot para o Duque de Cadaval, em Lisboa. Paris, 17 de março de 1829. Carta inclusa na Carta do P. Delvaux ao P. Provincial Godinot, em Aix. 26 de outubro de 1829. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 142- 143.

Sa Majesté. J'ose l'assurer que tous sont animés du plus grand désir de se dévouer aux oeuvres qui leur seront confiées.

Nos Pères ne connaissant ni le Portugal, ni la langue, ni les usages de la nation, les commencements présenteront quelques difficultés. L'indulgence et la haute protection de Votre Excellence les aideront à les surmonter, et j'ai la confiance que Dieu leur accordera les grâces nécessaires au bon succès de l'oeuvre.

J'envoie d'abord les Pères Joseph Delvaux, Alexandre Mallet et Joseph Barrelle, qui ont déjà dirigé ou enseigné avec succès dans nos collèges ; les autres suivront au, premier avis qui me sera donné, et je mettrai toujours le plus grand empressement à entrer dans les vues de Sa Majesté et les vôtres.

Veillez agréer, etc.

N. Godinot, S.J.

Paris, le 17 mars 1829.»

9 fevereiro 1832.

O P. Delvaux aconselha-se com o seu superior (provavelmente o P. Provincial francês Druilhet) sobre diversos assuntos relativos ao novo projeto educativo em Portugal.

«Lisbona = R. P. Dovalle=

Votre bonne lettre du 11 Janv. Demande une prompte réponse. Je m'empresse de vous la donner. Depuis longtems j'attendois de vos nouvelles, et par cette dernière, la seule que j'aie recue depuis plusieurs mois, je vois qu'il y a une en retard à d'elle du 30 N^b que je n'ai pas encore recue. C'est comme l'année passée:

J'ene sais pas, mon cher Père, comment vous pouvez douter sur ma disposition d'accepter le Collège de Coimbre, d'après ce que vous m'en annoncez. Et pourquoi donc vous envoyons nous tant de sujets, si ce n'est pour un objet tel que celui-là, et qu'au attendoit? Je prie bien de coeur le bom Dieu qu'en ce jour, où je vous écris, il vous fasse déposer toute héjitation sur cet objete t que, selon les désirs de S. E. Mgr. D'Evora, et conformemente aux dispositions de S. M., vous vous transportiez (puisque vous me marquez le 10 fevr) sans delai lá ou on vous appelle. En attendant que je puisse moi-même témoigner ma reconnaissance à l'insigne ami et defenseur de la C.^{ie}, je vous charge, mon cher Père, d'être auprès de S. E. l'interprète de mês sentimens.

Donc, sans délai, voilà ma réponse sur la substance de l'affaire. Que le Seigneur la bénisse!

Quant aux autres questions particulières:

1^o Il est clair que les classes du collège doivent être completes dès l'ouverture. Ainsi d'accord.

¹⁰⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux fls. 35-37.

2° [Gôte] la communauté transportes lá; il suffit que Vous avec una utre Père et un frère restiez à Lisb.

3° Demander que je prenne en consideration spéciale ce collège est superflu. Vous devez bien croire que j'y prendre le plus grand intérêt, et que par conséquent nous ferons tout le possible, et auplutôt nous tâcherons d'expedier les premiers 4. des huit qui sont promis encore. – Nous les fornions de tout ce qui sera possible de donnees à l'effet proposé.

4. Livres classiques – il faut voir.

5. Les modifications de Ratio Studiorum – Nous nous occupons de la revue du tractait des PP. députés. J'espère que tout pourra être comunique avant la rentrée des classes em o^{bre}.

6. Pensionat – oui, si le local le permet – pourvû qu'une commence qu'avec des petits et commençants, et que le nombre des enfans ne soit pas grand dans les commencements. – Je ne voudrais pas nom plus qu'il fût des nobles exclusivement; mais nobles ou condition civile. - Je ne desaprouve pas l'idée d'ouvrir le pensionnat, si cela étoit demandé, même avans la fin de cette année pourvû qu'on puisse commencer avec bon orde”

7. Rien n'empêche que chacun se prepare pour une Classe, selon ses talens, et Vous pouvovez bien marques sa tâche à chacun; cela nempêchera pas qu'on ne puisse changer [...] P. Mallet Recteur, c'est bien. P. Pallavicini n'est pas bom pour avoir à faire avec des enfans. Il seroit mieux de la garder avec Vous à Lisbonne, Operarius.

Je n'ai pas encore sù S. E. l'Ambassadeur, mais ce sera dans un de ces jours-ci.

Adieu, mon cher Père- prions – et que tous se préparons avec un renouvellement d'ardeur pour la gloire de Dieu, sans cependent avoir de la confiance en soi même, sans commetre des indiscretions, sans chanter victoire; mais in humilitate et caritate. Je salue cordialement tous ...»

28 de fevereiro de 1832

Na carta de fevereiro de 1832 o “provável” P. Geral Roothaan orienta o P. Delvaux na gestão corrente da nova missão portuguesa.

«Lisbona = R. P. Doval =

Je vous ai écrit le 9 du présent en réponse à Votre lettre du 11 Janvier. J'ai reçu depuis celles du 30 Dec., du 24 et 28 Janv.

- Maintenant j'ai a repondre a quelques doutes proposées, puis je toucherai quelques points des lettres des PP. CC. Et enfim le P. Martin.

1º Consulteurs. Les mêmes que l'année passée et P. Pallavicini en place du P. Barrelle.

2º S'il conste que nos anciens ont eu la charge d'examiner les Maitres d'école, (s'entend sur la science seulement, ca ril ne faudroit pas été charge du témigner de la conduite morale) il est difficile de le refuser; si cependant on vous connoisse capables de le fair edis à présent, et dont j ene peux pas juger.

3º J'en dis autant de l'examen de ceux qui demandont l'admission à l'Université.

4º Quant aux livres classiques, choisissez ce qu'il y a de mieux parmi ceux qui sont deja en usage et qui ne sont pas intrinsequement mauvais, item qui se trouvent dans le Royaume. Patience pour le moment, dans la suite on sera mieux.

5º Il se presente un bom Pretre de 40. Ans, bien peu forni de science. S'il peut être assez instruit pour confesseur, prenez le. Cependant dans les admissions prenez garde a l'opinion il est bom et necessaire qu'on sache, qu'il faut plus que du medíocre pour être reçu.

¹¹⁰ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux fls. 37-39.

6. Il paroît qu'on ne s'applique pas à la langue et aux préparations d'enseignement.

7. On dit que les sermons sont encore trop longs, remplissent et même dépassent solennellement l'heure.

8. Le préfet des cas de Cons. devrait être un des PP. plus anciens et plus expérimentés.

9. On remarque en vous, M.R.P., trop de pente vers la rigueur, trop d'attention immédiate à quantité de petites choses qu'on doit selon l'usage de la C.^{ie}, laisser aux employés, p. ex. au P. Ministre, au P. Pref. d'Eglise. Cela a l'air de ne se fier à personne et cela empêche à s'appliquer aux choses plus importantes. Quand aux jours de fête on donne à table de l'extraordinaire ou le Caffè (qui se donne en récréation non pas au Refectoire) il n'est pas du tout convenable que le Supérieur s'en abstienne. Ce sert à avoir l'air de vouloir empêcher les autres. Cela doit gl[...]-r le cœur.

10. On écrit qu'on se sert de chemises tellement courtes qu'elles sont indécentes. Est-ce possible!?

11. Je ne vois pas pourquoi tant de dissertations sur un plat de riz, cela ne vaut pas le temps qu'on perd à en parler en consultation et encore moins le risque certain de faire murmurer sans quelque motif, si la répétition est perpétuelle.

12. À propos de rigueur, il y a un point où j'en voudrais un peu plus, savoir dans la manière de traiter avec le sexe. Il y a parmi les PP. et parmi les FF. qui pourraient avoir plus de modestie, plus de retenue, gravité & ne pas tant prolonger les conversations, ni prendre du tabac, ce qui sent la familiarité.

13. Je viens au P. Martin. Je vois bien, il a la tête un peu montée, j'espère que cela passera. Je lui écris clair et net. Il se peut que certaines manières de faire un peu roides, la charité même un peu tremblante et [chancelante] par la peur de manquer à telle ou telle règle, une perpétuelle crainte de mal faire qui semble être remplacé un large sens de bien faire, et qui surtout depuis l'affaire du P. Bar. paroît être devenu plus que jamais dominant, principalement dans les fortes de l'imagination de ce bon Père. Il avoit vu au Coll. Rom. le cheval conduire le bateau sans que la corde se roidisse. – Mais quoiqu'il en soit, il a fort,

et j'ele lui dis. Quand à vous, m. cher Père, afforcez vous toujours plus de prendre cet esprit de charité et de condescendance pour la foiblesse humaine qui s'allie très bien avec la regularité, parcequ'elle élargit le coeur et le fait entreprendre et supporter; tandis que l'esprit apposé ne fait que troubles l'ame et revolter les passions. – Car les passions doivent bien être mortifiées, mais ne meurent pas, et ne doivent pas même mourir. – J'embrasse tous nos bons PP. et FF. et me reccomande aux SS. SS. Et OO. Servus ...»

27 junho 1832.

Para além de muitos conselhos, sugestões e orientações, as cartas que chegavam de Roma para o P. Delvaux traziam indicações precisas relativamente à publicação de livros.

«Lisboa = R. P. Dovallo=

[...]

M. R. Père j'ai reçu le 21 du présent mois votre lettre de 30 Mai, j'espère que vous aurez reçu ma dernière du 22 Mai, et que nos voyageurs vous seront arrivés en bonne Santé. Je reponds maintenant pour vous dire un mot sur chacun des trois points principaux de Votre lettre.

1. Le Candidate n question n'a qu'à se rendre a Rome, j ele reçois des ce moment. Quant au jour d'ou doit commencer son biennium de noviciat, ce sera celui que vous choisirez apris la reception de cette lettre-ci et vous le lui ferez connoitre de ma parte t par écrit, bien entendu que cela ne change rien à la disposition de l'Institut de n'admettre aux veux que ceux qui plene satisfecerint. Pour ce qui est de ses affaires temporelles &c. je remets tout a votre discret.

2. Je vous donne pleine permission de reimprimer les ouvrages de nos PP. anciens, tels qu'ils ont été approuvés jadis. Quant aux petits compositions nouvelles, j'en permets la publication, pourvu qu'elles ayent été examinées et approuvées par 3 reviseurs qui doivent être les PP. Buk. Mall. et Palm. et au defaut d'un de ceux la le P. Martin.

3. Voila donc le P. [Ez] a peine arrivé, n'ayant jamais vu le Portugal, d'un seul coups VRecteur de Coimbre. C'est de lui que vo dependre en grande partie toute l'organisation du primier College que la Comp^{ie} obtient en Portugal. Cela ne nous

¹¹¹ In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux fls. 45-46.

ce pas peu etonnés, M. P., et fait douter si vous connoissez bien le P. [...] . – D'abord il faudroit un homme plus versé dans les sciences, plus au fait de l'institut et des vrais usages de la Cgñie, d'un caractere plus souple, pas tant attaché au jugement propre, sans quoi il y aura une Maison telle qu'elles etoien en Fr., mais non pas comme l'institut, les localites, la bonne education l'exigent. Je me recommande a Vos SS. SS.

P.S. Dans ma dernière, en vous parlant de la manière de se conduire envers les religieuses, j'ai oublié de Vous recommander, qu'absolument personne des nôtres n'ait les etablir, les diriger, &c. Vous avez autre chose a faire.

Ex.^{mo} R.^{mo} Senhor

A grata notícia que tenho das virtudes del-Rei, meu senhor, Mandado por Deus para Bem dos Portuguezes; a Protecção, e Amor, com que trata aos novos Jesuitas, hé a maior consolação, que tenho nos desgostos, que me oprimem pelo lastimoso estado actual dos costumes desta cidade, pelo que me pareceu que era do meu dever, pedi-los logo a S. Magestade, e eu faço nesta monção na supplica, cuja copia incluza, para que o veja V. Ex.^{ia} a quem rogo queira interpor a Sua Poderosa mediação, para que S. Magestade, se digne a anuir a minha humilde petição. Para o que, se dos Jesuitas actualmente existentes em Portugal se não possão tirar para cá, queira V. Ex.^{ia} lembrar a S. Magestade, que os pessa de Roma onde não faltão.

Deos G.^e a Preciozissima Vida de V. Ex.^{ia} por m.^{tos} an.^s como sinceramente dezeja este, que tem a honra de se confessar sempre

Ex.^{mo} e Rmo Snr

De V. Ex.^{ia}

M.^{to} humilde e reverente servo

Ignacio da Silva

Vigario capitular

¹¹² APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Restauração da Companhia de Jesus em Portugal (1829-1834), Carta de Inácio da Silva ao vigário capitular de Macau fl. 13.

 IN CONIMBRICENSI COLLEGIO ARTIUM¹

- R. P. Alexander Mallet, (*Rect. a mense febr. 1832*).
- P. Josephus Bukaciński², [*Vice-Rect.*], Prof. phil., *Præf. spir., Admon.*
- P. Cyprianus Margottet, Min.
- P. Alexander Martin, [*Præf. schol.*], Prof. rhet.
- P. Georgius Kułak, *Præf. stud.*, Prof. math., [*Prof. phys.*].
- P. Michael Mansion, Prof. rhet.
- P. Ludovicus Dericquebourg³, Prof. hum.
-

1. Propter bellum civile, cujus tempore octo ex duodecim Patribus in xenodochiis sunt occupati, scholæ primum in diem 4^{am} nov. 1832 indicatæ, tandem cæptæ sunt 4^a febr. (al. 2^a febr.) 1833. Adfuerunt initio 120 alumni, mense maio 140 numerabantur; non plures autem frequentabant scholas pueri, quia rex illam facultatem solis urbis Conimbricæ incolis concesserat.

Sacellum publicum collegii, S. P. N. Ignatio dicatum, apertum fuit feria II Paschatis, 8 apr. 1833.

Mensibus junio et julio 1833, sæviit pestis Conimbricæ.

« On estime que la Compagnie assista dans Coïmbre à peu près les neuf dixièmes des victimes du choléra » (P. DELVAUX, *Notes . . . rétablissement . . . en Portugal*).

« Ce n'est pas exagération, je pense, de dire que nous avons assisté plus des neuf dixièmes des cholériques (à Coïmbre); et, ce qui nous fit admirer et bénir la Providence, c'est qu'aucun de nous ne fut attaqué de la maladie. Cependant, sans être imprudents toutefois, nous y allions à la bonne et sans beaucoup de précautions . . . » (P. THÉODORE COTEL, *Lettre à sa famille*, août 1834).

(Apud P. CARAYON, *Documents inédits, Doc. J.*, p. 64, 95).

2. Scribit R. P. Delvaux ad R. P. Druilhet, 16 maii 1833: « Je vous ai donné . . . le *Status domus*; il ne s'y est fait d'autre changement que celui du professeur de philosophie. La santé du P. Bukaciński m'a obligé à lui donner pour suppléant, puis pour remplaçant, le P. Bazin. Le premier . . . ne laisse pas d'aller comme Père spirituel » (*Lettres inédites . . .*, p. 385).

3. Cf. supra, p. 46, not. 3.

¹¹³ *Catalogus Provinciæ Galliæ Societatis Jesu Ineunte Anno 1832, 1893*, p. 47.

Por decreto de 2 de novembro de 1833 D. Pedro cria uma Comissão, nomeada por Joaquim António de Aguiar, para se proceder a uma reforma e organização da instrução publica.

«SECRETARIA DE ESTADO DOS NEGOCIOS DO REINO.

Sendo o ensino publico, elemento principal da civilização dos Povos, aquelle que os Governos Despoticos mais procura comprimir, ou perverter para conservar a especie humana abysmada na ignorancia de seus direitos, como infelizmente acaba de acontecer em Portugal, onde o Governo do Usurpador da Corôa de Minha Augusta Filha, destruindo, ou viciando todos os Estabelecimentos litterarios desde a Universidade de Coimbra até a ultima Escôla elementar do Reino, e proscrevendo delles os sãos principios da Religião, da Moral, e da Natureza, e fins da Associação Civil, tentou com o apoio do Fanatismo, e de suas reprovadas maximas, e doutrinas não só reproduzir calamitosos tempos de erro, e de crimes, mas apagar de todo o nobre ardor, com que os Portuguezes seguiam o caminho da Regeneração da sua Patria, e sustentavam os fóros, e liberdades, que Eu Me glorió de haver restaurado, e fazê-los descer á mais funesta de todas as barbaridades, aquella que provêm da decadencia dos conhecimentos, e da degradação dos homens: Attendendo a que já antes do infausto, e execrando acto de perfidia, e de immoralidade, que em mil oitocentos e vinte e oito estabeleceu a dominação do Usurpador nestes Reinos era reconhecida a necessidade de reformar os Estudos, d'elevantar ao maior gráo de perfeição as Sciencias, e as Letras, e de generalisar a instrucção primaria, e as Luzes: e Querendo Eu promover por todos os modos a prosperidade do Povo Portuguez, e Firmar em uma base solida, e segura as Instituições Liberaes, de que tão digno se tem mostrado, e que por sua nobre coragem, e á custa de seu sangue tem conseguido, a pezar dos esforços cmpregados pelo despotismo, e

¹¹⁴ *Chronica constitucional de Lisboa*, n.º 87, de 4 de novembro de 1833.

pela tyrannia para o reduzir á escravidão, e fazer-lhe até perder para sempre a memoria da Liberdade, e as mais cáras recordações da Gloria Nacional: Hei por bem, em Nome da Rainha, crear uma Commissão para Me propôr um Plano geral d'Estudos, Educação, e Ensino publico —, a criação dos Estabelecimentos litterarios, que julgar necessarios , e a competente reforma dos que ora existem, comprehendendo a Universidade de Coimbra, as diferentes Academias, Collegios, Escólas, e quaisquer outros: E por Confiar das luzes, saber, e mais qualidades, que concorrem em Francisco Manoel Trigoso d'Aragão Morato, Conselheiro d'Estado, Joaquim Antonio de Magalhães, e Alexandre Thomás de Moraes Sarmiento, Conselheiros do Supremo Tribunal de Justiça, Francisco Soares Franco, Lente jubilado da Faculdade de Medicina, José de Sá Ferreira dos Santos Valle, Lente da Faculdade de Filosofia na dita Universidade, Matheus Valente do Couto, Lente jubilado, Director do Observatorio de Marinha, e no Bacharel João Baptista da Silva Leitão d'Almeida Garrett, Oficial da Secretaria d'Estado dos Negocios do Reino; Hei outro sim por bem Nomeá-los para comporem a dita Commissão, da qual será Presidente o primeiro, e Secretario o ultimo nomeado. O Ministro e Secretario d'Estado dos Negocios do Reino assim o tenha entendido, e faça executar. Palacio das Necessidades em 2 de Novembro de 1833. = D. PEDRO, Duque DE BRAGANÇA. = *Joaquim Antonio d'Aguiar.*»

Os jesuítas entraram de forma ilícita em Portugal, porque o decreto de 10 de julho de 1829 não foi publicado. Assim escrevia o P. Joseph Delvaux ao seu Provincial em França, o P. Godinot, em agosto de 1829.

Lisboa, 26 agosto 1829.

«Mon Révérend et Bien Cher Père,

Pax Christi.

Je vous adresse cette lettre (en France) parce que j'espère vous y trouver de retour de la Congrégation.

Il faut que je la commence par vous remercier de la dernière que vous eûtes la bonté de m'écrire les 8 et 9 juillet, par laquelle vous nous annonciez l'élection de notre très-Révérend Père Général. Elle nous est arrivée à Truxillo, petite ville de l'Estramadure, le 3 août, à onze heures et demie du soir, pour nous refaire un peu de la plus longue et la plus fatigante journée de notre voyage. Nous avons partagé bien sincèrement votre joie et celle de toute la Compagnie pour un choix qui semble lui garantir une protection bien sensible de notre bon maître et pour longtemps, eu égard à l'âge du Père Roothaan. Mais venons-en sur-le-champ à ce qui nous regarde exclusivement, puisque c'est là surtout ce que votre tendre sollicitude pour vos enfants de Portugal attend de moi en ce moment. Immédiatement après avoir fermé ma lettre du 29 juillet, adressée à Votre Révérence, nous partions par notre *galère* et une chaleur remarquable ; l'une et l'autre ne tardèrent pas à fatiguer les plus faibles de la troupe, cependant, il faut le dire sur-le-champ et avec actions de grâces pour la bonne Providence, jamais la fatigue n'alla jusqu'à abattre ou arrêter aucun d'eux, et il fallut pour l'humiliation des plus forts que ce fût l'un d'eux qui arrêât un jour tout l'équipage pour une petite indisposition de vingt-quatre heures; ce fut, en entrant en Portugal, votre

¹¹⁵ Carta do P. Delvaux ao P. Provincial Godinot, em Aix. 26 de outubro de 1829. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 131- 146.

serviteur lui-même ; mais cela n'eut aucune suite. Le voyage par les parties les plus arides de la Castille et de l'Estramadure ne présente rien de bien intéressant à vous raconter, sinon que, grâce aux recommandations d'un Père du collège impérial , connu et révérend dans toutes ces contrées, nous avons reçu partout beaucoup de démonstrations de dévouement, mais en général inefficaces, à raison de notre nombre qui avait de quoi paralyser les meilleures volontés, puis aussi un peu à cause du génie propre de cette partie de l'Espagne, offrir beaucoup, fort à l'aise et sans conséquence. Cependant nous dûmes à ces lettres de recommandation l'avantage de pouvoir célébrer presque tous les jours et souvent tous à la fois ou successivement avec une consolation inappréciable, à Talavera de la Reina et à Truxillo.

Ce fut chez les Pères de saint Dominique qui nous accueillirent avec une cordialité parfaite et nous firent déjeuner: puis au deuxième couvent, (ce fut le jour même de saint Dominique), où les Pères voulaient nous retenir à dîner. Dans d'autres endroits plus exposés, et dans ceux-là mêmes, nous trouvions un nouveau motif de ferveur en célébrant dans le dénûment auquel l'invasion des Français a réduit ce pauvre pays. Nous célébrâmes, entr'autres, une fois dans une église encore ouverte de toutes parts, dévastée, toute en ruines, par suite des excès de nos armées. Il faut dire aussi que dans celle-là et dans quelques autres, je faillis me repentir d'y être entré pour célébrer, tant l'incurie des fidèles ou du pasteur ajoutait d'indécence à tout ce qui servait immédiatement au saint sacrifice. Il nous arrivait souvent de ne pas célébrer au lieu de la couchée, afin de profiter d'un peu de frais le matin, mais alors il n'y en avait qu'un ou deux qui se réservassent à jeun, pour satisfaire à la dévotion de tous à la première halte. Le peu de population de ces provinces d'Espagne faisait quelquefois qu'il fallait attendre un peu tard; mais jamais le jeûne n'était plus facile. Un jour, arrivant à midi juste, c'était à Talavera-Réal , dernière station avant Badajoz, nous fûmes bien dédommagés de l'attente , en tombant chez de saintes Carmélites, dont la supérieure était soeur de l'évêque de Badajoz, et par ce moyen avait eu connaissance de notre passage ; là on ne put refuser un peu de confitures , elles nous furent envoyées à l'auberge, et après huit grands jours de marche en galère, ce n'était rien de trop. Car il faut dire ici que le système de voiture est véritablement fatigant; d'un autre côté cependant, il faut ajouter, pour la gou-

verne de ceux qui nous suivaient par terre, qu'il faut bien se résoudre à s'en contenter, si l'on ne veut pas scandaliser ce bon peuple espagnol ; nous étions des saints en galère, je ne sais ce que nous eussions été en carrosse. Seulement nous donnerons pour conseil à nos Frères qui prendraient le chemin de terre: 1° de ne pas l'allonger sans raison en tournant par Madrid; mais de suivre la route de Coïmbre par Valladolid; ils auront l'avantage d'abrèger, d'éviter le double passage du Tage, de suivre les traces de saint François de Borgia qui suivit, je crois, cette route, lorsque, après son entrée dans la Compagnie, il vint en Portugal pour la première fois; 2° de faire ajuster d'avance dans leur galère quelques petites commodités , sacs suspendus et fixés pour remettre, après usage, livres et autres meubles de voyage, coffre pour les petites provisions de bouche, à portée d'être ouvert facilement : car il faut savoir que ces routes ne présentent que très-peu de traces des progrès de notre civilisation française. La voiture d'abord, comme vous le voyez, ressent tout à fait l'enfance de l'art; c'est tout bonnement un charriot couvert de cannes et de toile, ensuite dans les auberges qui sont extrêmement rares, il n'y a jamais rien de prêt en fait de repas, souvent rien de prêt ni de préparable en fait de lit. Un Espagnol qui voyage emporte avec lui son lit, qu'il étend par terre à la couchée, et pour vivre, il a sa provision de riz et de saucisson qui le conduit jusqu'au terme. Combien de fois, dans ce voyage, j'ai regretté l'allure de nos premiers Pères et de nos saints : ils ne manquaient jamais de rien, parce qu'il ne leur fallait que du pain, de l'eau et la terre nue, et vraiment certaines provinces d'Espagne sont toutes propres à la rendre comme nécessaire. 3° J'engage nos chers Frères à se charger eux-mêmes de leur dépense, et de ne pas se mettre à la discrétion du *mayoral* (conducteur), en traitant avec lui à forfait; ces marchés ne réussissent point ici comme en Italie; le pays est trop pauvre, et la cuisine espagnole trop épicée. Il faut pour des esto-mats français pouvoir demander du rafraîchissant. Mais en voilà de reste sur cette matière; arrivons à Badajoz où la Providence nous réservait un petit dédommagement. Les Pères de la mission de saint Vincent, qui nous attendaient, vinrent très-loin à notre rencontre avec les professeurs et élèves du Petit-Séminaire; ils nous conduisirent chez eux avec une charité exquise; aussitôt nous y reçûmes les compliments du saint évêque de cette ville, grand ami de la Compagnie, qui voulait et avait tout dis-posé pour que nous

fissions chez lui les deux repas de notre séjour à Badajoz. On ne peut rien de plus aimable ni de plus édifiant que les rapports de ce bon prélat avec nous ; outre la nourriture corporelle qu'il nous donna à tous , Pères et coadjuteurs, à sa table, avec une simplicité et une abondance qui rappelaient les beaux temps d'Abraham et des Patriarches; il nous départit celle de l'âme avec toute l'énergie d'un Apôtre. Il était impossible de ne pas se sentir animés et disposés à tout, en entendant le saint homme, prédicateur continuel de la foi, de la croix et de la confiance. Nous partîmes avec sa bénédiction, le samedi 8 août, pour Elvas.

Nous voilà donc enfin en Portugal! Il nous était doux d'y entrer par le même chemin que suivit autrefois saint François-Xavier et tant d'apôtres et de martyrs qui, après lui, venaient s'embarquer à Lisbonne. Notre arrivée à Elvas, place extrêmement forte, fut un événement qui faillit faire éclat; nous fûmes invités à mettre pied à terre à la porte et conduits processionnellement , je veux dire tous ensemble et en birettes, avec escorte de soldats et une suite de curieux qui allait toujours croissant, à travers presque toute la ville jusque chez le corrégidor : cependant cela n'eut point de suite, au contraire, il nous accueillit avec bonté. Quand nous lui dîmes que nous étions mandés par Sa Majesté, il nous offrit ses services; mais son étonnement et celui de bien d'autres était grand à cette réapparition de la Compagnie, parce qu'il faut savoir qu'il a plu au roi de ne pas publier encore son décret du 10 juillet: De sorte que bien m'avait pris d'en emporter précieusement avec moi copie authentique; ce n'est pas que personne ait osé me le demander, excepté à Lisbonne, mais c'était pour nous une grande assurance. Sa Majesté, à ce qu'il paraît, veut tout faire à la fois, publier le décret et nous installer en même temps, afin de répondre plus efficacement aux plaintes qui ne manqueront pas de s'élever; vous savez que telle a toujours été son intention.

Le commandant militaire, auquel nous remîmes une lettre de l'ambassadeur, nous reçut aussi fort bien et s'empressa de nous faire offre de services à son tour et dans son genre, je veux dire, d'escorte et de recommandation pour son confrère d' Estremos, il nous rendit visite et renouvela ses offres par deux officiers de son état-major. Le grand vicaire, de son côté, nous témoigna une véritable amitié, remua toute la cathédrale pour nous procurer l'avantage de dire la messe avant le jour, puis nous donna à déjeuner.

Ce jour, dimanche 9 août, il fallut faire halte pour la raison ci-dessus, cela nous donna le temps d'être visités par quelques amis de la Compagnie, entr'autres par le vice-consul d'Espagne qui sur-passa tous les autres en témoignages d'intérêt. Grand zéléateur de la dévotion du Sacré-Coeur, il nous voyait rentrer en Portugal avec une joie sensible; il nous la témoigna par une galanterie bien digne de sa piété : ce fut de tout disposer sans bruit pour que tous, au point du jour, nous pussions célébrer dans l'église même de la Compagnie; je disais *sans bruit*, cependant il en fit assez pour qu'une foule de fidèles, à trois heures et demie du matin, fût à nous attendre à la porte ; qu'on nous baisât la main au sortir de l'église et que quelques-uns se hasardassent à nous demander si nous reviendrions à Elvas. Cependant, après avoir déjeûné chez le bon vice-consul, nous partîmes.

Je ne sais si c'est illusion; mais depuis notre en-trée en Portugal la chaleur nous parut se relâcher d'une manière extraordinaire; nous trouvâmes, en comparaison de celle d'Espagne, une température de printemps; c'était comme un autre monde, une variété d'ailleurs, et une verdure que nous ne connaissions plus depuis Madrid. De la frontière jusqu'à Lisbonne nulle aventure, excepté qu'une nuit, au moment de nous égarer irrémédiablement) un *Ave* de toute la troupe au grand saint Antoine fit trouver là tout à point un brave homme qui nous remit sur la route; cette même nuit fut fameuse encore par l'espèce d'auberge où il fallut s'abriter : c'était une petite maison isolée où arrivait en même temps que nous un gros détachement de Portugais escortant des constitutionnels Espagnols émigrés, que notre roi prie enfin de vider ses États. En un clin d'oeil la Venie devint une fourmillière où se trémoussaient pêle mêle, constitutionnels, royalistes, Jésuites, muletiers, charretiers, etc.; enfin, Dieu merci, tout le monde trouva place tant dedans que dehors, et nous partageâmes deux petites chambres, (c'étaient les seules de la maison) avec des officiers fort honnêtes.

A deux ou trois lieues de Lisbonne, arrivés au sommet d'une montagne, nous aperçûmes enfin l'océan, le Tage et la ville: ensemble du plus grand effet. Sur cette montagne est une chapelle de la sainte Vierge dite d'Atalaya, fameuse par les voeu des mariniers qui l'aperçoivent dès l'entrée du port, l'invoquent et y font de fréquents pèlerinages. Arrivés comme eux au terme du voyage, nous quittâmes un instant la galère et la route pour aller remercier notre bonne Mère de nous avoir conduits si heureusement jusque-là. Enfin, nous arrivâmes au bord

du Tage qui, là, ne se distingue plus de la mer, il était environ onze heures du matin: la marée haute nous attendait. Après un léger repas, nous nous embarquâmes avec notre petit bagage, il était environ une heure, le bon vent nous porta bientôt à l'autre bord, c'est-à-dire à Lisbonne même.

Avant de descendre, nous avons déjà vu le grand Saint-Antoine, ancien collège de la Compagnie, qui sert aujourd'hui d'hôpital et depuis le tremblement de terre n'a d'autre église, très-grande cependant, que la sacristie de l'ancienne. Cette maison, à micôte d'une des neuf montagnes de Lisbonne, domine la mer et le port. On dit qu'on y peut réunir jusqu'à quinze cents malades. Il a pris le nom d'hôpital Saint-Joseph et est desservi par les filles de la Charité. Les Pères de la Congrégation de la mission de Saint-Vincent-de-Paul nous attendaient; nos lits étaient faits dans leur belle maison, tout au haut de Lisbonne. Le trajet du port à cette habitation nous parut bien long; il est vrai que, pour les longues distances, cette ville rivalise avec Paris. Dieu veuille qu'elle ne lui ressemble pas aussi sous plusieurs autres rapports !

Je ne vous parle pas des réflexions sérieuses qui nous occupaient dans ce port, dans ces rues marquées par tant d'ignominies de nos Pères et, avant cela, témoins de leurs immenses travaux. Je n'ai pas le temps, et vous suppléerez aisément. A peine fûmes-nous annoncés qu'on sonna la cloche; toute la communauté vint nous recevoir à la porte ; on nous conduisit à l'église, puis chacun à sa chambre. Au reste, ici encore il faut me dispenser des détails et dire en général que, dès ce moment, nous avons été, et jusqu'à présent, l'objet de la plus tendre charité de la part de cette sainte communauté, qui se compose d'une trentaine de membres. Nous y jouissons d'une grande liberté, nous mangeons avec les Pères, et, du reste, suivons autant que possible notre règle particulière. Le Père *Assistant* qui répond à notre *Ministre*, est le seul qui vienne habituellement avec nous en récréation; elle se passe le plus souvent à s'exercer dans la langue, et, de plus, il nous consacre une demi-heure, trois quarts d'heure par jour pour la prononciation. C'est dans cette maison que nous avons célébré en paix la fête de l'Assomption et celle du Coeur de notre bonne Mère. Nous sommes peut-être trop bien! Il nous vient en pensée que, si le roi nous savait sur le pavé, il se presserait plus de nous procurer une re-traité; nous la désirons tous

beaucoup, car enfin, tout bien que nous sommes, nous ne sommes pas en communauté.

Mais reprenons par ordre. Arrivés le 13, je me présentai le 14 au duc, premier ministre. Le supérieur des Pères Paulistes voulut m'y conduire en voiture, et ce fut une bonne pensée, car, sans mentir, il fallut deux heures pour se rendre à son palais de Pedroços, qui cependant tient tellement à Lisbonne qu'on s'imagine ne pas être sorti de la ville. Nous fûmes très-bien reçus. Je lui remis la lettre de la princesse, lui annonçai que j'en avais pour Leurs Majestés, et le priai de me procurer une audience. Le duc parle fort bien français; c'est un très-bel homme, tout jeune; il nous témoigna sa joie de notre arrivée et promit de nous annoncer ce jour même à la Cour, où il se rendait à l'instant. Le roi étant à Quéluz, à deux ou trois lieues de Lisbonne, il ne pouvait plus être question d'être présenté ce jour-là. L'audience fut fixée au lundi après l'Assomption, à midi. Je m'y rendis, toujours avec le Père visiteur; mais Dieu voulait éprouver notre patience. Le roi était couru le matin au palais d'Ajada pour y voir la princesse sa tante, qui était à toute extrémité. Nous l'attendîmes inutilement jusqu'à cinq heures du soir; la mort de cette princesse, arrivée le lendemain, expliqua le retard de Sa Majesté, mais éloigna en même temps indéfiniment l'audience que nous attendons encore sans pouvoir d'ailleurs faire aucune autre visite, étant d'étiquette, nous assure-t-on, de ne voir personne avant le roi. On nous dit cependant hier que la reine, apprenant que j'avais attendu inutilement cinq heures à Quéluz, où elle était alors, a dit qu'elle m'eût reçu, si elle en eût été avertie. Le roi est à Maffra, à cinq lieues d'ici, pour y passer les jours du grand deuil. On dit qu'il revient aujourd'hui; mais le bruit commun est qu'il nous destine définitivement le collège des Nobles: c'est une ancienne propriété de la Compagnie, belle et vaste maison environnée de jardins, dans le meilleur air; nous ne l'avons encore vue que de loin. Il n'a actuellement que trente élèves; les professeurs y viennent du dehors, et le directeur est un ancien ministre de la justice, laïque bien entendu. On parle avec cela du fameux collège des Arts de Coïmbre, c'est-à-dire de l'Université. Le roi compte voir parmi nous un fameux mathématicien. Cette espérance vient de la première destination du Père Pelletier, dont Sa Majesté a eu connaissance par la princesse de Beira. Il sera donc important d'en envoyer un le plus tôt possible pour ne pas faire peine à ce bon roi, qui a déjà parlé avec complaisance à sa

Cour de cette acquisition. De plus, il nous faut du renfort, de manière à pouvoir nous suffire à nous-mêmes le plus tôt possible, du moins au collège des Nobles; donc, quel-ques professeurs, déjà, pour bien faire, un peu rompus .à l'espagnol. Je ne sais s'il y a des raisons pour éloigner le Père Jourdan de son pays; on est étonné ici de ne pas le voir parmi nous, 'et il est de fait qu'il nous serait singulièrement utile. On parle enfin ici d'un Lequin qui est natif de Lisbonne. Avons-nous un Frère de ce nom dans la Compagnie? Enfin il nous faudrait de bons Frères coadju-teurs, au moins deux ou trois, capables de diriger et former les autres. On enseigne surtout l'anglais à nos jeunes seigneurs, de sorte que le bon Frère Murphy, grâce à son espagnol, nous serait d'une utilité plus générale. Je viens d'écrire au très-Révéré-rend Père Général, auquel j'expose aussi, par aperçu, nos plus pressants besoins. Je n'entre pas avec lui dans autant de détails qu'avec vous, mon Révérend Père; croyez-vous qu'ils lui fussent agréables, écrits dans le genre de cette lettre? Vous trou-verez ci-inclus une note de livres que demandent nos Pères. Les études sont ici dans un état très-misé-rable. Depuis l'extinction de la Compagnie, elle n'a pas été remplacée comme en France.

Avec nos Pères que vous daignerez nous en-voyer, il semble que vous pouvez nous envoyer bien des choses. Pour moi, ayant expérimenté la voie de terre, je vous avoue que je voterais volontiers, pour nos voyageurs, la voie de mer, plus expéditive et bien moins chargée d'embaras; on s'embarquerait au Havre ou à Bordeaux.

Je vous parlerai plus à loisir une autre fois de l'esprit de ce pays; nous y avons des amis et des ennemis. Parmi les religieux, nous trouvons très-dévouées à la Compagnie les trois Congrégations de la Mission, de l'Oratoire, de Saint-Philippe dé Néri et des Rédemptoristes. L'excellent M. de Saraiva père est venu nous visiter avec beaucoup de bonté; c'est un patriarche.

Adieu, mon Révérend Père; je ne puis vous dire combien je vous suis affectionné; plus je m'éloigne, mieux je le sens. Je compte sur vos prières et sur vos conseils comme un fils sur l'aide de son père. Je suis à vos pieds avec toute la petite famille pour attendre votre bénédiction et voies baiser la main.

Votre très-humble serviteur et fils,

Delvaux.»

3 de março de 1840

Em 1834, Frei Fortunato condena a expulsão dos jesuítas e das restantes ordens religiosas de Portugal, e no jornal italiano *La Voce della Verità* manifesta por diversas vezes a sua revolta e indignação. Encontra-se um exemplo da sua indignação neste artigo publicado em março de 1840, onde procura enaltecer a instituição jesuíta.

Suplemento.

I GESUITI

ESPULSI DAL REGNO DI PORTOGALLO NEL 1834

Per amare i Gesuiti basta essere mediocrementemente Cattolico, e dà prova di non esserlo, od almeno d' essere indifferente per l' esaltazione e progresso del Cattolicismo, chi non rende loro la giustizia, che per tanti e tanto convincenti titoli esigono e meritano. Confesso tuttavia, che possono esistere migliaia di ciechi ed illusi, nominatamente nelle classi infime della società, i quali non avendo ascoltato (massimamente in cert' época) se non degli insulti, e delle satire contro di essi, non è molto che conservassero funeste e come invincibili prevenzioni. Frattanto al vedersi quanto essi fanno, e quanto procurano di disimpegnare le funzioni del loro istituto, che ridondano intieramente a beneficio del popolo Cristiano, mi pare un poco dillicile di ritrovare, ancora ne più semplici ed idioti la scusa o privilegio d' ignoranza invincibile. E qual ora essi non fossero stati ripristinati per felicità dell' umano genere per qual arte potrebbonsi disingannare quelli, che avevano bevuto collatte un odio sviscerato contro i Gesuiti, e che fino ne Dizionarj Elementari de' loro propri idiomi trovavano la parola *Gesuita* come sinonima di quanto c' è di più dispregevole, di più abbominevole tra gli uomini?

¹¹⁶ *La Voce della Verità*, nº 1341, de 3 de março de 1840 (Suplemento).

... Giacchè viene al mio proposito il parlare di questa tanto illustre Società, mi si permetta di esporre qui un brevissimo quadro de' loro servigj prestati alla Chiesa, ed allo Stato, il quale fatto da mano maestra nulla lascia da desiderare, ed equivale secondo il mio debole intendimento a molti e grossi volumi .

«L' istituto dei Gesuiti a cui nessun altro istituto ha mai potuto essere paragonato per la energia, la previdenza, e la profondità dei concepimenti, che ne avevano tracciato il piano, e combinato tutte le molle, è stato creato per abbracciare nel vasto impiego de' suoi attributi e delle sue funzioni tutte le classi, tutte le condizioni, tutti gli elementi, che entrano nella armonia e conservazione de' poteri politico e religioso.

Risalendo all' epoca del suo stabilimento si scopre facilmente, che l' intenzione pubblica, e dichiarata di questo istituto, era stata di difendere la Chiesa Cattolica contro i Luterani, ed i Calvinisti; e che il suo oggetto politico era quello di proteggere l' Ordine sociale, e la forma di governo stabilito in ciascheduno paese contro il torrente delle opinioni anarchiche, che camminano sempre di fronte coll' innovazioni religiose .Dapertutto ove i Gesuiti potevano farsi sentire, mantenevano tutte le classi della società in uno spirito d' ordine, di saviezza e di conservazione. Chiamati dalla loro origine all' educazione delle principali famiglie dello stato, estendevano la loro cura fin sulle classi inferiori; essi le trattavano nella felice abitudine delle virtù religiose, e morali. Tale era soprattutto l' utile oggetto di quelle numerose Congregazioni che essi avevano avuta l' abilità di collegare a tutte le professioni e a tutte le istituzioni sociali. Esercizj di pietà semplici e facili, istruzioni familiari adattate a tutte le condizioni, che non portavano nessun pregiudizio ai lavori, ed ai doveri della società, servivano a mantenere in tutti gli stati quella regolarità di costumi, quello spirito d' ordine, e di subordinazione, quella saggia economia, che conservano la pace, e l' armonia delle famiglie, e assicurano la prosperità de' Imperj.

Se fin dal suo principio questa Società ebbe a sostenere tanti combattimenti contro i Luterani ed i Calvinisti, ciò deriva perchè ovunque i Luterani ed i Calvinisti cercavano di fare prevalere, la loro dottrina, le guerre e le convulsioni politiche divenivano la conseguenza necessaria de' loro principj religiosi.

Familiarizzati con ogni genere di cognizioni, i Gesuiti ne usarono con vantaggio per acquistare quella considerazione sempre congiunta alla superiorità de' lumi, e de' talenti. La confidenza di tutti i governi Cattolici, ed il buon esito del loro método, fecero passare quasi esclusivamente nelle loro mani il deposito della pubblica istruzione.

Essi ebbero il merito d' onorare il loro carattere religioso e morale con una severità di costumi, una temperanza, una nobiltà, ed un disinteresse personale, che gli stessi loro nemici non hanno potuto loro disputare. E questa la più bella risposta a tutte le satire, che gli hanno accusati di professare principi lassi.

Questo Corpo era così perfettamente costituito, che non ha avuto nè infanzia, nè vecchiezza. Questo si osserva ne' primi giorni del suo nascere formare stabilimenti in tutti gli Stati Cattolici, combattere con intrepidezza tutte le sette nate dal Luteranismo, fondare missioni nel Levante e ne' deserti dell' America, mostrarsi ne' mari della China, del Giappone, e dell' Indie.

Esso esisteva da due secoli ed aveva già lo stesso vigore, che nel tempo della sua maturità. Fu animato sin all' ultimo sospiro dal medesimo spirito che gli aveva dato la vita. Non fu mai d' uopo di supplire con nuove leggi all' imperfezione di quelle, che aveva ricevute dal suo Fondatore. L' emulazione, che quest' Ordine ispirava era utile e necessaria agli stessi suoi rivali; morì tutto inteiro, e strascinò nella sua caduta gl' inseusati che avevano avuto l' imprudenza di trionfare della sua catástrofe.

Non si potrà mai comprendere per quale spirito di vertigine i Governi, che tante obbligazioni avevano verso i Gesuiti, abbiano avuta l' imprudenza di privarsi de' loro più utili difensori. In oggi si ricordano appena le cause puerili, e le accuse ridicole che hanno servito di pretesto alla loro proscrizione. Si rammenta solo, che i giudici, i quali dichiararono il Corpo intiero convinto de' più gravi delitti, non poterono trovare un solo colpevole fra tutti i membri che lo componevano. La distruzione de Gesuiti ha portato un colpo il più funesto all' educazione pubblica per tutta l' Europa Cattolica; notevole confessione, che si trova oggi tanto nella bocca de' loro nemici, come in quella de' loro amici.

Questa Società seppe onorare le sue sventure con un co raggio nobile e tranquillo; la sua rassegnazione religiosa, ed impassibile attestò la purità de suoi

principj, de suoi sentimenti. Questi uomini, dipinti già sì pericolosi, sì potenti, sì veudicativi, piegarono niansueti sotto la mano tremenda che li schiacciava. »

Chi lascerà di capire, che le più forti pennellate di questo quadro hanno per oggetto il Regno di Portogallo, ed i suoi Re? Quale altro più di questo Regno fu debitore ai Gesuiti? Basta nominare S. Francesco Saverio, ed il venerabile Anchieta per rispondere capitalmente a tale dimanda, e per condurre a maggiore evidenza una obbligazione, che fu così male corrisposta. Ben so io, che la chiamata filosofia moderna deride quella idea tanto sublime come opportuna, che fa intervenire la Previdenza in tutti gli avvenimenti umani, e ad essa, come a centro comune, riferisce le grandi conimozioni dei Regni e degl' Imperj, ma al vedere da una parte il Brasile inaffiato coi sudori degl' *Anchieti* (Anxietas), e dei *Nobreghi* (Nobregas), e felicemente cominciata, ed avanzato l' incivilimento di questi abitatori del globo, ai quali dovevasi insegnare prima di tutto che erano uomini; e da altra parte, che questi nuovi Apostoli, quando più fiorivauo i loro travagli, quando una esatta, e puntuale osservanza delle leggi del Vangelo forinava ne' lor neofiti le persone più felici del mondo, e con invidia de' proprj inimici della Compagnia, eccitava il famoso Lodovico Muratori, a consacrare la sua penna per l' esaltazione di questi gloriosi trionfi del Vangelo: al vedere dico, che nel maggiore calore di una tanto gloriosa spedizione solfiava in quelle lontanissime contrade il più pestifero vento della calunnia, e della persecuzione, e disfaceva in un momento una opera di tanti anni, e di tante fatiche: al vedere, dico un' altra volta di più, che da queste Missioni oltramarine sono strascinati o per la Torre di S. Giuliano, o per Civitavecchia questi nuovi Apostoli, intimandosi ordine ai capitani de' bastimenti, che neppure loro lascino prendere un poco d' aria libera ne' differenti luoghi di loro transito!!!, al ricordare tali scene d' orrore, e di vera atrocità non posso contenermi dall' esclamare ... Ah! Portogallo, Portogallo! ora non hai il Brasile, che tanto costò ai tuoi antenati! non maravigliarti è il peccato del tuo Re, e de' suoi Ministri, che chiamò sopra di te le vendette del Cielo ... perdesti il Brasile! già perdesti la considerazione, e l' indipendenza, e Dio sa ciò, che perderai ancora!! Tanto fui io sempre dominato da queste idee, che ebbi per buon augurio per il Regno di Portogallo, che i Gesuiti fossero ripristinati nella mia cara pátria, dove certamente lasciarono, almeno tra il popolo, o sia nella espulsione del 1759, o sia in quella del 1834, una viva, ed indelebile

brama. Però la cosa, tanto buona nella sua origine, fu assai lontana di ottenere il fine, che s' era proposto Sua Maestà il Sig. D. Michele I, unitamente alla Sua Augusta Madre (che tale era ancora di tutti i buoni Portoghesi ...) la Regina D. Carlotta Gioacchina di sempre gloriosa memoria ...

I Gesuiti mandati in Portogallo mai chiesero, e neppure sognarono una rivendicazione de' loro beni alienati per autorità Pontificia; avevano però benissimo il diritto alla indispensabile rivendicazione di solo un bene, quale si era la loro fama, il che tuttavia non ebbe luogo, e nulla ostante le tanto pie e rette intenzioni del Sovrano, comparve un decreto, in cui ad ogni parola si conosce, e come si tocca con mano, la sinistra influenza, che dirigeva il Ministro degli affari Ecclesiastici, degno tuttavia di più lunga vita (attesa la sua incorrotta fedeltà), e di migliore educazione letteraria.

Furono poi i Gesuiti destinati per Coimbra, ed il loro viaggio fu un continuo e pomposo trionfo, e fino sembrava che il Cielo gli indennizzasse di tanti vilipendj, umiliazioni, ed affronti, che i loro maggiori in quegli stessi luoghi avevano sofferto. Nel rammentare anche al presente quanto allora vidi (e non lo vidi, ne poteva vederlo senza spargere lagrime di tenerezza!) mi sia concesso il considerare solamente i Gesuiti solleciti per sapere nella città di Pombal, dove pernottarono, il luogo della sepoltura, o deposito del Marchese di questo titolo, e che celebrano al fare del giorno il sacrosanto Sacrificio della Messa per l' anima di questo loro più furibondo, ed inesorabile persecutore: mi sia altresì permesso il rinnovare ancor' oggi le dolci lagrime, che inumidirono i miei occhi al vedere a quattro miglia dalla città, a cui erano diretti, venire loro incontro un drappello di giovanetti, i quali impugnando lauri, palme, o rami d' olivo intonavano allegri *Osanna* ai loro di recente arrivati maestri Allora stesso, cosa maravigliosa! non mancò chi temesse che dopo l' *Osanna* non tardasse il funesto *Crucifige*.

Stabiliti in Coimbra fanno come rinascere la città dalle proprie ceneri. Il flagello del cholera apre un campo assai vasto alla loro ardentissima carità; sembrano di ferro; sostendella gono con un zelo, con un' attività senza pari quasi tutto il peso dell' assistenza agl' infermi. L'accostumata loro visita alle carceri, ponendoli a contatto coi rei della civile società, loro concilia l' amore ed il rispetto di questi infelice, che messi un giorno in libertà anderanno a visitare i loro consolatori alle prigioni della *Torre di S. Giuliano*, e dare in questo modo una pubblica

testimonianza dell' innocenza e dell' illibato e distinto merito di questi veri Ministri del Dio della pace Quando suona in Coimbra l' infausto annunzio, chei Gesuiti vanno ad essere espulsi, sentesi un grido generale d' orrore, e di disapprovazione All' istante come cessarono ipartiti lin allora li più opposti ed accaniti! ... *Restino* i *Gesuiti* non lo dice con maggiore forza il Cattolico quanto il liberale. Indirizzano al governo una supplica firmata da un gran numero di cittadini; però il Decreto era irrevocabile così come è quell' odio più che *Vatiniano* alla Cattolica Religione, quel disprezzo dell' istituzioni, e delle cose le più sante, che lo aveva ispirato; e combinato che egli sia con quanto è esposto, non vi sarà un solo leggitore cristiano, che non sappia combatterlo e confutarlo da se stesso.

Ecco il Documento :

«Segreteria di Stato degli Affari Ecclesiastici e di Giustizia.

«Dipartimento degli Affari Ecclesiastici.

«Costando al Duca di Braganza reggente a nome della Regina, che alcuni membri della Compagnia di Gesù sono corsi in questi Regni nel tempo della dominazione dell' usurpatore, ed appoggiandosi al favore delle circostanze concepirono il temerario progetto di ristabilire in queste contrade la Società, alla quale appartengono, estinta da molti e molto possenti motivi, che furono presenti al Signore Re D. Giuseppe I.; essendo certo, che tali individui confidarono, che dall' appoggio, che da loro doveva sperare la causa dell' usurpazione, che è quella dell' *ignoranza* e del *fanatismo*, facilmente otterrebbero il fine, che si proposero il che in verità accadde ottenendo dal governo intruso il nullo, ed invalido beneplacito alla Bolla del Santo Padre Pio VII, che comincia « *Solicitududo omnium Ecclesiarum*» datata il 21 agosto 1814: ed essendo infeliciente di pubblica notorietà, che isuddetti Religiosi mostraronsi fedeli ai principj della Compagnia, di cui fauno parte Ordina Sua Maestà Imperiale, che il Corregidore del dipartimento di Coimbra intimi a tutti i membri della Compagnia di Gesù, che si troveranno nella detta Città di useire immediatamente, dando loro un itinerario, e nel termine più breve possibile di presentarsi in questa Segreteria, dove si provvederà ai mezzi del loro imbarco per sortire dal Regno, e suoi Dominj, essendo certo, che in caso di contravvenzione il governo di Sua Maestà Imperiale

userà verso i detti Religiosi della severità, in cui sono già incorsi pel lor ardito, e criminoso progetto. Palazzo delle Necessità 24 maggio 1834. Gioacchino Antonio de Aguiar»

Notisi che in tutto questo ammasso di calunie, e d' imposture, non trovasi una sola volta la solita cantilena di *Partitanti*, e *seguaci dell' usurpatore*, poichè solamente loro si imputa il glorioso delitto, che potrebbero veni re un giorno ad essere utili alla causa dell'usurpazione, che è, secondo essi, *la causa dell' ignoranza, e del fanatismo*; il che tradotto dal linguaggio rivoluzionario vuol dire della *vera Sapienza e della Religione Cattolica*. Promisi di non fare commentario a questo Decreto ... Ah! quanto mi costa mantenere la mia parola. A chi non bollirà il sangue nelle vene al leggere quelle parole *sono corsi in questi Regni*, quando tutto il Portogallo e tutta Roma sa il contrario, ed un testimonio maggiore d' ogni eccezione, cioè il Marchese di Lavradio, sollecitò e fece istanza al Reverendissimo Padre Generale Giovanni Roothan, allinchè mandasse in Portogallo i Gesuiti? ... Basta. Almeno debbe servire di consolazione ai buoni Portoghesi, che li amano teneramente, e di essi conservano la _più viva brama che non avesse luogo in Lisbona l' orrenda carnificina di Madrid, macchia ed obbrobrio eterno per la Città, dove si commise, e per il governo, che non seppe impedirla nè castigarla.

M.C.A.E.

Marvila, 20 dezembro 1829.

Mon Révérend et Bien-Aimé Père,

Pax Christi.

J'ai reçu ensemble, le 8 de ce mois, votre bonne lettre du 19 et celle du 22, renfermant l'Encyclique du 9 novembre; tout cela nous a été d'une grande consolation pour le fonds des choses sans contredit, mais aussi pour l'intérêt paternel dont tout cela portait l'empreinte à notre égard. J'en ai communiqué tout ce que j'ai pu à toute votre petite famille de Portugal, de sorte que cela a fait une fête com-mune, dont tous me chargent de vous faire mille remerciements. L'article de votre lettre sur l'incertitude de notre demeure ici, faute de la condition si juste d'une justification, ne pouvait pas arriver plus à propos; enfin, après trois mois d'attente je venais de recevoir, ce même jour, fête de la Conception, l'invitation du roi de me rendre à son audience le lendemain. Votre lettre confirmant tout ce que je savais déjà de l'intention de notre Très-Révérend Père Général, relativement au décret en question, et indiquant de plus que le retard de ce décret, joint aux circonstances dans lesquelles nous trouvons le Portugal, faisait déjà penser sérieusement à nous rappeler, je trouvai là le thème de ma harangue, courte et précise. Je fis cette course à pied avec le Père Bukacinski. Nous étions pleins de confiance en notre bonne Mère : nous osions penser qu'elle nous avait ménagé cette occasion d'avancer notre affaire, et y avait mis elle-même la main, dans un moment où tout paraissait presque désespéré. Nous étions de plus dans l'Octave de saint François-Xavier que vous avez donné pour patron à notre mission. Enfin il faut vous dire, avant d'aller plus loin, que je venais d'avoir un entretien confidentiel et très-long, avec le duc de Lafoens, dans lequel je lui avais ouvert pleinement mon coeur sur nos craintes et nos espérances,

¹¹⁷ Carta do Padre Delvaux ao Padre Godinot, em Paris. Marvila, 20 de dezembro de 1829. In CARAYON, Auguste -XIX, pp. 202-209.

appelant avec simplicité, par leurs noms, ceux dont nous pouvions redouter ou la mauvaise volonté ou la faiblesse.

C'est notre bienfaiteur, et l'on doit dire notre ami (de la Compagnie) ; il le montra là plus que jamais, sans toutefois pouvoir en donner d'autres gages que les marques d'intérêt qu'il nous prodigua, mais nous laissant plus convaincus que jamais que per-sonne, pas même le duc, son frère , ne regardait comme possible actuellement notre justification. Cependant il convint de sa nécessité, et dans l'expression de son affection pour la Compagnie, il insista sur ce qu'il ne fallait que prendre patience, que tout s'arrangerait avec le temps, que nos *oeuvres ne tarderaient pas à ramener les esprits prévenus*, que cette apologie sensible et palpable trancherait toutes les difficultés; qu'au reste il sentait tellement la justice de nos demandes, que si, dans quelques mois, on persistait à nous refuser ce décret, il serait le premier à nous conseiller de nous retirer. Je le quittai, lui témoignant un grand désir de voir le roi, et c'est par lui que le premier ministre m'a fait passer l'avis de l'audience, de sorte que je puis croire qu'il a beaucoup contribué à me la faire obtenir.

Nous voici donc à Quéluz. La bonne Providence allait ménageant toutes choses pour notre plus grande consolation. Le chambellan de service, d'une famille qui ne craint point de s'afficher pour son attachement à la Compagnie, nous fit entrer les derniers pour que nous pussions entretenir plus librement Sa Majesté. Le roi, de son côté, nous reçut avec une bonté qui surpassa tout ce que nous attendions , et trancha en peu de mots toutes les difficultés : *La Compagnie de Jésus est nécessaire dans mes États, je l'ai toujours pensé ; vous pouvez renoncer à ses propriétés, vous ne pouvez vous passer de son honneur, on vous le rendra, c'est ma volonté ; le décret paraîtra sans délai, c'est mon affaire, les circonstances ne sont point un obstacle c'est une raison de plus... Vos ennemis sont les miens; ce que je vous .dis part du coeur !... Le Portugal ne fera pas moins que Naples et l'Espagne....* — Il n'y avait qu'à remercier, je le fis, mais avant de lui baiser la main, je me permis de lui dire combien le délai du décret pouvait être fatal, que nous pouvions d'un moment à l'autre recevoir l'ordre de quitter le Portugal, que nous avions des raisons de croire que les ministres de Sa Majesté voyaient beaucoup de difficultés à publier actuellement ce décret, etc. Sa Majesté n'en insista que plus fortement, assurant que nous ne serions point exposés à

l'embarras prétendu, que dans peu nous serions satisfaits ; nous aurions une maison en ville, etc. On ne pouvait rien de mieux.

Le dimanche suivant, j'allai à Pédroiços pour remercier le premier ministre et lui rendre compte du succès; je lui parlai comme au roi de la probabilité de notre rappel si, etc. Il me demanda avec beaucoup d'intérêt si depuis l'audience de Sa Majesté j'avais rassuré nos Supérieurs; du reste, en excellent ministre (discret avant tout), il ne laissa pas échapper un mot dont je pusse conjecturer qu'on s'occupât à exécuter actuellement les intentions du roi , ni comment il y procéderait. Il est vrai que le premier va sans dire et que le second ne doit pas se dire. Le bon Dieu lui-même fait bien comme cela avec sa créature ; on ne sait guère qu'on est exaucé que quand la grâce est définitivement accordée. Patience donc et persévérance.

Au reste, si nous sommes dans le cas de retourner, nous suivrons la marche, route et direction que vous voulez bien nous donner. En attendant il y a un petit mouvement de plus en faveur de la Compagnie , dans les esprits ; deux novices se sont présentés, un a fait les Exercices et en est sorti décidé à entrer comme indifférent, faute d'études suffisantes; l'autre est actuellement en retraite et promet beaucoup , il a achevé les études telles qu'on les donne à Lisbonne ; quatre ou cinq autres sont annoncés. Quelques pères demandent que nous nous chargions de leurs enfants; le grand veneur , marquis d'Uliào, est le plus distingué. J'ai répondu à ce dernier que, sans les ordres du roi, nous ne pouvons accepter l'éducation d'un enfant qui est actuellement dans son collège des Nobles, et j'attends la réponse. Quant aux autres non nobles, tout dépend aussi de la résolution du roi, parce que, comme pensionnaires, on ne peut associer nobles et roturiers.

Le Père Barrelle fait une mission dans une église de ce faubourg ou village de Marvilla; elle est assez suivie, mais son soin particulier se dirige vers les enfants pauvres qu'il prépare à la première communion, chose fort rare ici. La solennité de la première communion fera la clôture de la mission, le jour de Noël. Le Nonce, qui a pour nous toutes sortes de bontés, s'est offert à venir donner la confirmation le même jour, et assistera à la cérémonie; il a contribué généreusement à l'habillement de ces petits pauvres. Le Père Barrelle rencontre en eux beaucoup de docilité et de zèle; il les conduit en procession par les rues chantant

le rosaire avec une grande édification des fidèles qui se découvrent et s'agenouillent tous devant la croix, plus respectueusement qu'on ne fait en France pour le Saint-Sacrement. Le duc et la duchesse de Lafoens mettent le plus grand intérêt à ce commencement d'apostolat, ainsi que la famille de Cadaval. Le premier en a parlé au roi qui, à l'audience du 9, m'en a témoigné sa satisfaction ; et il en parlait avec une dilatation de coeur qui prouve la vivacité de sa foi et de son zèle. Le cardinal Patriarche, pour la même occasion, a renouvelé tous les pouvoirs dont il peut disposer, donné une indulgence pour tous les exercices des deux derniers jours, et fait une bonne aumône, avec des marques d'intérêt très-encourageantes. Comme le roi, il a accueilli avec beaucoup de joie l'idée de faire quelques courses dans le Patriarcat et au delà , pour venir au secours de tant d'âmes abandonnées sans instruction, en attendant que nous ayons un établissement d'éducation, mais cela ne pourrait guère avoir lieu qu'après le carême; le Nonce ayant demandé une mission pour l'église des Italiens , qui doit durer tout le carême , et le Père Barrelle étant .le seul qui puisse encore parler avec assez de facilité pour se hasarder à Lisbonne même.

Après la mission, le Nonce demande qu'on donne la retraite aux gens de sa maison. La reine est dangereusement malade, ce serait une perte bien vivement sentie de tous les bons Portugais; elle se'rait grande surtout pour la Compagnie. On cite d'elle un mot précieux : *Si j'étais libre, je serais femme à aller les recevoir hors de la ville* , c'était vers le temps de notre arrivée et au moment où elle envoyait un courrier pour prendre de nos nouvelles chez les Pères Rédemptoristes, qu'elle aime et protégé beaucoup , et qu'elle appelle nos frères cadets.

Tous nos Pères et Frères jouissent d'une bonne santé, grâce à Dieu; nous nous réunissons tous pour vous souhaiter ainsi qu'à tous les Pères dont vous voulez bien nous parler, de bonnes fêtes et une sainte année. Un mot particulier, avec votre permission, pour les Pères Socius, Varin, Jennessaux, Roger, Loriquet. Nous sommes on ne peut plus sensibles au souvenir de tous. Les nouvelles que vous voulez bien nous donner sont bien précieuses. Celle de la reprise d'un collège au moins nous comblerait de joie. Pauvre jeunesse ! mais allons, je vois que nous en sommes de part et d'autre à la médecine expectative. C'est fort bon, si de part et d'autre le mal n'est pas tel qu'il puisse emporter le malade au premier

jour. Mais Dieu est au ciel. Adieu donc, respectable Père, conservez-vous pour vos enfants, n'oubliez pas de soutenir par vos avis et vos prières le plus petit, le plus pauvre, mais en revanche le plus tendrement affectionné.

Joseph Delvaux

«à 12 Februarii ad 25 ejusdem Mensis

Mission de Laveiras ... Elle est le fruit des dispositions toutes seules de la divine Providence, sans que l'homme y ait convonnue por rien. Le 11 de Février, le R. P. Supérieur de la Mission de Portugal envoya deux Pères en pèlerinage à lá Chartreuse pour recommander à M. Dame ler affaires de notre Mission, ajouoire que le Dimanche suivant, ils pourrient, dans la Paroisse voisine, exercer quelques unes des ouvres propres de la C.^{ie}, telles que le Catéchisme, et la prédication. Un des Péres lui ayant demandé, si dans le cas où il seroit possible de rester quelques jours, et de donner une petite Mission, la S.te obeissance nous donnoit pour cela toutes les permissions nécessaires, la R. P. Supérieur répondit que oui; mais qu'il n'y voyoit guère de possibilite. – Les deux Pères partirent donc, et arrivés à la Chartreuse, où leur venne subite parut décontenancer un peu le C. Rév. P. Prieur, ils ne pûrent concernir que du bien foibles esperances du succès de la petite ouvre qu'ils méditoient. Les jours gras approchoient; le peuple ne s'attendoit à rien moins qu'aux exercices d'une Mission; les Pères étoient des étrangers, qui parloient assez mal la langue du pays; l'endroit n'étoit pas très – religieux; il y avoit surtout une grande ignorance; et quelques Enfants, qui nous avoient accuillé à notre arrivée, avec des risées, eta utres démonstrations semblables, sans vouloir nous approcher, comme l'auroient pû faire de petits sauvages; nous domnérent à penser que dans cet endroit là du moins, il y auroit très-peu de fruits à recueillir pour la gloire de Dieu. – Pendant que les Pères etoient dans la cellule du C. R. P. Prieur entre un homme du lieu, qui frot comme la clé dont N. S. se servet pour nous ouvrir la porte de la Mission. L'un des Pères lui parla du dessoir qu'il avoit d'aller le Dimanche suivant, 13 Févr., dans une Paroisse voisine, célèbre par l'apparition de la Vierge miraculeuse da Rocha, pour y faire quelques instructions. Celui ci lui répondit, que sans aller si loin on pourroit dans une Eglise de Laveiras, catéctiser et prêcher; qu'à la Misse du matin, il s'y réunissoit beaucoup de monde, et qu'en

¹¹⁸ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão de Laveiras 1830 fls. 4-8.

annonçant alors l'instruction pour le soir, le peuple s'y rendoit. Nous n'[...]âmes pas plus loin. Le Pèlerinage à la grotte de l'apparition fut différé; & les Pères, jugeant qu'il convenoit de faire une visite au Curé de la Paroisse, où étoit située Laveyras, pour lui demander son agrément, s'y rendirent le lendemain. Par la faute du guide, qui étoit un frère – Donné du Monastère, ils s'égarèrent dans leur route, et comme il parut nécessaire pour regagner le chemin, de sauter d'une muraille assez haute en bas, le Père qui devoit donner les Exercices faillit de briser une jambe en tombant de tout son poids sur une assez grosse pierre qu'il n'avoit pas aperçue. La route qu'il continua se [...] beaucoup; et assurément sans une grâce particulière, due à l'intercession des Anges gardiens du lieu, il eût été obligé de garder le lit plusieurs jours; et la Mission eût été impossible.

Le Curé d'Oeyras les reçut fort bien. Il avoit connu dans le tems de la Révolution, à Rome, plusieurs des anciens Pères de la Cie, qui lui avoient rendu des services dont il nous parloit avec intérêt. Il nous donna son agrément avec beaucoup de plaisir, nous montra ce qu'il y avoit d'agréable à voir dans sa petite ville et dans son Eglise, et nous revînmes à la chartreuse. Les Pères témoignèrent de la sensibilité pour ce qui étoit arrivé à l'un de leurs hôtes, et lui donnèrent avec charité les soins que l'état de sa jambe demandoit; le lendemain il se vit en état d'aller à Laveyras, où, après la Messe de 8.[...] - il donna le premier Exercice. Il y avoit assez peu de monde mais il parut content. On annonça le Catéchisme avant l'instruction qui devoit avoir lieu à 3.h, en exhortant les Pères et les Mères à y envoyer les Enfants; on promit de distribuer quelques images aux plus diligents, et à ceux qui répondroient mieux à la Doctrine chrétienne. Le même Père fit aussi la proposition au Peuple d'une petite Mission, et par le moyen du même homme dont il avoit fait connaissance à la Chartreuse, il parvint à faire assembler la Cofrairie, qui dirige tout dans l'église de ce petit endroit, pour qu'on y traitât du même objet. Avant l'instruction, Cia M.M., pria le Père de se rendre au lieu de l'assemblée, et le plus docte d'entre eux ayant fait un petit préambule dans le quel il s'excusoit au nom de ses Confrères, de ne pouvoir faire les dépenses qu'[...]néeroit une Mission Solennelle, il termina en disant que du reste ils étoient disposés à faire de leur mieux pour contenter les Pères. Ceux-ci n'en demandoient pas davantage. Tout fut donc arrêté et annoncé au Peuple à la suite de l'instruction. L'ordre fixé étoit pour chaque jour: à 6.h, la Messe, puis

une instruction, suivre du Catéchisme; & le soir, vers 5.h/4, le Catéchisme, et une seconde instruction. – L’Eglise de Laveyras étoit pleine le soir de premier jour; Les bons Pères Chartreux vinrent entendre les missionnaires; et ils commencèrent à désespérer moins qu’auparavant du succès de la Mission. Leur Père [Pro ouveur], Saint Religieux d’une grande simplicité y envoyoit tous les soirs les personnes qui étoient au service du Monastère; Elles nous accompagnoient au retour avec des touches allumées, et furent d’un grand secours aux Pères Miss.^{eres} en diverses remontrances, où ceux-ci n’auroient osé se fier à d’autres moins connus. – Nous les confessâmes tous, et un jour de la Mission, la pluie pas ayant arrêté sur le chemin qui conduisoit à l’Eglise, tous, ainsi que les Frères Con[...] du Monastère, s’étant réunis dans notre chambre, un des Pères leur fit une Instruction sur leur état, dont ils parurent grandement touchés. – La petite population de Laveyras n’en fut pas moins des Exercices publics de la Mission, qui se continuèrent jusqu’au jeudi, 25 de même mois. Les Enfants, nous pouvons le dire, donnèrent l’exemple de l’exactitude à y assister; Deux fois le jour ils se rendoient à l’Eglise. Plusieurs y arrivoient avant le Père; et certes, en Portugal, ce n’étoit pas petite merveille. Les premiers jours, il nous fallut les apprivoiser; les images furent le moyen que Dieu bénit; et les bonnes manières, la douceur, et une certaine familiarité achevèrent de nous affectionner totalement ces petites pauvres âmes, qui, nous fuyant à notre arrivée, accouroient quelques jours après pour nous baiser la main et nous faire le compliment usité.

Le mélange des plus grands avec les plus petits nuisant à l’attention et au [...] que les Pères descroient, ils firent deux Catéchismes; et dès [...] la première division profita si bien du temps de la doctrine, que 1 jour après, celle servit avec assez d’étendue ce qui regarde la fin de l’homme, les Mystères de la S^a Trinité & de l’Incarnation, la vie entière de N.S.J.C., le baptême, la Pénitence, l’Eucharistie, Le péché, Le Symbole &c... La 2^o division qui se composoit des plus petits, fut toute difficile à instruire, à cause de leur extrême légèreté; mais ils apprirent assez pour subir leur petit examen le dernier jour de la Mission, comme la première; le Dimanche d’auparavant, l’avoit subi d’une manière consolante et edificante pour le peuple qui y assistoit. – A peu près tous se confessèrent le jeudi, 18, et tous ceux qui avoient l’âge et la raison requises pour recevoir la S^{ta}

Communion, la firent le Dimanche 21, après s'être confessés une seconde fois la veille. Les Confession du peuple avoient commencé le 3^e jour de la Mission; chaque jour il s'en présentent un plus grand nombre, mais peu d'hommes. Ce ne fut que le Vendredi, 19, que nous les vîmes s'approcher. [...] et le même Dimanche 21, ils pûrent fixer une première Communion générale. Une très-grande partie de la nuit fut employée à entendre les Confessions des hommes, qui restèrent en assez grand nombre dans la Sacristie et dans l'Eglise [...]. Cette journée du Dimanche étoit le premier des jours gras[...]. Des la 1.^{ere} Messe qui se dit à 4 ½ du matin, jus qu'à 11.h ½, environ, l'Eglise ne pas désemplit pas, & nous [...] presque tout ce tems – là à confesser. Nous communicâmes plus de cent personnes. Au lieu de l'instruction accoutumée, un Père explique un article de la Cartilha du P. Ignac. Martins, sur la S.^{Ta} Communion; puis fit avant l' [...] Agnus Dei, une petite exhortation pathétique. – Le soir, grande Cérémonie. Les Confrères avoient eû le coeur touché de Dieu. Ils consentent volontiers à faire la dépense de la cire et de la Musique. Le S^a Sacrament fut exposé. On fit un Arte de réparation au S. Coeur de Jesus, coupé à trois reprise t par des motets analogues; et le tout se termina par la bénédiction du S.S. Sacrament. La cérémonie plût tant à ces bonnes gens, qu'auantôt après, ils vinrent trouver un des Pères, lui disant, qu'ils vouloient aussi faire de la Musique, le jour de la Procession de M. Dame, qui devoit avoir lieu le dernier jour de la Mission. [...] Du Dimanche au Jeudi, se confessèrent aussi un grand nombre de personnes, non seulement de l'endroit, qui étoit très-petit, mais aussi des lieux circonvoisine. [...] plus de cent hommes se communièrent; le nombre des femmes fut plus grand. - Nos petits enfants reçurent ce même Dimanche deux petits recompenses de leur zèle. S. Ex^{ca} la Duchese de Cadaval avoit eû la bonté de leur envoyer quelque jour auparavant des doces pour achever de les apprivoiser. [...] S. Exc. La Duchese de Lafoens avoit contribué avec la pieté ordinaire à ces petits dons, y ajoutant des Médailles, qui furent distribuées aussi mais aux membres de la Confrairie. A la fin de la distribution, qui réjouit singulièrement nos petits sauvages civilisés, le Père montra un cadre ou Tableau encadré de S. Louis de Gonzague, qu'il dit qu'il laisseront dans l'Eglise, afin que les Pères et les Enfants pûssent demander à ce grand S^o, Patron de la Jeunesse, les grâces dont ils auroient besoin. Il leur recommande de reciter devant cette image, chaque fois

qu'ils viendroient dans l' Eglise 3 Ave Maria; un pour eux, l'autre pour leurs Parents; et le troisième pour les Pères; et nous vîmes que depuis ils le faisoient; [...] Onze jours écoulés, tous, tous sans exception dirent à leur manière Deo gratias. – Les Pères de la chartreuse, les habitans du lieu, les lieux voisins, les pauvres, les malades, les Enfants sentent que N. S. est passé, & qu'il est passé en faisant du bien... quels mystères que ceux de la grâce!...»

«Missão na Boa Hora

À 6. Mai ad 29 èjusdum Mentis

No sabbado antes do Domingo em que havia de principiar a missão forão pelas ruas os P.^{es} ajuntando ranchos de gente ao toque da campainha para avisar e convidar a todos a que viessem a missão no dia seguinte. Acudio muito povo á procissão de penitencia em que vinhão variar Irmandades, pregou-se duas vezes e tudo se passou bem. Fazião-se huma doutrina aos meninos e três praticas huma ás cinco da manhã outra a huma hora na Igreja de N^a S^a da Ajuda e outra pelas quatro da tarde. Sempre crescendo o numero da gente que vinha, e nos dias santos não podião caber todos na igreja. Prégou-se também nos dias santos em algumas outras igrejas, na do Calvario, de N^a S^a das Dores, da Boa – Memoria. Duas praticas houve no seminário da musica da Patriarcal e confessarão-se huns 15 ou 20.

No dia de desagravo ao Sag. Cor. Apareceu o P^e João Fr^{co} com os pés descalços a coroa de espinhos na cabeça a corda ao pescoço e foi de rastos desde a porta da igreja até ao altar. Os bons muito se edificarão do tal acto e os maos escarnecerão. Arguio variar [...] a quele o P^e João Fr^{co} de que não se aproveitava bastante da missão. Muitas pessoas que se desejavam confessar com os P.^{es} não puderão principalmente nos últimos dias. [...]

Concederão o S^r Nuncio e o S^r Patriarca cada hum 100 dias de indulgencia a quem rezar ante a dita Cruz cinco padres nossos e Ave Marias. Mostrarão por todo o tempo da missão muita caridade e condescendência com os missionários os S^{es} S^{er} do Convento da Boa Hora. Confissões 100 ouvio o mesmo Padre. [...] Hião a Carnaxide os P.^{es} para fazer huma novena a N^a S^a da Rocha e ao S^o Cor. [...] Com licença do S^r Patriarca disseram missa os P^{es} na santa lapa aonde appareceo N^a S^a Por ordem de sua Magestade foi levada a Carnaxide a imagem milagrosa. Partio da Sé 4^a feira o meio dia e ficou em Carnaxide até Domingo ¹²

¹¹⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão de Boa Hora 1830 fls. 12-14.

de Junho meio dia. No Dia do Sag. Cor. Disse missa pontificalmente o S^r Bispo de Angra. No Domingo pela manhã foi levada á Santa gruta a imagem da S^{ra} disse missa o P^e João Fr^{co} e assistirão os Duques de Cadaval e de Lafoens, as S^{as} Duquezas e algumas outras fidalgas. Tinha vindo a ouvir a pratica a S^{ra} Duqueza do Cadaval no sabbado precedente.

No dia em que veio a Imagem milagrosa tinha ido ao encontro até Bélem hum dos P^{es} tinha ajuntado bastante gente na ermida da S^{ra} Marq. Da Engenja a boa parte desta gente veio até Carnaxide cantando por todo o caminho.

[...] 80: Confissões ouviu o [...] destas Missões o Pe Pouty

1. *Das Missões o P^e Pouty.* —

*Bona Opera Missionis Jesuitarum
ab Ultimis Decembris 1830; ad 30: Aprilis 1831.*

<i>Confessiones Generales . . .</i>	<i>433.</i>
<i>It. . . Particulares . . .</i>	<i>5,690.</i>
<i>Doctrina D^{na} exposita . . .</i>	<i>318.</i>
<i>Dispositi ultimi Supplicio afficiendi . . .</i>	<i>2.</i>
<i>Infirmi et moribundi . . .</i>	<i>55.</i>
<i>Matrimonia copulata . . .</i>	<i>3.</i>
<i>Baptismus collatus . . .</i>	<i>3.</i>
<i>Carceres Visitati (extra Missiones) . . .</i>	<i>12.</i>
<i>Missiones in Carcere . . .</i>	<i>4.</i>
<i>It. . . alibi . . .</i>	<i>2.</i>
<i>Instructiones intra et extra Missiones . . .</i>	<i>406.</i>

«1830 Junius Missio in pago Carnachide

Les fruits de cette Mission ont été plus abondants que ceux des précédentes. Ils sont dûs à la protection toute spéciale de la I. S^{ta} Virgem, qui choisit, il y a près de 8 ans, cette paroisse pour y apparoître, comme l'aurore du salut de Portugal, et qui y a reparu durant cette Mission, non seulement pour consoler ceux de ses Enfants, qui lui étoient restés fideles, mais encore pour ramener au sentier de la justice ceux qui s'en étoient égarés.

Carnaxide n'est qu'un hameau; mais la Paroisse à laquelle il a donné son nom renferme quatre ou cinq autres petits lugares, dont les plus considérables sont Linda a Pastora et Linda a Velha, où l'on compte près de 4 à 500 habitans; La population totale se monté, je crois à 1,500 personnes. Entre Carnaxide et Linda a Pastora, au fond d'un valor, sur les bords du torrent de Jamor, est la grotte miraculeuse, appelée Rocha, qui donné son nom à la S^{te} Statue de N. de D^e la Conception, tant vénéré aujourd'hui en Portugal, et si célèbre par les merveilles qu'Elle y a opérées.

Cette Paroisse confine vers le midi avec celle de Barcarena, où les Pères achevoient de donner la Mission, le 20 Mai, jour de l'Ascension, quando arrivèrent deux députés da Carnaxide, pour prier les Pères de venir aussi chez eux donner les Exercices d'une nouvelle Mission. Les Pères étoient déjà partis pour la Chartreuse; et déjà à Lisbonne, quando les mêmes députés les demandèrent aux R.R. N. du Couvent. On les atteignit enfin, & sans que personne y fit d'abord attention, il fut arrêté que la Mission commenceroit, le 31 Mai, jour de la seconde fête de la Pentecôte. C'étoit le jour même de l'Apparition de N. D. Da Rocha, dans la Grotte de Carnaxide. **Rapprochement d'heureux augure, et bien consolant pour les Pères! Ils ne pouvoient douter que ce ne fût la I. S^{te} Virge qui les envoyat.** Elle sembloit leur dire: Sicut misit me &c... & [Ego misito vos]. Nous partîmes, emportant avec nous un petit grain de séneré, qui devint peu après un grand arbre; Je veux dire avec un mot du R. P. Supérieur,

¹²⁰ APPCJ, Companhia de Jesus 1829-1834, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão de Carnaxide 1830 fls. 15-18.

qui se développant vers la fin de la Mission prater [oummium] spem et expectationem, remplit le Ciel de joie, et les cœurs de tout un Peuple de consolation et d'allégresse. Il dit aux Pères: Ce seroit bien aimable qu'à la fin de la Mission, N. D. da Rocha allât vous faire une petite Visite.

Les Pères arrivèrent à Carnaxide le 30 au soir, jour de la Pentecoste. Il y avoit sur la place de l'Eglise un grand nombre de personnes qui sembloient les attendre, et qui, en les voyant arriver, accoururent, hommes, femmes, petits garçons et petites filles, pour recevoir la bénédiction et baiser le Santo Christo. [...] ce fut une Veuve respectable qui nous donna l'hospitalité.

Le premier Exercice eût lieu le Lundi, 31 Mai, avant la Messe de Paroisse. Il y avoit beaucoup de monde, et tous parurent fort contents de la grace que N. S. leur faisoit. Le soir, Procession à la Grotte de l'Apparition. [...]

Nous avons porté avec nous un tableau du S. Cour, dans l'intention de le faire honorer d'une façon spéciale durant cette Mission. Pour l'inaugurer de manière à faire impression sur l'esprit du Peuple, les Pères avoient fait préparer, au milieu du Santuaire un Autel joli quoique modeste, garni de fleurs naturelles et de cierges, lesquels étoient placés le tableau, couvert d'un voile. [...]

Dès le lendemain, nous commençâmes nos excursions. L'un des Pères alloit à Linda-a-Velha, l'autre à Linda a Pastora. Nous faisons le Catéchisme; puis une petite instruction; les chapelles étoient presque remplies, jamais nous n'avions vu tant d'Enfants rassemblés. Celui des Pères qui alloit à Linda a Pastora s'arrêtoit à la Grotte pour catechiser les ouvriers. L'autre Père ayant appoin qu'à Outorella, hameau de la même Paroisse, l'ignorance étoit extrême, partagea ses soins entre ce lieu et Linda-a-Velha.[...]

En général, tous les Exercices ont été exactement suivis. L'Auditoire se composoit non seulement des habitans de la Paroisse, mais de ceux des Paroisses voisines, où nous avons déjà donné la Mission. [...]

Le premier Exercice solennel de la Mission fut la Communion des Enfans; Elle eût lieu le jour de S. Antoine [...]

Le second Exercice fut la Communion générale, le jour du S. Cour.[...]

Nous nous préparions à une autre non moins touchante; Je veux dire à la venue du miracle du Portugal, de la S^{te} Statue de N. D. da Rocha. Les Pères avoient déjà fait pour cela aux roi de S. Maj^{te} toutes les démarches nécessaires, & et semttoient avoir tout obtenu. Mais il couroit à Quéluz, à Lisbonne, et dans les lieux voisines de Carnaxide restains bruit décurageans, des personnes même respectables, des Prêtres, des Religieux [...]rent la chose téméraire, impraticable, inconvenante. On interprétoit on [...] les paroles même les plus obligantes du Roi; On craignoit un sou[...]ment dans la Capitale, une sédition à Carnaxide; Les mal-intentionnés doivient on se [...], que ce serait l'homme aux bottes de liége ... Les Pères se cofierent en la protection du S. Cour, et sur la parole de S. M.^{te}, que leur avoit communiquée Mg^r le Duc de Cadaval & touta utres se préparoit pour la réception da N. D. da Rocha. Les ordres avaient d'abord été donnés pour qu'elle [...], le jour même du S. Cour; mais les Pères ayant jugé que ce jour n'étoit pas favorable à cause de la concurrence de deux solennités, ils écrivirent une second fois à S. M.^{te}, pour la supplier, ou de nous [...] N. Dame jusqu'au Dimanche, ou de transférer à ce jour-là la venue de la S^{te} Statue. S. M. eût la bonté de faire un billet de S. Exc. Mgr le Duc de Cadaval, qui nous disoit, que la fête seroit remise au Dimanche. [...]

Le lendemain de la [...] de la Mission, les Pères se rendiront à Quéluz, pour baiser la main à S. M.^{te}, & la remercier au moins de la bonne Volonté qu'il leur avoit témoignée. En attendant l'audience, ils apprirent de M.^r le Conte de Redondo le véritable motif de ce qui avoit eû lieu; c'étoit purement un oubli; et en même tems ils seuvrent que S. M.^{te} avoit déjà donné tous les ordres, pourque la [...] fut complete. [...]»

«1831 Aprilis Missio iu Boucellas,
 À die 9. Aprilis, ad 2. Mai

Principiou a missão por huma procissão de penitencia em que se fizeram praticas e concorreio neste dia muita gente. Alem da doutrina aos meninos que pela maior parte da missão se fez duas vezes cada dia, havia duas praticas. A primeira ás quatro da manhã e a segunda pelas quatro e meia da tarde. Houve também humdos P.^{es} que que por alguns dias foi a fazer praticas n'huma ermida distante perto de huma legoa da igreja da freguesia. Chegava lá ao pôr do sol, fazia doutrina aos meninos em quanto o povo se ajuntava, e depois a pratica: dormia lá e pela manhã ás quatro antes de partir fazia outra instrução. Vendo o mesmo P.^e que havia de vir depois da missão hum Bispo para administrar o sacramento da confirmação e por outra parte que muitos havia receberião mal o dito sacramento por falta de instrução, compôs huma doutrina e algumas orações, e encarregou hum homem do sitio de ajuntar a gente todos os dias [...] depois dar ave Marias para rezar e ouvir ler a doutrina; o que se fez com muito bom modo até o dia em que se recebeu o chrisma. O mesmo se fez também em duas outras ermidas e na igreja da freguesia depois de acabada a missão. Fizerão-se duas novenas ao Sagrado Coração e a N^a S^a da Rocha. Passou de mil o numero das pessoas que assentarão o nome na Associação do Sag.^{do} Cor.

A confraria do S. Rosario pedio que se lhe deixasse huma imagem de N. S^a da Rocha, com promessa de fazer com que se lhe tributasse o devido culto. O concurso não era muito grande nos dias de semana por ser o tempo dos trabalhos das vinhas, trabalho tanto mais necessário que são muito pobres os moradores da tal freguesia. Nos Domingos vinha mita gente. Falou-se com muita força contra alguns vícios, como o de falta ao respeito devido no santo lugar e principalmente contra huns P.^{es} que neste porto e outros davão máo exemplo ao povo. Acabou a missão com huma procissão em que o P.^e João Fr.^{co} levou aos

¹²¹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão de Boucellas 1831 fls. 10-11.

hombros huma cruz que se havia de arvorar. Apareceo o [...] P. com huma coroa de espinhos na cabeça e os pés descalços, pregou duas vezes, queixou-se muito da dureza do coração dos moradores da freguesia, da pouca correspondencia á graça da missão e depois pegando nos çapatos sacudio o pó delles ao pé da Cruz diante de hum povo que neste dia de todas as partes havia concorrido.

Cinquenta meninas deitavam flores nesta procissão a N^a S^a da Rocha levada no seu andor por quatro outras meninas, e todos que presenciarão a dita função ficarão edificados da boa ordem e do silencio.

No Domingo precedente tinha pregado o P^e João Fr^{co} por três horas sobre os desacatos e agravos que se fazião ao Sag. Cor. E ao S^{mo} Sacram. e para satisfazer por hum destes agravos que se tinha feito na freguesia havia poucos dias, no fim do sermão appareceo com corda ao pescoço, foi a porta da igreja e saltou de rastos até ao pé do altar, onde se disciplinou au que muito commoveo toda a gente. Hum dos Missionarios ouviu 200 Confissões»

«1831 December A.M.D.G. Missio in Vialonga, àb 11. sbr: ad 5 obr.

Primeiro dia, pratica [...] das almas á qual veio m.^{ta} gente. Detarde procissão de penitencia com huma pratica antes e outra depois. Fez-se tãobem neste dia huma piquena falla ás irmandades convocadas para este fim na sacristia.

Cada dia da missão, pratica que acabava ao amanhecer, a noute doutrina, e depois das Ave Marias, pratica. As praticas da manhã, pouca gente, as da noute muita. Nos primeiros dias quando não havia confissões fizeram os PP. visitas em m.^{tas} casas deixando em cada huma a imagem de N^a S^a

Mais tarde se fizeram algumas visitas a pobres e doentes para os consolar e aliviar com algumas esmolas. Nos dez primeiros dias houve poucas confissões. Depois de 15 dias de missão participou-se ao povo que havia de vir no Domingo seguinte o Ex^{mo} e R^{mo} S^r Bispo de Cabo verde para administrar o sacramento do crisma. [...] O numero dos que forão crismados foi estimado de 600 para 700 e o dar comunhão de 1000 para 1100. [...] Ajudarão mto para as confissões os PP Capuchos da casa nova, os do convento de N^a S^a da Conceição e o P. Confessor das Religiosas, as quaes foi tãobem o S. Bispo a dar a Confissão [...]

¹²² APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão Vialonga 1831 fls. 8-9.

15 janeiro 1833.

O P. Delvaux recebe total apoio de Roma (provavelmente do P. Geral Roothaan) relativamente à colocação dos seus missionários ao serviço dos hospitais militares.

«Lisbonne R. P. Delvaux

Depuis ma derniere du 6 nov. j'ai reçu vos lettres du 12 nov. et du 5 déc. – L'idée de consacrer au service des hopitiaux militaires, les PP. qui étoit destinés à l'enseignement du College, est vraiment heureuse. On ne pouvait faire mieux. Le Seigneur bénira abondamment cette [...] entreprise.

Vous ont demandez aussi l'autorisation pour employer à l'acquisition de [...] une somme que vous esperez de l'étranger. D'abord, M. R. P. , je pense que le premier argent disponible doit être employé au payment des dettes contractés; puis si la terre de V. est une prosession qui porte à peu pris l'intéret des fonds placés, je consenso volontiers à son achat; car j ene vois pas qu'il faille penser d'abord à ce qui ne serois que de pur agrément Et puisqu'il s'agit de finances, je vous recommande beaucoup de ne rien entreprendre [...] de vos forces actualles, de ne point contrater des dettes, il faut que la Cgñie y pense plus que jamais, ayant partout un pied en l'air. Son honneur y est interesse.

Veillez exprimer de ma part toute ma reconnoissance à cet excelente M.^r Ant. Gons. Botao la province naissante du Portugal lui sera redevable et toute la Cgñie n'oublie pas ses bienfaits.

Quant aux dispositions faites à Coimbre vous aurez vu, M. R. P. por ma derniere ce que j'en pense. Je le requete encore, ne faites rien sans enteendre conseil, soyez ensuite constant à maintenir ce qui a été fait surtout dans les choses qui paroissent au dehors, tout changement deplait et je ne fais quoi de [...] sur la conduite des Supérieurs, je n'ai rien contre le P. Buk., vous le savez, car j'en

¹²³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Missão Francesa em Portugal 1829 – 1932, Carta do P. Geral Roothaan (?) ao P. Delvaux fls. 53-54.

avois parle au commencement, mais le P. Mallet y étant instablé, j ene vois aucun motif raisonnable qui ait peu provoquer une autre disposition. Vous vous plaignez de rencontrer tant d'obssacles parce que les sujets ne sont pas vraiment morts a eux mêmes. Je veux le croire, permettez cependant d'obsserver qu'il y a aussi des Supérieurs dont les sujets devoient en quelque sorte être plus que morts pour les contenter. Le fait est que ceux qui ont été envoyés en Port. ne donnoient guere sujetde plainte ailleurs. La [...] seule de tout ce qui a été continuellement fait, defait, refait pendant c epeu d'années ne donne une biena utre idée de ces bons PP. – j'admire leur ve[...], ca ril en faut.

Dans votre derniere du S. D. il n'y a rien qui depende réponse. Nous venons l'effet puis je vois des nouveaux changemens faits et d'autres en chemin!!!

J'attends chaque jour reponse à ma derniere, puis le novice en question. Je ne recomende.

P.S. Vos Pâtisses à Coimbre été le sujet des convesations et des [...]tiques, jusqu'en Espagne, à Madrid, peut-être à la Cour. Il faut avouer qu'il y avoit bien de quoi»

A bordo do bergantim sardo, os *Verdadeiros Amigos* (agosto de 1834)

Chers Parents

Il y a un siècle, ce semble, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je suis sûr que le temps vous paraît encore plus long. Vous imaginerez peut être que nous sommes prisonniers ou morts, que sais-je? Pour peu que les gazettes de France aient parlé du Portugal, de la révolution étonnante qui vient d'y avoir lieu et de la manière dont on traita les religieux, vous avez pu vous figurer bien des choses mais rassurez-vous, je suis en' ore en vie et bien portant, grâce à Dieu. Sans plus de préambule, je vais vous donner quelques détails de ce qui nous arriva depuis la dernière lettre que je vous écrivis, il y a environ seize mois, de l'hôpital de Couto. Je ne répéterai pis ce que je vous dis alors de ce que nous faisons là. Nous y avons eu beaucoup de consolations, et le Seigneur a bien béni nos petites fatigues'. Au bout d'un mois, je retournai avec mon compaignon et personne ne nous remplaça, parce que nous allions rouvrir nos classes. Cette nouvelle année, vu l'état politique du royaume, ne fut malheureusement que trop célèbre. Je vais vous raconter ce qui me paraît le plus intéressant et le plus édifiant, sans entrer dans a politique qui ne convient pas à notre état et que je laisse aux gazettes. Dans les premiers jours de juin, D. Carlos, exilé d'Espagne et fugitif, arriva à Coïmbre. D. Miguel, qui l'avait pris sous sa protection, arriva bientôt lui-même de Porto, accompagné de ses deux soeurs. Jugez de l'émotion que dut causer une telle entrevue. Deux princes dignes d'un meilleur sort, l'un exilé , l'autre presque fugitif dans son propre royaume, quatre soeurs qui ne s'étaient vues depuis longues années, tous s'aimant mutuellement de la plus tendre amitié : quelle scène! que de larmes durent se répandre ? L'enthousiasme fut à son comble ; Coïmbre voyait dans ses murs huit têtes royales, jamais elle n'avait eu tant d'honneur. Voici les noms: D. Miguel; Dona Isabel et Dona Maria d'Assurnpção,

¹²⁴ CARAYON, Auguste – vol. X, pp. 92-105.

ses deux soeurs plus jeunes; 1). Carlos, Dona Fran-cisca, sa femme; Dona Thérésa, princesse de Beira, toutes deux soeurs de D. Miguel; D. Carlos; D. Juan et D. Ferdinand, Infants d'Espagne. Ils étaient accompagnés de deux Pères espagnols, dont l'un était confesseur, l'autre précepteur des jeunes princes, ce qui nous attira des visites fréquente, surtout des Infants qui étaient presque toujours au collège, où ils étaient beaucoup plus à l'aise pour s'amuser qu'au palais. Ils voulurent faire dans notre église un triduo et une novaine au Sacré-Coeur, auquel toute la famille assistait avec un recueillement et une dévotion qui nous édifiaient et nous confondaient en Terne temps. En un mot, pendant tout leur séjour dans cette ville, ils nous donnèrent les plus beaux exemples de toutes les vertus, mais surtout d'une résignation admirable à la Providence, au milieu de leurs disgrâces. Ce fut à cette époque que se publia le jubilé; ce fut aussi l'époque d'une nouvelle moisson et de nouveaux travinix pour nous. Les confessions. auxquelles nous ne pouvions déjà presque plus suffire, s'augmentèrent au point de ne pas nous laisser le temps de respirer. Quatre Pères y étaient occupés tous les jours; les professeurs les aidaient les jeudis et les dimanches. Il semblait qu'il n'y avait que les Pères dans la ville; tous affluaient chez nous; quelques-uns, dans leur simplicité croyaient que nous avions des pouvoirs pour remettre des péchés dont personne autre ne pouvait les absoudre. Nous eûmes beaucoup de besogne, mais aussi beaucoup de consolations pendant ce temps de grâces et de bénédictions. Les princes nous donnèrent encore, dans cette circonstance, des marques de leur dévotion: faisant leurs stations à pied, sans garde, au milieu du peuple qui venait s'édifier autour d'eux. Les prisonniers, pour être malheureux, n'ont que plus besoin des consolations de la religion. Nous entreprîmes de leur faire gagner aussi le jubilé; c'est pourquoi, après quelques instructions préparatoires, nous allâmes les confesser; le jour suivant, ils communièrent tous, et D. Carlos, pour compléter la fête, leur fit donner un dîner solennel. Le fléau de la peste, qui commençait alors à faire sentir ses ravages en Portugal, ne contribua pas peu au bon succès de ce jubilé ; la crainte de la mort réveillait les consciences, et l'on se hâtait de profiter des trésors que l'Église ouvrait avec tant d'abondance. Ce fut pendant le choléra que nous connûmes surtout la confiance qu'on nous a constamment témoignée. Jour et nuit on accourait. au collège. A chaque heure, on rencontrait quelque Père avec

son compagnon, précédés d'une personne qui les conduisait au grabat de quelque infor-tuné. Appelé pour un seul, souvent il ne rentrait qu'après en avoir confessé cinq ou six qui se présentaient en chemin. Ce n'est pas exagération, je pense, de dire que nous avons assisté plus des neuf dixièmes des cholériques, et, ce qui nous fit admirer et bénir la Providence, c'est qu'aucun de nous ne fut attaqué de la maladie. Cependant, sans être imprudent toutefois, nous y allions à la bonne et sans beaucoup de précautions. J'avoue que la première fois que je fus appelé. c'était la nuit, j'avais une certaine appréhension qui me fit un peu peur; mais bientôt, avec la grâce 'de Dieu, je m'y rendais comme si t'eût été au confessionnal.

Déjà le fléau était presque passé quand arriva la débâcle de Lisbonne. Cet incident renouvela la maladie avec la plus grande violence. Une foule de fugitifs royalistes de toutes les classes, une armée de douze à quinze mille hommes, harassée de fatigue, réduite à l'état le plus déplorable par le manque de vivres et de tout ce qui est nécessaire à la vie, arrivent tout à coup à Coïmbre; les rues sont pleines de voitures, de chevaux, d'hommes qu'on ne sait où loger, et le choléra se jette avec fureur sur ces pauvres malheureux; nous vîmes succomber en peu de jours les premières têtes du royaume, un ministre, etc... Mais ce fut surtout parmi les soldats qu'il fut épouvantable. Le gouverneur, qui les voyait la plupart mourir sans les secours les plus essentiels de la religion, nous pria de nous charger de l'hôpital militaire; nous acceptâmes volontiers, trop heureux de pouvoir sauver quelques âmes de plus. L'hôpital était dans un couvent d'Augustins; ces Pères nous fournirent une chambre et le couvert, et nous y allions deux à deux passer chacun une semaine. Là nous faisions le curé dans la force du terme, confessant, administrant les saints Sacrements et conduisant les malades jusqu'au tom-beau. Il y en avait toujours régulièrement de 250 à 360; jugez du travail: nous suivions le médecin dans sa visite pour savoir ceux qui étaient plus mal; puis nous commencions à confesser, etc. J'ai vu peu de jours où il n'en mourût 10, 12, et même 15. Les pauvres gens ne revenaient pas d'éton-nement de nous voir nous jeter au milieu d'eux, malgré la saleté, la vermine et la puabteur; ils ne cessaient de bénir la Providence et de nous combler de bénédictions; on admirait comme nous pouvions tenir, et vraiment ce ne fut pas sans une grâce particulière de Dieu. Cependant le mal diminuait, et ce fut

alors que-nous sûmes que nous n'étions pas invulnérables; le choléra nous avait épargnés ; une espèce de fièvre gastrique qui le suivit commença par attaquer le Père Supérieur, puis deux Frères coadjuteurs, puis un autre Père; ils furent alternativement réduits à l'extrémité , mais ils en sortirent heureusement; ensuite fut attaqué le P. Trancart que vous avez peut-être connu à Saint-Acheul ; en huit jours il succomba, et nous eûmes la douleur de le perdre vers la fête de saint Joseph. Quinze jours après arriva mon tour; en peu de temps je fus réduit à l'extrémité; on me donna les derniers sacrements , et les médecins avaient perdu tout espoir. Cependant le bon Dieu m' épargna; je n'étais pas mûr, et il voulut bien m'accorder un peu de vie pour travailler avec plus d'ardeur à sa gloire et à ma propre sanctification. Main-tenant je me porte très-bien. Je recommençais à reprendre des forces et je redisais pour la première fois la messe le jour de l'Ascension, lorsque le carillon des cloches et des *Vivas* nous annoncèrent l'entrée des Constitutionnels dans la ville. Ils entrèrent comme presque partout ailleurs, sans aucune résistance; les autorités et la troupe s'étaient retirées la veille. Pour nous, nous continuâmes notre ministère tranquillement en attendant qu'on décidât de notre sort. Toute la ville nous donna en cette occasion des marques non équivoques de son affection ; on fit des requêtes au gouvernement pour nous conserver au moins comme en France, offrant avec générosité de pourvoir à notre subsistance, et déjà nous commençons à espérer qu'on accéderait à ces désirs , lorsque le 26 mai au soir, le P. Supérieur fut appelé par le Sous-Préfet qui lui signifia qu'il avait reçu ordre de nous envoyer sous escorte à Lisbonne, pour être présenté au ministre de l'intérieur; il nous donnait trois jours pour nous préparer. Le lendemain arrive un espèce de maire qui ordonne au supérieur de nous réunir tous; alors il nous fait lecture du décret qui nous expulsait du royaume, en tire acte et nous le fait signer à tous; puis il se fait conduire à la Procure et s'empare du peu d'argent que nous avons, en disant que le gouvernement pourvoirait à notre subsistance. De là il passa dans nos chambres et fit l'inventaire de tout ce que nous avons, nous laissant à peine nos habits et quelques livres de dévotion. Cependant on avait placé des sentinelles à la porte du collège et de l'église pour ne laisser rien sortir de la maison. On nous laissa néanmoins la liberté de remplir notre ministère comme de coutume.

Bientôt la nouvelle en fut répandue dans la ville et aussitôt notre église fut remplie de monde qui venait se confesser pour la dernière fois et nous demander quelques conseils pour leur conduite. Vous ne sauriez croire la désolation générale de ce bon peuple. On aurait dit que chacun avait perdu son père ou sa mère. C'était un spectacle capable de toucher les cœurs les plus durs. Une bonne femme qui venait de perdre son mari, après avoir déchargé son cœur, se jetait sur le cadavre, en présence d'un Père qui avait été pour l'assister à la mort, et s'écriait en pleurant: « Pauvre Antoine, au moins toi tu es heureux, tu n'auras pas la douleur de voir partir les Pères ». Le lendemain, veille de notre départ et jour de la Fête-Dieu, l'affluence fut telle à notre église qu'il nous fut impossible de satisfaire à toutes les confessions; le nombre des communions fut incroyable. Les sanglots et les pleurs les empêchaient souvent de s'exprimer, et, tout en voulant les consoler, il nous fallait faire des efforts extraordinaires, pour ne pas montrer à l'extérieur, la douleur dont nous étions accablés nous-mêmes. Un grand nombre, même des plus pauvres, nous offraient de l'argent pour notre route, mais nous ne voulûmes rien recevoir. Enfin, après avoir pris congé d'eux et fermé notre petite église, où nous avons eu tant de consolations, et qui probablement ne se rouvrira plus, nous allâmes souper et faire notre petit paquet. Le lendemain à 6 heures du matin arrive un lieutenant avec une escorte de quinze soldats; nous remettons les clefs de la maison au commissaire, et nous voilà partis, un bourdon en main, le sac sur le dos, entre nos soldats, comme des prisonniers de guerre. Nous traversâmes ainsi toute la ville en triomphe, et ce n'est pas sans raison que je dis en triomphe; les larmes, il est vrai, et les adieux qui retentissaient de toutes parts, la consternation des habitants d'un côté nous affligeaient sensiblement; mais de l'autre, quelle gloire et quel honneur de nous voir traités comme le furent les apôtres, et de souffrir cet affront par le nom de Jésus, puisque, seulement parce que nous étions Jésuites, on nous traitait ainsi! Quand nous fûmes hors de la ville, nos gardes se débandèrent et se mêlèrent familièrement avec nous. Ils avaient été tellement frappés de l'attachement du peuple, et des larmes qu'il versait à notre départ, qu'ils virent que nous n'étions pas des bêtes si noires, et dès lors ils conçurent de l'estime et même, de l'amitié pour nous, et nous traitèrent avec toute sorte d'égards, protestant qu'ils ne nous accompagnaient que pour nous défendre d'insultes. Nous marchâmes ainsi cinq

jours à petites journées, passablement fatigués, et trouvant à peine de quoi vivre sur une route déserte et sans aucune ressource; puis nous nous embarquâmes sur le *Tage*, pour faire le reste du chemin par eau. Nous en avons fait à peu près la moitié, lorsque passant au pied d'une petite ville, où s'arrêtent ordinairement les barques, nous reçûmes avis par un coup de fusil tiré dans nos voiles, que nous nous rendissions à terre. Nous nous y rendons, mais là nous fûmes reçus au milieu des injures et des menaces d'une foule de mauvais sujets. Cependant, grâce à nos gardes, on se contenta de paroles. Notre lieutenant qui était descendu à terre pour se plaindre de ce procédé, retourna bientôt et nous dit qu'il ne pouvait nous accompagner plus loin, qu'une autre barque avec une nouvelle escorte nous attendait; il nous en témoigna toute sa peine, parce qu'il craignait qu'on nous maltraitât. Notre vieille garde nous fit ses adieux en pleurant, tant ils s'étaient attachés à nous, ils voulurent avoir quelque souvenir, nous leur donnâmes quel-ques médailles, chapelets, images, qu'ils reçurent avec beaucoup de plaisir. Donner des chapelets, etc... à des soldats et à des constitutionnels, c'est une chose qui étonnerait des Français, mais qui doit vous donner une idée du peuple portugais.

Nous passâmes donc dans l'autre barque; on nous fit les mêmes protestations de dévouement. Cependant le chef nous dit de prendre quelque nourriture parce que nous avons à passer la nuit sur mer. Et où allons-nous? dit un de nous. Dans un endroit sûr et agréable, répondit-il. Mais enfin, où? Après quelques détours, il laissa échapper le mot: *Tour de Saint-Julien*. C'est une forteresse qui sert de prison d'État, à trois lieues de Lisbonne, située sur le bord de la mer. Là, autrefois, beaucoup de nos Pères avaient passé dix-huit ans dans des cachots obscurs et affreux, dépourvus de tout. Ce mot d'abord nous effraya un peu; puis, revenant à nous, nous rendîmes grâce à Dieu de ce qu'il nous faisait goûter quelque chose de ce qu'il avait accordé à nos ancêtres. Nous sûmes ensuite que c'était une faveur de l'ambassadeur de France qui, à la prière de nos amis, nous avait ménagé ce changement, pour nous délivrer du péril imminent que nous aurions couru en entrant dans Lisbonne. C'est ainsi que la Providence dispose tout pour le plus grand bien de ses amis, et nous prouve que ce qui nous paraît quelquefois un mal est un vrai bienfait de sa main. Le 6 au matin, jour du Saint-Sacré-Coeur, nous arrivâmes à la vue du fort. A peine débarqués, nous fûmes reçus par

quelques hommes qui débutèrent par nous dire des injures, nous appelant *Burros*, baudets, terme injurieux du pays. Ce n'était qu'un prélude. A la porte nous attendaient la garnison et les prisonniers attirés par la nouveauté du spectacle; alors recommencèrent les injures de toute espèce; des Français qui se trouvaient parmi la foule, apprenant que nous étions Jésuites, s'écrièrent en s'approchant de plus près: *C'est bien là ces figures!* Cependant nous avançons en silence et un peu honteux au milieu de deux haies que formaient à nos côtés cette canaille qui, pour nous mieux faire sentir que c'était à l'habit surtout qu'ils en voulaient, répétaient avec moquerie une espèce de litanies qu'ils finissaient par *ora pro nobis...* Quelques-uns d'entre nous qui eurent la distraction de ne pas presser les rangs reçurent même quelques coups. Bientôt nous arrivâmes à la porte du gouverneur qui n'ayant reçu du gouvernement, à notre égard, aucun ordre, sinon qu'on lui envoyait seize Jésuites, nous accueillit comme des prisonniers et même d'un air qui nous morfondit; néanmoins, voyant la lettre de route de nos gardes, où il était exprimé qu'on nous traitât avec décence et ménagement, il prit un air plus humain et nous fit même apporter à déjeuner dans son salon, après quoi il nous conduisit dans notre prison qu'il loua beaucoup, ajoutant pour nous consoler, qu'elle avait servi à des officiers et, à des généraux. C'était un souterrain d'une trentaine de pieds de long, ayant de chaque côté une estrade en planche sur laquelle étaient nos lits; ils consistaient en une natte et une couverture; heureusement nous avons quelques draps; chacun en eut un pour s'envelopper comme il put. Dans la voûte était une ouverture de deux pieds environ par où entraient la lumière et l'air que nous devons respirer deux portes bien fermées nous ôtaient toute envie de fuir. Lorsque nous fûmes seuls, nous rendîmes grâce à Dieu, en récitant les litanies de la sainte Vierge; puis nous essayâmes nos nouveaux lits, prenant un peu de repos pour réparer la nuit blanche que nous avons passée dans la barque. Les premiers jours nous étions obligés de nous nourrir à nos dépens; cependant, sur une requête du supérieur, appuyée du gouverneur, le gouvernement eut la générosité de nous donner quinze francs par jour, ce qui nous suffit pour dix-sept que nous étions. Je dis dix-sept, quoique plus haut je n'aie parlé que de seize, parce que, peu de jours après notre entrée dans la tour, le P. Miguel Mansion (je parle de lui parce que vous le connaissez particulièrement) vint nous rejoindre; il était absent de

Coïmbre quand nous en sortîmes, et lorsqu'il eut appris où nous étions, il voulut partager notre sort, ce qu'il obtint par l'en-tremise de l'ambassadeur français.

Dans le chemin, il faillit perdre la vie; un constitutionnel, tête exaltée et peut-être ivre, le rencontre; il se met à l'envisager, et, le prenant pour un fugitif du parti de D. Miguel: «Il faut que tu meures», lui dit-il; et il lui donnait des coups de poing. Le Père eut beau s'excuser, lui dire qu'il était Français, le sermoner, pour lui faire entendre le tort qu'il avait de le maltraiter, notre homme, encore plus furieux, tira un poignard et le frappa sur l'épaule; heureusement, le Père esquiva le coup; alors, il leva le bras pour le frapper au coeur; le Père saisit aussitôt le poignard des deux mains pour parer le coup; mais l'autre, le retirant brusquement et avec effort, lui coupa trois doigts à une main et deux à l'autre assez dangereusement. Voyant enfin qu'il n'y faisait pas bon, et que ses sermons ne lui servaient de rien, il se mit à fuir, ce qu'il aurait dû faire dès le commencement, et échappa ainsi à la mort.

Notre séjour dans le fort Saint-Julien, humainement parlant, n'était pas très-péable. Le gouverneur, homme de bon sens et modéré, nous traitait, il est vrai, avec tous les égards possibles; il nous faisait prendre l'air tous les jours, vers le soir, sur une des terrasses; il nous fit visiter tous les forts, entr'autres les cachots de nos anciens Pères, et il venait souvent nous rendre visite et causer familièrement avec nous. Tout cela n'empêchait pas néanmoins d'être en prison, et, ce qu'il y avait de pire, sans savoir quand nous en sortirions. Les ordres contradictoires que recevait le gouverneur proutraient évidemment la mauvaise volonté du gouvernement à notre égard. Tantôt on nous laissait libre communication, puis nous ne pouvions plus communiquer sans montrer nos lettres. On épiait sa conduite et la nôtre; ce qui faisait que, pour ne pas se compromettre, il était obligé, à l'extérieur au moins, de suivre les ordres qu'il recevait; il avait cependant la bonté de nous avertir d'avance de tout, et disait un jour en riant: «Il faut charger le canon et faire grand bruit, mais je ne le charge qu'à poudre». Enfin, sans les démaïches de l'ambassadeur français, qui prit notre embarquement à coeur, nous y serions peut-être encore; seulement, il ne put obtenir, comme il nous l'avait promis, qu'on payât les frais de notre voyage; mais la Providence ne nous abandonna pas; la charité, ou plutôt la générosité de nos amis y pourvut; et le 2 juillet, jour de la Visitation de la sainte Vierge, au

moment où nous commençons à perdre toute espérance , à cause d'une nouvelle trame qui se machinait contre nous, nous re-çûmes la lettre qui nous permettait de nous embarquer sur le bâtiment génois. Nous ne perdîmes pas de temps; le gouverneur nous procura promptement deux barques, nous fit monter sur l'une, et sur l'autre, une escorte qui nous suivait à quelque distance, en cas d'insulte; il nous accompagna jusqu'au rivage et nous embrassa tous avec les témoignages d'une sincère amitié. Le capitaine du vaisseau, qui déjà ne nous attendait plus, se hâta de faire des provisions, et le 5, deux ans, jour pour jour, après notre entrée en Portugal, nous quit-tâmes ce pays, auquel nous étions si attachés et que nous voyions exposés à l'anarchie la plus cruelle, et fort en danger de perdre la religion à laquelle il était si attaché autrefois. Oh 1 que les jugements de Dieu sont impénétrables! Un prince qui faisait espérer le règne le plus heureux, animé du désir de faire fleurir la religion; un peuple plein de foi et qui conservait à son souverain l'attachement le plus inviolable, se voir tout à coup frappé de tous les fléaux, de la guerre, de la peste et de toutes les misères qui en sont la suite, et, pour comble de disgrâce, devenir la proie de l'impiété et exposé à perdre sa foi et à tomber dans le schisme! Mais il faut finir; en voilà assez pour une fois. Notre voyage fut un peu long, mais sans aucun accident; rappelez-vous ce que je vous disais du premier que nous fîmes, et vous aurez une idée du second. Arrivés à Gênes, après vingt-huit jours de navigation, il nous fallut faire, à l'entrée du port, une quarantaine de quinze jours, à cause du choléra, dont il y avait encore quelques cas à Lisbonne, à notre départ. Ce temps nous parut bien long; mais enfin, nous en sortîmes le 19 d'août et fûmes reçus, par nos Pères de Gênes, comme des frères bien-aimés, je dirai plus, comme des confesseurs de la foi. Nous en étions presque confus, parce que ce que nous avons souffert est bien peu de chose, le comparant aux massacres de nos frères de Madrid, que nous apprîmes en débarquant, et que vous aurez sans doute su par les gazettes. Je ne vous dis pas de me ré-pondre à Gênes, parce que je ne sais pas encore ce que je vais devenir; aussitôt que je saurai ma destination, je vous le ferai savoir, et vous pourrez me répondre. J'ai écrit à mon frère, à Chambéry; quant à mes soeurs, il failt que vous leur fassiez passer ma lettre, ou au moins une copie, parce que je ne sais où elles sont. J'embrasse tous ceux qui sont au pays, ma mère, mes soeurs, leur petite famille, dont j'apprendrais

volontiers des nouvelles. Présentez mes respects et ceux du P. Mansion à M^{me} Duquesnel à M. et M^{me} de Bourdon et à toute leur famille , principalement à M^{lle} Élise , pour qui je fais toujours un *memento* particulier à la sainte messe. Enfin, bien des compliments à tous nos amis, sans oublier M. le Curé de Rouvroy, d' Hangest, et nos amis du Quesnel.

Je vous embrasse tous dans les sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et suis pour toujours,

Votre tout dévoué,
THÉODORE COTEL.

Terminée à Gênes, le 20 août 1834.

Resultados finais da Missão Lusitana no período entre 1 de janeiro de 1830 e os últimos dias de dezembro de 1830¹²⁵

Confissiones generales audita	1,117
Confissiones particulares	12,027
Doutrina pueris, puellisque	634
Dispositi ultimo Supplicis afficiendi	2
Visitati Infirmi, adjuti moribundi	78
Matrimónio copulata	5
Carceres visitati	73
Instruções ad populum habito	514
Pauperibus corrogata	6
Exercitia Spiritualia tradita octiès	8

Resultados finais da Missão Lusitana no período entre 31 de dezembro de 1830 e 30 de abril de 1831 ¹²⁶

Confissões gerais	433
= particulares	5,690
Doutrina exposita	318
Dispositi ultimo Supplicis afficiendi	2
Infirmi et moribundo	55
Matrimónio Copulata	3

¹²⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência para o Padre António Pinto SJ.

¹²⁶ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Correspondência do Padre Cândido de Azevedo Mendes (Provincial), Missão de Boa Hora 1830.

Baptismos collatus	3
Carceres Visitati (extra missiones)	12
Missiones in Carcere	4
Missiones	2
Instructiones intra e extra Missiones	406

Resultados finais da Missão Lusitana no período entre 1 de setembro a 29 de dezembro de 1831¹²⁷

Confissões gerais	155
-- particulares	4087
Doctrina pueris	62
infirmi visitati, adjuti	69
Pauperes visitati	1
Missões nas Prisão	1
Exercitia Spirit	2
Instructiones ad pop.	46
Confessiones ad crat. ...	3
Missões	1

Resultados finais da Missão Lusitana no período entre 30 de dezembro de 1831 a 1 de maio de 1832¹²⁸

¹²⁷ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829 – 1834*, Diário da Missão Francesa em Portugal.

¹²⁸ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829 – 1834*, Diário da Missão Francesa em Portugal.

Confessiones generales	106
= particulares	2509
Doctrina pueris	21
Infirmi visitati, adjuti	49
Pauperes visitati	0
Carceres Visitati	0
Exercitia Spirituale	0
Instructiones ad pop.	27
Confessiones ad crat. ...	4
Missiones	0

ANEXO 1

Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego¹²⁹

4 julho 1834.

No dia 4 de julho, já prestes a embarcar para o exílio, o padre Cypriano Margottet escrevia sobre as calamidades que se abatiam contra o reino de Portugal, referindo-se aos diversos meios empregues para denegrir a *Igreja Lusitana*.

Monsieur et cher Ami

Je ne puis vous exprimer la joie qui me cause votre letter du 19 juin, que je viens de recevoir. Oui M.^r j'ai la douce confidence que si Dieu me donner encore quelques années de vie, je vous m'avez toujours données depuis que j'ai l'honneur de vous connaître. A Dieu ne plaise que je m'attribue aucune part dans les excellentes dispositions, que vous conserver. Les conseils que vous donner n'auroient rien produit si la rectitude de votre esprit ne vous eût fait sentir l'utilité, et si votre grand amour pour le bien ne vous eût determine á les mettre á execution.

Il partoít, cher monsieur, quel le cours des événements ne justifie que trop les craintes de ceux qui ont pense que tous les maux du Portugal ne finiroient point par la chute de l'Usurpateur.

Tant á St. Julien qu'ici à b'ord nous avons reçu la vesite de plusieurs personnage distingués, et de toutes les opinions.

Il est remarquable que tous, tant les portugais que les étrangers, se plaignent de l'état de choses actuei, et paroissent redonter un avenir pire encore. Tous assurent qu'ils n'ont jamais eu l'idée d'une liberté comme celle dont on jouit

¹²⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego fls. 30-35.

aujourd'hui dans ce royaume régénéré. «Il ne faut pas vous imaginer, nous a l'on dit, qu'il n'y ait que des Jésuites à la tour; bien d'autres gens commencent aussi à venir s'y loger. Il s'y trouve déjà un Colonel très connu par ses talents et ses opinions libérales. Il fut pris pour avoir cru qu'en vertu de la Charte, chacun étoit libre d'avoir son opinion et la faire connoître au public. Ses liaisons intimes avec le Maréchal Saldanha ne l'empêchèrent pas d'être enfermé à double verrou et traité un tout point comme prisonnier incommunicable». — Qu'on se débâte tant qu'on voudra pour des opinions politiques, peu nous importe, vous le savez bien; mais ce qui doit affliger tout homme ami de la religion et du Portugal é [sic] est l'état déplorable, ou se trouve réduit le Catholicisme dans ce pays autrefois si fidèle. Un protestant, qui occupe un rang assez distingué dans Lisbonne nous distoit, il y a quelques jours, qu'il ne comprenoit aux prétention du pouvoir sur le gouvernement de l'Eglise. Il s'étonnoit surtout de voir qu'on voulût être catholique sans Pape. «Jamais, ajouta t' il, on ne familiarisera le peuple Portugais avec cette idée». Il servit en effet absurde de vouloir séparer deux choses essentiellement unies: mais il ne faut pas s'y trop occuper [sic]; ceux qui ne veulent pas du Pape ne veulent pas da vantage de la religion catholique apostolique et romaine. Ce qu'on trouve écrit dans la Charte ne soit rassurser personne à cet égard, car les moins éclairés doivent savoir aujourd'hui que les Chartes ne sont pas plus inviolables que les personnes et les choses qu'elle garantissent.

On s'éloigne du Pape sous prétexte de réformer des abus: mais il semble que le mot de réforme ne devrait plus tromper personne, puisqu'on sait que de tout temps il de masque à l'hypocrisie qui vouloit détruire. Depuis Thotius et Luther jusqu'au Pe. Marcos, il n'y eut pas un hérétique ou schismatique qui ne s'annonçait d'abord comme reformateur. Ce qui vient de se passer à légard des ordres religieuses doit nous faire connoître ce qu'on a envie de faire de la religion elle même. Une commission fut créée et on l'appela commission de réforme et d'amélioration: le resultat de ses travaux nous a déjà fait connoître [sic] quel étoit son véritable but. On veut séduire les peuples, mais sans effrayer leurs consciences, et pour celá on donne de beaux noms à des mesures destructives et impies. Tout est mis en oeuvre pour ébranler les forts, entraîner les foibles et tromper les ignorants. Le pouvoir temporel, confondant le droit avec la force, dispose à son gré du pouvoir spirituel; il prétend donner et retirer la juridiction

ecclésiastique sans aucune intervention de l'autorité compétente, et en même temps il affecte une déference et un respect hypocrite pour des fantômes d'autorités ecclésiastiques qu'il a créés lui-même. On met aux fers les pasteurs légitimes, on les retient en exil, on leur ôte les moyens de communiquer avec leurs troupeaux; et ensuite on se lamente sur la [palavra ilegível] des églises pour pouvoir sous apparence de zèle multiplier les intrus et favoriser le schisme. D'après ce que j'entends dire il paraît que nous sommes arrivés à une de ces époques fatales, ou pour être éloigné des dignités ecclésiastiques, il suffit de les mériter. Hier, un homme digne de foi m'a donné dessus des détails qui font frémir. Tout cela s'appelle dans un ouvrage nouvellement sorti de l'imprimerie nationale «*Prestar na reforma da Igreja Lusitana um assignalado serviço á Igreja Catbolica e fazer com que... ella resplandeça*» Oui Monsieur, on s'efforce et on s'efforcera de donner à tout ce qui ce fait un air de justice et d'orthodoxie. On cite à tort et à travers des faits apocryphes ou de nature, des Alvarás qui ne prouvent rien, des canonistes qu'on n'a jamais lus, des bulles, qu'on méprise, et des conciles, dont on foule aux pieds les décisions les plus sacrées. Ces impostures qui ne devraient produire que le mépris et l'indignation ont cependant des effets bien contraires. Les ignorants s'y laissent prendre, et ce sont les moins coupables. D'autres en plus grand nombre veulent être tranquilles à tout prix et plutôt que de s'exposer aux moindres tribulations; ils sont prêts à tout sacrifier, même leur âme. De tels chrétiens se laissent facilement persuader par les prédicateurs du jour. Pourvu qu'on leur donne des raisons quelconques, ils font aussi tôt semblant de croire que tout est bien pour se dispenser de résister au mal. Alors toutes les notions se confondent: le courage s'appelle témérité; la piété, superstition; le zèle fanatisme; et à la lâcheté la moins pardonnable on donne le nom de prudence. La prudence est une grande vertu sans doute; mais combien se servent de son nom pour déguiser leurs vices! on a peur bien souvent et voilà tout: Demandons à Dieu la prudence, elle nous est à tout bien nécessaire; mais n'oublions pas de lui demander aussi la force d'âme, sans laquelle il est impossible d'être chrétien, surtout dans les temps malheureux où nous vivons.

Parmi les calamités qui pèsent encore sur ce royaume, une de celles, qui doit affliger le plus les cœurs honnêtes et bien nés, c'est la persécution, avec laquelle on travaille à perdre de réputation ceux qu'on persécute. Les livres, les

theatres, les journaux officiels et non officiels; tout est employé à calomier ceux qu'on veut perdre. La voix des accusateurs retentit de toutes parts et les plaintes des accusés ne peuvent se faire entendre. Si cet état de choses duroit plus longtemps il seroit bien à craindre qu'on ne se persuadât en fin qu'il suffit d'être persécuté pour être déshonoré.

Le crime deshonore et non pas l'échafaud.

A dit un de nos poètes; et il a très bien dit.

Laissant à vos reflexions tout ce que j'aurois à dire sur ce beaux vers, je me contenterai de vous faire part de que j'éprouvai bien souvent à St. Julien en lisant les journaux que Mr. le gouverneur avoit la complaisance de nous prêter. J'observai que dans la distribution des emplois ecclésiastiques, civils et militaires, S.M.I. avoit beaucoup d'égard aux persecutions souffertes sous le gouvernement usurpateur. «Un tel a beaucoup souffert, disoit on; il est resté tant d'années dans les cachots, en exil etc. et pour le récompenser S.M.I. lui fait la grace etc.».

Donc, me suis-je dit à moi même, c'est quelque fois un gloire et un mérite que d'être emprisonné et exilé. Donc c'est un bonheur de souffrir quand c'est pour une cause juste et glorieuse. Telle étoit la cause constitutionnelle, et on n'en sauroit douter, puis qu'il s'agissoit de donner au Portugal la liberté, la justice, une religion sans abus et un mottout le bonheur don't la nation jonit déjà. Mais, Monsieur, les causes politiques ne sont pas les seuls pour les quelles il soit glorieux de souffrir. Il est grand il est Glorieux aussi de souffrir pour une religion établie par un Dieu, sellée su sang de plusieurs millions de martyrs et défendue dans tous les agres par les plus puissants génies. [. . .]

Gardez vous de croire qu'en tout ceci je revil le faire allusion à notre situation personnelle. Veritablement nous n'avons rien souffert. On auroit bien quelque raison de croire que beaucoup de gens avoit envie de nous tourmenter, mais leur volonté est restée sans effets. La confiscation d'un peu de mobilies, les incommodités d'un petit voyage et un peu de retraite au fort de Saint Julien; voilà tout. Nous ne pourrions en conscience appeller cela persécution, c'est trop peu de choses. Nos anciens pères ont en la gloire de souffrir bien d'avantage. Nous avons vu à St. Julien les cachots, ou plusieurs d'entre eux demeurèrent pendant

plus de quinze ans souffrant avec une patience heroique les traitement les plus indignes et des privations de tout genre. [. . .]

Si vous désirez m'écrire, ce qui seroit pour moi d'une grande consolation, vous pouvez adresser vos lettres «A Mr. Cyprien Margottet, au College de St. Ambroise, a Génes. Il y a ici un Ami qui vent bien se charger de me faire passer les lettres; elle é o Sr. *Testa Cônsul de Nápoles Rua Larga de S. Roque N° 11, Lisboa.*

Je me recommande instanment á vos prieres.

Votre ami jusqu'au delá du tombeau

Cyprien Margottet.

de la Cpgnie de Jesus

A bord, 4. Juillet

1834.

P.S. Le P.^e Stanisla est bien sensible à vos bontés; il est très content que vous ayer écrit à sa tante.

Joaquim Martins de Carvalho publica um artigo intitulado *Libertação de Lisboa, 24 de julho de 1833*.

«Ámanhã é o 54º anniversario da felicissima entrada em Lisboa do exercito libertador, comandado pelo nobre duque da Terceira, no memorável dia de 21 de Julho de 1833.

Viram-se assim livres os numerososissimos cidadãos, oprimidos durante mais de 5 annos pelas unauditadas tyrannias, que o governo miguelista e seus satélites exerciam no partido liberal.

A expedição saída do Porto, havia felizmente desembarcado no Algarve. A esquadra, comandada pelo almirante Napier, ganha em 5 de Julho a brilhante victoria naval no Cabo de S. Vicente; e o duque da Terceira atravessando o Algarve vem internar-se no Alentejo. [...]

Ao mesmo tempo que no dia 22 de Julho estes factos se passavam ao sul do Tejo, sendo nesse dia sabidos em Lisboa, preparava-se na capital mais uma scena de horroroso canibalismo.

Reune-se no castello de S. Jorge a sanginaria comissão mixta, nesse dia 22, e condena á morte o alferes de infantaria nº 8, João Freire Salazar. [...]

Na mesma occasião o facinioso Telles Jordão passava para o outro lado do Tejo, com uma divisão miguelista, perseguindo os fugitivos até ao caes de Cacilhas, sendo alli morto o cruelíssimo carcereiro dos liberaes na torre de S. Julião da Barra. [...]

E que pena causaria no ferocíssimo ministro do reino de D. Miguel, conde de Basto, que á mesma hora se retirava com o resto do exercito miguelista, comandado pelo duque de Cadaval, na direcção de Coimbra, ao saber que a entrada da divisão libertadora em Lisboa, tinha impedido que se executasse aquella pena de morte!

[...] comandada pelo valente comandante o duque da Terceira, e á sua entrada em Lisboa no glorioso dia 24 de Julho de 1833.

Saiba a actual geração d'estes acontecimentos, para ver quanto soffreu o partido liberal durante 6 annos do maior despotismo!

Joaquim Martins de Carvalho»

¹³⁰ *O Conimbricense*, nº4164, de 23 de julho de 1887, p. 1.

ANEXO 3

*Entrada das forças militares lideradas pelo duque da Terceira em Lisboa 1833*¹³¹

24 julho 1833.

As forças militares lideradas pelo duque da Terceira dirigem-se para Lisboa onde entram sem encontrar oposição.

PARTE OFFICIAL.

Illmº e Exmº Sr. – Cabe-me a fortuna de ter de anunciar a V. Excª a grande noticia da entrada das Tropas da Rainha em Lisboa; a qual teve lugar esta manhã depois de uma Acção, em que o Duque da Terceira desbaratou as tropas inimigas, comandadas pelo Telles Jordão, na margem esquerda do Tejo. (...)

Bordo da Nau Almirante, na entrada do Têjo, 24 de Julho de 1833 = 2 horas da tarde.

Illmº e Exmº Sr. Candido José Xavier

Duque de Palmella.

¹³¹ Suplemento ao nº 174 da *Crónica Constitucional do Porto*, 26 de julho de 1833.

ANEXO 4

*M. Yvers a sa famille, a Londres*¹³².

«Lisbonne, 27 juillet 1833.

— Continué en mer, sur le brick sarde l'Assomption, faisant voile pour Gênes.

MES CHERS PARENTS,

Lisbonne, 27 juillet. - J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 11 courant; je ne vous ai point écrit par le bateau à vapeur, parti il y a deux jours, parce que depuis la révolution, j'ai été complètement absorbé par mes efforts pour sauver les Jésuites qui, par une espèce de miracle, ont échappé à leurs assassins. Jusqu'au 27 juillet, ils n'avaient rien eu à craindre du gouvernement, qui affecte de la bienveillance pour eux, et cela doit être dans son propre intérêt. Mais les assassins, sortis des prisons avec les prisonniers d'État, poussés par les ennemis particuliers de cet Ordre, firent brusquement irruption dans leur couvent; plusieurs fois, leur mort parut certaine, car les misérables n'étaient pas seulement armés de couteaux et d'épées, mais ils avaient des armes à feu, et firent plusieurs décharges; à cette nouvelle, je cours auprès du duc de Villafior, avec un de ses amis, et j'obtins de lui la promesse d'envoyer un détachement dans cinq minutes; bien que la garde n'arrivât pas sur-le-champ, elle se porta cependant sur les lieux dans la journée. Avant son arrivée, une autre bande de brigands avait paru: heureusement je me trouvais au couvent, je me fis reconnaître par un Anglais, et ils se retirèrent sur l'ordre que je leur intimai au nom du duc de Tercère. Alors ils formèrent le complot d'assassiner les Pères pendant la nuit, mais la garde réussit, après beaucoup de peine, à déjouer leur odieux projet. Il était toutefois bien évident que ce que les Jésuites avaient de mieux à faire, c'était de quitter leur couvent; quelques-uns d'entre eux se déguisèrent et je les emmenai. Mais alors les autorités, dont la position était loin d'être bien assurée, commençaient à avoir peur, même des Jésuites; en conséquence on avait donné l'ordre de ne laisser sortir du couvent, ni y entrer qui que ce soit. Je me vis forcé, pour protéger la retraite, de recourir à un stratagème, en me faisant passer pour un officier du duc de Tercère. Ma qualité d'Anglais ajoutait au respect que cela inspirait. Cependant les soupçons du gouvernement, croissant toujours, comme aussi la rage de la populace, la position des Jésuites devenait si critique qu'il fut essentiel de songer à recourir à un coup de main pour les sauver. Je me rendis auprès du Nonce, et le priai de me prêter son carrosse, ne pouvant trouver à en louer aucun en ville: alors je conduisis les Pères dans une maison voisine dont le jardin était contigu au leur, et je les fis conduire chez moi deux par deux, aussi bien déguisés que possible.

¹³² Carta do inglês M. Yvers, intitulada *M. Yvers a Sa Família a Londres. Lisboa 27 julho 1833. Continuée en mer sur le brick sarde l' Assomption faisant voile pour Gênes.* In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 414-423.

Les voyages fréquents du carrosse soulevèrent de nombreux soupçons; je parvins pourtant à les sauver tous, ils en furent quitte pour la peur. Je me suis rendu ce matin auprès du marquis, devenu duc de Palmella, et malgré que je n'eusse aucune recommandation, je le trouvai très-affable.

La vérité est que le duc, comme beaucoup de monde, a une fausse idée du pouvoir des Jésuites; il ne se soucie nullement d'en faire actuellement ses ennemis, et, de plus, il serait désolé qu'en Angleterre on pût croire qu'il persécute, même les Jésuites. Je lui dis que par suite du décret qui déclare nuls et de nul effet tous les actes passés par l'ancien gouvernement, les Jésuites, depuis la chute du gouvernement, n'existaient plus en Portugal que comme prêtres français; qu'ils s'étaient en conséquence retirés chez des amis, laissant le soin de leur couvent à des serviteurs fidèles, résolus à rester dans cette position jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement de Sa Majesté la reine de ratifier les actes de l'ancien gouvernement relatifs à leur Société. Que si le gouvernement actuel voulait retenir en Portugal un ordre qui, ainsi que Son Excellence le savait bien, s'était constamment tenu écarté de toute intervention dans la politique. Bien que les Pères eussent les plus grandes obligations au prince qui les avait appelés en Portugal, cependant ils ne pourraient, pour être fidèles à leurs devoirs comme ministres de la religion, faire autrement que se soumettre au nouvel ordre de choses; que si au contraire les ministres de Sa Majesté la reine n'étaient pas disposés à les garder, ils resteraient dans les asiles qu'ils avaient choisis, jusqu'à ce qu'une occasion vienne s'offrir à eux de quitter le pays. Le duc parut surpris en apprenant que les Jésuites avaient réussi à se sauver si facilement et me déclara dans les termes les plus explicites que les intentions du gouvernement à l'égard de cet Ordre étaient de la nature la plus pacifique; qu'il ne voyait aucun empêchement à ce qu'ils restassent quelques jours dans les asiles qu'ils choisiraient; qu'on les laisserait compte tenu de se consacrer à leurs devoirs religieux. Mais il ajouta qu'il avait une faveur à demander au Supérieur, faveur qui se conciliait parfaitement avec l'esprit de l'Ordre: c'était d'obtenir de lui une déclaration qu'il récuserait toute intervention dans la politique, et qu'il prendrait, au nom de tout membre de la Société, l'engagement formel qu'aucun d'entre eux ne quitterait Lisbonne pour se rendre dans l'intérieur du pays. Le Supérieur lui envoya la déclaration qu'il demandait avec une lettre pour l'empereur, dans laquelle il exprimait ses regrets de ne pouvoir avoir l'honneur de baiser sa main, cérémonie à laquelle devaient assister les chefs de tous les Ordres, considérant, disait-il, son Ordre comme éteint jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté de le rétablir.»

« Du 29. — Ces documents furent transmis à Palmella le lendemain de l'arrivée de Don Pedro; mais la personne chargée de les remettre ne l'avait pas encore fait quand j'appris que quelques membres de l'autorité civile, accompagnés d'un détachement de cavalerie et d'infanterie, avaient, en vertu d'un ordre de Don Pedro, violemment forcé l'entrée du couvent des Jésuites, y avaient commis les plus grandes déprédations, fait prisonniers tout ce qui restait de serviteurs dans la maison et emporté les clefs. Ils déclarèrent avoir reçu de l'empereur l'ordre de conduire tous les Jésuites dans la prison publique. J'oubliais de vous dire que

dans la matinée de ce même jour, un agent de Don Pedro montra au Supérieur, en ma présence, un document signé par Don Pedro pendant qu'il était encore à Oporto, et qui promettait toutes sortes d'encouragements aux Jésuites. A minuit, j'eus une audience de Palmella, et je me plaignis vivement, quoiqu'en termes mesurés, de ses ordres injustes et impolitiques. Il affecta un grand étonnement, jeta tout le blâme sur Don Pedro et ses ministres qu'il avait amenés d'Oporto, m'exprima ses regrets, me promit son intervention favorable; mais il me déclara en même temps que toute son autorité avait cessé à l'arrivée de l'empereur. Villaflor était avec lui, et Napier entra pendant que je me trouvais là, s'écriant que l'empereur était fou, qu'il venait de lui donner l'ordre de partir avec toute sa flotte pour aller prendre en France l'impératrice et Donna Maria; mais que lui (Napier) avait jugé à propos de considérer cet ordre comme il méritait de l'être. Une personne qui a demeuré longtemps avec eux dans la même soirée, m'a dit qu'ils ont désapprouvé tous les trois la conduite de Don Pedro envers les Jésuites. Je pense que Palmella était sincère en me disant qu'il ignorait ces mesures, car, sachant que les Jésuites étaient en sûreté, il n'est pas probable qu'il eût voulu recourir à un éclat aussi inutile. Je crois également que son autorité a cessé lors de l'arrivée de Don Pedro, car les ministres de ce prince ne sont pas d'accord avec lui et qu'il est de la politique de Palmella de laisser aux autres l'odieuse des premières mesures. Jusqu'à ce qu'il puisse se débarrasser de Don Pedro et reprendre sa position, qu'alors il s'appliquerait à gouverner le Portugal sous la direction de lord Grey; et suivant quelques personnes, il se flatte de l'espoir de placer son fils sur le trône, en le donnant pour époux à Dona Maria. — Mais, pour revenir au sujet de cette lettre, les actes de cruauté commis tous les jours contre les ecclésiastiques et autres personnes suspectes, et surtout les mesures arbitraires et despotiques du gouvernement, ainsi que la conduite des vagabonds à sa solde, prouvaient assez que les Jésuites n'avaient que des dangers à redouter à Lisbonne. En conséquence, leur départ fut décidé. Quand ils quittèrent leur couvent, j'en envoyai deux chez le Nonce, dans sa voiture, et j'en gardai sept chez moi; de ces sept, j'en fis partir quatre pour l'Angleterre, sur un navire de Liverpool, après leur avoir procuré divers objets d'habillement. Je décidai le Président du collège anglais, qui connaissait le capitaine, de répondre pour leur passage et de leur avancer un peu d'argent pour leurs dépenses en arrivant à Liverpool. Comme ils n'avaient point de passeports et que la police était aux aguets, on les empaqueta dans le bâtiment, sous des marchandises, jusqu'à ce qu'on mît en mer. La violence continuant, le Supérieur se vit forcé de fuir les atteintes de Don Pedro et de son gouvernement ; il avait donc tenu aussi longtemps que possible à terre, pour prouver que les Jésuites n'étaient partisans ni d'un côté, ni de l'autre, et qu'ils ne s'occupaient absolument que d'intérêts religieux. Je le conduisis, à bord du Talavera, vaisseau de guerre anglais, où il demeura jusqu'à ce qu'il pût rejoindre le Nonce et partir avec lui pour l'Italie avec les quatre autres Pères. Pendant son séjour à bord, il n'eut qu'à se louer des attentions que lui prodiguèrent les officiers et le chapelain lui-même, et quand je l'emmenai, on nous donna un officier pour nous servir d'escorte. Aussitôt que les Pères furent personnellement en sûreté, ma première pensée fut de sauver au moins quelque débris de leur petite propriété ; le couvent appartenait à une

autre communauté qui, aussitôt qu'elle apprit la fuite des Jésuites, parut désirer en reprendre possession, Je leur déclarai que j'avais acheté tout ce qui restait dans le couvent et que quiconque porterait la main sur ces objets, serait passible des peines portées par les lois contre les violateurs du privilège des Anglais. Je fis une ouverture semblable au nouvel intendant général de la police, et je lui exposai verbalement l'inconvenance d'une telle conduite. Il me promit son appui. J'écrivis le même jour une lettre menaçante au juge qui avait dirigé l'acte de violence commis sur le couvent, et je demandai sur-le-champ que la clef me fût remise. Le commissionnaire qui porta ma lettre me dit que le juge avait été atterré en la lisant, mais il ne fit aucune réponse. Il est bon que vous sachiez que ce magistrat, avant de sortir du couvent, avait jugé à propos de remplir sa voiture de tout ce qu'il pouvait commodément emporter. Le lendemain, je reçus une lettre de l'intendant de police; elle m'apprit, pour ma satisfaction, que ce digne juge avait été remercié. Cela annonçait certainement, de la part du juge, l'intention de faire justice, mais ce n'était pas sans cette lenteur portugaise connue. Cependant, samedi matin, le 3, la veille de mon départ, je n'avais pas encore la clef; il n'y avait pas de temps à perdre : je continuai à adresser mes plaintes aux autorités compétentes, et néanmoins je me rendis au couvent, où je me fis ouvrir la porte sans forcer la serrure, et j'envoyai sur-le-champ au vaisseau les objets les plus nécessaires. Je fis porter chez moi tout ce que je pus trouver de plus précieux, et je fis remettre au collège des Anglais bon nombre d'articles, tout cela devant être réservé pour les Jésuites, puis je partis, laissant au couvent un homme chargé d'enlever tout ce qui restait. Un ou deux jours de plus, et j'aurais pu tout faire par moi-même, mais je ne pouvais différer mon départ: Son Éminence le cardinal Giustiniani, Pro-Nonce à cette Cour, m'avait fait l'honneur de m'inviter à l'accompagner dans son voyage en Italie; je n'ai pas hésité à profiter de cette occasion de visiter la ville éternelle. Si j'avais continué de résider à Lisbonne, j'aurais été exposé à une foule de désagréments, et même à des dangers, et là, probablement, je n'eusse pu continuer à correspondre avec vous régulièrement; en conséquence, ma présence au Portugal eût été inutile, surtout maintenant, que je connais suffisamment la langue et les habitudes de ce pays, ce qui était les objets principaux de mon voyage à Lisbonne. Je pense dès lors que vous m'approuverez d'avoir accepté l'invitation du cardinal.

« Je crois vous avoir dit dans ma lettre du 2, qu'à la demande du Nonce je m'étais rendu auprès du Patriarche de Lisbonne pour le consoler dans ses peines et lui offrir les bons offices du Nonce. Le Patriarche est un homme modéré, mais Don Pedro est furieux contre lui, à cause de la lettre pastorale qu'il a publiée en faveur de Don Miguel. Il m'a dit que Don Pedro lui avait demandé d'en publier une dans un autre esprit: cette lettre, me dit-il, est maintenant sous presse, mais j'espère que nul homme raisonnable ne pourra m'accuser d'avoir changé de principes, car j'y rapporte tout aux décrets de la divine Providence. Ce prélat a refusé les offres du Nonce, bien que très-probablement il n'aurait pas été fâché de se voir loin de Lisbonne.

« Adieu, etc...

« YVERS. »

ANEXO 5

Carta de um Padre jesuíta (?) ao rei D. Miguel¹³³

«O Senhor Ivers nobre cavaleiro inglez, o qual terá a honra de pôr-me aos Reaes pés de Vossa Magestade, entregando-lhe esta, além das incontrataveis prendas q o tornão digno da sua Real Benevolencia, léva à Sua Augusta Presença os mais favoráveis precedentes. Devotíssimo da Causa de Vossa Mag^{de}, vivia em Lisboa nestes últimos annos Correspondente intimo dos amigos q contava a Legitimidade Portugueza em Inglaterra; os princípios q tinha sempre manifestado obrigarão noa sahir de Portugal quando, em Julho de 1833, cahio a Côrte no poder dos inimigos de Vossa Mag.^{de}.

Seria grande ingratição minha, negar me eu este modo de chegar se a Vossa Mag.^{de} a hum amigo da Nossa Comp.^{ia} o qual tanto mais apaixonado se mostrou d'ella quanto mais arriscado éra fazê lo. Era, M^{ur} Ivers foi de quem valeo se a Providencia na invasão de Lx^a p^a salvar a estes de Vossa Mag.^{de} humildes criados, os quaes bem conhecidos por serem tudo recebido em Portugal da Sua Real e magnifica vontade, não podião deixar de serem os primeiros acometidos pela tempestade revolucionaria, aonde quer q dêsse com elles.

Depois de satisfeito á obrigação da justiça e da gratidão p^a com aquelle verdad^o amigo, fica uma outra imensa divida quero dizer aquella da C^a de Jesus p^a com ...»

¹³³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834, 1833-34* Delvaux, 1 fl. [carta incompleta].

Lisboa, 26 de julho de 1833.

«Monsieur le Duc,

Dans l'audience dont V. Ex.^{ce} a bien voulu m'honorer ce matin J'ai pris la liberte de lui exposer les besoins actuels de la Compagnie de Jésus dont Je suis le Superieur, vous avez daigné, Monseigneur, les prendre en considerations; Son Ex.^{ce} M.^r le Duc de Terceira, dans la même audience, Ma ordonné de mettre mès demandes par écrit. C'est, Monseigneur, en conséquence de cet ordre que J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre.

Nos demandes se reduisent à deux: la 1.^e que le gouvernement de Sa Magesté La Reine D. Maria 2^a veuille bien faire continue à veiller à la conservation de la Maison du Colleginho que nous occupions et des effets que nous y avons laissés, sous la garde de domestiques fidèles; cette conservation intéresse d'autant plus que le Colleginho ne nous était que prêté et appartient encore aux Très RR. PP. Herémites dechaussés de S. Augustin

La 2.^e qu'il plaise au gouvernement de Sa Majesté de trouver bom que le très petit nombre de Pères de la Compagnie de Jésus residentes dans cette Capitale et tous nés en pays étrangers, continuent encore quelque temps à Jouir de l'hospitalité que leur ont donné leurs amis dans ces Jours d'effervescence où l'actio du gouvernement ne pouvait encore les soustraire à la fureur de ceux qui profite des commosions politiques pour assouvir leurs passions.

Le résultat de cette mesure, sera en premier lieu, épargner à V. Ex.^{ce} l'embarras de pourvoir à notre Subsistence qui était tout entière à la charge du trésor; et en Second lieu, donner à V. Ex.^{ce} le loiser de mettre, dans ce Royanne, notre existence en harmoni avec le gouvernement de S. Majesté, dont il parait raisonnable, Juste et respectueux que les Pères actuellement hors de leurs Ministères et de leur maison atendente l'arrivée et la Royal determination, pour

¹³⁴ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834, 1833-34 Delvaux, 2 fls.*

ne rien préjuger sur la confirmation des décrets, lettres Royales et vis du Gouvernement précédente à leur égarer.

Cette conduite, M.^r le Duc, permettez me de vous le dire avec franchise, pouvait paraître d'une précaution excessive dans une autre cause et dans un autre pays, mais la cause de la Compagnie et en Portugal, l'histoire fait foi que [...] l'un des grands Ministres de cette monarchie, tous le Monarque le plus clair de la Compagnie. J'est vue tout à coup accusée, dépouillée, proscrite, sans être légalement jugée, ni admise à se défendre; Ses nombreux sujets du [...] dans les cachots, ou exilés, et parmi eux les Pères nés un pays étrangers, traités avec la même rigueur, sans qu'il servit de rien à ceux qui moururent dans les fers, ou qui y languirent [...] 18 années, d'être réclamés par leur souverain respectif.

Il n'arrivera rien de semblable sous le Ministère de V. Ex.^{ce} ni vous une législation telle qui nous la promettent les vues de la politique actuelle. Mais est-il désaisissable d'attendre qu'elle ait ou le temps, cette législation de prendre racine, et de détruire les préjugés dont la Compagnie a été la victime dans les temps si rapprochés de nous.

Il ne me reste qu'à rappeler à Votre Excellence que la Compagnie, toujours étrangère, par principes et par son Institut, aux intérêts politiques, continuera, sous le gouvernement de la reine Dona Maria Segunda, à ne chercher en tout, à l'exemple de son divin Maître, que la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, son unique fin et le seul titre dont elle puisse et veuille se prévaloir, à la confiance de tout gouvernement.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

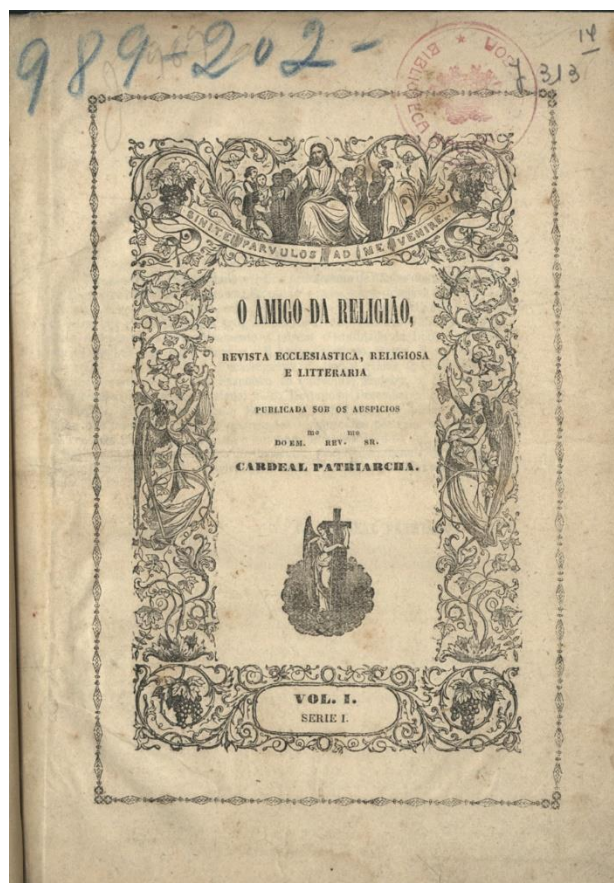
M.^r le Duc,

De V. Ex.^{ce}

le très humble et très obéissant Serviteur

Lisbonne 26 Juillet 1833

Philippe Joseph Delvaux»



Artigo do Marquês do Lavradio

«OS JESUITAS PELA SEGUNDA VEZ EM PORTUGAL

Apesar de se conhecer tão geralmente a perda que se tinha experimentado com a supressão d'esta Ordem tão insigne, e de se restaurar quasi em toda a parte, não se conseguiu em Portugal a sua volta no tempo da Rainha, a Sr.^a D. Maria I.^a, Soberana tão cheia de piedade. Ainda hoje não concebemos este enigma; por que, se fosse em respeito á memoria de seu Augusto Pae, menos ainda teria consentido a leitura do discurso que recitou por ocasião de sua subida ao throno, Francisco Coelho da Silva, que entre outras cousas disse: "Vertem ainda

¹³⁵ Artigo do Marquês do Lavradio intitulado *Os Jesuitas pela segunda vez em Portugal*. In *O Amigo da Religião*, ser. I, nº 4, de 27 de agosto de 1853, pp. 58-68.

sangue as feridas, que abriu no coração de Portugal aquelle despotismo ilimitado, e cego que agora acabamos de soffrer. Foi elle inimigo por systema da humanidade, da Religião, da liberdade, do merito, e das virtudes. etc. etc."

Passando-se depois ao tempo da Regencia, e do reinado do Senhor D. João VI, foi a mesma cousa, por que nunca se tratou de tal, se bem que este Soberano, devendo por occasião de ver com os seus próprios olhos os grandes beneficios, que os Jesuítas fizeram n'aquelle pais, tanto na parte moral, como na material.

A educação, que davam aos prelos na Fazenda colossal de Santa Cruz, ainda se conhecia depois de tantos annos, e portanto sendo transmittida aos filhos, ou mais depressa aos netos, com a excepção de alguns ou algum velho, que ainda tinha sido d'aquelle tempo. Quanto pois á parte material, antes de dizer alguma cousa sobre isso, cumpre referir o modo porque os Padres vieram a possuir a fazenda de Santa Cruz. Morreu n'aquella provincia uma senhora, que no seu testamento fazia a seguinte declaração: " Deixo o meu engenho ou fazenda da Pedra aos P.P. Carmelitas ; Iriri aos Monges da ordem de S. Bento, e os meus pantanos de Santa Cruz aos Jesuítas." Por tanto já se vê que ou este ultimo legado havia de ser inutil, ou os Padres se haviam de servir de conhecimentos hydraulicos para se aproveitarem d'aquelle terreno inteiramente alagado. E de facto era tão completamente inutil, que querendo elles pôr mãos á obra, tiveram necessidade que os Carmelitas lhes cedessem uma collina, onde hoje se acha edificado um palacio imperial, para ali fabricarem uma casa de habitação, e poder d'esse modo começar os trabalhos de dessecção do terreno pantanoso. Dividiram o rio, de modo que formasse dois braços em grande extensão, e se nos não enganamos, iam-se vasar no mar na praia da Septiba. Depois abriram grandes vallas mestras; e essas parece-nos que tinham outras menores, mas tudo com uma arte tal que, havendo tantos annos, que se tinha feito aquella obra, quando visitámos a fazenda, parecia-nos um trabalho recente. Um official de engenharia, o sr. Cordeiro, que hoje se acha numa patente superior, disse a El-Rei D. João VI que a sua opinião era que se fizesse diligencia para conservar aquellas obras construirias pelos Jesuítas, por que se ellas se viessem a perder não havia quem hoje lh'as viesse fazer de novo. Seja-nos perdoada tamanha digressão, mas não a julgámos fóra de propósito para provar a nossa admiração

de se não ter restabelecido a Companhia em Portugal no tempo da senhora D. Maria I, Soberana de tanta piedade, e que parecia ter conhecido a injustiça do que se havia praticado para com aquella Ordem; e no tempo do senhor D. João VI, tendo elle tido occasião de avaliar de perto os grandes bens, que aquelles religiosos praticaram tanto em vantagem moral, como na material; nem por isso se resolveu a chamal-os.

Só um bem poderá ter resultado de elles não terem voltado a Portugal em todos aquelles annos, que è o de não se lhes poderem attribuir a elles os tantos males, que este pobre e desgraçado paiz tem soffrido neste seculo decimo nono. A invasão dos francezes, á qual se seguiu uma guerra de sete annos, e a

Um transtorno na moralidade em Portugal, não pequeno. Eis aqui como elle se achava em 1828. Ninguem ignora os successos serie as iversas , ue se l cem succedi o umas ás ou ras? em causak

É 1 I ti a e em ortu a n. o \$epueno. is aqui como elle se achava em 18aR. Ninguem ignora os successos daquele anno, e o dos seguintes, em que houve a alteração nas cousas politicas do reino, como é bem notorio a todos nós. Foi então que lembrou tornar a chamar os Jesuitas; e nós mesmos nos encarregamos d'esta commissão, para nós muito honrosa. O Duque de Cadaval escreveu-nos n'esse sentido, e não querendo nós demorar negocio de tanta transcendencia, fômos á casa professa de Jesus em Roma, no dia 21, ou 25 de Janeiro de 1829 se não ha engano, para tratar directamente como P. Fortis, que era o Proposito Geral da Ordem, com a infelicidade de se achar tão doente, que tres dias depois succumbiu, isto é, a 27 do dito mez. Em tal caso resignámo-nos a fallar e tratar com o P. Serafin Manucci, que era o Procurador Geral. Este Communicou-o ao P. Fortis, que ainda se alegrou com esta noticia tão agradavel para elle. Esta morte no momento em que se começava apenas a tratar o negocio, parecia que nos viesse desanimar, tanto mais que o Capitulo não se podia reunir senão mezes depois. Sendo com tudo nomeado Vigario o P. Pavani para governar a Ordem provisoriamente durante a vacatura do Generalato, intendemo-nos com elle, que nos remeteu para o P. Rozaven, assistente de França. Este ultimo quis que lhe escrevêssemos, o que se executou, e tratou-se, com a anuência do P. Godinot Provincial Provincial de França de se mandarem vir para Portugal uns poucos de Padres, acompanhados por alguns conversos.

A direcção foi dada ao P. Delvaux para se pôr á testa d'esta pequena divisão. Fallando com a nossa costumada franqueza, o decreto, o P. Delvaux recebeu em Madrid com a data de 10 de Julho de 1829, não era exactamente concebido nos termos, que os amigos da Companhia podiam desejar. O governo julgou conveniente oferecer ao clero secular esse auxilio dos filhos de Santo Ignacio, sem fazer alguma menção do passado. Eis aqui como era concebido o tal decreto: "Considerando os graves prejuizos,, que soffre a educação christã, e a civilização dos Dominios d'estes Reinos com a falta de ministros evangelicos ; e querendo ocorrer males de tal natureza, que a duração tornaria irremediaveis, tendo sempre em vista o bem da Christandade, e com elle, a verdadeira felicidade de meus fieis vassallos: Hei por bem chamar para esse fim, e permittir que de novo se estabeleça a Companhia de Jesus. O Duque de Cadaval, etc. etc., assim o tenha intendido e o faça executar. Palacio de Queluz aos 10 de Julho de 1829, rubricado e assinado etc. etc."

Apesar de todas as considerações, que a prudencia humana podia sugerir aos P.P. n'esta occasião de capricho, e de susto pela previsão do futuro, ou por qualquer outra reflexao, que podessem fazer, o facto é, que se pozeram a caminho, e chegaram a Lisboa no dia 13 d'Agosto do mencionado anno. Os filhos do grande Vicente de Paulo se prestaram aos de Santo Ignacio, e a nobre e virtuosa Duqueza de Lafões cuja fama se não apagará jamais nos corações bem formados poz a sua disposição o seu palácio de Marvilla, em quanto se não arranjavam as cousas para o bem estar d'estes P.P. Não era possivel , que homens, que não conheciam a língua do paiz comesçassem immediatamente a pregar e a confessar; mas logo no anno immediato o Nuncioquiz que elles pregassem na sua igreja do Loreto em tempo de quaresma, e que dessem ali também exercícios espirituais. Os Padres Barrelle, Mallet, Bukacincki e Pouty pozeram mãos á obra, e começavam a confessar e a pregar, sendo muito bem aceitos d'este povo, que é dócil, e geralmente gosta destas cousas. Esta benevolência não se reduziu somente á classe popular, mas presava-se a alta sociedade de acolhes e obsequiar os Padres. Parece incrível que uma espécie de odio, ou pelo menos de pouca inclinação se mudasse tão depressa em benevolencia, respeito, e armar. Aquella exemplaríssima dama, a Condessa

d'Oliveira de grata memoria foi visitar o P. Delvaux. Este P. n'uma carta, que escrevia ao P. Druilhet a 27 de Maio de 1830, lhe dizia o seguinte:

“A Condessa d'Oliveira ofereceu-me quatro dos seus filhos, mui contente de que fossem os primeiros aceitos pelos Padres da Companhia. Não tenho necessidade (nos disse) d'examinar nem de condemnar a conducta de meu Avô. Se na destruição da Companhia elle teve a parte que se lhe atribue, somos nós, seus filhos, os que devemos reparar uma tão grande injustiça, tanto quanto podermos; se foi calomniado, se é inocente, toca-nos a nós o proval-o por um primoroso acolhimento”.

Taes eram as disposições de Portugal a respeito dos Jesuitas; e presenciando-as o senhor Card. Patriarcha, se mostrou favoravel ao seu Instituto, patenteando-o por meio de um Decreto neste mesmo sentido.

Poucos mezes depois também o Sr. Arcebispo d'evora, que então presidia á Universidade, deu provas da sua adesão a esta Ordem, e aconselhou que se restituísse aos jesuítas o Collegio das Artes de Coimbra, o que se decretou com a data de 9 de Janeiro de 1832. Eis aqui o theor do Decreto:

„D. Prior Geral Cancellario da Universidade de Coimbra, Eu etc., vos envio muito saudar. Tendo chamado os Padres da Companhia de Jesus para n'este Reino me servirem conforme as regras e santos fins do seu Instituto, que a funestra experiencia de meio seculo de desastres e calamidades tem metido pelo olhos de todos os Soberanos catholicos, ser absolutamente necessário para o bem e tranquillidade de seus povos, Hei determinado e me apraz que se lhe entrgue o Real Collegio das Artes, para ali exercerem o ministério principal do seu Instituto, que é a educação da mocidade [...]”.

O dia da sua entrada na Provincia da Beira foi um triumpho para elles, e uma grande função para o Clero e para o povo. A multidão corria a encontrar os Padres por onde passavam. O Padre Delvaux sobre a entrada em Pombal, diz o seguinte: „Fomos recebidos com repiques de sinos, cumprimentados, e conduzidos em triumpho [...]”.

Para augmentar nos povos a estimação, que tinham por estes Padres, serviu a caridade, com que trataram os cholericos na grandíssima epidemia, que tanto affligiu uma grande parte da Europa, e muito este Reino, que tinha ao mesmo

tempo peste e guerra. Também se conduziram muito bem em não se quererem misturar nas cousas politicas; e a este respeito escrevia o P. Soimié ao P. Godinot: „Nas nossas classes não há distincção alguma entre o filho do Realista e o do Constitucional; além d’isto, é assim que o quer S. M. – Nas nossas instruções contentamo-nos de explicar o Evangelho sem entrar na politica, etc, etc.” Aqui se vê como esses homens pensavam; a sua politica era somente do Evangelho. Apesar de tudo isto não escapara á perseguição. O Duque de Palmela tinha segurado os Padres da sua protecção; mas apesar d’isso no meio do calor d’uma revolução nada vale, porque tudo é inútil. Um inglez, chamado Mr. Yvers, foi um dos homens a quem os adres deveram bastante no meio dos seus sustos e afflicções. Os pobres Padres de Coimbra foram menos felizes, com tudo conservavam-se inalteráveis no cumprimento dos seus deveres. A influencia que a oração e o poder da virtude davam áquelles pobres Padres Francezes serviam de contrapeso aos planos dos liberaes. Crescendo a tormenta, finalmente pozeram-se em vigor os antigos rigores contra a Companhia, [...].

Estes homens tão respeitáveis vieram desde Coimbra até Lisboa por meio de um sol ardente, de prisão em prisão; apresentando-se um contraste notavel dos povos, que afluíam á sua passagem, pondo-se de joelhos para lhes pedir a bênção, espetáculo este que por mais de uma vez fez derramar lagrimas aos próprios soldados, que os traziam debaixo de prisão.

Como quasi todos eram francezes, o Barão Mortier ministro de Luiz Filippe em Lisboa não consentiu que os furiosos os insultassem á sua vontade, e reclamou-os. Elles foram mandados para a Torre de S. Julião; mas a grande actividade de Mr. Mortier com o apoio de Mr. Guisot conseguiram que os seus respeitáveis compatriotas fossem postos em liberdade; e assim acabou pela segunda vez em Portugal a Companhia de Jesus.

Relação dos Padres, Conversos, e Noviços, que vieram à Portugal, e dos que entraram aqui no Noviciado, com as suas nacionalidades à margem.

1	P. Philippe Delvaux	Belga.
2	P. Joseph Buckacinski	Polaco.
3	P. Alexandre Mallet	Francez.
4	P. João Francisco Barelle	"
5	P. João da Cruz Pouty	"
6	P. Jorge Rousseau	"
7	P. Camillo Pallavicini	Genovez.
8	P. Luiz Dereicquebourg	Francez.
9	P. Antonio Salles	"
10	P. Estanislão	"
11	P. Cypriano Margottet	"
12	P. Pedro Nankin	Polaco.
13	P. Pedro Boulogne	Francez.
14	P. Alexandre Martin	"
15	P. Theodoro Cotel	"
16	P. Miguel Francar	"
17	P. Hyppolito. etc.	"
18	P. Palmen	Suisso ou Alemão.
19	P. Bazin	Francez.
20	Irmão Francisco	"
21	Irmão Ignácio	"
<i>Foram acceitos os</i>		
22	Sr. Antonio de Padua d'Almeida	Portuguez.
23	Sr. João Baptista dos Santos	"

MARQUEZ DE LAVRADIO.

Varignano, Golfo de La Spezia, 25 agosto 1833.

- Note du Père Delvaux jointe à la lettre precedente.

«MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Pax Christi.

C'est de l'Italie que je viens tout à coup vous donner de nos nouvelles ; et, je sens si bien les in-quiétudes, que vous aurez eu la bonté d'avoir sur notre compte, que je n'attends pas la fin de notre quarantaine pour vous rassurer. Vous me dispenserez cependant d'en dire plus que je ne fais dans l'incluse (adressée à M. Picot), je n'en ai pas le loisir. De cette incluse vous ferez dans votre sagesse et avec le conseil du bon Père Varin auquel je présente mes hommages bien affectueux ce que vous jugerez convenable. Si le cher M. Picot veut en tirer quelques notes, je lui recommande bien spécialement de ne pas oublier celle qui concerne le Nonce.

Nous sommes ici trois Pères et trois novices: les Pères Camille Pallavicini, Pierre Boulongne et moi. Les Pères Pouty et Moré sont, j'espère, parvenus, avec les Frères Monnier et Baron à notre collège de Stonyhurst (Angleterre).

Priez bien, mon cher Père, pour cette mission désolée, et en particulier pour votre pauvre serviteur qui attend les ordres du Très-Révérend Père Général pour aller, peut-être, recueillir les débris de sa famille de Coïmbre.

De votre Révérence,

le très-humble serviteur,

PHILIPPE-JOSEPH DOVALLE, S.J.

¹³⁶ Carta nº LXV, do P. Delvaux ao P. Jennesseaux, Paris. Varignano, Golfo de La Spezia, 25 de agosto de 1833. Note du Père Delvaux jointe à la lettre precedente. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 443-447.

Note du Père Delvaux jointe à la lettre précédente.

Pour comprendre la rapidité avec laquelle notre petite mission fut dispersée, et les Pères obligés de quitter Lisbonne, il faut seulement remarquer brièvement:

1° Que Don Pedro était bien persuadé que nous n'étions en Portugal que des instruments de son frère, comme il conste par les moyens qu'il prit pour nous engager dans son propre parti, et par la défiance avec laquelle lui et les principaux agents de cette révolution arrivèrent armés contre la Compagnie.

2° Que le refus constant d'entrer dans les vues de l'empereur, fondé uniquement sur l'esprit, *la lettre et la pratique de notre Institut*, ne faisait cependant que confirmer la créance à notre inviolable attachement à Don Miguel.

3° Que les actes de celui-ci étant tous annulés par le nouveau gouvernement, nous retombions naturellement sous les arrêts de proscription du roi Joseph I^{er}.

Cela posé, voici comme les événements coururent à leur fin.

Le 25, ordres de Villafior: 1° De nous transférer sur-le-champ, de nuit et sous escorte, au couvent de Saint-Dominique; 2° De mettre le scellé sur tous nos effets.

Ces ordres, soi-disant: l'un pour *sauver nos personnes de la fureur du peuple*, l'autre pour préserver nos effets du pillage. Nous obtînmes un délai.

Le 26, visite du Supérieur, aux régents gouvernant au nom de l'empereur, laquelle donne la preuve des préventions invincibles prises contre la Compagnie, et de la nécessité de la soustraire à la violence dont elle allait être l'objet.

M. Yvers, déjà en courses depuis la veille pour notre sûreté, parvient à nous faire tous sortir de notre premier asile et passer en terre franche, deux chez le Nonce, le reste chez lui, anglais, fort des franchises de sa nation.

Le 29, l'empereur, arrivé de la veille, ordonne une descente violente à Saint-Antoine et l'emprisonnement des Pères. La descente a lieu avec le plus grand éclat, et le seul gardien de la maison, aspirant de la Compagnie, emprisonné.

Cette violence, qui vint confirmer l'idée que nous n'avions rien à espérer, fait résoudre le départ de Lisbonne par mer, puisqu'on nous avait fait promettre par écrit de ne pas nous retirer dans les terres. Notre zélé et très-actif protecteur n'eut

point de repos qu'il ne nous eût vus tous embarqués; les uns, deux Pères et deux Frères, le 31 juillet, mettent à la voile pour l'Angleterre, les autres, trois Pères et trois novices, le 4 août, partent pour l'Italie avec le Nonce, qui, chassé lui-même, ne voyait plus de sûreté pour nous, et qui, après nous avoir aimés et protégés, se faisait comme un devoir de nous éloigner de Lisbonne.

Les neuf autres novices s'étaient retirés, dès le commencement du danger, les uns chez des amis ou parents, les autres gagnèrent Coïmbre.

Le Supérieur (le Père Delvaux) suivit le Nonce en Italie pour aller, pendant cette tourmente, rendre compte au Très-Révérend Père Général de l'état de la Compagnie et des affaires du Portugal, espérant être renvoyé, par terre, de Rome à Coïmbre, auprès de ses autres enfants, qu'il prévoyait devoir bientôt éprouver le même sort que ceux de Lisbonne.

Note. — Ici s'arrête la correspondance *portugaise* du Père Delvaux. Nous verrons ailleurs ce qu'il devint après son débarquement à *La Spezia*. Nous placerons ici comme complément de sa correspondance deux lettres datées, l'une de Coïmbre, où nos Pères sont restés jusqu'à la chute de Don Miguel, l'autre de Gènes, où venaient d'aborder ces mêmes Pères de Coïmbre, après leur expulsion du Portugal.»

«A bord du brigantin sarde l'Assomption, faisant voile de Lisbonne pour
Guênes.

15 août 1833.

MONSIEUR ET RESPECTABLE AMI,

Nous ne sommes plus à Lisbonne, et la difficulté pour faire parvenir votre estimable journal à nos amis de Coïmbre peut devenir telle qu'il sera plus prudent d'en suspendre l'envoi jusqu'à ce que la divine Providence daigne mettre ordre aux affaires du Portugal. En attendant, recevez, Monsieur, nos affectueux remerciements pour la bonté avec laquelle vous nous l'avez envoyé jusqu'à cette époque, et permettez que je profite du loisir que me laisse cette traversée pour vous jeter sur le papier quelques notes exactes sur ce qui vient de se passer dans cette partie si intéressante de la Péninsule. L'intérêt que vous portez à la cause de la religion et l'empressement avec lequel vous accueillez en particulier les nouvelles qui la touchent en Portugal m'ont persuadé que je ne pouvais mieux payer en ce moment la dette de notre reconnaissance.

Evacuation de Lisbonne par les troupes royalistes , la nuit du 23 au 24 juillet. — Encore que dans ces notes, je ne veuille point traiter de politique, je dois, à la vérité et à l'amitié dont m'honore M. le duc de Cadaval, de vous prémunir contre les fausses idées qu'on pourrait donner de sa conduite dans cette occasion. La révolution préparée depuis longtemps dans cette grande ville; l'apparition des troupes de Don Pedro sur l'autre rive du Tage leur avantage sur l'intrépide Tallez Jourdan que son intrépidité même perdit et livra à la barbarie de ses assassins; l'instruction donnée aux amiraux de France et d'Angleterre de saluer la bannière de Dona Maria da Gloria, aussitôt qu'ils la verraient arborée sur l'une ou l'autre rive; la perte de l'escadre de Don Miguel , et l'approche de celle de ses ennemis si inopinément grossie par la défection; enfin une ligne immense à garnir

¹³⁷ Carta do P. Delvaux a M. Picot, em *Paris. A bordo do bergantim sardo Assunção, de Lisboa para Génova. 15 agosto 1833.* In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 424-442.

rendaient toute défense impossible, exposaient le duc à une capitulation dont les effets matériels et moraux eussent été irrémédiables et compromettaient sans fruit une division entière des plus fidèles serviteurs du roi. Le duc, dans cette extrémité, ne crut pou-voir lui rendre un service plus signalé que de la lui conduire intacte; mais de quelle manière? Accompagné lui-même de tous les ministres, de toute la noblesse et d'une foule de personnes distinguées de la capitale, ce qui transforma cette retraite en un véritable triomphe pour le roi, et en fit en quelque sorte une nouvelle, héroïque et universelle acclamation de ses droits. Lisbonne cependant, place impossible à défendre du côté de la terre, se vit aussitôt cernée qu'abandonnée. Le duc était avec sa division d'une part, de l'autre Moléllos avec celle de l'Algarve restée fidèle et partout de nombreux guérilhas. —Ce n'avait pas été un petit honneur au duc de Cadaval ainsi qu'à son frère, le duc de Lafoens, d'être exceptés presque seuls de l'amnistie de Don Pedro; mais je ne crois pas que ce soit en moi une illusion de l'amitié ou de la reconnaissance de dire qu'ils le méritaient. Ces deux illustres frères sont, par leurs principes et leur conduite, plus supérieurs à tout soupçon en matière de fidélité, qu'ils ne le sont par leur naissance à toute la noblesse du Portugal. L'un et l'autre suivent le parti de Don Miguel, par religion et conviction, ils le soutiendront jusqu'à la mort; au duc de Cadaval, je n'ai jamais vu plus de confiance que quand il échappait à la cause du roi quelque appui humain. *Tant mieux, disait-il: une cause si juste et qui est la cause de Dieu doit avec son seul secours triompher par elle-même.* Au duc de Lafoens, j'ai entendu dire, ou plutôt, j'ai lu gravé sur la laine de son épée : *A Don Miguel je serai toujours fidèle; je ne reposerai qu'après avoir détruit l'impiété.* — A ce langage, on reconnaît les descendants du fidèle et religieux connétable Don Nuno Alvarez Pereira.

Le duc de Cadaval , dans sa proclamation du 22, rappela ce dernier titre qu'il avait à la confiance des serviteurs du roi. Le 23, il le justifia en faisant en-core exécuter un sujet traître et rebelle sous le feu d'une armée victorieuse. Le 24 enfin , il sacrifiait tout pour rester fidèle. Vous sentez, au reste, qu'une fidélité si importante ne manqua pas d'être plusieurs fois attaquée. J'en citerai une que j'ai vue de mes yeux : un agent de Don Pedro , chargé d'amener le duc à son parti, en mars dernier, m'a montré en juillet , après la révolution de Lisbonne , et proba-blement sans autre intérêt que de m'engager, Comme ami du duc, dans

cette oeuvre de ténèbres, une lettre autographe par laquelle l'empereur s'engageait à oublier tout le passé , pourvu que le duc déployât en faveur de la cause de Dona Maria da Gloria le pouvoir presque souverain que Don Miguel venait de lui confier.

En avril , cet agent vint à Lisbonne; mais jamais la lettre ne put être remise , parce que tout accès à la séduction était fermé autour du palais du duc, et que Lisbonne, où il commandait, ne présentait point de sécurité au susdit émissaire, comme il me l'avoua lui-même.

Acclamation de Dona Maria da Gloria. C'est un fait historique qui mérite d'être conservé et médité, que MM. du commerce anglais, français et autres, consuls, négociants , etc., ont puissamment contribué à cet événement. Après avoir, sous la protection de Don Miguel, conspiré ouvertement contre lui , on les a vus, le 24 juillet , parcourir les rues de Lisbonne, les uns armés pour soutenir, avec les échappés des prisons , les mouvements qu'ils imprimaient à un très-petit nombre de libé-raux portugais dont depuis longtemps nous enten-dions ridiculiser la lâcheté ; les autres, à cheval et comme en triomphe, pour proclamer la reine et la charte. La *Chronique constitutionnelle* de Lisbonne vous en dira plus long que moi en vous montrant certains hommes assis , en banquet civique, à la table de l'empereur. Triste condition des souve-rains et des nations! Des hommes qui, dans tous les pays, font profession de chercher leurs propres intérêts , s'arrogent le droit de changer les institu-tions d'une nation hospitalière, à l'aide des privi-lèges et des franchises qu'ils ne doivent qu'à elle : c'est trop fort ! Faudra-t-il un congrès pour comprendre MM. les commerçants dans le principe de la non-intervention si sacré pour les gouverne-ments ?

Renvoi du Cardinal Pro-Nonce apostolique. - L'empereur arriva le 28, et le 29 il signa l'ordre, adressé à Son Éminence le cardinal Alexan-dre Justiniani, de sortir de Lisbonne sous trois jours. Le motif était *qu'il régnait dans cette capitale la plus grande indisposition contre ce prélat , et que Sa Majesté Impériale ne voulait pas qu'un délégué du Saint-Siège fût insulté sur les terres de Portugal.* Le danger était trop pressant pour qu'on perdît le temps à s'informer du lieu où Son Éminence désirait être transportée, et l'on n'avait pas le moyen ou la générosité de lui offrir de le reconduire à Rome ou à Gênes , sa patrie. L'ordre impérial , qui met à sa disposition un bâtiment de guerre, oblige Son Éminence à débarquer

provisoirement à Cadix, sans égard ni à l'embaras d'un double embarquement, ni aux incommodités d'une rigoureuse quarantaine, ni à l'impossibilité si probable de faire admettre la bannière constitutionnelle dans un port d'Espagne en pareille circonstance. (Voir *la Chronique constitutionnelle de Lisbonne*, n° 6.)

Le cardinal crut de sa dignité d'exiger plus de temps; il n'avait rien à craindre du peuple de Lisbonne; il refusa de toucher à Cadix, nul intérêt ne l'y appelait; il déclara sa détermination de se rendre à Gênes sur un bâtiment de son choix, il n'avait pas besoin de l'offre de l'empereur. Le consul Sarde fut chargé de traiter de vive voix avec le ministre des affaires étrangères; cependant les propositions de Son Éminence donnèrent lieu à une nouvelle pièce que l'on publia avec autant d'affectation que la première (Voir le n° 7 de *la Chronique*). Celle-ci était du 31 juillet. L'empereur y fixe le départ de Son Éminence au 5 août, et consent à ce qu'elle parte sur un brigantin sarde. Le 4, le cardinal était à bord et sortait du Tage, laissant une protestation courte et pleine de dignité contre le motif qu'on avait osé donner à son renvoi. Il l'adressa au même ministre Candido José Xavier. Je vous en transmets copie.

Cet empressement à rompre avec le Saint-Siège aura de quoi étonner ses propres ennemis. La politique qui avait retenu le cardinal à Lisbonne paraît plus conforme aux principes. Revêtu d'une double qualité, il crut de l'intérêt de la religion de faire, en cette occasion, prévaloir celle de représentant du vicaire de Jésus-Christ, auprès des fidèles du Portugal, sur celle d'ambassadeur d'une tête couronnée, auprès de Don Miguel; il voulut, dans l'intérêt religieux du Portugal, ménager la susceptibilité la plus ombrageuse et ne donner ni occasion, ni prétexte à une rupture avec Rome dont, sans en être très-fâché, comme l'a prouvé l'événement, on pouvait être charmé de rejeter l'odieux sur le représentant de l'Église et sur l'Église elle-même, dont on eût fait sonner bien haut la partialité: Son Éminence, dans cette occasion délicate, avait trouvé sa conduite tracée d'avance par l'esprit si éminemment catholique qui a dicté à Sa Sainteté Grégoire XVI, sa bulle de septembre 1831, dans laquelle le Père commun, dans l'intérêt de tous ses enfants, élève si admirablement le Saint-Siège au-dessus de toutes les vicissitudes des empires. Son Éminence n'avait eu d'ailleurs qu'à être constante avec elle-même, comme on devait l'attendre de son caractère connu. En 1828, lui, Nonce Alexandre Justiniani, avait signé le

premier la déclaration faite à Don Miguel, par tout le corps diplomatique; comme tous les ambassadeurs , il avait suspendu ses fonctions , mais il ne les avait pas accompagnés dans leur retraite; il avait constamment laissé ses armes , et comme délégué du Vicaire de Jésus-Christ, il n'avait jamais cessé de suivre les affaires spirituelles, objet essentiel de sa mission. En 1833, le cardinal Justiniani, Pro-Nonce apostolique, fit la même chose: comme membre et chef du corps diplomatique, il ne voulut donner aucun signe d'adhésion au nouvel ordre de chose, fruit de la révolution de juillet; comme représentant du Père commun, il ne voulut point abandonner ceux de ses enfants auxquels il avait été envoyé. La détermination du cardinal étonna Palmella, j'en fus personnellement témoin. Don Pedro en fut très-embarrassé; il le montra par son incroyable précipitation à le faire partir. Ainsi , dans ce nouveau gouvernement , on paraît fort éloigné de ces idées d'ordre et de paix fondées sur la vérité. De là sans doute l'oubli des convenances sociales et des notions les plus vulgaires du droit public. Ce gouvernement pouvait bien peut-être demander que le Saint-Siège le reconnût; en cas de refus, il pouvait songer à éloigner son représentant; mais il ne pouvait, sans outrager l'un et l'autre, chasser ce dernier, sous le prétexte aussi faux qu'insultant, d'une indisposition imaginaire du peuple, démentie par autant de faits qu'il s'était passé d'instant depuis six jours que la révolution était faite; la première effervescence était passée , et Son Éminence , dans sa personne, dans celle de ses gens et dans le matériel de son palais, avait été constamment respectée et elle le fut de même jusqu'à son embarquement, sans que la publicité donnée à l'affront fait au Saint-Siège diminuât en rien l'intérêt et les regrets qui ne cessèrent de l'environner et l'accompagnèrent jusqu'à bord du brigantin *l'Assomption* et jusqu'à la *Barre*, où les dernières marques lui en furent prodiguées par les officiers du port. Parmi eux nous en distinguâmes un qui, lui baisant la main, l'arrosa d'un torrent de larmes qui coulèrent tout le temps que dura la visite; il nous semblait chargé de l'honorable mission de justifier, aux pieds du représentant du Saint-Siège , le peuple de Lisbonne dont on avait usurpé et prostitué le nom dans le décret de son insultante proscription.

Mesures de rigueur contre le clergé. — L'empereur arriva le 28 juillet ; un *Te Deum* était indiqué pour ce jour, il s'y rendit ; le cardinal-patriarche se disposait à officier ; Sa Majesté s'y opposa , appela pour cet objet un des dignitaires de la

patri-arcale et traita publiquement le patriarche de la manière la plus dure : Comme homme , je vous dé-teste, lui dit Don Pedro; comme membre du sacré collège , je vous respecte , mais comme patriarche je saurai vous faire juger. Peu d'instants après on saisissait, au profit et pour l'usage de l'empereur, les mules du prélat.

Le 29 juillet, ordre aux Pères de l'Oratoire d'évacuer en vingt-quatre heures une maison qu'ils occupaient dans l'enceinte d'un des palais des rois du Portugal ; Don Miguel avait pu y résider avec les infantes ses soeurs, sans penser à éloigner ces Pères, et les Cortes démocratiques de 1820, qui y tenaient leurs séances , les y avaient maintenus et respectés.

Le 31, création d'une commission pour la ré-forme du clergé. L'empereur lui donne pour pré-sident son chapelain , homme trop connu à toutes les époques, et la compose presque entièrement des mêmes hommes qui sous la constitution se déclara-èrent pour la suppression des ordres religieux.

Le 1^{er} août, nouveau décret qui prive en masse, d'une partie considérable de leurs revenus, les communautés religieuses qui ont soutenu la cause du roi par des dons volontaires ou des services personnels.

Je ne parle pas des mauvais traitements, des emprisonnements arbitraires et tumultueux, des assassinats de prêtres et de religieux, qui souillèrent les premiers jours de la nouvelle ère constitutionnelle ; le gouvernement n'en veut point être responsable. Cependant il faut dire que ce fut la révolution qui ouvrit les prisons à ces troupes furieuses qui désolèrent Lisbonne dans ces jours de terreur ; ce fut la révolution qui les arma, la révolution enfin qui les lâcha comme une meute de boUrreaux sur les victimes qu'elle lui désignait depuis longtemps. Il faut dire encore que cette révolution produisit un soulèvement si universel et si uniforme de la partie gangrenée du clergé contre la partie édifiante et saine; elle enfanta des scandales si criants , des ré-voltes, des cruautés si inouïes jusque dans l'intérieur des cloîtres les plus saints, elle désola tellement les vénérables familles du Carmel, de Saint-Augustin , de Saint-François et autres, qu'elle ne put manquer , cette révolution , de faire suspecter son principe. Il faut dire enfin que les actes et décrets de Don Pedro et de son gouvernement prirent toute la couleur d'une sanction pure et simple des hor-reurs de la révolution.

Persécution spéciale contre les Pères de la Compagnie de Jésus. — L'empereur, arrivé le 28, courut le 29 au point du jour entendre la messe sur le tombeau de son auguste père, et de sa main, il y traça l'inscription fameuse où il ne rougit pas d'accuser Don Miguel de l'avoir tué ! triste augure pour les amis du roi, pour ceux surtout qui ne devaient qu'à lui leur existence en Portugal. Décret daté de ce même jour qui proscriit de nouveau les Pères de la Compagnie de Jésus. Du moins à quatre heures du soir on procédait, au nom de Don Pedro, à les emprisonner et avec tout cet appareil de terreur qui ne se déploie que contre des criminels d'État : force militaire imposante, qui cerne tout à coup la maison, occupe toutes les avenues jusque dans les propriétés voisines, agent de police de première classe, accompagné de tout ce qu'exige une espèce d'assaut, entrée forcée, portes enfoncées, visite des plus exactes, enfin scellé comme on pourrait le mettre sur un tombeau : c'est-à-dire portes clouées comme pour ne plus se rouvrir. Un aspirant de la Compagnie et un novice gardaient seuls la maison; au premier fracas de cette expédition, surtout au bruit de la cavalerie, le novice avait sauté les murailles pour aller avertir les Pères; l'aspirant, malgré son innocence, sa jeunesse, son effroi qui alla jusqu'à la défaillance, fut traîné au cachot. Ainsi fut couronnée et sanctionnée par Don Pedro la série des vexations dont la Compagnie avait été l'objet depuis le premier jour de la liberté. En voici l'analyse :

Le 24, des bandes furieuses échappées des prisons avaient envahi la maison, et les Pères n'avaient dû la vie qu'à une sorte de miracle; la nuit suivante, ils la passaient sous les toits ou chez un voisin dont la religion leur offrit un asile : le 25, la régence provisoire, sous prétexte de les mettre en sûreté sous la garde d'un régiment, décrétait leur translation au couvent de Saint-Dominique et l'inventaire de leur maison ; la nuit suivante, une troupe de bandits menaçait de nouveau la maison et était repoussée par une garde de dix hommes que leur avait obtenue un ami. Le 26, le danger devenu plus imminent, par la méfiance que manifestait le gouvernement provisoire et les soupçons qu'il conçut d'un projet d'évasion des Pères pour l'intérieur du royaume, les obligeait à se disperser et à chercher, travestis, un asile inviolable, qu'ils trouvèrent, les uns au palais de la Nonciature, les autres chez un jeune Anglais, qui fit pour eux des prodiges de dévouement et prit à tâche de suppléer, comme seul, à tous leurs amis de

Portugal trop compromis eux-mêmes et trop exposés dans cette tempête politique pour pouvoir venir à leur secours. Ce même jour 26 et le 27, le supérieur traitait de vive voix , puis par écrit, avec la régence provisoire, Pahnella et Villaflor; on lui donnait des promesses, on en exigeait des déclarations, on devait laisser la Compagnie en paix , et l'on se contentait qu'elle promît de ne point entrer dans la politique et de ne point se retirer auprès de Don Miguel; quand enfin le 28 arriva l'empereur , pour faire le 29 ce que vous avez lu.

D'où a pu venir tant d'empressement pour blesser et détruire, quand on avait tant d'intérêt à conserver et à ménager? C'est le sort de la Compagnie de Jésus, chaque fois qu'elle se trouve dans le chemin de la Révolution! Puis , en Portugal, Don Miguel pouvait-il être déclaré un usurpateur et un monstre sans que sur-le-champ renaquît de sa cendre la législation de Pombal contre la Compagnie, avec toutes ses inconséquences et toute sa dureté ? D'ailleurs, Don Pedro arrivait le coeur percé d'un de ces traits qui ne se pardonnent guère : il avait fait à la Compagnie l'honneur de se souvenir d'elle et de l'appeler à concourir au succès de la cause de Dona Maria da Gloria. Il avait fait plus: il n'avait pas dédaigné , dès le mois de mars dernier, de lui députer un agent secret et de lui faire les plus magnifiques promesses, pourvu qu'elle employât son influence pour la fin tant désirée; et l'attitude de la Compagnie avait tellement glacé l'agent en question, comme il me l'avoua depuis la révolution consommée, qu'il n'avait osé lui faire aucune ouverture. En fallait-il tant pour encourir une disgrâce? Bien convaincu que l'éloignement des Jésuites pour la politique n'était qu'affecté et qu'ils ne refusaient de servir sa cause que par suite d'un attachement incorrigible à celle de son auguste frère, on conçoit qu'il ne lui restait plus qu'à s'en venger, et il le fit avec une précipitation que ce même agent, qui se disait et paraissait en effet son confident intime , ne pouvait justifier qu'en l'appelant *une des folies de l'empereur*.

Ce même émissaire de la révolution , qui était rentré à Lisbonne avec elle le 24, n'était pas en effet si désespéré que son maître. Dès le 25, il avait parlé à la régence provisoire en faveur des Jésuites ; il les avait offerts comme le moyen le plus sûr pour réduire Coïmbre. L'embarras et le danger où se trouvait la Compagnie l'enhardit à lui demander ce service important; il offrit passeports et escorte pour les Pères chargés de cette mission, tandis que leurs confrères

resteraient à Lisbonne comme Mages de succès , et cependant il faisait briller à leurs yeux le plus bel avenir. L'archevêché de Brague , la conscience de la jeune reine et des millions étaient depuis longtemps à sa disposition. On aura peine à croire que l'on pût donner tant d'importance à une poignée de pauvres religieux uniquement occupés des hutn-bles ministères d'une vocation toute spirituelle , et dont tous les membres actuellement, depuis quatre mois, jour et nuit au chevet des victimes du choléra , épuisés de veilles et de travaux au milieu de ce nouveau fléau, avaient comme perdu de vue celui de la guerre. J'avoue que je ne pouvais me persuader que cet agent me parlât sérieusement , jusqu'à ce que j'eusse vu dans ses mains la lettre autographe de l'empereur, par laquelle, dès le mois de mars, il offrait à la Compagnie, comme régent au nom de sa fille, rétablissement, protection et faveurs, à la honteuse condition de méconnaître et trahir son unique et royal bienfaiteur. Et que prétendait cet agent au 29 juillet , au moment précis où l'on pré-parait contre la Compagnie l'exécution violente dont j'ai parlé , par une si étrange communication ? Il l'insinua clairement: c'était un dernier effort pour engager le supérieur des Jésuites à se prêter enfin à faire quelque chose pour la cause de Dona Maria, soit auprès du duc de Cadaval, soit auprès du roi lui-même , auxquels il fallait remettre des lettres de Don Pedro. Constance admirable et digne d'être imitée par tous les défenseurs de la légitimité ! L'agent dont je parle est étranger, commerçant et protestant, mais avec tout cela , et peut-être à cause de tout cela, il paraissait une des chevilles ouvrières de la régénération du Portugal. Je l'ai vu traiter avec une familiarité plus que républicaine les ducs Palmella et Villaflor. Il avait chez eux toutes les entrées; il introduisit brusquement le supérieur des Jésuites jusque dans la salle du déjeuner, puis dans le cabinet 'le plus secret, et le força ainsi à être té-moin, le 26, de la mission si essentiellement secrète qu'il recevait d'aller corrompre Molellos et la division de l'algarve. Il ne paraissait pas moins avant dans l'intimité de l'empereur , du moins le 29 ; quand le supérieur des Jésuites se plaignait à lui de la violence de son maître, il s'offrait à le lui présenter, et lui promit de tout arranger dans une entrevue. Et, avec une activité incroyable, il traversait le Tage coup sur coup pour triompher de Molellos; il négociait la soustraction, au profit de Don Pedro, de l'emprunt fait au roi; il trouvait le temps d'assister à des conférences de trois heures entre quelques transfuges et Villaflor, et cependant

il paraissait tout entier à l'affaire des Jésuites, et protestait ne vouloir d'autre récompense de tant de travaux et de dangers que les sauver et les conserver en Portugal.

Tant de dévouement ne suffit pas pour rassurer ces Pères ; condamnés ce même jour au cachot et déjà en quelque sorte exécutés en effigie, ils ne crurent pas sage de défier plus longtemps de si près un semblable orage. La révolution les avait pris à Lisbonne comme dans un filet; cependant, étrangers par principe et par leur institut à la politique, ils n'eussent jamais pensé à en sortir s'ils avaient pu y exercer en paix leurs ministères. Le supérieur l'avait déclaré de vive voix et par écrit à Palmella, puis à l'empereur lui-même; mais ils avaient la preuve que, dans ces premiers temps du moins, cette faculté leur était refusée; ils ne pouvaient songer à rejoindre leurs confrères de Coïmbre avec lesquels toute communication était interrompue, il ne leur restait qu'à sortir momentanément du royaume. Quatre de ces religieux partirent le 31, jour de saint Ignace, pour l'Angleterre. Le renvoi du Nonce fournit aux autres l'occasion la plus favorable de se rendre en Italie, et au supérieur, l'espérance de rejoindre bientôt ses Pères de Coïmbre. Son Eminence, avec une bonté toute paternelle, reçut à son bord, le 4 août, ces tristes débris d'une mission qui ne comptait pas encore quatre ans de durée. Les novices avaient été dispersés chez leurs parents; mais trois d'entr'eux , qui connurent le départ de leurs Pères, ne voulurent point s'en séparer, et vont avec eux chercher une autre patrie , en attendant que le Seigneur, se souvenant de ses miséricordes et de ses promesses, regarde en pitié le Portugal et son religieux souverain, et que Don Miguel, vainqueur de Porto à la tête de soixante mille hommes de troupes réglées qui lui restent encore, rentre enfin triomphant dans sa capitale. En France, les prières des âmes saintes peuvent contribuer puissamment à cet événement. Il sera bien digne de votre charité de les solliciter. J'ose , Monsieur , vous en prier, et je me flatte que vous ne refuserez pas de vous associer à ce mode le plus efficace, mais aussi le plus innocent, d'intriguer, et de conspirer contre la révolution qui, à l'aide du sommeil léthargique de ceux qui peuvent l'empêcher, menace d'engloutir l'Europe entière, et vient de faire un si grand pas en Portugal.

Veuillez agréer, etc.

JOSEPH DELVAUX, S. J»

«Stonyhurst, 21 avril 1834.

RÉVÉREND ET CHER PÈRE STUDER

Me voici donc en Angleterre, ministre au séminaire où se trouvent à la fois les Pères du troisième an, les théologiens et les philosophes de cette province. Passer si subitement de l'obéissance au commandement, ce n'est point chose à contrarier toutes sortes de personnes; néanmoins, je l'ai été beaucoup, et je ne sais pas si vous-même vous ne le seriez pas davantage. Mais après tout, ce n'est pas sans remède, Dieu le veut et je le veux avec lui, prenons patience. Je suis tout entier dans l'étude de l'Anglais; bon Dieu, quelle langue! voilà six mois que je l'étudie, et je puis à peine balbutier quelques mots, mais je reviens à mon refrain: Patience. Si j'étudie avec ardeur, je me vois dans quelque temps sur un vaisseau pour passer en Amérique ou dans les Indes. Je vous dis cela parce que Dieu me le répète au fond du cœur cent mille fois par jour, et le fait, en vérité, ne paraît pas invraisemblable; vous saurez plus tard tout le mystère. Parmi nos Pères et Frères Anglais, tout va très-bien. Quatre Pères et deux Frères coadjuteurs vont partir dans le mois de mai pour Calcutta; c'est une nouvelle mission que le gouvernement anglais consent à donner aux Jésuites: voilà donc les Indes ouvertes encore une fois au zèle des enfants de la Compagnie; tous les cœurs brûlent ici. Des secours sont demandés aussi pour Madras, Ceylan, la Nouvelle-Hollande; mais jusqu'ici le gouvernement Anglais semble donner l'exclusion aux Jésuites, du moins pour les deux premières lies. D'Amérique nous ne savons rien de particulier, nos Pères y font beaucoup de fruit, et demandent du renfort. Passons en Portugal. Le cœur dût-il m'en saigner, je vous dirai le peu qui est parvenu à ma connaissance. Pour nos PP. de Coïmbre, ils sont, je pense, toujours au même poste; mais quelle position pour eux! espérons que Dieu les tirera du danger; les dernières nouvelles données par les journaux anglais sont peu favorables et nous attendons tous les jours un dernier

¹³⁸ Carta do P. Moré ao P. Studer. Stonyrst (Inglaterra), 21 de abril de 1834. In CARAYON, Auguste – vol. X, pp. 85-88.

événement, qui mettra pour le présent Don M... hors du pays; sans miracle, son triomphe ne peut pas avoir lieu, vu les circonstances actuelles et toutes les sourdes menées de l'Angleterre. Pauvre pays de Portugal! oh! mon cher Père, comme vous l'aimeriez si vous SF aviez seulement habité quelques jours. J'attends pour le commencement de mai des lettres de Lisbonne. Un journal anglais a dit que le S. Pontife avait excommunié D. Pedro; ce qu'il y a de certain c'est que dernièrement une visite domiciliaire a été faite au palais de la Nonciature où se trouvait encore l'auditeur, représentant le noncè, et que les armes du S. Pontife qui étaient sur la porte ont été brisées. Je pense que tous, vous avez su comment nous avons échappé au danger; c'a été un miracle de la très-sainte Vierge, et vraiment lorsque j'y pense, je ne puis m'empêcher d'y reconnaître la main visible de la divine Providence. D'abord assaillis dans notre propre maison par une bande de furieux à moitié ivres, poussant des cris de mort; frappés à coups de plat de sabre, puis de crosse de fusils, et cependant personne de tué ni de blessé; la maison délivrée subitement de ses assassins, après un voeu que nous faisons à la sainte Vierge. Après cette première crise, assurés par un envoyé de D. Pedro que nous n'avions rien à craindre; que son intention était de nous conserver, et de nous protéger par une garde: et cependant nous fuyons, guidés par je ne sais quel ange, quittant furtivement notre maison, qui bientôt après se trouve investie par un détachement d'infanterie et de cavalerie , envoyé par l'empereur lui-même, pour nous prendre et nous jeter dans les prisons... etc... n'est-ce point là un miracle? Oh! comme j'ai compris depuis, ce en quoi consiste cet abandon total à la divine Providence, que Dieu exige de nous, et combien on peut être fort et généreux quand on se donne tout entier à lui ! Demandez à Dieu, mon cher Père, que de si bonnes leçons que j'ai reçues ne me soient pas inutiles; on parle et on raisonne admirablement à son prie-Dieu et loin des occasions; mais au moment dit combat, qu'on se trouve pusillanime! si Vous m'eussiez vu en présence du danger , vous auriez eu compassion de moi ; je n'avais ni pensée, ni sentiment, ni courage. Je quittais, il est vrai, ma chambre après l'envahissement de notre maison et fus me précipiter au milieu de cette bande de furieux, niais ce fut la crainte qui m'y poussa, je croyais tous les autres Pères déjà égorgés et je ne me sentais pas la force de mourir seul. Je me rappelle à cette occasion deux petites circonstances qui vous amuseront

peut-être. Parmi les assaillants se trouvait grand nombre de pri-sonniers; pendant qu'un d'entr'eux déchargeait son fusil qui contenait deux balles, pour nous montrer que ce n'était pas des plaisanteries, un autre se jette sur moi et pour le coup je me croyais perdu; mais non, il ne me voulait aucun mal , au contraire il m'embrassa cordialement, en disant qu'il me reconnaissait bien, que je l'avais visité dans la prison , et il m'offrait en même temps son fusil en signal de paix et de confraternité. Quelques instants après, lorsque l'efferves-eence était à son comble, un homme armé d'un large sabre, se sépare de la foule, et pendant que les autres criaient et frappaient à l'envi, me saisit par la niain , en me disant.: a Père Hippolyte , ne craignez rien , ne vous souvient-ii pas qu'il n'y a que peu de jours que vous êtes venu confesser ma femme attaquée du choléra? En même femps, il met un genoux en terre (selon la coutume Portugaise) et me baise respectueusement la main en demandant ma bénédiction. Mais je vois que cette page est terminée; en voilà, je crois , bien assez pour vous, cher P. Studer ; peut-être même que vous n'en attendiez pas tant. Adieu, priez Dieu pour ce petit Père qui vous aime tant , et qui n'oublie jamais ses chers Frères en Jésus-Christ.

Tout à vous,

H. Moré»

«Le 5 août, don Pedro a rendu une suite de décrets qui livreraient l'Eglise de Portugal à la confusion, à l'anarchie et au schisme. [...]

Le Journal des Débats convient que les nouveaux décrets sont plus propres à irriter les esprits qu'à rétablir la paix, et que la dureté et l'arbitraire de ces mesures répandent l'inquiétude à Lisbonne. Ce journal recommande à don Pedro la sagesse; mais est-ce que la sagesse et les révolutions vont ensemble?"

La révolution opérée en Portugal s'est déjà annoncée par des actes dignes d'elle. Après l'occupation de Lisbonne par les troupes de don Pedro, la capitale fut en proie pendant quelques jours aux plus grands désordres. On rechercha tous ceux qui avoient été attachés à la cause de don Miguel; mais nous nous bornerons ici à ce qui est relatif à la religion et au clergé. On renouvela le décret d'expulsion contre les jésuites. Le nonce du saint Siège, M. le cardinal Giustiniani fut personnellement respecté pendant le tumulte des premiers jours; mais le 29 juillet, quatre jours après l'invasion, la dépêche suivante lui fut adressée:

«Très-éminent et très-révérend seigneur, S. M. I. le duc de Bragance, régent au nom de la reine, étant convaincu qu'il existe dans cette capitale la plus grande animosité contre V. Em.; et cet auguste seigneur ne voulant pas qu'un envoyé du souverain Pontife reçoive quelque insulte dans les Etats portugais, a ordonné qu'on préparât un bâtiment pour transporter V. Em. au port de Cadix, d'où elle pourra continuer son voyage : elle devra de toute manière partir dans trois jours. Ce dont, d'ordre dudit seigneur, j'ai l'honneur de faire part à V. Em. Que Dieu, etc.

» Secrétairerie des affaires étrangères, 29 juillet 1833.

» Signé CANDIDO JOZÉ XAVIER.»

Cette dépêche, que nos journaux n'ont point donnée, se trouve dans la *Chronique constitutionnelle* de Lisbonne. Elle suppose qu'il existoit dans la ville une *très-grande animosité* contre le nonce; mais c'est un prétexte. L'animosité n'existoit que dans les conseils de don Pedro. Quoi qu'il en soit, le nonce fit représenter qu'il avoit besoin de plus de trois jours pour faire ses préparatifs, et qu'il désiroit partir sur un bâtiment de commerce qui devoit mettre à la voile incessamment pour Gênes, au lieu d'aller à Cadix, comme on le lui avoit

¹³⁹ *L'Ami de la Religion*, vol. 77, 1833.

annoncé. C'est sur ces représentations qu'on lui adressa la seconde dépêche, en date du 31 juillet, et c'est cette dépêche que nos journaux ont insérée, mais en l'altérant. En voici le texte véritable :

» Département des affaires étrangères.

» Très-éminent et très-révérend seigneur, S. M. I. le duc de Bragance, régent au nom de la reine, ayant pris en considération ce que V. Em. a représenté à l'égard de son embarquement pour Gênes, m'a ordonné de lui annoncer qu'il n'y a pas d'inconvénient à ce que V. Em. s'embarque à bord du brigantin sarde l'Aminta, capitaine Emmanuel Basso, au lieu de profiter de l'offre que le même auguste seigneur lui avoit faite d'un bâtiment de guerre pour l'y transporter : S. M. I. permet également que V. Em. retarde son voyage jusqu'au lundi 5 août prochain, afin qu'elle puisse préparer plus commodément ses effets, les ordres convenables ayant déjà été communiqués à la douane et aux forts, pour qu'aucun obstacle ne soit mis au libre passage de ses effets et du navire. J'ai l'honneur, etc.

«Au palais, le 3 r juillet 1833. Signé CANDIDO JOZÉ XAVIER »

Cette version, qui est celle de la Chronique constitutionnelle de *Lisbonne*, est différente de celle de nos journaux français, qui supposent que le nonce a demandé, à plusieurs reprises, de se rendre à Gênes, tandis qu'il est évident, par la dépêche du 29, qu'on lui avoit signifié l'ordre de partir. Ce procédé envers un cardinal, envers le nonce du saint Siège, a produit un mauvais effet dans un pays catholique. Le nonce a dû partir le 4 août. Le patriarche de Lisbonne, qui est cardinal aussi, n'a pas été mieux traité, et a reçu ordre de partir. Les innovations et les vexations se succèdent contre le clergé, Un décret du 30 juillet change la législation sur les ecclésiastiques; un autre décret du 2 août prive de leurs droits et de leurs revenus les couvens qui ont fait des dons pour soutenir don Miguel. Ainsi, voilà les réactions et les confiscations qui commencent, le tout au nom de l'esprit d'ordre, de justice et de liberté.

-- Le 5 août, don Pédro a rendu une suite de décrets qui livreroient l'Eglise de Portugal à la confusion, à l'anarchie et au schisme. Par le premier décret, sont condamnés comme traîtres et rebelles tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers qui ont abandonné leurs bénéfices pour suivre les bannières de don Miguel. Ils perdront tous leurs droits à leurs bénéfices, les couvens qui les recevront seront supprimés, leurs biens déclarés propriétés nationales, et les prélats qui les admettroient seront poursuivis comme leurs complices. Le second décret déclare vacans les sièges épiscopaux auxquels le pape a institué sur la

présentation de don Miguel, ainsi que tous les bénéfices auxquels celui-ci a nommé; les individus ne pourront en prendre les titres sous peine de rébellion. Or, nous pouvons dire que c'est décréter le schisme que de déclarer vacans des sièges canoniquement institués; c'est livrer les diocèses à l'esprit de révolte et d'anarchie. Le troisième décret ordonne à tous les novices de sortir des couvens, et défend d'en recevoir : il sera établi, quand les circonstances le permettront, des séminaires pour l'éducation ecclésiastique. Un quatrième décret supprime tous les patronages ecclésiastiques, le gouvernement se réservant seul la présentation à tous les bénéfices. Le *Journal des Débats* convient que les nouveaux décrets sont plus propres à irriter les esprits qu'à rétablir la paix, et que la dureté et l'arbitraire de ces mesures répandent l'inquiétude à Lisbonne. Ce journal recommande à don Pédro la sagesse ; mais est-ce que la sagesse et les révolutions vont ensemble ?»

31 de agosto de 1833, pp. 217-218

«Les derniers décrets de don Pédro, sur les évêchés et les couvens, sont d'un homme insensé dans ses emportemens. Déclarer vacans des sièges canoniquement institués, c'est vouloir mettre le feu dans le royaume, c'est désorganiser toute l'Eglise, c'est heurter toute une population dont les dispositions religieuses sont connues. Un nouvel arrivant me pouvoit débiter d'une manière plus maladroite et plus contraire à ses intérêts. Voici ce que la *Gazette de Madrid* dit de ces mesures:

«Ces décrets ont exaspéré d'une manière extraordinaire les habitans des provinces, parce qu'ils sont en contradiction manifeste avec les déclarations antérieurement faites par le duc de Bragance et par ses généraux, déclarations de de paix, de concorde, d'union, d'oubli du passé, de respect à la propriété et aux opinions, etc. etc., et surtout de vénération pour la religion sacrée de nos pères.

On a pu remarquer les destitutions de nombreux employés, et leur remplacement par d'autres, contrairement à *toutes les lois*. Mais ce qui a surtout excité la plus vive indignation, et ce que l'on devoit le moins redouter, ce sont les décrets sacrilèges et impies relatifs aux ecclésiastiques, et que, sans respect pour les canons et les concordats, on chasse, sous de faux prétextes, de la capitale d'un Etat catholique le nonce de S. S.; qu'on annulle la collation de bénéfices déjà conférés; qu'on destitue des archevêques et des évêques confirmés par le souverain pontife, en exposant à des schismes funestes les églises de Portugal; que l'on supprime des monastères; que l'on prépare la ruine de tous les

établissements monastiques; que l'on prohibe l'admission aux ordres sacrés; et enfin que l'on soumet despotiquement, au nom de la liberté, le régime intérieur de l'Eglise à l'autorité temporelle. Et tout cela se fait en vertu de simples décrets, arbitrairement, sans examen préalable, sans entendre les parties intéressées, enfin en renversant toutes les formes légales respectées de temps immémorial dans ce royaume.»

17 de setembro de 1833, pp. 329-330

«Don Pedro persiste à suivre le même système : un décret rendu par lui le 9 août ordonne de dissoudre tout couvent, monastère ou hospice qui compte moins de douze religieux]; ceux-ci seront envoyés en d'autres maisons, et leurs biens sont déclarés biens nationaux. Les ordres monastiques seront placés sous l'autorité du clergé séculier. Les religieux ou prêtres séculiers qui refuseroient, sous quelque prétexte que ce soit, d'obéir à ce décret, seront poursuivis et punis comme rebelles à la reine; les maisons de ces communautés seront fermées, leurs biens confisqués, et leurs membres privés des secours du gouvernement. Le décret ajoute que toutes lois contraires sont abrogées. Ainsi, sous un gouvernement constitutionnel, voilà l'arbitraire, le crime de lèse-majesté, la confiscation et la violation de toutes les lois hautement proclamés. Le considérant du décret ajoute la dérision à l'imposture : « Attendu, y est-il dit, que l'institution des prélats majeurs des ordres militaires, monastiques et autres corporations vivant en communauté, est opposée à l'esprit de l'Evangile et nuisible à la religion catholique, d'après laquelle les fidèles sont sujets spirituels de l'évêque diocésain ; considérant, en outre, que cette institution a toujours été contraire à l'indépendance du gouvernement et à la consolidation des formes monarchiques, établies par la charte constitutionnelle de la nation portugaise, dont la stabilité a fait l'objet de toute ma sollicitude.... » Quelle moquerie! Don Pedro prétend connaître mieux que l'Eglise ce qui est dans l'esprit de l'Evangile et dans les intérêts de la religion! La cupidité qui se cache sous des formes hypocrites n'en est que plus odieuse. Le 27 août, don Pedro a fait signifier au patriarche que le vicaire-général de la cathédrale, Miguel Paes de Figueiredo y Souza, *ne lui convenoit plus*. On lui reproche de s'être opposé à l'ordre qui prescrivait la translation des religieuses de la Conception dans le local jadis occupé par celles de Saint-Augustin, de n'avoir pas voulu approuver la nomination faite par don

Pédro d'un curé à l'église Notre-Dame-des-Martyrs, etc. En conséquence, on signifie au patriarche qu'il ait à renvoyer sur-le-champ le vicaire-général, et à le renplaeer par le chancelier Manuel Perez de Averdo Lorenzo. Ainsi, c'est don Pédro qui nomme directement aux places ecclésiastiques, et qui destitue selon son bon plaisir.»

21 de setembro de 1833, p. 363

«La Chronique constitutionnelle de Lisbonne, du 31 août, contient un décret qui supprime le tribunal du légat avec toutes ses attributions. Le considérant est digne de ce système de dérision et d'hypocrisie qui paroît familier don Pédro. Il est ainsi conçu : « Comme il est incompatible avec les principes de la Charte constitutionnelle et avec l'organisation judiciaire, et comme c'est une anomalie matérielle et offensante pour la dignité nationale, *pour les droits de l'épiscopat et pour les libertés de l'Eglise lusitanienne, dont nous désirons la conservation pleine et entière*, qu'il continue d'exister dans ce royaume un tribunal présidé par un étranger, et composé de juges nommés par lui sans l'approbation de l'autorité royale, d'où résulte la monstruosité inouïe de voir des ecclésiastiques réguliers exerçant les fonctions judiciaires contrairement aux dispositions formelles des lois du royaume et *des canons de l'Eglise...* » N'est-ce pas une risée de parler des *droits de l'épiscopat* quand on y porte de si rudes atteintes, et que l'on déclare vacans des sièges canoniquement institués? N'est-ce pas une moquerie de mettre en avant les *libertés de l'Eglise* quand on l'asservit et on l'opprime, quand on prétend nommer seul à toutes les places et dignités ecclésiastiques? Dire que l'on *souhaite la conservation pleine et entière de ces libertés* au moment où on les foule indignement aux pieds, c'est insulter à la nation aussi bien qu'à l'Eglise. La *Sentinelle* de Bayonne annonce que l'évêque suffragant de Braga étoit arrivé à la Corogne le 8 août, sur un bateau à vapeur, avec plusieurs nobles portugais. Le siège archi-épiscopal de Braga est vacant; l'évêque suffragant est M. Jean-Joseph Vaz-Pereira, né en 1770, et évêque in *part.* de Carrhas depuis 1821.»

«Stonyhurst, Angleterre, avril 1834.

MES CHERS AMIS HIPPOLYTE ET JULES,

Bien des choses se sont passées depuis notre séparation, surtout parmi notre ancienne famille de Brigue; tous ces divers événements nous instruisent; profitons des leçons qu'ils nous donnent. Jules me paraît fort empressé pour savoir tout ce qui me regarde; le P. Studer lui en apprendra une partie et je me réserve de lui parler de mon voyage en Angleterre, et afin qu'il n'attende pas trop longtemps, je commencerai par là. Un voyage par mer -n'offre pas beaucoup de variété si, comme il arriva pour moi, le temps se trouve toujours beau; aussi le plus curieux de ma narration sera ma sortie de Lisbonne et mon arrivée en Angleterre. Je fis dans ces deux circonstances bien de belles bêtises qui pourront être utiles à ceux qui pourraient se trouver à l'avenir dans de semblables occasions. Je quittais Lisbonne au plus fort de l'enthousiasme révolutionnaire, pour aller lâchement me cacher dans un vaisseau anglais qui devait me transporter en Angleterre. Le jour du départ fut le jour même de saint Ignace; l'ancre était déjà levée, lorsque le capitaine vint nous dire (nous étions quatre) qu'une visite des plus scrupuleuses allait être faite dans le bâtiment; il n'y avait pas de temps à perdre; aussitôt, d'après le conseil du capitaine, nous nous transformons en ballots de marchandises, et comme tels nous fûmes placés à fond de cale. Ici commencèrent mes bêtises : l'invention était vraiment ingénieuse et nous réussit à merveille; mais si jamais vous êtes obligés d'user d'un semblable stratagème, soyez plus avisés que moi; avertissez d'avance le capitaine afin qu'il ménage une place où votre corps puisse être à l'aise et non doublé en trois; lorsqu'on jettera d'autres marchandises sur vous, si vous vous sentez trop pressés, criez fortement qu'on vous dégage un peu et qu'on laisse au moins un petit trou pour respirer; et enfin, pour dire tout, si cette espèce de sépulture devait durer quelques heures, munissez-vous d'avance de ce qui peut devenir de la dernière

¹⁴⁰ Carta do P. Moré aos amigos Hippolyte e Jules. Stonyhurst, Inglaterra, abril de 1834. In CARAYON, Auguste – vol. X, pp. 89-91.

nécessité. Sans quoi on s'expose à souffrir un peu. Toutes ces précautions pouvaient être prises facilement, mais nous n'en eûmes pas même la pensée. Après douze heures qui nous parurent bien longues, nous revînmes, ou plutôt on nous tira à la lumière, car vous devez bien penser que nos membres étaient trop engourdis pour pouvoir agir librement. Les Pères qui partirent après nous, pour l'Italie, furent un peu plus heureux, ils s'embarquèrent sur le même vaisseau que le cardinal nonce, et pour éviter toute perquisition, il leur suffit de quitter leur vieille soutane et prendre la livrée de Son Eminence; leur mauvaise tournure, sous ces habits galonnés et les traits de leur visage, que la crainte décomposait un peu, pouvaient les trahir, mais il n'y eut pas jusqu'au plus mal intentionné qui ne donnât dans le piège, et j'ai appris depuis que cet embarras, cet empressement, mêlé de mauvaise humeur, fut attribué à la contrainte, qu'ordinairement les bons serviteurs se font à eux-mêmes, pour ne pas éclater à la vue d'une injure faite à leur maître. J'en reviens à moi. Pendant la traversée, qui fut de seize jours, rien d'extraordinaire, si ce n'est des regrets de quitter le cher Portugal, rien ne pouvait les calmer, et ils me tourmentent encore. Nous devions mettre pied à terre le jour de l'Assomption; mais un accident retarda d'un jour notre débarquement. Sur le point d'entrer dans le port, un vaisseau à vapeur vint donner contre nous avec tant de violence, que notre gouvernail partit en éclats, et la plupart de nos cordages furent rompus; heureusement qu'on eut le temps de jeter l'ancre et de résister ainsi à la force du vent qui nous poussait sur la côte, sans quoi nous allions nous perdre; mais notre bonne Mère qui nous avait sauvés en Portugal, nous sauva aussi dans cette circonstance. L'Angleterre est le pays le plus opulent de tous ceux que j'ai vus; vous en aurez une idée, si je vous dis qu'à Liverpool, qui n'est pas le premier port d'Angleterre, il entre ou sort tous les jours régulièrement quatre cents vaisseaux marchands et trente bateaux à vapeur. Mes bévues, en Angleterre, vous vous les imaginez sans peine, elles furent toutes de langage, et pires, je crois, que toutes celles qu'on attribue à certains Anglais qui voyagent en France. Le bon évêque de Liverpool, qui nous reçut et nous traita comme des Confesseurs de la Foi, ne s'en aperçut que trop bien, mais il donna tant d'instructions au conducteur et au postillon de la diligence, que de Liverpool à Stonyhurst, je n'eus pas à ouvrir la bouche pour la moindre chose du monde. Arrivé à Stonyhurst, je me trouvai enfin en famille, et

le coeur plus content. Un mois après, je reçus une lettre du Révérend Père général que me laissait en Angleterre jusqu'à nouvel ordre , et qui me recommandait d'étudier l'anglais avec ardeur, parce que plus tard il pourrait m'être d'un grand secours. — Mais je vois que mon papier va finir. Adieu donc, — un souvenir auprès des Pères Lambillotte et Lefèvre, priez pour moi et pour le Portugal.

Votre ami,

H. MORÉ.»

Roma, 24 agosto 1833.

No dia 24 de agosto o P. Geral Jan Philip Roothaan informava o P. Pieter Jan Beckx, em Viena de Austria, que os padres e noviços de Portugal já se encontravam em Génova, juntamente com o Núncio Apostólico de Lisboa, tendo este último sido obrigado a sair de Lisboa em 3 dias.

«Revde in Cto. Et Carissime Pater. P.C.

Rome 24 Aug. 1833

[...]

Hodie accipio ex litteris Januensibus, ex Lusitania una cum Cardinali ex – Nuntio Ulissiponensi advenisse in illum portum PPres. Aliquot nostros et Novitios ex Lusitania. Nescio na coacti exiverint. Si coacti, bene est. Si sponte, graviter improbo rem. Nec enim decet, milites Cti. Stationem saum desere injussos. Timores et periculo ad hoc faciendum nequaquam sufficiunt.

Ss. Ss.me valde comendo

Rae. Vae.

Servus in Cto.

Joannes Roothaan.

P.S. Card. Ex-Nuntius coactos fuit Ulissiponum deserere intra 3 dies! Ita spero, etiam

NNros. Fuisse coactos.

R.P. Beckx S.J. Viennae.»

¹⁴¹ ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU (ARSI), *P. Jan Philip Roothaan SJ*, *Corrispondenza e miscellanea 1829 - 1853*, nº 1615 [Copia della lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Pieter Jan Beckx SJ.], 1833 agosto 24, Roma.

Este artigo faz referência à atitude de D. Pedro perante a presença da Companhia de Jesus em Portugal e a sua pressuposta atitude em relação à política.

« PORTOGALLO

Si leggono nei fogli francesi varie corrispondenze particolari, alcune delle quali scritte da persone distinte e testimonii oculari degli avvenimenti, che mettono in piena luce lo stato vero delle cose nel Portogallo. Noi ne abbiamo già nei numeri precedenti dati degli estratti, e qui compendieremo alcune altre delle più importanti notizie ch'esse contengono. – A Lisbona D. Pietro prosegue a vieppiù malcontentare la popolazione ea indisporla contro di se co'suoi rivoluzionarii e antireligiosi decreti. Il 29 luglio intimò ai Padri dell'Oratorio di partire da Lisbona entro il perentorio termine di 24 ore. Il 1 agosto istituì una commissione di *Riforma ecclesiastica* composta di persone che nel 1820 si erano mostrate propenso alla soppressione od abolizione di tutti gli Ordini Regolari. Dai rapporti ed istigazioni di detta commissione sono derivatii decreti contro i Vescovi, Ecclesiastici ecc. riportati nel nostro n. preced. P. 131. La *Gazzetta di Madrid* in proposito di tali decreti scriveva: «Non è possibile in un paese eminentemente cattolico, sia qual essere si voglia la divergenza delle opinioni politiche, non è possibile toccare così arditamente alla Chiesa ed a' suoi ministri, senza scuotere e far crollare l'edificio sociale.» Con altro decreto del 6 agosto è proibito il suonare le campane fuorchè per le Messe e per l' *Angelus Domini*. D. Pietro poi trovandosi senza risorse, per avere il Duca di Cadaval tratte seco le pubbliche casse, ha tentato sopperirvi con un *imprestito volontario* di 4 milioni di franchi, ma non ha trovato un solo offerente. Non è stato più felice nella formazione della guardia nazionale: volea formarne 14 battaglioni e al principio d'agosto appena 350 uomini eransi presentati, cioè la 650^a parte appena della popolazione. Era stato posto un embargo su tutti i

¹⁴² *La Voce della Verità*, n° 326, de 5 de setembro de 1833, p. 135.

bastimenti ancorati nel Tago: Napier era in rada inteso a racconciare la flotta per difendere poi Lisbona contro Bonrromont.

Leggesi in un foglio, che l' ammiraglio Parker all' udire l' insurrezione di Lisbona il 24 luglio, sbarcò 1,800 marinari per ajutare i sollevati. Ecco un nuovo esempio del come l' Inghilterra intenda la tante volte decantata neutralità. Ella avea inoltre collocati i suoi fidi presso il Duca di Cadaval, ne avea corrotti alcuni confidenti e preparata in tal guisa la catastrofe della Capitale. Dicesi peraltro che lord Grey abbia [...] la condotta di Parker; egli infatti ha richiamato il [...], cui viene attribuito il passo dell ammiraglio. Una lettera poi di certo Riccardo banchiere pedrista a Londra dice: «bisogna assolutamente disfarsi di cotesto D. Pietro: senza ciò la nostra causa è perduta. Finché D. Pietro sarà in Portogallo, nessun capitalista anticiperà un solo liard (moneta di Francia del valore di tre denari).» Non si verifica la defezione di Molellos sul principio d agosto erasi anzi unito col Duca di Cadaval a Santarem. Anche il console di D. Michele a Bajona, che il *Giornale del Dibattimenti* avea detto passato agli stipendj di Donna Maria, ha reclamato nei giornali contro simile calunnia, dicendo che « non conosce alcuna Donna Maria, e rimarrà fedele sempre à suoi giuramenti.» Bourmont marcia innanzi a gran passi contro Lisbona, ed è fornito a dovizia d' armi, di munizioni e di denaro.

Una lettera di Saldanha dice che, nell' affare del 25 otto Oporto, i due battaglioni francesi al servizio di D. Pietro non vollero prender parte al combattimento. Saldanha attribuisce ciò ai cattivi trattamenti fatti loro subire dopo l' allontanamento del generale Solignac. Forse però non sarebbe improbabile l'attribuirlo altresì al non aver voluto essi combattere contro Bourmont già loro immediato Superiore, qual ministro della guerra sotto Carlo X, di cui conoscono inoltre il valore e le illustri qualità.

- Ecco quanto scrive un foglio di Londra intorno ad alcune circostanze antecedenti e posteriori all' entrata di Villaflor in Lisbona: « Si sa finalmente, che gli eccessi commessi all' aprirsi di tutte le prigioni, sia prima sia dopo l' entrata del generale, furono assai più frequenti, e più abbominevoli di quello che se ne credette dapprima. Da trenta a quaranta persone furono assassinato a sangue freddo, e questo numero di vittime uguaglia quello di tutte le persone giustiziate

in questi ultimi cinque anni con processo regolare e giudiziale. Merita pure di essere notato, che dopo l'entrata de partigiani di D. Pietro, sono stati fatti quasi 700 arresti, e che allorquando si aprirono le carceri, quasi che questo fosse il miglior modo di consolidare l'autorità di D. Pietro, non vi aveva certamente un tal numero di carcerati politici, computando tutte le prigioni. La maggior parte de prigionieri liberati erano rei di delitto capitale, e diffatto le podestà medesime di D. Pietro non tardarono a farli arrestare ed incarcerar di nuovo.»

(Gazz. Piem.)

- Un fatto curioso (riferito come certo) si è l' aver tentato di indurre i RR. PP. Gesuiti a servire d' intermedio alle proposizioni di tradimento che venivano fatte al Duca di Cadaval. In premio di questa negoziazione loro si promettevano il posto di Confessore di Donna Maria, l' Arcivescovato di Braga e milioni (milheoes), quasi che fossero o getti di mercimonio la fedeltà al Sovrano, le dignità ecclesiastiche, la direzione dell' anime. Ciò accadeva mentre il Duca di Cadaval andava ad accamparsi sulle alture di Torres Vedras, ed i PP. Gesuiti imbarcavansi chi per la Spagna, chi per l' Inghilterra e chi per Roma.

All' indomani della sua entrata (29) D. Pietro fece ordinare al Nunzio Apostolico di partire da Lisbona, offerendogli un hastimento da guerra per essere trasportato a Cadice. Sua Eminenza rispose protestando con dignità e fermezza contro l' espulsione, e dichiarando ch' egli se ne partiva per Genova. Lasciava però Monsignor Caroli, Auditore della Nunziatura, in sua vece, ordinando che fosse ogni cosa eseguita come se fosse presente, che i dispacci si rilasciassero in suo nome, o che non si togliesse dal palazzo lo stemma di lui.

Ecco la protesta di Sua E^{ma} Re^{ma} Cardinale Giurtiniani indiritta al ministro Carvalho.

« Io parto da Lisbona dietro gli ordini che mi furono comunicati con lettera del 29 corr., ma permettete ch' io adempia o ciò che debbo alla Santa Sede ed a me medesimo, pregandovi di esaminare più da vicino se sia vero che nella capitale esista del malcontento contro la mia persona. Una semplice asserzione nol prova contro dei fatti di cui Lisbona tutta può fare testimonianza. In primo luogo, nei giorni del massimo disordine la mia persona, i miei famigliari, il mio palazzo furono rispettati, come lo erano stati in allora: il 27 alla sera, nel mentre ch' io

informava il mio governo dell' accaduto, aggiungeva, e lo poteva con tutta verità, che in mezzo al tumulto ad ai guasti da cui era travagliata Lisbona, io era *stato rispettatissimo*. In secondo luogo, questi sentimenti di rispetto non furono alterati un solo istante, dacchè la notizia dell' oltraggio fatto nella mia persona alla Santa Sede si fu divulgata nella capitale, ed anche quando a un tal fatto piacque al governo di dare un carattere ufficiale. Ed acciocchè questa disposizione della popolazione di Lisbona a mio riguardo non sembri equivoca, V. E. si rammenterà che in un época, non tanto lontana, meno grave però, in cui si tentava di promuovere collo scandalo dei torbidi, questo popolo stesso, o quelli che se ne attribuivano il nome, non hanno operato in tal modo così verso il Rappresentante della S. Sede ecc.

« Dalla Nunziatura Apostolica il 4 agosto.

Firmato A.G.C.P.N.»

(Gazz di Gen.)»

A assinatura do Tratado de Évora-Monte, no Alentejo, pôs fim à guerra civil e ao governo do rei D. Miguel. A notícia foi dada na *Crónica Constitucional de Lisboa* de 27 de maio de 1834.

«Ill.m^o e Exc.^{mo} Snr.

Tenho a honra de acusar a recepção do officio de V.Exc. que acompanhava duas cópias das ordens que V. Exc.^a recebeu do Governo de Lisboa , bem como um masso de Proclamações, assignadas pelo Senhor D. Pedro, Duque de Bragança; e em resposta cumpre-me dizer-lhes que para evitar o derramamento de mais sangue Portuguez, se aceitam as Proposições que V. Exc.^a me remeteu por cópia.

Como se permite ao Senhor D. Miguel ao embarcar em qualquer Porto, e embarcação das quatro Nações coligadas, ele escolhe o porto de Sines, ou outro qualquer no Algarve, e um Vaso Inglez; e espera saber se a Serenissima Senhora Infanta D. Isabel Maria, que se acha na Praça d'Elvas, o quer acompanhar.

(..)

Deus guarde a V. Exc.^a Evora, 26 de Maio de 1834.»

¹⁴³ Suplemento da *Crónica Constitucional de Lisboa*, nº 124, de 27 de maio de 1834

A bordo do bergantim sardo *Verdadeiros Amigos* (agosto de 1834)

«Chers Parents

Il y a un siècle, ce semble, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je suis sûr que le temps vous paraît encore plus long. Vous imaginerez peut être que nous sommes prisonniers ou morts, que sais-je? Pour peu que les gazettes de France aient parlé du Portugal, de la révolution étonnante qui vient d'y avoir lieu et de la manière dont on traita les religieux, vous avez pu vous figurer bien des choses mais rassurez-vous, je suis en' ore en vie et bien portant, grâce à Dieu. Sans plus de préambule, je vais vous donner quelques détails de ce qui nous arriva depuis la dernière lettre que je vous écrivis, il y a environ seize mois, de l'hôpital de Couto. Je ne répéterai pas ce que je vous dis alors de ce que nous faisons là. Nous y avons eu beaucoup de consolations, et le Seigneur a bien béni nos petites fatigues'. Au bout d'un mois, je retournai avec mon compaignon et personne ne nous remplaça, parce que nous allions rouvrir nos classes. Cette nouvelle année, vu l'état politique du royaume, ne fut malheureusement que trop célèbre. Je vais vous raconter ce qui me paraît le plus intéressant et le plus édifiant, sans entrer dans la politique qui ne convient pas à notre état et que je laisse aux gazettes. Dans les premiers jours de juin, D. Carlos, exilé d'Espagne et fugitif, arriva à Coïmbre. D. Miguel, qui l'avait pris sous sa protection, arriva bientôt lui-même de Porto, accompagné de ses deux soeurs. Jugez de l'émotion que dut causer une telle entrevue. Deux princes dignes d'un meilleur sort, l'un exilé, l'autre presque fugitif dans son propre royaume, quatre soeurs qui ne s'étaient vues depuis longues années, tous s'aimant mutuellement de la plus tendre amitié : quelle scène! que de larmes durent se répandre ? L'enthousiasme fut à son comble ; Coïmbre voyait dans ses murs huit têtes royales, jamais elle n'avait eu tant d'honneur. Voici les noms: D. Miguel; Dona Isabel et Dona Maria d'Assurnpção, ses deux soeurs plus jeunes; 1). Carlos, Dona Francisca, sa femme; Dona

¹⁴⁴ CARAYON, Auguste – vol. X, pp. 92-105.

Thérèse, princesse de Beira, toutes deux soeurs de D. Miguel; D. Carlos; D. Juan et D. Ferdinand, Infants d'Espagne. Ils étaient accompagnés de deux Pères espagnols, dont l'un était confesseur, l'autre précepteur des jeunes princes, ce qui nous attira des visites fréquentes, surtout des Infants qui étaient presque toujours au collège, où ils étaient beaucoup plus à l'aise pour s'amuser qu'au palais. Ils voulurent faire dans notre église un triduo et une novaine au Sacré-Coeur, auquel toute la famille assistait avec un recueillement et une dévotion qui nous édifièrent et nous confondaient en Terne temps. En un mot, pendant tout leur séjour dans cette ville, ils nous donnèrent les plus beaux exemples de toutes les vertus, mais surtout d'une résignation admirable à la Providence, au milieu de leurs disgrâces. Ce fut à cette époque que se publia le jubilé; ce fut aussi l'époque d'une nouvelle moisson et de nouveaux travinix pour nous. Les confessions, auxquelles nous ne pouvions déjà presque plus suffire, s'augmentèrent au point de ne pas nous laisser le temps de respirer. Quatre Pères y étaient occupés tous les jours; les professeurs les aidaient les jeudis et les dimanches. Il semblait qu'il n'y avait que les Pères dans la ville; tous affluaient chez nous; quelques-uns, dans leur simplicité croyaient que nous avions des pouvoirs pour remettre des péchés dont personne autre ne pouvait les absoudre. Nous eûmes beaucoup de besogne, mais aussi beaucoup de consolations pendant ce temps de grâces et de bénédictions. Les princes nous donnèrent encore, dans cette circonstance, des marques de leur dévotion: faisant leurs stations à pied, sans garde, au milieu du peuple qui venait s'édifier autour d'eux. Les prisonniers, pour être malheureux, n'ont que plus besoin des consolations de la religion. Nous entreprîmes de leur faire gagner aussi le jubilé; c'est pourquoi, après quelques instructions préparatoires, nous allâmes les confesser; le jour suivant, ils communièrent tous, et D. Carlos, pour compléter la fête, leur fit donner un dîner solennel. Le fléau de la peste, qui commençait alors à faire sentir ses ravages en Portugal, ne contribua pas peu au bon succès de ce jubilé; la crainte de la mort réveillait les consciences, et l'on se hâtait de profiter des trésors que l'Église ouvrait avec tant d'abondance. Ce fut pendant le choléra que nous connûmes surtout la confiance qu'on nous a constamment témoignée. Jour et nuit on accourait au collège. A chaque heure, on rencontrait quelque Père avec son compagnon, précédés d'une personne qui les conduisait au grabat de

quelque infor-tuné. Appelé pour un seul , souvent il ne rentrait qu'après en avoir confessé cinq ou six qui se présentaient en chemin. Ce n'est pas exagération, je pense, de dire que nous avons assisté plus des neuf dixièmes des cholériques, et, ce qui nous fit admirer et bénir la Providence, c'est qu'aucun de nous ne fut attaqué de la maladie. Cependant, sans être imprudent toutefois, nous y allions à la bonne et sans beaucoup de précautions. J'avoue que la première fois que je fus appelé. c'était la nuit, j'avais une certaine appréhension qui me fit un peu peur; mais bientôt, avec la grâce 'de Dieu, je m'y rendais comme si t'eût été au confessionnal.

Déjà le fléau était presque passé quand arriva la débâcle de Lisbonne. Cet incident renouvela la maladie avec la plus grande violence. Une foule de fugitifs royalistes de toutes les classes, une armée de douze à quinze mille hommes, harassée de fatigue, réduite à l'état le plus déplorable par le manque de vivres et de tout ce qui est nécessaire à la vie, arrivent tout à coup à Coïmbre; les rues sont pleines de voitures, de chevaux , d'hommes qu'on ne sait où loger, et le choléra se jette avec fureur sur ces pauvres malheureux ; nous vîmes succomber en peu de jours les premières têtes du royaume, un ministre, etc... Mais ce fut surtout parmi les soldats qu'il fut épouvantable. Le gouverneur, qui les voyait la plupart mourir sans les secours les plus essentiels de la religion, nous .pria de nous charger de l'hôpital militaire; nous acceptâmes volontiers, trop heureux de pouvoir sauver quelques âmes de plus. L'hôpital était dans un couvent d'Augustins; ces Pères nous fournirent une chambre et le couvert, et nous y allions deux à deux passer chacun une semaine. Là nous faisions le curé dans la force du terme, confessant, administrant les saints Sacrements et conduisant les malades jusqu'au tom-beau. Il y en avait toujours régulièrement de 250 à 360; jugez du travail: nous suivions le médecin dans sa visite pour savoir ceux qui étaient plus mal; puis nous commencions à confessser, etc. J'ai vu peu de jours où il n'en mourût 10, 12, et même 15. Les pauvres gens ne revenaient pas d'éton-nement de nous voir nous jeter au milieu d'eux, malgré la saleté, la vermine et la puabteur; ils ne cessaient de bénir la Providence et de nous combler de bénédictions; on admirait comme nous pouvions tenir, et vraiment ce ne fut pas sans une grâce particulière de Dieu. Cependant le mal diminuait, et ce fut alors que-nous sîmes que nous n'étions pas invulnérables; le choléra nous avait

épargnés ; une espèce de fièvre gastrique qui le suivit commença par attaquer le Père Supérieur, puis deux Frères coadjuteurs, puis un autre Père; ils furent alternativement réduits à l'extrémité , mais ils en sortirent heureusement; ensuite fut attaqué le P. Trancart que vous avez peut-être connu à Saint-Acheul ; en huit jours il succomba, et nous eûmes la douleur de le perdre vers la fête de saint Joseph. Quinze jours après arriva mon tour; en peu de temps je fus réduit à l'extrémité ; on me donna les derniers sacrements , et les médecins avaient perdu tout espoir. Cependant le bon Dieu m' épargna; je n'étais pas mûr, et il voulut bien m'accorder un peu de vie pour travailler avec plus d'ardeur à sa gloire et à ma propre sanctification. Main-tenant je me porte très-bien. Je recommençais à reprendre des forces et je redisais pour la première fois la messe le jour de l'Ascension, lorsque le carillon des cloches et des *Vivas* nous annoncèrent l'entrée des Constitutionnels dans la ville. Ils entrèrent comme presque partout ailleurs, sans aucune résistance ; les autorités et la troupe s'étaient retirées la veille. Pour nous, nous continuâmes notre ministère tranquillement en attendant qu'on décidât de notre sort. Toute la ville nous donna en cette occasion des marques non équivoques de son affection ; on fit des requêtes au gouvernement pour nous conserver au moins comme en France, offrant avec générosité de pourvoir à notre subsistance, et déjà nous commençons à espérer qu'on accéderait à ces désirs , lorsque le 26 mai au soir, le P. Supérieur fut appelé par le Sous-Préfet qui lui signifia qu'il avait reçu ordre de nous envoyer sous escorte à Lisbonne, pour être présenté au ministre de l'intérieur; il nous donnait trois jours pour nous préparer. Le lendemain arrive un espèce de maire qui ordonne au supérieur de nous réunir tous; alors il nous fait lecture du décret qui nous expulsait du royaume, en tire acte et nous le fait signer à tous; puis il se fait conduire à la Procure et s'empare du peu d'argent que nous avons, en disant que le gouvernement pourvoirait à notre subsistance. De là il passa dans nos chambres et fit l'inventaire de tout ce que nous avons, nous laissant à peine nos habits et quelques livres de dévotion. Cependant on avait placé des sentinelles à la porte du collège et de l'église pour ne laisser rien sortir de la maison. On nous laissa néanmoins la liberté de remplir notre ministère comme de coutume. Bientôt la nouvelle en fut répandue dans la ville et aussitôt notre église fut remplie de monde qui venait se confesser pour la dernière fois et nous demander

quelques conseils pour leur conduite. Vous ne sauriez croire la désolation générale de ce bon peuple. On aurait dit que chacun avait perdu son père ou sa mère. C'était un spectacle capable de toucher les coeurs les plus durs. Une bonne femme qui venait de perdre son mari, après avoir déchargé son coeur, se jetait sur le cadavre, en présence d'un Père qui avait été pour l'assister à la mort, et s'écriait en pleurant: a Pauvre Antoine, au moins toi tu es heureux, tu n'auras pas la douleur de voir partir les Pères». Le lendemain, veille de notre départ et-jour de la Fête-Dieu, l'affluence fut telle à notre église qu'il nous fut impossible de satisfaire à toutes les confessions; le nombre des communions fut incroyable. Les sanglots et les pleurs les empêchaient souvent de s'exprimer, et, tout en voulant les consoler, il nous fallait faire des efforts extraordinaires, pour ne pas montrer à l'extérieur, la douleur dont nous étions accablés nous-mêmes. Un grand nombre, même des plus pauvres, nous offraient de l'argent pour notre route, mais nous ne voulûmes rien recevoir. Enfin, après avoir pris congé d'eux et fermé notre petite église, où nous avons eu tant de consolations, et qui probablement ne se rouvrira plus, nous allâmes souper et faire notre petit paquet. Le lendemain à 6 heures du matin arrive un lieutenant avec une escorte de quinze soldats; nous remettons les clefs de la maison au commissaire, et nous voilà partis, un bourdon en main, le sac sur le dos, entre nos soldats, comme des prisonniers de guerre. Nous traversâmes ainsi toute la ville en triomphe, et ce n'est pas sans raison que je dis en triomphe; les larmes, il est vrai, et les adieux qui retentissaient de toutes parts, la consternation des habitants d'un côté nous affligeaient sensiblement; mais de l'autre, quelle gloire et quel honneur de nous voir traités comme le furent les apôtres, et de souffrir cet affront par le nom de Jésus, puis-que, seulement parce que nous étions Jésuites, on nous traitait ainsi! Quand nous fûmes hors de la ville, nos gardes se débandèrent et se mêlèrent familièrement avec nous. Ils avaient été tellement frappés de l'attachement du peuple, et des larmes qu'il versait à notre départ, qu'ils virent que nous n'étions pas des bêtes si noires, et dès lors ils conçurent de l'estime et même, de l'amitié pour nous, et nous traitèrent avec toute sorte d'égards, protestant qu'ils ne nous accom-pagnaient que pour nous défendre d'insultes. Nous marchâmes ainsi cinq jours à petites journées, passablement fatigués, et trouvant à peine de quoi vivre sur une route déserte et sans aucune ressource; puis nous nous

embarquâmes sur le *Tage*, pour faire le reste du chemin par eau. Nous en avons fait à peu près la moitié, lorsque passant au pied d'une petite ville, où s'arrêtent ordinairement les barques, nous reçûmes avis par un coup de fusil tiré dans nos voiles, que nous nous rendissions à terre. Nous nous y rendons, mais là nous fûmes reçus au milieu des injures et des menaces d'une foule de mauvais sujets. Cependant, grâce à nos gardes, on se contenta de paroles. Notre lieutenant qui était descendu à terre pour se plaindre de ce procédé, retourna bientôt et nous dit qu'il ne pouvait nous accompagner plus loin, qu'une autre barque avec une nouvelle escorte nous attendait; il nous en témoigna toute sa peine, parce qu'il craignait qu'on nous maltraitât. Notre vieille garde nous fit ses adieux en pleurant, tant ils s'étaient attachés à nous, ils voulurent avoir quelque souvenir, nous leur donnâmes quel-ques médailles, chapelets, images, qu'ils reçurent avec beaucoup de plaisir. Donner des chapelets, etc... à des soldats et à des constitutionnels, c'est une chose qui étonnerait des Français, mais qui doit vous donner une idée du peuple portugais.

Nous passâmes donc dans l'autre barque; on nous fit les mêmes protestations de dévouement. Cependant le chef nous dit de prendre quelque nourriture parce que nous avons à passer la nuit sur mer. Et où allons-nous? dit un de nous. Dans un endroit sûr et agréable, répondit-il. Mais enfin, où? Après quelques détours, il laissa échapper le mot: *Tour de Saint-Julien*. C'est une forteresse qui sert de prison d'État, à trois lieues de Lisbonne, située sur le bord de la mer. Là, autrefois, beaucoup de nos Pères avaient passé dix-huit ans dans des cachots obscurs et affreux, dépourvus de tout. Ce mot d'abord nous effraya un peu; puis, revenant à nous, nous rendîmes grâces à Dieu de ce qu'il nous faisait goûter quelque chose de ce qu'il avait accordé à nos ancêtres. Nous sûmes ensuite que c'était une faveur de l'ambassadeur de France qui, à la prière de nos amis, nous avait ménagé ce changement, pour nous délivrer du péril imminent que nous aurions couru en entrant dans Lisbonne. C'est ainsi que la Providence dispose tout pour le plus grand bien de ses amis, et nous prouve que ce qui nous paraît quelquefois un mal est un vrai bienfait de sa main. Le 6 au matin, jour du Saint-Sacré-Coeur, nous arrivâmes à la vue du fort. A peine débarqués, nous fûmes reçus par quelques hommes qui débutèrent par nous dire des injures, nous appelant *Burros*, baudets, terme injurieux du pays. Ce n'était qu'un prélude. A la porte nous

attendaient la garnison et les prisonniers attirés par la nouveauté du spectacle; alors recommencèrent les injures de toute espèce; des Français qui se trouvaient parmi la foule, apprenant que nous étions Jésuites, s'écrièrent en s'approchant de plus près: *C'est bien là ces figures!* Cependant nous avançons en silence et un peu honteux au milieu de deux haies que formaient à nos côtés cette canaille qui, pour nous mieux faire sentir que c'était à l'habit surtout qu'ils en voulaient, répétaient avec moquerie une espèce de litanies qu'ils finissaient par *ora pro nobis...* Quelques-uns d'entre nous qui eurent la distraction de ne pas presser les rangs reçurent même quelques coups. Bientôt nous arrivâmes à la porte du gouverneur qui n'ayant reçu du gouvernement, à notre égard, aucun ordre, sinon qu'on lui envoyait seize Jésuites, nous accueillit comme des prisonniers et même d'un air qui nous morfondit; néanmoins, voyant la lettre de route de nos gardes, où il était exprimé qu'on nous traitât avec décence et ménagement, il prit un air plus humain et nous fit même apporter à déjeuner dans son salon, après quoi il nous conduisit dans notre prison qu'il loua beaucoup, ajoutant pour nous consoler, qu'elle avait servi à des officiers et, à des généraux. C'était un souterrain d'une trentaine de pieds de long, ayant de chaque côté une estrade en planche sur laquelle étaient nos lits; ils consistaient en une natte et une couverture; heureusement nous avons quelques draps; chacun en eut un pour s'envelopper comme il put. Dans la voûte était une ouverture de deux pieds environ par où entraient la lumière et l'air que nous devions respirer deux portes bien fermées nous ôtaient toute envie de fuir. Lorsque nous fûmes seuls, nous rendîmes grâce à Dieu, en récitant les litanies de la sainte Vierge; puis nous essayâmes nos nouveaux lits, prenant un peu de repos pour réparer la nuit blanche que nous avons passée dans la barque. Les premiers jours nous étions obligés de nous nourrir à nos dépens; cependant, sur une requête du supérieur, appuyée du gouverneur, le gouvernement eut la générosité de nous donner quinze francs par jour, ce qui nous suffit pour dix-sept que nous étions. Je dis dix-sept, quoique plus haut je n'aie parlé que de seize, parce que, peu de jours après notre entrée dans la tour, le P. Miguel Mansion (je parle de lui parce que vous le connaissez particulièrement) vint nous rejoindre; il était absent de Coïmbre quand nous en sortîmes, et lorsqu'il eut appris où nous étions, il voulut partager notre sort, ce qu'il obtint par l'entremise de l'ambassadeur français.

Dans le chemin, il faillit perdre la vie; un constitutionnel, tête exaltée et peut-être ivre, le rencontre; il se met à l'envi- sager, et, le prenant pour un fugitif du parti de D. Miguel: «Il faut que tu meures», lui dit-il; et il lui donnait des coups de poing. Le Père eut beau s'excuser , lui dire qu'il était Français, le sermoner, pour lui faire entendre le tort qu'il avait de le maltraiter, notre homme, encore plus furieux , tira un poignard et le frappa sur l'épaule; heureusement, le Père esquiva le coup; alors, il leva le bras pour le frapper au coeur; le Père saisit aussitôt le poignard des deux mains pour parer le coup ; mais l'autre, le retirant brusquement et avec effort, lui coupa trois doigts à une main et deux à l'autre assez dangereusement. Voyant enfin qu'il n'y faisait pas bon, et que ses sermons ne lui servaient de rien, d se mit à fuir, ce qu'il aurait dû faire dès le commencement, et échappa ainsi à la mort.

Notre séjour dans le fort Saint-Julien, humainement parlant, n'était pas très-péable. Le gouverneur, homme de bon sens et modéré, nous traitait, il est vrai, avec tous les égards possibles; il nous faisait prendre l'air tous les jours, vers le soir, sur une des terrasses; il nous fit visiter tous les forts, entr'autres les cachots de nos anciens Pères, et il venait souvent nous rendre visite et causer familièrement avec nous. Tout cela n'empêchait pas néanmoins d'être en prison, et, ce qu'il y avait de pire, sans savoir quand nous en sortirions. Les ordres contradictoires que recevait le gouverneur prou- traient évidemment la mauvaise volonté du gouvernement à notre égard. Tantôt on nous laissait libre communication, puis nous ne pouvions plus communiquer sans montrer nos lettres. On épiait sa conduite et la nôtre; ce qui faisait que, pour ne pas se compromettre, il était obligé, à l'extérieur au moins, de suivre les ordres qu'il recevait; il avait cependant la bonté de nous avertir d'avance de tout , et disait un jour en riant : a Il faut charger le canon et faire grand bruit, mais je ne le charge qu'à poudre ». Enfin , sans les démaiches de l'ambassadeur français, qui prit notre embarquement à coeur, nous y serions'peut-être encore ; seulement, il ne put obtenir, comme il nous l'avait promis , qu'on payât les frais de notre voyage ; mais la Providence ne nous abandonna pas; la cha- rité, ou plutôt la générosité de nos amis y pourvut; et le 2 juillet, jour de la Visitation de la sainte Vierge, au moment où nous commencions à perdre toute espérance , à cause d'une nouvelle trame qui se machinait contre nous, nous re- çûmes la lettre qui nous

permettait de nous embarquer sur le bâtiment génois. Nous ne perdîmes pas de temps ; le gouverneur nous procura promptement deux barques, nous fit monter sur l'une , et sur l'autre , une escorte qui nous suivait à quelque distance, en cas d'insulte ; il nous accompagna jusqu'au rivage et nous embrassa tous avec les témoignages d'une sincère amitié. Le capitaine du vaisseau, qui déjà ne nous attendait plus, se hâta de faire des provisions, et le 5, deux ans, jour pour jour, après notre entrée en Portugal, nous quit-tâmes ce pays, auquel nous étions si attachés et que nous voyions exposés à l'anarchie la plus cruelle, et fort en danger de perdre la religion à laquelle il était si attaché autrefois. Oh 1 que les jugements de Dieu sont impénétrables! Un prince qui faisait espérer le règne le plus heureux, animé du désir de faire fleurir la religion; un peuple plein de foi et qui conservait à son souverain l'attachement le plus inviolable, se voir tout à coup frappé de tous les fléaux, de la guerre, de la peste et de toutes les misères qui en sont la suite, et, pour comble de disgrâce, devenir la proie de l'impiété et exposé à perdre sa foi et à tomber dans le schisme! Mais il faut finir; en voilà assez pour une fois. Notre voyage fut un peu long, mais sans aucun accident; rappelez-vous ce que je vous disais du premier que nous fîmes, et vous aurez une idée du second. Arrivés à Gênes, après vingt-huit jours de navigation, il nous fallut faire, à l'entrée du port, une quarantaine de quinze jours, à cause du choléra, dont il y avait encore quelques cas à Lisbonne, à notre départ. Ce temps nous parut bien long; mais enfin, nous en sortîmes le 19 d'août et fûmes reçus, par nos Pères de Gênes, comme des frères bien-aimés, je dirai plus, comme des confesseurs de la foi. Nous en étions presque confus, parce que ce que nous avons souffert est bien peu de chose, le comparant aux massacres de nos frères de Madrid, que nous apprîmes en débarquant, et que vous aurez sans doute su par les gazettes. Je ne vous dis pas de me ré-pondre à Gênes, parce que je ne sais pas encore ce que je vais devenir; aussitôt que je saurai ma destination, je vous le ferai savoir, et vous pourrez me répondre. J'ai écrit à mon frère, à Chambéry; quant à mes soeurs, il failt que vous leur fassiez passer ma lettre, ou au moins une copie, parce que je ne sais où elles sont. J'embrasse tous ceux qui sont au pays, ma mère, mes soeurs, leur petite famille, dont j'apprendrais volontiers des nouvelles. Présentez mes respects et ceux du P. Mansion à M^{me} Duquesnel à M. et M^{me} de Bourdon et à toute leur famille , principalement à M^{lle}

Élise , pour qui je fais toujours un *memento* particulier à la sainte messe. Enfin, bien des compliments à tous nos amis, sans oublier M. le Curé de Rouvroy, d'Hangest , et nos amis du Quesnel.

Je vous embrasse tous dans les sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et suis pour toujours,

Votre tout dévoué,
THÉODORE COTEL.

Terminée à Gênes, le 20 août 1834.»

ANEXO 17

*Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, Les Vrais Amis*¹⁴⁵

«juillet 1834.

Dans les premiers jours de juin de l'année dernière, Son Altesse Royale Don Carlos et sa famille arrivèrent subitement à Coïmbre. Le même jour le roi don Miguel arriva lui-même de l'armée, sans être attendu, accompagné de ses deux soeurs les plus jeunes. Je ne vous parlerai pas de l'enthousiasme du peuple ni des tendres émotions qu'éprouva cette famille, qui ne s'était pas vue depuis dix-huit ans, c'est presque de l'histoire ancienne. Venons à ce qui nous touche: arrivaient avec don Carlos, les Révérends Pères Lacalle et Frias, le premier confesseur et le second précepteur des jeunes infants. Nous eûmes la consolation de les avoir au milieu de nous tout le temps de leur séjour à Coïmbre. Le Révérend Père Vice-Recteur alla aussitôt présenter ses devoirs à Sa Majesté et à toute la famille royale, au moment où, le roi venait d'arriver et se mettait à table. Mais grâce aux soins de l'excellentissime princesse de Beira qui affectionne particulièrement la Compagnie, il eut l'honneur d'être admis à baiser la main de Sa Majesté, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Il n'y avait personne que la famille royale, nos deux Pères espagnols et le Révérend Père Vice-Recteur. Le roi repartit aussitôt pour Porto, laissant ses quatre soeurs réunies avec son beau-frère et grand ami.

Don Carlos, ainsi que les princesses, ne tardèrent pas à nous manifester l'affection sincère qu'ils portent à la Compagnie. Il nous fit dire qu'il viendrait nous voir, et ce jour-là même il commença un *Triduum* dans notre église, en l'honneur du Sacré-Coeur dont nous allions célébrer la fête. La Cour se composait de huit princes ou princesses, lui don Carlos, don Carlos, son fils aîné, don Juan et don Fernando ses autres fils; de dona Francisca sa femme, dona Theresa, sa belle-

¹⁴⁵ Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde, LES VRAIS AMIS. In CARAYON, Auguste – Vol. XIX, pp. 466-496.

soeur, princesse de Beira et veuve de don Pedro, dona Isabel et dona Maria de l'Assomption, toutes quatre étaient soeurs. On voyait venir toute cette nombreuse famille au collège , souvent à pied et toujours sans garde, le matin à la messe et le soir à la bénédiction.

Avant le Salut il y avait un petit sermon, les prédicateurs furent le Révérend Père Vice-Recteur, le Père Firmino (Trancart) et le Père Jorge (Rousseau). C'était un spectacle véritablement touchant de voir le recueillement et la foi de cette vertueuse famille. Don Carlos, comme le chef, donnait le plus touchant exemple. Il était entouré de ses petits-enfants. C'était lui qui veillait sur eux, les avertissait de tout ce qu'il fallait faire, leur cherchait les prières dans leurs livres, avec toute la sollicitude d'une véritable mère. Mais il le faisait avec un air d'autorité et de bonté qui décelait également le père et le prince sincèrement religieux. Ce *Triduum* fini, il commença une neuvaine, et toute la famille y assistait. Les fidèles n'avaient été prévenus de rien, mais le spectacle était trop édifiant et la circonstance trop conforme à ses sentiments pour y manquer.

Dès le premier jour, nous présentâmes nos chers élèves à Don Carlos et à ses enfants, puis à toute la famille réunie. On avait préparé une petite séance qui plut beaucoup et fut suivie de huit jours de congé, autant qu'il y avait de princes et princesses. Ils visitèrent ensuite la maison, non point avec cette rigueur d'étiquette qui refroidit et ne laisse qu'une satisfaction incertaine, mais avec un air de famille, une aisance, une simplicité et une bienveillance qui semblait dire : nous sommes ici chez nous. Cette visite dura longtemps et fut accompagnée des marques du plus vif intérêt. Elle se renouvela plusieurs fois dans la suite; tantôt c'était Don Carlos seul , tantôt une partie de sa famille et tous les jours les infants. Ces petits princes n'eurent pendant longtemps permission de venir se récréer que chez nous, et rarement il leur fut permis d'aller ailleurs. C'était une preuve de confiance que leur père n'accordait pas à tout le monde; Ils étaient avec nous presque comme nos élèves. Le jour de saint Luiz de Gonzague, ils communièrent à l'église et déjeunèrent à la maison. Le Père Frias les amena un jour dans les classes qui pouvaient être les leurs. A toutes ces bontés, leurs Altesses Royales ajoutèrent une aumône destinée, partie aux victimes du choléra qui exerçait déjà ses ravages, partie à subvenir à nos propres besoins, et le reste pour notre petite église. La princesse dona Maria de l'Assomption, n'ayant pas autant de fortune

que les autres, par délicatesse, n'avait point été appelée à y contribuer. Elle en fut affligée quand elle le sut, et de suite envoya son aumône comme les autres. C'est un témoignage de reconnaissance que nous aimons à rendre à sa mémoire bien injustement outragée.

Ce fut à cette époque qu'eut lieu à Coïmbre le dernier jubilé. Son Excellence Mgr l'évêque voulut que notre église fût une des trois Stations « *à cause, disait le Mandement, du grand bien qui se fait dans l'église de la Compagnie, et que les Pères continuaient avec le zèle de véritables Enfants d' Ignace* », il voulut également nous faire l'honneur des deux sermons que demandait la circonstance. C'était un honneur, mais, il faut l'avouer, c'était surtout un fardeau peu proportionné à notre savoir faire. C'était à la cathédrale, dans une grande solennité, en présence de toute la ville, d'une réunion où se trouvait tout ce qu'il y avait de plus instruit, devant Son Excellence, devant la famille royale et toute sa suite. C'était par-dessus tout, un choix qui appartenait mieux à beaucoup d'autres qu'à des étrangers, et qui franchement pouvaient bien mieux que nous répondre à ce qu'on attendait. Le Père Jorge (Rousseau), un des plus exercés à parler en public, et le plus goûté du peuple, fut désigné pour cette fonction. Il l'a remplie à la satisfaction de l'auditoire. Ce ne furent cependant point des discours d'apparat, mais plutôt des sermons de missionnaire, où le seul désir de toucher les coeurs fait oublier le reste.

Nous n'avions point encore exercé de ministère dans cette ancienne et magnifique église de nos Pères, la circonstance est remarquable. Les confessions augmentèrent à ne pouvoir plus respirer. Trois ou quatre Pères y consacraient tous les jours de la semaine; les autres faisaient la classe : le jeudi, et surtout les jours de dimanche et fêtes, tout le monde s'y jetait du matin jusqu'au soir. Nous appelâmes au secours le Père Lacalle, qui s'y employa de tout son zèle, et ce n'est pas peu dire, et de plus un charitable ecclésiastique de nos amis; il ne fut cependant pas encore possible de satisfaire tout le monde. On courait au collège, comme s'il n'y eût rien que nous dans la ville. Jugez, mon Révérend Père, du nombre des communions et des consolations; si cela eût duré plus longtemps, plusieurs auraient infailliblement succombé, car nous avons en outre d'autres occupations. La famille royale donna encore dans cette circonstance, ainsi qu'à la Fête-Dieu, un témoignage éclatant de sa piété. Elle fit toutes les

stations presque confondue au milieu d'un peuple qui l'entourait de son amour et de sa vénération , sans gardes et ne se distinguant que par son recueillement vraiment digne d'admiration.

En même temps, l'excellent Père Lacalle en tête, nous entreprîmes les prisons que nous avons déjà coutume de visiter. Il y en avait trois, malheureusement trop pleines. La plupart étaient des compromis politiques. Nous avons déjà leur confiance. Tous se confessèrent , et de leur propre mouvement : consolation qu'ils ne pouvaient pas toujours se procurer, avec tous les égards dus à leurs qualités et à leur situation respective, et que plusieurs sollicitèrent encore plus tard. Vous verrez bientôt quelle a été leur reconnaissance. — Son Altesse Royale Don Carlos voulut avoir part à cette bonne oeuvre: il leur donna à tous une fête, aux uns, à titre d'aumône, aux autres, à titre de bienveillance, à chacun suivant sa qualité et sa situation, ce dont les prisonniers voulurent faire leurs remerciements.

Le choléra morbus exerçait alors parmi nous ses déplo-rables ravages. Ce fut dans cette triste circonstance que nous connûmes la confiance qu'on nous a constamment témoignée. De jour et de nuit, on venait nous appeler. Sur tous les points de la ville, et presque à chaque heure de la journée , on rencontrait quelque Père avec son compagnon et précédé d'une personne qui le conduisait au grabat de quelque infortuné. On sortait pour un malade, et souvent on en visitait sept ou huit avant de rentrer. Si on nous rencontrait lorsqu'on les portait à l'hôpital, nous les confessions dans la rue. On nous appelait non-seulement pour les confesser, mais encore pour les *aider à bien mourir*, suivant leur langage vraiment chrétien, c'est-à-dire pour réciter les prières des agonisants, ce qui doublait nos courses. Il est vrai que nous y allions de bonne volonté et avec promptitude; c'est surtout pour cette raison que, dès qu'il y avait un malade, on accourait chez les Pères. C'étaient des éloges, sur notre passage, à nous confondre. La charité de quelques personnes qui nous confièrent des aumônes à distribuer, suivant l'exigence des besoins, nous mit à même de faire encore plus de bien, car la misère était également grande. Ce concours de grâces et de fléaux adonné lieu à un bien incalculable plus sensible peut-être en Portugal que partout ailleurs. Il y a bien de la misère, Il est vrai; mais, surtout à la mort, on en revient plus facilement, ce nous semble, qu'en beaucoup d'autres en-droits. Il y a un grand

fonds de foi. Ces bons Portugais meurent contents, pourvu que ce soit avec les consolations de la religion. Nous en avons vu des exemples à arracher des larmes. Il est très-ordinaire de rencontrer des personnes qui, par pur motif de foi, préfèrent la mort à tous les avantages de la vie. Quel peuple, s'il était toujours bien dirigé!

Il y avait déjà deux mois que le fléau nous châtiât, et avec rigueur, quand arriva la débâcle de Lisbonne; ce fut le 24 juillet, c'est-à-dire au plus fort de la chaleur, qui, en Portugal, n'est pas tendre assurément. Coïmbre, devenu centre et séjour de la famille royale, fut comme le champ d'asile. Représentez-vous une grande partie de la population de la capitale, surtout des premières familles du royaume, une arrivée de douze à quinze mille hommes, qui furent comme frappés d'une sorte de stupeur, sans aucune provision, sans argent, sans rien, se retirant en désordre sur une route, la plupart du temps déserte et dépourvue partout de moyens de subsistance. Ils arrivent ainsi subitement à Coïmbre, harassés, fatigués, épuisés de chaleur, de privations et de frayeur. Coïmbre se vit tout-à-coup encombré de ces infortunés fugitifs, de chevaux, de voi-tures, et dans toutes les maisons on réclame et on donne l'hospitalité. Les Chartreux nous la demandèrent, et nous les reçûmes volontiers, malgré notre détresse, eux et quelques autres personnes. Voilà un redoublement du choléra dans la ville et dans l'armée, qui campait sous les murs. Les grands du royaume, comme le peuple, lui donnent des victimes, et en grand nombre. Nous nous jetons de nouveau dans le champ de bataille; il faut courir en même temps aux maisons particulières, aux prisons et surtout aux hôpitaux, où l'on se jetait en foule et où l'on mourait à toute heure. C'était là surtout que la maladie se montrait dans toute son horreur, peu ou pres-que point de ressources médicales, encore moins de soins, une malpropreté à faire horreur, de la vermine à couvrir tout le corps, une lenteur et une inexpériencè déplorable, et, par dessus tout, trop souvent un manque absolu des secours de la religion : il fallait assister ces infortunés, se mettre avec eux dans l'ordure ou les laisser mourir sans sacrements. Souvent il fallait se contenter du plus essen-tiel dans la confession, quelquefois même d'un seul signe de contrition pour courir en toute hâte aux autres mori-bonds.

Sur ces entrefaites, voilà le roi qui arrive de son côté, avec une grande partie de son armée de Porto, pour se porter sur Lisbonne. On transporte à Coïmbre les

hôpitaux militaires, qui se remplissent d'une manière effrayante. Le choléra se complique du typhus, qui enlève tout ce qu'il atteint. Ce fut alors qu'on nous pria de nous charger entièrement de ces tristes réduits. Nos classes venaient de finir: nous acceptâmes sans balancer. Deux Pères y allèrent demeurer. Au bout de quinze jours, deux autres les allèrent remplacer, et ainsi de suite, ce qui dura pendant cinq à six semaines, après quoi on y alla seulement de jour, et enfin on n'y faisait plus que deux ou trois courses par semaine. L'hôpital était un ancien couvent d'Ermites Augustins: les religieux nous fournissaient le lit et la table. Nous avions habituellement sur les bras deux cents à trois cents cholériques. Avec le temps et par suite des réclamations, leur sort s'améliora sensiblement. Ces pauvres malades, en nous voyant les servir et nous jeter sur leurs lits pour les confesser, n'en revenaient pas d'étonnement. On voit bien, disaient-ils, que vous êtes *étrangers* !... Ils ne savaient comment témoigner leur reconnaissance. Là, nous étions presque curés et ne quittions nos malades qu'après les avoir ensevelis. Où étaient-elles les saintes Filles de la Charité et Combien alors elles auraient été utiles au Portugal

Enfin le retour de nos élèves, nos propres maladies, dont je vous parlerai plus bas, et des excursions de nécessité ou de circonstance nous obligèrent à lâcher prise. On s'étonnait, et avec raison, que nous pussions tenir à tant de fatigues, car, lorsqu'on régla que chaque communauté se relèverait, de huit jours en huit jours, dans les hôpitaux, les Pères Franciscains y perdirent aussitôt leur Père Gardien, et les Carmes, dits Marianos, trois de leurs religieux, outre plusieurs autres qui furent malades. On finit enfin par nommer et payer un aumônier; mais alors la maladie avait bien diminué.

Vers la fin du mois d'août 1833, on jugea à propos de s'ouvrir une retraite vers l'Espagne en cas d'événement. Le Père Ministre (Margottet) partit aussitôt, à raison de son mauvais état de santé, avec deux autres Pères, mais sans intention de quitter alors le Portugal. Quelques-uns de nos amis les avaient adressés à leurs connaissances. La réception, néanmoins fut d'abord, assez froide. Ils se mirent alors à faire des catéchismes, des exercices de piété et à confesser. Le peuple se porta bientôt pour les entendre, et peu à peu le concours devint tel, qu'ils se trouvèrent, sans trop s'en douter, transformés en véritables missionnaires. C'était une faim de la parole de Dieu qu'il était impossible de

rassasier. L'ébranlement devint général, et les Pères devinrent dès lors l'objet d'une affection qui alla toujours en croissant. Partout on les demandait, on les suivait, et on accourait de six ou même sept lieues de distance. Au bout de deux mois, deux des Pères étant revenus à Coïmbre pour les classes, deux autres les allèrent remplacer. Il fallait souvent, à cause de la foule, prêcher hors des églises. Dans une paroisse, sur mille âmes, il y a eu huit cents communions. Il en était de même à peu près partout, proportion gardée. Tout le monde voulait faire des confessions générales. Voici un trait qui a fait une grande impression:

Les Pères ont rencontré une des premières familles du pays déchirée par des divisions et la discorde. Un des enfants, que son père avait autrefois empêché d'être ecclésiastique, l'avait tellement pris en haine, que ce pauvre père était obligé de vivre caché pour éviter la mort. A l'arrivée des missionnaires, tout le monde se mit en mouvement pour les réconcilier. Le Père Firmin (Trancart), après bien des assauts et bien des résistances, fit enfin réciter un *Pater* et un *Ave* à ce malheureux enfant, et obtint par écrit la promesse de se confesser. Quand il le pressait, l'autre reprenait toujours: mais il faudra pardonner à mon père! C'est impossible: tout, excepté cela. Il eut en effet bientôt oublié ses promesses. Tout le monde disait: c'est un dernier appel que le bon Dieu lui fait; il résiste, il en sera châtié. La prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Le jour de Noël, pendant qu'il se chauffait, un frère, qui à son tour le détestait, lui brûla la cervelle d'un coup de fusil, et le monstre expira sans donner le moindre signe, ni proférer une seule parole. C'est presque le seul qui ait résisté, encore estimait-il les Pères. Si on en compte deux ou trois autres qui ne se soient pas confessés, c'est tout au plus. J'aurais bien des traits d'héroïsme à opposer à celui-ci, mais ce serait trop long. Ah! s'il n'y avait pas de scandales et des scandales si criants, le Portugal serait un royaume de saints. Dans l'espace de quatre mois, il y a eu neuf missions. Les circonstances n'ont pas permis de continuer cette belle œuvre. Le bien qu'on y peut faire est incalculable; il n'est pas nécessaire pour cela de grands talents, il suffit de la bonne volonté. Les missionnaires s'en sont revenus chargés des bénédictions de ce bon peuple. Plus tard, apprenant notre détresse, ils ont prouvé, ces braves gens, que leur reconnaissance n'était pas une vaine cérémonie. Voilà ce que nous ont raconté les Pères, car nous n'étions pas du nombre des missionnaires.

Une des principales raisons qui empêcha de continuer l'oeuvre des missions, fut les classes qui s'ouvrirent, et les maladies que nous avons éprouvées. Le Révérend Père Vice-Recteur, deux Frères coadjuteurs, les Pères Bazin, Rousseau, Trancart, Cotel et un Frère scholastique, ont été successivement atteints d'une épidémie qui a suivi le choléra, et qui, pour plusieurs, a dégénéré en typhus. La plupart des autres Pères ont eu de graves infirmités. Le Révérend Père Recteur fut à l'extrémité. Les Frères Fi-guet et Pailler sont tombés à plusieurs reprises, sans donner cependant autant d'inquiétudes. Le Père Rousseau a languï pendant longtemps. Le Père Bazin n'est guéri du typhus que par miracle. Il l'avait gagné à l'hôpital qu'il s'était réservé à lui seul, dans un temps où nous n'en étions plus chargés, et où personne n'y pouvait aller. Le Père Trancart, également attaqué de l'épidémie, a fini par une fièvre cérébrale. Le médecin ne voyait pas de danger dans le commencement; cependant ce bon Père, depuis le premier jour jusqu'à la fin, a persévéré à dire qu'on se trompait et qu'il n'en relèverait pas. Il se confessa et communia le 12 mars, jour de la canonisation de saint François-Xavier et de saint Ignace. Deux jours après il perdit connaissance et ne paraît pas l'avoir recouvrée jusqu'à sa mort, qui arriva le 17, à cinq heures et demie du matin, pendant qu'on faisait la recommandation de son âme. Sa mort a fait grande sensation dans la ville. Il avait beaucoup travaillé dans ces derniers temps, quoique toujours incommodé. Dix jours auparavant il avait encore prêché dans l'église. Sa mort paraît avoir été la suite de ses infirmités, occasionnées toutefois par des fatigues extraordinaires. Le Père Cotel paraît également n'avoir été atteint que par suite de l'excès du travail. Sa fièvre, dégénéra en typhus, et il en vint au point d'être administré. Il y avait quinze jours qu'il était en convalescence, quand nous sommes partis. Le Frère Sébastien Dias n'a pas donné tant d'inquiétude. Ce qu'il y a de remarquable; c'est qu'à chaque alarme que nous avons eue, et nous en avons eues beaucoup, il y avait toujours quelqu'un de malade, et par une Providence visible à bien d'autres égards, tout le monde avait recouvré assez de santé pour s'en aller quand le moment en est arrivé.

Nous avons déjà parlé de nos classes, il y a peu de choses à ajouter. Son Excellence Monseigneur l'archevêque d'Évora, Réformateur de l'Université, n'était pas d'avis qu'on ouvrît les classes cette année. Le Révérend Père Vice-

Recteur fit des instances. Il consentit enfin et, avec son autorisation, nous les ouvrîmes. On avait formé un corps d'étudiants, sous le nom de corps académique, dans lequel entraient un bon nombre de nos élèves, ce qui ne permit d'ouvrir que les basses classes, jusqu'à la troisième inclusivement. Nous n'avions même qu'un très-petit nombre d'enfants, les circonstances n'en permettant pas davantage. Bien des fois, dans l'année, nous avons été sur le point de plier bagage. Nous avons cependant fait la classe jusqu'à la veille de la prise de la ville inclusivement.

Nous voici au dénouement de ce drame unique dans son genre. Trois armées, dont une espagnole, se rapprochaient de plus en plus vers Coïmbre. La ville avait quelques fortifications, mais le défaut de munitions, le désordre de notre armée qui battait en retraite, et surtout l'état désespéré des affaires, ne permettaient aucune résistance raisonnable. Un grand nombre d'habitants s'était peu à peu retiré. Pour nous, qu'avions-nous à faire? Depuis plus d'un an nous étions orphelins, sans savoir absolument rien de nos supérieurs ni de la Compagnie. Fuir? Ce n'était reculer que d'un pas, et il y avait beaucoup de danger. Rester? Ce n'était cependant pas sans inconvénients; ce fut cependant le parti qui nous fut généralement conseillé et qui nous paraissait également, à cette époque, le plus raisonnable. Toutefois, pour des motifs particuliers, le Père Jozé (Chevallier) et le Père Jorge (Rousseau), étaient allés à Figueira depuis quelques jours, où, sous la protection du consul de Hanovre, ils attendaient pour s'embarquer pour l'Angleterre. Plus tard ils se réunirent à nous. Le Père Ministre (Margottet) et le Père Fidelis (Martin), avaient pris la direction de l'Espagne par l'Alentejo. En chemin, ils rencontrèrent Don Carlos et sa famille, que les Espagnols poursuivaient vivement. Alors, par l'avis des deux Pères qui les accompagnaient, ils revinrent également rejoindre la communauté. Il en était temps, car deux ou trois jours plus tard, les constitutionnels occupaient la ville. Déjà on fuyait de tous côtés. Le 7 mai, arriva notre armée en désordre. On résolut cependant de défendre la place; on avait déjà disposé l'artillerie et donné aux corps leurs positions respectives. Ce même jour toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires s'étaient retirées. Le soir toute la ville était entourée de feux que faisaient nos troupes, et présentait encore un aspect véritablement guerrier. Heureusement, pendant la nuit, on changea de

détermination; à minuit il n'y avait plus un seul soldat dans la place. Le lendemain, jour de l'Ascension, les rues parurent d'abord désertes, la ville respirait je ne sais quoi de sombre et d'effrayant. A la première messe, l'église se trouva pourtant pleine; nous nous mîmes à confesser comme de coutume. Vers les sept heures, le carillon annonça l'entrée des ennemis; ce n'était encore qu'une petite avant-garde. Au premier coup de la cloche, tout le monde se mit à fuir précipitamment de l'église en pleurant et en gémissant. Chacun se retira chez soi au plus vite. Nous continuâmes à confesser un petit nombre de personnes qui eurent le courage de rester dans l'église. Pendant ce temps-là quelques constitutionnels et ceux des membres de la municipalité qui n'avaient pas fui, furent à la rencontre des troupes, et à dix heures elles entrèrent paisiblement dans la ville. Nous avons alors fermé l'église. Nous pûmes être témoins de la réception faite aux troupes, et cela des fenêtres du collège qui donnaient sur la place: elle fut bien *piteuse*. D'enthousiasme, il n'y en avait aucun. Une dizaine de constitutionnels laissaient entendre quelques viva, mais il n'y avait personne pour répondre, pas même d'enfants, qui ne demandent ordinairement qu'à crier. Le lendemain ils chantèrent fort à leur aise leur *Te Deum* dans la cathédrale. La fête de la proclamation ou acclamation de Maria II, qui se fit le jour suivant, fut aussi paisible. On y avait invité toutes les communautés excepté nous, probablement parce qu'on savait bien que nous n'y irions pas plus qu'au *Te Deum*. Du reste, si vous en exceptez les classes, tout alla pour nous comme à l'ordinaire jusqu'à la fin. Le jour même de leur entrée nous fûmes visiter les malades.

Avant d'aller plus loin, il faut vous mettre plus au fait des dispositions de la ville à notre égard, autrement vous ne comprendriez pas tout. Ce qui nous avait attiré la confiance des deux partis, car nous l'avions autant qu'il est possible d'unir les deux extrêmes, n'était pas seulement le dévouement que nous avons montré dans le temps du choléra, ni la bonne volonté avec laquelle nous nous prêtions à toute sorte de ministère; ce fut surtout la discrétion avec laquelle, autant qu'il nous fut possible, nous nous comportions avec les uns et les autres. Dans nos classes il n'y avait aucune distinction entre le fils d'un royaliste et celui d'un constitutionnel, c'est ainsi que le voulait d'ailleurs Sa Majesté. Dans nos instructions, nous nous contentions d'expliquer l'Evangile sans entrer dans la politique. Pour tout le reste, nous ne cherchions également qu'à être utiles à tous,

sans égard pour les opinions, dès qu'il n'y avait rien contre la conscience et l'honneur de la Compagnie. Ce n'est pas toujours ainsi, malheureusement, qu'il en était ailleurs. On faisait peut-être trop ressortir la différence d'opinions; la politique ne venait pas à propos dans les sermons, elle y entraît pourtant assez ordinairement et avec une certaine aigreur. Il n'y avait pas non plus toujours assez d'indulgence, ni même de charité, pour les personnes d'une opinion différente. Ces sortes d'indiscrétions ou hors-d'oeuvres, appelez-les comme vous voudrez, produisaient encore de plus tristes effets en Portugal qu'elles n'auraient fait ailleurs. Comme nous ne voulions que leur salut à tous, nous condamnions également tous les excès. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en Portugal plus que par-tout ailleurs, bien des gens embrassent une opinion et la défendent assez innocemment; ce serait une injustice de les condamner tous indifféremment. Ces bons Portugais, quelque soit le parti qu'ils embrassent, n'en sont assez ordinairement ni moins bons, ni plus mauvais chrétiens. Enfin, pour tout dire en un mot, nous évitions d'entrer dans toutes ces misères de parti à parti, qui ne font de bien à personne et du mal à plusieurs. Aussi tout le monde confessait que nous nous restreignions aux obligations de notre ministère, et c'était vrai.

Au changement du gouvernement, notre position devenait toute autre. Tout le monde désirait que nous restassions. Nous prévoyions bien que ce serait difficile; cependant, sans être nécessaires, nous nous trouvions à même de faire tant de bien, que nous résolûmes d'attendre pour voir ce qui devait arriver, prêts à rester, mais bien déterminés cependant à ne rien faire contre la conscience. Dès les premiers jours on s'échauffa pour nous. Le jour de l'entrée des troupes, les plus grands partisans du nouveau gouvernement s'offrirent pour nous garantir de toute insulte. Nous remerciâmes, bien persuadés que nous n'avions rien à craindre. On parla de nous au duc de Terçaira (Villafior) qui commandait l'armée. Déjà il avait promis sa protection aux Pères. Le père d'un de nos élèves, et son grand ami, voulut nous présenter à lui. Le Révérend Père Vice-Recteur se présenta, mais le départ précipité du duc empêcha la visite. Cependant on lui rendit compte de tout, et il fut content, à ce qu'il parait. Malgré tout cela, l'alarme était presque générale dans la ville, parce que les plus lins voyaient ce qui allait arriver. On nous fatiguait de lamentations. On écrit de toute part, à Lisbonne, on a recours à toutes les personnes en crédit. Dans les deux partis on signe des

requêtes au gouvernement pour nous conserver, au moins comme en France et en Angleterre. Il se fit surtout une réunion des premières familles de Coïmbre qui a fait tout ce qu'on pouvait imaginer pour nous garder, et ensuite pour adoucir notre pénible retraite. On avait même voulu faire signer une pétition aux nouvelles autorités qui nous étaient favorables: la crainte de déplaire à César les fit s'excuser. Nous avons su que deux fois on avait prié Don Pedro lui-même de nous conserver. Nous avons également appris depuis notre départ que les prisonniers politiques, que nous avons visités, avaient signé et adressé une pétition au gouvernement en notre faveur. Il a vraiment été un moment où nous ne savions trop qu'en penser; nous confessons et prêchions du reste comme de coutume. Voici enfin le résultat. Suivons maintenant le journal (celui du Père Soimié), écrit jour par jour.

Le 26 mai, au soir, le sous-préfet fit venir le Révérend Père Vice-Recteur, et lui intima l'ordre, de la part du gouvernement, de partir pour Lisbonne sous une escorte, dans le plus court délai possible. Il lui dit de plus qu'il eût à faire rentrer aussitôt quelques objets précieux qu'il savait que nous avions cachés; que tout devait être remis entre les mains du gouvernement, excepté les choses de pure nécessité. Il fut décidé que notre départ aurait lieu le 30, à six heures du matin. (Il avait recommandé le plus rigoureux secret; nous le gardâmes, mais, dès le lendemain, tout fut su dans la ville.) La désolation est générale: on vient s'informer, pleurer, etc. Le 28, veille de la Fête-Dieu, dès le matin, on ouvrit l'église, tout le monde veut se confesser. On se tourmente pour trouver des moyens de nous conserver. Vers onze heures arrive le corrégidor (c'est à peu près le maire chez nous), pour procéder à l'inventaire, et nous intimer le décret de notre expulsion. Dans ce décret que vous aurez peut-être vu sur les gazettes, ou que vous verrez plus tard, on nous accuse d'avoir tenté de nous introduire dans le royaume, contre la loi de Joseph I^{er}; d'avoir pour cela profité du gouvernement *usurpateur dont la cause était celle de l'ignorance et du fanatisme*; qu'il n'était d'ailleurs que trop vrai que nous étions fidèles aux principes dont la Compagnie fait profession; qu'en conséquence il nous était enjoint de nous rendre aussitôt à Lisbonne, près du ministre de la justice, où l'on pourvoit à notre embarquement, et, qu'en cas de contravention, nous devions être punis avec toute la rigueur des lois que nous avons déjà encourues par notre projet

téméraire. Il nous avait tous réunis dans la salle des visites pour entendre la lecture de cet acte. Il en fit dresser un autre, qui constatait son exécution, que nous fûmes obligés de signer tous. Et là sans que personne s'écartât, il nous conduisit à la procure où il s'empara du peu d'argent que nous avions. Le Révérend Père Vice-Recteur lui dit que chacun de nous en avait pris un peu pour le voyage. Il le désapprouva, disant que le gouvernement y aurait plus abondamment pourvu. Il nous avoua ensuite qu'il n'entendait rien dire qui ne fût à notre avantage, surtout en fait de politique, dans laquelle il savait que nous ne nous étions point ingérés. Tout cela se fit et se dit avec un ton de civilité mêlée d'un cynisme qu'il serait difficile de caractériser. Pendant ce temps-là on plaça des gardes aux portes, qui y restèrent jusqu'à notre départ, et on inventoria la sacristie. Le soir, la foule fut encore bien plus grande. C'étaient véritablement des scènes où le coeur ne pouvait tenir.

Le 29, jour de la Fête-Dieu, les confessions et les communions furent sans nombre. Nous ne pouvions nous soustraire à leurs déchirants adieux. Partout où ils nous rencontraient, ils nous baisaient les mains, les habits, et demandaient pour une dernière fois notre bénédiction. Ce jour-là, comme la veille, chacun nous offrait son aumône. Il n'y eut pas jusqu'aux pauvres qui n'offrissent leur petite contribution. Il devait y avoir instruction comme de coutume, mais l'émotion était si vive qu'il parut plus prudent de n'en point faire. Nous passâmes tout l'après-midi au confessionnal; mais il fut impossible d'entendre tout le monde. On enviait le sort de ceux qui étaient morts entre nos mains. Une femme fit appeler un Père pour confesser son mari, qui mourut en sa présence. Cette pauvre femme court chercher un petit enfant, qui n'avait que quelques jours, et dans sa douleur, elle disait: « Mon pauvre enfant, tu n'as plus de père! puis, se jettant sur son mari, au moins toi, cher Antoine, tu n'auras pas la douleur de voir partir les Pères ». Il est impossible, mon Révérend Père, de vous peindre la désolation de ces bons Portugais. Il semble que c'était pour eux (j'ajouterais presque, pour nous), le jour du jugement. Nous passâmes une partie de la nuit à faire nos préparatifs.

Le 30, quelques-uns dirent la sainte messe portes closes. A 6 heures arriva l'escorte. Le plus affectionné de nos amis, dont je vous parlerai tout à l'heure, se chargea de quelques effets qu'il nous envoya. Ensuite nous allions partir quand on nous menaça d'une visite: nous ne devons plus emporter, disait-on, d'autres

livres que nos Bréviaires. Il fallut donc laisser le peu que nous avons dans nos paquets. Enfin, nous allâmes faire une prière à la porte de l'église, puis, chacun un petit sac sur le dos, le bourdon à la main, nous partons. Notre marche avait quelque chose de saisissant. Le Révérend Père Vice-Recteur était en tête, les autres suivaient réunis en silence, puis venait l'escorte, qui faisait une petite compagnie de front. Malgré nos recommandations, il y avait beaucoup de monde dans les rues, et on se jetait encore sur nous pour avoir la bénédiction. Nous n'entendions tout autour de nous que des gémissements et des adieux déchirants. Jugez, mon Révérend Père, où en était le coeur. Plusieurs de nos chers élèves avec d'autres enfants vinrent nous reconduire assez loin de la ville. La séparation fut bien triste. — Nous avons trois ou quatre bêtes de somme pour nos paquets, et pour les plus faibles d'entre nous.

Il faut maintenant que je vous parle de cet incomparable ami. Il s'appelle Antoine Gonsalvez. C'est tout simplement l'homme d'affaires d'une comtesse du pays. Le Père Bernardez, un des anciens Pères, était mort chez lui il y a environ huit ans. Cet homme joint à un excellent coeur beaucoup de bon sens et un grand fond de religion. Le Père Bernardez lui avait beaucoup parlé de la Compagnie; aussi il avait conçu pour elle la plus haute estime. Dès l'arrivée des Pères à Coimbre il alla au-devant d'eux et leur offrit ses services. Ce fut lui qui monta leur ménage et les mit au fait des usages du pays. Plus tard il consacra une somme considérable à faire notre église et à acheter des vases sacrés. C'était chez lui que nous allions chercher ce qui nous manquait. Il faisait presque toutes nos affaires. Il nous disait souvent: je vous en prie, si vous en avez besoin, prenez tant qu'il y aura dans la maison, c'est entre nous. Il s'appelait et signait toujours le *frère absent*. Sa femme partage ses sentiments. Cet excellent ami nous a constamment accompagné dans tout le bien que nous avons pu faire. On lui offrait de l'argent pour nous la veille de notre départ, « non, dit-il, j'ai toujours été le procureur des Pères, je veux l'être jusqu'à la lin. Voyant bien que l'on ne pourvoyait à rien, il s'est mis à la tête d'une réunion de personnes des plus qualifiées de la ville, qui s'est chargée de nous fournir tout ce qui nous serait nécessaire. Il en était l'âme et l'exécuteur. Ce brave homme avait accompagné nos Pères dans leur triomphe, il les a accompagnés dans leur déroute. Oui, au milieu de nous, comme un d'entre nous, il a traversé la ville sans aucune crainte

de se compromettre. Ne pouvant pas venir lui-même, il a envoyé un de ses domestiques avec nous à Lis-bonne, où il nous a rendu les plus grands services. La Compagnie a eu de plus puissants amis, mais elle n'en a jamais eu de plus dévoués?

Le commandant de l'escorte était un officier, émigré en Bretagne, et qui avait son logement chez un des principaux de la ville et de nos meilleurs amis. Il ne manqua pas de lui faire ses recommandations. Elles eurent leur effet, car il nous traita avec tous les égards que nous pouvions attendre, ainsi que la troupe. C'était une clause qui se trouvait dans tous les actes, que les Pères devaient être traités avec respect, et l'escorte même, disait-on, n'était que pour nous *protéger*. Nous fîmes la route sous un soleil brûlant, sans cependant aucun accident. Nous faisons encore quelques catéchismes dans les villages; nos gardes peu à peu nous laissaient plus de liberté. Nous obtinmes même leur affection. Ils faisaient notre éloge et prétendaient nous ramener avec eux. A Santarem, ils manquèrent de tuer un constitutionnel comme eux, qui voulait nous insulter. Le long du chemin, ils menaçaient tout simplement de coups de fusil, quelques individus qui s'amusaient de nous voir entre leurs mains. Quand ils furent obligés de nous quitter, plusieurs pleuraient, et tous voulurent avoir quelque objet de dévotion de notre main. Nous fûmes embarqués à douze lieues de Lisbonne sur le Tage. Quand nous arrivâmes à Villafranca, qui se trouve à moitié chemin, on tira un coup de fusil sur notre barque; la balle perça la voile peu au-dessus de nos têtes, c'était pour nous avertir d'aller à bord. Il y avait là une réunion de soldats et de gens du peuple qui nous y reçut avec des injures. Nos soldats prirent hautement notre défense, et ils s'apaisèrent un peu. Heureusement nous ne débarquâmes pas. Une autre escorte, avec un homme de la police de Lisbonne, nous y attendait. On nous fit changer de barque; on nous avertit de prendre des provisions pour jusqu'au lendemain matin, sans nous dire où on nous menait. Tout ceci nous effraya un peu; le fait est qu'on voulait nous soustraire aux insultes de la populace de Lisbonne qui a assassiné plusieurs religieux et miguélistes dans ces derniers temps. On nous a même dit que cette mesure de précaution était due au ministre de France à Lisbonne. Nous passâmes devant cette ville le soir, et nous dormîmes à la belle étoile sur le Tage. Nos gardes n'étaient pas méchants. Le lendemain, 6 juin, nous débarquâmes pour aller nous enfermer

dans le fort Saint-Julien, à l'embouchure du Tage; l'arrivée ne fut pas fort honnête. Il y avait là beaucoup de Français prisonniers de guerre et une garnison de têtes exaltées; ils nous accablèrent d'injures, frappèrent même quelques-uns des Pères; l'escorte nous protégeait, mais de loin. Le gouverneur de la tour (on appelle ainsi le fort), nous reçut également assez vertement. C'était le jour du Sacré-Coeur, nous lui demandâmes à dire la sainte messe, il refusa. Le Révérend Père Vice-Recteur lui demanda s'il nous traitait comme prisonniers, il répondit que oui, qu'il ne s'agissait point de beau couvent, mais d'une prison, etc., etc.

Ce n'est cependant pas un méchant homme, mais il n'avait point d'ordres. Il vit ceux de nos gardes et du commissaire de police, et il s'adoucit un peu; il nous conduisit ensuite sous une des voûtes du fort; la prison où il nous enferma a deux portes; le jour nous venait par un soupirail.

Nous désirions ouvrir des communications avec nos amis, mais il fallait recevoir auparavant des ordres du gouvernement qui tardaient à venir. Ils arrivèrent enfin; on nous offrit d'aller sur la frégate de Don Pedro, qui mouillait dans le Tage, ou de rester; puis on déclarait que nous n'étions pas prisonniers de manière à ne pouvoir communiquer avec qui que ce fût; c'était clair. Nous en profitâmes, nous n'en abusâmes assurément pas. Cependant, M. le gouverneur, après nous avoir témoigné beaucoup de bonté, vint un jour, de fort mauvaise humeur, nous signifier que dès lors il n'entrerait ni ne sortirait aucune lettre qu'il ne la vit: que c'était ainsi que le gouvernement l'entendait. Par la même raison, il ne venait personne sans subir un rigoureux examen et quelquefois même sans être fouillé. Cette conduite nous étonna, mais enfin patience. Plus tard, il nous fit clairement sentir avec quelle répugnance il accomplissait de tels ordres, mais il ne fallait pas se compromettre. Le domestique que notre excellent ami nous avait envoyé nous venait fréquemment visiter et nous mit en relation avec nos amis de Lisbonne, de Coïmbre et d'ailleurs. On écrivit une foule de lettres pour nous recommander au ministre français et autres personnes puissantes; des amis vinrent nous visiter, entr'autres un des prêtres anglais qui ont une maison à Lisbonne. J'avais oublié de dire que cette Société de Coïmbre, dont j'ai parlé, s'était déjà chargée des dépenses de notre voyage et même de notre embarquement si le gouverneur n'y pourvoyait pas lui-même. Sur nos demandes réitérées et celle du gouverneur, le

gouvernement, quoiqu'avec beaucoup de peine, s'était enfin chargé de notre entretien. Nous pouvions, depuis quelques jours, dire la sainte messe, nous sortions tous les jours au soir pour prendre l'air, notre sort s'améliorait sensiblement. Dès les premiers jours, le ministre (ambassadeur) français nous envoya son secrétaire, pour voir comment nous étions et si nous avions des plaintes à faire. Nous n'en fîmes point. Il s'employa fortement en notre faveur, et sans lui nous serions probablement encore dans la tour de Saint-Julien. Nous aimâmes mieux y rester que d'aller sur la frégate. Nous nous procurâmes des habits de laïques qui coûtèrent fort cher. Le gouverneur nous fit visiter quelques-uns des cachots de nos anciens Pères, nous donna les gazettes et montrait toujours plus de bienveillance.

Le 11, arriva le Père Mansion, à notre grand étonnement. Ce Père, par ordre du Révérend Père Vice-Recteur, était parti avec l'armée de Don Miguel, dans l'intention d'entrer en Espagne, ayant avec lui un Frère coadjuteur portugais. Il avait assisté aux dernières affaires qui mirent fin au règne de Don Miguel. Il avait eu l'honneur de voir ce monarque infortuné à Evora, ainsi que la famille de Don Carlos. Vous savez que celui-ci s'était embarqué sur un vaisseau anglais pour la Hollande, dit-on. Don Miguel est parti pour l'Italie. Le pauvre Père eut, entr'autres, une bien triste aventure. Il revenait vers Coïmbre, où il nous croyait encore. Aux environs de Tomar, il fut attaqué par un homme qui voulut voir son passeport. Il était malheureusement daté d'Evora. Ce misérable, prenant le Père, qui était passablement déguisé, pour un miguéliste, tire un petit poignard anglais et lui dit qu'il va mourir. Le Père tâche de lui faire entendre raison, invoque sa qualité d'étranger. Celui-ci se calme un instant. Le Frère se trouvait malheureusement loin. Bien-tôt ce brutal reprend et veut absolument le tuer. Le Père, n'ayant plus d'autre ressource, lui saisit la main où était le poignard, avec les deux siennes, l'autre le retire avec vivacité et le blesse en quatre endroits. Il lui avait auparavant porté un coup de poignard dans le dos; heureusement qu'il ne déchira que l'habit. Le Père s'enfuit alors, poursuivi par son assassin. Des gens qu'ils rencontrèrent purent l'arrêter, et le Père s'échappa. Ayant appris que nous étions à Lisbonne, il y vint, et M. Louis de Bourmont, qu'il y rencontra, lui fit avoir la protection du ministre français, qui parla au gouvernement pour l'adjoindre à ses confrères. Quand il est entré dans la prison, il avait encore les mains toutes mutilées.

Le 20 juin, on appela le Révérend Père Vice-Recteur, puis le Père Ministre, et successivement tous ceux qui avaient eu quelque part dans l'administration. Aucun d'eux ne revenait. Les autres ne savaient trop ce que cela voulait dire. C'était un magistrat d'un bourg voisin qui, par ordre du gouvernement, était venu faire subir un in-terrogatoire sur différents objets du mobilier de Coïmbre.

Tout bien examiné, nous écrivîmes au gouvernement portugais et au ministre français (M. le baron Mortier). Le gouvernement voulait nous conduire à Gibraltar, sur un des bâtiments de l'Etat. Le ministre français s'y opposa. Tout ce qu'on voulait, c'était éviter les frais du voyage. Dès qu'on s'en aperçut, on répondit qu'on ferait comme on pourrait, qu'au moins on nous laissât partir. Cependant, nous reçûmes encore la visite du consul de Hanovre, et peu à peu l'intérêt pour nous augmentait. Le gouvernement ne s'en souciait pas. Il permit donc de partir, et sur ce, nos amis firent un arrangement avec le capitaine du navire. Le jour du départ, point d'ordre pour M. le gouverneur, et, par conséquent, point de sortie pour nous. Au contraire, on annonçait un interrogatoire. On n'avait plus rien à chercher, mais on voulait des prétextes.

Après bien des longueurs, notre départ fut enfin décidé. Le 2 juillet au soir, nous en reçûmes l'heureuse nouvelle. Je ne puis bien vous faire connaître tout ce que nous donnait à craindre la politique ombrageuse et tortueuse du gouvernement. Plusieurs des autorités elles-mêmes n'y entendaient rien. Nous eûmes la consolation d'être visités par un grand nombre d'amis, qui nous donnèrent quelque secours, et même par des prisonniers politiques que nous avions vus à Coïmbre et qui, aujourd'hui, sont en charge. La plupart de ceux qui nous avaient mal reçus s'appri-voisèrent peu à peu et nous nous quittâmes amis. La con-duite bienveillante de M. le gouverneur nous fit bientôt respecter dans le fort. Nous eûmes occasion de lui offrir des vers avec son portrait, fait par le Père Mansion. Il en fut très-flatté. A notre départ, il accepta quelques objets de dévotion que nous lui offrîmes; il vint nous conduire au rivage, où, fort attendri., il nous embrassa tous. Nous devons confesser qu'il a eu pour nous autant de bonté que le lui permettait sa situation critique, surtout en ces circonstances. Son adjudant était aussi un brave homme, et il nous en donna des preuves. Entr'autres Français, nous rencontrâmes dans la tour M. de la Houssaie avec son épouse; il est veillé de très-près: cependant M. le gouverneur nous permit de lui parler. Sa

femme a plus de liberté; elle n'est pas prisonnière, mais elle veut rester auprès de son mari pour le consoler. Il venait d'avoir un fils.

Quand nous nous embarquâmes pour Lisbonne, nous ne savions pas si le navire nolisé pour nous nous attendait encore; nous fûmes donc à sa découverte, accompagnés d'une escorte que, par délicatesse, M. le gouverneur avait fait mettre dans une barque séparée qui nous suivait de loin. Nous retrouvâmes enfin notre bâtiment qui ne comp-tait plus sur nous car le gouvernement avait donné des ordres contradictoires. Quant à l'argent pour payer notre passage, ce n'était pas une petite affaire: heureusement que les aumônes de nos bons amis de Coïmbre y avaient déjà abondamment pourvu. M. le Ministre français a ré-clamé auprès du gouvernement, lui disant qu'au moins on ne devait pas nous prendre ce que nous avons d'argent et d'effets à Coïmbre. On lui a répondu qu'on était prêt à tout restituer. Nous lui avons laissé notre procuration qui pro-bablement sera fort inutile. Nous restâmes dans le port depuis le 3 jusqu'au 7 du courant. Nous étions tous déguisés. Les Capucins italiens, qui étaient à Lisbonne, s'embarquaient sur un autre bâtiment le même jour que nous, et pôur Gênes pareillement. La cause de leur départ est qu'ils n'ont pas voulu quitter l'habit de leur Ordre, comme le décret d'extinction des Ordres religieux en donnait le commandement. Trois heures après leur embarquement, un de leurs vieillards est mort sur le bâtiment qu'ils montaient. Nous reçumes plusieurs visites sur le nôtre, parce qu'il était plus facile de nous venir voir à bord qu'à la tour de Saint-Julien, distante de trois lieues de Lisbonne; et qu'il n'y avait plus de crainte de se compromettre. Il se trouve sur notre bord une dame de nos bienfaitrices, avec deux de ses compagnes. Il reste encore mille autres choses à vous dire, mais le vent, le soleil et la mer ne nous per-mettent pas d'écrire à notre aise. Nous ne pouvons cepen-dant laisser de vous dire, qu'au milieu de cette petite persécution, les consolations ont surpassé les peines et les ennuis. La Providence s'est servie de tout pour nous secou-rir. Elle s'est montrée visible pour nous jusqu'à l'évidence.

En relisant cette lettre, bien des choses nous paraissent si merveilleuses qu'elles sembleraient presque exagérées. Il n'en est rien cependant. Oui, il y a véritablement quelque chose de merveilleux en tout cela. Nous avons, même à Coïmbre, des gens qui ne nous aimaient pas; mais ils étaient en si petit nombre

qu'ils n'osaient pas souffler. C'était du reste pour la Compagnie une vénération et un enthousiasme dont on aurait peine à se faire une idée. Les circonstances, le caractère portugais, l'état du clergé, le besoin de secours spirituels, les auspices sous lesquels nous sommes arrivés, tout nous a merveilleusement servi. Aussi, mon Révérend Père, vous pouvez vous figurer quel crève-cœur c'est pour nous tous de quitter un si bon peuple. Il ne demande qu'une chose, c'est de se sauver; et trop sou-vent il ne trouve personne qui lui dise comment. Un bon prêtre, quoique peu instruit, mais plein de zèle, ferait plus de bien en Portugal qu'un docteur en France. Eh dans quelles circonstances le laissons-nous? Quand il est privé de tous ses pasteurs légitimes!

Gênes, le 6 août. — Nous sommes arrivés hier au soir. — Mais nous voilà en quarantaine pour quinze jours. Nos Pères vinrent nous voir aussitôt. Ils nous ont appris la terrible catastrophe de Madrid, où, dit-on, beaucoup de nos Pères ont été massacrés. La même chose nous attendait à Lisbonne. Le bon Dieu n'a pas permis que nous y entrassions, parceque nous n'étions pas dignes de souffrir pour lui. Notre traversée a été de vingt-neuf jours. Nous n'y avons couru, grâce à Dieu, que les dangers ordinaires. Cependant, notre capitaine nous a assuré que, depuis quarante ans qu'il navigue, il n'avait jamais vu tant d'orages, de tonnerres et d'éclairs. Nous avons vu quatre à cinq trombes. Le bon Dieu semble vouloir nous faire peur, c'est ainsi qu'on traite les enfants comme nous. Nous avons cepen-dant manqué de perdre un de nos marins qui tomba dans la mer, dimanche dernier. La mer était forte et le vent aussi: heureusement on put le sauver avec la chaloupe.

Le Très-Révérend Père Général a déjà bien voulu nous écrire; sa lettre nous attendait ici pour nous consoler.»

«Coïmbre, 20 mai 1834. (Reçue à Paris le 8 juillet.)

Meu Pai ! (Mon Père),

Pax Christi.

Oh ! qu'il y longtemps que ces mots ne sont sortis de ma plume, malgré le besoin de mon coeur! Meu Pai! où êtes-vous? Ne seriez-vous pas encore en Portugal? On nous a dit bien des fois que vous étiez peut-être à Lisbonne; le coeur se soulageait un instant lorsqu'on nous disait ces choses; mais bientôt l'illusion cessant, lui-même, en dépit de lui-même, décidait qu'il était impossible que vous fussiez si près de nous, puisque vous ne nous écriviez pas. Si du moins il nous eût été permis de vous chercher! Mais nous étions comme dans l'impossibilité physique de vous donner de nos nouvelles. Point de communication possible. Enfin les entraves paraissent avoir disparu, je puis vous écrire, et, quoique j'ignore complètement où vous êtes, j'adresse ma lettre à Gênes: là on doit savoir quelque chose de vous; j'espère que vous recevrez ce signe de vie, qui n'en est pas moins un signe de ma reconnaissance et de l'affection que je vous ai vouée en Notre-Seigneur.

Voici en peu de mots le gros de notre histoire depuis l'an dernier. La saint Ignace se célébra, dans notre église, comme si rien n'eût été changé. Quel-ques jours après, les novices arrivèrent de Lisbonne; ils ne surent nous dire ce que vous étiez devenus. Tous, à l'exception de Martinho Rodriguez, qui nous a été fort utile jusqu'à présent, et que nous sommes bien aise d'avoir gardé ici, tous les autres continuèrent leur route, après s'être reposés un ou deux jours au collège. Antonio Pereira de Condeixa s'est mis en route, il y a un mois environ, pour aller se présenter dans une autre Province.

¹⁴⁶ Carta do P. Mallet ao R.P. Delvaux, em Génova. Coïmbra, 20 de maio de 1834. (recebida em Paris no dia 8 de julho). In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 447-454.

Au commencement d'août nous arrivèrent les bons Pères Chartreux, au nombre de huit, s'il m'en souvient. Ils demeurèrent avec nous environ trois semaines. Toutes les familles exilées de Lisbonne vinrent également se réfugier pendant quelque temps à Coïmbre. Comme le choléra exerçait encore ses ravages, plusieurs furent victimes de la contagion qui les avait épargnés à Lisbonne. Ce qu'on avait souffert de toutes les manières durant le voyage était une disposition prochaine à la maladie. Le marquis de Fancos, le comte de Basto, le comte de San Martinho, la duchesse de Cadaval mère, sa fille, la comtesse de Soure, une belle-soeur du marquis de Pombal, furent enlevées en peu de jours. Combien de larmes nous vîmes couler durant le séjour de ces respectables familles à Coïmbre ! Tous accouraient à notre église pour y implorer le secours du Ciel. On suivit la Cour à Santarem vers la fin du mois d'août. Le départ des princesses fit craindre quelque mouvement révolutionnaire ; mais la Providence nous garda. A la fin d'octobre, nous ouvrîmes les classes de grammaire: il n'était pas possible d'ouvrir les autres , parce que les plus âgés d'entre nos élèves avaient presque tous pris les armes pour la défense de la ville.

J'oubliais de vous dire que les officiers et généraux français qui étaient alors en Portugal et qui eurent occasion de passer par Coïmbre , furent charmés de rencontrer des compatriotes. Plusieurs vinrent nous visiter, quelques-uns nous édifièrent beaucoup, surtout le général de la Rochejacquelin, qui communiait trois fois la semaine dans notre église; j'ai encore une lettre pour vous, qui me fut remise alors.

Pour me conformer aux instructions que vous m'aviez laissées , j'envoyai le Père Margottet en campagne avec deux compagnons. Ils n'arrivèrent pas à la frontière d'Espagne, parce que, comme les choses traînaient en longueur et que les peuples qu'ils rencontraient sur leur route se montraient avides de la parole de Dieu, ils profitèrent de l'occasion pour faire un peu de bien. On ouvrit quelques missions à petit bruit, j'envoyai successivement, pour relever les premiers, les Pères José, Fidelis, Miguel et Firmino, que *Deos haja!* (il nous fut enlevé par une fièvre cérébrale, le dix-sept mars dernier); enfin, au mois de décembre , ou , pour mieux dire , au commencement de janvier, tous revinrent au collège pour la Rénovation.

A Coïmbre même, l'hôpital militaire nous donna de l'occupation, et c'est là probablement que nous contractâmes les maladies qui durèrent pendant plusieurs mois dans cet té maison. Le Père Cotel fut le dernier attaqué: il reçut l'Extrême-Onction; maintenant il est presque rétabli. Vous aurez su que plusieurs autres avaient été dangereusement malades avant lui, surtout le Père Stanislas, dont la maladie avait tous les caractères du typhus. Il se porte très-bien maintenant et fait sans bruit le mois de Marie, tous les matins, dans notre église.

Mais il est temps de vous dire à quoi nous en sommes présentement. Sans doute vous êtes surpris que je vous parle du mois de Marie, et vous me demandez comment nous pouvons encore le faire? Le jour de l'Ascension, le duc de Tercère, seigneur de Villaflor, entra à Coïmbre, mais sans que sa présence et celle de ses troupes produisent le plus léger mouvement. Jamais vainqueurs ne montrèrent plus de modération; jamais la prise d'une ville ne s'était opérée avec plus de tranquillité, d'ordre, d'harmonie et de paix. Nous n'eûmes pas même besoin de fermer nos portes. Comme nous avions commencé le mois de Marie, nous ne vîmes pas de raison de l'interrompre; tout va son train, à l'exception des classes, que nous aurions pu continuer, n'ayant point encore reçu aucun ordre, mais que nous crûmes plus prudent de fermer, attendu que l'instruction paraît être du domaine du gouvernement, et que nous ne sommes pas autorisés pour enseigner. Quant au spirituel, nous n'avons pas été embarrassés jusqu'ici, quoique Monseigneur se soit retiré; le proviseur Miguel Ribeiro est de droit, et de *fait jusqu'à présent*, administrateur, conformément aux dispositions des Constitutions do *Bispado de Coïmbra*. Nous attendons les ordres de la Providence. Plusieurs de nos amis réclament en notre faveur. Mais que peut-on espérer? Le bon Gonzalvez nous a rendu des services sans nombre. La comtesse d'Anadia, elle aussi, nous a été fort utile.

Nous ne savons rien de nos Pères d'Espagne. Il y a cinq semaines que j'envoyai de nouveau le Père Ministre en avant, de crainte qu'un événement imprévu nous mit tout à coup dans l'embarras. Il rencontra ces bons Pères qui lui conseillèrent de retourner à Coïmbre. Depuis lors nous ignorons leur sort. Le Père Michel et le Frère Manoël sont absents, et j'ignore où ils sont; peut-être s'acheminent-ils vers l'Espagne. Veuillez bien les recommander au bon Dieu. — Je compte toujours sur vos prières, vous êtes toujours meu Pai (mon Père). Si je suis privé de vos

conseils dans une circonstance où, comme vous pouvez bien le penser, il est si difficile, j'ai presque dit si dur d'être supérieur, il me semble que j'ai un droit particulier à ce que vous me recommandiez au Dieu de lumières, au Dieu de force et de toute consolation; à la très-sainte et très-puissante et très-miséricordieuse Mère de Dieu, Marie, notre bonne Mère.

De Votre Révérence,

Filho e criado indigno,

ALEXANDRE S. J.

Post-Scriptum. — Je vous ai nommé les personnes qui moururent à Coïmbre ou dans les environs à l'époque de leur fuite de Lisbonne; depuis nous avons appris que, tant à Santarem qu'à Abrantès, la mort avait continué ses vengeances. La comtesse d'Oliveira, le comte d'Oliveira, le marquis de Angos de Borba, deux de ses fils, le marquis de Bellas, la marquise de Bellas, leur fille aînée, marquis de Pombal, comte ou comtesse de Belmonte, le comte fils du marquis d'Oleão, le comte d'Almada, et je crois pouvoir ajouter, etc., etc., ont payé le tribut. Oh! que de maux accumulés sur le Portugal! Je ne vous dis pas tout... Et nous autres, ne souffrirons-nous pas aussi quelque chose? *N'aurons-nous pas notre tour?* Nous l'aurons si nous n'en sommes pas indignes., Vous, déjà, vous nous avez donné l'exemple.

Je désirerais bien savoir quelque chose de nos Pères, ex-Portugais, et tous les autres en général. Un mot du Père Barrelle, s'il est possible. Mais je vois bien que je demande l'impossible; *fiat!*»

ANEXO 19

Carta que regista o estado de apuro financeiro em que se encontrava o Colégio das Artes¹⁴⁷

Nesta época o padre vice-Reitor do Colégio das Artes queixava-se à Junta Real da Fazenda da Universidade do estado de apuro financeiro em que se encontrava o colégio. No campo superior esquerdo encontra-se o Despacho do secretário da dita Junta para pagamento.

«Entreguem-se-lhe seis centos mil reis em papel e em tempo oportuno receberá o metal. Coimbra em Junta de 8 de Fevereiro de 1834

Cancellr^o, e V.^e R.^{or}»

«Ill.mo Senhor,

Diz o P.^e S.^{or} reitor do real collegio das artes que tendo sua Magestade havido por bem mandar á junta da fazenda da Universidade quisesse prover ao sustento dos padres da companhia de Jesus moradores no dito collegio, e que tendo a mesma junta, para cumprir o melhor possivel com as ordens de sua Magestade, determinado que se pagarião aos padres seiscentos mil reis cada quartel, athé que tempos melhores permitissem tratar do atrasado

Supplica humildemente digne-se a junta da fazenda da universidade de attender ao estado de extremo apuro em que se acha este collegio pagando-lhe o quartel vencido ao teiró do mez passado.»

« Em virtude do despacho verso

Recebi do tesoureiro Geral da j^a fazenda

¹⁴⁷ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx.

da universidade seis centos mil reis
em moeda papel e em quanto
se não pode lançar na respectiva folha
esta quantia passo o presente recibo
que não terá vigor logo que assinar
na respectiva folha o recebimento da
respectiva quantia. Coimbra aos 8 de fe. de
1834. = Firmino Trancart procurador
Do real collegio das artes=»

«Sur les Jésuites de Coimbre.

Nous croyons qu'on verra avec intérêt des détails sur les jésuites de Coimbre. Nous avons déjà donné, N° 2282, une première lettre sur eux; celle que nous publions aujourd'hui est beaucoup plus complète; elle a été écrite de Gênes, le 6 août dernier, à bord du brigantin sarde les *Vrais Amis*, en quarantaine dans ce port. Elle est adressée à un curé du diocèse de Rennes, et a été insérée dans la *Gazette de Bretagne* du 2 septembre:

«Nous étions en Portugal depuis 1829; les circonstances ne permirent pas de nous y donner d'existence légale avant 1832. Cependant nos Pères exerçoient à Lisbonne le saint ministère. Il n'y avoit que six mois qu'ils étudioient la langue, qu'encouragés par les instances du nonce, ils entreprirent dans son église à Lisbonne une mission dont les fruits surpassèrent toutes les espérances. Ils en firent aux environs quelques-unes que Dieu daigna également bénir. En 1831 le roi nous donna le royal collège des Arts à Coimbre. Au mois de septembre de 1832 parut enfin le décret de notre rétablissement. Les premiers d'entre nous qui prirent possession du collège de Coimbre furent reçus dans cette ville avec tous les honneurs d'un vrai triomphe. Avec l'agrément des curés, qui faisoient en pleine chaire l'éloge de notre compagnie, nous commençâmes par catéchiser les enfans de la ville. Là, il n'est point d'usage de faire faire la première communion en commun; il est même assez rare, du moins dans certains endroits, qu'on y administre le sacrement de confirmation. Nous préparâmes non-seulement les enfans, mais une multitude d'autres personnes, à recevoir ces deux sacremens, et la cérémonie se fit avec toute la pompe possible. C'est alors que nous commençâmes à enseigner la doctrine chrétienne sur quelques places publiques, les jours de fêtes, à la manière de saint François Xavier, ce qui produisit les plus grands fruits. Dès-lors nous eûmes toute la confiance. Nous

¹⁴⁸ Lettre [...] écrite de Gênes, le 6 août dernier [1834], à bord du brigantin sarde les *Vrais Amis*, en quarantaine dans ce port. Elle est adressée à un curé du diocèse de Rennes, et a été insérée dans la *Gazette de Bretagne* du 2 septembre. In *L'Ami de la Religion*, n° 2316, de 25 de setembro de 1834. Artigo intitulado *Sur les Jésuites de Coimbre*, pp. 369-373. A mesma carta encontra-se publicada em *La Você della Ragione*, fasc. LXII, de 31 de outubro de 1834, pp. 109-117

n'avions pas encore d'église: le zèle et la charité d'un ami, d'ailleurs peu riche, y pourvurent. Des plus belles salles du collège on parvint à faire une petite église décente, et que nous croyions suffisante; mais à peine fut elle ouverte qu'on s'y porta en foule, en sorte qu'elle ne pouvoit contenir tous ceux qui s'y présentoient. Nous passions les dimanches et les fêtes au confessionnal. Nos instructions, qui n'étoient que des catéchismes renforcés, étoient reçues avec une sorte d'enthousiasme. Nos classes n'étoient point encore publiques, parce que les circonstances ne permettoient point d'ouvrir l'université. Nous avons cependant commencé un petit collège de cent cinquante à deux cents élèves. La visite dont nous honora le roi à son passage, celle que nous fit don Carlos pendant son séjour à Coïmbre, et l'intérêt que nous témoignoit toute cette famille, augmentèrent encore la confiance et la considération dont on nous honoroit. Arriva la catastrophe de Lisbonne. Il y avoit déjà plus de deux mois que le choléra nous châtoit d'une manière terrible. Nous fîmes alors ce que doit faire en pareil cas tout ecclésiastique qui connoît ses devoirs: nous courûmes avec empressement partout où l'on nous appela pour assister ceux qui étoient atteints du fléau. La facilité avec laquelle nous nous prêtions à cet important ministère fit qu'on avoit presque toujours recours à nous. A l'arrivée des troupes de Lisbonne, la maladie, qui s'étoit rallentie, recommença avec une nouvelle force. Il nous falloit courir en même temps dans les maisons particulières, dans les hôpitaux, qui étoient encombrés, dans les prisons, où les secours spirituels manquoient le plus souvent. Nous assistions tout le monde, sans distinction de fortune et d'opinion. Nous nous chargeâmes d'un hôpital militaire de deux à trois cents malades: un des nôtres y périt, et cinq autres furent conduits aux portes de la mort. Pendant ce temps, quelques-uns d'entre nous faisoient dans les campagnes de petites missions qui produisirent beaucoup de bien. Dans nos prédications, nous nous en tenions strictement à l'Évangile, sans jamais entrer dans la politique, qui nous paroît en effet déplacée dans la chaire.

» Les choses en étoient là lorsqu'arriva le dénouement. Une grande partie des habitans avoient déserté. Tout le monde nous conseilloit de rester, surtout un grand nombre de constitutionnels, qui, bien différens des vôtres, s'offroient même à nous prêter appui. Tout bien considéré, nous prîmes le parti de rester. Les troupes de don Miguel se replièrent toutes sur Coïmbre le 7 mai, et vouloient

même s'y défendre: on changea d'avis pendant la nuit, et le matin, jour de l'Ascension, il n'y avoit plus un seul soldat dans la ville. L'armée de don Pedro étoit à deux lieues. Vers sept heures et demie arriva l'avant-garde, et vers dix heures l'armée entra sans résistance. Cependant l'alarme étoit grande. Dès le matin, les familles les plus libérales de la ville nous avoient envoyé dire qu'elles feroient tout pour nous rassurer et nous protéger. Le vainqueur ne parut pas s'occuper de nous, Nous cessâmes les classes dès-lors, et nous continuâmes le saint ministère dans l'église jusqu'au dernier jour.

» Le 26 mai, le sous-préfet appela le Père supérieur, et lui signifia l'ordre de partir le 28, sous escorte. Il ajouta que nous n'emporterions que nos bréviaires, nos écrits et les choses de première nécessité. Le Père supérieur représenta qu'il étoit impossible de partir dans un si court délai: on nous accorda jusqu'au 30. On nous l'ecommanda le plus rigoureux secret; nous le gardâmes, mais dès le lendemain on le sut dans toute la ville. La désolation fut générale. On fit des pétitions, on employa le crédit de ce qu'il y a de plus puissant dans Lisbonne, on parla deux fois à don Pedro lui-même: tout fut inutile. Le 28, vers midi, un magistrat vint au collège, nous réunit tous dans la salle des visites, et nous lut le décret de notre expulsion. Je pense que vous l'aurez vu dans les feuilles publiques. Il est injuste et mensonger sur bien des points; cependant il y a encore moins de fiel que dans quelques autres. On dressa acte pour attester qu'on nous l'avoit intimé, et on nous le fit signer. De là on passa à la procure, où l'on s'empara du peu qu'il y avoit. Les agens se scandalisèrent presque de notre pauvreté. On nous promettoit de pourvoir abondamment aux frais de notre voyage, et l'on ne nous donna que pour faire le voyage de Coïmbre a Lisbonne. On procéda sur-le-champ à l'inventaire dans la maison et dans l'église. Pendant ce temps-là, on distribuoit aux entrées de la maison des gardes qui y restèrent jusqu'à notre départ. Le corrégidor, avant de partir, nous avoua qu'il n'entendoit que des éloges de notre conduite, surtout quant à la politique, mais que nous étions venus en Portugal dans des temps bien malheureux. L'après-midi, nous ne pûmes nous absenter un instant du confessionnal. L'église avoit aussi sa sentinelle; cela n'empêcha pas qu'elle ne fût continuellement pleine. Le jeudi 29, jour de la Fête-Dieu, fut encore plus déchirant; les communions furent nombreuses. Jusqu'à la sainte-table, c'étoient des pleurs, des gémissemens qui arrachoient le cœur. Le

soir il devoit y avoir instruction, comme de coutume; mais l'affluence étoit si grande, l'émotion si vive, qu'il parut plus prudent de ne rien dire. Quand vint l'heure où elle devoit commencer, nous avertîmes qu'elle ne pouvoit avoir lieu. Ce fut alors un éclat et une scène qu'il seroit impossible de vous dépeindre. Nous ne pouvions plus paroître ni dans l'église, ni dans la sacristie sans être environnés d'une foule de monde. On nous baisoit la main, les habits, on se jetoit à nos pieds pour recevoir notre dernière bénédiction, Bien des personnes riches et pauvres, sachant qu'on nous avoit dépouillés de tout, nous offroient leur aumône: nous n'acceptâmes rien.

» Le lendemain matin, à six heures, arriva l'escorte. Nous allions partir, quand on nous annonça qu'on alloit faire la visite: il fallut délier nos petits paquets, et laisser là quelques livres et autres objets dont nous croyions avoir besoin. Nous partîmes, après avoir adoré encore une fois le saint Sacrement à la porte de l'église, qui étoit déjà fermée. Nous marchions trois ou quatre de front, le Père supérieur en tête, chacun un petit sac sur le dos et un bâton à la main. L'escorte nous suivoit. Partout sur notre passage régnoit un silence de terreur. On se jetoit encore sur nous pour avoir la bénédiction. On entendoit le long des rues les gémissemens et les adieux attendrissans des habitans. Un certain nombre de nos élèves nous accompagnèrent assez loin. Nous eûmes passablement à souffrir de la chaleur et des mauvaises nuits que nous passions entassés les uns sur les autres, dans des auberges où celui même qui voyage seul ne trouve pas toujours ce qui lui est nécessaire. Nous nous en dédommagions en faisant le catéchisme dans les lieux où nous nous arrêtions. Nos gardes nous donnoient assez de liberté.

» Nous nous embarquâmes sur le Tage, à douze lieues de Lisbonne. Quand nous fûmes arrivés devant Villa-Franca, nous aperçûmes beaucoup de monde sur le rivage. Nous fûmes accueillis avec des injures et des menaces; on nous tira même un coup de fusil, et la balle perça la voile peu au-dessus de nos têtes. Cet accueil étoit bien nouveau pour nous, puisque jusque là nous n'avions reçu que des marques de respect. On nous fit passer dans une autre embarcation, où un commissaire de police nous attendoit depuis trois jours avec une nouvelle escorte. On nous fit faire les provisions nécessaires jusqu'au lendemain, sans

nous dire où l'on nous conduisoit, ce qui nous effraya un peu. Nous passâmes la nuit à la belle étoile sur le Tage, entre Lisbonne et Belem.

» Le lendemain, 6 juin, on nous fit débarquer, et l'on nous conduisit au fort Saint-Julien, à l'embouchure du Tage. Il y avoit là un bataillon de volontaires de Lisbonne et des Français qui ne nous épargnèrent point les injures: quelques-uns même frappèrent des Pères. La garde nous protégeoit de loin. Le gouverneur nous reçut aussi assez mal, et crut devoir nous traiter comme des forçats ou à peu près. Il nous déclara qu'il n'avoit autre chose à nous donner qu'une prison, et que nous eussions à nous contenter de ce qu'il détermineroit. Nous demandâmes à dire la sainte messe: c'étoit le jour du Sacré-Cœur, fête d'obligation en Portugal. On nous la refusa, et l'on nous conduisit sous une voûte où le jour ne nous venoit que d'en-haut par un soupirail. Peu à peu nous obtînmes plus de liberté dans la forteresse, mais sans permission de sortir. Nous étions obligés d'abord de nous nourrir à nos frais, c'est-à-dire qu'on nous laissoit manquer de tout, puisque nous n'avions pas d'argent. A force de réclamations, nous obtînmes que le gouvernement pourvût à notre subsistance, ce qui ne lui coûta pas beaucoup. Des lettres de Coïmbre nous procurèrent des visites d'amis et de personnes distinguées. L'ambassadeur français, le baron Mortier, nous envoya son secrétaire pour voir comment nous étions. Le gouvernement paroissoit fort insouciant à notre égard; cependant on nous fit subir plus tard un interrogatoire minutieux sur le mobilier de Coïmbre. Beaucoup de démarches furent faites en notre faveur auprès de don Pedro, dont les réponses évasives nous laissoient peu d'espoir. Cependant nous fûmes si bien servis par nos amis, que nous obtînmes la permission de nous embarquer. Le gouvernement avoit promis de s'en charger; mais il ne vouloit nous conduire qu'à Gibraltar. L'ambassadeur français s'y opposa. Tout ce qu'on vouloit, c'étoit d'éviter les frais de voyage. Enfin, le 3 juillet, nous sortîmes de la tour Saint-Julien. Le gouverneur, qui s'étoit fort adouci à notre égard, nous accompagna jusqu'au rivage, et nous embrassa tous avant de nous quitter. Nous avions une escorte; mais, par égard pour nous, il la fit mettre dans une autre barque. On nous a toujours dit que ces escortes étoient uniquement pour nous protéger. Quoi qu'il en soit, il est certain que celle-ci n'étoit pas inutile aux environs de Lisbonne; car la populace de cette ville étoit dans une grande effervescence. Au reste, il ne nous arriva aucun mal.

Nous devons reconnoître que, dans cette circonstance, la providence s'est montrée bien visiblement en notre faveur. Les consolations ont assurément été plus grandes que les peines; et, si je ne me trompe, le parti s'est mépris en nous traitant de la sorte: il n'a fait qu'exciter plus d'intérêt à notre égard, et nous faire connoître à beaucoup de personnes qui, n'ayant pas même entendu parler de nous auparavant, ont été révoltées de tant de barbarie. Parmi les pétitions adressées en notre faveur, nulle autre ne nous a donné plus de consolation que celle des prisonniers politiques que nous avons si souvent visités à Coïmbre. Quelques-uns sont même venus à leur tour à Saint-Julien.

» Nous sommes demeurés quatre jours à bord avant de partir. Nous mîmes enfin à la voile le 7 juillet, et nous arrivâmes hier, 5 août, devant le port de Gênes, où nous faisons actuellement la quarantaine. Notre traversée a été heureuse.»

«Entrados q fomos nesta Residencia, cada hum prontificou huma certa couza, q podesse fazer as veses de cama p^a a noute, de banca p^a estudar e até de mesa p^aa cumer: huma esteira ao principio, e no dia de hoje huma enxerga com a seu travesseiro de palha, hum cobertor de lam e hum lençol, esta he toda a nossa mubilia: Pareceme q em taes alfaias mal se pode achar luxo, mas sim a pubresa. O O S.^r G.^{dor} q nos tinha acompanhado, q.^{do} entramos, nos veio tão bem vesitar 2 oras dipois, p^aa saber se nada nos faltava. Esmerou se em elogiar a nossa abitação, dizendo q era m.^{to} quente no inverno, em.^{to} fresca no estio; e q debaixo de outro Governo, a qui m.^{mo} tinhão abitado Coroneis, Generais, e outras Pessoas de supposição; acabou dizendo q oseu desejo, era de nos puder agasalhar melhor, mas q p.^r ora não tinha nenhum quartel prompto. Fallava sinceram.^{te}, e no primeiro jantar q fisemos na torre, deo-nos provas da sua bond.^{de}. Veio outra vez de tarde, e nos levou a passeio pelas varandas da Torre, q deitão p^a o mar; imagine-se o gosto, e alegria do nosso coração, q.^{do} vimos abertas ambas as portas; emp.^{to} amim confesso q o q me parece mais penoso, não he nem a enxerga, nem a nossa única jenela, ou melhor clara boia, mas sim aquelles bem ditos ferrolhos, q nos fechão dentro. Passiencia! Deos nosso S.^r abrirá, q.^{do} aprouver á sua vontade!

Chegados q fomos á Torre, o Governador recorreo ao Governo, pedindo-lhe instruçois á cerca da maneira com q nos avia de tratar, sendo p.^r isso todas as suas finesas, effeito de sua bom.^{de} natural, pois nenhuma declaração tinha a este resp.^{to}. Escreveo tão bem nos dias seguintes e não surtio resposta; demodo q já estava bastantm.^{te} sangado.

Foi então, q se acolheo à cama com sesons o Irmão Martinho, teve 3 ou 4 crecim.^{tos}, veio o Cirurgião p.^r ordem do G.^{dor} e com o remedio q lhe deo, se atalhou a fevre. No dia 11 chegou hum officio do Perfeito da Estremadura, pelo qual se participava ao G.^{dor} da torre q não nos devia considerar como presos, e

¹⁴⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Jesuítas franceses expulsos de Portugal, Acontecimentos na Torre.

q pudíamos comunicar com quasquers pessoas; allegrouse então G.^{dor} p.^r ter acertado com as intenções do Governo; em consequência deste officio ficou desde entaó aberta a nossa residência. Porem esta liberd.^{de}, q se nos concedia de cumunicar livrem.^{te} com q.^m quiséssemos, veio a ser funesta p.^a nos, como vera abaixo.

Este dia 11 não dechou de ser fausto;p.^r q veio reunir-se a nos o P. Miguel, o qual nos alegrou, e consulou m.^{to} com a narração do q lhe tinha acontecido. Taó bem veio vesitarnos o secretario do Ministro Frances, nosso antigo [...]; soubemos p.^r elle q o Ministro se desvelava p.^r nos livrar da prisão. Desta sua boa vontade somos devedores a Sn.^a Condessa de Anadia, e tão bem ao S.^r Conde Luis de Bourmont, o qual estando então em Lx.^a, nos tornou favorável o Ministro. Enfim no m.^{mo} dia appareceu pela primeira vez o bom Joze, tinha vindo no domingo mas não alcançou licença p.^a nos ver; p.^r ora nada de novo até o dia 13, em q. o G.^{dor} nos fez outra fineza; mas Deos Nosso S.^r nos preparava outra mais proveitosa p.^a nós, e tão bem mais própria dos filhos da Comp.^a de Jezus: no dia 16, festa de S. F.^{co} de Regis, e tão bem dia anniversario daquele em q foi decretada a nossa expulção da Franca, pouco depois de jantar, entrou o G.^{dor} com semblante carregado; Snr.^s, disse elle, venho queixarme de vossa contravenção a vontade do Governo de S.M.F.; fallastes com pessoas de fora, sem m.^a licença; da qui p.^a diante não podereis cumunicar com pessoa alguma sem m.^a vontade; fareis tudo pelo G.^{dor}, e nada sem o G.^{dor}; em q.^{to} pois as cartas, assim as q mandardes, como as q receberdes, passarão todas p.^r m.^{as} mãos; posso fecharvos a porta, e constituirvos prisioneiros na Torre: porem como tenho em vos toda a confiança, espero q não será preciso usar convosco deste rigor. Ficou m.^{to} atemorizado o P. V. Reitor, respondeo porem q som.^{te} havíamos falado com alguns Francezaes, q muraváo na torre, dando lhe bons dias, q.^{do} elles no.los daváo, e q no cazo q tivéssemos falado, julgávamos não contravir á vontade do Governo, pois o theor do Decreto era, q pudíamos comunicar livrem.^{te} com quaes q.^r pessoas.

Neste m.^{mo} dia se escreveo ao Ministro do Rei dos Francezes, dando-lhe parte do nosso comportm.^{to} em Portugal, e da nossa presente situação; o G.^{dor} exigio q o Memorial se lhe entregasse aberto; e em lugar de o mandar ao Ministro de França, remeteo ao Governo Portugues, de modo q 8 dias depois ainda o Menistro F.^{ces} o não tinha recebido, ficando p.^r isso admirado se vedasse até o

comunicar livremente com elle, como conhecemos pela resposta do Ministro a huma segunda carta q recebo ao nono dia. O G.dor tornou á tarde, como de costume p^a o passeio; porem na quelle dia, e nos seguintes não se mostrou o m.mo p^a com nosco. Ficamos todos caladinhos, até q mudasse o vento, como com effeito mudou.

Estando o PV. Reitor na Sacristia; o G.dor veio falar com elle trzendo a resposta da Perfeitura, pela qual se nos mandava pagar 2400 p.^r dia; declarando tão bem q aquella sua mudança, não era senão aparente e só p^a cumprir com as ordens recebidas; basta dizer q nesta circumstancia patentiou a sua afeição p^a com nosco de tal forma q não pudiamos ter duvida alguma a este resp.^{to}. Q.^m deo conta ao Governo do q se passava isso he q eu não sei.

São Francisco Regis nos tinha feito huma fineza no dia da sua festa; o nosso santinho Luis Gonzaga tão bem não se esqueceo de nós; na véspera de tão g.^{de} dia, veio o Provedor de Beyras p^a nos interrogar a resp.^{to} das couzas pertencentes ao real Collegio, e empaticular da prata do dito Collg.^o. Forão interrogados separadam.^{te}, hum depois do outro os PP. Alexandre; Fidelis, Joze, Cypriano, e Estansiláo. Parece q o verd.^o motivo não era tanto inteirar-se o Governo das nossas couzas, como inquietar os Padres: p.^r q o Corregedor de Coimbra tudo conhecia. Porem este breve debate não nos foi sensível, antes elle nos ocasionou podermos prestar ao N. G.^{dor} demonsraccois da nossa gratidão: Eis aqui o cazo: Vinha elle m.^{mo} chamar os Padres hum depois do outro como já disse, e vendo q os outros não estavão de todo tranquilos, dizia p.^r brincadeira " Tanháó passiencia meus PP. J; os q sairão já morrerão, bom he lhe facaes sufrágios: acabado o enterogatorio voltarão todos juntam.^{te} com elle p^a o nosso quartel; Fiz hum milagre diz elle 5 mortos acabo de ressuscitar. G.dor foi então a satisfação de todos, e p^a solenizar amaravilha desta gracioza ressurreição fizeráo-se verços em q se tributarão ao G.^{dor} os devidos louvores: o P. Miguel pegando seu lápis, desenhou hum retratozinho, q bem representava o G.^{dor}, outro fez + em verços latinos a descrição da Torre. Quasi fora de si estava o G.dor e p^a remonerar o q chamava favores nossos, mandou hum brinde de vinho e doces; fez encaixilhar o retrato, e disse enviava os verços ao Ministro da Guerra, e q chegariáo a the o N. D. Pedro; Deste então mostrou-se mais do q nunca m.^{to} nosso Am.^o. Entre tanto corriáo os dias, e semanas sem q o negocio

do embarque se rializase, p.^r q. as cartas ou não chegaváo ao seu destino, ou as pessoas a q.^m as escrevemos pouco ou nenhum caso fariáo dellas, ao menos assim o julgamos nós. Porem Deos, cuja providencia nunca nos faltou, foi servido, q hum Veneravel Sacerdote Inglez, Vice Reitor dos Inglezinhos chamado Thomas Hurst se esmerase em nos livra, e abreviar o nosso embarque. Veio elle vesitarnos, e p.^r alivio dos nossos ouvidos, trouxe hum Piano Forte, portátil q cabia em huma caixa de rapé, e nesta 1^a vesita deunos alguma esmola. Voltou alguns dias dipois trazendo huma esmola maior, Collecção feita entre pessoas suas conhecidas. Enfim deixou-nos com esperanças bem fundadas de partirmos brevem.^{te} contando q da sua parte não se descuidasse o ministro do Rei dos Francezes; e na verd.^{de} este sabendo q o Governo Portuges nos queria mandar em hum barco de Vapor p^a Gibraltar, indignousse fortem.^{te} ; e lhe propôs q desejando os PP. ir p^a Génova, p^a Genova os devia mandar. A rasáo de tanto desvelo do Menistro provavelm.^{te} nasceo de ter sabido, q o Memorial, q lhe fora enviado tinha sido provavelm.^{te} pelo Perfeito da Estremadura, e talvez p.^r pessoas de mais alta esfera, o q lhe pareceo, como na verd.^{de} era, contra todo o direito das Gentes. O Governo Portuges deo as mãos, talvez bem a sua [...], ao q pedia o Menistro, e no dia 28 sahio ordem de Embarque do PP., p^a o Bergantim Sardo – Verd.^{ros} Am.^{os} – Bem vê q huma tal noticia nos devia fazer exultar de prazer; p.^r q emfim apesar de estarmos suffrivelm.^{te} na Torre de S. Juliáo ainda melhor couza he estar a bordo. Duvidou-se se devíamos mandar hum próprio p^a Lx^a, a saber se a embarcação tinha já partido; porem o G.^{dor} resolveo a questão, dizendo q era melhor partir pela manham do dia seguinte; p.^r q se já se tivesse feito á vela, tornaríamos p^a a torre, e no caso q ainda estivesse no Porto, dalli m.^{mo} facil.^{te} poderíamos fazer os nossos arranjos; na quella noute se fez o serão, compondo os nossos jardos, e no dia seguinte ás 7 oras partimos todos vestidos de seculares em hum barco, escoltados p.^r soldados q nos acompanháo-váo dentro de outra falua. Acompanhounos o G.^{dor} até a Praia, onde despedindo-se de todos, abracounos derramando lagrimas, e nos deo bem a entender q a sua afeição era sincera. Felism.^{te} a embarcação não tinha levantado ferro; Partiremos 2^o pr.^{or}»

ANEXO 22

Portaria de 24 de maio de 1834, dirigida ao Corregedor de Coimbra, para proceder à imediata expulsão dos Jesuítas¹⁵⁰:

«Constando ao Duque de Bragança, regente em nome da Rainha, que alguns membros da Companhia de Jesus correram a estes reinos no tempo da dominação do usurpador, e apoiando-se no favor das circunstancias conceberam o temerário projecto de restabelecer ahi a Sociedade a que pertencem, extincta pelos muitos e ponderosos motivos que foram presentes ao senhor rei D. José I; sendo certo que taes indivíduos confiaram em que pelo apoio que d'elles devia esperar a causa da usurpação, que é a da ignorância e do fanatismo, facilmente lograriam o fim que se propozeram, o que em verdade aconteceu, obtendo do governo do intruso o irritado e nullo beneplácito á bulia do santo padre- Pio VII, que principia - *Sollicitudo omnium ecclesiarum* - datada em 24 de agosto de 1814; e sendo infelizmente de notoriedade publica que os sobreditos religiosos se mostraram fieis aos princípios da Companhia de que fazem parte; ordena S. Mag. Imperial que o Corregedor da comarca de Coimbra intime ordem a todos os membros da Companhia de Jesus, que na dita cidade se acharem, para que d'ella saiam immediatamente, dando-lhes itinerário, e no praso mais curto possível se apresentem n'esta secretaria de estado, onde se proverá aos meios do seu embarque para fora do reino e seus domínios; sendo certo que em caso de contravenção o governo de S. Mag. Imperial usará para com os ditos religiosos da severidade em que já incorreram por seu arrojado e criminoso projecto.

Paço das Necessidades, em 24 de maio de 1834.

—

Joaquim António de Aguiar»

¹⁵⁰ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, V. cx., Portaria de 24 de maio de 1834; SILVA, Antonio Delgado da - *Collecção da legislação Portuguesa desde a ultima compilação das ordenações: Legislação de 1833 a 1834, vol. VIII, anno de 1834.. Lisboa: Typ. Maigrense, 1835*, p. 438; *Chronica Constitucional de Lisboa*, nº 124, de 27 de maio de 1834.

ANEXO 23

*Aviso com a ordem de expulsão comunicada aos Padres do Colégio das Artes pelo vice-Prefeito da cidade*¹⁵¹

27 maio 1834.

«Pelos ordens que hontem recebi da Prefeitura G [sic] da Provincia, tem de sahir escoltados para Lisboa/ os Padres da Companhia de Jesus desta Cidade/ cujas ordens forão já intimadas ao Superior da /Comunidade, e fazendo de necessário tomas [...] por inventario de todos os objectos pertencentes a mesma Comunidade, tenho ordem para no/mear huma autoridade Juiz de Districto para esse fim quanto as temporalidades, pois quanto [as] alfaias e objectos sagrados ficam expedidas as [or]dens necessárias á Competente authority[...] para tomar dellas conta. Por con[se]quencia encarrego a V. S.^a de ir pessoalmente a [ma]nhaã, 28 do corrente, tomar exata conta e [in]/ventario de tudo o qual devera ficar [...] nesse mesmo dia para que os referidos Padres/ da Companhia de Jesus saião para o des[...] que lhes foi marcado superiormente no dia [...] do corrente pelas 6 horas da manhaã, a cuja [...] [...] estará prompta a escolta que os deve/acompanhar hem conformidade das ordens [...] [...] para sua segurança pessoal no seu [...] para a Capital, o que tudo V. S.^a intimar á no [...] da referida comunidade, esperando [...] V. S.^a na execução de tudo o que lhe recomendar as obras com autoridade e civilidade que o caracterizão, e de que se fazem [...] os Padres da Comunidade. Concluido que seja o [...] V. S.^a me o [...] para o remeter á delegação da Commissão administrativa, creada nesta Cidade. [...] achará V. S.^a copia das ordens superiores a que acima me refiro.

[...] [...] á V. S.^a Sub Perfeitura em Coimbra 27/ de Maio de 1834

II^{mo} Sr Manoel Homem Rebello

[...] d'Almeida, [...] da Commarca de Coimbra

O Sub Prefeito Interino
Jozé Manoel Ribeiro Vieira de Castro»

¹⁵¹ ARQUIVO UNIVERSIDADE DE COIMBRA (AUC), Colégio das Artes, *Relações de Livros existentes em antigo Cartório – tombos de bens, privilégios e doações do Património antigo e novo (dos extintos colégios da Companhia de Jesus). Inventário de Bulas, Alvarás, sentenças e outros títulos com remissão para as gavetas do Cartório*, [Manuscrito]. V. cx., Aviso com a ordem de expulsão comunicada aos Padres do Colégio das Artes pelo vice-Prefeito da cidade.

«Senhor. Os abaixo assignados, persuadidos de que os puros sentimentos de ilustrada piedade que sempre distinguio os Augustos Avós de Vossa Magestade Imperial animão também os genirozos Corações de V.M.I., e de S.M.F. a Rainha, e considerando que em todos os Governos bem reguládos aquelles dos Ministros da Religião (baze a mais sólida das liberdades, e ventura Nacionães) que soltando-se de todos os interesses temporães, unicamente se empregao em unir os Povos pelos precizos [sic] laços da mansidão, páz, e amor de Jezus Christo, tem sempre merecido o Respeito, a consideração, e os auxílios dos Soberanos, e dos Povos, confiadamente expõem a V.M.I. os seguintes factos que são de rigorosa verdade, e supplicão a conclusão que resulta: 1º os Padres da Companhia de Jezus ora residentes em Coimbra no Collegio das artes, tem procedido nesta Cidade, e terras da Beira, aonde Missionarão, com a maior discrição de zello Evangelico, conciliando os ânimos, promovendo perdoens, e arrependimento em espíritos exaltados pelo furor de partido, procurando terminar os odios, dissensões, e unindo os Povos pela mais estreita caridade Chrystam: 2º Nas suas constantes Cathequesis, e praticas tem-se limitado á Doutrina simples do Evangelho. Nem ainda em conversações domesticas procurão dirigir os espíritos e entrevir nas questoens politicas. Nenhum fanatismo, nenhuma hypocresia; páz mansidão verdadeiramente Christam respirão em seus discursos: 3º O seu tracto he exemplar da singelesa Evangélica, e as suas maneiras reúnem a Charidade Christam com a claresa, e cortezia de França: 4º Confiados no testamento da sua consciência, que lhes assegurava não terem já mais ultrapassado os deveres meramente espirituaes de seu instituto ficarão no Collegio que habitão, e tem continuado tranquillamente os incessantes Serviços que prestavão na sua Igreja aos fieis: 5º Sempre promptos com auxílios espirituaes nos Hospitaes, Cadéas e casas particulares aonde os chamão, forão exemplarmente assíduos no socorro das vitimas da

¹⁵² In Coleção Joseph Conefrey, *Requerimento dirigido ao Governo pelos habitantes de Coimbra*. Copiador constituído por 23 documentos (1 requerimento, 1 memória, 1 oração e cerca de 20 cartas, num total de 107 folhas manuscritas, não numeradas).

Cholora, e da tyfa sem distincção de pessoa, fortuna, oppinioes e lugar. Coimbra confesa-lhe esta obrigação, agradecida, admirada, e edificada: 6º Alem destas ocasiões extraordinarias, os Padres descem frequentemente as Cadeias, e Enxovias levando as doces consolações da Religião aos Cidadãos mais infelizes e necessitados: 7º A Inglaterra, os Estados Unidos da America, è a Suissa confião aos Padres da Companhia de Jesus, reunidos em Collegios de educação o ensino dos Moços que os escolhem para Mestres, não receião de comprometer deste modo os interesses políticos de seus respectivos Governos, huns Monárquicos Constitucional, outros Republicanos: 8o a mesma França no seu actual Governo, tolera os Padres da Companhia de Jezus, como simples Missionários do Evangelho no exercício meramente espiritual de seus institutos. Grandes são por conseguinte as vantagens; que os abaixo assignados entendem dever esperar esta Cidade, e povos vezinhos, em Gloria de Deos, bom Serviço de Sua Magestade fedelissima, a Rainha, e utilidade Nacional, da conservação dos sobreditos Padres, ou na forma porque os consente a Inglaterra, a Suissa, e outras Naçoens cultas da Europa, ou simplesmente na tolerancia, que recebem em França, e que extremo concorda com os princípios, que servem de base ás Monarquias Constitucionais; nem duvidão affirmar, que a falta d'estes exemplos, benefícios, que deixão referidos, de fervor, simplicidade, e Charidade Evangélica, seja por extenso sencival principalmente aos Miseraveis, enfermos, encarcerados, e pobres, que mais de perto os disfructão, e que certamente merecem mais distincto favor ás Generosas, e Pias Intenções de Vossa Magestade Imperial.

Digne-se Vossa Magestade Imperial attender nossos votos.

S.R.M.

[Sem data nem assinaturas]»

«Gènes, 1^{er} septembre 1834.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Qu'il est triste, en vous écrivant, de ne plus dater de notre chère Coïmbre! Nous voilà donc loin de nos bons Portugais! c'est vraiment déchirant! Que de pensées affligeantes, que d'inquiétudes sur notre bon Supérieur, qui, après la grande catastrophe de Lisbonne, ne donnait point de ses nouvelles à ses pau-vres enfants de Coïmbre! Ils surent enfin qu'il était parti et en lieu de sûreté...

Vous savoir en lieu de sûreté, mon Révérend Père, c'est ce qui nous consolait; mais nous autres, rester orphelins, c'est ce qui nous désolait; et en outre, ce torrent de malheurs, dont nous étions témoins tous les jours et qui nous a engloutis nous-mêmes, voilà bien des afflictions dans le cours d'une année. Je ne vous ferai pas la relation de ce qui s'est passé en Portugal et dans le sein de notre petite communauté ; d'autres vous en ont instruit ou vous en instruiront mieux que moi ; je n'ai, en vous écri-vant, d'autre motif que de satisfaire un besoin du coeur et un devoir d'enfant toujours reconnaissant, toujours plein d'affection respectueuse, et de vous témoigner que les regrets vifs et sincères que j'ai emportés de Portugal me feront toujours désirer de revoir cette terre où le Seigneur nous avait montré, surtout dans les derniers temps de notre séjour, de si belles et de si riches moissons à recueillir.

L'an dernier, après le départ du roi, pour aller reprendre Lisbonne, j'eus l'occasion de voir mieux encore qu'auparavant le bien immense que la Com' - pagnie pouvait faire en Portugal. Nous voulûmes, à cette époque, nous ouvrir un chemin , nous mé-nager une issue vers l'Espagne , et pour cet effet , nous partîmes de Coïmbre , les Pères Margottez, Dericquebourg et moi. La santé du premier exigeait des pauses, et ces pauses se changèrent, pour ses compagnons, en missions de huit, dix , quinze jours, que nous faisions par ci, par là, dans les

¹⁵³ *Carta do P. Georges Rousseau ao P. Delvaux, em Paris*. Génova, 1 de setembro de 1834. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 455-464.

villages que nous rencontrions sur notre passage. Je restai ainsi deux mois et demi dans la haute Beira avec une consolation infinie; j'admire comme la foi de ces bons Portugais, pauvres et riches, se réveillait à la première parole de salut qu'ils entendaient, et la confiance, l'amitié qu'ils témoignaient aux pauvres ministres du Seigneur qui la leur annonçaient. Vous sentez, mon Révérend Père, que j'étais. là dans mon centre ; oui , je vous l'avoue, ce premier essai a beaucoup fortifié l'attrait que je sens depuis longtemps pour ce genre de ministère, je m'y livrai avec toute l'ardeur dont j'étais capable. Cependant, la volonté de Dieu avant tout; je suis plus convaincu que jamais, mon Révérend Père, que ce n'est que dans l'accomplissement de cette toujours bonne et toujours aimable volonté qu'est la vraie paix et la vraie joie du coeur. Après six missions, dont la dernière et la plus solennelle fut dans la petite ville de Cea, près Gouvea, l'obéissance me rappela à Coïmbre, pour y reprendre ma classe, et je vous assure que j'allai m'asseoir au milieu de cinq ou six élèves, tantôt plus, tantôt moins, aussi résigné et content, peut-être plus content que quand je reçus cet office pour la première fois de Votre Révérence même. Mais je devais partager bientôt les travaux avec un autre. Quelques efforts imprudents que je fis deux fois, coup sur coup, dans les oeuvres de la rue et à l'époque des froids de Noël, me causèrent une fièvre intermittente que je négligeai d'abord, parce que je ne savais pas encore bien ce que c'était que la fièvre; elle continuait cependant, et je continuais aussi à faire la classe; mais enfin, il fallut céder, et un beau jour, vers la mi-janvier, que l'approche des constitutionnels mettait l'alarme dans la ville et au collège, quand tous nos Pères faisaient leur paquet pour fuir, moi je perdais connaissance dans une chambre, et un bon Frère me mettait au lit , condamné à recevoir la visite de nos prétendus libérateurs. Du reste, je n'eus que le mérite de la résignation; ils ne vinrent pas encore, cette fois, jusqu'à Coïmbre , et me laissèrent le temps de me relever, après quarante jours de fièvre.

Je repris mes travaux ordinaires vers la mi-çarême; mais peu de jours après, le jour même de la mort de notre bon Père Trancart, je me levai du lit (seulement pour dire la messe de Requiem que je ne voulus pas laisser en pareil jour, et que je dis comme je pus, sans genuflexion et presque sans me mouvoir du milieu de l'autel), avec un rhumatisme aigu dans les jambes, qui m'ôta successivement l'usage de l'une et de l'autre jusque vers la fin d'avril. Ce fut sans doute à cause

de cette infirmité que le Père Recteur, m'envoya avec le Père Chevalier à Figueira pour nous y embarquer pour la France ou pour l'Angleterre, quand nous sûmes que Villaflor était à Vizeu, et prêt à marcher sur Coïmbre. Il vint, en effet, y faire son entrée le 8 mai, jour de l'Ascension et, tandis qu'on le recevait dans la ville basse, au milieu des acclamations d'un assez petit nombre de constitutionnels, notre église ne retentissait que de gémissements et de sanglots. Nous autres cependant nous étions à Figueira, dans la maison du vice-consul de Hanovre, recommandés par M^{me} la comtesse d'Anadia, et témoins, au même jour et à la même heure qu'à Coïmbre, de l'entrée d'un autre corps de constitutionnels qui, là, furent reçus vrai-ment en triomphe et portés sur les bras de la popu-lace. Du reste, à Figueira comme à Coïmbre, nous n'eûmes rien à souffrir; à Coïmbre, l'opinion pu-blique, et à Figueira l'autorité respectée d'un consul étranger nous mettait à l'abri des insultes, ou plutôt la divine Providence veillait sur ceux qui s'y confiaient uniquement. Elle voulut, cette aimable Providence, au moment où nous étions prêts à nous embarquer, que nous revinssions à Coïmbre, pour nous donner sans doute la consolation de partager avec nos frères les épreuves qu'elle leur réservait. Nous les attendîmes encore plus de quinze jours; les autorités provisoires étaient toutes personnes de Coïmbre qui n'avaient garde de nous inquiéter.

Pendant ce temps-là, nos amis, royalistes et libéraux, et même quelques-uns des nôtres cherchaient à étager quelques belles espérances, fondées sur les requêtes qu'on envoyait à la Cour en notre faveur, et sur la modération apparente du gouvernement. Quant à moi , avec mes petites vues , je ne lui ai jamais supposé de véritable modération, à ce gouvernement dont tous les actes étaient et sont encore essentiellement irréguliers, et quoiqu'on m'accusât de broyer du noir, j'ai toujours dit, et nous l'avons vu depuis par expérience, que si on ne nous faisait pas plus de mal, c'était uniquement parce que la politique machiavélique des gouvernants craignait l'opinion publique qui nous était favorable même parmi les libéraux qui nous connaissaient. Villaflor l'avait vu de ses propres yeux à Coïmbre. La femme du ministre Carvalho en instruisait sot) mari du fond de la Beira, et chaque jour de nouvelles requêtes venaient importuner Don Pedro. Le jour de la Fête-Dieu, veille de notre départ, nous offrit bien des scènes déchirantes. Notre église, qui ne cessa d'être pleine, ne cessa aussi de retentir

pour la dernière fois des soupirs de nos amis de l'une et de l'autre opinion. J'étais chargé de faire l'instruction du soir, on jugea qu'il valait mieux l'omettre pour ne pas avoir l'air de provoquer des regrets. J'en fus bien aise, car je crois que mon pauvre cœur n'aurait pas pu tenir à la vue d'une émotion si profonde et si universelle. On chanta en pleurant, en gémissant, les Litanies et les *Benedictio seja*... Ce souvenir m'arrache encore des larmes, et j'en verserais beaucoup d'autres avec vous peut-être, mon bon Père, si j'entrais dans les détails; mais je crois que vous les savez déjà.

Quoiqu'il soit vrai que nous reçûmes à la porte, au moment même de partir, l'ordre de n'emporter que nos bréviaires, il n'est pas vrai, comme on l'a publié, qu'on nous ait dépouillés de nos écrits; mais, par précaution, j'avais réduit les miens à leur plus simple expression, je les mis dans mes poches; je tirai de ma petite caisse les *Exercices* de saint Ignace, etc..., je fis quelques observations à un des commissaires qui nous avait intimé l'ordre et qui devait faire la visite... il eut honte, me pria de reprendre les livres, mais je n'osai craignant pour la suite... La visite n'alla pas plus avant, on ne laissa que des livres, les écrits furent sauvés. Vous savez les autres circonstances du départ; mais peut-être personne ne vous dira, mon Révérend Père, que nous nous sommes fort amusés en allant à la tour Saint-Julien. Un bon huissier, envoyé de Lisbonne à Villafranca pour accompagner la nouvelle escorte qui nous conduisait, nous dit que nous allions dans un lieu très-agréable, et, pour que nous n'en perdissions pas les agréments, il mit tous les soins imaginables à nous bien garder. Père Président, disait-il au Père Mallet, «ne laissez pas ces Messieurs s'éloigner trop vers la proue, parce que... Voyez, mon caractère m'oblige... à rendre compte de tout.» Et puis il criait au maître de l'embarcation: «Oh! oh! n'approchez pas de ces barques qui passent là... parce que... enfin... quelqu'un pourrait bien s'échapper, mon caractère m'oblige...» C'était un homme de caractère comme vous voyez; le nôtre ne put pas y tenir, surtout quand il se mit à faire l'appel, en écorchant plus ou moins, avec gravité, nos noms français et polonais. La paix de la bonne conscience nous permettait de rire à la vue de la tour Saint-Julien; elle nous consola et nous fortifia quand nous y fûmes. Une bande de soldats portugais, français, etc., nous y accueillirent aux cris bruyants de *Kyrie eleison* sur l'air du *De profundis*, puis on donnait de petits coups de pieds à celui-ci, on tirait les

oreilles à celui-là, et quelques autres, non moins bien disposés, montraient leurs sabres en l'aiguissant de la main. Voilà ce que j'ai vu; malheureusement je n'ai pas été digne de recevoir un soufflet; mais vous autres, mon Révérend Père, vous avez vraiment souffert à Lisbonne.

Dieu soit béni pour les faveurs qu'il vous a accordées et pour les maux dont il nous a préservés! Nous avons été enfermés dans une prison voisine des cachots de nos anciens Pères, victimes de Pombal; mais nous n'y avons rien souffert de leurs nombreux et cruels tourments!

Je me suis étendu beaucoup plus que je ne le voulais et peut-être plus que je ne le devais; ce n'est pas bien de parler tant de soi, je le sais ; mais avec vous, mon Révérend Père, qui m'avez laissé per-suadé de votre amitié, je ne pouvais pas retenir l'effusion du coeur, persuadé que vous prendriez quelque intérêt dans ce qui concerne le plus petit de vos enfants du Portugal , mais qui , en fait de respect, de reconnaissance et d'affection , ne veut pas être mis à la dernière place dans votre estime, parce qu'il est et sera toujours de coeur, mon Révérend Père, votre très-humble , etc.

G. ROUSSEAU, S. J.

Post-Scriptum. — Nous sommes, je crois , à la veille de nous embarquer pour Marseille dans un bateau à vapeur; de là , nous nous rendrons à Aix ou Avignon , pour y recevoir les ordres et peut-être la visite du Révérend Père Provincial. Aurai-je en-core l'avantage de vivre avec Votre Révérence? Ah! Dieu veuille me mettre encore en votre compagnie et sous votre conduite, et en Portugal !!!

Tous nos Pères et Frères vous offrent les plus affectueux respects.»

Nice, 6 setembro 1834.

Esta carta revela a importância que o Barão Mortier teve no bem-estar e proteção dos padres jesuítas, desde Coimbra até à saída de Portugal.

«Dans notre Numéro du 14 août, nous formions le vœu que le gouvernement français intervînt en faveur des jésuites français enfermés dans un fort auprès de Lisbonne. Nous apprenons avec plaisir que l'ambassadeur français à Lisbonne s'est conduit en cette occasion de la manière la plus honorable. Nous nous empressons de publier la lettre suivante, qui est un témoignage de la reconnaissance de ceux qu'il a protégés avec tant de zèle :

«Monsieur le rédacteur, je viens de lire dans le N° 2298 de votre estimable journal l'article que vous çûtes la bonté d'y insérer en faveur des Jésuites détenus à la tour de St-Julien en Portugal. Cet article, Monsieur, me fait regretter de n'avoir pas pu vous faire connoître plutôt , qu'après Dieu, c'est à M. le baron Mortier, ministre plénipotentiaire de France à Lisbonne, que nous sommes redevables de la liberté et peut-être de la vie.

» Lors de notre départ de Coimbre, plusieurs personncs de considération écrivirent au ministre français pour le prier de nous accorder sa protection qui nous seroit nécessaire à notre arrivée à Lisbonne. Cette capitale alors fort agitée devenoit chaque jour le théâtre de quelque scène sanglante. Jugeent avec raison que dans cet état de choses le plus sûr pour nous étoit de ne point paroître à Lisbonne, M. le baron Mortier sollicita et obtint du gouvernement portugais la révocation de l'ordre qui nous obligeoit de nous présenter au ministère des affaires ecclésiastiques. On envoya à notre rencontre une barque et une escorte chargée de nous conduire avec tous les égards convenables à la tour de St-

¹⁵⁴ *L'Ami de la Religion*, n° 2312, 6 setembro de 1834, pp. 313-314

Julien. Ce fut tout-à-fait contre les intentions de M. le baron Mortier, et au mépris des promesses à lui faites par le ministère portugais, que nous trouvâmes à St-Julien une prison assez rigoureuse au lieu d'un asile sur et commode, où, nous devions attendre l'occasion prochaine de nous embarquer pour la France ou pour l'Italie.

» Quatre ou cinq jours après notre entrée à St-Julien, M. Mortier eût la bonté d'y envoyer un de ses secrétaires pour connoître notre situation : cette visite ne contribua pas peu à en adoucir les rigueurs.

» Cependant, comme nous ne pouvions obtenir du gouvernement portugais aucun éclaircissement ni sur les causes, ni sur le terme de notre détention, nous envoyâmes à M. le baron une notice succincte de notre conduite à Coïmbre, n'alléguant pour notre justification que des faits garantis par la notoriété publique et attestés par le témoignage d'hommes respectés de tous les partis.

» Dès-lors, M. Mortier employa tout son crédit pour accélérer le moment de notre délivrance; et, j'aime à le répéter, c'est à lui que nous en sommes redevables.

» Immédiatement avant de mettre à la voile pour l'Italie, nous apprîmes avec certitude que M. le baron venoit encore d'obtenir du ministère portugais la promesse de nous faire restituer le mobilier du collège de Coïmbre, qui avoit été séquestré par ordre du gouvernement.

» Désirant beaucoup donner de la publicité aux témoignages de reconnoissance que nous devons à M. le baron Mortier, j'ose vous prier, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette lettre dans un de vos plus prochains Numéros.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens de la plus haute estime et d'une sincère gratitude, Monsieur le rédacteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» A. M., supérieur des Jésuites exilés de Portugal. »

Nice, 6 septembre 1834.»

«Irmão em C.^{to}

Não he por ser o mais hábil de todos, mas sim hum dos mais desocupados, que o Padre Luiz da musica, como se chamava em outros tempos, foi escolhido para lhe noticiar todos os acontecimentos da nossa jornada por terra, e por mar. Grande gosto he para este Padresinho de poder ainda huma vez (queira Deos que não seja a ultima) enterter-se com hum Amigo daqueles que já não se achão cá neste mundo.

Mas vamos ao nosso caso sem perder nem tempo, nem papel. Nada direi do que se passou athe ao Rocio, pois o Senhor athe alli quiz presenciar tudo.

Chegados que fomos á Cruz dos Marouços, o Tenente da escolta mandou desformar a sua tropa, então os Soldados chegando-se a nós entramos a fallar com os outros, e eis que em pouco tempo achamos que heramos quase todos amigos.

Bom he dizer que antes de sahirem da Cidade, o Tenente lhes tinha mandado que nos tratassem com a decencia e respeito devido. Protestarão-nos que não hera outro o motivo pelo qual nos acompanharão senão para prevenir os insultos, e com effeito cumprirão com a Ordem recebida; e mais de huma vez experimentamos que a escolta nos hera muito util.

Em Alcavideque jantamos, e depois de trez horas de descanso, pussemos outra vez a caminho athe ao Rabaçal. Procedia-nos o Meirinho para apromptar as estalagens; do modo que á nossa chegada achava-nos o agasalho: ouvi na dita Villa regusijo naquella noite por cauza dos acontecimentos políticos, e temendo o nosso tenente algum barulho, assentou hum quartel em nossa Estalagem de modo que a noite foi para nós muito queta: no dia seguinte as quatro horas pouco mais ou menos, marcha-mos athe á Junqueira aonde almoçamos; pouco antes

¹⁵⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, carta atribuída ao P. Luis Deriquebourg (da música. A mesma carta é publicada no jornal *O Conimbricense*, nº 2016, de 17 de novembro de 1866; nºs 5268 e 5269, de 10 e 14 de maio de 1898 e pertence ao P. Luiz Deriquebourg.

de entrar naquele lugar o Padre Reitor despedio o Francisco: Coitado! estava muito triste, chorava, mas não havia outro remedio.

Chegamos a Ancião ás honze horas. Hospedounos hum bom velho, feitor a meu ver do Doutor Loures morto em Coimbra no fim do ano passado. A casa hera grande, limpa, e nada nos faltou do que nos hera perciso; visitarao-nos o Vigário da Villa, e pouco depois o Cura com o nosso Tenente; este ultimo nos tinha mandado antes huma garrafa de vinho para reparar as forças. Fallou comnosco com muita cortezia, e franqueza, e experimentamos que não hera tão serio como nos tinha parecido.

Depois de algum descanço caminhamos athe a noute para fazer as trez legoas de Ancião a Paialvo... ah Jesus que legoas herão aquellas? Paciência! a cêa e a noute nos fizeram esquecer o canção: O nosso agasalho em Perrucha foi huma Estalaje bastante boa. Não he inútil dizer que em cada lugar o Tenente visitava a Caza para ver se nada faltava aos seos PP. assim he que nos chamava.

Antes de dar-nos as boas noutes: amanhã diz elle he Domingo o nosso Prelado nos dirá a Missa ás quatro. Dito feito, ouvimos a Missa Commungamos todos. Quaze cheia estava a Igreja pelo povo que queria assistir também ao Sacrificio, logo depois toma-nos huma Chicra de Chá entramos a marchar athe Chã de Mações.

Lá encontra-mos algumas pessoas que voltavão para Coimbra. A Calma hera quaze insoportavel para jente pouco costumada a jornadas. Porem com as bestas de que uzavão os mais cançados, enquanto andavão de pé os mais valentes, pouco a pouco, hiamos chegando athe o termo. Naquele dia pronoutamos em Paialvo. Ali também foi que o Miguel com as bagajens nos alcançou: Neste lugar assim como em alguns outros, as Esteiras, e o taboado farião as vezes de camas. Deos com tudo accudia, e dormíamos bastante bem, para não nos lembrar-mos do canção da jornada precedente. Na segunda feira jantamos, e passamos o resto do dia na Golgã. Alguns insultos (só de palavras) nos derão a entender, que nome de Jesuítas não cheirava bem naquela terra. Como no Rabaçal as Sentinellas postas pelo nosso tenente á porta da Estalaje nos fizeram passar huma boa noute; o Padre Reitor mandou ao mesmo Senhor

algumas laranjas; ficou elle muito agradecido, e veio fazer-nos huma visita á noute. Em fim terça feira chiga-mos a Santarém. O Meirinho tinha escolhido huma Estalaje na Ribeira, porque na Villa dizia-se que havia barulho: Sussedeo então hum cazo bastante trágico, e que merece ter aqui lugar: dois Soldados da nossa Escolta andavão passiendo em huma rua. Tupou com elles hum certo sugeito tido por valentão pelos vezinhos. Donde vem estes Frades? proguntou elle: que lhe importa a Vosse? respondeo hum dos Soldados: elles são bons, e Vosse nada tem com elles. Ficou pouco satisfeito o homem de tal resposta, e em quanto o Soldado lhe virava as costas, deo-lhe com hum pão na Cabeça, e o ferio. Inforeceo-se o Companheiro, e accudindo no mesmo instante outros Soldados com páos, outros com bayonetas o levarão quaze morto ao Governador da Praça, o qual o mandou para a Cadêa. Tal vez tenha morrido, porque conforme nos dizião os Soldados, as suas bayonetas o tractarão muito mal. Quarta feira chiga-mos a Vallada ás dez horas da manhã. Não podendo embarcar logo foi preciso passar o dia, e a noute bastante mal, porque não havia lugar tendo fugido o único Estalajadeiro. Foi força accomodar-nos como podemos em huma pequena Venda. Hum Carpinteiro o qual se aproveitou da nossa presença para se confessar, e Comungar emprestou-nos hum outro quarto, de tal forma que ninguém passou a noute na Via; em fim na quinta feira embarca-mos em huma Falua embargada pelo Tenente. Encontramos naquella Falúa toda a casta de jente; porem bóa; e nenhuma palavra ouvimos que soasse mal aos nossos ouvidos. Não hera o mesmo nos barcos que encontrávamos, mas as Espingardas da nossa Escolta, não deixava acabar os cumprimentos.

O nosso Tenente não tencionava parar em Vila Franca. Porem hum tiro de Espingarda disparado contra nós, huns dizem com bala, outros só com polvora, nos deo a entender que não podíamos passar. Com efeito aportamos. Então mudou a Sina. Apareceo o Meirinho o qual declarou que havíamos de passar a outra Embarcação aonde nos estava esperando outra Escolta. Ouvindo isto os nossos Soldados ficarão magoados, e despedirão de nós com as lagrimas nos olhos, protestando que se tivessem sabido que não nos havião de acompanhar athe Lisboa não terião vindo. Não fallo dos insultos que ouvi-mos por toda a parte do povo que estava na Ribeira. Não havia remedio senão fechar os Ouvidos, e Olhos. Enfim depois de ter esperado huma hora sem poder por pé em terra, a

Embarcação fes-se de Villa: para onde? O novo Meirinho que nos acompanhava não o queria dizer, más já o sabíamos. A Torre de São Julião héra o termo interino da nossa jornada. Hum tal noticia nos alegrou muito, porque assim esperava-mos ter também a nossa parte no Cáliz que ali tinhão saboriado por espaço de dezoito annos nossos Antepassados.

Passamos a noute no Tejo defronte de Lisboa, porque o vento tinha acalmado, e ao romper do dia avista-mos a Torre, e ás cinco desembarcamos. O Governador nos estava esperando. Trez officiaes sahirão (por acazo, ou de porpozito, isto he, que eu não sei) para dar-nos os parabéns. Bem pode imaginar quaes herão. Entra-nos no Forte com as nossas bagajens, e Escoltados com a nossa Tropa.

A guarnição do Forte julgando-nos prezos não nos poupou os insultos. Dous dos Padres receberão pancadas; mas hera para brincar! Entra-mos no Quartel do Governador o qual nos recebeo bastante bem. Mandou-nos preparar o Chá, e logo depois nos conduzio á nossa habitação. Entra-mos, e fecharão-se ambas as portas. Hera o dia do Santíssimo Coração, e não nos foi posivel ouvir Missa: Paciência! Reza-mos todos a Ladainha de Maria Santíssima para lhe dar Graças por ter-mos chigado felismente; e depois cada hum deitou-se sobre huma Esteira que lhe tinha sido perparada para descançar hum pouco. A nossa prizão he hum lugar bastante estreito, escuro, e umido com abobeda no meio da qual se acha huma grade de ferro, pouco mais ou menos, como a do patéo do Collegio das Artes. Por este buraco nos vem a lúz, o Ar, e o que nos querem deitar os Soldados que passam acima. O Governador mostrou-se nosso amigo: elle mesmo nos conduz a passeio, todos os dias nos vezita muitas vezes: mandou-nos vinho da sua adega, laranjas, e outras frutas etc. Em fim faz o que pode para aliviar a nossa sorte. Athe agora vivemos com o nosso dinheiro que por essa razão se vai gastando. O Governador declara não ter recebido instrucções ao nosso respeito. Vezitou-nos o Secretario do Ministro de França, e soubemos que elle tinha pedido a escolta, e destinado a Torre de São Julião para que não se nos fizesse algum insulto.

O Governador nos deixa ouvir, e dizer Missa todos os dias, hontem veio o Alfeiate com Vestidos Seculares, e cada hum escolheo o que hera conveniente. Estamos esperando o que determinará o Governo a respeito do nosso

embarque: athe agora nada sabe-mos. Tinha-me esquecido de dizer, que há trez, ou quatro dias o Governo mandou ao Governador hum Officio, pelo qual nos dava a escolher ou a Torre, ou a Fragata D. Pedro. A nossa resposta foi que não conhecendo senão a primeira residencia não podíamos escolher, e que quando teria-mos vestidos Seculares, e conheceria-mos o que he a tal Fragata, então he que nos poderia-mos rezolver para huma, ou outra d'ambas estas residencias.

Enquanto á saúde passamos bastante bem e mesmo o Padre Ministro não se acha peor: Sómente o nosso Martinho está com Sozões: athe agora não he couza de cuidado. O descanço e alguens remedios, que lhe manda preparar o Cirurgião do Forte, o restabelescerão daqui a pouco. Tinha-me esquecido de lhe dizer que quando chigava-mos em hum lugar, hum Padre ajustava os Meninos, e fazia Doutrina: estavam attentos, e athe os Pais gostavão de receber hum Vegistinho, ou hum bustinho.

[Sem data nem assinatura]»

12 junho 1834.

«Illustrissimo Senhor

Vou d'este modo agradecer a V.Sa pelos muitos favores que me fez, e dar-lhe, como prometi noticias da nossa familia. O nosso companheiro de jornada desempenhou perfeitamente, e a nossa grande satisfação, a sua obrigação; e participo a V.Sa a fim que seja servido offerecer-lhe os nossos agradecimentos. Em Villa-Franca, huma nova Escolta vinda de Lisboa havia dous dias com hum Official da Perfeitura, nos levou em huma Fragata Real. Passamos nélla ao ar, a noite de 5. a 6., diante da Junqueira, e pelas 7. da manhã nos puzerão na Torre de S. Julião. O Exm° Governador da Fortaleza nos tracta com as attenções compatíveis com a nossa situação. Porem não pode fazer quanto queria, e seria preciso por lhe faltarem instrucções que já pedio muitas vezes sem resposta alguma. Deste modo he que esta-mos fexados em huma prizão, sem cama, sem sahir senão huma vez cada dia, e sem comunicação athe hontem que se apresentou hum proprio do Exm° Senhor a quem se escreveo de Coimbra. Offereceo-nos a escolha ou de ficar aqui, ou de hir para a Fragata D. Pedro, que está surta no Tejo: mas he difficil de escolher entre duas couzas das quaes só huma se conhece, por isso pedimos informações que ainda não vierão. Entretanto, não queremos hir lá se nos for possível antes de ter outros vestidos. Estes com a vezita de hontem vão-já apronptando-se, veremos depois o que melhor se poder fazer. Athe hoje Deos nos deo força, e resignação, beneficio que, bem como outros muitos, deve-mos as Orações e á caridade dos nossos generozos Amigos. Esta lembrança nos entrenece athe ás lagrimas. Tomará eu por algum momento esquecer-me de Coimbra, mas não posso, nem poderei nunca. Emfim seja feita a S.S. vontade de Deos. As couzas em que me falava V.S^a no dia da bella Cruz, e sua Ex^a Maria Jose no dia 28 do passado, vão

¹⁵⁶ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Luis Gonzaga Soimie para um residente da cidade do Mondego fls.54 - 57.

declarando-se de hum modo já não equivoco. Ainda não sabemos o que será de nós. Todos dizem que em pouco have-mos de embarcar: para onde, não se sabe. O tempo não me deixa dizer mais. (. . .) Tenho a honra de assegurar que sou= De V.S^a o mais Attento humilde Venerador.

Torre de S. Julião

aos 10 de Junho de 1834

Luis Gonzaga Soinne

Aos

12 de Corrente

Abro a minha carta para continuar a novidade que houve já, e que houver athe ao ultimo momento — Hontem o Exm^o Governador nos intimou hum Offlcio do Governo pelo qual declarava que não estavamos prezos de maneira que não possão comunicar com qual quer pessoa que nos viesse vezitar, e que havia de prover a nossa sustentação depois de examinar escrupulosamente não tínhamos modo qualquer de subsistir. Desde então tivemos mais liberdade, se nos derão enxergões, e já hoje podemos dizer Missa, o que se permittia antes senão nos dias de perceito. Recebemos também a vezita do Secretario do Embaixador, ou Ministro Francez, que parece disposto a favorecer a nossa retirada. Outra novidade: O padre Miguel chigou hontem também, não sem alguma providencia, que dando alguma volta por Lisboa nos abrio o caminho para aprontar nossa partida.

Correo hum grande perigo na sua jornada; athe ficou levemente ferido à mão de hum punhal com que hum desgraçado queria mata-lo; felismente escapou. Soubemos a desgraça do nosso Amigo da Varje que sentimos mais do que se fosse nossa. Parece que por recomedações de Coimbra do Ministro Francez entrou por alguma couza na medida que se tomou para não hir-mos a Lisboa (quinze do corrente). Sabendo que ha-de se mandar huma relação de tudo quanto aconteceo, e que julgo haverá de chegar a V.S^a determino-me a fechar hoje esta carta. Nada tenho que accrescentar. O Exm^o Snr. Governador nos tracta sempre com muita benevolencia: ainda não sabemos nem como nem quando nem para onde havemos de embarcar. Esta demora e esta incerteza nos

contraria bastante Todos se encomendam e eu em particular ás Orações de sua religiozissima e muito respeitável familia.»

Nº 1051

[Lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Francesco Saverio Nicolini SJ, rettore del collegio di Modena.]

1834 giugno 19, Roma

Sobre os distúrbios da Guerra Civil Português, os assaltos ao Colégio de Lisboa e da expulsão dos jesuítas da cidade: um jovem católico Inglês [Ivers, Harding Fiorenzo], já ex-aluno da Companhia na França, efetuou pressão junto da embaixada, em Palmela e no Almirante Napier e resgatou os padres e o núncio apostólico (Cardial Frasoni), com quem embarcou para Roma, com a intenção de terminar os estudos realizados na Universidade de Coimbra. O irmão da menina, que lhe pagava a anuidade, caiu em desgraça e foi incapaz de terminar a sua ajuda: procurou acomodação junto do Duque de Modena, como recompensa pelos serviços prestados à Companhia e à Igreja.

¹⁵⁷ ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU (ARSI), P. Jan Philip Roothaan SJ, Corrispondenza e miscellanea 1829 - 1853, nº 1051[Lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Francesco Saverio Nicolini SJ, rettore del collegio di Modena.], 1834 giugno 19, Roma.

Rever. in Christo Patre R. M.

16/12/80 1851

(21)

P.C.

Roma 19. Singao 1854.

Scrisi a V. R. questa riservata, in un affare per cui sono impegnato per diverda gratitudine.
 Non so, se V. R. abbia saputo le circostanze, che accompagnavano la espulsione ^{di} Nostro da
 Istria l'anno scorso. Sappia dunque, che per salvarli dalle morte, che quale erano essopi,
 e più che essopi, fin dal primo giorno dell'arrivo del padri colà, essopi allora aperti
 le prigioni, dalle quali aperti i facinososi permanere in bande le strade, ammazzando, e at-
 taccando case, e tra quasi anche si Collegio su pravano i Nostri. Per salvarli dun-
 que, non volò mandare in Sigora un giovane scottolano inglese, ^{italico} già Alfaro de' Nostri
 in Francia, il quale dopo altri viaggi fatti per esprimi nella diplomazia, era da qualche
 tempo giunto in Portogallo. Quasi, in qualità d'inglese, la quale gli dava istruenza,
 con una intrepida impione, e destrezza incredibile in una età di poco più di 20. anni,
 difese i Nostri, passando a bella posta le notti terribilissime in casa nostra, e poi facendo le
ambasciate, e loro, e al Nazio pure, a Palmeira, Napier, &c. ni si vide mai, quindi non
 valse caduto in salvo e a bordo, egli in persona, e il Nazio, e i Padri, e con tutti ven-
 egli insieme in Italia, col disegno di far più giù in Roma quegli affari più proprie, che pu-
 ve per intervenire alla Reunione di Columba presso i Nostri. Naturalmente pure, se da Pa-
risi, che al Nostri superiore in Portogallo avevano fatto promesse di non arrestare di
Paesani, se si colpe con i suoi favore la causa loro, avrebbe fatto a Pa- risi giuoco offer-
to di grandi donne preziosi, per tenere al lor partito, che vennero de lui, come de ottimo
Cristiano, con indegno risultato.

Or chi? Questo giovane che aveva, come caduto, la due pugione mensile di 50 scudi dal uno
fratello migliore, per fa ricevute le deplorate notizie, che quel seu fratello, buonissimo and
esso, ma ai suoi affari non abbandona certo, per una speculazione fallita, ha perduto tutto,
ed è più in grado di forare al fratello ciò che gli dece.

In tali circostanze, pensando io all'empireo del N. P., la cui gratitudine era quasi insuperabile,
 sono ben desidero di ajutare questo giovane, quanto posso. Ma si tratta pure di correre il decreo
anche per lui.

Mi è venuto in mente - che padre una tal persona di probità piccolissima, di prudenza sopra
l'età, di destrezza, e tranquillità, ed intrepidezza in incontri pericolosissimi e difficilissimi -
 chi sa, dico io, se una tal persona non potesse venire gradita a S. S. di religiosissimo Duca di Ma-
dona? e chi sa, se non potesse render del servizio, degno di un tal sovrano, e degno di sé? o presso l'au-
 sante persona? o in qualche missione gelosa? o che si è?

Questo, Padre mio, è l'oggetto di questa mia - da a V. R. raccomando questa cosa - ma N. B.
 da trattarsi non con altri, senonché con S. S. mediante direttamente. Ed ci parli - la raccomandi
al Signore - e poi parli con S. S.

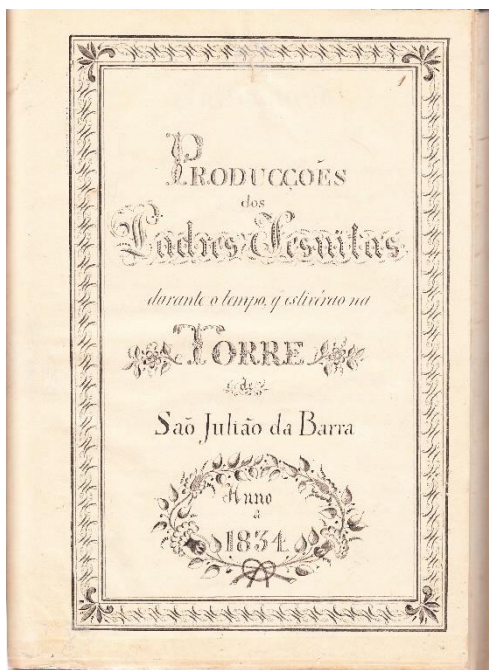
A' S. S. S. mi raccomando e sono con tutta la stima
 A. V. R.

Rever. in Christo
 Giovanni Rostone

R. P. Nicolini P. C. A. S. R. M. S.
 M. S. S.

ANEXO 30

*Produções dos Padres Jesuitas, durante o tempo q estiverao na Torre de São Julião da Barra*¹⁵⁸



Introdução

«Os Padres Jesuitas que estavam em Coimbra, e se derigião para Lisboa, forão mandados para a Torre de São Julião da Barra aonde chegarão no dia 6 de Junho do corrente anno afim de serem conservados em custodia, para isentallos de algum insulto do Povo, ainda hum pouco exaltado pelas recentes victorias, conseguidas contra i Exercito Miguelista, e pela pertinácia do mesmo Exercito, que a todo o custo trabalhava para se conservar em Santarem, e prolongar os

¹⁵⁸ *Produções dos Padres Jesuitas, durante o tempo q estiverao na Torre de São Julião da Barra*, [documento manuscrito]. São Julião da Barra: [s.n.], Anno 1834. Na Biblioteca da Brotéria [documento original]

males de Portugal, a pezar de já não vêr esperanças de salvação; os Padres forão por mim recebidos, e tratados com a caridade, que hum Governo Liberal exige, e que a Religião recomenda; providenciou o Governo aos meios de sua decente subsistência; facilitou-lhe a comunicação com todas as Pessoas, que os procuravam; e todas as comunidades que esta Fortaleza de São Julião da Barra podia oferecer; todas forão concedidas aos Padres; pelas 7 horas da manhã derigião-se á Igreja para orarem, e consumarem o Santo Sacrificio da Missa; retiravam-se depois para a sua habitação aonde vivião em comunidade; e pela tarde sahião todos a passear pela Fortalêza acompanhados pelo Governador, ou pelo Major da Praça; nem o menor insulto, nem a mais leve injuria tiveram de sofrer, antes pelo contrario, todos os habitantes, e tropa da Guarnição, a exemplo do Governador, os cortejavam com decência, e tratavam com affabilidade; finalmente no dia 2 de Julho de 1834 partirão os Padres Jesuitas da Torre em cumprimento de huma Portaria do Ministério da Gerra; embarcarão no Portinho em huma embarcação segura, sendo acompanhados por hum Escalér com tropa Armada para os proteger athé terem sido recebidos a Bordo do Navia Genovez os _ Verdadeiros Amigos; durante o tempo que estiveram na Torre, entregarão ao Governador o seu Retrato desenhado a lápis por estimativa pelo Padre Mansion. – Epistola em versos Francezes dedicado ao Governador pelo Padre Cyprien Margottet _ Descrição da Torre de São Julião da Barra em versos latinos, pelo Padre Ludovicus Deriquebourg; e huma carta em Francez, q de Bordo do Navio, e no dia de sua partida, que foi em 7 de Julho, derigio por despedida ao Governador o Padre Mallet_ Prezidente da Companhia; são estas Produções que eu ofereço ao Exmo Snr. Duque de Palmella, por julgar q lhe será agradável ler o q os Padres escreverão no seu Retiro.

Torre de São Julião da Barra 24 de Novembro 1834

João da Matta Chapuzet.»

Retrato do Governador



«Dans mon âme grvé par la reconnaissance,
J'avois ton portait bien présent:
Ce qui sur le papier manque à la ressamblan
C'est ce qui manque à mon talento.

M. Fr. Mansion. S.J.»

Versos em Francês

«A SON EXCELLENCE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA POUR DE ST. JULIEN

EPITRE

Aimable Gouverneur dont les bienfaits nombreux
Même en château fort ont pu me rendre heureux;
Permits que sur le point de quitter cette enceinte,
Je losse en français, c'est-à-dire sans feinte,
De Con génie actif la rare habilite;
Je ne dis dans mês vers rien que la vérité.
Ton regard en tous lieux, en tous lieux la présence,
Commande le respect, soutient l'obéissance;

Des habitants du fort nul n'échappe à ces soins,
De l'indigence aux fers eu préviens les besoins.
Ici n'apparoît point l'indulgence cruelle
Qui produit du mechant l'audace criminelle;
Le crime du pardos se flatte vainement
S'il ne lâchète au prix d'un juste châtiment;
Tandis qu'en con appui pleine de confience,
Toujours repouse en paix la tranquille innocence.
Par ton air menaçant à la douceur uni
Pour long-temps de ce bien le désordre est banni;
Et chaque prisionier sous son épaisse voûte,
Innocent ce bént, coupable ce redoute.
Tu sais de l'infortune adoucir le destin,
Plus d'un fait avéré m'en a rendu certain.
Dans un coeur où reside une sombre tristesse
Tes récits enjoués ramènent l'allégresse.
Rien enfim ne resiste à Tes puissants efforts,
Tu guéris les fievreux ... (1) ressuscites les morts! (2)

Enquanto os rios para o mar correrem (3) j'aurai l'honneur d'etre avec le plus
profond respect et une parfaite reconnaissance,

Monsieur le Gouverneur,
De votre Excellence
le très-humble et très-
obéissant serviteur;

CYPRIEN MARGOTTET

L'un des quatre morts ressuscités.

Tour de St. Julien 21 Juin 1834»

- (1) Un de nos Compagnons se trouvant attaqué d'une fièvre intermittente, son état nous affligeoit, parce que dans notre position actuelle, nous ne pouvions lui donner les soins que nous avons coutume de donner à nos malades. M. le Gouverneur eut la bonté de nous promettre d'envoyer un remède efficace contre la maladie. Le remède vint en effet, et au bout de deux jours la fièvre disparut.
- (2) Hier 20 Juin, un Magistrat envoyé, je pense, par le Gouvernement de S. M. I. vint à la Tour pour faire subir à quelques uns des Pères un interrogatoire relatif au Collège des Arts. M. le Gouverneur appela successivement quatre Pères auxquels il interdit toute communication entre eux et avec le reste de la communauté qui n'entendoit rien à cette mesure. Lorsque M. le Gouverneur vint appeler le dernier qui devoit être interrogé, il dit d'un ton fort sérieux: «quatre sont déjà morts, le Père un tel doit être le cinquième; qu'il me suive». Quand après l'interrogatoire, les cinq absents vinrent se rejoindre à leurs compagnons, quelqu'un dit à M. le Gouverneur: «ils n'étoient donc pas morts, comme votre Excellence nous l'avoit dit? – Je les ai ressuscités, répondit-il, avec cet air à propos qui le caractérise; ce sont des revenants»
- (3) Camões, cant. 2 Est. 84.

Descrição da Torre de S. Julião da Barra em versos latinos pelo P. Luís Doricquebourg

Carta do P. Mallet ao Governador da Torre de S. Julião

«A bord le 7 juillet 1834

Monsieur le Gouverneur

Le jour donc arrivé où il nous faut quitter cet aimable pays, où il n'est pas même jusqu'à des prisons qui n'aient leurs attraits! Dans quelques heures nous verrons encore une fois, sans doute pour ne les plus jamais revoir les murs du Fort s. Julien, et quand Votre Excellence recevra cette dernière exposition de notre reconnaissance, nous aurons déjà probablement perdu de vue le dernier asyle que la Providence nous avoit ménagé en Portugal, afin de nous procurer l'avantage de connoître un coeur sensible et compatissant, une âme droite et généreuse, qui sçait faire distinction entre le crime et le malheur, et qui prend pitié du coupable dès qu'il le voit malheureux. Si par une heureuse rencontre nos regards pouvoient encore tomber sur V. Ex.^e au moment où nous saluerons pour la dernière fois l'enceinte où vous querez, Monsieur le gouverneur, me autorité si paternelle! S'il nous étoit donné de dire encore une fois à Dieu, ne fut-ce que par signes et d'aussi loin que nos regards peuvent attendre à celui à qui nous avons tant d'obligations, ce seroit, Monsieur le Gouverneur une consolation bien douce pour notre coeur, qui n'est pas sorti tout entier de S. Julien, A qui s'y verra retenu aussi longtemps que nous saurons que Votre Excellence y adoucis le sort des malheureux.

Du moins, Monsieur le Gouverneur, nous nous consolerons par l'espérance de nous trouver un jour réunis, pour n'être jamais séparés, dans le séjour du vrai bonheur. Il semble que Vous et nous y ayons un droit déjà [...]. Votre Excellence, puis que tous les instans de sa vie sont consacrés au soulagement des prisonniers: nous aussi, puisque nous avons eu l'honneur de représenter tous personnes même de celui qui doit tout juger en dernier ressort, et dont la sentence [...] sera _ Venez les [...] de mon Père, possédez le Royaume qui vous a été [...]. J'ai été détenu dans les prisons, Vous m'avez visité.

Au nom de tous mes collègues J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute estime et une éternelle reconnaissance

Monsieur le Gouverneur

De Notre Excellence

Le très humble serviteur

Al. Mallet le S. C^e J.^{us}

P.S. Oserai-je vous prier de temoigner notre recommoissance a M.^r le Major et d'assurer M.^r et M.^e De la Houssaie de la sincérité de notre attention.

A bord le 7 julliet 1834

Assignado pelo Editor, e reconhecido o signal S. e V. Lx^a 24 de Setbro de 1834

MCR. Portelli»

«Embarcação, 4 de julho de 1834.

Querido irmão e amigo. – Não posso deixar a Torre de S. Julião sem voltar a Coimbra uma vez, senão com o corpo, ao menos com o espírito, para entreter-me algum momento com amigos tão sinceros e tão sadosos.

Nada digo do que se passa nos ultimos dias; a cidade foi testemunha de tudo; nunca esquecerei o que vimos na nossa igreja, principalmente no dia do Corpo de Deus, e que me fez derramar tantas lagrimas de saudade, mas tambem de consolação; quantas vezes no caminho e na Torre fallavamos d'esta separação! Quantas vezes, compadecendo-nos da vossa affhecção, coitados diziamos particularmente no dia do Coração de Jesus, que fazem agora? Que pensam á vista d'esta porta fechada, d'esta pequena capella onde acharão tanta consolação assim como nós? Que é d'estas comunhões e devoções que tanto edificavam, d'estas praticas, cantos de terços e ladainhas em honra de Maria Santissima? Tudo acabou: agora estão talvez chorando sobre a nossa sorte, mas a sua é muito mais infeliz; assim nos entretinhamos: a nossa sahida de Coimbra, se nos encheu o coração d'amargura, á vista da desolação geral, d'outra parte foi para nós um triumpho mais glorioso e apreciado, que o da nossa entrada.

Com effeito que honra de sermos tratados como foram tantos santos, nós pobresinhos, como os Apostolos! E não deviamos talvez folgar de nos vermos conduzidos vergomhosamente como presos pela cidade, e tudo isto pelo nome de Jesus, pois sómente por sermos jesuitas assim nos trataram!

No dia seguinte chegámos a Santarem, cujo povo exasperado pelos trabalhos que tinha padecido, seu tambem materia á nossa paciencia.

¹⁵⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Theodoro Cotel para amigos residentes na cidade do Mondego.

As guardas nose ram tão affeioadas, que choravam, dizendo-nos adeus. Despedimo-nos d'ellas com distribuindo-lhes algumas veronicas, contas e resistinhos, que pediram com instancia.

Uma especie de cova comprida, recebendo a luz por um boraco na abobada, com duas portas fechadas com ferrolhos, compõe o nosso palacio; e uma esteira, que depois se mudou em um colchão, com cobertor, nossa cama.

No dia seguinte principiámos a seguir o regulamento do collegio, quanto foi possivel. Levantar ás 5 horas – uma hora de meditação – missa – almoço – depois cada um se occupa a lêr, escrever, resar, e mesmo dormer Segundo a sua devoção – jantar – recreação – ladainha de todos os santos – como pela manhã até 6 horas – vem o governador ou o major da praça buscar para o passeio – ao pôr do sol ceia, etc.

Nos 8 primeiros dias estavamos constringidos a viver á nossa custa, e já se ia embora o pouco dinheiro que sobejava do que nos tinham deixado em Coimbra para a jornada de Lisboa; mas afinal o governo respondendo a um requerimento que lhe fizemos a este respeito, nos concedeu meia moeda por dia. D'este tempo por diante a nossa situação, graças aos bons tratamentos do governador, foi muito suffrivel, except alguns momentos em que Deus, quiz experimentar a nossa paciencia. Na verdade não podemos negar os affectos d'uma providencia a mais cuidadosa para comnosco.

O governo fez tudo quanto pode para nos atormentar, mandava officious contradictorios que embaraçavam o governador, dava licença para communicar e depois retirava-a; havia espias de todas as nossas acções, e mesmo das do governador, e se Deus não tivesse inclinado o coração d'este senhor a nosso favor, passaríamos muito mal; mas elle sentindo a injustiça de tal procedimento, no exterior obedecia ás ordens recebidas, mostrava se severo, mandando athé apalpar o moço que communicava comnosco, mas avisava antes de tudo o padre superior; é preciso, nos dizia rindo, carregar as peças, fazer grande estrondo, mas não são carregadas se não com polvora.

Por ultima desgraça o governo queria só mandar nos a Gibraltar para poupar dinheiro, mas o ministro de França se oppoz, e respondeu que havíamos de ir para Genova, e que se o governo não queria pagar, outros pagariam; fez tanto

que finalmente alcançou ao menos que fossemos para Italia e que se nos desse licença para partir no 1º do mez; porém notem a malicia ou não sei que, esta licença foi retida não sei onde até ás 2 da tarde, que chegou enfim á Torre.

Emquanto a mim confesso que com grande gusto ficava 6 mezes em S. Julião para poder depois alcançar a faculdade de poder depois voltar a Coimbra, mas Nosso Senhor não quer por agora; é preciso esperar que passe a tormenta, e entretanto conformar nos á vontade de Deus e lançar nos nos braços da Providencia, sendo certo que tudo o que pode acontecer, não será senão para nosso bem, se formos fieis á santa lei de Deus e se o servirmos de todo o nosso coração. Maria Santissima e o Sagrado Coração de Jesus nos ajude sempre. Encommendemo nos mutuamente ao seu poderos auxilio; e depois paciencia e animo, etc.

Embarcação, 4 de Julho de 1834

P. Theodoro Cotel »

Governador pede informações ao Secretário Geral da Prefeitura quanto ao modo de atuar para com os padres jesuítas.

«Tenho a honra de enviar a V. S.^a a copia inclusa de hum officio, que recebi hontem de tarde do Secretario Geral da Prefeitura [...] participando-me que por ordem [...] são mandados para esta Torre [...] Jesuitas, que regriçavão de Coimbra para Lisboa, aonde devem ser colocados enquanto S.M.I. não decidir o seu [...] destino, vindo acompanhados por hum official dos mesmos [...], e escoltados por tropas, não tendo nenhuma instrução sobre tal objecto, eu os receberei e conservarei em prizão seguro não só por que sejam livres de insultos mas também porque não poderiam ter em liberdade homens tais, em huma Praça aonde existem tantos prisioneiros; igualmente necessito saber se devo abonar de alguma maneira no cazo q não tenham meios de subsistência; também devo fazer [...] a S.M.I. q não há nesta Praça enxergas para lhes poder distribuir e q só lhes posso fornecer esteiras de Tábua q julgo suficientes, rogo portanto a V. S.^a de dar conhecimento De quanto deixo exposto ao Ex.^{mo} Sr Juiz [...] Provincia afim de poder receber as ordens que se julgarem convenientes sobre [...] respeito, as quaes fielmente cumprirei como costume. _ [...] de S. Julião da Barra 5 de junho de 1834. _ Ilmo Sr. Luiz Godinho [...]

¹⁶⁰ AHM, *Portugal e campanhas na Europa, Revolução Setembrista (1834 - 1837)*, Cx.26, 1 (Copiador de correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra), m 0023- m 0024.

*Colocação à disposição do Paroco da Torre de S. Julião de Paramentos e objetos Sagrados*¹⁶¹

«III.^{mo} Snr

Sua Ex.^a o Sñr Tenente General Graduado Jorge de Avillez Juzarte de Souza Tavares, Encarregado do Governo Militar da Corte e Provincia da Estremadura, me encarrega de participar a V. S^a para seu conhecimento, que em Officio do Ministerio da Guerra do 5 do corrente, se lhe communica que naquella data se officiou ao Ex.^{mo} Ministro dos Negocios Eccleziasticos e de Justiça para mandar, pôr à disposição do Paroco da Igreja de Nossa Senhora da Conceição dessa Fortaleza, os Paramentos e mais objectos Sagrados que V. S^a requizitou.

Deos G.de N^a S^a [...] Gn.^{al} no

Beco do Carrasco, 8 de Junho de 1834.

III.^{mo} Sr. João da Matta

Chapuzet

O Chefe d'este M. da Corte e Prov^a

Luiz Godinho Valdez»

¹⁶¹ AHM, *Portugal e campanhas na Europa, Revolução Setembrista (1834 - 1837)*, Cx.1, 11 (Correspondência de várias entidades para João da Matta Chapuzet sobre presos, praças de corpos estrangeiros em São Julião da Barra, Batalhão de Irlandeses do comando do coronel Honner, recompensas, dispensas de serviço, munições, praças dos Regimentos 14 e 17, destacamento existente na Torre de São Julião da Barra, licenças, relações, intendência, recrutas, obras, capelões, fortalezas, fardamentos, bandeira nacional, requerimentos, rações, recibos, conselho de disciplina, demissões de pessoal, honras fúnebres, armamento, conselho de investigação, Regimento de Granadeiros Irlandeses e vencimentos, m 0004 (carta enviada do Chefe do Estado Maior da Corte e Província, Luiz Godinho Valdez para João da Matta Chapuzet no dia 8 de junho de 1834).

Resposta ao Ofício do Governo, que lhes oferecia a oportunidade de ficar na Torre ou passar para a Fragata Real D. Pedro.

Pedidos de alguns meios de ajuda para a sua subsistência na Torre.

Chegada do Padre Massion à Torre.

«Avizo recebido o officio de V. S.^a datado de [...] corrente [...] os Padres Jesuitas estão resolvidos a ficarem temporariamente nesta [...] enquanto não recebem vestidos seculares com os que se pertendem transportar para Bordo da Fragata D. Pedro; [...]os recebiam farão acompetente [...] pação assim q possuem ser [...] os padres desejavam dividir-se em dois [...] na sua partida para fora deste Reino V metade para Italia, metade para [França] sendo isto possivel, então para Italia [...] escolhem escolhem qual [...] dos quatro portos aqui designados _ Genova_Liorne_ [...] _ Napoles; preferindo o primeiro destes portos [...] para França qualq^r dos portos lhe convem [...] senão for possivel assim a divisão, sahiddo destes Reinos, então escolhem ser transportados a Genova ou a qualqr dos outros três portos de Italia assima designados os Padres esperão q seu transporte, comida a Bordo durante a viagem seja por conta do Governo Portugues, pois não tem meios para [...] a sua custa. Fiz as averiguações que // Que estavam ao meu alcance sobre os me[...] para poder aqui subsistindo [...] só pude conhecer q tem escassos meios [...] q algum dinheiro q possuem [...] lhes foi tirado em Coimbra[...] lhe m^{to} pouco, elles estão limitados em suas despesas, q não excedem [...] diários, sendo então necessário [...] Sr Prefeito da Estremadura [...] com urgência [...]ser satisfeita esta despesa, aqual [...] diariamente, como acima deixo ditto pela quantia 2400 r^s os Padres Jesuitas me pedem fassa eu saber V. S.^a [...] para conhecimento do Ex^{mo} Sr Prefeito, q os seus vestidos seculares q esperão lhe são dados por caridade por q elles não

¹⁶² AHM, *Portugal e campanhas na Europa*, Revolução Setembrista (1834 - 1837), Cx. 26, Copiador de correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, m0007-0009.

teriam meios para os comprarem. Devo tam bem participar a V. S^a para
conhecim^{to} de S. Ex^{cia} Sr Prefeito, q hoje se **apresentou nesta torre o Padre
Jesuita Massiom** com ordem do Ministerio da Guerra para ser aqui recebido,
fazendo agora o numero de Padres Jesuitas que estão aqui aquartelados //

Aqui aquartelados de 17 ± II^{mo} Gdor [...] Torre d. S. Julião da Barra 11 de Junho
de 1834 _ II^{mo} Sr. Fran^o Luiz de Gouveia Pimenta»

Correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra, no dia 8 de junho de 1834, na qual o governador informava sobre o estado em que se encontravam os padres jesuítas

«Tenho [...] de enviar a V. S.^a resposta que derão os Padres Jesuitas ás [...] que se lhe fez de decidirem aqui ou irem para bordo da Fragata de D. Pedro, a caza ou Quartel em que elles estão tem as comodidades para poderem nelle abitar, e eu lhes tenho facilitado q.to estava ao meu alcance, para seu bom tratamento tenho sahido com elles a passeio todas as tardes, mas depois de recolhidos fixo as portas da sua habitação, pois separados do respeito que [...] não estando presente, ou os não tendo fechados quando estou ausente não podereis responsabilizar-me por sua segurança eu tenho pedido instruções com urgência para saber como me devo regular, mas até //

Agora nada sei, nada semetem ditto [...] q huma Mulher lhes arranja-se almoço, jantar, ceia, Mas tem pago tudo á sua custa, representando q elles não tem os meios p^a poder continuar [...] pede instruções sobre este [...] ainda as não recebi eu não terei outra casa p^a lhe dar no momento, porq vai chegar aqui hum B^{am} de Fr. [...] q devo aquartelar á vista de quanto tenho ditto rogo a V. Sa de fazer [...] Sr. Prefeito de fazer [...], e de lhe pedir instruções pa [...] poder regular Hoje pela manhã fui com elles a Igreja aonde derão Missa, voltarão depois ao seu Quartel, sempre em minha Comp^a. deste modo tem sido respeitados, e tratados com decência, que permite huma Praça de Guerra. - Ilmo Gdor [...] Torre d. S. Julião da Barra 8 de Junho de 1834

_ Ilmo Sr. Francisco Luiz de Gouveia Pimenta»

¹⁶³ AHM, *Portugal e campanhas na Europa, Revolução Setembrista (1834 - 1837)*, Cx.26, 1 (Copiador de correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra), m0005-0006.

Descrição sobre o tratamento dado pelo Governador da Torre de S. Julião da Barra aos Padres Jesuítas

«Os Padres Jesuitas estão satisfeitos com o tratamento atento com q os tenho recebido, providenciado q^{to} estava ao meu alcance, huma Molher aqui extablecida, hé q^m se encarregou de lhes [...] almoço, jantar e seia, [...] tarde os deixarei paciar na Bateria do Principe, hindo em minha companhia p^a tomarem ar, hé esta huma Bateria q tendo duas Sentinellas na golla ninguém se pode escapar, e não deixando entrar Pessoa alguma p^{la} Bateria, ficão assim incomunicáveis, alem de que estarei sempre presente, estes homens estrangeiros, o q vão Cer//

Certamente deixar a nossa Patria brevemente, hé bem que não tenham aqui [...] se de maos tratamentos, antes nos [...] de elogios; emq^{to} á despesa da comida, necessito saber como deve ser satisfeita _ Remetto as cartas inclusas que o Superior me entregou [...] seião mandadas a seus [...], se for assim julgado conve[...] _ estimarei se todo ouver proceder for aprovado, para o q V^a S^a fará de tudo [...] a S Ex^{cia} o Pr. General da Provincia, p^a q possa ser transmitido a S. M. Imperial.

Il^{mo} G^{dor} [...] Torre d. S. Julião da Barra **6 de Junho de 1834** _ Il^{mo} Sr. Luiz de Godinho Valdez»

(Data errada tendo em atenção os acontecimentos anteriores)

¹⁶⁴ AHM, *Portugal e campanhas na Europa, Revolução Setembrista (1834 - 1837)*, Cx.26, 1 (Copiador de correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra), m 0026 - m 0027 (cópia da carta expedida da Torre de São Julião da Barra ao Chefe de Estado Maior da Corte e Provincia, Luiz Godinho Valdez, datada de 6 de junho de 1834.

«Mr. et cher ami

Fort S.t Julien, 30 juin 1834.

C'est donc enfin demain que les portes du fort s'ouvrent pour nous et que nous nous embarquons pour l'Italie! Je suis loin d'avoir oublié la promesse que je vous fis, à vous et à votre respectable famille, avant de quitter Coimbra, et avant de monter sur le bâtiment qui va nous emporter loin d'une terre si chère, vous me permettrez de vous faire mes adieux, et de vous ouvrir pour la dernière fois peut-être, un Cœur qui ne cessera jamais de vous être dévoué. Souvent j'ai éprouvé que nos peines deviendront plus légères quand nous les versons dans le sein de l'amitié, et je vous avoue, que sur le point de fuir pour toujours le Portugal, que depuis près de deux ans je m'étois accoutumé à regarder et à aimer comme ma patrie, j'ai besoin de cette consolation. Je ne vous donnerai point la relation de notre voyage; je pense que vous aurez déjà vu celle que l'on a envoyée à Coimbra. Et puis notre voyage n'eût guère, que dans des circonstances intéressantes; la sortie de Coimbra, et notre entrée au fort de S. Julien. Vous avez été témoin de la première, mon cher A. et facilement vous avez pu deviner ce qui se passait au fond de nos cœurs en traversant avec une escorte ces mêmes vues où nos Pères étaient entrés au milieu des cris de joie, et presque en triomphe. Nous nous rappelions alors que notre bon Maître et seigneur Jésus Christ eût aussi à traverser, en se rendant au [...] les mêmes [...] que Jérusalem avait fait ressentir, peu de jours auparavant de nombreux Hosanna, et qui étaient encore, peut-être, jonchées de fleurs et des rameaux qu'on avait jetés sous ses pieds à son entrée.

Le mouvement le plus triste pour moi, et pour nous tous, je pense fut celui où de la hauteur de [...] Claire nous reportâmes pour la dernière fois, nos regards sur Coimbra.

¹⁶⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Ivo Stanislau para um amigo de Coimbra fls 26-29.

Alors que de souvenirs, que de regrets se pressoient dans nos coeurs! Quand à moi, mes yeux étoient tour à tour sur le College des arts où j'avoit été témoin de tant de prodiges de Grace dans notre pauvre petite Chapelle et où nous laissions deux Pères. et sur le Couvent da Graça où j'avois reçu les derniers soupirs de tant de malheureux, et où probablement j'avois été frappe de cette maladie qui devois m'emporter, si j'avais été moins indigne de la félicité des cieux. De cette hauteur nous découvrons aussi votre maison, cher A...., et longtems mes regards resterent fixes sur elle comme sur les quintas das L. das C, da B.V., da V. Jáurois voulu voir aussi la de l'excellente famille L. qui à tant de titres à nos regrets. Il faut vous l'avouer, je ressentis alors ce que jávois déjà éprouvé, il y a 6 ans, quand pour la premiere fois je quittai la France! Une image humilde qui se mêt entre mes yeux et Coimbra m'empeche de voir plus long tems cette ville; vous comprenez que cela veut dire que je n'êus pas la force de retenir mes larmes; pardonnez-moi cette faiblesse; plus que tout autre vous en étiez la cause, bon et cher A...; et enfin vous connaissez le remède qui guérit tous les chagrins: avec un regard vers le ciel, vraie patrie où nous retrouverons tant de bienfaiteurs, avec un souvenir de la croix de J. C. A. du calice si [...] qu'il a bu jusqu'à la lie, j'êus bien tôt retrouvé le repos et la resignation!

L'autre moment critique que nous avons rencontré dans notre voyage, fût à notre entrée au fort.

Nous nous étions embarqué à Vallada avec l'excellente escorte que nous devions aux recommandations de Mr. votre Père: nous la quittâmes, à notre grand regret, à V^a Franca, où une nouvelle escorte nous attendait avec une barque pour nous conduire au fort S. Julien. Nous demandâmes où nous allions: un officier de police qui nous accompagnait, nous répondit seulement : "Messieurs, vous ne débarqueriez que demain, procurez vous de vivres, si vous en avez besoin" Comme il étoit 4 heures du soir, et que nous n'avions pas encore dîné/ c'étoit jour de jeûne/ nous achetâmes quelques provisions, et nous mîmes à la voile. Quand nous fumes loin du bord, le même officier fit l'appel, puis nous déclara que nous allions à S. Julien, au fort SS. Julien! Nous tressaillîmes tous à cet môt terrible: nous étions bien loin de voir dans cette mesure ce qu'elle étoit en effet, c'est à dire une novella preuve de la bonté de la Providence, et de la tendre sollicitude de nos amis et bienfaiteurs. C'étoit là qui furent renfermés

pendent dix huit longs années nos anciens Pères, par le fameux Marquis: 88 de nos Pères y étoient morts de misere! Vous voyer asser, mon cher ami, que bien de reflexions durent nous occuper Durant la nuit froid et longue que nous passâmes dans la barque sur le Taje: enveloppés, blottis chacun dans un coin du bateau, nous essayames de dormir: chose bien difficile, an pied da Torre de S. Julião! De cette tour terrible où l'on entre très facilement mais don't on ne sort pas de même! Quand la nuit fut dissipée, on nous débarqua sur le visage, et bientôt après on nous conduisit à la forteresse. Quel moment! Le chemin étoit encombré par des hommes qui ressembloit fort à l'écumes de tous les pais de l'Europe: hommes à figures patibulaires qui en portugais, en allemande; en français nous saluerent à vois basse/ à cause de M.^r le Gouverneur qui avoit defendu de nous insulter/ par des epithets que je me garderai bien de vous répéter. Quand ils eurent fini quelques uns d'eux se mivent à chanter des - [...] – et des - Ora pro nobis - de sorte que dans tout autre circonstance, il nous eût été impossible de ne pas rire du [...] de ce cortege qui paroissoit avoir toute la bonne volonté possible de nous mettre en pieces, mais qui ne l'avoit, grace à Mr. le Gouverneur, nous entrames dans le fort. Nous dejeunâmes dans la sale où nous reçût le General, au grand déput de quelques officiers, qui avec une charité bienveillante, lui rappeloit que les cachots de nos anciens pères étoient disponibles! Enfin, après le dejeuner M.^r le G. qui n'avoit pousse reçu d'instructions à notre égard, nous conduisit à notre prison. Ce fût alors que pour la premiere fois de notre vie nous sentimes gronder les verroux, et que nous vimes les portes d'une espece de cachot se refermer sur nous! Providence admirable de Dieu à notre égard! Nous étions au plus beau jour de l'année pour nous, au jour que sans hesiter, nous eussions tous choisi pour sacrifier à Dieu, s'il [...] fallout, notre liberté et même notre vie. C'étoit le jour de la fête du S. Coeur de Jesus: tous alors tombâmes à genoux, et nous remerciâmes notre seigneur, et sa sainte mère, du Bonheur que nous avions de souffrir quelque chose pour son nom. Je vois avec peine que le paquer va me manquer, car j'éprouve un vrai Plaisir à vous écrire, et il me semble que j'aurois encore mille choses à vous dire. Que Dieu est bon! Il nous a menagé toutes sortes de consolation pendant notre detention à St Julien. Les Consuls de France, de Napoles, de Hanovre, et sur tout M.^r le Ministre de France à Lisbonne, se sont réunis à nos amis et

bienfiteurs de Coimbre: M.^r le Gouverneur a eu pour nous tous les égards possibles; tous les soirs nous allions nous promener avec lui sur les terrasses du fort; et il faudroit que vous vinssier passer un mois ici en custodia/ ce que je ne vous souhaite pas du tout, mon cher A .../ pour comprendre quell Plaisir on éprouve le soir à sortir de son Quartier et à aller respirer l'air, voir au loin Lisbonne et les bords charmants du Taje, untender les vagues de l'océan se briser sur les rochers aux pied de nos murs, comme les espérances et les desirs d'un pauvre prisonner se brisent contre les portes et les verroux de son cachot; on bien decouvrir à l'horisont quelque vaisseau qui cingle vers la France, cette pauvre France!...

Une petite histoire. Le lendemain de notre arrive ici, dans cette promenade du soir nous passâmes sous les fenêtres d'une prison, et nous apperçûmes à travers les grilles de fer, en jeune officier, avec une Dame d'une vingtaine d'années qui pleuroit un nous regardant. Bientôt je reconnus dans cet officier un de mes amis de College, le Coronel Adriano de la Houssayé, avec qui j'avoit été intimement lié et qui a été fait prisounnier à Obidos, don't il etoit Gouverneur. Sa Dame a voulu partager sa Prison. Cette entrevue devient encore plus touchante un instant après quand ce Coronel, qui s'étoit éloigné de la fenêtre, reparu avec un enfant dans les bras qu'il nous presente à travers la grille: C'étoit son fils, qui venoit de naitre, il y avoit huit jour. En voyant ce petit prisonner, plusieurs d'entre nous sentiment semoueiller les yeux. Je continuerrai à demander à Dieu pour vous, et pour tout ce qui vous est cher, force et lumiere. La lute entre les deux pr'tendeans me paroit finie, mais elle a laisse des plaies qui sont loin d'être refermées. Il sembles dans l'ordre des choses, qu'n people ne puisse parvenir au repos, quand il detruit son ancienne Constitution, qu'en passant par les troubles, et vous savez que ces sortes de crises sont terribles. C'est le moment de s'attacher fortement à la foi, et à la Religion comme à un ancre dans la tempête. Adieu encore [...].

Stanilas »

O Governador da Torre de S. Julião pede ao Prefeito da Província da Estremadura o envio de dinheiro para pagamento das despesas efetuadas pelos Padres Jesuítas

«Il.^{mo} Snr.

Teve a distinta honra de receber o officio de V. S.^a datado de 17 do corrente, e fiz saber [...] aos Padres Jesuitas aqui aquartelados por esta ocasião [...] Manoel [...] do Jaques portador desta p^a receber da contadoria da Prefeitura lhe envia-se a quantia de trinta e três mil e seiscentos [...] m.^{da} metal para as despesas de manutenção de 17 Padres Jesuitas desde o dia 6 q aqui chegarão pelas seis horas da manhã athe ao dia de hoje 19 do corrente, V. S.^a tará a bondade de dizer a S. Exc^{ia} o Sr. Prefeito da Estremadura, queira dar suas ordens p^a este fim, logo q [...] recebi [...] a ditta quantia a entregarem a Padres Presidente dos Jesuitas, paçando recibo em forma q mandarei a contadoria da Prefeitura, mas seria necessário//

Para a legalidade da mesma Contadoria q sem mandace a norma do recibo que se deve passar desde o dia 6 athe 19 do corrente fasem 14 dias, q são 2400 r pa [...] importar na quantia de 33_600 [...] metal _ Aproveito esta occazião pa derigir a V. S.^a os meus respeitosos cumprimentos _ - Ilmo Gd^{or} [...] Torre d. S. Julião da Barra 19 de Junho de 1834

_ Ilmo Sr. Franc^o Luiz de Gouveia Pimenta»

¹⁶⁶ Carta do Governador da Torre de S. Julião ao Prefeito da Província da Estremadura, Antonio Lobo de Barboza Ferreira Teirera Gyrão, dia 19 de junho de 1833. In AHM, Portugal e campanhas na Europa, Revolução Setembrista (1834 - 1837), Cx.26, 1 (Copiador de correspondência expedida da Torre de São Julião da Barra), m 0009 - m 0010.

Torre de S. Julião, 29 junho 1834.

«III.^{mo} Snr.

Tive a consolação de receber logo a resposta com que VS me foi servido honrar em 18 do corrente. Grande foi a satisfação qe nos deu a todos. Tomara-mos ter occasião de mostrar todo o nosso reconhecimento por tantos favores. Á impossibilidade em qe nos achamos, consolamonos com pensar qe D.^s cuja Gloria he o primeiro objecto desta generosidade não póde deixar de recompensal-a. Melhor éra com effeito ficar na torre do qe provar o qe não se conhecia. O pouco qe soubemos bem justificaria o seu amigavel parecer. O Ex.^{mo} Snr Ministro dos Franceses, movido em gde parte, não duvido, pelas recomendações dos nossos am^{os} e bemfeitores, empenhou se poderosam^{te} em nosso favor. O Governo não queria se não levar nos a Gibraltar; ao qe elle se oppoz fortemente e fez com que embarcassemos para Genova; dizendo qe se o Governo não queria pagar a viagem haveria q.^m sobre si o tomasse.

Hontem recebemos esta noticia com a esperança bem fundada de partir na 3^a fra qe vem. Com tudo o Ministro Frances deve ainda entender se com o Governo para ter uma ultima determinação a respeito do dinheiro. Empenhou se muito tambem um dos dignissimos e R. ^{mos} Padres Inglesinhos de g^{de} credito em Lx^a e muito nosso amigo. Aqui tambem por meio delle alguns amigos qe souberão da nossa situação se apressarão de consolar nos. O Consul de Hanover, a q^m temos sido encomendados por pessoas de Coimbra, nos veio visitor hoje com a mais cordeal amisade, offerecendo -se a tudo e augmentando ainda as nossas amargas saudades com a lembrança dos sinceros e m^{tos} esforços qe fizerão para nos conservar os nossos am^{os}. Oxalá qe nos tivessesmos feito dignos de tão honrosa confiança e de tão generosa benevolencia! He ver^{de} qe se se tôma

¹⁶⁷ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Luis Gonzaga Soimié para um amigo residente de Coimbra fls. 57 - 59.

conta da boa vontade do desejo de ser uteis, então sim, merecemos alguma coisa, porque podemos assegurar qe nem este desejo nem esta vontade podia ser maior. Estavamos e somos sempre promptos p^a todos os sacrificios pela salvação das almas, principalm^{te} em Portugal. Estas peças porem e a memoria qe se dignou mandar V S. um nosso favor, assim como as outras peças semelhantes são para nós monumentos bem preciosos. Muito desejaríamos conserval-as, tanto para sustentar o nosso zelo como para lhe dar a estimação bem merecida qe os authores dellas já tem um nosso coração. Este será tambem um monument de gratidão justam^{te} devido aos nossos bemfeitores. Peço pois a VS. que acrescente ainda a tantos outros o favor de recolher o q poudere destas peças para nol-as mandar em tempo opportune. He nossa gratidão mesma q reclama ainda este novo beneficio. A não ter occasião mais seguem, poderá dirigil-as pelo correio ou a Genova ou aonde eu me achar q^{do} o Snr souber. Se para Genova o sobrescripto seria: M. Soimié, ou Alexandre Mallet, maison de St. Ambroise. Quanto ás disposições e execuções do decreto, não nos toca indagar; obedecemos como sempre fizemos e deviamos fazer; alguns acontecimentos que succederão depois explicão, parece, muitas cousas. Estimo mto o favor qe me concede de escrever a V S^a o aproveitarei com alegria, principalm^{te} p^a ter noticias suas e de toda sua Ex^{ma} familia. Será tambem g^{de} consolação para mim saber o qe se passar neste tão amado Portugal, mormente Coimbra. Darei parte, desde que souber a minha rsidencia.

Estes não são, Ill^{mo} Snr meus sentimentos só, mas os tambem do R. P. Superior qe mto Folgaria agradecer pessoalmente a VS senão fosse carregado de tantos trabalhos, e igualmente de todos os meus companheiros. Prêzo mto a honra de ser de VS e de toda a sua fam^a.

O sincere V^{dor} e Obg^{do} Cro

Torre de S. Julião 29 de Junho 1834

Luiz Gonzaga Soimié»

Lisboa, 5 julho 1834.

«III^{ma} e Ex^{ma} Snr^a

A estimadíssima que V. Exa me escreveu aos 23 de Junho recebi aos 3 do presente, e logo me púz a responder.

Os nossos trabalhos Senhora não são tanto nossos como de todos os que temem a Deos, por conseguinte permita-me V.Exa dar lhe os parabéns de Beati, Bem-aventurados; pois V. Ex^a com toda a sua Família está envolvida no numero dos Tenentes [sic] a Deos.

Não, não he possível que as couzas, como correm, possam durar; pois que espectáculo mais triste para quem outr'hora esteve em Lisboa na vespera e no dia da Rainha Santa, não ouvir nenhum dos antigos alegres repiques, mas sim hum silencio de morte, que afflige! Esta he huma das razões que me persuade haverá alguma mudança. V. Ex^a sem eu nomiar, conhece muito bem os outros motivos da verdade que digo, motivos de nos consolar. Com que animêmo-nos todos com o que nos disse hum esturrado Constitucional há poucos dias «Deixamos, por ora, passar a trovoada» Enquanto a nós, referirei a V. Ex^a os últimos acontecimentos desta, devota familia á de V.Ex^a

Soubemos no fim de Junho que o Ministro de França nós tinha alcançado a licença para poder-mos embarcar em hum Bergantim Sardo, do Capitão Rosei, no primeiro de Julho; em consequência desta resposta que o sujeito, interessado por caridade n'este nosso negocio ouviu da boca do nosso Ministro Francez, começou a fazer providencias em nosso respeito. Entre outras, foi ter com o dito Capitão Rosci, e conveio com elle do preço etc^a. Entre tanto, transpirou-nos que se nos havião fazer outra vez interrogatorio, ou não sei que outra couza.

¹⁶⁸ Carta do P. Joze Bukacinski para uma *residente da cidade do Mondego*, dia 5 de julho de 1834. In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Jesuítas Franceses Expulsos de Portugal, Carta do P. Joze Bukacinski para uma residente da cidade do Mondego fls.17-20.

Athé na 3a feira (1º de Julho) o Exmº Governador nos prevenio que estavamos esperando 2, ou 3 dias sem que tivesse apparecido alguém, e a nossa jornada pareceo já quazi desenganada.

Passava-se ja o dia da vezitação de Nossa Senhora quando as nove horas da noute estando nós a cear, batem á porta: fica-mos todos assustados, com a idêa na cabeça do Exame, ou Interrogatorio: Quem hé? Que quer? perguntamos — Sou eu responde o Exmº Governador: boa nova; mas não sei que hei de fazer.

Abre hum papel, hum Officio do Ministro da Guerra no qual se lhe mandava ao Senhor Governador nós pozesse escoltados no Bergantim Sardo de Rosci, no primeiro de Julho. O officio foi firmado pelo Exmº Ministro aos 28 de Junho para se effectuar no primeiro de Julho; e a participação d'elle veio ao Governador aos dous de Julho: n'isso consistia a duvida do Senhor Governador — Nós porem, rezolvemos facilmente a duvida dizendo que estaremos promptos á manhã á hora que S. Exª quizesse.

E com effeito, mandou logo de noite a Lisboa buscar dois barcos, hum para nós, outro para a nossa escolta. Nós, no entanto para não perder tempo e ocação pozemo-nos a arranjar mobílias, e no dia seguinte pelas 7 horas nos embarcamos para Lisboa, perguntando por algum tempo pelo Bergantim Sardo, de Rosci, athe que finalmente o achamos; e temos sido recebidos bem, como esperavamos.

Verdade he que o Capitão ja tinha dezesperado da nossa hida, e por isso andava tomando outras providencias; e assim a melhor parte do Bergantim, que antes havia detrazer nós só, agora o occupão trez Senhoras que vão comnosco a Génova.

Saberá V. Exa que não podia-mos sahir da Torre de S. Julião sem algum perigo em habito da Companhia, pelo que sahimos em vestido de seculares, e assim estamos no Bergantim, e assim estaremos athe 6, dia em que, oxala não seja o ultimo! deremos adeos a Portugal! Vão a Génova tãobem os Barbadinhos Italianos, em outro Bergantim; não quizerão nem mudar de habito: Hum d'elles, velho de 97 annos, ontem, 4 de Julho morreo no Bergantim.

O Reverendo Padre Reitor, e o Pe. Jorge, como todos os mais Padres agradecem a V.Ex^a e se encomendam muito ás suas santas Orações, principalmente este que he para sempre

De V.^a Ex.^a etc.^a etc.^a etc.^a

Pe. Joze Buxacinski

de C.J.

Lisboa 5 de Julho

1834»

Torre de S. Julião, 30 junho 1834.

«Querido irmão, am.^o e sr. – Não posso sair de Portugal sem enviar a v. s^a o meu ultimo adeus, e os affectuosos abraços da mais penosa despedida. Não espero tornar a ver mais neste mundo o caro irmão ausente. Os d'entre nós, que têm força e saúde, podem lisonjear-se com a esperança de voltar outra vez para Portugal, mas eu nunca.

Afflige-me muito o estado triste em que deixamos este desgraçado paiz. Hontem disse a santa missa para pedir a S. pedro, não deixasse sair da sua apostólica rede um peixe tão interessante como é Portugal; e lembrando-me depois do grande poder, que na terra teve este santo nas moléstias corporaes, julguei que no Céu não tinha poder menor nas doenças espirituaes, que tão infelizmente grassam por toda a parte, nos nossos tempos. Pedi-lhe pois com instancia se dignasse alumiar os cegos, quer voluntários, quer involuntários; endireitar os côxos; animar os cobardes; fortalecer os fracos; dar a falla aos mudos, etc, etc. Tudo se pode pedir a Deus por intercessão do príncipe dos apóstolos.

Os tempos são maus, amado irmão, e bem parece que o inferno quer fazer os últimos esforços para que a religião verdadeira desapareça d'este reino, outr'ora tão catholico; porém não percamos a confiança. Christo remiu o mundo.

Depois de procelosa tempestade

Nocturna sombra, e sibilante vento,

Traz a manhã serena claridade,

Esperança de porto e salvamento

CAM. C. 4^o Est. 1^a

A perseguição passará, pois tudo passa neste mundo.

¹⁶⁹ O *Conimbricense*, nº 5573, de 16 de abril de 1901, p. 1.

Ditosos d'aquelles que antepõem Deus á sua alma, e a sua eternidade a todos os interesses temporaes! Muitos principiam bem e acabam mal; o que perseverar até ao fim, será salvo. Deus nos ajude.

[...]

Irmão em Christo – Cypriano Margottet»

Lisboa, 25 março 1830.

« Mon Révérend Père

Pax Christi

J' apprends du Père Trancart, par sa lettre du 7 mars, que vous devez être au Passage vers l' époque où nous sommes, permettez- moi de venir vous y distraire un instante.

Les affaires de Portugal ne vous sont pas étrangères, vous ne pouvez encore vous croire déchargé de nous; au fond, notre mission n' est encore et ne sera peut-être jamais qu' une *extrà vagance* de la Province de France. Je suis curieux de savoir à quelle sauce vous nous aurez mis dans le catalogue de cette année. Songez- y bien, mon Révérend et bon Père, nous sommes toujours vos enfants, et vos enfants bien dignes, je vous assure, au moins d' un regard de leur Père, à ce bout du monde; non encore parce qu' ils ont à souffrir, car le Seigneur ne les en a pas jugés dignes; mais par leur éloigne ment même qui en fait des orphelins de fait. Voilà juste un an que nous recevions au milieu de nos Frères du Passage les dernières caresses de notre Mère la Province de France, par les mains du bon Père Varlet! Cher Père, ce que nous avons fait de chemin, oserais- je vous dire que Votre Révérence pourrait bien le faire pour visiter ses enfants? C' est sans contredit notre Mission qui a le plus besoin de votre présence. Sans plaisanterie, était- ce un bruit prophétique? On disait ces jours- ci, dans Lisbonne, qu' il arrivait un renfort à la Compagnie, qu' on avait vu l' avant- garde à Lamégo, c' est justement la route de Saint- Sébastien. Ce ne pouvait être que les bons Pères Druilhet et Gury! Pensez- y, votre présence ferait du bien ici; on se plaint que nous sommes tous trop jeunes, c' est ce qu' ils appellent *humas crianças*, des enfants! Vos cheveux blancs, votre front chauve et les lunettes du Père Socius feraient une révolution en notre faveur, enfin si c est un rêve, c' est au

¹⁷⁰ Carta do P. Delvaux ao P. Druilhet, Collège du Passage. Lisboa, 25 de março de 1830. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 220-233.

moins rêve de saison, couleur de rose. Venons au sérieux, mon Révérend Père, votre temps est trop précieux.

Eh bien! C' est toujours le *statu quo*: ni décret de réhabilitation, ni publication du décret de rappel, ni maison, ni rien. Cependant le roi nous veut plus que jamais; nous pouvons du moins le conclure de ce qui vient de se passer. Reprenons de plus haut pour que vous n' ignoriez rien de nos affaires. Peu de jours après mes vœux, j'envoyai le Père Barrelle, dont le zèle souffrait sensiblement de cet état de nullité, en pèlerinage à la Chartreuse, à deux lieues de Lisbonne, pour y recommander notre affaire à Notre- Dame de Miséricorde, qui donne son nom à cette sainte maison, et à Carnaxida pour y offrir également nos vœux à Nossa senhora da Conceição da Rocha, dont on pourra vous donner l' histoire au Passage: c' est là qu' elle a apparu, comme on dit ici, c' est -à- dire c' est là qu' a été découverte cette image qui a opéré tant de prodiges là et à Lisbonne depuis quelques années. Le Père Rousseau était socius; le Père Barrelle que nous appelons Pai Francisco, parce qu' ici on ne connaît les religieux que par leur nom de baptême, avait permission et mission de chercher, chemin faisant, les occasions de parler de Notre -Seigneur aux pauvres, aux enfants, aux pécheurs. Il la trouva au Val de Miséricorde, dans un hameau nommé Laveiras. On était au fort du carnaval, n' importe; il organise une mission en règle; nous échangeons le Père Rousseau contre le Père Pouty, comme plus vieux routier, et là il se fait des prodiges de conversion. Les derniers jours de carnaval, si critiques partout et si sacrés pour le désordre, sont transformés en jours d' expiations publiques, amendes honorables, processions, etc. Ce n' était, comme je disais, qu' un hameau: ainsi pour le nombre, tout était en miniature, mais, en petit, toutes les grandes consolations des meilleures missions. Il y eut là tel enfant, qui crachait sur les missionnaires, à leur arrivée et les fuyait dès qu' il les apercevait, qui, converti, ne pouvait plus les quitter et ,à leur départ, les suivait avec la foule comme les autres, fondant en larmes, et ne se consolant qu' en pensant qu' il pourrait rejoindre les Pères à la ville.

Le temps pascal s' ouvre ici avec le carême, de sorte que la confession et la communion devenaient bien plus difficiles, surtout pour les hommes; cependant ils venaient en foule, et il ne fallait qu' un mot pour les attendrir. Des pécheurs étaient amenés extraordinairement aux pieds des Pères. Enfin la Chartreuse, où

nos Pères étaient traités avec une charité admirable, en était elle-même dans l'admiration. Ils revinrent de là, le premier jeudi de carême pour se reposer quelques jours et se préparer à une mission plus délicate, plus importante, celle de Notre-Dame-de-Lorette, église des Italiens, au centre de Lisbonne. Notre excellent Nonce avait conçu ce projet, et, malgré tous les obstacles suscités, surtout par nos amis qui en redoutaient les suites pour la Compagnie, il le poursuivait sans se déconcerter. On venait lui dire de toutes parts : Mais, Monseigneur, ils ne savent pas la langue, ils ne font que d'arriver!... Le bon prélat répondait: Les comprendra-t-on? cela suffit; le Loureto est l'église des étrangers; on est accoutumé à y entendre des étrangers. – Mais, Monseigneur, les corps religieux, le clergé!... Il répondait: C'est une église privilégiée, exempte. Là, je fais ce que je veux. Si quelqu'un est contre eux, le Pape est pour eux; je donnerai la bénédiction en son nom; soyez en paix. - Mais, Monseigneur, les libéraux qui fourmillent dans ce quartier, qui surtout assiègent cette église, ils viendront pour critiquer, se moquer. Qui sait ce que la haine et l'impiété peuvent inspirer? - Que ne peuvent-ils y venir! disait le prélat, fût-ce avec tout ce que vous leur prêtez de mauvaises intentions; c'est ce que je désire. Dieu les prendra au filet. - Mais le décret non publié, mais les Pères sans maison, mais le roi!... - Le décret, disait-il, la mission le préparera; la maison, la mission, l'évacuera, et provisoirement je logerai les Pères; le roi, il viendra à l'ouverture. *Modicæ fidei quarè dubi tasti?* Il est certain que cette foi si vive du Nonce, qui nous aime comme ses enfants, et sa persévérance au milieu de tous les dégoûts et de tous les embarras d'un pareil projet m'en ont fait concevoir une singulière estime. Je n'étais pas le dernier à lui transmettre les transes et les alarmes de nos amis, alors il me répondait comme je viens de le dire; puis: Et vous, qu'en pensez-vous? Je n'avais jamais qu'une réponse: Monseigneur, pour nous, votre bon plaisir est celui du Pape, celui de Jésus-Christ, celui de Dieu.

Les deux familles qui nous sont le plus cordialement attachées sont celles de Lafoens et de Cadaval; c'est de là surtout que nous venaient les avis pleins du plus tendre intérêt; mais là aussi il y a une foi patriarcale, et nous sûmes que le duc de Cadaval rassurait sa famille par ces mots bien dignes du premier duc du royaume très-fidèle: Je n'aurais jamais conseillé cette entreprise; mais le zèle qu'y met le Nonce me persuade que c'est la volonté de Dieu; il saura la faire

réussir. En effet, Sa Majesté donna avec empressement son agrément par l'intermédiaire de son ministre, et, invité ensuite par le Nonce en personne, il n'attendit pas qu'il achevât sa phrase et promit de venir à l'ouverture fixa le jour, les heures, donna des gardes, etc. Le 7 de ce mois, deuxième dimanche de carême, il vint donc au Loureto avec les deux infantes, ce qui fait toute la Cour actuelle. Nous le reçûmes à la porte, à la suite du Nonce qui lui présenta l'eau bénite; nous lui baisâmes tous la main, ainsi qu'aux infantes, suivant l'usage, puis nous le conduisîmes à sa tribune. On ne pouvait guère voir une plus belle réunion. Le patriarche avait voulu aussi nous donner, dans cette occasion, une marque d'intérêt, et non invité parce que l'exemption dont jouit cette église empêchait qu'on lui donnât le premier rang en présence du Nonce de Sa Sainteté, il s'était invité lui-même et avait demandé au Nonce, dans une visite exprès, de lui faire préparer une tribune d'où il pût assister sans troubler sa juridiction. Jugez du reste de l'auditoire par ces quelques personnages. Tous, amis et ennemis, s'accordaient à voir là un décret implicite et plus qu'un décret; que la gloire en soit toute à Notre Seigneur! Il est vrai de dire que, depuis 70 ans, le Portugal n'avait rien vu de semblable. Nous étions tout près de la maison professe, Saint-Roch, qu'habitait Malagrida, et le *Sítio* où il fut brûlé. Dans l'exorde, le Père Barrelle, sur l'avis du duc de Cadaval, remercia Sa Majesté du rétablissement de la Compagnie comme d'une chose consommée et dont il était, après Dieu, l'unique auteur. Ce point était important dans un moment où nos ennemis concluaient du silence de la Cour que nous n'avions pas été rappelés, que nous venions nous présenter, etc. Le Père, à ce que nous devions au roi, ajouta sur-le-champ ce que nous nous proposons pour le remercier, c'est-à-dire *imiter nos Pères*, etc. Dans la péroraison, il invoqua notre saint patriarche et tous nos saints, qui n'avaient plus rien entendu de semblable depuis tant d'années; ils durent, nous l'espérons, en tressaillir dans la gloire.

A la sortie, nous fûmes remercier le roi en lui baisant de nouveau la main. Il était satisfait, et il l'a témoigné au duc de Cadaval, en l'assurant qu'il y reviendrait. Les princesses en ont fait de même; je le sais du patriarche pour l'infante Isabelle. Celui-ci (le patriarche) paraissait aussi très-contente. Il est de fait que le Père s'en était assez bien tiré; ce ne serait point modestie, ce serait ingratitude de ne pas reconnaître qu'il reçut, dans cette occasion, un secours plus qu'

ordinaire. Nos amis l'avaient pressé d'écrire au moins le premier discours, mais il y sentait une répugnance de foi que je n'avais point voulu contrarier. Il parla donc sur notes, comme il faisait en France, et comme doit faire par force un missionnaire qui fournit une carrière de cinquante sermons en un mois, sans préjudice des catéchismes, confessions, etc. Seulement il avait écrit l'exorde et la péroraison pour bien peser toutes les expressions dans un sujet si délicat. Cependant il parla avec tant de netteté, même pour la construction grammaticale et pour l'accent, que nos amis, des plus difficiles et des plus francs, nous assurèrent qu'il était impossible de ne pas tout comprendre sans nul effort, et qu'ils n'avaient noté aucune de ces phrases équivoques et bizarres qui échappent par force à tous les étrangers, surtout en Portugal, où l'accent, le ton, suffit pour changer les genres, les nombres, les cas, les temps, les personnes, etc. Le secours d'en haut l'a suivi depuis lors, et pour la langue, et pour la santé. Les quinze premiers jours, il prêchait deux fois par jour; depuis lors deux sermons de même, les dimanches et fêtes, et un seulement les autres jours, ce qui doit aller jusqu'aux Rameaux; puis, dans la semaine sainte, la Passion le jeudi soir, et les Sept Paroles le vendredi; enfin, Dieu aidant, il couronnera l'œuvre par les trois fêtes de Pâques, qui feront sa quatrième semaine, pour parler comme saint Ignace. On se propose de terminer par la communion des enfants et la bénédiction papale, car il faut savoir qu'afin de réunir sans exception et sans équivoque le suffrage des deux autorités pour ce premier acte de notre ministère public à Lisbonne, le Saint-Père a daigné s'en occuper avec intérêt et faire écrire au Nonce qu'il s'en réjouissait, y applaudissait, le bénissait, etc. Mais, pour en revenir au Père Barrelle, n'est-ce pas une sorte de prodige qu'il ait pu ainsi, dans une langue nouvelle, captiver et soutenir l'attention d'un immense auditoire dans la capitale et imprimer tant de respect que l'on ne sache pas encore que de la foule des curieux, qu'on ne peut pas se dissimuler être grande chaque jour, surtout le soir, il soit sorti la moindre critique qui vaille la peine, la moindre insulte personnelle? Le Père s'en plaint comme d'un signe prouvant l'insuccès de la mission; mais il est peut-être plus juste de l'appeler une grâce et d'en remercier le Seigneur. D'ailleurs, les fruits n'en sont pas équivoques. Il n'y a pas, il est vrai, cet ébranlement général de toute une ville; mais Lisbonne est un monde; puis il ne faut pas comparer le Portugal à la France.

Nos phalanges portugaises ne manœuvrent point avec la légèreté de voltigeurs français; je vous l' ai déjà dit autrefois. Ici, quand on dit: tout de suite, *logo*, c' est dire: *dans un na*, et quand on dit: demain, *àmanhan*, c' est dire: *dans quatre ou cinq ans*. Ainsi, patience!

Si nous jugeons des fruits à venir par ceux qui se recueillent déjà, il y aura eu peu de missions aussi fructueuses. Nos quatre Pères sont, tout le temps libre, au confessional; on fait des confessions générales de vingt et quarante années. On vient de deux et trois lieues pour se confesser aux Pères, les entendre, revoir la *roupeta* (l' habit de la Compagnie); on pleure aux sermons, on se frappe la poitrine, on crie miséricorde, on est à l' église à trois heures pour le sermon de cinq heures et demie, sans chaise, comme vous savez, et jusqu' à sept heures et demie. Hier 25 (car depuis que j' ai commencé le 26 est venu), hier, donc le jour de la très- sainte Vierge, il y eut exposition du Très -Saint- Sacrement depuis le sermon du matin jusqu' au soir, et amende honorable au Sacré- Cœur. Nos Pères, qui ont entendu le sermon du soir, ne peuvent s' empêcher de bénir le Seigneur de la force physique et morale qu' il a daigné donner à son ministre. Son zèle pour notre bon Maître avait été encore augmenté par une horrible profanation des saintes Espèces et le vol de vases sacrés commis dimanche dernier dans une église de cette ville; et la fréquence effrayante de ce crime en Portugal , et surtout à Lisbonne, lui faisait un devoir d' en parler comme *ex professo*. Le deuxième ou troisième jour de la mission, cinq de ces malheureux profanateurs avaient encore porté leur tête sur l' échafaud. C' est un des fléaux les plus désolants de ce royaume Enfin revenons à la mission: le Père Mallet, dit le Père *Alexandre*, est le bras droit du Père *João Francisco*. Il faisait, dans les quinze premiers jours, une instruction familière au peuple, tout au matin, sur les Commandements. Vous eussiez été ravi de l' entendre: sa netteté, sa facilité, sa grâce et sa force ont fait juger à la Nonciature qu' en cas d' accident il pouvait remplacer le prédicateur, même pour le sermon du soir. Je le crois aussi. Il fait chaque jour la deuxième division de catéchisme, il confesse sans cesse, et sa santé se soutient parfaitement. Le Père *Jozé*, c' est- à- dire, devinez... Bukacinsky, fait le troisième catéchisme avec beaucoup de facilité. Il n' a qu' une disgrâce: c' est que le plus grand rapport du portugais avec le français est précisément l' *article*, avec lequel dix ans d' exercice ne l' avaient pas familiarisé

en France; mais ici je crois qu' il ya eu une grâce spéciale et une sorte de don de la langue pour la plupart de nous, dont il faut nous aider à remercier le bon Dieu. Le Père Pouty ou *João* est suppléant et confesseur. Tous animés d'un zèle, d'une ardeur et d'une obéissance qui les met, j' aime à le croire parfaitement à la disposition du Seigneur, je n' aurais qu' un signe à faire pour les voir aller ramasser les enfants dans la rue, la clochette à la main, prêcher sur les places, mendier pour les pauvres, et, Dieu aidant, il faudra bien en faire quelque chose. Je m'humilie devant Dieu d' avoir été chargé de diriger des hommes si dignes d' un meilleur chef; mais *fiat voluntas!* Je reste aux bagages avec le Père *Jorgé* ou Rousseau, et encore souvent il m' y laisse seul, car ,de son côté, il supplée ici à l' absence de tous les autres; il catéchise plusieurs fois la semaine à la maison, à l' église; il prêche tous les dimanches et fêtes, il confesse ¹⁷¹, etc.

Au milieu de tout cela, je ne puis rien vous apprendre du fond de notre affaire. Elle ne semble point faire un pas ;mais je m' arrête, je ne veux pas mêler de plainte au tableau de tant de grâces reçues de Dieu et des hommes, ce serait ingratitude et défaut de foi. Laissons au Seigneur le soin d' achever, il connaît les temps et les moments: il tient dans sa main le cœur des rois, et il a incliné trop visiblement celui de notre excellent monarque vers notre petite Compagnie; c' est chez lui un amour raisonné, fruit d' une conviction profonde et toute personnelle; après cet appui royal, nous avons celui des deux plus puissantes familles, celui du Nonce, du Patriarche; et manifestement, si nous sommes encore sans maison et sans décret, c' est que le bon Dieu le veut, si je puis le dire *extraordinairement*. On oublie cette volonté de Dieu parce que, au dehors, on voit cette même volonté dans une foule d' ennemis et de méchants, mais ils ne sont, sans le savoir, que ses instruments: est- ce de rigueur, est- ce de miséricorde? *scies autem postea*. Je recommande plus que jamais toute cette affaire aux prières de toute la fervente maison du Passage, qu' avec votre permission j' embrasse dans le Seigneur et aux prières de toute la Province; il ya de quoi la toucher, il y va de beaucoup de gloire à Dieu et du salut de beaucoup d' âmes. Je compte spécialement sur les prières de votre cher Père Socius auquel

¹⁷¹ 1 Nous voyons dans une lettre du Père Mallet datée du 20 février 1830 que le Père Del vaux s' était réservé le meilleur lot dans cette première mission en prenant pour lui les pauvres gens et les petits enfants de Marvilla

vous me permettrez de dire qu' il est mon père et celui de presque tous mes enfants; j' espère qu' il ne l' oublie pas devant Dieu.

Pour vous, mon Révérend et tendre Père, bénissez vos enfants de Portugal, rappelez- les au souvenir de notre commun et bon Père Godinot en lui faisant donner part de ce qui ,dans ces nouvelles, peut encore intéresser son bon cœur, et veuillez agréer, etc.

P. FÉLIPPÉ JOZÉ, DELVAUX

27 Mars. – C' est mal à propos que j' ai attribué au roi les gardes mises au *Loureto*: ce qu' il a fait, en ce point, a été, dit- on, de défendre qu' elles l' environnassent dans l' église pour laisser plus de liberté à l' affection de ses fidèles sujets.

Votre catalogue pourrait nous parvenir par la légation d' Angleterre, où M. de Saraiva est retourné, après nous avoir donné de nouvelles preuves de son dévouement, en nous cherchant, d' accord avec le duc de Cadaval, une maison convenable.»

Génova, 22 agosto 1834.

«Illma e Ex^a Snra

Antes de sairmos do porto de Lisboa enviei a V. E. uma relação do que nos tinha acontecido desde a nossa entrada na Torre de S. Julião; muito estimaria se tivessem recebido, pois continha também aquella carta as expressões da nossa gratidão pela esmola que V. E., foi servida mandar-nos. Esta mercê que éra como remate de tantas outras que recebemos dessa Casa desde que tivemos a honra de conhecê-la, nos foi de gde actividade visto o estado de apuro em q nos achávamos depois da sahida de Coimbra.

Fizemos á vella dia sete de Julho em companhia da Senhora Baroneza de Lebzeltorn, e de duas Senhoras de Frazer, netas do General Forbes cuja familia parece me estabeleceo-se n'esses sitios.

Estas mto respeitaveis Snr.^{as} são conhecidas das Ex.^{mas} Snr.^{as} do F. dos quais me fallarão varias vezes gostando das noticias qe eu lhes dava daquella estimavel familia, e particularmente da S.D.C.

A nossa navegação não foi perigoza, bem que assás enfadonha pelo mau tempo que tivemos quaze sempre. Os trovões, os relampagos, as montanhas d'agoa que ameaçaram o navio, tudo isto assustava, mas só áquellas que não tinham ainda uso do turbulento elemento. Hum Marinheiro deixou-se cahir no Mar, e por ser grande o vento, e as ondas mui agitadas, achou-se em poucos minutos tão longe de nós, que já não se podia ver senão subindo aos Mastros. As Senhoras na sua Casa, e nós na nossa entramos a rezar pedindo a Deos, e a Maria Santíssima se dignassem compadecer-se daquelle homem, e da sua desgraçada familia: No entanto o Capitão com os seos Marinheiros trabalharão com incrível

¹⁷² APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Cypriano Margottet para uma residente da cidade do Mondego fls. 38 - 43.

actividade em fazer parar o Bergantim, e lançar ao Mar hum botte que estava na embarcação: trez, ou quatro homens saltarão no botte, e pouco depois trouxerão vivo o tal que sendo bom nadador se sustentava acima d'agoa athe chegar-lhe o Socorro dos Companheiros.

Aporta-mos aqui dia 5 de Agosto, mas foi preciso ficar ainda abordo 15 dias que chamão de quarentena: nos domingos dizia-se Missa pelos quarentanistas, porem como se pretendem infinitas cautellas para que estes não communicem com os mais, não se pode ver o Sacerdote na sua Capelinha sem muitos encommodos: a primeira vez que lá fui tive hum desmaio no tempo da Missa, levarão-me fora meio morto, e nos dias seguintes me veio a febre com ataque de sangue: Nem por isso me foi primitido sahir da quarentena, que aqui as Leis Sanitarias são mui rigorosas. O Capitão, e os nossos Padres empenharão-se muito para que sarasse, porque achando-se ao cabo dos quinze dias hum doente abordo todos os sãos com elle continuão a quarentena athe nova Ordem. Louvado Deos por não ter primitido fosse eu a cauza de novos trabalhos para os meus Companheiros, que verdadeiramente bastava por huma vez o que tem aturado desde os 30. de Maio em que sahimos de Coimbra athe aos 19. de Agosto em que entramos neste Collegio.

Muitas noticias temos recebido em chegando a Génova, algumas boas, outras tristes. Soubemos com grande consolação das nossas almas q na França a nossa Santa Religião se sustenta muito melhor do que se poderia esperar em tempos tão desgraçados. Os Bispos que são por tantos forcejão á porfia em paralizar os ataques da impiedade e em conservar o Sagrado deposito da Fé Catholica Romana. Escrevem, pregão, visitão as suas Dioceses administrando os sacramentos da Confirmação e da Eucharistia a milhares de pessoas; por toda a parte são recebidos com a veneração devida á sua dignidade e ás suas virtudes. Cuidão muito em formar dignos sacerdotes por meio de seminaries onde reina a mais edificante disciplina. Uma boa parte dos Bispos tem uzo de ajuntar todos os annos o maior numero possivel de perrochos para fazerem oito ou dez dias de retiro spiritual. Chorei lagrimas de grande consolação lendo ultimamente no periodico frances intitulado l'ami de la Religion huma descripção do retiro ecclesiastico que fez o Bispo da Corcega com mais de 200 dos seus parrochos. He muito para louvar a Deos o ver a escolha admiravel que o Governo

Frances / e que Governo! / faz dos sujeitos qe apresenta ao Papa para Bispos! Certamente o mesmo S.^{to} Padre não os poderia escolher melhor! De muitos factos que se lem no ditto periodico parece resultar que Luiz Philippe e seus Ministros sabem agora que sem Religião não se pode governor nenhum povo, mas muito menos o povo frances. Muitas casas religiosas coadjuvãõ o zelo do Clero; uma Ordem veneranda de senhoras que se chamãõ _ Filhas da Caridade_ fazem os mais relevantes serviçõs nos hospitais civis e militares: os seus cuidados maternas para com os doentes sãomeios de que se sabem aproveitar para ganharem a Deos muitas almas que se perderiãõ sendo confiadas a enfermeiras seculares.

Estrou nesta Ordem ha poucos annos a filha de hum homem ahi bem conhecido: he a filha de Junot Duque d'Abrantes, soubrella ao que dizem muito prendada, e que podia fazer grande figura no mundo: foi a Baroneza Lebretern que tenho tambem achado depois nas volumosas memorias que acaba de publicar a Duquesa d'Abrantes / viuva Junõt/

Varias outras Ordens de mulheres se consagrãõ á educaçãõ das meninas de todas as classes da sociedade. Os mesmos pobres achãõ tambem dignissimas mestres n'uma Ordem de rligiosas não sacerdotes chamados Irmãõs das escólas christens. São São muito espalhados por toda a França, e Segundo diz l'ami de la religion, contãõ os dittos religiosos só em Paris de 7 para 8 mil alumnos. Os meninos d'alta lerarchia sãõ os mais desamparados. Huns poucos delles estudãõ nos pequenos seminaries episcopais / que na França ha grandes seminarios onde se estuda filosofia e theologia; e tambem pequenospara os preparatorios / outros recebem a sua educaçãõ nos nossos collegios de Suissa e de Saboia. Todos os mais ficcãõ sem instrucçãõ alguma, vãõ ás Universidades onde com pouca sciencia engolem todo o numero da corrupçãõ e da incredulidade. Tinhamos outro Collegio Fraces na raia d'Hespanha, mas foi fechado ultimamente pelo Rodil. Na França os noses Padres, não tem casa d'educaçãõ porem o Governos que os conhece muito bem, os deixa exercitar com toda a Liberdade os ministerios ecclesiasticos: trjãõ como os sacerdotes seculares e vivem reunidos em pequenas e grandes communidades; huma dellas tem perto de 40 religiosos.

Não quero dizer que tudo esteja bem na França; também ali ha muitos escandalos; os esforços da impiedade são taes que já terião acabado com a religião Catholica se não encontrasse um clero que sabe encarar os inimigos da Fé, e que com vida santa e zelo apostolico oppõe a todos os ataques hum baluarte inex[...]. Ignavel; alguns sacerdotes indignos trabalham para estabelecer o scisma na França, mas as suas seitas mais ridiculas ainda do que impias, fazem pouco progresso. O que lastima os bons catholicos Franceses he a queda espantosa de hum sacerdote o qual pelos seus talentos se considerava ha poucos annos como Martello dos impios e huma columna da Igreja. Deslumbrado com a fama e Gloria de seus escriptos o famoso Abbade de la Mennais desviou-se da vereda da verdade que só podem seguir aquelles que tem humildade. O Papa acaba de condemnar hum livro infame deste Auctor. Os Bispos publicarão logo nas suas Dioceses a sentença da Sé Apostolica declarando nas Pastoraes feitas nesta occasião que quem não pode ser catholico, nem por conseguinte pode salvar a sua alma. Oxalá retumbasse esta voz em todo o Portugal! Espera-se ainda que o Abbade de la Mennais hade repara o escandalo do seu livro: quasi todos os seus amigos o abandonarão tanto que ouvirão a voz do Vigario de Christo.

Dizia-se também na Gazeta de Génova que o Patriarcha de Lisboa tinha Sagrado Bispos nomeados por D. Pedro, se he assim o Scisma esta evidentemente estabelecido n'esse Reino.

Ninguem tem direito de sagrar Bispos se aprovação, e confirmação do Papa: esta verdade não admite sombra de duvida, pois se acha claramente definida no Santo Concilio de Trento, e confirmada pelo uzo Universal da Igreja. Nem os Canonistas mais atrevidos quaes são Van. Espen, e outros, tiverão nunca a ousadia de contrastar este ponto.

Vai a nova allucção que fez o Santo Padre no Consistorio do 1º d'Agosto. Então ignorava-se em Roma a sagração dos intrusos, Neste instante recebo huma carta de Roma em que se me diz que os negocios da Religião em Portugal affligem em extremo o Santo Padre o qual mandou fazer na Igreja de Santa Maria Maior huma Novena por esse caro paiz. Diz-se-me na mesma carta, que o Papa mesmo, muitos cardeaes e huma multidão immense de bons christãos assistem a esta novena. Até agora a conducta do Santo Padre foi de hum Pai

misericordioso, mas teimando os scismaticos na sua impiedade não pode tardar muito de apparecer a sentença final de excommunhão. (a)

Não era sem razão, .^a Snr.^a, que tantas vezes fallámos com V. E. e a Snr^a sua Irmãa da possibilidade do martyrio. Quinze dos nossos Padres ou Irmãos já derramarão o seu sangue em Madrid, alem deste numero de mortos, dois forão feridos mortalmente, e varios outros desaparecerão sem q se saiba delles athe agora: o seu crime inventado pelos Canibaes éra de ter envenenado as aguas de Madrid para produzir a Cholera Morbus. Louvado Deos port udo: he muito melhor morrer pela Fé que abbandonal-a cobardemente como fazem tantos: certo he que agora os catholicos portuguezes tem obrigação rigorosa de antes sacrificar tudo que adherer, quer interior, quer exteriormente ás doutrinas dos scismaticos. Aqui está o Snr. Bispo da Madeira, o Marques do Lavradio, hum filho do Marques d'Olhão, e grão numero de Portuguezes. Passou ultimamente o Snr. Arcebispo d'Evora, que depois de ter hido á Inglaterra, e atravessado a França disfarçado em Marinheiro, aportou aqui felismente, e pouco depois dirigio-se para Roma.

Todos os Padres vindos de Portugal estão hum pouco encomodados, o bom Martinho que se recommenda muito tem padecido bastante. Eu pois estou com febre quaze continua, portanto ha de perdoar V.Ex^a o mal escripto d'esta carta, o papel, a penna, a tinta, a cabeça tudo he máo.

Não sabemos ainda para onde ire-mos sahindo de Génova, mas hé provável que a maior parte de nós tornará para França, comtudo pode V. Ex^a escrever-me «a Monsieur Margottet Pretre á S. Ambroise» Gênes. Os nossos Padres daqui me enviarão a carta para onde estiver. Todos os meus companheiros envião os seus saudosos cumprimentos a V. E. e a todos os senhores dessa casa. O Padre Jorge se recommenda particularmente. Bem desejava escrever ao Snr. M. R. e já tinha resolvido fazê-lo depois de acabada esta, mas as forças me faltão, procurarei outra occasião de cumpri com este dever: no entretanto me encommendo aos seus Santos Sacrificios. Peço-lhe o favor de dar as nossas noticias, sendo possivel a todos os amigos da Beira, e com especialidade aos Ex.^{mos} Snr.^{es} da F. á Snr^a D.A.B aos Snr.^s L e I.M.P. e a sua familia toda. Que gusto será para nós todos receber dahi alguma carta ainda qe muito pequena!

Mando a allocução em latim mas não hade faltar quem a faça portuguesa. Vai para Coimbra outro exemplar traduzido em Italiano.

Génova 22 de Agosto de 1834

C. Margottet

de la Compagnie de Jesus.

P.S. Tinha esquecido dizer-lhe que ha pouco passou por aqui um dos nossos Padre francez que vai ajuntar-se aos Missionarios do Libano e outros vão para Calcuthá nas Indias Orientaes debaixo da protecção dos Ingleses.

(a) Se o governo Portuguez quer separar-se de Roma, como poderá o Principe jurar “manter a Religião Catholica Apostolica Romana, segundo vem ordenado na Carta Constitucional Titulo 5. Capitulo 3. Artigo 79º?»

Lisboa, a bordo do navio Sardo, 7 de julho de 1834.

«II.^{ma} e E.^{ma} Snr^a

Recebi aos 4 deste mez a sua estimadissima de 19 do passado. Agradeço-lhe com todas as versa do meu coração as expressões de benevolencia e amizade com que me honra e lisogêa.

Os elogios q dá á nossa paciencia e resignação posso dizer-lhe com toda a verdade q não são merecidas. Os incommodos de q tenho fallado na minha carta forão tão leves e de tão pouca duração que nem merecem o nome de trabalhos. He verdade que para mim, a quem faltão as forças espirituaes ainda mto mais que as corporaes tudo se torna penoso, mas por qualquer outro podia-se levar facil e alegremente tudo quanto podecemos. Na torre estivemos menos mal desde que nos derão enxergoens e licença de ter aberta a porta da nossa prisão; deste modo renovava-se o ár, e a caza tornou-se mais sádia. O Snr Governador mostrou-se até ao fim muito nosso amigo: quando sahimos do forte veio acompanhar-nos até á praia e na despedida abraçou-se affectuosamente com cada um de nós. Não só elle, mas póde dizer-se, todos os moradores da torre nos derão quando partimos provas de respeito e amizade. Os tratamentos menos agradaveis q nos fez algumas vezes o Governador, não forão fethos da propria vontade delle. As causas destes rigors bem as conhecemos, e não são aquellas que alguns amigos de Coimbra imaginárão.

Agradeço mto á Ex.^{ma} Snr.^a D. M. J. das C. os sentimentos q em nome della V. S. exprime na sua carta. Queira dizer-lhe q nada ignoramus de quanto ella se tem dignado fazer a nosso favor, e q dos seus generosos beneficios conservaremos grata e eternal recordação. Diga á m.^{ma} Snr.^a q faça presents os meus cumprintos ás Ex.^{mas} Snr.^{as} sua mãe e irmãs, e tambem ao snr^{or} D. S. meu

¹⁷³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Cypriano Margottet para uma residente na cidade do Mondego fls. 24 – 26.

amigo. Sabendo q o P.^e Reitor e o P.^e José escreverão ás [...], não escrevo eu para não multiplicar tanto as cartas. A outra Snr.^a D. M. J. offereça os meus protestos de respeito e gratidão dizendo-lhe q daqui a poucos dias o irmão della receberá a resposta da carta que me fez a honra de escrever-me.

Sim, Snr.^a, pediremos a Deos por intercepção de M^a Santissima, que conserve a V. S. e á sua respeitavel fam.^a a fé catholica Apostolica Romana sem a qual não ha esperança de salvação. Façamos da nossa parte tudo o q depende de nós para não perder este bem inestimavel. Sobre tudo acautelemo-nos muito contra os embustes dos falsos profetas e as seducções da hypocrisia. A quem não faltar a boa vontade de Deos dá sempre os meios de não confundir o lobo com o verdadeiro pastor. Os exemplos de fraqueza hão-de ser muitos, mas nada que a todo o custo quer server a Deos e salvar a sua alma. Gostei muito de saber q V. S. tinha a tal obra do estimavel abbade Carron. Veio o tempo de a ler e fazer ler.

Ad.^s minha Snr.^a, estamos para partir e já se levanta o ferro. Não he o pouco q padecemos q nos fez desejar deixar este caro Portugal; o nosso desejo era padecer muito mais com tanto que pudessemos sera qui de alguma utilidade. Deos não o determinou assim, seja feita e sempre adorada a sua Santissima vontade!

Estimo mto o favor qe me faz V.E. em querer ter correspondencia commigo. End to á direcção se eu ficar na Italia, poderá dirigir-me as suas cartas por meio do Snr. Consul de Napoles a quem fallei sobre isto. Elle mora na rua larga de S. Roque nº 11 Lisboa; mande-lhe as cartas / porte franco até Lx^a / a direcção para mim he a seguinte. – A M.^r Cyprien Margottet, au college Saint Ambroise, á Gênes – de Genova pois os nossos padres d’alli me enviarão as cartas em qualquer parte que me achar e mesmo na França. Mais tarde poderemos ter comunicação por meio do Snr seu irmão. Nas cartas nada de politica mas m^{tos} e m^{tos} detalhes sobre o estado da religião, só cousa que nos interessa verdadeiramente. Depois d’isto noticias dos amigos e conecidos.

A bordo, 7 de Julho de 1834

Cyprien Margottet»

Génova, 11 agosto 1834.

«Je vois tant par la lettre de V. S.^{té} que par ce que nous ont dit les Pères de [...], que vous êtes au courant des principaux événements relatifs à notre sortie de Portugal. Les journaux vous auront sans doute instruits sur plusieurs points. Mais la voix des journaux n'est pas toujours celle de [...] Vérité. Je vois en effet dans l'Ami de la Religion une lettre où il y a assurément de l'exagération [...] être cette lettre qui aura fait penser à V. S.^{té} que nous avions perdu jusqu'à nos manuscrits: il n'en est rien. Le fait est qu'au moment du départ on fut tenté de vouloir examiner nos paquets, [...] on nous avait prévenu que ce serait un peu par la forme, et par ce que le Corrégidor n'entend pas à se plaindre de son commis qui [...] envers nous de quelque modération on se contenta de nous faire laisser à la porte quelques volumes que nous avions gardés pour nous occuper dans le voyage. Ce ne fut pas assurément cette fouille peu sérieuse qui nous fit tomber à genoux ; le [...] ne demandant pas un héroïsme de résignation.

Votre Paternité sera maintenant mieux informée sur tout le reste par la notice du P. Margottet. Quoique je ne l'aie pas vue, je ne doute pas qu'elle ne soit exacte. J'en prépare une autre, qui sera bien moins mon ouvrage que celui du P. Deriequebourg: elle ne tardera pas à vous être envoyée.

Je dois rendre compte à V. S.^{té} de quelques résolutions qu'il m'a fallu prendre sur certains points j'en sais si elles auront toutes l'approbation de V. S.^{té}.

1^{re} le f. Isidoro Lopez ayant quelques créances peu considérables en Portugal, j'approuvai qu'un de ses frères se chargent de recueillir, moyennant une récompense tout ce qu'il pourroit; et je permis qu'il envoyât à leur mère qui paroît approuver quelque besoin, tout ce qu'il toucherois jusqu'à ce que Isidore arrivât en

¹⁷⁴ Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan. Génova, 11 de agosto de 1834. In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, 1833-34 Delvaux, Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan fl. 82.

Italie lui fit connoître ses intentions. Ce frère est pret à faire sa renonciation; et [...] connetre la volonté de V. S.^{té}. Je crois qu'il est ferme dans sa vocation.

2. ^{me} Nos Pères de Lisbonne ayant laissé plusieurs objects en dépôt chez les Pères Anglais, est [...] un priérent d'endisposer. Nous primes por notre usage presque tous la lingue, quelques livres; je fu donner á l'Apothicaire du Colleginho qui fais des aumones assez considerables à nos Pères, et se trouve réduit á la misere par suite de la révolution, quelques couvertures de [...], et autres objecte de presque nulle valeur pour nous. Quant au reste, je demandai aux PP. Anglais, de vouloir bien encore le garder en atendente que j'[...] V. S.^{té}. Jápport les différens registres du Colleginho, qui contiennent [...] peu de choses. – Outre ce que fu donner a l'Apothicaire, je lui fis une aumône, [...] qu'à una utre bienfaiteur également dans le besoin ce que je donnai ne passe pas 100.^f

^{3o} Le Ministre de France m'ayant dis que nous puvions réclamer les objects qui étoient restés à Coimbra et sur les quels nous avons des droits, je laissai entre les mes amis ou P. Thomas Hurst Anglois, dont il est beaucoup parle dans la relation de nos aventures, et que le P. Margottet vous aura fais connetre une note de tout ce qui nous appartenoit, le priant de se concerter [...] Ministre por l'exécution. Mais il n'y a pas grand chose à espérer.

Je sois au moins nommer ici nos principaux bienfaiteurs – Celui qui la [...] place est sans contredit l'incomparable frère Absent (c'estainsi qu'il s'appeloit lui même Antonio Gonzalvez, Administrateur des biens de la Comtesse d'Anadie – Viennent en 2^o lieu le Thomas Hurst, et a Snra D.^a Maria do Ó Figueiredo Osorio de Coimbra à qui nous avons les plus grandes obligations. Il ene st beaucoup d'autres que Dieu connoit, et que V. S.^{té} pourra connêtre au moins de nom, si elles le désiré'.

Je crois avois invoyé a V S.^{té} la notice á [...] maladie et la mort du P. Trancat.

Le P. Margottet [...] leur sur le batimento et est question de l'envoyer au Lazarit.

Paternitatus Vostro

Inf^{us} in Cto servus et filius

Alexandr. Mallet . SSI»

*Carta do P. Dericquebourg ao P. Geral Roothaan. Génova, a bordo do vaso Les Vrais amis*¹⁷⁵

14 agosto 1834.

Esta carta faz referência, entre outros assuntos, às saudades que os missionários jesuítas tinham de Portugal. No dia 14, o P. Dericquebourg escreve ao P. Geral Roothaan onde transparecem esses sentimentos.

«Mon Très Révérend Père

Ça été pour moi une consolation bien douce de pouvoir Vous ouvrir mon coeur, lorsque je quittai Rome, il y a environ trois ans rapproché de Nous maintenant, sans pouvoir néanmoins voir Votre Paternité, et recevoir d'elle les avis salutaires dont j'ai toujours besoin, j'ai pris la liberté de Vous écrire pour Vous faire connoître encore les dispositions qui [...], et qui sont encore les mêmes qu'áutrefois. Il est vrai que je ne [...] puis consulteur, et que je n'ai aucune qui me mette [...] avec Vous; cependant je suis votre enfant, et à ce titre j'ai droit de m'adresser immédiatement à celui que je rémèse et que j'aime comme mon véritable Père.

J'ai été envoyé en Portugal, et je puis bien dire que c'était lá que le bom Dieu m'appelait. Ni les difficultés d'une langue donc je n'avais pres qu'aucune idée, ni la reforme sévère établi par le P. Delvaux, rien ne má effrayé. J'étois content quand même... Bien plus les [...] rigeureuses dont le Gouvernement actuel a vré envers nous, n'ont fait que fortifier le désir bien vif que je nourri[...] dans mon coeur, d'employer le reste de ma vie à travailler dans cette partie de la vigne du seigneur. Notre départ de Coimbre, la tour de S. Julien, notre prison, les [...] qu'ont habité si long temps un anciens pères, ont eu pour moi des charmes; et si dans ce moment même il me fallait acheter au priex de plusieurs années de aptivité l'avantage de travailler en suite au salut des Portugais, Je n'ébalancerois

¹⁷⁵ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, 1833-34 Delvaux, Carta do P. Dericquebourg ao P. Geral Roothaan. Génova, a bordo do vaso *Les Vrais amis* fls. 78-81.

pas un instant. Je vous demande rien, mon très Réverend Père, ni pour le présent, ni pour l'avenir, cependant je mettrai au nombre des plus beaux jours de ma vie, celui où mes supérieurs ménverront une seconde fois en Portugal. En attendant, que serai-je? Tout ce qu'il plaira à Notre Paternité de m'ordonner. Je crois Vous avoir dit que je me sentois quelque inclination pour l'éducation de la jeunesse: Je n'ai point changé, je suis prêt à faire la classe où vous voudrez et tout le temps que vous voudrez. Ce n'est point que j'éprouve de la répugnance pour le ministère. Nullement je l'ai exercé depuis que je suis en Portugal, et mes supérieurs ont trouvé que je parlois facilement; mais il me semble à moi que je serai peu de chose dans une mission, ou dans une résidence à cause de la foiblesse de ma tête qui ne me permet pas de rester plus de deux heures de suite au confessional cependant encore une fois tout ce que vous voudrez. E

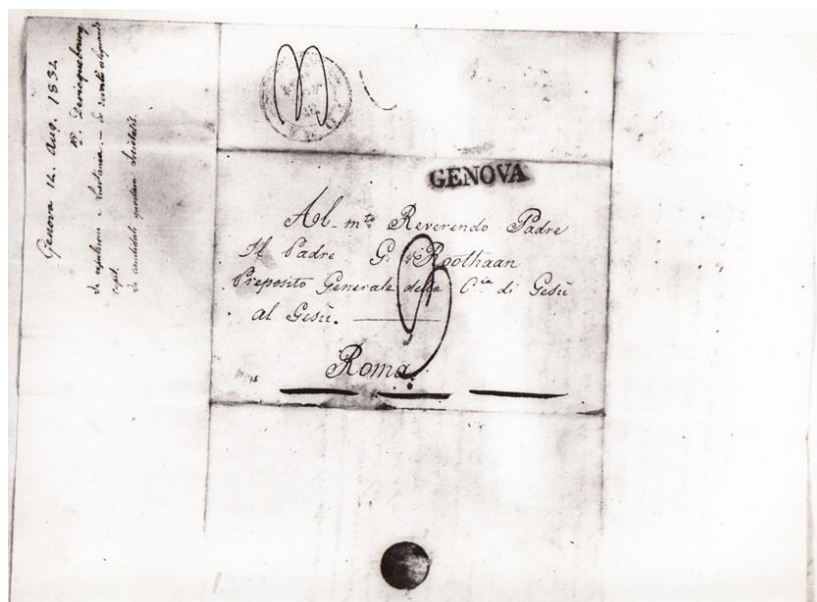
[cette ego] mitte me.

Un autre motif qui m'a déterminé à vous écrire, est la promesse que j'ai faite à un jeune Portugais d'intercéder en sa faveur auprès de Votre Paternité. Il est de Lisbonne et désire sincèrement, autant que j'en puis juger, entrer dans la Compagnie. Il est âgé de 16 ans, et appartient à une riche maison de négociant. Son Père véritable ami de la Compagnie est un Chrétien renforcé. Il nous avoit confié à Lisbonne l'éducation de son fils, et cet enfant étoit un de ceux que le P. Delvaux se propose d'emmener avec lui. Son départ trop précipité, et plus encore l'amour du Père pour cet enfant qui est le dernier ont fait manquer l'affaire. Cependant il est toujours le même à peine sut-il que nous étions à St Julien qu'il vint à l' [..] de sa famille, nous visiter, et me manifester à moi, comme à son ancien Professeur et Directeur, le desir qu'il conservoit bien avant dans son coeur qu'il est venu nous voir sur le bâtiment, et au moment où l'on mettoit à la Votre Paternité. Je l'ai encouragé, et j'ai surtout recommandé à son frère aîné de veiller sur les études. Quant à sa conduite extérieure quand je le connus à Lisbonne, c'étoit bien sicut [l'illuine] inter [..].

Je compte lui écrire dans peu de temps. Que voulez que je lui dise sur un point qui l'intéresse tant? Il me semble qu'en petit mot que je lui écrirais de votre part seroit bien plus que tous mes beaux sermons. Un autre enfant élève. Comme le premier du Colleginho, et son ami [..] brûloit du desir de nous suivre. Sa pa[...].ce est comme pour le premier d'un lieu d'exil, surtout dans ces tristes circonstances.

Cependant je n'ai rien promis; car je vois de grands difficultés au sujet des études qu'il a à peine commencées. J'abandonne avec confiance cette petite affaire à la sagesse de votre Paternité, et la prie de bénir la dernière des enfants.

Gênes abord du vaisseau les vrais amis – 14 Août L. Dericquebourg»



Carta do P. Jan Philip Roothaan SJ ao P. Giovanni Battista Dassi SJ, Preposito da
Província Romana¹⁷⁶

Roma, 19 agosto 1834.

Nº 1228

No dia 19 de agosto, o P. Roothaan informava o P. Giovanni Battista Dassi, Preposito da Provincia Romana sobre a chegada de Fortunato de S. Boaventura a Roma, e da sua importância para os Missionários franceses que se encontravam em Portugal à data do rei D. Miguel.

P. C. Provis. quando
 P. C. in mano
 P. C. in mano
 19/8-1834 (75)
 1228
 Roma 19. Ago 1834.

Devo scrivere a V. R. sopra di un affare molto importante, e che spinge un poco a pre-
 sente mio. — Un confessor del Collegio, ove si intrinse la presente, ha molti
 amici e parimenti amici nel sacro tribunale, per cui, dico, anche importanti
 mi, specialmente con le quindici, ed è intanto in lui confidabile frequentato
 moltissimo. Or egli dice, che a delle ore ha il racconto di proprii peccati della
 vita passata, e con molte espressioni! Forse per malintesa voglia d'istrarre il
 Soggetto, di cui si legge che qualche volta tocca in una confessione particolare
 ma, e per spirito sano. — Tal Confessore deve, e mio credere, non soltanto svi-
 carsi seriamente, ma rimoverli dall'ascoltare confessioni almeno in tal gu-
 sti tal ommissione non produce una specie di scandalo, il meglio sarà, che
 si mandi altrove, così dovuti provvedimenti, tanto a lui, quanto al Superiore del
 Collegio, o a lui.

Ho ricevuto la Sua Carta: in Orolongo, alla quale posso e debbo di nuovo di
 rispondere.

Segue grande qui un certo avviso escorso d'Europa, dopo molte pericoli e mille
 agenzie sofferte. Si crede, e si pubblica, ucciso! — Uomo di Stato, di varie
 tentate e indistinte affetto alla Campi, che a lui aveva tutto in Portogallo.
 A. N. N. mi raccomanda
 a V. R.

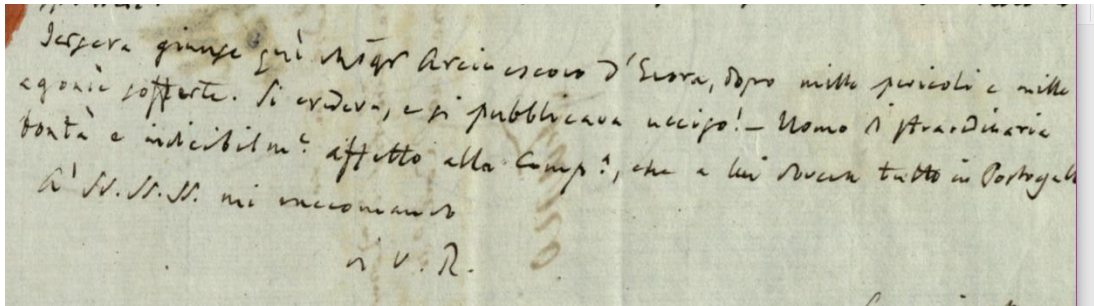
Loro in cto
 Giovanni Roothaan

P. S. De suo sapere, est somnabat. — De viritate dubitare non possum — ne tamen
 committas suspitione, unde ad hoc periculum, melius est, si e Q. S.
 tempus in veritate cognita eadem manifestetur.

P. P. Habberis S. C. S. R. O. R.
 in loco in mano

¹⁷⁶ ARSI, P. Jan Philip Roothaan SJ, Corrispondenza e miscellanea 1829 - 1853, nº 1228 [Lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Giovanni Battista Dassi SJ, preposito della Provincia Romana.], 1834 agosto 19, Roma.

“... sull'arrivo a Roma di mons. Fortunato de São Boaventura O.Cist.,
arcivescovo di Évora, al quale la Compagnia [...] **doveva tutto in Portogallo.**”



Seppera giunse qui Mons. Arcivescovo d'Evora, dopo mille pericoli e mille
agonie sofferte. Si vedeva, e si pubblicava ucciso! - Uomo d'straordinaria
bontà e indubitabile affetto alla Compagnia, che a lui doveva tutto in Portogallo
R. N. S. S. mi raccomanda
R. V. R.

«I GESUITI

Espulsi Dal Regno Di Portogallo Nel 1834.

Per amare i Gesuiti basta essere mediocrementemente Cattolico, e dà prova di non esserlo, od almeno d' essere indifferente per l' esaltazione e progresso del Cattolicismo, chi non rende loro la giustizia, che per tanti e tanto convincenti titoli esigono e meritano. Confesso tuttavia, che possono esistere migliaia di ciechi ed illusi, nominatamente nelle classi infime della società, i quali non avendo ascoltato (massimamente in cert' época) se non degli insulti, e delle satire contro di essi, non è molto che eonservassero funeste e come invincibili prevenzioni. Frattanto al vedersi quanto essi fanno, e quanto procurano di disimpegnare le funzioni del loro istituto, che ridondano intieramente a beneficio del popolo Cristiano, mi pare un poco dillicile di ritrovare, ancora ne più semplici ed idioti, la scusa o privilegio d'ignoranza invincibile. E qual ora essi non fossero stati ripristinati per felicità dell' umano genere per qual arte potrebbonsi disingannare quelli, che avevano bevuto col latte un odio sviscerato contro i Gesuiti, e che fino ne Dizionarj Elementari de loro propri idiomi trovavano la parola *Gesuita* come sinonima di quanto c' è di più dispregevole di più abbominevole, tra gli uomini?... Giacchè viene al mio proposito il parlare di questa tanto illustre Società, mi si permetta di esporre qui un brevissimo quadro de loro serviggi prestati alla Chiesa, ed allo Stato, il quale fatto da mano maestra nulla lascia da desiderare, ed equivale secondo il mio debole intendimento a molti e grossi volumi.

«L' istituto dei Gesuiti a cui nessun altro istituto ha mai potuto essere paragonato per la energia, la previdenza, e la profondità dei concepimenti, che ne avevano tracciato il piano, e combinato tutte le molle, è stato creato per abbracciare nel vasto impiego de suoi attributi e delle sue funzioni tutte le classi, tutte le

¹⁷⁷ D. Frei Fortunato de S. Boaventura publicou este artigo no exílio, em Itália. Suplemento ao n.º 1341 da *Gazzetta dell' Italia Centrale*, *La Você della Verita*. Modena, 3 de março de 1840.

condizioni, tutti gli elementi, che entrano nella armonia e conservazione de' poteri politico e religioso.

Risalendo all'epoca del suo stabilimento si scopre facilmente, che l' intenzione pubblica, e dichiarata di questo istituto, era stata di difendere la Chiesa Cattolica contro i Luterani, ed i Calvinisti; e che il suo oggetto politico era quello di proteggere l' Ordine sociale, e la forma di governo stabilito in ciascheduno paese contro il torrente delle opinioni anarchiche, che camminano sempre di fronte coll' innovazioni religiose. Dappertutto ove i Gesuiti potevano farsi sentire, mantenevano tutte le classi della società in uno spirito d'ordine, di saviezza e di conservazione. Chiamati dalla loro origine all' educazione delle principali famiglie dello stato, estendevano la loro cura fin sulle classi inferiori; essi le trattavano nella felice abitudine delle virtù religiose e morali. Tale era soprattutto l'utile oggetto di quelle numerose Congregazioni che essi avevano avuta l'abilità di collegare a tutte le professioni, e a tutte le istituzioni sociali. Esercizi di pietà semplici e facili, istruzioni familiari adattate a tutte le condizioni che non portavano nessun pregiudizio ai lavori, ed ai doveri della società, servivano a mantenere in tutti gli stati quella regolarità di costumi, quello spirito d'ordine e di subordinazione, quella saggia economia, che conservano la pace, e l'armonia delle famiglie, e assicurano la prosperità de' Imperj.

Se fin dal suo principio questa Società ebbe a sostenere tanti combattimenti contro i Luterani, ed i Calvinisti, ciò deriva, perche, ovunque i Luterani, ed i Calvinisti cercavano di fare prevalere, la loro dottrina, le guerre e le convulsioni politiche divenivano la conseguenza necessaria de' loro principj religiosi.

Familiarizzati con ogni genere di cognizioni, i Gesuiti ne usarono con vantaggio per acquistare quella considerazione sempre congiunta alla superiorità de' lumi, e de' talenti. La confidenza di tutti i governi Cattolici, ed il buon esito del loro método, fecero passare quasi esclusivamente nelle loro mani il deposito della pubblica istruzione.

Essi ebbero il merito d'onorare il loro carattere religioso e morale con una severità di costumi, una temperanza, una nobiltà, ed un disinteresse personale, che gli stessi loro nemici non hanno potuto loro disputare. E questa la più bella risposta a tutte le satire, che gli hanno accusati di professare principj lassi.

Questo Corpo era così perfettamente costituito, che non ha avuto nè infanzia, ne vecchiezza. Questo si osserva ne'primi giorni del suo nascere formare stabilimenti in tutti gli Stati Cattolici, combattere con intrepidezza tutte le sette nate dal Luteranismo, fondare missioni nel Levante e ne'deserti dell'America, mostrarsi ne mari della China, del Giappone, e dell'Indie.

Esso esisteva da due secoli ed aveva già lo stesso vigore, che nel tempo della sua maturità. Fu animato sin all' ultimo sospiro dal medesimo spirito che gli aveva dato la vita. Non fu mai d uopo di supplire con nuove leggi all' imperfezione di quelle, che aveva ricevute dal suo Fondatore. L' emulazione, che quest' Ordine ispirava era utile, e necessaria agli stessi suoi rivali; morì tutto inteiro, e strascinò nella sua caduta gl' inseusati che avevano avuto l imprudenza di trionfare della sua catástrofe.

Non si potrà mai comprendere per quale spirito di vertigine i Governi, che tante obbligazioni avevano verso i Gesuiti, abbiano avuta l' imprudenza di privarsi de' loro più utili difensori. In oggi si ricordano appena le cause puerili, e le accuse ridicole che hanno servito di pretesto alla loro prescrizione. Si rammenta solo, che i giudici, i quali dichiararono il Corpo intiero convinto de più gravi delitti, non poterono trovare un solo colpevole fra tutti i membri che lo componevano. La distruzione de Gesuiti ha portato un colpo il più funesto all educazione pubblica per tutta l'Europa Cattolica; notevole confessione, che si trova oggi tanto nella bocca de loro nemici, come in quella de loro amici.

Questa Società seppe onorare le sue sventure con un co raggio nobile e tranquillo; la sua rassegnazione religiosa, ed impassibile attestò la purità de' suoi principj, de suoi sentimenti. Questi uomini, dipinti già sì pericolosi, sì potenti sì veudicativi, piegarono niansueti sotto la mano tremenda che li schiacciava.»

Chi lascerà di capire, che le più forti pennellate di questo quadro hanno per oggetto il Regno di Portogallo, ed i suoi Re? Quale altro più di questo Regno fu debitore ai Gesuiti? Basta nominare S Francesco Saverio, ed il venerabile Anchieta per rispondere capitalmente a tale dimanda, e per condurre a maggiore evidenza una obbligazione, che fu così male corrisposta. Ben so io, che la chiamata filosofia moderna deride quella idea tanto sublime come opportuna, che fa intervenire la Previdenza in tutti gli avvenimenti umani, e ad essa, come a

centro comune, riferisce le grandi commozioni dei Regni e degl' Imperj, ma al vedere da una parte il Brasile inaffiato coi sudori degl' *Anchietì* (Anxietas) e dei *Nobreghi* (Nobregas), e felicemente cominciata, ed avanzato l' incivilimento di questi abitatori del globo, ai quali dovevasi insegnare prima di tutto, che erano uomini; e da altra parte che questi nuovi Apostoli, quando più fiorivano i loro travagli, quando una esatta, e puntuale osservanza delle leggi del Vangelo forinava ne' lor neofiti le persone più felici del mondo, e con invidia de' proprj inimici della Compagnia, scriveva il famoso Lodovico Muratori, a consacrare la sua penna per l' esaltazione di questi gloriosi trionfi del Vangelo: al vedere, dico, che nel maggiore calore di una tanto gloriosa spedizione solfiava in quelle lontanissime contrade il più pestifero vento della calunnia, e della persecuzione, e disfaceva in un momento una opera di tanti anni, e di tante fatiche: al vedere, dico un' altra volta di più, che da queste Missioni ultramarine sono strascinati o per la Torre di S. Giuliano, o per Civitavecchia questi nuovi Apostoli, intimandosi ordine ai capitani de' bastimenti ,che neppure loro lascino prendere un poco d'aria libera ne' differenti luoghi di loro transito!!!, al ricordare tali scene d' orrore, e di vera atrocità non posso contenermi dall' esclamare Ah! Portogallo, Portogallo! ora non hai il Brasile, che tanto costò ai tuoi antenati! non maravigliarti è il peccato del tuo Re, e de' suoi Ministri, che chiamò sopra di te le vendette del Cielo perdesti il Brasile! già perdesti la considerazione, e l' indipendenza, e Dio sa ciò che perderai ancora!! Tanto fui io sempre dominato da queste idee, che ebbi per buon augurio per il Regno di Portogallo, che i Gesuiti fossero ripristinati nella mia cara pátria, dove certamente lasciarono, almeno tra il popolo, o sia nella espulsione del 1759, o sia in quella del 1834, una viva, ed indelebile brama. Però la cosa, tanto buona nella sua oriine, fu assai lontana di ottenere il fine, che s'era proposto qua Maestà il Sig. D. Michele I, unitamente alla Sua Augusta Madre (che tale era ancora di tutti i buoni Portoghesi ...) la Regina D. Carlotta Gioacchina di sempre gloriosa memoria ...

I Gesuiti mandati in Portogallo mai chiesero, e neppure sognarono una rivendicazione de'loro beni alienati per autorità Pontificia; avevano però benissimo il diritto alla indispensabile rivendicazione di solo un bene, quale si era la loro fama, il che tuttavia non ebbe luogo, e nulla ostante le tanto pie e rette intenzioni del Sovrano, comparve un decreto, in cui ad ogni parola si conosce, e

come si tocca con mano, la sinistra influenza, che dirigeva il Ministro degli affari Ecclesiastici, degno tuttavia di più lunga vita (attesa la sua incorrotta fedeltà), e di migliore educazione letteraria.

Furono poi i Gesuiti destinati per Coimbra, ed il loro viaggio fu un continuo e pomposo trionfo, e fino sembrava che il Cielo gli indennizzasse di tanti vilipendj, umiliazioni, ed affronti, che i loro maggiori in quegli stessi luoghi avevano sofferto. Nel rammentare anche al presente quanto allora vidi (e non lo vidi, ne poteva vederlo senza spargere lagrime di tenerezza!) mi sia concesso il considerare solamente i Gesuiti solleciti per sapere nella città di Pombal, dove pernottarono, il luogo della sepoltura, o deposito del Marchese di questo titolo, e che celebrano al fare del giorno il sacrosanto Sacrificio della Messa per l' anima di questo loro più furibondo, ed inesorabile persecutore: mi sia altresì permesso il rinnovare ancor' oggi le dolci lagrime, che inumidirono i miei occhi al vedere a quattro miglia dalla città, a cui erano diretti, venire loro incontro un drappello di giovanetti, i quali impugnando lauri, palme, o rami d' olivo intonavano allegri *Osanna* ai loro di recente arrivati maestri Allora stesso, cosa meravigliosa! non mancò chi temesse che dopo l' *Osanna* non tardasse il funesto *Crucifige*.

Stabiliti in Coimbra fanno come rinascere la città dalle proprie ceneri. Il flagello del cholera apre un campo assai vasto alla loro ardentissima carità; sembrano di ferro; sostengono con un zelo, con un' attività senza pari quasi tutto il peso dell' assistenza agl'iufermi. L'accostumata loro visita alle carceri, ponendoli a contatto coi rei della civile società, loro concilia l' amore ed il rispetto di questi infelice, che messi un giorno in libertà andranno a visitare i loro consolatori alle prigioni della *Torre di S Giuliano*, e dare in questo modo una pubblica testimonianza dell' innocenza, e dell' illibato e distinto merito di questi veri Ministri del Dio della pace Quando suona in Coimbra l' infausto annunzio, che i Gesuiti vanno ad essere espulsi, sentesi un grido generale d' orrore e di disapprovazione all' istante come cessarono ipartiti lin allora li più ed accaniti! ... Restino i Gesuiti: non lo dice con maggiore forza il Cattolico quanto il liberale Indirizzano governo una supplica firmata da un gran numero di cittadini: però il Decreto era irrevocabile, così come è quell odio più che *Vatiniano* alla Cattolica Religione, quel disprezzo dell' istituzioni, e delle cose le più sante, che lo ispirato; e

combinato che egli sia con quanto è esposto, non vi sarà un solo lettore cristiano, che non sappia combatterlo, e confutarlo da se stesso [...]

M.C.A.E.»

No dia 14 de agosto o jornal *L'Ami de la Religion* indignava-se com a apatia do governo e da imprensa francesa perante a prisão dos jesuítas franceses. Afirmava o jornalista desta publicação que em julho de 1831 o ministério francês tinha enviado uma esquadra a Lisboa para apoiar uns prisioneiros franceses que tinham sido condenados à deportação pelo tribunal português, agora não tomava a mesma atitude para com os jesuítas.

«On se rappelle sans doute quelle vigueur déploya le ministère français, il y a trois ans, en faveur de deux de nos compatriotes résidant en Portugal, qui avoient été condamnés à la déportation par les tribunaux du pays. L'un étoit accusé de profanation sacrilège dans les églises, l'autre tenoit un club de conspirateurs. Le gouvernement français prit fait et cause pour eux. Le consul français à Lisbonne présenta notes sur notes en leur faveur; il demanda des indemnités pour les deux français et la destitution des juges qui les avoient condamnés; et comme le gouvernement portugais hésitoit à souscrire à ces conditions, une escadre française fut envoyée à Lisbonne en juillet 1831 pour appuyer la réclamation. Les ministres de don Miguel furent obligés d'en passer par ce qu'on voulut. Les prisonniers furent mis en liberté. Voilà ce qu'on a fait pour un profanateur d'églises et pour un cabaretier conspirateur; nous avons donné là-dessus des détails dans ce Journal, N° 1821. Aujourd'hui des François qui se trouvoient en Portugal ont été mis dans des cachots, ils y ont été mis sans jugement, sans délit; et la presse se tait? et le gouvernement ne réclame point! Nous ne demandons pointque, comme pqr Bonhomme et Sauvignet, on envoie à Lisbonne une escadre, qu'on fasse la dépense d'un grand armement et qu'on menace de bombarder une capitale. Nous sentons bien qu'on ne peut pas faire cela pour des jésuites. Mais ne pourroit-on au moins représenter par une note que ces jésuites ne sont point coupables, à moins que ce ne soit un crime de n'avoir point prêché

¹⁷⁸ *L'Ami de la Religion*, vol. 81, n° 2298, de 14 de agosto de 1834, p. 88.

la croisade contre don Miguel? Le moindre mot que le gouvernement diroit en leur faveur feroit ouvrir les portes de leurs prisons, et nous avons assez fait en faveur de don Pedro pour qu'il ne se refusât point à cet acte de justice. Des Français, parce qu'ils sont jésuites, ne cessent pas apparemment d'être Français et ne cessent pas d'avoir droit à la protection du gouvernement. La presse, qui a réclamé souvent avec énergie contre de bien moindres vexations, devrait-elle rester muette, aujourd'hui que des Français qui ne sont coupables d'aucun délit sont plongés dans les cachots? Elle a, en d'autres occasions, fait valoir les motifs de l'honneur et de la dignité nationale, qui ne nous permettoient pas de souffrir patiemment les mauvais traitemens faits à des compatriotes. Seroit-il possible qu'elle oubliât de si généreux sentimens, parce qu'il s'agit de prêtres et de jésuites? Tout nous défend de le penser, et nous attendons d'elle des réclamations vigoureuses et dignes de la gravité de la cause. L'honneur national, l'équité, l'humanité lui en font également une loi».

4 julho 1834.

«Monsieur et cher Ami

Je ne puis vous exprimer la joie qui me cause votre letter du 19 juin, que je viens de recevoir. Oui M.^r j'ai la douce confidence que si Dieu me donner encore quelques années de vie, je vous m'avez toujours données depuis que j'ai l'honneur de vous connaître. A Dieu ne plaise que je m'attribue aucune part dans les excellentes dispositions, que vous conserver. Les conseils que vous donner n'auroient rien produit si la rectitude de votre esprit ne vous eût fait sentir l'utilité, et si votre grand amour pour le bien ne vous eût determine á les mettre á execution.

Il partoít, cher monsieur, quel le cours des événements ne justifie que trop les craintes de ceux qui ont pense que tous les maux du Portugal ne finiroient point par la chute de l'Usurpateur.

Tant á St. Julien qu'ici á b'ord nous avons reçu la vesite de plusieurs personnage distingués, et de toutes les opinions.

Il est remarquable que tous, tant les portugais que les étrangers, se plaignent de l'état de choses actuei, et paroissent redonter un avenir pire encore. Tous assurent qu'ils n'ont jamais eu l'idée d'une liberté comme celle dont on jouit aujourd'hui dans ce royaume régénéré. «Il ne faut pas vous imaginer, nous a l'on dit, qu'il n'y ait que des Jésuites á la tour; bien d'autres gens commencent aussi á venir s'y loger. Il s'y trouve déjà un Colonel très connu par ses talents et ses opinions libérales. Il fut pris pour avoir cru qu'en vertu de la Charte, chacun étoit libre d'avoir son opinion et la faire connoitre au public. Ses liaisons intimes avec le Maréchal Saldanha ne l'empéchèrent pas d'être enferme á double verrou et traite un tout point comme prisonnier incommunicable». — Qu'on se débatta tant

¹⁷⁹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego fls. 30-35.

qu'on voudra pour des opinions politiques, peu nous importe, vous le savez bien; mais ce qui doit affliger tout homme ami de la religion et du Portugal é [sic] est l'état déplorable, ou se trouve réduit le Catholicisme dans ce pays autrefois si fidèle. Un protestant, qui occupe un rang assez distingué dans Lisbonne nous distoit, il y a quelques jours, qu'il ne comprenoit aux prétention du pouvoir sur le gouvernement de l'Eglise. Il s'étonnoit surtout de voir qu'on voulût être catholique sans Pape. «Jamais, ajouta t' il, on ne familiarisera le peuple Portugais avec cette idée». Il servit en effet absurde de vouloir séparer deux choses essentiellement unies: mais il ne faut pas s'y trop occuper [sic]; ceux qui ne veulent pas du Pape ne veulent pas da vantage de la religion catholique apostolique et romaine. Ce qu'on trouve écrit dans la Charte ne soit rassurser personne á cet égard, car les moins éclairés doivent savoir aujourd'hui que les Chartes ne sont pas plus inviolables que les personnes et les choses qu'elle garantissent.

On s'éloigne du Pape sous prétexte de réformer des abus: mais il semble que le mot de reforme ne devrait plus tromper personne, puisqu'on sait que de tout temps il de masque á l'hypocrisie qui vouloit détruire. Depuis Thotius et Luther jusqu'au Pe. Marcos, il n'y eut pas un hérétique ou schismatique qui ne s'annonçait d'abord comme reformateur. Ce qui vient de se passer á légard des ordres religieuses doit nous faire connoître ce qu'on a envie de faire de la religion elle même. Une commission fut créée et on l'appela commission de réforme et d'amélioration: le resultat de ses travaux nous a déjà fait connoêtri [sic] quel etoit son véritable but. On veut séduire les peuples, mais sans effrayer leurs consciences, et pour celá on donne de beaux noms á des mésures destructives et impies. Tout est mis en oeuvre pour ébranler les forts, entraîner les foibles et tromper les ignorants. Le pouvoir temporel, confondant le droit avec la force, dispose à son gré du pouvoir spirituel; il prétend donner et retirer la juridiction ecclésiastique sans aucune intervention de l'autorité compétente, et en même temps il affecte une déference et un respect hypocrite pour des fantômes d'autorités ecclésiastiques qu'il a créés lui même. On met aux fers les pasteurs légitimes, on les ratien en exil, on leur ôte les moyens de comuniquer avec leurs troupeaux; et ensuit on se lamente sur la [palavra ilegível] des églises pour pouvoir sous apparence de zèle multiplier les intrus et favoriser le schisme. D'après ce que j'éntends dire il paroît que nous sommes arrivés á une de ces

époques fatales, ou pour être éloigné des dignités ecclésiastiques, il suffit de les mériter. Hier, un homme digne de foi m'a donné dessus des détails qui font frémir. Tout cela s'appelle dans un ouvrage nouvellement sorti de l'imprimerie nationale «*Prestar na reforma da Igreja Lusitana um assignado serviço á Igreja Catbolica e fazer com que... ella resplandeça*» Oui Monsieur, on s'efforce et on s'efforcera de donner à tout ce qui fait un air de justice et d'orthodoxie. On cite à tort et à travers des faits apocryphes ou de nature, des Alvarás qui ne prouvent rien, des canonistes qu'on n'a jamais lus, des bulles, qu'on méprise, et des conciles, dont on foule aux pieds les décisions les plus sacrées. Ces impostures qui ne devraient produire que le mépris et l'indignation ont cependant des effets bien contraires. Les ignorants s'y laissent prendre, et ce sont les moins coupables. D'autres en plus grand nombre veulent être tranquilles à tout prix et plutôt que de s'exposer aux moindres tribulations; ils sont prêts à tout sacrifier, même leur âme. De tels chrétiens se laissent facilement persuader par les prédicateurs du jour. Pouvra-t-on leur donner des raisons quelconques, ils font aussitôt semblant de croire que tout est bien pour se dispenser de résister au mal. Alors toutes les notions se confondent: le courage s'appelle témérité; la piété, superstition; le zèle fanatisme; et à la lâcheté la moins pardonnable on donne le nom de prudence. La prudence est une grande vertu sans doute; mais combien se servent de son nom pour déguiser leurs vices! on a peur bien souvent et voilà tout: Demandons à Dieu la prudence, elle nous est à tout bien nécessaire; mais n'oublions pas de lui demander aussi la force d'âme, sans laquelle il est impossible d'être chrétien, surtout dans les temps malheureux où nous vivons.

Parmi les calamités qui pèsent encore sur ce royaume, une de celles qui doit affliger le plus les cœurs honnêtes et bien nés, c'est la persécution, avec laquelle on travaille à perdre de réputation ceux qu'on persécute. Les livres, les théâtres, les journaux officiels et non officiels; tout est employé à calomnier ceux qu'on veut perdre. La voix des accusateurs retentit de toutes parts et les plaintes des accusés ne peuvent se faire entendre. Si cet état de choses durerait plus longtemps il serait bien à craindre qu'on ne se persuadât en fin qu'il suffit d'être persécuté pour être déshonoré.

Le crime déshonore et non pas l'échafaud.

A dit un de nos poètes; et il a très bien dit.

Laissant á vos reflexions tout ce que j'aurois á dire sur ce beaux vers, je me contenterai de vous faire part de que j'éprouvai bien souvent á St. Julien en lisant les journaux que Mr. le gouverneur avoit la complaisance de nous prêter. J'observai que dans la distribution des emplois ecclésiastiques, civils et militaires, S.M.I. avoit beaucoup d'egard aux persecutions souffertes sous le gouvernement usurpateur. «Un tel a beaucoup souffert, disoit on; il est resté tant d'ennées dans les cachots, en exil etc. et pour le récompenser S.M.I. lui fait la grace etc.».

Donc, me suis-je dit á moi même, c'est quelque fois un gloire et un mérite que d'être emprisonné et exilé. Donc c'est un bonheur de souffrir quand c'est pour une cause juste et glorieuse. Telle étoit la cause constitutionnelle, et on n'en sauroit douter, puis qu'il s'agissoit de donner au Portugal la liberté, la justice, une religion sans abus et un mottout le bonheur don't la nation jonit déjà. Mais, Monsieur, les causes politiques ne sont pas les seuls pour les quelles il soit glorieux de souffrir. Il est grand il est Glorieux aussi de souffrir pour une religion établie par un Dieu, sellée su sang de plusieurs millions de martyrs et défendue dans tous les agres par les plus puissants génies. [. . .]

Gardez vous de croire qu'en tout ceci je revil le faire allusion á notre situation personnelle. Veritablement nous n'avons rien souffert. On auroit bien quelque raison de croire que beaucoup de gens avoit envie de nous tourmenter, mais leur volonté est restée sans effets. La confiscation d'un peu de mobilies, les incommodités d'un petit voyage et un peu de retraite au fort de Saint Julien; voilà tout. Nous ne pourrions en conscience appeller cela persécution, c'est trop peu de choses. Nos anciens pères ont en la gloire de souffrir bien d'avantage. Nous avons vu á St. Julien les cachots, ou plusieurs d'entre eux demeurèrent pendant plus de quinze ans souffrant avec une patience heroique les traitement les plus indignes et des privations de tout genre. [. . .]

Si vous désirez m'écrire, ce qui seroit pour moi d'une grande consolation, vouz pouves adresser vos lettres «A Mr. Cyprien Margottet, au College de St. Ambroise, a Génes. Il y a ici un Ami qui vent bien se charger de me faire passer les lettres; elle é o Sr. *Testa Cônsul de Nápoles Rua Larga de S. Roque N° 11, Lisboa.*

Je me recommande instamment á vos prieres.

Votre ami jusqu'au delá du tombeau

Cyprien Margottet.

de la Cpgnie de Jesus

A bord, 4. Juillet

1834.

P.S. Le P.^e Stanisla est bien sensible á vos vontés; il est très content que vous
ayer écrit à sat ante.»

Artigo publicado como pertencente ao pai de um jesuíta que se encontrava no número daqueles que foram “chamados” por D. Miguel. Pensasse que o seu autor seria na realidade Fortunato de S. Boaventura.

«SULL’ ESPULSIONE DEI GESUITI DAL PORTOGALLO.

AL REDATTORE DELL AMICO DELLA RELIGIOSE

Signore,

Egli è un padre desolato che s’ indirizza al vostro certo di trovarvi un organo sicuro del suo giusto dolore, cui sembragli utile il rivelarne la causa a tutti gli amici Religione; d’ altronde questa causa interessa un numero di famiglie francesi, per cui mi credo obbligato comunicar loro per questa via una disgrazia che ci è comune.

Mio figlio maggiore è prete, ed appartiene alla di Gesù; egli era nel numero di quelli che lo sfortunato D. Michele chiamò in Portogallo, e trovavasi nel Collegio Coimbra, ove, durante la sospensione degli studj, effetto della guerra civile, dedicavasi con dodici de suoi confratelli, quasi tutti francesi, alle più ardue funzioni del suo ministero. La miseria pubblica, le malattie contagiose, la guerra medesima con tutte le sue funeste conseguenze, aprivano un campo immenso al loro zelo. Mio figlio, e cinque di detti religiosi contrassero delle malattie, che li condussero sull’ orlo della sepoltura. Uno d’ essi morì, e gli altri non se ne riebbero che per consacrarsi di bel uovo a quei travagli, di cui erano quasi rimasti vittime. La loro carità non conosceva limite; intieramente estranea alla politica, stendevasi senza distinzione agl’ infelici d ogni partito. Un amico di mio figlio, che mi scrive da Coimbra dopo la sua partenza, si esprime in tal guisa: «Lo debbo dire ad onore del mio paese, e tutta Coimbra lo dirà con me, che i liberali ei realisti, i poveri ei ricchi, tutti quelli che qui, e in tutta la provincia della Beira,

¹⁸⁰ *La Voce della Verità*, n° 464, de 24 de julho de 1834, p. 797

hanno conosciuto questi religiosi, li deplorano, e piangono la loro perdita. Fin dal principio essi furono una viva lezione della più perfetta carità pei fanciulli, pei poveri, pei prigionieri, per gli ammalati: non hanno che predicato la dottrina evangelica, la dolcezza, l' unione de' cuori, l' estinzione degli odii politici.»

lo ritorno agli avvenimenti. Questi religiosi furono sorpresi, per l' invasione di Coimbra, in mezzo alle loro apostoliche fatiche; l' affezione del popolo che si erano acquistata per tanti titoli, fu la loro difesa e la loro apologia. Appena fu proclamato il nuovo governo, che da tutte le parti s' inviarono petizioni a Lisbona per invocare la loro conservazione, prova commovente della stima che godevano presso tutti. Questa disposizione d' ogni classe del popolo arrestò per qualche tempo il governo; la sua moderazione cominciava anzi a far concepire qualche speranza, quando il 20 maggio arrivò l' ordine di far partire entro due giorni tutti i Padri della Compagnia di Gesù per Lisbona con una scorta che doveva rispondere delle loro persone. Il 29 fu loro intimato il decreto concepito in forma di sentenza, la cui sostanza diceva: attesochè per un' *audacia criminale* questi Padri non avevano cessato di *propagare l' ignoranza ed il fanatismo*, essi erano *condannati all' esilio*; terribili minacce se cercavano di fuggire

Nel tempo stesso varii ufficiali della giustizia si spargono nel Collegio, e confiscano quel poco che i Padri possedevano. All' indomani 30 sul far del giorno si dà il segnale della partenza. Fin a quel punto erasi permesso ad ognuno di loro di portar seco qualche effetto; tutta questa truppa d' apostoli si riunì quindi alla porta del Collegio, ciascuno nell' equipaggio in cui avevano costume di partire per le loro gite evangeliche, col bastone in mano, e col tesoro sulle spalle di qualche libro, ed altri oggetti di pietà, con uno strumento di penitenza, e varii scritti, frutto delle veglie di tutta la vita; ma ecco che vien loro intimato un ordine più rigoroso, cioè di lasciar ivi quel piccolo fardello. A questo passo così si esprime l' amico di mio figlio: « Mi vien detto che questo fu per essi il più sensibile dei sacrifizj ma non per questo li abbandonò la dolcezza evangelica. I Padri umili e sottommessi si scaricarono del peso, si prostrarono benedicendo il Signore, e partirono ...»

Aggiugne ancora, che l' affluenza alla loro Chiesa fu imensa. Se questo accadesse nel momento della loro partenza, o fra il giorno, questo è quello che non ben si distingue nel suo stile tutto particolare; ma l' uno o l' altro fa onore

egualmente a questi illustri proscritti. « La Chiesa del Collegio, così scrive questo fedele amico, nonostante la guardia che vi era stata posta, fu riempita di persone d' ogni classe che venivano in folla a portarvi i loro ultimi voti, e l' estremo addio. Il dolore che ognuno provava era crudele» Va, caro figlio, quest' apologia supera soprabbondantemente la taccia di una sentenza senza informazione, e senza procedura, e l' ignominia della tua sortita da Coimbra nel 1834, simile, oserò dirlo, a quella di Gesù che va al Calvario, val più che la gloria dell' entrata trionfante della tua Compagnia in questa città nel 1832!

Ma che ne sarà di lui!... Ove si trova egli? Sortito da Coimbra, e dalla provincia, ove questi Padri escreitavano specialmente il loro ministero, non vanno essi a cadere tra le mani, e sotto i colpi dei forsennati, che li sacrificheranno conoscerli?..... o lo ravvicino con terrore la data della loro partenza a quella degli ultimi massacri di Lisbona!.....

Ohimè! è appianto il tempo necessario che bisognava a queste vittime per arrivare al luogo del sacrificio!..... Ma questi allarmi del [...] infelice padre non faranno arrossire mio figlio? Egli che mi scriveva il 22 p. p. aprile: *Quanto più cresco in età, sembra mi maggiormente vero, che il travagliare e soffrire pel nostro buon Dio, è ciò che avvi di meglio sulla terra?...* Egli, di cui le ultime parole nella sua lettera del 29 maggio, esprimevano un così generoso abbandono: *Viva Iddio e la Provvidenza!.... Sì, io pure lo dirò con lui: Viva il Signore, e la sua buona Provvidenza!* Se mio figlio va a raggiugnere i diaecento Sacerdoti, il fiore del clero secolare e regolare di Lisbona, che si bandiscono in Africa, mi basti di sapere che egli vi sarà tra le mani del suo Dio, e che un sol capello di una testa sì cara non cadrà senza la volontà del suo celeste Padre!

E voi, Signore, se vi date qualche interesse di questo evento, e che giudichiate conveniente di accordargli un luogo tra i fatti, che raccogliete per servire alla storia religiosa di questo secolo, permettete che io vi supplichi di non accompagnarlo con alcuna riflessione che possa far sospettare, che io nutra nel fondo del cuore il menomo risentimento contro gli autori di tali immeritati trattamenti.

Ho l'onore di essere ecc.»

31 julho 1833.

«Havendo huma facção immoral e hypocrita, escudada com o especioso titulo de defensora do throno e do altar, profanado por escandalosos actos os puros dictames da Religião Catholica Apostólica Romana, fazendo servir para destruição e desordem esses dons dos ceos instituídos só para felicidade dos homens, e sendo geralmente notório o escândalo causado por maus Ecclesiasticos e indignos Parochos, os quaes, affastando-se do espirito do Evangelho, abusaram do seu sagrado ministério, ligando-se a esse partido injusto e feroz contra o legitimo throno e contra a pátria: querendo eu, como me cumpre, desaggravar por todos os meios ao alcance do supremo poder temporal, a Santa Religião de Jesus Christo, provendo as Igrejas de pastores, cujas acções estejam em harmonia com o espirito do Evangelho, dando ao Clero secular e regular a consideração que lhe he devida, e fazendo com que os ministros do altar dirijam seus actos como devem, para a felicidade dos povos, que devo promover: hei por bem, em nome da Rainha, crear numa comissão de reforma geral ecclesiaslica, segundo os princípios estabelecidos no decreto n.º 23 apropriadamente a Portugal.

Esta commissão será immediatamente installada em huma das salas da Secretaria d'Estado dos Negócios Ecclesiasticos e de Justiça, e pela mesma Secretaria fará subir á minha presença o resultado, sucessivamente, de seus trabalhos. Será composta dos seguintes membros : o Prior Marcos Pinto Soares Vaz Prelo, que servirá de Presidente; o Prior Manoel Pires de Azevedo Loureiro ; o Prior José Ferrão de Mendonça e Sousa; e o Presbytero secular António Teixeira Salgueiro, que servirá de Secretario. O Ministro e Secretario d'Estado dos Negócios da Fazenda, interinamente encarregado da Pasta dos Negócios

¹⁸¹ BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Supplemento à colecção dos tratados, convenções, contratos a actos publicos celebrados entre a coroa e Portugal e as mais potências desde 1640*, Tomo XXX, Parte I. Lisboa: Imprensa Nacional, 1879, pp. 78-79.

Ecclesiasticos e de Justiça, o tenha assim entendido, e o faça executar com os despachos necessários. Paço da Bemposta, em 31 de Julho de 1833.

D. Pedro, Duque de Bragança.

José da Silva Carvalho

28 maio 1834.

Relatório

«Senhor. - Está hoje extinto o prejuízo que durou seculos, de que a existência das Ordens regulares he indispensavel á Religião Catholica e útil ao Estado, e a opinião dominante he que a religião nada lucra com ellas, e que a sua conservação não he compatível com a civilização e luzes do século, e com a organização politica que convém aos povos.

Jesus Christo não as creou —os Apóstolos desconhecera-nas: — o estabelecimento da Igreja e a propagação do Evangelho fez-se nos primeiros séculos de hum modo prodigioso sem a cooperação das Ordens regulares. — As perseguições afugentaram dás cidades muitos homens, que, achando nos desertos a paz e a liberdade de exercitar a religião perseguida, foram obrigados a refugiar-se nelles. — O Império Romano tornou-se christão, os desertos acharam-se povoados de cenobitas, e apesar de haverem- cessado os motivos que ahi conduziram os primeiros, continuaram a povoar-se delles. — O entusiasmo de huma devoção solitária levou também aos ermos muitos devotos, como o medo da morte levava os primeiros christãos. As associações assim formadas nos desertos e nos ermos deram origem ás Ordens regulares : mas em pouco tempo foi esquecido o modelo, que ellas apresentavam para seguir-se: estas instituições passaram do Oriente para o Occidente : já no século v havia ahi hum prodigioso numero de conventos, e já os Religiosos de então se pareciam tanto com aquelles primeiros ascetas quanto a Roma de Nero se assemelhava á de Numa. A historia deste e dos séculos seguintes offerece hum contraste notável entre huns e outros.

Huns fugiam das cidades e povoações para se purificarem no ermo com os pensamentos da eternidade : eram leigos que procuravam a clausura, não por

¹⁸² *Extinção dos conventos das Ordens regulares – Relatório e Decreto*. Paço das Necessidades, em 28 de maio de 1834. D. Pedro, Duque de Bragança. Joaquim António de Aguiar. In BIKER, Júlio Firmino Júdice - *ibidem*, pp. 109-118.

modo de vida, mas por numa devoção espontânea : eram cidadãos úteis, apesar de separados da sociedade, porque tiravam a sua subsistência, não dos fieis, nem do Estado, mas do trabalho de suas mãos, a que indispensavelmente consagravam muitas horas por dia em todo o decurso do anno; tudo nelles era modesto e humilde ; o seu sustento os legumes, que as suas fadigas extorquiam aos baldios arenosos e quasi infecundos ; — os seus hábitos pannos grosseiros, curtos e accommodados a suas fadigas ; as suas cellas grutas e choupanas; os seus templos pequenos oratórios; huma cruz informe, e as relíquias dos martyres todo o seuthesouro.— Os outros, pelo contrario, fugiram como espavoridos da solidão para os povoados e para as cidades mais ricas e populosas; abandonaram o trabalho como indecoroso ao character sacerdotal, a que foram elevados; obtiveram e arrancaram muitas vezes dos Príncipes e dos povos doações illimitadas e privilégios os mais odiosos, inventaram outros e fabricaram os títulos ; tiveram mesas lautas e regaladas, edificaram casas sumptuosas e magníficos templos ; attentaram contra a segurança e contra a autoridade dos Reis, e contra os povos; derramaram o fanatismo pelas diferentes classes dos Estados ; perturbaram a paz da Igreja e a sociedade com dissensões e discórdias que, começando por subtilezas escolasticas sempre ociosas, e quasi sempre ridículas, acabaram algumas vezes em brigas e assassínios dentro dos próprios templos ; substituíram ás puras e sãs doutrinas do Evangelho falsas legendas, milagres, aparições, e revelações fabulosas e observadas; excogitaram os mais astuciosos meios de amontoar riquezas ; propagaram a crença, que durou séculos, de que os pecados eram perdoados a quem mais desse aos mosteiros, e a outra da proximidade do fim do mundo ; a credulidade trouxe assim grandes doações aos mosteiros; acreditou-se que o meio mais seguro da salvação das almas era fundar huma casa religiosa ou deixar todos os bens, e a infeliz geração que se reputava próxima á catastrophe que devia extinguil-a, de boamente dava aos mosteiros o que tinha, e os Religiosos ainda que não pareciam duvidar de irem cedo gosar de huma melhor sorte na eternidade, foram acceitando as doações e guardando os títulos em seus archivos, para queda sua parte não estivesse qualquer duvida que podesse haver na salvação das almas dos piedosos doantes; patentearam enfim de todos os modos a ambição, inseparável de corporações poderosas, que tinham a seu

favor a credulidade dos povos, e por consequência a sua immoderada liberdade; e por meio de tão fecundas fontes conseguiriam apoderar-se de todos os bens do mundo, se o numero dos timoratos e dos crédulos não tivesse diminuído com a penetração das luzes, e os Príncipes não tivessem limitado as aquisições por meio de leis muitas vezes repetidas ; a opulência e o luxo dos Religiosos chamaram ao seio destas associações, em lugar de homens levados a ellas por huma vocação sincera, os que queriam gosar ahi as commodidades que não podiam encontrar no século.

Não são estas, Senhor, asserções sem fundamento, ou accusações vagas; os escriptores mais insignes por sua religião e por sua piedade deixaram em seus escriptos abundantes provas. A relaxação das Ordens regulares devia ter huma influencia poderosa na moral publica, mas não he só debaixo desta relação que devem considerar-se ; ellas pesam ainda por outro modo bem desastroso na republica e na Igreja, principalmente depois do século xm, quando appareceram no mundo as quatro famílias dos mendicantes, que rivalisando e excedendo logo a todas as creações dos séculos passados, aggravaram ainda tantos males ; intrometeram-se nos negócios civis de maior momento, pregaram com a maior vehemencia a intolerância, e pronunciaram-se abertamente contra a supremacia do poder temporal, e contra a plenitude do poder espiritual, que compete aos Bispos, como sucessores dos Apóstolos. «O que foram os Jesuítas depois do Concilio de Trento (diz hum grande canonista dos nossos tempos)» eram «os Franciscanos e Dominicos do século XIII até áquelle Concilio». Foi então principalmente que se manifestaram em toda a sua luz os eíeitos subversivos das isenções. Estas emancipações da autoridade episcopal, como as civis o são da autoridade paterna, estas emancipações (para me servir da expressão de S. Bernardo que tanto as detestou) foram attentatorias dos direitos sagrados que Jesus Christo confiara aos Apóstolos e aos seus successores : os Bispos cessaram, em consequência delias, de ser Prelados de todos os seus diocesanos, porque huma parte lhes foi alienada; e esta alienação, que só parecia prejudicar o regimen interno da Igreja, não só teve ainda relação nos seus eíeitos com o poder dos Príncipes, mas dissolveu o vinculo que podia mais de perto prender os regulares ao desempenho de seus deveres, e habilitou-os para viverem em mais desenfreada licença, não só porque os seus interesses

triumpharam de todos os obstáculos legítimos, mas porque de facto não ficaram tendo superior sobre a terra, tendo hum tão remoto e occupado dos negócios da Christandade inteira. Outro inconveniente resulta ainda bem grave, e que não foi sentido senão muito tarde e quando já tinha produzido estragos irreparáveis na moral: quero fallar da diminuição da autoridade parochial. Esta foi absorvida em grande parte pelas Ordens regulares em geral, mas principalmente pelos corpos mendicantes: chamaram a si a administração de quasi todos os sacramentos, e com preferencia do mais importante em quanto regula os movimentos do espirito e do coração humano, que he a penitencia: os costumes soffreram com isto huma inevitável relaxação, e aquelles a quem o direito divino constituiu atalaias e zeladores desses costumes, juizes das consciências e immediatos distribuidores do pasto espiritual, não puderam conhecer mais o seu rebanho, que a cada momento se lhe subtraía. Accresceu a estes males hum ultimo, que devia derivar-se de tão estreitas relações entre aquelles e o povo: este recebeu todas as doutrinas boas e más, devorou todo o seu fanatismo, respeitou-os, soccorreu-os com excesso, e elles tiveram todos os vícios dos mendigos que levaram pelo seio das famílias. O estado das Ordens regulares e sua desregrada conducta deu muitas vezes logar a queixas amargas e enérgicas, mas sempre inúteis reclamações, e a divisões funestas á paz da Igreja e do Estado, e cuja narrarão a historio transmittiu á posteridade em longas paginas. Differentes reformas auxiliadas pelos esforços dos Concílios, dos Pontífices, dos Bispos e dos imperantes civis se foram sucedendo atravez dos tempos; porém mal podia esperar-se que alguma dellas desarreigasse os vicios inherentes aos estabelecimentos, e com effeito o resultado foi nenhum: o mal foi progredindo; prohibiu-se a fundação de novos institutos, extinguiram-se differentes mosteiros, porém este remédio não bastou para cural-o.

A historia das Ordens regulares he quasi a mesma em todas as nações em que foram admittidas : pôde dizer-se que em todas os mesmos princípios e os mesmos meios serviram ao seu estabelecimento, que em toda a parte se encontram nellas a mesma relaxação e os mesmos abusos, e que as consequências para a moral, para a religião e para o Estado teem ainda sido as mesmas. Folheando-se os annaes da historia Portugueza, e os documentos antigos e modernos, achar-se-hão abundantes provas desta verdade pelo que

toca a Portugal, e não faltarão particularmente exemplos de actos de ousada temeridade contra os direitos dos Príncipes e contra os mais sagrados interesses dos povos, de ingerência nos negócios civis e de trama desordenada ambição de riquezas.

Em nosso tempo, Senhor, quantas vezes não se teem urdido no claustro insidiosas tramas contra o throno legitimo, e contra a civilisação e liberdade nacional! Não he necessário recordar antigos factos; basta o que se tem passado desde 1820. Desde esta epocha os Religiosos não contentes de extraviarem das idéas da liberdade, com a sua magia sagrada, os espíritos fracos por veredas tortuosas, depondo todos os respeitos, correram como ondas medonhas a investir de todos os lados a nau sossobrada do Estado : as casas religiosas foram convertidas em assembléas revolucionarias; os púlpitos em tribunaes de calumnias facciosas e sanguinolentas; e o confessorário em oráculos de fanatismo e de traição. A nação inteira viu huma parte do Clero regular trocando a milicia de Deus pela milícia secular, abandonando effectivamente o sanctuario, cuja potencia os não secundava, despojando o culto de suas opulências, para as converter em meios e estimulos de guerra, distribuindo com huma mão as reliquias dos Santos e com a outra as armas fratricidas, alternando as verdades do Evangelho com as mentiras mais absurdas, as orações com as proclamações mais ferozes, e para cumulo de horror perpetrando na solidão da noite desacatos inauditos para os assoalhar de dia como obra dos liberaes: a nação toda o viu alistado nesses bandos de selvagens assim por elle fanatisados, correndo as fileiras, cingindo, em vez do cilicio, que lhe cumpria trazer, a espada que devera exterminar-o, e disparando raios de morte com as mãos que foram sagradas para supplicar e attraír as bênçãos do céu sobre os seus semelhantes, incitando com sua palavra, e com o exemplo ao roubo, ao assassínio e ao incêndio; submettendo emfim a religião aos caprichos de huma imaginação delirante e furiosa. Mas para quehe tocar em feridas tão recentes, que ainda magoam o religioso coração de V. M. Imperial, individuando mais os meios tenebrosos e impudentes de que se serviu esse sustentáculo da superstição e do despotismo para expulsar do Governo a V. M. Imperial, porque nem era escravo d'elle, nem tyranno de seus súbditos, e para privar do throno a Rainha, porque o systema liberal com que devia reger lhe não convinha?

O pouco que deixo ponderado sobre este objecto he sobejo para que V. M. Imperial tome em consideração, na medida que tenho de propor-lhe, a incompatibilidade das instituições liberaes que V. M. Imperial se dignou outorgar á Nação Portugueza, com a conservação de institutos que, geralmente fallando, se teem mostrado contrários á liberdade, e nos quaes ella achará sempre hum poderoso estorvo a consolidar-se.

Porém longe de mim, Senhor, a idéa de comprehender todo o Clero regular na generalidade das accusações feitas contra elle. As Ordens regulares teem tido e teem hoje homens de solida virtude, de distincto saber e de extremado patriotismo: muitos, Senhor, tem V.M. Imperial visto expondo do campo da batalha suas vidas pelo throno da Rainha e pela liberdade de sua pátria, outros foram victimas no tempo do Governo do usurpador, dos furores com que foi perseguida a fidelidade e a honra: mas são estes mesmos a pedra de escândalo das corporações; que pertencem e o alvo das suas perseguições. Estes, vencendo a força de seós viciosos institutos e da geral corrupção, são dignos de particular louvor, e hão de sem duvida merecer a especial protecção de V. M. Imperial. — Elles devem reconhecer que se os prejuízos lêem conservado as Ordens regulares em pouca conformidade com a verdadeira religião, que tanto desacreditam com sen exemplo, as circumstancias reclamam hoje a sua inteira extincção.

A existência das Ordens religiosas não se combina com as máximas de huma sã politica, e he destructiva dos fundamentos da prosperidade publica. A força de huma nação depende da sua população; a população, dos casamentos; o maior numero de casamentos, do maior numero de proprietários: as Ordens religiosas são duplicadamente prejudiciaes á população: como celibatárias deixam grande vasio nas gerações; como corpos de mão morta, absorvendo enormes propriedades, que não se tornam mais a alienar, fazem com que o numero considerável de indivíduos não possam ter hum palmo de terra, e por conseguinte se condemne também a hum celibato necessário: subdividindo-se e mobilisando-se esses enormes fundos territoriaes, que resultará ? O Estado lucrará nos direitos provenientes de compras e vendas, tornadas então possiveis e prováveis: a agricultura prosperará, porque todos esses terrenos limitados, e postos em relação com as forças phisicas de seus futuros possuidores, serão

bem cultivados, e sempre com géneros úteis : a industria e commercio, por huma consequência necessária, receberão o seu accrescimo de actividade: a convicção das vantagens de huma tal medida repassará até a ultima camada social, para a qual o melhor argumento he a riqueza : a população se augmentará, e com ella todas as forças do Estado.

Em conclusão, Senhor, he força extinguir as Ordens regales, e dar destino aos bens que possuem. O bem publico, a felicidade da nação, que tantos benefícios deve a V. M. Imperial; a pureza do culto que V. M. Imperial tanto se desvela em promover, a regeneração do povo Portuguez, que V. M. Imperial tem tanto a peito consolidar, tudo reclama aquella extincção. Pretender ainda reformal-as he inútil; as reformas feitas por sábios e virtuosos varões desde o século v não poderam melhora-las, e o mesmo seria o resultado de qualquer outra reforma : arrancar-as do meio do século, onde lançaram raizes, para as repor no deserto, obrigando os Religiosos a sustentar-se do trabalho das suas mãos, he impossível; sujeital-as em tudo e por tudo aos Bispos, não he evitar os inconvenientes da conservação delias. He tempo que a razão acorde dessa espécie de letargia em que jazeu por séculos; agora que o longo eclipse da justiça e das luzes passou, he prudente, he nobre, he necessário que V. M. Imperial não cerque o throno de sua augusta filha desses corpos, que humas vezes teem feito curvar diante de si os Reis, outras vezes teem feito curvar os povos diante dos interesses dos Reis seus protectores, que elles enlaçam com os interesses de Deus. Os thronos constitucionaes como o da augusta filha de V. M. Imperial, cercam-se da felicidade dos povos, guarda a mais zelosa, "a mais forte e a mais duradoura. Só o habito de ver subsistir aquella instituição formou o prejuízo de pensar que ella era útil realmente, e em vez de se escutar a razão para julgar, não se teem empregado as luzes senão em procurar motivos para provar o que ella nega. Sim, Senhor, a razão imparcial tem plenamente confirmado as doutrinas que com toda a franqueza ousou levar á presença augusta de V. M. Imperial, e á vista das quaes tenho a honra de propor a V. M. Imperial o seguinte projecto de decreto.

Paço das Necessidades, em 28 de Maio de 1834.

Joaquim António de Aguiar.»

Decreto

«Tomando em consideração o relatório do Ministro e Secretario d'Estado dos Negócios Ecclesiasticos e de Justiça, e tendo ouvido o Conselho d'Estado : hei por bem, em nome da Rainha, decretar o seguinte:

Artigo 1.º Ficam desde já extinctos em Portugal, Algarve, ilhas adjacentes, e domínios Portuguezes todos os o inventos, mosteiros, collegios, hospícios, e quaesquer casas de Religiosos de todas as Ordens regulares, seja qual for a sua denominação, instituto ou regra.

Artigo 2.º Os bens dos conventos, mosteiros, collegios, hospícios, e quaesquer casas de Religiosos das Ordens regulares, ficam incorporadas nos próprios da fazenda nacional.

Artigo 3.º Os vasos sagrados e paramentos que serviam ao culto divino serão postos á disposição dos Ordinários respectivos para serem distribuídos pelas igrejas mais necessitadas das dioceses.

Artigo 4.º A cada hum dos Religiosos dos conventos, mosteiros, collegios, hospícios, ou quaesquer casas extinctas, será paga pelo Thesouro Publico, para sua sustentação, huma pensão annual, emquanto não tiverem igual, ou maior rendimento de beneficio ou emprego publico. Exceptuam-se:

§ 1.º Os que tomaram armas contra o throno legitimo, ou contra a liberdade nacional.

§ 2.º Os que em favor da, usurpação abusaram do seu ministério no confissionario ou no púlpito.

§ 3.º Os que acceitaram beneficio ou emprego do Governo do usurpador.

§4.º Os que denunciaram ou perseguiram directamente os seus concidadãos por seus sentimentos de fidelidade ao throno legitimo, e de adhesão á Carta Constitucional.

§ 5.º Os que acompanharam as tropas do usurpador.

§ 6.º Os que no acto do restabelecimento da autoridade da Rainha, ou depois delle. nas terias em que residiam abandonaram os seus conventos, mosteiros, collegios, hospícios ou casas respectivas.

Artigo 5.º Ficam revogadas todas as leis e disposições em contrario.

O Ministro e Secretario d'Estado dos Negócios Ecclesiasticos e de Justiça o tenha assim entendido e faça executar.

Paço das Necessidades, em 28 de Maio de 1834.

D. Pedro, Duque de Bragança.

Joaquim António de Aguiar.»

12 de outubro de 1831.

«A certeza que lenho de que Vossa Santidade, em todos os tempos, fez a devida justiça aos meus sentimentos, não só de piedade christã, mas de particular devoção e affecto á Santa Sé Apostólica, fazia, pelo menos, supérflua a repetição das sinceras protestaões que faço, tanto em meu nome, como no de Sua Magestade Fidelíssima minha augusta filha e pupilla, do nosso ardente desejo, e firme esperança que temos de persistir com o favor Divino até ao ultimo sopro da nossa vida nestes religiosos sentimentos, se eu me não visse neste momento forçosamente obrigado a manifestar a viva dor que me 'causa o procedimento usado por Vossa Santidade a beneficio do usurpador da Coroa de minha augusta filha a Senhora D. Maria II, em quem somente renunciei e deposei os imprescriptiveis direitos que tenho á Coroa de Portugal como filho primogénito e legitimo representante da Dynastia de Bragança.

Eu exprimo, Santíssimo Padre, as minhas queixas com aquelle amor que sente hum filho obediente da Igreja falando com o Pae comum dos fieis. Doe-me particularmente a escolha que Vossa Santidade fez (para acceitar e receber as credenciaes do agente do usurpador) do momento em que, voltando eu á Europa, a toda ella se fez notória a minha tenção firme e inabalável de empregar todos os meios que a Providencia tem posto, por ora, á minha disposição, e todos os que para o diante me conceder, para derrubar a pérfida usurpação do sceptro Portuguez, recuperar á minha augusta filha o throno de seu pae e avós, e muito especialmente, como natural consequência deste glorioso fim", para acabar de huma vez com esta horrenda carniceria,- e espoliação injusta que se está fazendo ha quatro annos, do mais puro sangue e da melhor substancia dos seus, e que já foram meus, fidelísimos súbditos.

¹⁸³ BIKER, Júlio Firmino Júdice - *Suplemento á Collecção dos Tratados, Convenções e actos Publicos ...*, tomo XXX, Parte I. Lisboa: Imprensa Nacional, 1879, pp. 56-59.

Eu li as autoridades dos Summos Pontífices Clemente V, João XXII e Xisto IV citadas na Bulla de 5 de Agosto, para justificar antecipadamente o procedimento actual, das quaes o sentido parece ser o de annullar de presente, e para o futuro, todo o effeito politico e religioso que deveria produzir nos ânímos verdadeiramente catholicos o reconhecimento feito pela Santa Sé de qualquer dominante, com clara ou duvidosa justiça collocado sobre hum throno.

Do acerto, ou incongruência deste resultado para o decoro da Santa Sé, Vossa Santidade he o melhor juiz ; eu somente lhe observarei que esta doutrina, se foi praticada em tempos remotos, foi também abandonada, e posta de parte há séculos, pelos Summos Pontífices mais próximos á nossa idade, e não parece que os princípios, usos e costumes dos séculos XIV e XV sejam os que mais convém fazer reviver e pôr em vigor no século presente.

Eu não necessito, Santíssimo Padre, de allegar outra, nem mais concludente prova do que digo, senão o exemplo do que foi praticado com meu augusto avô o Senhor D. João IV, glorioso restaurador da independência da Coroa Portugueza. He bem evidente que se a doutrina dos Summos Pontífices Clemente V, João XXII e Xisto IV fosse a doutrina de Urbano VIII, Innocencio X e Alexandre VII, não teriam estes últimos recusado a instituição canónica aos Bispos designados pelos Senhores Beis D. João IV e D. António VI; nem os Beis Filippes até 1640 intrusos na posse do reino de Portugal se teriam opposto, como fizeram com tanta vehemencia, a esta concessão da Santa Sé, se ella fosse acompanhada de huma reserva tal, a seu favor, do direito de soberania. Nem os Summos Pontífices Urbano VIII, Innocencio X, Alexandre VII, nem os Reis tão catholicos de Hespanha teriam preferido o arbítrio de deixar toda a Monarchia Portugueza, nas quatro partes do mundo, exposta, pelo espaço de vinte e três annos, a ficar, como de facto se achou em 1668, sem hum só Bispo com diocese. He evidente que ambos os contendentes julgavam que o reconhecimento da Santa Sé era decisivo a favor do Senhor D. João IV, que era de direito e de facto Rei.

Em vão se tem dito, para interpretar a resolução constantemente negativa de três Papas successivos, que os tempos são muito diferentes, que o perigo dos povos destituídos de pastores he maior agora, do que foi de 1640 a 1668.

Sem entrar nesta questão, que pediria hum miúdo exame, eu observarei a Vossa Santidade que o remédio, que se quer applicar presentemente, torna maior o perigo, porque a escolha não pôde cahir senão sobre pessoas capazes de aprovarem o *perjúrio* e a *traição*, de que lhes dá o exemplo quem os ha de nomear; e não me pôde tranquillisar o processo de costume, que haja de ser feito pelo Núncio de Vossa Santidade, Monsenhor Justiniani, á pessoa do qual ponho eu a mais vehemente suspeição, pelo péssimo comportamento que tem tido, desde o principio da usurpação. Foi em virtude destas considerações, e da doutrina contraria á que Vossa Santidade deseja agora estabelecer para o futuro, que os dois santos predecessores de Vossa Santidade, Leão XII e Pio VIII se exprimiram repetidas vezes ao Embaixador meu e de minha augusta filha, e também aos Embaixadores de outras Potencias, com a seguinte phrase: «que a Santa Sé seria a última a reconhecer o usurpador, e nunca tomaria a iniciativa sobre as outras Cortes a tal respeito».

Eu sinto profundamente n'alma de me ver obrigado a declarar a Vossa Santidade que não reconheço desde já, nem reconhecerei para o futuro, como validas as nomeações de Bispos feitas pelo usurpador da coroa de minha augusta filha, antes farei intimar a todos os candidatos que as aceitarem e negociarem em Roma a expedição ordinária de suas Bullas, que se abstenham de o fazer, sob pena de serem por mim considerados e tratados como traidores e rebeldes a Sua Magestade Fidelíssima, e se a Providencia favorecer, como he de esperar, a justiça da sua causa, de serem expulsos do reino, e exceptuados expressamente da amnistia que eu, em nome de Sua Magestade Fidelíssima, tenho tenção de conceder áquelles de seus súbditos que se deixaram illudir, ou se mostraram temerosos, ficando os ditos intrusos destituídos de toda a esperança a pensão alguma sobre os Bispados a que aspiravam. Eu protesto diante de Deus e de Vossa Santidade, que nenhum Príncipe foi, nem he mais alheio do que eu do temerário desejo de excitar hum scisma, ou ainda a mais leve interrupção de boa harmonia com a Santa Sé; mas eu não ignoro que se os tempos estão mudados, vistos de hum lado, também o estão vistos do outro, e que eu, violentado, poderei realizar o que meu augusto avô o Senhor D. João IV, atribulado com mais de huma guerra externa, se não atreveu a pôr em execução.

Eu poderei seguir o conselho que lhe foi dado por eminentes theologos e fieis catholicos daquelle tempo.

Se levar as cousas a este extremo, pôde ser hum bem para a Igreja, se Vossa Santidade se não resolve a achar no thesouro inexhaurivel da mesma Igreja outro meio de acudir ás necessidades delia, senão o de usurpar, ou fazer usurpar a prerogativa de nomear aos bispados vagos, que os Senhores Reis meus augustos avós foram sempre tão zelosos de manter illesa e inviolável ; eu ao menos, prevenido a tempo, provo evidentemente a Vossa Santidade, e ao mundo inteiro, o vivo desejo que nutro de evitar á Igreja de Portugal hum scisma que a perturbe com todas as consequências que se não podem prever de tamanho desastre.

Digne-se Vossa Santidade de lançar a sua benção Apostólica sobre este que beija o pé de Vossa Santidade,

O mais obediente filho,

Pedro Duque de Bragança.

Paris, 12de Outubro de 1831.»

«Sur l'Etat actuel de l'Eglise de Portugal.

L'état où don Pedro a mis l'Eglise de Portugal par son invasion et par ses décrets est vraiment déplorable. Depuis qu'il est arrivé à Porto, en juillet 1832, on a vu se succéder les mesures les plus funestes. A son arrivée, l'évêque de Porto, Jean de Magalhaens Avelar, vieillard âgé de soixante-dix-huit ans, crut devoir se retirer. Don Pedro nomma de son chef pour administrateur un religieux augustin, Manoel de Sainte-Agnès. Ce Manoel s'étoit déclaré chaudement pour dona Maria; il s'empara de l'administration du diocèse, et publia des pastorales du vivant de l'évêque, qui n'est mort que depuis. Ce même Manoel a été fait aussi par don Pedro administrateur de l'archevêché de Braga, qui étoit vacant. Le même prince, peu après son arrivée, publia une amnistie, dont il exceptoit, entre autres, l'évêque de Viseu, M. François-Alexandre Lobo, dont le crime étoit d'avoir reconnu don Miguel, et d'avoir occupé des places sous ce prince.

Mais c'est surtout depuis son entrée à Lisbonne que don Pedro a signalé son projet d'asservir, de troubler et de persécuter l'Eglise. Il devint maître de cette ville le 25 juillet; quatre jours après, il donna ordre au nonce du saint Siège de quitter le Portugal. Le 5 août, il rendit une suite de décrets qui livroient l'Eglise du Portugal à la confusion et à l'anarchie. Par un de ces décrets, il déclaroit traîtres et rebelles tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers qui avoient quitté leurs bénéfices pour suivre don Miguel. Par un second décret, il déclaroit vacans les sièges épiscopaux remplis par le Pape sur la présentation de don Miguel, ainsi que les bénéfices auxquels celui-ci avoit nommé. Le troisième décret ordonnoit aux novices de sortir de leurs couvens, et défendoit d'en recevoir d'autres. L'évêque suffragant du patriarche de Lisbonne étant mort au moment même de l'invasion, don Pedro lui donna de son chef un successeur. Il nomma archevêque de Lacédémone et vicaire du patriarcat Marcos Pinto Suarez Vaz Preto, ancien

¹⁸⁴ Artigo intitulado *Sur l'Etat actuel de l'Eglise de Portugal*. In *L'Ami de la Religion*, vol. 82, n° 2332, de 1 de novembro de 1834, pp. 1-5

curé, qui avoit donné avec chaleur dans la première révolution, en 1820, et avoit été alors membre d'une commission formée par les cortès pour la réforme ecclésiastique. Ce prêtre avoit ensuite été banni, et s'étoit réfugié en Angleterre. Revenu avec don Pedro, qui l'avoit fait son chapelain, c'est lui qui gouverne sous le nom du patriarche, le cardinal Patrice da Silva, que sa foiblesse et quelques antécédens rendoient un instrument propre à servir les projets des ennemis de l'Eglise. Patrice da Silva, de l'ordre des ermites de saint Augustin, étoit devenu archevêque d'Evora en 1820, cardinal en 1824 et patriarche en 1826. Il avoit déjà montré sa complaisance lors de la première révolution. Lors de l'entrée de don Pedro à Lisbonne, il publia en faveur de ce prince une pastorale que les journaux ont fait connoître. Elle fut attribuée à Marcos, qui prenoit le titre d'archevêque de Lacédémone et le costume de prélat.

Parmi les mesures dont nous venons de parler, la plus audacieuse et la plus funeste, sans contredit, est celle de prétendre destituer des évêques canoniquement institués. Or, à l'époque de l'invasion, il se trouvoit sept évêques préconisés à Rome sur la nomination de don Miguel. Le saint Siège avoit dû pourvoir aux besoins des églises de Portugal, et on se rappelle que par la bulle, *Sollicitudo*, du 5 août 1831, le saint Père avoit exposé ses motifs (voyez nos N^o 1853 et 1859). Il donna donc successivement des bulles aux sujets présentés par don Miguel. Il est juste de dire que les choix de ce prince font honneur à son discernement et à son esprit de religion.

Le siège de Brague ou Braga est le premier du Portugal, il dispute à celui de Tolède la primatie de toute l'Eglise d'Espagne. Fondé dès les temps apostoliques, il a été occupé jusqu'à nos jours par une suite de prélats recommandables par leur sainteté ou illustres par leur naissance. C'étoit ordinairement quelque personnage du sang royal que l'on y destinoit, et on ne dérogeoit à cet usage qu'en considération d'un mérite supérieur, tel que celui de don Barthélemi des Martyrs, ou d'un des derniers archevêques, don Cajetan Brandao: ce prélat vénérable étoit du tiers-ordre de Saint-François; il fut transféré de Belem à Braga en 1790, et occupa plusieurs années ce siège. Sa vie, écrite presque toute entière d'après ses propres manuscrits, est pleine d'intérêt. Le siège étant de nouveau devenu vacant, don Miguel y nomma un homme apostolique, un humble franciscain de la réforme de Varatojo; mais on ne put

trionpher des répugnances du modeste religieux, qui ne se croyoit propre qu'à évangéliser les pauvres, et qui alla continuer son ministère dans la province de l'Alentejo. Le siège de Brague étoit donc vacant au moment de l'invasion de don Pedro, qui, comme nous l'avons dit, en nomma administrateur Manoel de Saint-Agnès. L'évêque suffragant de ce siège, Jean-Joseph Vaz Pereira, évêque de Carrhes in part., fut obligé de s'usufuir, et alla s'embarquer à la Corogne, le 8 août 1833, avec plusieurs exilés portugais. L'autre archevêché de Portugal est celui d'Evora; don Miguel y nomma le père Fortuné de Saint-Bonaventure, religieux bernardin de l'abbaye d'Alcobaça, écrivain distingué, orateur, historiographe de son ordre, et, par-dessus tout, modeste et désintéressé. Devenu archevêque en 1832, et, vers le même temps, grand-maître de l'université, le prélat ne voulut point avoir de voiture, et son esprit de pauvreté et de détachement rappelle les exemples édifiants que nous lisons dans la vie de plusieurs saints. Don Miguel ne fut pas moins heureux dans ses choix pour les sièges de Bragance, d'Elvas, de la Guarda, de Lamego, de Pinhel et de Portalègre. A Bragance, il nomma M. Joseph-Antoine da Silva Rebello, lazariste, qui avoit été supérieur de la congrégation en Portugal, et qui eut beaucoup à souffrir en voulant réprimer des abus introduits dans son diocèse pendant la vacance: on dit qu'il a été victime de la révolution. À Elvas fut nommé le père Ange de Notre-Dame de la Bonne-Mort, franciscain de la réforme de Brancanès, qui est sur le même plan que celle de Varatojo: on croit qu'il a passé en Espagne. A la Guarda fut appelé M. Joachim-Joseph Pacheco-e-Souza, chanoine et grand-vicaire, qui s'étoit rendu recommandable par son zèle dans l'exercice du ministère, et par ses efforts pour combattre l'impiété par ses discours et par ses écrits. A Pinhel, don Miguel nomma Léonard de Brandao, de la congrégation de l'Oratoire de Saint-Philippe-Néri, prédicateur distingué, qui exerçoit son ministère dans les campagnes, et y faisoit beaucoup de fruits. Il paroît que les évêques de la Guarda et de Pinhel ont passé en Espagne; tous ces prélats furent sacrés en 1832 et en 1833. A Portalègre fut nommé Joseph-François de Soledada-Bravo, chanoine d'Evora; il s'est aussi retiré en Espagne, et l'on croit qu'il y est mort. Le dernier des évêques nommés par don Miguel est le père Joseph, de l'Assomption, religieux missionnaire de la réforme de Varatojo, connu dans tout le Portugal par ses prédications, et auteur de plusieurs opuscules estimés; il fut

institué, le 29 juillet 1833, évêque de Lamego; mais l'invasion de Lisbonne en ce moment même empêcha qu'il ne fût sacré. On croit le prélat resté dans le royaume, où il est caché.

Tels sont les évêques que don Pedro a refusé de reconnoître, et qu'il traite comme si leurs sièges étoient vacans. Il n'a pas été plus équitable envers les évêques antérieurs à don Miguel. Il y en a cinq dans ce cas sans parler du patriarche que sa foiblesse et son âge ont entraîné: ces cinq sont les évêques d'Aveiro, de Beja, de Coïmbre, de Leiria et de Viseu. Le premier, Emmanuel Pacheco de Rezendo, est âgé de quatre-vingt-quatre ans, et est évêque depuis 1815. L'évêque de Beja, Louis d'Acunha de Abreu-e-Mello, est âgé de soixante-seize ans, et est en prison, ainsi que l'évêque de Coïmbre, Joachim de Sainte-Marie de Nazareth, franciscain, très-bon évêque: tous les deux sont enfermés au château Saint-Georges. On prétend faire rentrer à Coïmbre l'ancien évêque, François de Saint - Luis, qui avoit été obligé de donner sa démission en 1823 pour la part qu'il avoit prise à la première révolution, et qui fut confiné au couvent des Ermites de Saint-Paul de la forêt d'Ossa. Aujourd'hui, il est en faveur, et est même en ce moment ministre de l'intérieur. L'évêque de Leiria, Jean-Ignace a Fonseca Manco, est un prélat fort respectable, mais infirme: il est âgé de soixante-douze ans, et est évêque depuis 1819. On l'a privé de ses revenus, et on a mis à sa place un administrateur. Enfin, M. Lobo, évêque de Viseu, dont nous avons déjà parlé, est exilé : ce prélat est en ce moment à Paris; il avoit été ministre de l'instruction publique pendant les premières années du règne de don Miguel. Son dévouement à ce prince lui a mérité les honneurs de la persécution. M. l'évêque de Viseu étoit connu d'ailleurs par ses taléns, par sa capacité pour les affaires et par quelques ouvrages. Nous avons annoncé il y a quelque temps une fort bonne pastorale de lui.

Les autres sièges du Portugal, Braga, Castelbranco, Faro et Porto sont vacans. Là, comme dans les églises dont les évêques sont bannis, on a envoyé des administrateurs dits capitulaires, qui prétendent abroger la juridiction légitime, déclarent nuls les pouvoirs accordés par les évêques et obligent les prêtres, qui veulent exercer le ministère, à prendre d'eux de nouveaux pouvoirs. On n'est plus si surpris après cela, qu'une dame d'une haute piété, la marquise de Palmella, quittant Paris il y a peu de temps pour retourner en Portugal, où le parti qui servoit

son mari avoit triomphé, éprouvât quelque peine en songeant qu'elle ne retrouveroit pas dans sa patrie d'aussi bons directeurs qu'en France. Comme on s'étonnoit de ses craintes et qu'on lui disoit que sans doute il y avoit dans son pays des prêtres dignes de sa confiance; sans doute, répondit-elle avec ingénuité, il n'en manque pas, mais le malheur est que ceux-là sont tous contre nous.

En résumé, sur dix-sept sièges qui sont en Portugal, sept évêques ont été obligés de s'exiler, et même neuf, si on y comprend l'évêque de Funchal, dans l'île de Madère, que nous avons vu être arrivé à Gênes, et le suffragant de Braga qui s'est embarqué à la Corogne. Deux évêques sont en prison, un autre est caché. Parmi les proscrits, on pourroit citer encore l'évêque d'Angra, dans l'île de Terceira, Etienne de Jésus et Marie, transféré de Méliapour en 1828; on ne voulut pas le recevoir à Terceira, et il se réfugia dans son couvent à Lisbonne, où il est mort peu avant la catastrophe.

Outre le choix des évêques, don Miguel avoit fait encore une chose fort louable, en cherchant à réprimer quelques abus qui, par suite de la fragilité humaine, s'étoient introduits dans des communautés de religieux. Le choix qu'il fit, avec l'approbation du saint Siège, de deux visiteurs chargés de la réforme, répondit au vœu des évêques. Le premier étoit l'évêque du Cap-Verd, Jérôme da Barco, franciscain; l'autre étoit le père Bernardin de Lemos, de l'ordre de Varatojo, missionnaire fort zélé, tous deux dignes par leur vertu et leur prudence de la mission délicate qui leur étoit confiée. Les réformateurs actuels ont trouvé, comme on sait, un moyen bien plus expéditif; ils se sont épargné le soin de recourir au saint Siège, et d'un trait de plume ils ont tout détruit. La réforme est complète à leurs yeux; ils ont pris tous les biens. On sait qu'un décret du 28 mai dernier supprime tous les couvens et s'empare de leurs propriétés. Cette destruction et cette spoliation complètent le tableau des désastres d'une église si florissante naguère, aujourd'hui frappée de tant de coups à la fois et plongée dans un deuil si profond.»

PERIODICO MORAL E POLITICO,
POR
Fr. FORTUNATO DE S. BOAVENTURA,
Monge de Alcobaça,

.....

N.º 40.

.....

O medonho Fantasma se esvaece,
O dia torna, a sombra se dissipa:
Os Insectos feissimos de chofre
Entrão no poço do afumado Inferno:
Eternamente a tampa se aferrolha.
No meio do clarão vejo no Throno,
Cercado de esplendor, MIGUEL PRIMEIRO.
Macedo, *Viagem Extatica ao Templo da Sabedoria pag. 141.*

A Estatua da Fé.

Não tem os Demonios do Inferno mais aversão, e horror ao signal da Cruz, do que os Pedreiros Livres deste Reino aos dous = I. J. = vogal, - e consoante. E que mysterio se involverá debaixo destas duas letras do Alfabeto, que possa atemorisar peitos destemidos e afrontadores de toda a sorte de contradicções e de tormentas? Hum = J. = consoante he injuriosíssimo; e este nome era o de Judêo, que ainda sem ter havido o grande esforço, que houve, para se lhe tirar neste Reino, pelo menos, alguma parte do que nelle era mais odioso, já se teria verificado em nossos dias, em que o afrontoso nome de Judêo, perdendo 50 por 100 da sua natural enormidade, arreasse bandeira diante do nome de Pedreiro

¹⁸⁵ A Contra-Mina: periodico moral e politico, nº 40, 13 de dezembro de 1831, 15 pgs.

Livre; e com efeito, chamando-se a hum homem Pedreiro Livre toca-se o ultimo ápice da injuria; e se no entender do Principe da Eloquencia Romana faltavão a esta as devidas expressões, que designassem a torpeza de hum attentado, qual era = Crucificar hum Cidadão Romano = tambem cá em meu tão pobre, como fraco entender, quanto disserão os nossos antepassados, até das Cadeiras da verdade, sobre o epitheto = Judêo = pareceria facilmente hum elogio quando nos lembrássemos de o acomodar aos Pedreiros Livres. Não tem pois a Lingua Portugueza côres assaz negras, com que pinte huma classe de animaes, incognita neste Reino até 1750, e que de então para cá nos tem feito maiores estragos, do que fez a invasão de Atila nos diferentes Estados da Italia, nos principios do quinto seculo da Igreja. Disse que pareceria facilmente hum elogio, porque dizer hoje aos Pedreiros Livres deste Reino, que elles acreditem a Divina Legação de Moysés, e que só pela mais cêga de todas as pertinacias deixem de acreditar a outra Divina Legação mais sublime, e authorisada, qual he do proprio Filho de Deos, que outra cousa era se não dizer-lhes, que acreditavão huma parte da Revelação, desdenhando, e rejeitando outra? E não se ria isto fazer-lhes hum desmesurado elogio? Hum Pedreiro Livre, merecedor desta, no seu conceito, honrosissima qualificação, despreza tudo quanto lhe cheire a sobrenatural, e Divino , até o nome "Revelação lhe faz nôjo; não admite senão huma cousa vaga, a que elle chama natureza, tudo o mais lhe parece hum refinado servilismo intellectual, que se deve eliminar para sempre da face da terra... – Ora desempate-nos já, Senhor Contra-Mineiro, que temos mais que fazer, e diga-nos por huma vez, que nome he esse começado por =J = que faz medo aos Pedreiros Livres deste Reino ? Ainda que por esta impaciencia, como que me deitárão agua na fervura, quando eu estava para lhe referir, huma historia galante de hum Judêo Portuguez, que no século 18 dêo novo ser ás proprias Lojas Maçonicas de França... , que para tudo ha homens em Portugal!!... não ha outro remedio senão contentar o Povo. ... Esse nome, que faz arripiar os cabellos, e gelar todo o sangue aos Pedreiros, he o nome = Jesuíta = para o que bastaria entrar na sua composição: o Sanctissimo, e por extremo adoravel nome de Jesus; porém accrescem outras razões ponderosissimas, e gravissimas, por que este nome se faz insupportavel, e até impronunciavel a hum Pedreiro Livre, Pois que mal faz aos Pedreiros Livres huma Sociedade, de homens, qual he a dos Jesuitas, que

toda se emprega em assumptos de caridade, ora educando os Meninos, ora chamando os Selvagens ao proprio ser humano. Nestes = oras= he que se encerra a verdadeira agua tofana, e que mata os Pedreiros Livres, e por isso elles não podem levar á paciencia, que se instaure em qualquer Estado Catholico huma Ordem Religiosa, que tanto custou a derrubar, sendo necessario, que tres numerosissimas Legiões de Demonios combinassem os seus esforços, para que fosse abatida huma columna da Fé, e a principal dos Thronos da Europa Visto isso não ha neste mundo senão Jesuitas, que possam educar a mocidade, e tudo o mais he ocioso, e inutil na Igreja de Deos! Tal não digo nem direi nunca; mas direi, é clamarei, sendo necessario, que a esta Ordem, tão celebre pelos seus grandes serviços, como pelos seus grandes desastres, foi concedida huma graça, e vocação especial para certos fins, que até para castigo das gerações humanas foi subtrahida a outras normas de ensino público, que succedendo progressivamente humas a outras, sem nunca pararem, nem aquietarem, dêrão a conhecer todos os dias a sua insuficiencia, e nullidade.... O caso he este, e não he difficil pôr em toda a luz a mira principal dos Pedreiros Livres... Porque aborrecem elles figadalmente os Jesuitas, que nem escudados pelo Nome, e Protecção a mais Augusta podem escapar á virulência de suas peçonhentas linguas? Por que huma vez que se lhes entregue a educação da Mocidade Portugueza, adeos esperanças de inocular, ou enxertar o Maçonismo em os Collegios, - onde até agora se fizeram abundantissimas colheitas; adeos esperanças de se plantarem, e arraigarem nos corações tenros, para nunca mais sahirem delles, as Ideas Liberaes. Que será do genero humano se perecerem as idéas Liberaes? Até aqui, por mais activas que fossem as diligencias do Governo, para que se limpassem as Escolas, já de Mestres Pedreiros, já de Doutrinas Maçonicas, tivemos quasi sempre, a fortuna, de vermos empoleirados alguns dos nossos, que, por baixo de mão, nos oferecião a sua para nos resgatarem da oppressão, e do abatimento..... Quantas vezes conseguimos intermear de Catholicos, e Pedreiros as funcções do Magisterio... Quantas vezes alcançámos introduzir no Magisterio da primeira infancia homens provados, e de nossa escôlha, que havia muitos annos erão recrutadores para a Seita, e que a tinham enriquecido de centenares de illustres mancebos ? Não tivemos nós hum Aristides encarregado de instruir, ainda mais no Systema Constitucional, do que

nos principios de Latinidade, hum crescido numero de jovens, que até em seus thêmas semanaes bebião a longos sorvos as Idéas Liberaes? E não tivemos nós a fortuna, ainda maior, de contarmos hum Frade Preceptor, e Educador Publico, que não exhortava aos seus Discipulos outra lição, que não fosse a de Rousseau, de Voltaire, e do Barão de Holbach, e de outros da mesma farinha? Ora vão lá esperar, que hum Frade Jesuita se preste a obrar por nós tamanho sacrificio Poder-se-hão contar vinte e dous Jesuitas, que na primeira Revolução Franceza dérão a vida por Jesus Christo, porém não se conta hum só Jesuita Pedreiro!!! Idéa por certo a mais desalentadora para, quem se interessa no bem estar dos homens, na quéda ruidosa dos Thronos, e na total extincção do Christianismo Aqui temos pois o *cardo rei*, e como a peanha, em que assenta o figadal, e mais que vatiniano odio aos Jesuitas, que he soprado constantemente dos Infernos, quebram em de que lhes possa escapar huma geração nova, que só teria de beber, em charcos immundos, caso triumphasse a Constituição de 1826.

Mas que he feito da Estatua da Fé, ou que ligação póde ter o caso dos Jesuitas com a Estatua da Fé, que he o indicado, e promettido sujeito deste Numero ?... Valha-me Deos ! Ahi tornão a quebrar o fio das minhas idéas, e no melhor da festa, quando eu me enfeitava para perguntar aos Sabichões deste Reino, (que são exclusivamente, e como de juro, e herdade os Jansenistas) se por acaso seria possivel, que escapasse aos Mestres Jesuitas huma Historia da Filosofia, huma Ethica do Protestante Heinecio, que tantas vezes se tem impresso neste Reino, e a segunda até em linguagem, onde apparecem erros monstruosos, e formaes heresias? Porém não tenho remedio senão fazer a vontade aos Leitores Portuguezes, e Christãos, cuja impaciencia he agora muito, e muito de louvar, porque talvez já estivessem receosos, de que até em meus Escriptos padecesse a Estatua da Fé algum sumiço, que rivalisasse com o proprio, que lhe dérão os Pedreiros em 1823... Odio aos Jesuitas he odio formal á propagação da Fé, e dos bons principios Religiosos; e onde quer que lance profundas raizes este odio, seguir-se ha necessariamente o odio a todos os Symbolos, a todos os Emblemas, e a todas as Figuras, que de algum modo a fação lembrar. Supponhâmos, que em todo este Reino se procedia a huma votação geral sobre estes dous pontos:

1.º Deverá levantar-se, e repôr-se no seu antigo pedestal a Estatua da Fé?

2.º Deverão restabelecer-se os Jesuitas em Portugal?

Sahirão estas duas votações uniformes, ou quasi uniformes. Dous milhões, ou a grande maioria dos Portuguezes a favor; e o resto, e bem resto contra; e por isso, no meu entender, o objecto da renovação dos Jesuitas, para assim o dizer, com penetra-se com o da Estatua da Fé, para o que me occorrem certas analogias, que me cumpre tocar, e aproveitar.

Ha mais de dous annos, que os Jesuitas forão chamados a Portugal, por Quem tinha sobeja authoridade para dispensar todas as fórmãs, e certas legalidades, com que os Sabichões, ou Jansenistas nos fazem tanta bulha, e nos matão o bichinho do ouvido. Simulão, ou fingem o mais vivo interesse por elles, os que mais entranhavelmente aborrecem o seu Instituto; e póde ser, que se mostrem cá por fóra os mais ardentes, e empenhados, porque se execute a vontade do Soberano, esses proprios, que occultamente lhes promovem o descredito, e lhes empecem hum asilo, onde mostrem ser, que são ainda huma Communidade Religiosa. O certo he, que depois é de vaguearem por muitos domicilios, conseguem, e não foi sem mysterio, hum Colleginho, onde existem retirados, e ainda como feridos da antiga maldição, e sem ousarem dizer, ou proferir, o que são actualmente nestes Reinos... Mas que disse eu, movido de huma temeraria impaciencia de vêr os Jesuitas geralmente acatados, e respeitados..... Por ventura não são elles já o melhor, que podião ser, porque são tudo, o que delles queira dispôr, o mui. Alto e mui Religioso Soberano, que já honrou com a sua presença, e com as mais edificantes provas do seu affecto, e cordeal interesse pela Sancta Religião dos nossos Maiores, a sua nova residencia, que foi o berço dos Jesuitas em Portugal? Estão abraçados com o Throno Portuguez, e cahindo este, (o que Deos nem por longes mostra querer, antes bem de perto, e como que pelos olhos nos mette o contrario) cahirá necessariamente a Fé nestes Reinos. Cahindo a Fé, como que se executa neste Rei no antecipadamente o Juizo Universal, e os Jesuitas hão de ter hum sem numero de companheiros, quer seja na morte, quer seja na fugida....

Mui parecidos com este destino dos Jesuitas hão sido os destinos da Estatua da Fé. Grande, e por certo nunca visto, e que parece improprio de almas grandes

he o medo, que os Pedreiros Livres tem á Estatua da Fé.... Se fosse alguma Estatua de Venus, a mais lúbrica, que adornasse o frontispício de algum Palacio, nem se quer lhes passaria pela imaginação o fazerem-na apear. Os homens têm bojo para cousas ainda maiores, como de feito elles tiverão para o transporte, mutilação, e profanação das Imagens dos Sanctos... porém Estatua da Fé, nem sonhada! A totalidade dos *illustres* Preopinantes tinha mais, ou menos com a Estatua da Fé, que lhe dêsse muito que recear, e que entender. Huns têm aprendido nos Livros Elementares da Universidade de Coimbra, que a Inquisição se devia extinguir, como opposta, que dizem ser, ao espirito de mansidão, que prevalece no Evangelho; e quando já no presente seculo se adoptou para texto das Prelecções de Historia Ecclesiastica hum novo Compendio, ahi se propinou logo aos Estudantes do primeiro anno Theologico a venenosa frase = O Tribunal horrendo da Inquisição; = outros, e não poucos têm apparecido nos bancos do Tribunal, dando razão da sua Fé, e explicando-se sobre varias proposições, mais que suspeitas, que lhes têm escorregado impervistamente do coração para fóra, e não querião passar outra vez por outra surra do mesmo jaez.... Outros finalmente dêrão as mãos a estes inimigos da Fé, talvez por julgarem ociosa, e inutil de todo a peleja; porém destes he que eu sempre me queixarei ainda mais amargamente, que dos primeiros, e segundos. Pois ha de haver em Portugal hum chamado Congresso, (que duvido fosse peor sendo composto de Demonios) ha de propôr-se a abolição de hum Tribunal erecto por Authoridade Apostolica, e aprovado legalmente pelos Senhores Reis de Portugal... dizem á bôca cheia os Membros deste Congresso, que são Catholicos, que o seu Rei verdadeiro, e Legitimo, he o Seuhor D. João VI.; ha entre os Membros do Congresso muitos Bispos, e muitos Sacerdotes, e de pois dos mais calumniosos, e falsos relatorios, que nunea se ouvirão neste mundo, bastou a authoridade de hum leigo, e bem leigo ém taes materias, e que foi sustido do celebre Inquisidor Castello-Branco, para que não faltasse nesta Scena, mais que tragica, o decantado — (*Tu quoque Brute*) e seguio-se em continente, por unanimidade de votos, a extineção do Tribunal do Sancto Officio!!! *Moura* ou Argelina foi a decisão de hum Calife, que se podia chamar o *Abukeker*, depois do Mahomet Fernandes, e que reprovou a final a Inquisição, por ser huma cousa inutil! Outro que tal conceito havião merecido ao furibundo sequaz de

Maforma os numerosos Livros da Bibliotheca de Alexandria; e bom he que notemos de passagem estes pontos da semelhança entre os Sarracenos do seculo 7.^o, e os do seculo 19.^o. Inutil chamavão, (e nesse ponto erão coherentes) chamavão, digo, hum Tribunal, que o era com effeito para os adiantamentos da Maçonaria, pois em tudo quanto respeita á *Veneravel Ordem* he preciso, que nos sirva como de farol esta observação, tirada como das proprias entranhas do primordial, e nunca desmentido Regimento da Seita. O mundo só he feito para o gosarem plena, franca, e ilimitadamente os Pedreiros Livres. Os que o não forem, isto he, os Profanos, são todos huns llotas, huns escravos. Nós, dizem elles á bôca cheia, nós he que somos talhados para o governo; tudo quanto se fizer, ou disporer sem o nosso influxo he ocioso, he inutil, e até prejudicial ao genero humano; somos nós, e sómente nós a medida do bem, e do mal, e o verdadeiro contraste das acções, que só da sua maior, ou menor tendencia para os fins da Seita, he, que podem tirar a sua verdadeira moralidade. Toda a honra, todo o posto Militar, toda a authoridade Civil, toda e qualquer dignidade, que se confira a hum dos não iniciados em a nova Eleusis, está fóra do seu lugar, e parece estar gritando por seu dono, isto he, por algum Pedreiro, que as occupe, e que as desempenhe. Quando exaltâmos o bem desta, ou daquela Instituição só temos em vista os progressos da Maçonaria. Liberdade de Imprensa quer dizer, Liberdade sómente para nós; que se algum profano tivera ousadia de querer attribuir a si este nosso inaufervel privilegio, e armando-se com elle tentar descobrir os pés de barro, ou as miserias do nosso Grão Mestre, ou Nabuco, será accusado, preso, e posto a tormento, por abusar da Liberdade de Imprensa; que se fosse dos nossos, ainda que blasfemasse de Nosso Senhor Jesus Christo, ou canonizasse o proprio adulterio, chamando lhe virtude, ou menoscabasse as mais insignes virtudes Christãs, havia de conseguir hum passe, huma inteira absolvição; e para que nenhum dos meus leitores, ou por esquecido, ou por nimiamente favoravel ao seu Proximo, entre em alguma suspeita, de que estou a fazer arguições temerarias, e infundadas, ahi tem nos Diarios do Governo plenamente justificado, e absolvido o Auctor do *Retrato de Venus*, e lá mesmo encontrará, que os illustres Jurados de Lisboa erão sobremaneira escrupulosos, e inexoraveis, contra quem havia dado a entender,

que o Patriarcha da regeneração já se esquecia do tempo, em que fora *Sopista* dos Frades, a quem nesse tempo (1822) fazia a mais crua guerra.

Não era pois, não era inutil huma Instituição, que a pesar de a terem sopeado, e maneado por mil diferentes meios, dava ainda de tempos a tempos huns signaes de vida, que punhão em derrota as mais bem ordenadas falanges do Maçonismo. Bem sabido he o caso do Lente de Mathematica José Anastasio da Cunha, que fazendo-se interprete da Natureza, ou antes do Inferno, arrastou comsigo para os carceres do Sancto Oficie de Coimbra não poucos dos seus adeptos; e se a Inquisição nesses dias podesse o mesmo, que já pôde nos saudosos do Senhor D. João III. não poderia hoje nada em Portugal, donde seria expulso para nunca mais reverdecer o fatal, e pernicioso Maçonismo... Não era inutil huma Instituição, que empecia os vôos ao Pedreiro Hippolyto José da Costa, que lhe cortava as azas, e o reduzia á extremidade de nos dizer hum eterno Adeos. Emfim não era inútil huma Instituição, que mettia respeito, e enfreava as linguas dos blasfemadores, dos hereges, e dos mais que hereges, e blasfemadores, isto he, dos Pedreiros Livres, e que era como a salva-guarda, e o Anjo tutelar da boa administração do Sacramento da Penitencia, em que os Sacerdotes Atheos, e Pedreiros tem feito, desde a extincção do Sancto Oficio, os mais horriveis ensaios de berversidade, arrastando dalli mesmo para os altares de Moloch as proprias victimas, que erão destinadas para se banquetarem com o pão dos Anjos!!

Ora os Pedreiros Livres querem, e anciosamente desejão, que tudo isto aconteça, e que por estes, como degrãos, vá trepando a Seita, e se coloque a final em o proprio Throno da sua competidora, e inimiga implacavel a Sancta Religião Catholica, A postholica, Romana, e por isso estremecem, cahem desmaiados por terra, depois de suores frios, imagens da morte, quando se lhes representa verem outra vez no seu devido lugar a Estatua da Fé..... A traz della poderá vir, o que mais tememos... eis-aqui o grito, que milhares de vezes se tem ouvido nas reuniões nocturnas, e que até já se ouviu em alto dia; eis-aqui o mais forte dos obstaculos, para que se realizem os votos, e humildes supplicas de todos os bons Portuguezes! E porque huma legião de Portuguezes bastardos não quer nem sombras de Inquisição, por que tambem não quer em Portugal nem sombras de Catholicismo, hão de ser os bons, ou a grande maioria

contrariada perpetuamente em seus mais ardentes votos, em seus mais puros desejos? Dar-se-há caso, que fiquemos de rastos na opinião dos Estrangeiros, só por levantarmos a Estatua da Fé? Ditosa ignominia seria esta, que em certo modo nos igualava com os Sanctos Apostolos, que erão taxados de loucos por amor de Jesus Christo. Se ha Nações Europêas, que tenham a Fé pela ultima cousa, e que não curem de outros interesses, que não sejam os deste mundo, nós os Portuguezes temos outras idéas, outra Moral, e outras esperanças. Pela Fé se immortalizárão os nossos Maiores, podendo afirmar-se com toda a certeza, que pela Fé vencerão muitos Reinos, e obtiverão o complemento das infalliveis promessas do Campo de Ourique. Por certo que este Reino devêo muito mais á voz dos seus Pregadores, do que á espada dos seus Generaes...

As conquistas de S. Francisco Xavier forão mais illustres, que as do grande Afonso de Albuquerque; e mais podêrão as lagrimas, e vozes de hum Anchieta, e de hum Vieira em o novo Mundo, que os heroismos de hum Estacio, ou de hum Mendo de Sá, ou de hum André Vidal de Negreiros, ou de hum João Fernandes Vieira — Pela Fé se aldeárão os Indios errantes; pela Fé reconhecio por Soberano o Rei de Portugal; pela Fé, como que se tornavão homens, os que até esse tempo erão bravas, e indomitas feras... E não deveremos ser agradecidos á Fé quanto nos importa ? Não desejaremos ver a Estatua da Fé, como se fosse huma Princeza, que virando o rosto para o Téjo, ou para o novo Jordão, que sómente o antigo, e verdadeiro he mais abundante de prodigios, o abençoe, por ser o lugar d'onde partirão tantas, e tão felizmente succedidas Expediçõs Evangelicas... E seremos constantemente as victimas do influxo Pedreiral, que sonha futuros horriveis... (Oxalá que os visse quanto antes verificados!) e por timidias contemplaçõs, que só devem augmentar, e fazer subir de ponto a desmesurada insolência dos Liberaes da Europa, careceremos do que mais nos agrada, e tambem do que mais nos conforta? Foi só para se fazerem benemeritos, e bem quistos daquella raça precursora do Anti Christo, raça infame, perversa, e maldita, que os Pedreiros Livres deste Reino abaterão a Estatua da Fé; nem elles querião ver á frente da Lapida Constitucional a mais viva reprehensão deste novo, e propriamente Babelico Edificio, que principiado em outra que tal vertigem, devia ter aquelle fim, de que os bons tanto se applaudirão, e gloriarão. Eu fui testemunha ocular desta famosa demolição; vi

com toda a complacencia da minha alma, vi cahir humas apóz outras as grossas pedras desta segunda Babel, que nem depois de nivelada com o chão satisfez a raivosa impaciencia dos seus destruidores, que não perdoarão, nem sequer ao proprios alicerses. Foi esta a primeira indemnisação dos tractamentos, que se fizeráo á Estatua da Fé... Tudo quanto se fez nesta memoravel occasião foi decretado nas lojas, tudo se fez debaixo de ordem, que por ella he que assistirão as Musicas dos Regimentos, para solemnisarem a queda, e os vilipendios da Fé... porém agora quando foi desfeito, e bem desfeito o Monumento Constitucional, foi tudo, tudo espontaneo, foi a verdadeira expressão da vontade geral... Podessem então mesmo acudir-lhe certos heroes, que rodeavão o Throno! Porém seria hum excessivamente rapido, e mui perigoso desfecho da Tragi-comedia de Villa Franca... Dêmos graças a Deos, que elles não tivessem pelo menos desfigurado a Estatua da Fé, para que nunca mais tornasse a servir, assim como fizerão aos Carceres de varias Inquisições deste Reino; porém não cessemos de endereçar os nossos votos ao mesmo Deos, e á sua Imagem neste Reino, para que se levante de maneira triumphal, e que nunca mais se apague na memoria dos vindouros a exaltação da Estatua da Fé... Nunca serão tidos na conta de ociosos, ou máos taes desejos senão por algum Pedreiro Livre; e tal censura deve ser hum motivo cada vez mais forte, para se augmentarem, e para tomarem cada vez mais vulto, e consistencia os nossos desejos... Por certo, que não são elles offensivos nem da Magestade Divina, nem da Magestade humana... Quem estará mais persuadido em toda a Europa, do que o mui Alto e Poderoso Senhor D. MIGUEL I., que toda a capitulação, ou tregoa com Pedreiros Livres, he sempre fatal aos Reis ? Não tem ele hum exemplo domestico o mais bem achado para o intento, e o mais persuasivo ?..

Que tirou o Senhor D. João VI de fazer certas vontades aos Pedreiros Livres ? Arma-los de hum odio ir reconciliavel á sua Pessoa, porque lhes não fez quanto eles querião, e appressar talvez a sua morte.... Os Pedreiros Livres nunca se limitão pouco, anhelão a mais, e mais; querem tudo, e ainda prosseguem firmes na sua primeira tenção. Daqui vem certo empenho, ou affinco o mais esturrado, com que a despeito de todas as considerações, e até das mais vulgares decencias, ainda se conserva em pé muita cousa, de que já não devião apparecer nem fumos; pois deveria ter cahido nos princípios de Junho de 1823.

Assim mesmo existe huma barreira invencivel contra elles.... He a nossa Fé, e daqui vem o nosso enternecido affecto ou apego á Estatua da Fé.... Tudo quanto vemos, e mal podemos ver sem lagrimas de hum vivissimo prazer, he efeito, he obra directa, he obra immediata da Fé... A chamada *Fé* politica era hum laço mui debil, e mui quebradiço só para vincular os Portuguezes com o seu Soberano, se por ventura lhes faltasse a outra, quero dizer, a Fé Catholica... He esta, e só esta, a que faz voar de huma a outra extremidade do Reino as Tropas de segunda Linha, e as tem feito romper a travez de immensas difficuldades, para mostrarem ao seu Rei que o adorão, e que o adorão como seu especial defensor, e protector contra a irrupção dos Pedreiros Livres, que provocados, e desafiados pelos de cá, se tem preparado para nos invadirem, e para acabarem de todo com a Sancta Religião dos nossos Maiores.. He bem para admirar a insensibilidade de homens rudes, e grosseiros ás mais duras, e crueis privações, que todas se poem de parte, e são como se nem sequer existissem, apenas se dá hum Viva ao Senhor D. MIGUEL I. Este adorado Nome, que parece vencer toda a fúria dos elementos, para que o Voluntario. Realista, e o Miliciano encharcado em agua, sem fio enxuto, epode ser que morrendo de fome, sinta cada vez mais amor á Sua Real Pessoa, e cada vez mais empenho de verter o sangue todo em obsequio do melhor dos Reis; este adorado Nome, que tem a força de quebrar os mais fortes laços de familias, e de condemnar aos mais graves prejuízos, e como que se faz superior ás vozes da natureza, e do interesse mais justo, e razoavel; este Nome finalmente d'onde recebêo estas desmedidas forças, senão da Fé? E os bons Portuguezes, que o estão vendo, presenciando, e applaudindo, serão talvez criminosos, porque desejão ver arvorada a Esta tua da Fé ? — Antes pelo contrario, no proprio lance, em que mais se declárão neste Reino as maravilhas da Fé, lembrão-se da melhor de todas as recompensas para hum verdadeiro Portuguez, que he, ver testemunhos publicos, donde se mostre, (e deverá mostrar-se todos os dias) o que este Reino he devedor á Fé. Se tivessem conseguido tira-la aos Portuguezes, quem reinaria hoje em Portugal? Não era por certo o mui Alto e Poderoso Senhor D. MIGUEL I., que por isso tem, e deve ter a Fé, como principal esteio do seu Throno, assim como o he das esperanças de todos os verdadeiros Portuguezes, em cujo número se conta

Desterro, 13 de Dezembro de 1831.

Fr. Fortunato de S. Boaventura.

LISBOA:

NA IMPRESSÃO REGIA. 1831.»

Paris, 30 outubro (?) 1834.

“Senhor,

Não cabe no possível dizer a Vossa Magestade o muito que senti os lastimosos acontecimentos q^e acabão de abismar no barranco das revoluções, assim o seu Real Trono como todas as antigas e veneráveis instituições de Portugal. muito tempo há que tivesse tido a honra de dar a Vossa Magestade os devidos pézames de tão lamentavel catástrofe, voando para a terra do seu desterro a beijar lhe a mão, e banhá-la em lagrymas, se dispor da minha vontade tivesse dependido de mim; escrever parecia me na minha poquidade atrevido de mais, porém [...] que assim a justiça como a caridade obrigando me a obsequiar ao Portador desta carta, parecem tornar se hoje perdoável a minha indiscrição com a Augusta Pessoa de Vossa Magestade, porém sendo me impossível pagá-la, e reduzido a callar o que não me acho com forças p^a o exprimir, limito me a protestar a Vossa Mag^{de} q^e a lembraça assim de sua augusta Pessoa como dos seus Reaes Beneficios fica pa sempre inculpida no meu coração e q^e todos os dias levo-a na presença do Senhor principalmente no SS^{mo} Sacrificio da Missa sendo peço à Divina Mag^{de} e a Maria SS^{ma} não desamparem Portugal, e por conseguinte depois do flagelado conforme aos insertáveis desígnios da Providencia, lhe restituição ao Seu legitimo e Amado Monarca.

Assim seja, Real Senhor!... Sim assim será. Amanhecerá de novo p^a Portugal o dia da Restauração e Vossa Mag^{de} terá o gosto bem como a honra de preencher os seus altssimos destinos em pró da Igreja Catholica e da Monarquia legitima.

Guarde Deos, aconsola e fortaleza m^{tos} annos a Augusta Pessoa de Vossa Mag^{de} p^a este fim, e consolação dos seus fieis e leais Vassalos e em particular deste

De Vossa Magestade

O mais humilde porem o mais respeitoso e devoto Criado em o Senhor

Philippe José Delvaux

¹⁸⁶ Carta do P. Delvaux ao Rei D. Miguel. Paris 30 de outubro de 1834. In APPCJ, Companhia de Jesus 1829-1834, 1833-34 Delvaux, Carta do P. Delvaux ao Rei D. Miguel fls. 109-110.

*Apologia do rei D. Miguel e da Igreja Católica pelo escolástico jesuíta Cardoso, aluno do Colégio das Artes*¹⁸⁷.

«V. R.

Fr. Cardozo, e Coimbra

I.M.J.

Rei é chefe de hua nação independente, não deve estar sujeito alguma outra pessoa da sua nação, mas todas ellas lhe devemos obedecer tem poder de estabelecer, e revogar leis, segundo o pedir o bem comum da nação, faze-las executar, e ser legitimo herdeiro deste emprego.

Será bom Rei quando lhe poem todo o seu cuidado em promover o bem de seos vassallos, tanto espiritual, como temporal; espiritual defendendo a Santa Relligião de Novo Senhor Jesus Christo, tendo em vista que se conserve pura como om.^{mo} Jesus Christo a deixou, más como para isto sejião necessárias as sciencias, por isso tão bem deve augmentar em o seu Reino a literatura, tão bem são necessários Ministros, logo deve concorrer para q os haja, e defendellos de seos inimigos no caso os terem finalm^{te} pôr da sua parte todos os esforços, [...] poder para facilitar os meios para se conseguir este fim.

Promove o bem temporal de ser vassallos, fazendo florescer o commercio, á agricultura, e estimular os Artifices a promoverem as manufacturas, donde se deriva o comum proveito dos vassallos se corroborão, os impérios florescem nas riquezas, e em todas as mais utilidades. Finalm.^{te} elle deve ser o exemplar de virtude, e de conformidade com as leis para excitar os seos vassallos á cultura da virtude com o seu exemplo, e a observância das leis.

¹⁸⁷ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Ensino Coimbra-1830 Exercícios Pedagógicos, *Apologia do rei D. Miguel e da Igreja Católica pelo escolástico jesuíta Cardoso, aluno do Colégio das Artes* fls. 1-4.

Exulta, Portugal de prazer, pois que na mui Alta pessoa do S. D. Miguel 1º tens todas estas qualidades. Sim elle é Rei porque é chefe da Nação Portugueza, que está independente de outra, sobre si não tem quem governe nesta nação além de Deos, todos os seos verdadeiros Vassallos obedecem ás suas ordens, tem poder estabelecer , e revogar leis, e fazellas cumprir o que se prova por este Augusto Senhor o ter feito e do facto para apotencia bem se conclue. Hé legitimo herdeiro deste emprego, por que o Senhor D. João 6º era legitimo Rei de Portugal, o excellº Senhor D. Miguel é filho legitimo delle, e os filhos são herdeiros de seu Pai, Logo O Senhor D. Miguel é legitimo herdeiro da coroa de Portugal, e sucessor do seu Augusto Pai: Conheço que nos podem dizer, que este nosso argumento não tem vigor; por isso mesmo, que tudo, o que prova a sua ligitimidade, pertense tãobem ao Snr. D. Pedro, e ainda mais, porque o Reino é hum morgadis, que sempre segue o mais velho, cuja condição se dá na pessoa do Snr. D. Pedro; por isso, dizem elles, ao Senhor D. Pedro é, que pertense o Reino. Porem a isto dizemos nós

Não basta para ser legitimo herdeiro de hum Reino, o ser filho do Rei do mesmo Reino e mais velho, más sim é necessário que não perca esta herança por algum desvario: porquanto o Senhor D. Afonço Henrique Pr.º Rei de Portugal, quando estabeleceu a sua Monarchia na mui Nobre Cidade de Lamego pelos annos de 1139, estabeleceu como lei fundamental , que seria sucessor ao Trono o varão mais velho filho do Rei; porem que se elle pegasse em armas contra a sua nação ou se fizesse outro qualquer desvario, que redundasse em prejuízo da nação, seria desherdado do Reino e se seguiria o Reino ao immediato.

Progunto eu agora, já foi revogada a esta Lei? A resposta certtam.te hade ser que não: se não o está, vamos agora a ver se ao senhor D. Pedro pertence o Reino: Este Senhor para assim dizer é a cauza de Portugal estar nesta mizeria em que se encontra, pegou em armas contra a sua nação, e se pós á testa dos Brasileiros para se fazerem independentes de Portugal, tirando deste modo o imperio a seu Augusto Pai, fez derramar tanto sangue aos Portugueses, que se achavão no Brasil, e como fieis a sua Patria não querião consentir naquela rebelião. Logo este snr. ficou desherdado do Reino, e o immediato a elle era o Snr. D. Miguel, que nunca perdes o seu Direito; logo este augusto snr. é Legitimo Rei de Portugal e por consequinte D. Miguel é Rei.

Hé bom Rei aquelle, em que se realizão as condiçõs assima ditas, más na Augusta Pessoa do Snr. D. Miguel não só se dão estas, mas outras mais nobres, logo é bom Rei: Entressase tanto este Senhor na felicidade espiritual de seos Vassallos, que apenas se quebrarão os laços q seos inimigos lhe tinham armado, e entrou em Portugal, logo mandou levantar no seu Reino as collunas da Igreja, que tinham sido arruinadas pelos inimigos da Relegião de Jesus Christo pelos annos de mil setecentos e tantos: elle quer fazer florecer as sciencias em Portugal, para que tem dado agigantados passos, não obstante ter tantos inimigos, que aperturbão; é pena que este snr. tenha tomado posse de hum Reino tão embarulhado, como estava, pois se o achase em Pás, já teríamos visto mais progredos tanto no culto Divino como na literatura: más prometendo Deos brevemente havemos de ver na Pessoa do Augusto Snr. D. Miguel aquelles cuidados em promover a Relegião, Como já vemos mas eu quero dizer livre de que haja quem lhe faça resistênciã que se derão nos Afonços envirtude dos quaes mereceu a especial graça de lhe aparecerem no Campo de Oirique os sinaes da nossa Salvaçã, que são as cinco chagas do Nosso Salvador: Enteressase muito tão bem este snr. com a felicidade temporal de seos vassallos; poisque por amor desta, se expõem a sofrer vários emcommodos, e chega a sahir da sua Corte para se hir pór afrente de hum exercito, que pertende expulsar de Portugal, os seos inimigos, finalmente elle teria augmentado o Commercio, agricultura, e Manufacturas, se pelos seos inimigos não fosse empedido: más tem vontade de o fazer logo que esteja desembaraçado. Logo o Augusto Senhor D. Miguel é bom Rei de Portugal.

Alegrate Portugal, em teres por teu protector e soberano neste Augusto Snr. que pertende fazer a tua felicidade: exulta de prazer pois se vai arrenovar na mui alta pessoa do Senhor D. Miguel as pessoas dos Afonços, Sanchos, Dinizes, Manues, e Joons, que pertnde conservar a fé, que destes grandes varoens recebeu»

«Regimento de Lanceiros da Rainha.

Nós abaixo assignados o Tenente Coronel Commandante e mais Officiaes do dito Regimento, declaramos em como no dia primeiro do corrente mez, pelas 6 horas da tarde, nesta Villa de Sines, assistimos ao embarque do ex-Infante D. Miguel com toda a sua comitiva para bordo da fragata Ingleza Stag.

O que por ser verdade o declaramos e portamos per fé, e eu João de Mello Castro, Capitão do mesmo Regimento o escrevi e assignei.

Sines, 2 de Junho de 1834.

= João de Mello e Castro, Capitão do Regimento de Lanceiros da Rainha.

- Cesar de Franciosi, Alferes de Lanceiros da Rainha.
- Francisco de Mello Cabral, Alferes de Lanceiros da Rainha.
- Francisco Pessanha de Mendonça Furtado, Alferes de Lanceiros da Rainha.
- Antonio Moreira de Brito, Alferes do Regimento de Lanceiros da Rainha.
- Affonso Vaz Carreiras de Faria, Alferes do Regimento de Lanceiros da Rainha.
- José Bento Travassos Valdez, Tenente do Regimento de Lanceiros da Rainha.
- Leonel Fitz Gerard, Tenente do Regimento de Lanceiros.
- José Ferreira Alen, Capitão do Regimento de Lanceiros da Rainha.
- D. Carlos Mascarenhas, Capitão do Regimento de Lanceiros da rainha.
- José Antonio Vieira da Fonseca, Tenente Coronel de Lanceiros da Rainha.
- Simão Infante de Lacerda, Tenente Coronel Commandante do Regimento de Lanceiros da Rainha.»

¹⁸⁸ *Sines. Declaração, de 2 de junho de 1834; Sines. Stag. Lista de embarcados, de 1.6.1834.* [Consultado 21 janeiro 2016]. Disponível na internet em: <http://geneall.net/pt/forum/89508/legislacao-avulsa-do-seculo-xix/>

«Lista das pessoas embarcadas abordo do navio de guerra de S.M.B. = Stag. = em Sines, no 1.º de junho de 1834

Dom Miguel.

Conde de Soure.

D. Bernardo de Almada.

António José Guião, Mordomo.

João Gaudêncio Torres, Secretario.

Joaquim Telles Jordão, Ajudante de Campo de D. Miguel.

João Galvão Mixia de Sousa Mascarenhas.

José Antonio de Azevedo Lemos.

Joaquim dos Reis, Confessor.

Luiz Guilherme Coelho.

D. Antonio da Silveira.

Manoel da Silva Sarsedo, Capellão.

Antonio de Oliveira Vianna.

Antonio Pedro Baptista Gonçalves.

José M. e Castro do Quintal.

Manoel de Almada e Andrade.

José Alves Candido.

João Baldy.

Pedro M. Rebello.

Joaquim Rodrigues Castro.

Diogo José de Noronha.

Francisco de Magalhães Mascarenhas.

Augusto Antonio da M. e Silva.

Manoel Bernardes Goulão.

¹⁸⁹ *Chronica Constitucional de Lisboa*, nº 128, 2 de junho de 1834.

Antonio Pimental Soares.

Henrique Vieira.

Antonio Ramos.

Constantino José Marques.

Creados de D. Miguel e da comitiva.

Martinianno Antonio Pietre.

José Lopes.

José Maria.

José Mixia.

José Joaquim Soeiro.

Caetano Pinetti.

Antonio Ferreira.

José da Silva Machado.

José Maria Chapion.

Manoel Bernardo Parano.

José Faustino de Carvalho.

Roberto Joaquim da Cruz.

Antonio Manoel.

Antonio Pedro.

Francisco Mira.

Antonio José Conrado.

Manoel Dias Esteves.

José Rodrigues.

Thomaz Tndeschy.

João d' Amorim.

Francisco P. De Mechia

e Verissimo dos Santos, creados dos Commissarios.

José Maria e José Dias, credos do Conde de Soure.

Manoel e Marcellino, creados de D.B. de Almada

Manoel Soares.

Manoel Sepulcro.

João de Luzin.

Manoel Lopes.

Filippe.

António Fillipe.

José Verissimo.

Manoel José Domingues.

Manoel Diogo Bellesa.

José...ao Quarto.»

Génova, 20 junho 1834.

«Em consecuencia dos acontecimentos que Me obrigaram a sair de Portugal e abandonar temporariamente o exercicio do Meu poder; a honra da Minha Pessoa, o interesse dos meus Vassallos e finalmente todos os motivos de justiça e de decoro exigem que Eu proteste, como por este faço, à face da Europa, a respeito dos sobreditos acontecimentos e contra quaesquer innovações que o governo que ora existe em Lisboa possa ter introduzido, ou para o futuro procurar introduzir contrarias às Leis fundamentaes do Reino.

D'esta exposição pode-se concluir que o Meu assentimento a todas as condições que Me foram impostas pelas forças preponderantes, confiadas nos generaes dos dois governos de presente existentes em Madrid e Lisboa, de accordo com duas grandes Potencias, foi da Minha parte um mero acto provisorio, com as vistas de salvar os Meus Vassallos de Portugal das desgraças que a justa resistencia que poderia ter feito, lhes não teria poupado, havendo sido surprehendido por um inesperado e indesculpavel ataque de uma Potencia amiga e alliada.

Por todos estes motivos tinha Eu firmemente resolvido, apenas tivesse liberdade de o praticar, como cumpria à Minha honra e dever, fazer constar a todas as Potencias da Europa a injustiça da aggressão contra Meus direitos e contra a Minha Pessoa; e protestar e declarar, como por este protesto e declaro, agora que me acho livre de coação, contra a capitulação de 26 de maio passado, que Me foi imposta pelo governo ora existente em Lisboa; auto que fui obrigado a assignar, a fim de evitar maiores desgraças e poupar o sangue de Meus Fieis Vassallos. Em consecuencia do que deve considerar se a dita capitulação como nulla e de nenhum valor.

Génova, 20 de Junho de 1834

Dom Miguel»

¹⁹⁰ *A Nação*, 20 de junho de 1907.

Génova, 3 setembro 1834.

«Mon très Révérend Père

J'envie aujourd'hui la notice que vous m'avez demandée: elle est loin d'être parfaite; j'espère néanmoins qu'avec celle du P. Margottet, elle suffira pour vous donner une idée des principaux événements.

Je voudrais bien vous écrire plus au long, mais il m'est impossible d'y penser aujourd'hui, à cause des préparatifs de notre prochain départ. Demain s'il plaît à Dieu, nous nous mettons tous en route pour la France, les uns par mer, et les autres par terre: ceux qui vont par terre passeront par Nice où se trouve déjà le P. Margottet, et se rendent de là avec lui à Aix, ou le P. Renauld veut que nous nous redions d'abord.

J'aurais bien désiré vous envoyer une copie plus propre et plus correcte mais c'est m'est impossible; il nous faudrait rester encore ici quelques jours pour mettre ordre à nos petites affaires patience! Nous avons en compagnie immense à avoir des passeports, plus encore parce qu'on [...] par bien pris, que par la faute des autorités qui représentent ici le Gouvernement Français.

Le porteur de cette lettre et de la notice que [...] est un excellentissime Portugais qui on me laisse pas le temps d'ajouter un mot de plus, tant et est pressé de partir.

Adieu, M. et R^o Père – Je ne tarderai pas, s'il plaît à Dieu, à vous donner de nos nouvelles.

Votre enfant en N. S.

A. Mallet»

¹⁹¹ Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan (?). Génova, 3 de setembro de 1834. In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, 1833-34 Delvaux, Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan (?) fl. 122.

Aix, 8 setembro 1834.

«Mon très Révérend Père

Votre Paternité a du recevoir une copie incorrecte et raturée en plusieurs endroits de l'histoire de notre sortie de Portugal. J'ai bien senti l'inconvénance qu'il y avoit à vous servir si mal: j'avois à ma disposition une autre copie plus soignée, mais que je n'avois pas le temps de retirer, et je craignois qu'il ne s'y fut glissé quelque inexactitude: tout ce que je pourrais ajouter ne [...], j'en choisis pour me justifier: veuillez me pardonner sans avoir égard aux nombreux sujets de mécontentement que je vous donne; je vous promets de faire des efforts pour m'aquitter avec plus d'exactitude de mes obligations.

J'ai lu avant de quitter Gènes la relation des massacres de nos Pères quelles scènes d'horreur d'une part, et que de sujets de consolation de l'autre! Ce sont là des combats et des triomphes. Nos aventures sont bien peu de choses en comparaison de ce qui s'est passé à Madrid! Qu'on jette avec plaisir quelques fleurs sur les tombeaux de nos nouveaux martyrs! Combien il j'aurais de douceur à baiser les traces de leur sang! Plaise à Dieu que ce sang même suffise pour l'expiation du crime de ceux qu'il ont répondu avec une cruauté si inouïe. Nous autres nous avons manqué notre coup; hélas! Je suis si médigne moi d'une grâce dont on ne peut se rendre digne. Heureux ceux qui n'en ont pas été trouvés indignes.

C'est d'Aix que je vous adresse cette lettre. Nous y sommes arrivés huit soir en bonne santé, les PP. Mansion, Martin, Bazin, Sales et moi; avec les FF. Sébastien Dias, Jean Fiquet et Isidore Lopez. Demain soir je partirai pour Lyon avec le P. Martin; deux jours après quelques autres nous y suivront.

Après avoir dit à V. Paternité tant du mal des autres, sans avoir la charité de ouvrir le bien qu'il y avoit à [...], ce ne sera pas travers d'esprit je pense, de dire

¹⁹² APPCJ, Companhia de Jesus 1829-1834, 1833-34 Delvaux, Carta do P. Mallet ao P. Geral Roothaan fl. 91 [carta incompleta].

aussi un peu de mal de moi même. Je dirai tout simplement ce que je crois reconnoitre en moi.

Outre la [...] naturelle et la peu aménité de mon caractere, [...] et un peu misantrope, deux choses ont du rendre mon gouvernement ...»

Nice, 6 fevereiro 1835.

(Carta do P.^o Ministro, próxima á morte)

«Monsieur

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en x[...] dernier: le mauvais état de ma santé ne m'a pas permis d'y répondre. Je suis réduit á l'extrémité ont cru devoir me donner le saint viatique et l'extreme onction. Veiller bien offrir mes derniers adieux á nos amis qu'ils prient pour moi. J'espère les revoir tous dans une vie meilleure. Remercier por moi M.^r le D. de F. D.M.O. et l'excellente G de la Santé qu'ils on ten de m'écrire. J'ai reçu aussi toutes les lettres des dames de S. E. qui m'ont fait le plus grand plaisir tacher je vous prie de lui faire connaître l'état ou je me trouve, afin qu'elles ne soient point ettonées de mon silence, et qu'elles ne m'écrivent plus.

Adieu, cher ami, adieu par la dernière fois. Courage et prudence! Les belles paroles et les grands noms me doivent point nous séduire.

Les titres d'Eveque et de Ducs ne font rien á la chose. Notre gouvernement administration ecclesiastique sont separés par le fait de unite catholique, et tant que cette situation deplorable durera, il n'y a pas lieu de rejouir de la tolerance don't vous me parlez. Mes forces ne me permettent point de vous dire avantage. Adieu, prier et faites prier por moi. Ne vous donner la paine de me répondre, car il n'est pas probable que votre letter me trouve encore en vie. Nous nous reverrons en jour.

Votre Ami

Margottet

Nice 6 fevrier

1835»

¹⁹³ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta de Cypriano Margottet para um residente da cidade do Mondego fl. 43-44.

Metz, 25 abril 1836.

«D. M^a. C. e D. M^a E.

Enfim tenho noticias da tão querida SS^a E; mas no meio desta consolação, mto sinto o máo successo da m^a correspondencia. Já escrevi duas ou três vezes a V. E. e ás suas Pr.^{as} da B.N. e C, e parece que todas as minhas cartas se tem extraviado; mas fiquem V.E. bem persuadidas de que a memoria de pessoas tão boas e estimáveis nunca se hade extraviar no meu coração. Portugal he sempre minha segunda Patria, e quasi direi Patria Benjaminica. Todos os dias, e cada vez com mais ancias, lanço mão das gazetas para saber o que lá passa, e os antigos portugueses roubão sempre o meu primeiro golpe de vista. Dahi, Snr^{as} julgareis o gosto e sentimento extremo com que li as suas cartas. Todavia seja louvado Deos, e mil vezes louvado por ter guardado de maiores males V. E. com todos os seus e também as fam^{as} amigas de Coimbra. Com mta consolação li tudo q^{to} me dicerão da paciencia com qe sofrem essas penas e contradições que D^s N. Senhor permittio para apurar a sua [...] não direi o qe diz o original/ Animo! Snr^{as} e sempre paciencia! Depois do inverno, tarde ou cedo hade vir a primavera de paz, da alegria, e do premio; mas esperando, lembrem-se do oraculo divino: Bemaventurados os que chorão!!! Bemaventurados os que padecem perseguições!!! Fanatismo! Sim, mto bem, mas esperem, e logo os que zombão da piedade forçados dirão: ah! Quanto nos enganámos a nós mesmos!... Eis aquelles que ridiculizávamos são para sempre contados entre os bemaventurados. O discípulo não he mais do qe o Mestre; assim n'outro tempo fallavão os impios judeus de N S. que consolação para nós! Há poucos annos, tais declarações éráo o pão quotidiano dos P.^{es} da Comp^a e de mtos outros em m^a França; e cada um faz o qe lhe convem. Rarissimas vezes agora se encontrão pessoas q falem mal da Religião ou inguissem aos que a guardão; taes

¹⁹⁴ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Rousseau para suas amigas residentes em Coimbra fls. 60-62.

procedimentos não se encontram jamais entre pessoas bem creadas; todas fazem profissão de deixar cada um livre de fazer o que quer.

Estou agora eu nos últimos limites da França, junto á fronteira de Alemanha, temos residência de 7 sacerdotes em Metz capital da antiga Lorena, hoje Departement de Moselle, [...] povoada de 60 mil almas, entre as quês 10 mil de guarnição, he praça/ 10 outras de protestantes e judeos, tudo o mais he Catholico. Nunca ainda, nem sequer uma vez ouvi palavra de insulto nas ruas desta cidade. Aqui somos muito conhecidos, e conhecidos quaes somos, Padres da Companhia. O Prefeito he protestante e nos conhece por este nome; com tudo não diz nada, e que cousa poderia elle dizer quando o Governo elle mesmo tem para nós, parece, pensamentos assás amigos? Sim, seja Deos louvado! Acabarão enfim essas declarações contra a Companhia, e bem se vê agora o seu espirito de caridade e zelo puramente apostólico e absolutamente alheo das cousas humanas e politicas. Enfim, Snr^{as}, espero que a Religião tornará outra vez a florecer em minha França.

O meu Ministerio em França, consiste todo em pregações na Sé, nos Conventos, e nas freguesias fora da cidade. Nas cidades a semente divina produz mto menos; mas nos campos a colheita he quasi sempre abundante e mtas almas desviadas desde tempo remotíssimo convertem-se a Deos.

Nas cidades principaes nos tempos do Advento e da Quaresma veem-se-os grandes púlpitos cercados de gente [...]eravel de toda a casta. Por muitas partes prégão os Pares da Companhia, e com feliz successo. Pensarião V Ex^{cias} que este ditoso ministério seria causa de esquecer-me de Portugal? Ou de afogar no meu coração o desejo de tornar a trabalhar na vinha que o senhor tinha na Beira? Não, ah! Com que gosto para lá voltaria, melhor, voaria! Rogai a Deos, Sn^{ras}, e se fôr da vontade divina, as primeiras terras que tornarei a lavra hã-de ser essas da Beira, já conhecidas e sempre mto queridas. Mas nos tornaremos a ver, senhoras? Nesta terra? Não sei: mas sim lá em coma, na verdadeira Patria. Animo! Pois, animo! As afflicções por serem mais pezadas, devem, segundo o Evangelho, ser tidas por perolas mais preciosas. Que consolação levar a Cruz com Jesus Christo! Perdoar com J.C.! fazer bem aos que nos fazem mal, etc., etc., ... he signal certo de predestinação.

Estou agora separado dos Padres Portuguezes; mas porque não tive noticias más delles, julgo qe todos vão gozando boa saúde. Peço a Deos q esta ache V.E. desfrutando todas as venturas possíveis, he lhes leve o testemunho cordial da m^a estima e afeição para com todos os membros da sua Ex^{ma} Familia. Ficar-lhes-hei mto agradecido se me fazem o favor de participar minhas lembranças aos seus vizinhos da Folhadore e Cea, e especialmente ás famílias da Boa Vista, Lagrimas, Cannas, e Snr^{as} Forjazes de Coimbra.

Recebão V. E. as protestaões sinceras com que tenho a honra de ser

Etc., etc., etc.

25 de Abril de 1836

Jorge Rousseau

Metz – Place St. Martin

Nº 8 – Moselle –

France»

St. Acheul, 3 agosto 1835.

«Ex.^{ma} Snr^a

Permitta-me V E. aproveitar uma encomenda para lhe agradecer a sua carta que nos encheo a todos de consolação.

Pensava eu que o Snr A. Tinha prevenido a V E. que as minhas cartas p^a elle devião ter aquelle sobrescripto, porem felicito-me mto do engano qe me procurou a honra e dita de receber uma tão preciosa carta. Falla-me V. E. na m^a moléstia; graças a D.^s [...] acabou já há tempo, nada mais tenho conservado della, senão o mais sincero e affectuoso agradecim^{to} para a família respeitável a quem tem dado tanto cuidado.

Quer saber V. E. noticias dos Padres José e Miguel – o P.^e José está agora correndo pela Italia, companheiro do Padre Provincial de Turim; outro dia temos recebido carta delle; falava, como de costume, muito de Coimbra; e em Genova tinha visto sinos de Lisboa para vender, não sem amargura de coração. Estava bom de saúde, e elle nos escrevia de casa mesma em que morreo o P.e Cypriano. O P.^e Miguel está em Milão, professor de Rhetorica em um dos nossos Collegios, sempre muito amigo de pintar, e hade estimar muito , mto, qe o seu quadro do Coração de Jesus esteja em tão boa casa e à espera.

Sintimos mto a moléstia do Snr. D. seu irmão; Como doentinho terá uma parte especial que continuamos sempre a oferecermos a Deos para os nossos amigos e bemfeitores de Coimbra.

Estimamos também infinitam^{te} a melhora bem milagrosa da Snr^a D. R. Esqueceo se V E de nos dizer qual foi a causa ou o santo a qe se deve attribuir aquelle milagre: a mim pareceo me qe quem conhecia a E.^{ma} Snr^a D. M. do Ó, mais facilmente podia explicar tudo. Nada pois he impossível ao fervor de uma irmã

¹⁹⁵ APPCJ, Companhia de Jesus 1829-1834, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Estalislau a uma amiga residente de Coimbra fl. 52- 54.

e mais de uma vez o coração de Jesus tem restituído a vida a um Lazaro aos rogos de uma Maria.

Que dizer do seu projecto de vir ás Calçadas de Sta Clara? Quando os Padres aqui pensão nisto as lagrimas correm quasi, e he necessário levantar os olhos para o Ceo tornando a dizer , seja feita a tua vontade – se Deos N Senhor não quer q aquelle dia se levante para nós, senão na verdadeira e eterna pátria, he necessário outra vez dizer de todo o coração, louvado e amado seja!

Queira V. E. perdoar a minha temeridade; deu-me tanto gosto a sua carta, qe me foi impossível não responder. Folgo também achar aquella occasião para oferecer outra vez a toda a sua tão honrada família e principalmente ao Ill^{mo} Snr seu Pai os meus cumprimentos os mais sinceros e a mais saudosa gratidão. Todos os Padres se unem a mim para o mesmo fim. Sou com o mais profundo respeito

De V E.

O mais humilde Cv^o

P.^e Estanisláo S.J.

PS. Queira ter a bondade V E. de oferecer as mais respeitosas lembranças ás Ex^{mas} Snr^{as} das C ... tenho g^{des} saudades das santas reliquias que me tinhão dado, e se tornar para lá, espero outras; o mais pequenito bocadinho bastará para mim. Nunca também me esquecerei diante de Deos das mais fam^{as} das Lag. De Boavista, apesar de ter bem pouco conhecido dellas. Direi o mesmo das veneráveis famílias de L., de Vidal»

Residência de Acheolana (França), 10 agosto 1835.

« Exma Snr^a D. Josefa Margarida

Acho-me mto atrasado com VE, pois a minha carta de 5 de Julho do anno passado não tendo mto fim senão o de despedir-me e dar a VE e a toda a sua respeitável fam^a os justos ainda qe fracos agradecimentos pelo singular interesse qe nos tem mostrado em todo o tempo da no existência em Portugal, a carta qe eu recebi de V. E. no fim do mesmo anno não é resp^{ta}, ainda qe V. E. assim a quisesse considerar, como parecia pelo modo com qe expressava: mas sim um nosso acto de cortesia com qe me obrigava.

Queira VE desculpar a demora qe foi filha das circuntancias em qe me achei mais qe do esquecimento ou da indiferença.

Eu e os 6 Padres/ exportuguezes/ qe Deos me deo por companheiros outra vez em França, (VE sabe de q.^m fallo) temos gozado até agora do maior socego, e tivemos todos bastante saúde. Daqui a pouco he mui provável qe a providencia nos hade separar, e cada um irá p^a a sua parte. Oxalá que algum ouvesse de ir para Portugal! por certo os outros todos havião de lhe ter mta inveja. Mas para qe fallo de uma cousa qe não hade verificar se, não por falta de vontade, mas porqe não veio o tempo? Senhora, qe havemos de fazer? Conformar nos com a vontade divina que he melhor que as nossas, e procurar cada um da sua parte fazer no lugar em qe a Providencia fôr servida colocar nos aquillo qe é preciso p^a merecermos de entrar um dia na verdadeira Patria aonde havemos de ser reunidos sem temor de separação alguma. Já dois dos nossos, como saberá VE. Tomarão o caminho para lá depois da nossa sahida de Portugal. Queira VE encomendar lhes a alma a Deos.

¹⁹⁶ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Mallet à Sr^a D^a Josefa Margarida, residente de Coimbra fls. 64 - 66.

Dizia me VE qe o Snr D. seu filho não estava na sua comp^a mas qe se achava com os Snr^s T em outra terra. Julgo qe presentemente toda a fam^a terá podido reunir se. No caso porem qe este senhor ainda falle, peço a VE o favor de me fazer lembrado a elle q^{do} ouver occasião; e também aos outros Snr^s Irmãos de VE qe tive a honra de conhecer.

Do Ill^{mo} Snr M. R. soubemos até agora mto pouca cousa. VE. Me obrigaria mto mandando lhe os meus mto affectuosos cumprimentos. Eu recebi delle por meio do G., estando ainda em S. Julião, uma prova da sua bond^e para connosco, e não tenho até agora cumprido com o meu dever p^a com este bom senhor. Bem sei qe o P.^e Cypriano, qe D.^s haja, tomou á sua conta, tendo maior comodi^{de} p^a isso, de lhe agradecer o obsequio, mas isto não me dispensa de agradecer lhe pessoalm^{te}. Na falta do P.e, quero eu, quanto for possivel, continuar as relações de sincera amizade christãa que sempre existirão, e devem ser ajustadas de tempo em tempo com alguma expressão exterior de sentimentos de alma.

Não acabarei esta sem acrescentar ao acima dito uma ponderação m^a, fundada na doutrina do nosso divino Mestre, da qual, julgo qe VE., e talvez alguns outros poderão tirar alguma consolação solida p^a o seu espirito. É ensino de J.C. qe os ricos tem mta dificuldade para se salvar. Quão difícil cousa é aos que tem riquezas entrar no reino do Ceo! Exclama o mesmo Senhor. Devem reparar, e reparão certamente nesta setença sahida da boca da divina providencia deparou alguns bens temporáes, e que deseirão seriamente salvar-se no estadoem qe D.s foi servido collocar-as. O meio ordinário e seguro que se lhes apresenta para evitar os perigos da fortuna, e merecer a eterna felicidade, é empregar em allivio dos nobres, que são os membros necessários de J. C., o qe não é necessário p^a a conveniência do seu estado. Digo qe é o meio ordinário, mas há outro com qe D.^s favorece por sua especial bond^{de} os ricos, em recompensar algumas vezes do bom uso qe fazem do primeiro meio; e consiste em mandar-lhes afflicções e trabalhos nesta vida para qe não tenham a sua consolação nos bens da terra, e que possam mais facilmente conseguir pelo desapego do coração no meio da abundancia, aquella pobreza d'espirito á qual é prometido o reino dos Ceos, a verdadeira bemaventurança. Trabalhos e afflicções, ricos e pobres qe sejam. Todos os que querem servir a D.^s na verdade padecem perseguição. Alegres pois e constantes! O coração assim, os olhos em Deos! Um instante de

tributação leve nos produzirá um pezo imenso de felicidade e gloria. O pouco que padecemos agora não só nos preserva dos perigos das prosperidades temporaes, mas enriquece cada dia a nossa coroa no Ceo.

O que digo, Snr^a, é dito em geral, sem fazer nenhuma aplicação, pois isto não me toca; e ainda que, contra o meu intento, as m.^{as} palavras se interpretassem como dirigidas a V.E. não podião tornar-se senão um elogio seu; pois todos conhecem bastante a V.E. para saber que não precisa dos meus conselhos, e que o melhor que se podésse aconselhar seria o m.^{mo} que V.E. faz. Mas na realidade, eu não fiz senão lembrar os princípios da nossa fé, p^a maior consolação das pessoas que levem esta carta. M^a E^a S^a

Alexandre Mallet.

10 de Agosto de 1835»

Turim, 17 agosto 1835.

O P. Ivers comunica ao P. Geral dos Jesuítas a sua chamada à corte pela mão da princesa da Beira, D. Maria Teresa, como preceptor do seu filho, D. Sebastião

«Mon Très Révérend Père,

Nous m'avez honoré, est lesa vis salutoires qu'elle contiens ont bien [...] dés appontement que devoit m'occasionner la réponse peu favorable de l'Eveque de Malte.

Je réfléchisois seriuement sur la proposition que [...] me foisoit avec tant d'amitiitié lorsque la Providence est venne á mon secours [...] manière assez inattendue.

Après elle c'est á l'affection si [...] et á l' [...]isable bonté des Pere Bresciani, aussi bien qu'á la bienveillance de l'amitié des P. Grassé que je dois cette ouverture.

S. A. R. la Pricesse de Beira m'a appelé auprès des Infants. Je dois prendre part á leur éducation. Il paroít qui [...] S.A.R. a principalemente en vue, c'est d'avoir une//

personne de confiance auprès des jeunes Princes: aussi semble telle disposées á en visages mes services sous le point de vu le plus flatteur. S. A. R. á loissé a mon choix de prendre le titre que je voudrais á sa cour, on bien de n'enprendre aucun, sus qua'ce que le cour soit constituée et alors elle m' en promet un selon mês désirs, en attendent j'accompagne S. A. R. comme un ami l'aboné á la cause et á la famille, et plus la Princesse m'office de les suivre un Espagna (si bien fait triompher la bonne cause, et promet de faire ce qui dependre d'elle pour m'ouvrir

¹⁹⁷ ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU (ARSI), *P. Jan Philip Roothaan SJ, Vita e biografia*, 1005: governo di P. Roothaan SJ, lettere scritte al preposito generale, nº 247 [Lettera di D. Fiorenzo Hardinge Ivers a P. Jan Philip Roothaan SJ.], 1835 agosto 17, Torino (registro de acordo com o ARSI).

ma carrière dans le département qui me ploisoit d'avantage. Cette manière d'agir est trop grande et trop généreuse que je n's corresponde pas de tout mon cour en me dé vouant sans réserve en servisse d'une si belle cause, cependant il est bien entendre que je ne dois pas abandonner le propos que j'avais déjà conçu; s'il est arrêté que je serai libre d'étudier la theologie sans la [...]ction d'un des deux Pères qui se trouvent á la cour.

Il^{me} voilà donc Mon Tres Révérend Père sorti enfim de cet étot d'incertitude où je me [...] depuis plus d'un an, Mais si j ene puis penser sans attendrissement à l'empressement de nos excellens Pères de Turim á faire réussir cette affaire et á toutes les bontés dont il m'ont comblé pendant mon séjour ici, il m'est impossible d'obliés que je dois tant même ces bien faits á votre bonté et á cette//

bien veillance plus, ne praternelle que Vous m'avez cesse de me prodigner. Je ne sans que trop que ma reconnaissance est quequ'ici bien impuissant: mais ou moins elle est sans bornes, et s'il ploit [...] á bien de me donner les moyens de la témoigner de quelque manière que ce soit , je l'un remercière comme de ce qui peut m' arrives de plus heureux dans ce monde.

Je vous prie Mon Tres Révérende Père de ma recommander á Dieu d'une manière tante particulière car dans la position délicate où je vois me trouver q'aurai plus besoin que jamais des secours bien haut. Je prenuits aujourd'hui en route pour Arona où se trouve le cour.

[...] bien Mon Révèrende Père [...] les sentimens de la plus [...] reconnaissance [...] vénération et de plus profond respect avec le quel,

J'ai l'honneurs

Turi le 17 aout 1835»

«Vannes, Maison S.[†] Fr. Xav., 22 de s.^{bre} 1860

Mon bien cher Frère, P.C.

J'ai d'abord des excusés à vous faire de mon long silence depuis votre bonne lettre du 29 avril, et à vous prier d'un faire de ma part au R. P. Supérieur au sujet de la lettre [...] si intéressante du 10 mai. De plus veuillez, en lui offrant mes plus affectueux respects, l'assurer que, si je n'écris qu'à vous en ce moment; c'est bien moins par économie de mon propre temps que par respect du sien qu'il sait si bien employer et que la Providence lui absorbe chaque jour par de si charitablement obligé de me répondre; il vaut mieux que nos nouvelles ne lui arrivent que par vous et qu'il se repose sur vous de tout ce qu'il suggérerait à propos de nous faire savoir. C'est donc à Sa Rév.^e que, de mon côté, s'adresse d'abord tout ce que je vous disais.

Un mot d'abord de l'obligeante réponse de l'excell.^{me} seigneur Dom Prior de Guimaraes: j'ai été on ne peut plus sensible tant à la peine qu'il a bien voulu prendre de sa lettre elle-même si précise, si détaillée et en même temps si affectueuse. Veuillez, mon bien cher Frère, au cas que le R. Père Supérieur ne le juge pas indiscret; chercher l'occasion de le remercier pour moi. Envers son Excellence c'est délicatesse aussi si je ne le fais pas par une nouvelle lettre; et sous ce rapport comme sous tout d'autres, nous sommes bien heureux d'avoir d'autres nous-mêmes sur les lieux.

Vous avez pris connaissance de cette réponse en [...] la transmettant? Or il en résulte que le Santo Christo de S.[†] François Xavier serait entre les mains des Marquis da Ribeira Grande et que le S^o Dom Prior juge que nous devrions nous adresser directement à lui pour en avoir les renseignements désirés. Je vous ai dit, je pense quels/

¹⁹⁸ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Espólio Padre Rademaker, *Carta do P. Delvaux para o Irmão Martinho Rodrigues. Vannes Maison. França, 22 de setembro de 1860. fls. 3-6.*

[...] C. F. Martinho Rodrigues

Quels sont ces renseignements? Au reste en voici l'occasion et la substance: l'auteur pseudonyme d'une nouvelle vie de S.^t Fr. Xavier, M. Daurignac, a décrit ces crucifix dans son histoire et en a dit tout ce qu'il en savoit; à la veille de donner une nouvelle édition de cette vie, il tient extrêmm.t à compléter cette notice et où la rectifier si elle est inexcte, il voudroit donc une description fidèle de cette précieuse relique, l'époque, l'occasion et toutes autres circonstances de leur venue entre les mains de la famille du Marquis da Ribeira, et l'indication des preuves ou documents de son identité. Sa S.^{er} Don Prior me disoit que le susdit S.or Marquis s'étoit excusé de ne pas lui donner ces renseignements, sur ce qu'à déjà plusieurs fois il les a donnés; mais on peut bien lui affirmer que jamais ils [...] lui ont demandés à meilleur fin et par une personne aussi dévoué au grand apôtre des indes et aussi favorisée de lui.

Mais vous n'êtes peut être pas en relation avec cette maison? D'ailleurs dans la position précaire de la C.^{ie} à Lisbonne, peut être cette démarche directe auroit elle des inconvenientes? Mais, mon bien cher Frère, le R. P. Supérieur, et vous même, m'avez plusieurs fois parle du Marquis de Vallada comme d'un insigne bienfaiteur et d'un ami des plus dévoués de la C.^{ie}; n'est-ce pas lui qui a éposé Dona Maria Isabel de Bragança filha du Duc de Lafoes? et le Marquis da Ribeira n'avait-il pas épousé aussi une des filles de cet excell.^{me} Duc, notre vénéré Protecteur pondant toute notre expédition de 1830? il me semble donc que par l'un ou l'autre, ou par les veux à la fois, il seroit bien possible d'arriver, en cette petite affaire, au résultat le plus satisfaisant? Qu'en pensez-vous, mon bien-aimé Frère? Aureste, je n'ai pas besoin de vous le répéter, pour peu que vous verriez d'inconvénient à un démarche même indirecte, supposez que je n'ai rien dit; mais si vous parvenez à nous procurer ces précieux renseignements, comptez sur notre vive reconnoissance: l'auteur en question est si dévôt de S. Fr. Xavier et en général de notre C.^{ie} que c'est vraiment une sorte de devoir pour nous de l'obliger, autre que nous y avons un intérêt personnel.

Nous avons été tous ici très-touchés des charmantes histoires de votre dernières lettres. Vous prenez bien par leur foible les habitants de la maison S. Fr. Xavier de Vannes quando vous les entretenez de ses faveurs pour leurs frères de Portugal. Á quoi en est l'affaire de vos deux maisons, l'une près de Torres-

Vedras, l'autre pré de Brague? Hélas! N'est-ce pas un lieu de refuge que N^a S.^a dos Anjos préparait des lors, par le ministère des S.^{to} de la C.^{ie}, à quelques uns des nombreux proscrits de toutes nos maisons l'italien? Nous on voyons venir ou passer en France sans fin. N'y en [...]il pas déjà d'arrivés jusqu'à vous? Cette catastrophe doit être bien sensible au R. P. Rademaker: car enfim il doit son origine à ce malheureux royaume, occasion pour ne pas dire cause de toutes ces calamites. J'ai vu à Poitiers, où j'étois allé donner la retraite des NN., un P. qui doit être de la connoissance, le P. Hagus qui velois de Napoles avec des jeunes ff. de Bénévent de Lucca et Reggio. Ils alloient tous à Laval, le Fere, Professeur d'écriture [...], les ff. étudiants en Théologie. Ils y sont déjà plus de trente des deux Sicilen. C'est admirable cette Constance de la Révolution, de commencer toujours par les jésuites!mais quel ravage! Je ne sais si elle fait pour nous le même raisonnement que pour le Papa...? Savoir qu'en détruisant son temporal, elle travaille à améliorer son spirituel. Quelle effroyable confusion d'idées!. Mais enfim, quant à la C.^{ie}, il n'y a pas de toute que celui va singulier la détacher de la torre...

Je comptois, mon bien cher Frère, avoir la consolation de vous entretenir un peu plus longtemps et la matiér nem manquoit pas; mais voilà qu'on ne charge de commencer ce soir (29) la retrate d'une communoutés dont le Péres charges n'est point arriv'; si je referme pas avant de partir ce sera indéfinitivement ajournés. Mais avant de vous quitter il faut que je vous dire que, très-probablement, votre réponse en me trouvera plus à Vannes. Je vais à Quimpor, d'après les nouveaux status, cependant comme il y a encore quelqu'incertitude à ce sujet, adressez moi la ici. Recommendez du reste dans vos ferventes prières le changement de votre vieux père et celui plus importnt qui ne peut être très-éloigné, du temps à l'éternité. Je salue avec respect et la plus vive affection les R. P. Supérieur, j'embrasse avec vou sen N. S., toute la chère Mission de Portugal et sais en union de vos prières et bonnes ouvres.

Votre très-humble serviteur et

frère tout dévoné

Delvaux»

ANEXO 69

*A bordo do Navio de S.M. Donnegal, 1.º de junho de 1834*¹⁹⁹.

«Certifico, que o Capitão A.A. Jervis de Atouguia, e o Tenente D. Miguel Ximenes, ao Serviço de Sua Magestade Fidelissima D. Maria Segunda, e Ajudantes de Campo do Marechal Saldanha, pozeram em segurança, debaixo da protecção de Sua Magestade Britannica, a Suas Altezas Reaes D. Carlos de Bourbon, e a sua familia; bem como que os acima mencionados Officiaes usaram para com os mesmos Principes da maior attenção e polidez, durante toda a jornada desde Monte-mór até Aldea-gallega.

= William Bede, Tenente Coronel, Addido à Legação de Sua Magestade Britannica em Portugal,

Está conforme.

Secretaria d' Estado dos Negocios da Guerra em 4 de Junho de 1834.

Miguel José Martins Dantas.»

Donnegal. Lista de embarcados, de 1.6.1834

«Lista da familia, e comitiva de D. Carlos de Hespanha, embarcada a bordo do Navio de Sua Magestade = Donegal= no 1.º de Junho de 1834.

Dom Carlos, Infante de Hespanha.

Dona Maria Francisca, Infanta.

Dona Maria Thereza, Princeza da Beira.

Principes: Carlos, Fernando, e João, filhos de D. Carlos.

¹⁹⁹ *A bordo do Navio de S.M. Donnegal, 1.º de Junho de 1834; Donnegal. Lista de embarcados, de 1.6.1834.* [Consultado 21 janeiro 2016]. Disponível na internet em: <http://geneall.net/pt/forum/89508/legislacao-avulsa-do-seculo-xix/>

Aborca, Bispo de Leão, Secretario d' Estado.

Padre La Cale, Confessor.

Padre Frias, Mestre dos Principes.

Don Ramon, Secretario do Bispo.

O Conde de Villavicencia, e o

Marquez de Obando, Gents Homens da Camara.

Senhores:

Moreur,

Marota, e

Romagosa, Tenentes Generaes.

Senhores:

Martinez, e

Abreu, Marechaes de Campo.

Senhoras:

Gomez Segura,

Dias Iglezias,

Arce, e

Lesaca Camaristas.

Senhores:

Lorfelin,

Tenxeiro, Garce Martin, e

Lacanell, Continuos da Camara do Concelho.

Senhor Plazaola, Secretario da Camara.

Senhores:

Soldavilla, e

Amarilla, Brigadeiros.

Senhores:

Llord, Médico

Llord, filho do dito.

Villa Nueva, Cirurgião.

S. Silvain, Tenente Coronel, Secretario de D. Carlos.

Azeucega, Addido ao Secretario.

Don Joaquim Severino Gomes.

Caneugal, Primeiro Escudeiro.

Senhoras:

Aeaut, mulher do 1.º Escudeiro; e

Maria Francisca sua filha.

Alvares, Guarda-roupa das Senhoras.

Pastor, e

Carrasqueiro, Criadas.

Senhores:

Melendis, e

Gonzales Bueno, Bolsas.

Castilla, Mordomo da Casa.

Salamanquino, primeiro Jardineiro.

Esgarez, Primeiro Cosinheiro.

Saegade, Jardineiro Assistente.

Mercia, e

Cucabon, Cosinheiros.

Caenaz,

Marron, e

Cavo, Criados da cosinha e jardim.

José Andrade, Domestico.

Pessoas que se juntaram a estas depois do embarque de D. Carlos.

Martines, e

Lavradille, Coroneis da Guarda Real.

Balmaseda, Coronel de Cavalleria.

Guillier, Camarista dos Principes.

Está conforme.

Secretaria d' Estado dos Negocios da Guerra em 4 de Junho de 1834.

= Miguel José Martins Dantas.»

ANEXO 70

Carta do P. Jan Philip Roothaan SJ ao P. Francesco Saverio Nicolini SJ, reitor do Colégio de Modena²⁰⁰

Nº 1052

Sobre a publicação em *La voce della verità* do decreto de expulsão dos Jesuítas de Coimbra, acusados de terem apoiado as instâncias de Michael I de Bragança durante a guerra civil contra o seu irmão mais velho Pedro I, Imperador do Brasil.

«Revdo Padre in Xto

Roma 1 Luglio 1834

Avendo reduto in codto foglio Modanese riportarsi il decreto di abolizione di tutti gli Ordini Religiosi in Portugallo, e non farsi mencione dell altro anteriore, col quale vennero individualmente esiliati i NN., sono venuto nella supposizione che un tal decreto, come nom publicatosi dai fogli Inglesi e Francesi, sai tuttora sconosciuto a codti Sigg^{ri} Redattori, e perciò lo comunico a V. R. amando essi di riportarlo sul loro foglio, gradirei che rilevassero in esso due cose degne di osservazione: (1) che i NN. Non consero spontaneamente a quei Regni, come ivi si vuol far credere, ma si chiamati, e com replicate caldissima istanse, vi si portarono come in aqui altro luogo. (2) che il motivo addotto in esso decreto per la nostra presente espulsione, (quello cioi di essersi mostrati fedeli ai principi della Comp. Che professiano) é la pia bella apologia nostra, stando in perfetta contradisione col motivo adottone in Portugallo [...] 70. Anni addietro, quando fu ivi dichiarato santo l'Istituto, e inosservanti di esso i [...] che si cacciavano.

Ai SS. SS. SS. Mi raccdo
Di V. R.

Servo in Xto
Giovanni Roothaan

[...]»

²⁰⁰ ARCHIVUM ROMANUM SOCIETATIS IESU (ARSI), P. Jan Philip Roothaan SJ, Corrispondenza e miscellanea 1829 - 1853, 1052 [Lettera di P. Jan Philip Roothaan SJ a P. Francesco Saverio Nicolini SJ, rettore del collegio di Modena.], 1834 luglio 1, Roma

«O Senhor Ivers nobre cavaleiro inglez, o qual terá a honra de pôr-me aos Reaes pés de Vossa Magestade, entregando-lhe esta, além das incontrataveis prendas q o tornão digno da sua Real Benevolencia, léva à Sua Augusta Presença os mais favoráveis precedentes. Devotíssimo da Causa de Vossa Mag^{de}, vivia em Lisboa nestes últimos annos Correspondente intimo dos amigos q contava a Legitimidade Portugueza em Inglaterra; os princípios q tinha sempre manifestado obrigação noa sahir de Portugal quando, em Julho de 1833, cahio a Côrte no poder dos inimigos de Vossa Mag.^{de}.

Seria grande ingratição minha, negar me eu este modo de chegar se a Vossa Mag.^{de} a hum amigo da Nossa Comp.^{ia} o qual tanto mais apaixonado se mostrou d'ella quanto mais arriscado éra fazê lo. Era, M^{ur} Ivers foi de quem valeo se a Providencia na invasão de Lx^a p^a salvar a estes de Vossa Mag.^{de} humildes criados, os quaes bem conhecidos por serem tudo recebido em Portugal da Sua Real e magnifica vontade, não podião deixar de serem os primeiros acometidos pela tempestade revolucionaria, aonde quer q dêsse com elles.

Depois de satisfeito á obrigação da justiça e da gratidão p^a com aquelle verdad^o amigo, fica uma outra imensa divida quero dizer aquella da C^a de Jesus p^a com ...»

²⁰¹ APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834, 1833-34* Delvaux, Carta de um Padre jesuíta ao rei D. Miguel fl. 103 [carta incompleta].

St. Acheul, 11 fevereiro 1835.

«Ill.^{mo} Snr. Meu mto privado e mto saudoso amigo do C.

[...]

O P.^e Fillipo superior q foi da nossa Missão de Portugal me remeteo a sua carta de Julho de 1834 em Paris, quando eu tornava da Bretanha para a minha m.^{to} querida fam^a da Companhia; a outra de Dezembro q tinha dirigido / ou talvez mandado, já não sei; he grande miseria, agente se vai esquecendo cada vez mais da lingua Portugueza mas de Portugal, e principalmente d'alguns portugueses nunca, nem sequer com a vida da qual talvez lhe sejamos devedores! / desculpe-me por este parenthesis tão comprido q torno a principiar a minha phrase: recebi no antigo Collegio de St Acheul a outra carta de Dezembro que me mandarão da Bertanha. Meu Pai mto agradecido da sua carta sobre a partida de Coimbra queria e desejava mto escrever a V; e eu tambem faria tenção de lhe escrever juntam^{te} com meu Pai q.^{do} estava na m^a familia, porem o estado da minha saude, tantas e tantas visitas, e principalmente a terrivel gota que deu em meu Pai com bastante força não me permittio este gusto: ao menos queria acceitar a expressão de gratidão mui sincera de meu Pai e de toda a m^a fam^a que me encommudou muito de lhe offerecer as suas ternas amisades e respeitos. Agora devia eu desculpar-me pelo mto tempo que tenho ficado sem lhe responder que o meu coração he sempre o mesmo a seu respeito, e tambem se quiser permittir a respeito de toda a sua tão respeitavel familia, mas agora por causa dos sermões tenho tanto que fazer, que não posso quasi resfolegar; está chegando a quaresma; tempo formidavel para os prégadores, e daqui a pouco todos os Padres de St Acheul hão-de separar-se e corer todo o paiz – felizes de nós, se em vez de corer as margens tão tristes de la Somme

²⁰² In APPCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Estalislau a um amigo residente de Coimbra fls. 50-52.

ouvessemos de evangelizar, e de corer as margens saudosas do Mondego! Mas paciencia! O que ficava no fundo da caixa de Pandora éra a esperança! Está bem lembrado da sua mythologia.

Hontem foi para nos dia de regozijo: pois o P.^e Jorge Rousseau tinha recebido não poucas noticias de Coimbra/ da Ex.^{ma} Snr^a da B.V./ porem o que nos fez pena, he que se falla sempre em roubos, e assassinios – Nada lhe direi de politica pois a politica não penetra no sanctuario de St. Acheul aonde estamos agora fazendo o ultimo anno de provação, q se usa na Companhia. Ainda menos lhe fallarei da politica de Portugal, pois tudo o q sei e quero saber he que desejamos sinceramente a este desgraçado Paiz a paz, o socego e a felicidade de q já não goza ha tanto tempo. V. já saber que estamos reunidos em St. Acheul os Padres Fidelis, Jorge Rousseau, Luiz da Musica, Theodoro, o Padre Antonio e eu; o P.e Luiz Sognié está em Aix em Provença, nós temos formado entre nós os Portugueses um pacto qe não lhe desagradará, este he que cada um de nós diz cada dia a missa por Portugal, e sobre tudo por Coimbra, onde nós deixámos amigos tão caros.

P. Estani sláo»

APÊNDICES

APÊNDICE A

*Catálogo dos Padres e Irmãos da Missão Portuguesa da Companhia de Jesus, entre 1829 e 1834*²⁰³.

CATÁLOGO DOS PADRES E IRMÃOS DA MISSÃO PORTUGUESA DA COMPANHIA DE JESUS	
1829 - 1834	
R.P. Delvaux, Philippe Joseph - Superior da Missão Belga	Morreu a 21 fevereiro de 1865, em Quimper
P. Barelle, Joseph Francês	Morreu a 17 outubro de 1863, em Clermont
P. Bazin, Yves Francês	
P. Boulogne, Pedro Francês	Morreu a 2 setembro de 1855, em Cayenne
P. Chevalier (Bukacinski), Joseph Polaco	
P. Cotel, Theodoro Francês	
P. Dericquebourg, Luiz Francês	
P. Lasserre, Pedro	Morreu a 30 janeiro de 1849, em Alger
P. Mallet, Alexandre Francês	Morreu a 16 janeiro de 1856, em St. Acheul
P. Mansion, Michel	
P. Margottet, Cypriano Francês	Morreu a 1 abril de 1835, em Nice
P. Martin, Alexandre Francês	Morreu a 30 maio de 1840, em Maduré
P. Moré, Hyppolito Francês	Morreu a 29 outubro de 1843, em Calcutta
P. Nankin, Pedro Polaco	Morreu a 25 novembro de 1832, em Coimbra
P. Pallavicini, Camille Genovês	Morreu a 23 maio de 1835, em Turin
P. Palmain (Koulak), Jorge Suisso ou Alemão	

²⁰³ *Catalogus Sociorum Et Officiorum Provinciæ Galliæ Societatis Jesu Ine Unte Anno 1829 – 1836, 1893, passim.*

P. Pouty, Jean Francês	Morreu a 14 maio de 1858, em Poitiers
P. Rousseau, Georges Francês	
P. Salles, Antonio Francês	
P. Soimié, Louis Francês	
P. Trancart, Firmino Francês	Morreu a 17 março de 1834, em Coimbra ²⁰⁴
F. Baron, Francisco Francês	Morreu a 6 agosto de 1840, em Avignon
F. Fiquet, Jean Francês	
F. Lopez, Isidoro	
F. Monnier, Ignacio Francês	Morreu a 28 outubro de 1857, em Stonyhurst
F. Pailler, Joseph	
F. Rodriguez, Martinho Português	
Nota: Os Noviços de Lisboa, Almeida, Dias, Dos Santos, etc, não estão incluídos neste catálogo.	

²⁰⁴ “Le Père Trancart, également attaqué de l'épidémie, a fini par une fièvre cérébrale. Le médecin ne voyait pas de danger dans le commencement; cependant ce bon Père, depuis le premier jour jusqu'à la fin, a persévéré à dire qu'on se trompait et qu'il n'en relèverait pas. Il se confessa et communia le 12 mars, jour de la canonisation de saint François-Xavier et de saint Ignace. Deux jours après il perdit connaissance et ne paraît pas l'avoir recouvrée jusqu'à sa mort, qui arriva le 17, à cinq heures et demie du matin, pendant qu'on faisait la recommandation de son âme. Sa mort a fait grande sensation dans la ville”. *Relation écrite par les Pères exilés de Coïmbre et du Portugal durant leur traversée, de Lisbonne à Gênes, sur le brigantin Sarde les vrais amis, en juillet 1834*. In CARAYON, Auguste – vol. XIX, pp. 477-478.

APÊNDICE B

Missão Lusitana, Coimbra, Colégio das Artes 1832-1834²⁰⁵

MISSÃO LUSITANA COIMBRA ANO 1832/34
R. P. Alexander Mallet <i>Reitor em 1832/33; Superior em 1834</i>
P. Josephus Bukaciński <i>Vice-Reitor em 1832/33</i> <i>Prof. de Filosofia</i> <i>Prefeito Espiritual</i>
P. Cyprianus Margottet <i>Ministro</i>
P. Alexander Martin <i>Prof. de Retórica</i>
P. Georgius Kulak <i>Perfeito de Estudos</i> <i>Prof. de Matemática</i>
P. Michael Mansion <i>Prof. de Retórica</i>
P. Ludovicus Dericquebourg <i>Prof. de Humanidades</i>
P. Antonius Sales <i>Prof. de Gramática (3ª Class.)</i>
P. Georgius Rousseau <i>Prof. de Gramática (4ª Class.)</i>
P. Firminus Trancart <i>Proc., Oper. (Prof. 5ª Class.)</i>

²⁰⁵ Catalogus Provinciæ Galliæ Societatis Jesu Ineunte Anno 1832, 1893.

<p>P. Theodorus Cotel <i>Prof. de Gramática (6ª Class.)</i></p>
<p>P. Aloysius Soimié <i>Prof. de Gramática, (mat. Elementar)</i></p>
<p>P. Yvo Bazin <i>Doc. Ling. Gall., Soc. præf. Schol.</i></p>
<p>COADJUTORES TEMPORALES</p>
<p>Joannes Fiquet <i>Cust. Vest., Janit.</i></p>
<p>Josephus Pailler <i>Coq., Infirmar</i></p>
<p>PP. 13. - Coadj. 2. - Univ. 15.</p>

APÊNDICE C

Intelectuais, Políticos e Liberais Oitocentistas da Primeira Metade do Século XIX

NOMES	CURSOS	CARGOS PRINCIPAIS	PRODUÇÃO LITERÁRIA
José Liberato Freire de Carvalho (1772-1855)	Teologia; Filosofia	Professor. Jornalista. Arquivista (Câmara dos Pares). Administrador da Imprensa Nacional. Adido do Ministério dos Estrangeiros. Deputado	Colaboração em jornais e revistas (<i>Investigador Português; Campeão Português em Lisboa; Gazeta de Lisboa</i>). Ensaio histórico e político. Traduções de obras políticas e teológicas
Borges Carneiro (1774-1833)	Cânones	Juiz de fora. Provedor. Secretário da Junta do Código Penal Militar. Deputado	Escritos políticos e jurídicos. Grande parte da sua obra saíu postumamente
Mouzinho da Silveira (1780-1849)	Leis	Juiz de fora. Provedor. Administrador-geral da Alfândega. Ministro. Deputado	Escritos políticos, jurídicos e económicos
Silva Carvalho	Leis	Magistrado. Ministro.	---

(1782-1856)		Presidente do Supremo Tribunal de Justiça	
Ferreira Borges (1786-1838)	Leis	Advogado. Secretário da Companhia Geral da Agricultura das Vinhas do Douro. Síndico da Câmara Municipal do Porto. Deputado. Jornalista	Escritos jurídicos e económicos. Colaboração em jornais (<i>O Palinuro; O Chaveco Liberal</i>)
José Maria Xavier de Araújo (1786-?)	Cânones	Magistrado. Provedor. Juiz do Tribunal do Comércio. Deputado	Escritos políticos (no <i>Conimbricense</i>)
Almeida Garrett (1799-1854)	Leis	Jornalista. Correspondente. Comerciante no Havre. Oficial da Secretaria dos Negócios do Reino. Chefe da Repartição da Instrução Pública. Cônsul. Inspetor-geral dos Teatros. Cronista-mor do Reino. Deputado. Ministro. Par do Reino	Teatro. Poesia lírica. Romance. Colaboração em jornais e revistas (<i>O Toucador; o Português; O Cronista; O Chaveco Liberal; O Precursor; O Português Constitucional; A Regeneração...</i>)

APÊNDICE D

Jornalismo na emigração liberal portuguesa 1828-1833

Jornalismo na emigração liberal portuguesa em Plymouth.

TÍTULO DO PERIÓDICO	REDATOR (ES)	PERÍODO DE PUBLICAÇÃO	POSIÇÃO POLÍTICA
<i>O Padre Malagrida ou a Tesoura: Periódico Político e Literário</i>	José Pinto Rebelo de Carvalho	1828-1829	(Não se aplica)
<i>O Português Emigrado ou Realista Constitucional</i>	Marcos Pinto Soares Vaz Preto	1828-1829	(Não se aplica)

Jornalismo na emigração liberal portuguesa em Londres.

TÍTULO DO PERIÓDICO	REDATOR (ES)	PERÍODO DE PUBLICAÇÃO	POSIÇÃO POLÍTICA
<i>O Fulminante</i>	Desconhecido	1829	(Não se aplica)
<i>Paquete de Portugal</i>	Rodrigo da Fonseca Magalhães; Marcos Pinto Soares Vaz Preto; José Liberato Freire de Carvalho; José da Silva Carvalho	1829-1831	Moderado (favorável a D. Pedro e apoiante da Regência)
<i>O Chaveco Liberal</i>	José Ferreira Borges; Almeida Garrett; Paulo Midosi	1829	Apoiante e fiel a D. Maria e à causa liberal (conciliatório)
<i>O Palinuro</i>	José Ferreira Borges	1830	Defesa da causa liberal (conciliatório)
<i>A Aurora Boreal</i>	Desconhecido	1831	Neutral
<i>O Pelourinho</i>	José Pinto Rebelo Carvalho	1831-1832	Radical (contrário a D. Pedro)
<i>O Precursor</i>	Almeida Garrett	1831	Moderado (conciliatório)
<i>Correio dos Portugueses Emigrados</i>	Desconhecido	1831	Moderado (conciliatório)
<i>A Aurora</i>	Rodrigo da Fonseca; Marcos Pinto Soares Vaz Preto; Cândido José Xavier; Luís do Rego; Rendufe	1831-1832	Moderado (favorável a D. Pedro e apoiante da Regência)
<i>O Português Constitucional em Londres</i>	Paulo Midosi	1832	Contrário a D. Pedro
<i>O Inominado</i>	Paulo Midosi	1832	Contrário a D. Pedro
<i>Notícias de Portugal</i>	Desconhecido	1833 (possivelmente)	Contrário a D. Pedro

Jornalismo na emigração liberal portuguesa em Paris.

Título do periódico	Redator (es)	Período de publicação	Posição política
<i>Le Courier des Émigrés Portugais</i>	Desconhecido	1831	Moderado (conciliatório)
<i>O Independente</i>	Desconhecido	1831-1833	Contrário a D. Pedro
<i>Novos Anais das Ciências e das Artes Dedicados aos Que Falam a Língua Portuguesa em Ambos os Hemisférios</i>	José Diogo Mascarenhas Neto	1827	Periódico de caráter não político
<i>A Abelha ou Coleção de Conhecimentos os mais Agradáveis, Instrutivos, Necessários e Úteis [...] Extraídos dos Jornais Científicos e Literários de Toda a Europa e das Obras dos Melhores Escritores</i>	Francisco Ladislau Álvares de Andrade	1830	Periódico de caráter não político

APÊNDICE E

Decretos que põem termo ao governo temporal da Igreja Católica e ao fim das Ordens Religiosas 1832-1834

DECRETOS QUE PÕEM TERMO AO GOVERNO TEMPORAL DA IGREJA CATÓLICA E AO FIM DAS ORDENS RELIGIOSAS			
	1832		
	MOUZINHO DA SILVEIRA		
	16/mar	Redução dos dízimos nos Açores	
	16/mai	Estabelecimento da Administração Pública e Reforma das Justiças	
	17/mai	Extinção dos Conventos e colegiadas nos Açores	
	30/jul	Extinção dos dízimos em todo o reino	
ANGRA, AÇORES	1833		
	JOSÉ DA SILVA CARVALHO		
	30/abr	Suprimidos os conventos abandonados	
	15/mai	Suprimidos todos os Conventos, Hospícios, e Mosteiros abandonados, tanto de Religiosos, como de Religiosas desta Cidade; e seus Bens declarados Bens Nacionais, e incorporados nos da Nação	
PORTO	29/jul	Aviso do Governo pedrista ao Cardeal Patriarca de Lisboa, comunicando-lhe estar pronta uma embarcação para o transportar a Cádiz	
LISBOA	CÂNDIDO JOSÉ XAVIER		
	29/jul	Cardeal Giustiniani convidado a sair de Lisboa dentro de três dias	
	JOSÉ DA SILVA CARVALHO		
	31/jul	Criava D. Pedro uma Comissão de Reforma Geral Eclesiástica	
	05/ago	Decreto declarando vagos todos os arcebispados e bispados que foram confirmados em virtude de nomeação do governo usurpador	
	05/ago	Decreto extinguindo todos os padroados Eclesiásticos. Só o Governo pode nomear e apresentar os arcebispados, bispados, dignidades, priorados-móres, canonicatos, parochias, benefícios, e quaesquer outros empregos ecclesiasticos	
	05/ago	Decreto declarando rebeldes e traidores todos os ecclesiásticos que abandonaram as suas parochias, etc.	
	05/ago	Decreto proibindo as admissões a ordens sacras, e a noviciados monásticos, etc	
	09/ago	Decreto que sujeitava as ordens regulares aos prelados diocesanos	
	23/ago	Dissolução da Comissão de <i>Reforma Geral e Eclesiástica</i> e restauração a <i>Junta do Exame do Estado Actual e Melhoramento Temporal das Ordens Regulares</i> , que teve como fim executar os decretos de 5 e 9 de agosto e, mais tarde (19 de outubro de 1833) conferiu-se-lhe, também, o poder de dispor dos benefícios ecclesiásticos, examinando e classificando os candidatos.	
	23/ago	Extinto o Tribunal da Nunciatura Apostólica	
	04/fev	Decreto que extingue a Santa Igreja Patriarcal de Lisboa e todos os bens ficam incorporados nos bens da Nação	
		1834	
		JOAQUIM ANTÓNIO DE AGUIAR	
	24/mai	Portaria que expulsa a Missão Francesa da Companhia de Jesus de Portugal	
	28/mai	Relatório e decreto da extinção dos conventos das ordens regulares	
	22/jul	Decreto onde D. Pedro põe, de vez, termo á vida monástica em Portugal	

MARÇO DE 1832 A JULHO DE 1833

AÇORES

Março

7 — Decreto — Sequestros nos bens dos Portugueses.

16 — Decreto — Redução dos dízimos nos Açores.

16 — Decreto — Amnistia a presos civis de Angra.

20 — Decreto — Amnistia a indivíduos da ilha Terceira.

Abril

3 — Decreto — Comissão para o estudo das colegiadas dos Açores.

4 — Decreto — Abolição dos morgados e capelas cujo rendimento líquido não chegasse a 200\$000.

6 — Decreto — Comutação de pena de morte.

13 — Decreto — Delito de abuso do poder contra a liberdade e a segurança individuais.

17 — Decreto — Confiscação de bens em qualquer delito.

16 — Decreto — Reforma das justiças.

16 — Decreto — Dissolução da Comissão Eclesiástica.

17 — Decreto — Extinção de conventos e colegiadas.

PORTO

Julho

²⁰⁶ Legislação recolhida em *Collecção de Decretos e Regulamentos Mandados Publicar por Sua Magestade Imperial o Regente do Reino, desde Que Assumiu a Regência em 3 de Março de 1832 até Sua Entrada em Lisboa em 28 de Julho de 1833*, 2.^a série. Lisboa: Imprensa Nacional, 1836.

10 — Decreto — Suspende formalidades que garantem a liberdade individual.

16 — Decreto — Autos de aclamação ao Governo legítimo.

17 — Decreto — Amnistia geral de todos os delitos políticos.

18 — Decreto — Nomeação do governador para o bispado do Porto.

29 — Decreto — Estabelecimento do Tribunal de Guerra e da Justiça.

30 — Decreto — Extinção dos dízimos.

Agosto

25 — Decreto — Estabelece um tribunal de 2.^a instância no Porto.

Outubro

18 — Decreto — Sobre a pena de morte imposta aos que aliciarem soldados a desertar.

Novembro

18 — Aviso — Ao presidente da Relação do Porto (pagamento aos trabalhadores das fortificações).

24 — Decreto — Nomeação do secretário do Tribunal de Guerra e da Justiça.

APÊNDICE G

Nótula brevis relativa ao período correspondente à terceira entrada da Companhia de Jesus em Portugal 1858-1910

*Duris ut ilex tunsa bipennibus
Nigrae feraci frondis in Algido
Per damna, per caedes ab ipso
Ducit opes animumque ferro.*

HORÁCIO²⁰⁷

SUPERIORES E VICE-SUPERIORES DA MISSÃO PORTUGUESA DA COMPANHIA DE JESUS

1861-1880

P. Carlos Rademaker	06-04-1861
P. Francisco Xavier Fulconis	29-09-1863
P. José Bukacinski, Vice-Sup.	18-11-1866
P. Vicente Ficarelli, Sup.	25-12- 1866
P. Franco Sturzo, Vice-Sup.	Jun. 1877

PROVÍNCIAIS E VICE-PROVÍNCIAIS

1880-1910

P. Vicente Ficarelli	25-07-1880
P. José da Cruz, Vice-Prov.	06-09 a 08-11-1883
P. José da Cruz	25-12-1886
P. Vicente Ficarelli	02-01 a 07-02-1888
P. Joaquim Campo Santo	01-11-1891
P. Franco Sturzo	18-09-1892
P. Luís Campo Santo	28-10-1897
P. Joaquim Campo Santo	1901

²⁰⁷ “Como o carvalho atacado pelo machado / Nas negras florestas do Álgido / Através de perdas e desastres / Recebe do próprio ferro mais força e mais vida.” - transcrição do latim. In LACOUTURE, Jean - *Os Jesuítas*, 2º vol.. Lisboa: Ed. Estampa, 1993, p. 15.

P. José de Magalhães	13-08-1903
P. Luís Campo Santo	1906
P. Luís Gonzaga Cabral	19-03-1908

Figura 1 - Superiores e Provinciais da Companhia de Jesus em Portugal entre 1861 e 1910

As últimas quatro décadas do século XIX e os princípios do século XX, constituíram-se como marcos de grande vitalidade do anticlericalismo político (anti jesuitismo, anti congreganismo e o anticlericalismo de um modo geral) que viriam a atingir o ponto mais alto nas leis laicas da República. Os sucessivos governos e as suas políticas anticlericais encontravam-se marcadas pelo anti jesuitismo.

As conturbadas relações entre a Igreja e o Estado e a progressiva secularização da sociedade e da cultura são relatadas por José Eduardo Franco e Bruno Cardoso Reis do seguinte modo:

“Os teóricos da Geração 70 - Antero de Quental, Oliveira Martins, Eça de Queirós, etc - vão responsabilizar os jesuítas, na linha na esteira das invectivas pombalinas. Vêm neles uma das causas maiores da decadência do país e os símbolos mais excelentes da ignorância e da reacção, da educação fanatizante e infantilizadora, operada pelo bastão anti-liberal da obediência cega”²⁰⁸

O ambiente que propiciou a expulsão dos inicianos mal a República foi instaurada, tinha lançado raízes muito antes. Nas palavras de João Miguel Almeida,

“Muitas são as «coisas novas» com que a Igreja Católica [e a Companhia de Jesus, em particular] se depara [...]: uma economia que considera legítimo expropriar os bens de algumas ordens religiosas, coloca no centro da actividade económica, não a família, mas o indivíduo, trata o trabalho como mercadoria; uma sociedade onde se afirmam uma burguesia laica e um proletariado desconfessionalizado; uma política que disputa à Igreja a educação dos cidadãos e o sentido público das suas vidas”²⁰⁹

²⁰⁸ FRANCO, José Eduardo; REIS, Bruno Cardoso - “A Visão do *Outro* na literatura antijesuíta em Portugal: de Pombal à Primeira República”. In *Lusitania Sacra*, Tomo XII, 2000, pp. 121-142; MATOS, Sérgio Campos - *Historiografia e Memória Nacional no Portugal do século XIX (1846-1898)*, Lisboa, Ed. Colibri, 1998, pp. 350 e ss.

²⁰⁹ ALMEIDA, João Miguel - “As correntes do movimento católico na época contemporânea”. In *Lusitania Sacra: Da História Eclesiástica à História Religiosa*, 2ª série, 21, 2009, p. 283.

ATOS DE TOLERÂNCIA PERANTE O REGRESSO DOS RELIGIOSOS A
PORTUGAL
1841 - 1901

1841	Restabelecimento das relações entre Portugal e a Santa Sé
1848	Concordata entre Portugal e a Santa Sé, a qual previa que o governo português não impedisse as profissões religiosas; Entra em Portugal o Padre Rademaker vindo do noviciado em Turim
31 dez. 1888	Portaria de José Luciano de Castro ordenando aos governadores civis para investigarem a existência de Ordens Religiosas. Essa portaria nunca foi executada.
18 abr. 1901	Decreto de Hintze Ribeiro Disfarçadamente autorizou-se a constituição de Congregações religiosas em Portugal que podiam dedicar-se ao ensino.

Figura 2 - Atos de tolerância perante o regresso dos religiosos a Portugal (1841 - 1901)

Para Maria de Fátima Bonifácio, os primeiros sintomas de um anticlericalismo radical, laicizante e ateu, surgem logo a partir da década de 50 a propósito da polémica em torno das Irmãs de Caridade²¹⁰. Passadas cerca de duas décadas após o regime absolutista de D. Miguel, que vigorou entre 1828 e 1834 e que permitiu o regresso dos jesuítas, verificou-se a partir do final dos anos 50²¹¹ o regresso das Ordens religiosas expulsas e a chegada de novas congregações (novo tipo de organização adotado por Roma), mas agora mais vocacionadas para a ação, vindo a atuar nos domínios da assistência hospitalar e social, no campo da educação e no mundo da missão além-mar, ao

²¹⁰ Veja-se BONIFÁCIO, M^a de Fátima - "A Republicanização da Monarquia (1858-1862)". In *Apologia da História Política*, Lisboa, Quetzal, 1999.

²¹¹ Devido à pacificação das relações entre a Igreja e o Estado português em 1841 e à Concordata de 1848, a qual previa que o Governo português não impediria as profissões religiosas.

mesmo tempo que a estrutura diocesana da Igreja se funcionalizava, paga pelo Estado²¹².

É exatamente no ano de 48 que chega a Portugal o jesuíta Carlos João Rademaker, tendo 10 anos depois dado início à Missão Portuguesa da Companhia de Jesus.

NÚMERO DE MEMBROS DA MISSÃO PORTUGUESA DA COMPANHIA DE JESUS

1857-1880²¹³

ANO	MEMBROS DA MISSÃO					DEFUNTOS			
	PP	ESC	COAD	TOTAL	AUM.	PP	ESC	COAD	TOTAL
1857	2	-	1	3	-	-	-	-	-
1858	2	2	1	5	2	-	-	-	-
1859	3	2	3	8	3	-	1	-	1
1860	4	4	2	10	2	-	-	-	-
1861	6	8	7	21	11	-	-	1	1
1862	6	10	6	22	1	-	-	-	-
1863	5	14	8	27	5	-	1	-	1
1864	7	13	8	28	1	-	-	-	-
1865	10	16	12	38	10	-	-	-	-
1866	10	24	12	46	8	-	-	-	-
1867	10	28	14	52	6	-	1	-	1

²¹² FERREIRA, António Matos - "A constitucionalização da religião". In Carlos Moreira Azevedo (dir.), *História Religiosa de Portugal*, op. cit., pp.37 e ss.

²¹³ Tendo como balizas temporal o período correspondente à Missão Portuguesa da Companhia de Jesus, isto é, de 1858, com a entrada do jesuíta Carlos Rademaker, até 1880, pertenceram os jesuítas portugueses à Província espanhola de Castela, tendo neste ano se constituído como Província independente. Segundo a Província de Castela, em 1868 existiam na Missão Portuguesa 25 sacerdotes, 24 Escolásticos, 24 Coadjuutores, num total de 73 jesuítas, que se "... gobiernan de manera autónoma ..." , sendo vários de origem aragonesa mas, sobretudo italianos . Em 1875 residiam em Portugal 94 jesuítas, dos 812 da Província de Castela. O aumento deve-se principalmente ao aumento de vocações na missão portuguesa. In CASIMIRO, Acácio, S.J. -*Fastos da Companhia de Jesus restaurada em Portugal*, Porto, Tipografia Porto Médico, 1930, p. 29-30.

1868	10	32	17	59	7	1	-	-	1
1869	10	35	21	66	7	-	1	-	1
1870	10	35	18	63	-3	-	1	1	2
1871	14	38	17	69	6	-	1	-	1
1872	15	36	19	70	1	-	-	1	1
1873	16	38	20	74	4	-	1	-	1
1874	19	42	20	81	7	-	-	-	-
1875	18	46	22	86	5	-	-	-	-
1876	23	45	26	94	8	-	-	2	2
1877	26	46	26	98	4	-	-	-	-
1878	28	49	28	105	7	1	-	-	1
1879	32	49	29	110	5	-	-	-	-
1880	36	50	34	120	10	1	-	1	2

Figura 3 - Número de Membros da Missão Portuguesa da Companhia de Jesus (1857-1880)

A Companhia de Jesus que era o setor melhor disciplinado da Igreja Católica, com uma organização solidamente estruturada e uma extensa rede implantada por todo o mundo era, como se verificou, o alvo preferido dos liberais anticlericais devido, principalmente, à sua competência tanto na intervenção social, como na cultural.

A sua instalação ilegal, o seu notável crescimento e a sua rápida expansão no território português, foram muito criticadas pelos liberais regalistas, primeiro devido à sua situação ilegal e depois pela sua ligação a congregações estrangeiras, pois estas não se encontravam dependentes nem da inspeção do Estado português, nem da autoridade episcopal nacional.

Como foi referido, logo no início da década de 50, chegaram a Portugal alguns padres da Companhia de Jesus para prepararem a reentrada desta Ordem religiosa. Segundo Vítor Neto, aqui viveram incógnitos alguns jesuítas,

protegidos pelo marquês do Lavradio²¹⁴, sendo que Carlos João Rademaker tinha tido contacto com o marquês antes de lhe ter sido incumbido o projeto de iniciar a missão da Companhia de Jesus em Portugal.

Em 15 de julho de 1857, Pedro Beckx, Geral da Companhia, escreve ao P. Rademaker a anuir ao restabelecimento da Companhia em Portugal:

“Parece-me que chegou o tempo, em que nós podemos realizar prudentemente alguma coisa para ressuscitar a Companhia nesse Reino, ao qual professamos, sempre, grata lembrança, pelos muitos e ilustres méritos e benefícios cuja memória nas nossas histórias nunca apagará o esquecimento”²¹⁵

Durante o período correspondente à Missão Portuguesa da Companhia de Jesus, isto é, de 1858, com a entrada do jesuíta Carlos Rademaker, até 1880 com a criação da Província Portuguesa, os jesuítas portugueses pertenceram à Província espanhola de Castela, tendo neste ano sido constituída como Província independente.

Segundo a Província de Castela, em 1868, existiam na Missão Portuguesa 25 Sacerdotes, 24 Escolásticos, 24 Coadjuutores, num total de 73 jesuítas, que se “... gobiernan de manera autónoma ...”²¹⁶, sendo vários de origem aragonesa mas, sobretudo italianos²¹⁷. Em 1875 residiam em Portugal 94 jesuítas, dos 812 da Província de Castela. O aumento deve-se, principalmente, ao incremento de vocações na missão portuguesa.

Rademaker, filho de um criado do infante D. Miguel de Bragança²¹⁸, vai encontrar uma sociedade que politicamente aceitava a religião católica como

²¹⁴ NETO, Vítor -*op. cit.*, p. 312.

²¹⁵ PINA, Ambrósio - Carlos Rademaker, 1828-1885. Restaurador dos Jesuítas em Portugal no Século XIX. Porto, 1967, p.165.

²¹⁶ REVUELTA GONZÁLEZ, Manuel, S.J. - *La Compañía de Jesús en la España contemporánea: Supresión y reinstalación (1868-1883)*, Tomo I. Madrid: Universidad Pontificia Comillas, 1984-1991, p. 20

²¹⁷ *Ibidem*, p.19.

²¹⁸ Segundo Borges Graíinha, o padre jesuíta Rademaker "alla terminer son noviciat à Loyola, y prononçant ce qu'on appelle les vœux simples de l'Ordre, le 17 juillet 1857. Déjà jésuite et soumis, dans toutes ses actions, aux ordres des supérieurs, il fut renvoyé en Portugal pour y rétablir la Compagnie de Jésus". In *Les jésuites en Portugal de 1834 à 1910*. Lisbonne: Imprimerie Nationale, 1915, p.4;

Segundo Ricardo Garcia-Villoslada, “Desde 1851 trabajaba en Lisboa el P. Carlos Rademaker al frente del llamado Collegio dos Inglezinhos; nuevos padres llegaron de Italia en 1859, com lo que empezaron a brotar vocaciones en el país. Dans ce but il alla terminer son

elemento agregador da sociedade, embora a remetesse para o foro da vida privada. Com ele chegaram sobretudo jesuítas italianos, escolhidos pelo Geral da Companhia, que tinham sido banidos de Itália em 1848:

- O padre François Xavier Fulconis, primeiro Superior da Missão;
- O padre Vincent Ficarelli, segundo Superior da Missão e, em 1880, primeiro Provincial;
- O padre Louis Prospero, veio a pedido do padre Rademaker para Portugal, percorreu durante muitos anos o país em missão e introduziu em 1864 o *Apostolado da Oração* em Portugal, do qual foi seu diretor até à sua morte em 1887;
- O padre François Sturzo, que foi durante 18 anos diretor do Colégio de Campolide;
- O padre Jean Baptiste Meli, fundador da Residência de Braga. Fundou em 1869, na mesma cidade, conjuntamente com o padre Rademaker, a Congregação de S. Luís Gonzaga. Promoveu a criação em Portugal da Associação do Coração Agonizante de Jesus.
- O padre Jean Baptiste de Antoni, superior do Colégio de São Fiel entre 1871 e 1887;
- O padre Dominique Moscatelli, que foi Mestre de noviços no noviciado do Barro, entre 1869 e 1881.

Chegaram também dois jesuítas que já tinham estado em Portugal no período do reinado de D. Miguel. Foram eles, o coadjutor Martinho (Martin) Rodriguès, que entrou no antigo *Coleginho* (Santo Antão-o-Velho)²¹⁹ como noviço em 1833, e o Padre Buckacinski (mais conhecido pelo nome de Chevalier)²²⁰.

Lino de Assumpção relata assim a entrada dos jesuítas em Portugal:

“Foi no dia 15 de Agosto de 1860, que pela primeira vez se reuniram quatro jesuítas num convento situado junto do Barro, um lugarejo a uma légua de Torres Vedras. O celebre padre Carlos Rademaker, foi quem os trouxe a Portugal. Entre os primeiros jesuítas contam-se o padre Meloni, que foi superior em Sernache [...], o padre Prospero, que foi o introduzidor e organizador em Portugal do *Apostolado da Oração*, e o padre Ficarelli, que

noviciat à Loyola, y prononçant ce qu'on appelle les vœux simples de l'Ordre, le 17 juillet 1857. Déjà jésuite et soumis, dans toutes ses actions, aux ordres des supérieurs, il fut renvoyé en Portugal pour y rétablir la Compagnie de Jésus. In GARCÍA-VILLOSLADA, Ricardo - *Historia de la Iglesia en España. V: La Iglesia en la España contemporánea*, Biblioteca Autores Cristianos, 1979, p.501.

²¹⁹ *Mensageiro do Coração de Jesus*, 1902, p. 607; GRAINHA, Borges - *Les Jésuites en Portugal de 1834 à 1910*. Lisboa: Imprimerie Nationale, 1915, p. 4.

²²⁰ *Mensageiro do Coração de Jesus*, 1903, p. 32.

foi o primeiro provincial dos jesuítas em Portugal, e os governou e dirigiu até 1867”²²¹

Deve-se ao Duque de Saldanha (João Carlos Gregório Domingos Vicente Francisco de Saldanha Oliveira e Daun, 1.º conde, 1.º marquês e 1.º duque de, 1790-1876) a entrada de Portugal num período de “primavera” política, pondo fim às prolongadas convulsões sociais e às repetidas guerras civis. Este movimento ficou conhecido na história por *Regeneração* (insurreição militar de 1 de maio de 1851) e durante cinco anos, tomando posse de um governo em ditadura, chamando ao poder Fontes Pereira de Melo, pôs termo definitivo às lutas políticas, fez passar o *Acto Adicional à Carta Constitucional* e fez entrar o país no caminho do desenvolvimento material.

A entrada em Portugal das Irmãs de Caridade, vindas de França, autorizadas oficialmente pelo Alvará de 9 de fevereiro de 1857, assinado por Júlio Gomes da Silva Sanches, membro do governo do Partido Histórico presidido pelo Duque de Loulé, e com o objetivo de desenvolverem trabalho assistencial e pastoral no país, inflamou de novo os ânimos em torno das polémicas anticlericais e antiultramontanas, de tal modo que em 1862 o governo viu-se obrigado a repatriar as religiosas. Julgamos que, com a sua introdução, a Cúria Romana pretendia dar início ao movimento de reinstalação das Ordens regulares em Portugal. Vítor Neto refere que o debate político-religioso fez aclamar “... a contradição insanável entre os adeptos de uma sociedade livre e secularizada e os defensores da restauração de um modelo social clericalizado e ideologicamente dominado pelo catolicismo”²²², debate esse que D. Maria II, desejosa de reconciliar o seu reino com a Santa Sé, não conseguiu vencer devido à influência da maçonaria. A existência quer de um regalismo, quer de um ultramontanismo em Portugal levou a um reforço da política liberal na questão das Irmãs de Caridade, expulsas por serem estrangeiras e dependerem de um superior fora do país. O jesuíta Carlos Rademaker escreve no jornal *Bem*

²²¹ ASSUMPÇÃO, Lino de - *História geral dos jesuítas*, 2ª ed.. Lisboa: Moraes, 1982, p.619.

²²² NETO, Vítor - *O Estado, a Igreja e a Sociedade em Portugal: 1832-1911*. Lisboa: INCM, 1998, p. 298.

Público, tentando mostrar que os ideais liberais de liberdade, fraternidade e igualdade, são praticados desde há séculos no catolicismo:

“Não há pois no Catolicismo distinção de classes para aqueles que eleva a seus altares; não, nem nunca haverá. [...] Dirá agora a impiedade que o Catolicismo não é religião que esteja às alturas da época? Coitados! Quando vós no século passado nascentes do fatal consorcio do jansenismo com a filosofia, nós já vivíamos então. Tínhamos 17 séculos atrás de nós, e nesses séculos milhões de Santos; esses Santos já tinham inaugurado as três palavras de verdadeira igualdade, verdadeira liberdade, verdadeira fraternidade!”²²³

Em setembro de 1856, Rademaker, em carta escrita ao seu Superior, propõe um plano para restaurar a Companhia em Portugal, propondo a admissão de padres jesuítas para o seu colégio, ficando encarregues de o coadjuvarem no ensino dos meninos órfãos²²⁴.

O deputado José Estevão (1809-1862), que pertencia à Confederação Maçónica Portuguesa, da qual acabava de ser eleito 10º Grão-Mestre, contesta no parlamento, em maio de 1862:

“As Irmãs da Caridade estrangeiras, não as queremos. Pois se não há Instituto de Irmãs da Caridade sem francesas, porque tiravam a nacionalidade da do seu chefe. Se reprovos que se recebessem Irmãs da Caridade para uma Congregação já criada, mais reprovos, desde os fundamentos”²²⁵.

Anselmo José Braamcamp (1817-1885), maçom e adepto da harmonia entre a Igreja e o Estado, enquanto ministro do reino apresentou uma proposta de lei, a 11 de março de 1862, com o objetivo de fiscalizar e inspecionar as movimentações do poder espiritual. A entrada de Braamcamp no governo do reino levou a uma intensificação das medidas contra as congregações religiosas, sobretudo na área do ensino. Afirmava que o ensino, a educação e a assistência não deviam ser entregues a Ordens masculinas e femininas pois estas tenderiam para o domínio sobre as consciências. Esta proposta foi aprovada no Parlamento e as Irmãs de Caridade regressaram ao seu país de origem. O mesmo sentimento se aplicava aos membros da Companhia de Jesus que obedeciam

²²³ RADEMAKER, Carlos - “Dia de Todos os Santos”. In *Bem Público*, Lisboa, nº 70, 23 de novembro de 1858

²²⁴ FRIAS, Lesmes - *Historia de la Compañía de Jesús en su Asistencia Moderna de España*, tomo II, vol. I (1836-1868). Madrid: Administración de Razón y fe, 1944, p. 584.

²²⁵ ESTÉVÃO, José – *Discursos Parlamentares*. Aveiro: Câmara Municipal de Aveiro, 1983, p. 227.

apenas ao seu Geral, que se encontrava em Roma, constituindo um desafio à legalidade liberal. Segundo Borges Grainha, "... en 1861, le Commissaire des études et recteur du Lycée National do Lisbonne, Joseph Lacerda, chanoine de la Cathédrale, poussé par l'amitié particulière qui le liait à Rademaker, évita l'exécution de l'enquête dont il avait été chargé par arrêté ministériel..."²²⁶.

O avanço da secularização das consciências originou uma verdadeira "guerra" ideológica entre clericais e anticlericais. Na verdade, os liberais vão afirmar que o jesuitismo é sinónimo de ultramontanismo, daí o combate, segundo eles, ao jesuitismo, o mal maior. Para o homem "moderno", a Companhia de Jesus era «Regimen da igreja militante», tal como Paulo III o afirmou na bula da restauração da Companhia; «fazendo das suas casas acampamento», como escreveu Suarez; «abrindo mão da consciência», segundo os Estatutos; votando-se *em absoluto ao serviço de Deus e dos pontífices* - os jesuítas eram o "exército" da Igreja, a alma de Roma e o espírito do catolicismo, logo, algo a combater nesta nova mentalidade laicizante. Frases como «servir exclusivamente o Senhor e o pontífice romano» ou «obedecer ao Papa sem qualquer limitação» levaram ao triunfo a Companhia de Jesus, mas era visto de um modo suspeito pelos liberais que pretendiam combater o ultramontanismo e enfraquecer a figura do Papa no governo temporal do país.

Outro ponto que era criticado pelos liberais era o facto de perderem o afeto pelo lugar onde nasceram. Para Trindade Coelho, os jesuítas "Teem, de facto, empenhado todo o seu esforço para augmentarem as atribuições e prerrogativas do pontífice, e dilatarem o império d'este por meio de missões, sempre bem sustentadas e dirigidas"²²⁷ - subserviência a Roma, combatendo o beneplácito régio.

Também são criticados pelo grande número de Congregações que criaram, como por exemplo, Maria ou Mariana, cujos elementos do sexo masculino tem o de «Congregados de Nossa Senhora» e os membros do sexo feminino o de «Filhas de Maria», S. Luiz Gonzaga, Sto. Estanislau, Anjos e Santa

²²⁶ GRAINHA, Borges - *Les jésuites en Portugal de 1834 à 1910*. Lisbonne: Imprimerie Nationale, 1915, pp. 5-6.

²²⁷ COELHO, José Francisco Trindade - *Manual político do cidadão português*. Lisboa: Parceria A. M. Pereira, 1906, p. 277.

Filomena, observando-as como uma ameaça à soberania e modernização do país, pois serviam como meios de propaganda e eram sentinelas do Vaticano.

Acreditados no ensino desde longa data, mestres de reis, príncipes e da aristocracia que via nos seus colégios excelentes escolhas, mentores do clero que lhes confiava os seus seminários e protegidos pelo Vaticano, os jesuítas prosperavam e expandiam-se.

E foi neste contexto que a partir dos anos 60 começaram a entrar em Portugal, discretamente e protegidos por "... círculos altamente colocados, membros da aristocracia, da Igreja e até da família real"²²⁸, além de vários membros da Companhia de Jesus, as Doroteias, os Franciscanos, os Padres do Espírito Santo, os Beneditinos, os Redentoristas, etc., optando pelo exercício de atividades no ensino, na assistência e na organização de campanhas de missionação por todo o país. A sua presença deu azo a novas campanhas anti congreganistas devido à ameaça que a religião poderia criar na evolução social. Foi o caso em 1860, do jornal liberal *O Português* que criticou o facto da Companhia de Jesus ter criado um noviciado em Torres Vedras, no Colégio do Barro, acusando o governo de permitir que a Ordem de Santo Inácio se instalasse ilegalmente e se expandisse pelo território²²⁹.

Em 1862, Pedro Wenceslau Aranha (1833 -1914) tentava demonstrar no seu livro *Jesuítas e Lazaristas*, que estes pretendiam restaurar o absolutismo clerical e político através da sua introdução nas diversas instituições liberais²³⁰. Também no *Relatório e Projecto de Lei* proposto pelo deputado (Círculo da Lousã) Vicente Ferrer Neto Paiva (1798-1886) sobre as Congregações Religiosas, era questionado a possibilidade de regresso legal das Ordens Religiosas:

"A nossa liberdade constitucional repousa hoje, em grande parte, sobre a extinção das congregações religiosas. Nas lutas da restauração estas congregações esposaram abertamente a causa do absolutismo; e a

²²⁸ PEREIRA, Miriam Halpern - *Do Estado Liberal ao Estado-Providência: um século em Portugal*. SP: Edusc, 2012, p. 206.

²²⁹ *O Português*, 25 de agosto de 1860.

²³⁰ ARANHA, Pedro Wenceslau de Brito - *Jesuítas e lazaristas* (Segunda edição argumentada de Os Jesuítas em 1860). Lisboa: Typ. J. G. de Sousa Neves, 1862, p. 65.

existência d'ellas tornou-se, por este facto, incompatível com as instituições políticas, que renasciam victoriosas depois de sanguinolentos combates”²³¹

O que mais temiam os políticos que defendiam a criação de um Estado laico era a presença congreganista na base da sociedade e, particularmente no ensino, transgredindo a legislação de 1833/34 e fazendo-o, muitas vezes, com a própria autorização do Governo.

Em setembro de 1863 verificou-se, com alguma reserva e prudência, a constituição oficial da *Missão Portuguesa da Companhia de Jesus*, tendo como primeiro Superior o P. Francisco Xavier Fulconis (Provincial de Roma). Nesta época existiam 44 jesuítas em Portugal, metade portugueses. Encontravam-se estabelecidas as seguintes casas: Campolide (1858); Barro (1860); Cernache (1861); e Macau (1862)²³².

A partir deste momento começou a germinar uma nova “evangelização”, através dos *Exercícios Espirituais*, das novenas e tríduos, do confessionário²³³, da escola ²³⁴ e da imprensa²³⁵, do apoio às pregações, em particular no período da Quaresma e nas festas principais do ano e em algumas casas particulares, de exercícios próprios das congregações marianas, masculinas e femininas, bem como da atividade do *Apostolado da Oração*, congregações da Boa Morte, catequeses, e do apoio no apostolado das missões por todo o país rural. Deste

²³¹ PAIVA, Vicente Ferrer Neto - *Relatório e Projecto de Lei sobre as Congregações Religiosas*. Lisboa, 1962, p. 3

²³² CASIMIRO, Acácio - *Fastos da Companhia de Jesus Restaurada em Portugal*. Porto, Tipografia Porto Médica, 1930, p.12.

²³³ Os anticlericais dos fins do século XIX questionavam os ideais ultramontanos e jesuíticos pois, segundo eles, estes exerciam grande influência através da confissão, junto das mulheres e, através delas, na sociedade. O confessionário foi alvo de ataques pois, para o político contemporâneo, “... tratando-se na confissão de assuntos de herança [...] bem fácil é de calcular quantos abusos exercem em casos tais os mais infames exploradores da humanidade. In SANTOS, Manuel Pinto dos - *Quem são os Apóstolos?*. Lisboa, Viúva Tavares Cardoso, 1904, p. 85.

²³⁴ Com o alvorecer da revolução republicana a instalação destas ordens em Portugal representava uma ameaça para a infância através do seu domínio nos estabelecimentos educativos. Ao desempenharem um papel muito importante na instrução da juventude, os jesuítas contribuíram para a difusão dos valores do catolicismo ao nível da mentalidade popular. In SANTOS, Manuel Pinto dos - *Quem são os Apóstolos?*. Lisboa, Viúva Tavares Cardoso, 1904, p. 85.

²³⁵ Dispondo da imprensa católica os jesuítas tem publicações especialmente suas como é o caso da publicação mensal *Novo Mensageiro do Coração de Jesus*, que pertence ao Apostolado da Oração.

modo, com todas estas formas ativas de propaganda, a Companhia de Jesus passou a influenciar uma boa parte da sociedade²³⁶.

O Estado monárquico-constitucional não conseguiu manter a política de dessacralização, e a reintrodução progressiva das Ordens religiosas reaviva na memória dos liberais o legado antijesuítico do marquês de Pombal e a ideologia anti congreganista presente na legislação de Joaquim António de Aguiar.

O anticlericalismo em Guilherme Braga (1845-1874) refletia-se no repúdio às escolas católicas e principalmente aos colégios jesuíticos pois, segundo ele, funcionavam subjugando as consciências, além do já desenvolvido no púlpito e no confessionário²³⁷. Violento contra os falsos ministros da religião, entusiasta apaixonado pela liberdade, na sua poesia expõe o luxo e a vida voluptuosa da Igreja, incitando o “povo” a assumir direitos e a aclamar justiça, revoltando-se contra o Trono e o Altar:

“Quando hás-de tu entrar na grande liça/
E sacundindo o teu grilhão desfeito,/

Dizer ao Padre: Eu chamo-me a Justiça,/

Dizer ao Rei: Eu chamo-me o Direito”²³⁸

Mas os católicos, animados com a restauração das congregações, fundaram as Associações Católicas do Porto (1870), de Braga - tradicionalmente baluarte do conservadorismo católico -, de Guimarães e Lisboa.

DADOS ESTATÍSTICOS DE ENTRADAS E SAÍDAS DE JESUÍTAS NA PROVÍNCIA DE CASTELA

1877 - 1882²³⁹

²³⁶ NETO, Vítor - *O Estado, a Igreja e a Sociedade em Portugal: 1832-1911*, Lisboa, INCM, 1998, p. 314.

²³⁷ BRAGA, Guilherme - *Os Falsos Apóstolos*. Typographia lusitana, 1871.

²³⁸ *Idem* - *O Bispo: nova heresia em verso*. Livraria Camões de Fernandes Possas, 1895, p. 68. Veja-se, inclusive, SALGADO, Heliodoro - *A igreja e o proletariado*. Bibliotheca do livre pensamento, 1888, p.61.

²³⁹ REVUELTA GONZÁLEZ, Manuel, S.J. - *La Compañía de Jesús en la España contemporánea: Palabras Y Fermentos (1868-19123)*, Tomo III. Madrid: Univercidade Pontificia Comillas, pp. 11-15.

	Sacerdotes	Escolares	Coadjutores	Total	Aumento
1877	327	251	229	807	+10
1878	352	241	253	846	+39
1879	363	248	243	854	+8
1880	388	260	261	909	+55
1881	266	187	203	656	-253²⁴⁰
1882	274	199	213	686	+30

Figura 4 - Dados estatísticos de entradas e saídas de Jesuítas na Província de Castela (1877 - 1891)

A procura de uma nova ordem das coisas leva a que, a partir da década de 80, se entrasse num período ideológico diferente, onde o anticlericalismo liberal vai dar lugar a um anticlericalismo manifestado pelo livre-pensamento. Enquanto os liberais aceitavam o catolicismo e compreendiam o seu papel agregador na vida das sociedades, embora o remetessem para a esfera da vida privada, atribuindo ao poder público apenas a parte profana, o anticlericalismo dos livres-pensadores como os socialistas, anarquistas e republicanos, era baseado ideologicamente numa conceção agnóstica do Universo, sendo muitas vezes identificado com o laicismo. Segundo Fernando Catroga,

“... para o laicismo, o jesuíta, o frade e o padre apareciam como propagadores de uma visão do mundo e de uma moral anacrónica e, conseqüentemente, adequadas aos interesses da reacção política e do ultramontanismo”²⁴¹

²⁴⁰ Para o valor negativo relativo ao ano de 1881 da Província de Castela tem de se ter em conta o fato desta Província jesuíta se ter dividido, dando origem às novas províncias de Toledo e Portugal.

²⁴¹ CATROGA, Fernando - “O laicismo e a questão religiosa em Portugal (1865-1911)”. In *Análise Social*, Lisboa, vol. XXIV, nº 100, 1988 (1º), p. 211. O tema da campanha antijesuítica nos inícios da década de 80 pode ser testemunhado nos escritos de PINTO, Silva - *Os Jesuítas, Cartas ao Bispo do Porto*, 3ª ed.. Porto: Typographia Occidental, 1880; BASTOS, Teixeira - *Os Jesuítas*. Lisboa, (ed.) António Furtado, 1880; BRAGA, Alexandre - *Discurso Pronunciado no Comício Antijesuítico Realizado no Theatro dos Recreios a 7 de Setembro de 1885*. Porto: Typographia Occidental, 1885.

Influenciados pelo positivismo²⁴² de Auguste Comte, Gambetta, Ferry, e Émile Combes e pelo cientismo europeu, os políticos liberais portugueses tentavam romper com a visão católica do mundo, opondo-se à filosofia neotomista de Leão XIII, procurando a dessacralização da sociedade e a redução da sua influência social.

Província Portuguesa da Companhia de Jesus 1880		
120	50	Escolásticos
	36	Padres
	34	Coadjuutores

Figura 5 - Número de elementos na Província Portuguesa da Companhia de Jesus em 1880

E foi precisamente neste ano de 1880, no dia 13 de junho, e envolvida nesta nova sociedade política, que foi criada a *Província Portuguesa da Companhia de Jesus*, contando já com nove comunidades (Campolide, fundada em 1858; Barro, 1860; S. Fiel, 1863; Lisboa, 1864; Porto, 1870; Covilhã, 1871; Braga, 1875; Setúbal, 1876; Castelo Branco, 1879) e 120 jesuítas ²⁴³.

Segundo o jesuíta Manuel Revolta González,

“Un simples análisis del estado de la gran provincia de Castilla según el Catálogo de 1880 aconsejaba su partición. La inmensa provincia incluía la misión de Portugal, a la que apenas se alude como problema en los planes de división, pues la anexión de Portugal a Castilla era en la práctica puramente nominal, y el Superior de la misión la gobernaba com independencia absoluta”²⁴⁴

²⁴² Para os positivistas portugueses, a aliança entre o trono e o altar era conatural ao sistema católico-monárquico que vigorou em Portugal nos últimos séculos e que tinha enfraquecido a nação, não deixando entrar as formas modernas de organização social. In ABREU, Luís Machado de - “O discurso do anticlericalismo português (1850-1926) - II. In *Brotéria, Cristianismo e Cultura*. Lisboa, vol. 160, 2005, p. 165.

²⁴³ CASIMIRO, Acácio S.J. - *Fastos da Companhia de Jesus restaurada em Portugal*. Porto: Tipografia Porto Médica, 1930, p. 14.

²⁴⁴ REVUELTA GONZÁLEZ, Manuel, S.J. - *La Compañía de Jesús en la España contemporánea: Supresión y reinstalación*, Tomo I. Madrid: Univ Pontifica Comillas, [s.d.], p. 632. O decreto de ereção da nova Província realizado no dia 13 de junho de 1880, foi enviado nesse mesmo dia ao P. Torre e ao P. Ficarelli, superior em Portugal. A 10 de julho saiu o decreto que

**NÚMERO DE MEMBROS DA
PROVÍNCIA DA PORTUGUESA DA COMPANHIA DE JESUS
1880-1910²⁴⁵**

ANO	MEMBROS DA MISSÃO					DEFUNTOS			
	PP	ESC	COAD	TOTAL	AUM.	PP	ESC	COAD	TOTAL
1880	36	50	34	120	10	1	-	1	2
1881	36	58	34	128	8	1	-	-	1
1882	39	60	37	136	8	-	3	1	4
1883	40	68	39	147	11	1	-	-	1
1884	42	68	41	151	4	1	3	1	5
1885	44	69	42	155	4	3	-	1	4
1886	47	69	45	161	4	1	2	-	3
1887	52	69	48	169	8	-	1	-	1
1888	54	72	49	175	6	-	-	-	-
1889	60	67	52	179	4	1	1	1	3
1890	70	68	54	192	13	1	1	-	2
1891	76	72	56	204	12	-	-	1	1
1892	81	74	58	213	9	3	1	3	7
1893	92	86	62	240	27	1	-	3	4
1894	95	83	63	241	1	1	1	-	2

nomeava o P. Ficarelli Provincial de Portugal, e a 25 do mesmo mês, dia de São Tiago, por decisão do P. Geral Pedro Beckx é promulgada a ereção da nova Província. “Al P. Ficarelli le decía que aquella división se hacía sin ofensa de los padres españoles, más aún, se realizaba com su aprobación expressa, pues ellos mismos habían reconocido su oportunidad”. In REVUELTA GONZÁLEZ, Manuel, S.J. - *La Compañía de Jesús en la España contemporánea: Supresión y reinstalación*, Tomo I, Madrid: Univ Pontifica Comillas, [s.d.], p. 644.

²⁴⁵ CASIMIRO, Acácio S.J. - *Fastos da Companhia de Jesus restaurada em Portugal*. Porto: Tipografia Porto Médico, 1930, pp. 29-30.

1895	98	96	67	261	20	1	-	-	1
1896	99	105	70	274	13	2	4	-	6
1897	104	98	70	272	-2	2	1	3	6
1898	104	99	74	277	5	2	1	1	4
1899	110	97	82	289	12	2	1	2	5
1900	111	105	85	301	12	-	-	-	-
1901	114	108	94	316	15	2		3	5
1902	119	107	91	317	1	1	1	-	2
1903	123	107	94	324	7	-	-	-	-
1904	132	99	96	327	3	2	1	-	3
1905	135	97	100	332	5	3		2	5
1906	140	98	102	340	8	1	1	-	2
1907	138	100	106	344	4	3	2	2	7
1908	139	94	106	339	-5	-	-	2	2
1909	150	93	113	356	17	6	1		7
1910	147	100	112	359	3	5	1	1	7

Figura 6 - Número de Membros da Província Portuguesa da Companhia de Jesus (1880-1910)

No dia 16 de novembro de 1880, Joaquim Martins de Carvalho escreve no jornal *O Conimbricense*:

“Desde então [28 de maio de 1834] até hoje tem aparecido em Portugal alguns collegios de ensino, com caracter mais ou menos accentuado de jesuitismo, tornando-se sobretudo notavel a instituição das irmãs de caridade francesas, que occasionaram uma grande excitação no publico.

Agora, depois dos acontecimentos de França, os quaes deram logar á expulsão dos jesuitas d’esse paiz, a opinião publica e a imprensa torna a preocupar-se, receando em vista de certos symptomas, da intrusão da companhia de jesus em Portugal”²⁴⁶.

²⁴⁶ *O Conimbricense*, nº 3473, de 16 de novembro de 1880, p. 2.

Estas preocupações deram lugar à *Portaria* de 12 de novembro de 1880²⁴⁷, na qual o ministro do Reino, José Luciano de Castro convida “ingenuamente” os governadores civis para lhe dizerem se eram legítimas as apreensões que se haviam levantado sobre a existência de uma tentativa de fundação de institutos e estabelecimentos de ensino pertencentes aos, segundo ele, extintos jesuítas. Enquanto ministro nada foi feito acerca deste assunto, embora se soubesse e de algum modo tentasse encobrir a existência de Congregações em Portugal.

Dois acontecimentos anticlericais e antijesuíticos marcaram o início da década de oitenta, e foram estrategicamente aproveitados como confronto de ideologias. O primeiro foi o centenário de Camões (1881), herói literário e que teve alguns conflitos com os jesuítas e que o Partido Republicano Português (PRP) aproveitou para tomar astutamente como sua, uma bandeira cara a quase todos os portugueses, o *Patriotismo*, e o segundo, em 1882, com as comemorações do centenário de Marquês de Pombal, que foi utilizado pela Maçonaria como símbolo do nacionalismo português²⁴⁸ e convenientemente aproveitado para uma campanha contra a Companhia de Jesus com a criação de ligas antijesuíticas por todo o País.

António de Macedo Papança (1852-1913), escritor que produziu obras de pendor naturalista, eivadas de nacionalismo, publicou *Telas Históricas I e II*, um conjunto que reúne os poematos *O Grande Marquês* e *A Lenda do Jesuitismo*, no qual, em tom épico, mostra como o Marquês de Pombal, ao expulsar os jesuítas, devolve a Portugal a confiança e o progresso.

Joaquim Pedro de Oliveira Martins (1845-1894) escrevia na *História de Portugal*, que o jesuitismo “... mumificava o mundo e o homem” e que “Portugal tornou-se o baluarte da Companhia, e a dynastia de Bragança, obra d’ella, foi o seu melhor pupilo”²⁴⁹.

²⁴⁷ Esta *Portaria* encontra-se publicada no jornal *O Conimbricense*, nº 3473, de 16 de novembro de 1880, p. 2.

²⁴⁸ Publicação maçónica de um manifesto no qual se sintetiza a obra política do Marquês de Pombal. In *Boletim Oficial do Grande Oriente Lusitano*, n.ºs 1-2, Abril/Maio de 1882.

²⁴⁹ MARTINS, Joaquim Pedro Oliveira - *História de Portugal*, 2º vol., liv. VI. Lisboa: Viuva Bertrand, 1882, p. 87.

Mesmo quando se critica a doutrina e as políticas liberais, algumas personagens como, por exemplo, o professor e ensaísta português Basílio Teles (1856-1923)²⁵⁰, recorrem a uma terminologia antijesuíta, com conotações pejorativas.

Sampaio Bruno (1857-1915), de formação racionalista, deísta e ideólogo liberal, combatente pelo ideário republicano, foi um dos homens mais críticos da Companhia de Jesus. Para ele, o jesuitismo correspondia ao "... sistema do Egoísmo corporativo, independente de toda a restrição da moral"²⁵¹. Assim, repudiou a Inquisição e a Companhia de Jesus pois, segundo ele, estas duas instituições marcaram o nosso atraso e a decadência moral, impedindo a afirmação da pátria, da liberdade e da solidariedade coletiva²⁵².

Por outro lado, a conjuntura internacional da década de 80, em particular os decretos laicizantes publicados pela III República francesa²⁵³, e o exílio em Portugal de regulares expulsos de França, serviram de pretexto para a criação de um conjunto de campanhas anticlericais e antijesuíticas em Portugal.

Não obstante a conjuntura ser adversa ao clericalismo e ultramontanismo entre 1883 e 1884, um grupo de religiosos procedeu a uma campanha de recolha de assinaturas em apoio de uma representação, destinada a solicitar ao governo o restabelecimento das Ordens religiosas. O clero secular apoia este movimento procurando adesão nos seus paroquianos²⁵⁴.

Na década de 90 assistiu-se a um refluxo da luta anticlerical. Por outro lado, o progresso das Ordens religiosas com a formação do Centro Católico e a realização do Congresso Católico Internacional em 1885 mostram como a instituição religiosa procurou responder aos liberais anticlericais.

²⁵⁰ "Um imenso rebanho de almas sem pátria [...] a seita, dirigida pelo Geral ...". In TELLES, Basílio - *O problema agrícola: crédito e imposto*. Porto: Livraria Chardron de Lello & Irmão, 1899, p. 45.

²⁵¹ BRUNO, Sampaio - *A questão religiosa*. Porto: Livraria Chardron de Lello & Irmão, 1907, p. 397.

²⁵² CARVALHO, Amorim de - *O positivismo metafísico de Sampaio Bruno*. Lisboa : Sociedade de Expansão Cultural, 1960; SOVERAL, Eduardo - "Introdução ao pensamento de Sampaio Bruno". In *Revista Portuguesa de Filosofia*, 42 , 1986, pp. 413-424;

²⁵³ JULLIARD, Jacques - "Le conflit politique". In BURGUIÈRE, André (dir.) - *Histoire de la France*. L'État et les conflits. Paris, 1990, pp. 310 e ss.

²⁵⁴ *O Conimbricense*, nº 3709, 3 de março de 1883; *O Século*, ano 3º, nº 657, 1 de março de 1883; *idem*, ano 3º, nº 661, 6 de março de 1883; *idem*, ano 3º, nº 662, 11 de março de 1883.

O famoso decreto de 18 de abril de 1901 reconhecia a vida monástica no país, tendo todas as sociedades religiosas alcançado uma grande vitória e que levou à instituição de inúmeras associações, porque o diploma não negou o seu registo. A crise religiosa de 1901 comprova que a luta antijesuítica apenas era sustentada por minorias sociais urbanas. A ligação por parte dos defensores do anticlericalismo da questão religiosa à questão do regime político monárquico implicava conseqüentemente uma batalha ideológica contra as congregações. Logo, após 18 de abril, o número de Ordens religiosas que pretenderam estabelecer-se como associação aumentou, entre elas a dos jesuítas: *Associação Fé e Pátria*, *Associação Promotora da Instrução e Educação Popular* (vocacionada para a formação das classes operárias) e a *Associação Social Cristã* (vocacionada para as mulheres). Com este decreto, o líder regenerador tentou pela primeira vez, desde que o constitucionalismo foi instituído, compatibilizar estes institutos com o liberalismo, embora não obtendo sucesso, pois o catolicismo nunca mais se reconciliou com o espírito do século XIX.

Embora estas corporações fossem proibidas em Portugal pela legislação de 1833 e 1834, a Concordata de 1858 «estatuía as ordens religiosas femininas e admitia o reinício da profissão de frade»²⁵⁵, porém o poder político acaba por as tolerar sendo apoiadas, como refere Borges Graínha, pela "...própria família real, no alto clero estrangeiro e nacional, nos chefes dos partidos políticos, no alto funcionalismo burocrático e na aristocracia e na burguesia afidalgada"²⁵⁶.

[Quem Protegeu Os Jesuítas Na Sua Entrada E Expansão No Território Português Infringindo As Leis De 33/34 Que Ainda Se Mantinham Em Vigor!](#)

A Companhia de Jesus teve como seu protetor a Infanta D. Isabel Maria, irmã de D. Pedro IV e de D. Miguel, que desde sempre protegeu esta Ordem. No ano de 1867, a *História Manuscrita da Residência do Quelhas* e nos *Catálogos da Província*, referem que a infanta tinha no seu palácio de Benfica dois jesuítas:

²⁵⁵ NETO, Vítor - "O Estado e a Igreja". In *História de Portugal*, V. Lisboa: Círculo de Leitores, 1993, p. 271.

²⁵⁶ GRAÍNHA, Borges - *História do Colégio de Campolide da Companhia de Jesus*. Coimbra: Imprensa da Universidade, 1913, p. XXXIV. *Ibidem* - Prefácio (pp. 23-42).

o padre José Bukacinski, que já tinha estado em Portugal no reinado de D. Miguel, e o irmão coadjutor Inácio Enrich, natural de Manresa, na Catalunha. Borges Grainha refere o seguinte sobre esta Infanta: "... em 1872 Martens Ferrão, Procurador Geral da Coroa, [...] entregou também aos jesuítas a educação de seu filho, factos de que eles muito se desvaneciam e que a Infanta D. Isabel Maria muito aplaudia"²⁵⁷.

Quando em 20 de setembro de 1851, Carlos João Rademaker recebe as ordens menores pelo arcebispo de Mitilene, futuro Cardeal Patriarca de Lisboa, o jornal *A Semana* descreve-nos o ambiente da missa celebrada pelo jovem sacerdote da seguinte maneira:

"... causou-me admiração ver todas as avenidas próximas dos Inglesinhos tomadas por lindíssimas carruagens. [...] Entrando na igreja, achei-me entre as mais distintas dignidades do clero, do corpos diplomático tanto estrangeiro como português, e grande numero de senhoras tão ilustres pelas suas qualidades como pela sua hierarquia"²⁵⁸

Esta cerimónia revela-nos que o ambiente em Lisboa não era totalmente alheio aos ideais católicos, e que a alta sociedade lisboeta está presente nas diversas atividades da vida católica, sempre enquadradas pelo alto clero.

Em carta escrita ao seu Superior, em setembro de 1856, o padre Rademaker mencionava que o colégio gozava de proteção e simpatia de várias instituições, nomeadamente, do consulado britânico. Referia, inclusive, que as condições políticas lhe eram favoráveis porque em Lisboa o Governador Civil, Luís de Melo Breyner (1807-1876) [2º conde de Sobral), era uma pessoa muito piedosa e afeta à Companhia de Jesus²⁵⁹.

D. Pedro V aproximou-se da Companhia através do padre Rademaker. Num determinado dia do ano de 1861, em que este padre foi convidado para realizar o discurso das exéquias de D. Carlos Mascarenhas, militar de mérito, reconhecido e herói das guerras liberais, Rademaker expôs que este militar

²⁵⁷ *Ibidem*, p. XLI.

²⁵⁸ "Missas Novas". In *A Semana*, Lisboa, vol. 2, 29 de outubro de 1851, p.363. Em 1851 Latino Coelho fundou *A Semana*, jornal literário que se publicava semanalmente, colaborado pelos primeiros escritores da época. In PEREIRA, Esteves (ed. Lit.); RODRIGUES, Guilherme (ed. Lit.) - *Portugal - Dicionário Histórico, Corográfico, Heráldico, Biográfico, Bibliográfico, Numismático e Artístico*. Lisboa: João Romano Torres Ed., 1904-1915, Vol. IV, pp. 83-85.

²⁵⁹ FRIAS, Lesmes - *Historia de la Compañía de Jesús en su Asistencia Moderna de España*, tomo II, vol. I (1836-1868). Madrid, 1944, p. 584.

liberal tinha profundas convicções católicas²⁶⁰. O rei que tinha, inclusive, esboçado um projeto sobre a questão da educação popular, não era desfavorável à participação da Igreja no esforço de alfabetização do país. Em visita a Torres Vedras (convento do Barro) em 1862, congratulava-se de ver a terra servida por instituição «tão útil»²⁶¹. A relação entre Rademaker e o Rei foi efémera, pois D. Pedro V morre nesse mesmo ano com febre tifoide, tendo sido o padre Rademaker convidado para fazer o elogio fúnebre, no Convento de Mafra.

A Rainha D. Maria Pia de Saboia, esposa de D. Luís I, e D. Amélia de Orléans, esposa de D. Carlos, eram muito ligadas às religiosas de Santa Doroteia, que dentro das freiras são as mais parecidas com os jesuítas, tendo sido eles que as chamaram para Portugal em 1866, e junto das quais se instalaram, na rua do Quelhas 6-A, casa que compraram com o dinheiro de D. Maria da Assunção Saldanha e Castro.

Borges Grainha conta-nos que, “... quando Teixeira de Sousa tentou ultimamente atacar o jesuitismo, um médico da corte escrevia em 23 de setembro de 1910 ao P. Alexandre Castelo de Campolide: “Não creio que se feche Campolide; seria além de tudo mais uma estupidez. Depois de amanhã vou falar com o Poder Moderador e com mais Alguém (com A. grande)”²⁶².

O Alto Clero, tal como os Núncios, Patriarcas e Bispos, aparecem referenciados em quase todas as páginas do livro da *História do Colégio de Campolide*, como pessoas que favoreciam a Companhia de Jesus, principalmente por recomendação papal. Borges Grainha afirma que, “... os jesuítas, à medida que os antigos bispos foram morrendo, procuraram substituí-los por outros que lhes fossem afeiçoados, o que lhes não foi difícil, visto o seu poder em Roma e na política portuguesa”²⁶³.

²⁶⁰ RADEMAKER, Carlos - *O Discurso Fúnebre nas solenes exéquias do Exmo. Sr. D. Carlos Mascarenhas no dia trigésimo depois da sua morte ...*, Lisboa: Imprensa Nacional, 1861, p. 18.

²⁶¹ SEABRA, Eurico de - *A Igreja, as Congregações e a República: a separação e as suas causas*, 2ª ed., Lisboa: Clássica, 1914, p. 276.

²⁶² GRAÍNHA, Borges - *História do Colégio de Campolide da Companhia de Jesus*, Coimbra, Imprensa da Universidade, 1913, p. XXXVI.

²⁶³ *Ibidem*, p. XXXVII

Mesmo dentro dos liberais, os jesuítas contavam com apoios, como foi o caso do Duque da Terceira, que tinha apoiado D. Pedro IV em 1833. Quando o padre Rademaker lhe foi pedir ajuda para este lhe facilitar a entrada dos padres jesuítas italianos em Lisboa este assegurou-lhe, como Presidente de Conselho que, "... o Governo não oporia obstáculo algum, com tanto que os jesuítas não se apresentassem com os seus hábitos nem como corporação"²⁶⁴. Outro caso foi o do Ministro da Marinha, Carlos Bento da Silva, que em 1861 entregou aos jesuítas o Seminário de Macau e o Colégio de Cernache, no qual se educavam os missionários portugueses que iam para as colónias e que os jesuítas transformaram em noviciado, colocando a dirigi-lo um noviço português (P. Barroso), no sentido de fazer iludir o governo liberal, mas sendo na realidade dirigido por um padre jesuíta italiano (P. Meloni)²⁶⁵. No ano de 1889, o jesuíta Afonseca Matos escreve no *Mensageiro do Coração de Jesus* que o Duque de Loulé, embora manipulado pela maçonaria no caso das Irmãs de Caridade, não era adverso aos jesuítas²⁶⁶, e que "... Duque da Terceira dizia ao P.e Carlos J. Rademáker : «Quantos mais melhor! Que venham, que venham ! Ande para diante, meu Padre! Só lhe recomendo que não faça muito barulho»"²⁶⁷. Outro caso de um político que não suscitou problemas aos jesuítas foi o Ministro do Reino, José Luciano de Castro, que ao receber das mãos de Sousa Refoios (1853-1905) o *Relatório da Sindicância* que fizera ao Colégio de S. Fiel em 1880, por ordem do Governo, este e posteriormente o seu sucessor nada fizeram. Outros exemplos são o do Diretor Geral de Instrução Pública, Adriano Machado, que em 1867 mandou os seus sobrinhos a serem educados no Colégio de Campolide, e o do Procurador Geral da Coroa, Martens Ferrão, que em 1872 entregou a educação de seu filho aos jesuítas.

Nomes como os Conselheiros Adriano Machado, Martens Ferrão, Dias Ferreira, Viale, Barros e Sá, Visconde de Algés, Braamcamp, Marquês de Angeja, Aires de Orneias, Condes da Praia e Monforte, de Villa Rial, de Farrobc, de Rezende, da Azambuja, Marquês da Ribeira, Marquês de Lavradio, Viscondes da Asseca, Lindoso, Guedes Teixeira, Altas Moras, Barão da

²⁶⁴ *Mensageiro do Coração de Jesus*, 1903, pág. 340.

²⁶⁵ GRAÍNHA, Borges – *op. cit.*, p. 25; *Mensageiro do Coração de Jesus*, 1903, pág. 663.

²⁶⁶ *Mensageiro do Coração de Jesus*, 1889, pág. 501.

²⁶⁷ Borges Graíinha, *op. cit.*, p. XXXVIII.

Regaleira, José Maria Eugénio de Almeida, Conde de Rio Maior, Deputado Luís de Lencastre, Conde de Almedina, D. José Saldanha, José Ribeiro da Cunha, Conde de Margaride, são referidos no livro da *História do Colégio de Campolide*, como pessoas da nobreza ou da burguesia que mandavam os seus filhos para os colégios jesuítas, chegando a “ser moda” aí os colocar²⁶⁸.

Em 1908, os redatores do *Novo Mensageiro do Coração de Jesus* pressentiam que a Monarquia estava na sua fase final, e que os ideais revolucionários da República estavam muito próximos. Segundo a revista jesuíta, o barrete vermelho de Bernardino Machado vai converter-se,

“... numa cornucópia a jorrar de si para o Zé-povinho libras, salpicões, vinhaça, liberdade, igualdade e fraternidade, vinha sem trabalho, papança sem paga, moradia sem renda, abolição do exército, de senhorios, de impostos, de privilégios e talvez até de pulgas, mosquitos e piolhos”²⁶⁹.

O próprio rei D. Manuel II, rejeitou a proposta de Teixeira de Sousa, na qual este pretendia retirar a aprovação aos estatutos da *Associação Fé e Pátria*, por falta de cumprimento da lei. No seu livro *Para a História da Revolução*, Teixeira de Sousa refere-se a este assunto da seguinte maneira:

“Antes de ella se realizar conferenciei a sós com o Monarcha e li-lhe o projecto de decreto relativo á Associação Fé e Pátria, pondo n'elle a questão de confiança. Entendeu o Rei que a sua assignatura no decreto brigava com o titulo de Fidelíssimo. Instou-me para que o não levasse a esse sacrificio,...”²⁷⁰.

Teixeira de Sousa mostrava algum ressentimento em relação aos jesuítas e ao Partido Nacionalista, a quem responsabiliza pelos fracassos da monarquia²⁷¹. No dia 4 de outubro de 1910, nas vésperas da Revolução, este governo já tinha preparado um decreto para encerrar as casas dos jesuítas²⁷².

²⁶⁸ *Ibidem*, p.XLI.

²⁶⁹ *Novo Mensageiro do Coração de Jesus*. Lisboa. Nº 330 de 1908, p. 351.

²⁷⁰ SOUSA, Teixeira de - *Para a História da Revolução*, 2º vol., Coimbra: livraria editora, 1912, p. 64.

²⁷¹ ARAÚJO, António de - *Jesuítas e Antijesuítas no Portugal Republicano*. Lisboa: Roma, 2004, pp. 65-74.

²⁷² FERREIRA, António Matos - “A constitucionalização da religião”. AZEVEDO, Carlos Moreira (dir.) - *História religiosa de Portugal*. Lisboa: Círculo de Leitores, 2002. vol. 3: Religião e secularização, p. 53; SOUSA, A. Teixeira - *Para a história da revolução*. Coimbra: Moura

No dia 8 de outubro de 1910 foram novamente expulsos. O historiador jesuíta Francisco Rodrigues, recorda as diversas dificuldades porque passaram os seus irmãos no exercício das suas atividades:

“As leis pombalinas que ainda se mantinham de pé e a cada momento se ouviam citar para ameaço de extermínio, obrigavam-na a retrahir-se prudentemente, a viver como escondida, sem poder levantar o rosto com desassombro nem sequer declarar abertamente o seu nome. Por outro lado as antipathias nascidas de velhos preconceitos, enraizadas em tantos espíritos, que facilmente se assustavam com o espectro jesuitico, a falta de protecção oficial, antes não raro a má vontade dos governantes, de quando em quando a perseguição declarada e a continua vexação de uma imprensa adversa e desenfreada, eram obstáculos em demasia, que peava o desenvolvimento da nova Corporação e lhes atavam as mãos e tolhiam os movimentos necessários ao seu progresso. Contudo, não obstante as remoras que lhe impediam o passo, chegou pela força da sua vitalidade a dirigir uns dezoito estabelecimentos de formação, além dos multiplicadíssimos ministérios sacerdotaes que exercia no reino e missões em esfera cada dia mais vasta”²⁷³

[Residências da Companhia De Jesus 1858-1910](#)

Na estratégia de implantação da Companhia de Jesus em Portugal no período de 1858 a 1910, destacaram-se dois pontos importantes - a missão e a educação.

Contra os ideais laicizantes e contra a corrente racionalista da época, que denunciavam os malefícios sociais do clero, sobretudo o regular, como agente educativo, assistencial e religioso, a Igreja e, particularmente, a Companhia de Jesus, expandiu-se no território português atuando ao nível religioso, social e político, e fazendo o “recrutamento” de religiosos e religiosas leigas por dois processos: a missão e a educação. Na missão tinham nas Residências os pregadores e missionários; na educação tinham os Colégios.

Nesse sentido, a Companhia de Jesus espalhou várias Residências por todo o país que tinham como finalidade os trabalhos de evangelização e missionação. Foram as seguintes:

Marques & Paraísos, 1912, pp. 13-66; MARTINS, Rocha - *D. Manuel II : história do seu reinado e da implantação da República*, [Lisboa] : R.Martins, 1931, pp. 49-94.

²⁷³ RODRIGUES, Francisco, SJ. - *A formação intellectual do jesuita : leis e factos*. Porto: Livr. Magalhães e Moniz, 1917, p. 556.



CASAS DA COMPANHIA DE JESUS 1858-1910		ANO ²⁷⁴
1	Colégio de Campolide	21-07-1858
2	Colégio do Barro (Torres Vedras)	1860
3	Colégio de S. Fiel (4 léguas de Castelo Branco)	1863
4	Seminário de Cernache de Bonjardim (Sertã)	1862
5	Colégio de S. Francisco (Setúbal)	1876-1911
6	Residência de Guimarães e Escola Apostólica	1891-93
7	Colégio de S. Tomé (Porto)	1906
8	Residência do Quelhas, Lisboa	1864

²⁷⁴ CASIMIRO, Acácio, S.J. - *Fastos da Companhia de Jesus restaurada em Portugal*, Porto, Tipografia Porto Médico, 1930, p. 32-37.

9	Residência da Boavista (Porto)	1870
10	Residência da Covilhã	1871
11	Residência de Setúbal (externato)	1876
11	Residência de Setúbal (residência)	1893
12	Residência de Castelo Branco	1879
13	Residência de Coimbra	1872
14	Residência da Póvoa de Varzim	1903
15	Residência de Braga	1876
16	Residência de Viana do Castelo	1898
17	Residência de Angra do Heroísmo	1896-1909

Residência de Guimarães (1891) - Em 13 de novembro abre esta residência, tendo como primeiro Superior o padre Bento Rodrigues. Em 1892 abre, anexo a esta residência, uma Escola Apostólica (transferida em 1892 do colégio do Barro para Guimarães), com o fim de formar crianças para uma carreira eclesiástica e missionária. Entre 1900 e 1906 pertenceu também a este conjunto um colégio para alunos externos e internos, que posteriormente passou para o Porto. Além dos cuidados educativos, os diversos padres da Companhia que por lá passaram tinha como objetivo a evangelização e missão, pregando na cidade e em todo o norte de Portugal.

Residência da Rua do Quelhas, 6 (1865) - Para além de ser a residência do Padre Provincial, era a procuradoria das missões, sendo na sua igreja ministrados retiros espirituais. No dia 31 de julho de 1864, instalam-se junto ao convento do Sacramento (Alcântara) os padres Francisco Xavier Fulconis (Superior da Missão), Carlos João Rademaker e o irmão Manuel Coelho, para darem início à Residência de Lisboa. Só no ano seguinte se instalam na Rua do Quelhas. Foi a sede do *Mensageiro do Coração de Jesus e de Maria*. Esteve durante alguns meses do ano de 1901 fechada pelas autoridades, abrindo no dia 1 de novembro.

Residência da Boavista, Porto (1870) - Em outubro abre esta residência, tendo como Superior o padre Leonardo Guarmani. Ocupavam-se os padres nos exercícios ao clero, na catequese, na direção de escolas e em missão dentro e fora da cidade. Em 1872, uma calúnia contra o padre Rademaker (leva-o a refugiar-se em Espanha e Itália, onde vai trabalhar durante onze anos) levou a que esta residência fosse perseguida. É fechada pelas autoridades em 1901, reabrindo em 1903. Mais tarde, em 1909 é fechada provisoriamente.

Residência da Covilhã (1871) - Em 11 de dezembro abre esta residência, tendo como primeiro Superior o padre Nicolau Rodriguez (Provincial de Castela), que ocupa o cargo durante vinte e quatro anos (1895). Ocupavam-se em trabalhos de pregação dentro e fora da cidade, e em obras sociais com os operários.

Residência de Setúbal (1876) - Em 15 de setembro abre esta residência, no colégio de S. Francisco (pertencendo anteriormente este convento aos irmãos do Recolhimento), tendo como primeiro Superior o padre Bento Rodrigues. Os padres desta casa ocupavam-se com a catequese, a pregação dentro e fora da cidade, visitas à cadeia e ao hospital, excursões apostólicas pelo Alentejo com exercícios espirituais ao clero, às comunidades e ao povo. Esta residência incluía também um externato, para o ensino primário e secundário. Em 1878, com a introdução do curso de letras, a Companhia fica apenas a lecionar o ensino primário. De 1885 a 1892, lecionaram-se aí os cursos de filosofia escolástica e ciências da Província portuguesa, passando posteriormente para S. Fiel, e introduzindo-se neste espaço a terceira provação. Desta data até 1898, este espaço torna-se apenas em residência para os ministérios ordinários. A partir daqui até ao seu encerramento em 1908, por motivos de insalubridade, entram novamente os estudos de filosofia e ciências e posteriormente os de teologia (1901-1904). A residência passa, em 1898 de S. Francisco para a antiga Anunciada.

Residência de Castelo Branco (1879) - Em 1 de novembro abre esta residência, tendo como primeiro Superior e operário durante trinta anos o padre Joaquim de Moura. Para além da catequese eram feitas excursões missionárias.

Residência de Braga (1875) - Em janeiro, abre esta residência o padre João Baptista Meli (Provincial de Nápoles). Embora tenha fechado em 1901, todos os anos ali se realizavam exercícios para eclesiásticos e seculares. Os padres tinham a seu cargo a direção espiritual dos seminários, evangelizavam os estudantes da cidade e faziam excursões apostólicas pelo Minho, Douro e Trás-os-Montes. Nas palavras de Acácio Casimiro "... um grande centro de exercícios, especialmente para o clero"²⁷⁵

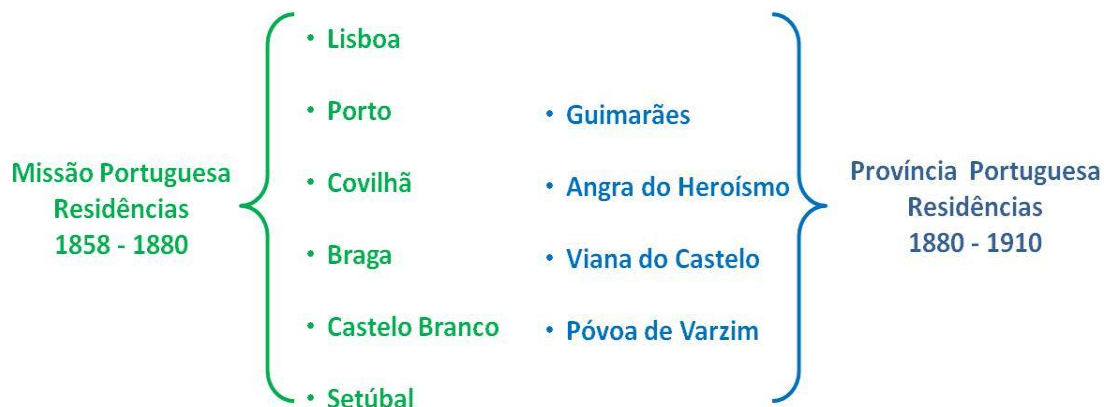
Residência de Angra do Heroísmo (1894) - Em 22 de janeiro de 1895 abre esta residência, tendo como primeiro Superior o padre Francisco Pereira. Com altos e baixos por falta de pessoal (dispersa entre 1901 e 1902, reabre nesse ano para fechar em 1908), dedicava-se aos exercícios para eclesiásticos e seculares. Os padres tinham a seu cargo a direção espiritual do seminário, e faziam excursões apostólicas por todo o arquipélago dos Açores e Madeira. Acompanhavam os estudantes universitários da cidade, com o intuito de conservar neles os sentimentos morais e religiosos que tinham adquirido no colégio. Assim, muitas vezes os padres jesuítas dirigiam-se a Coimbra para fazer conferências para os seus antigos alunos.

A existência de outras Residências em Portugal não é aqui descrita pois a sua atividade missionária e de evangelização fazia-se em pequena escala, quase sempre por falta de pessoal²⁷⁶. São o caso, por exemplo de Coimbra (1871-1876), Póvoa do Varzim (1903-1910) e Viana do Castelo (1898-1910).

Em 1901, a perseguição religiosa obriga a dispersar temporariamente as residências de Lisboa, Porto, Braga e Angra do Heroísmo.

²⁷⁵ CASIMIRO, Acácio, S.J - *Fastos da Companhia de Jesus restaurada em Portugal*. Porto, 1930, p.14.

²⁷⁶ Sobre a atividade missionária e de evangelização da Companhia de Jesus ver SEABRA, Eurico de - *A Igreja, as Congregações e a República: a separação e as suas causas*, 2ª ed.. Lisboa: Clássica, 1914, pp. 276-288.



De início a *Província Portuguesa da Companhia de Jesus* (1880) contava com nove casas independentes (incluindo colégios e seminários), num total de 137 membros (49 padres, 50 estudantes, 38 auxiliares leigos), 21 dos quais pertenciam a Províncias estrangeiras. No primeiro decénio da Província não houve fundações, embora possamos destacar aqui a readquirição, em 1899, da quinta de Vale-de-Rosal, na freguesia de Caparica (concelho de Almada), por onde tinha passado o Beato Inácio de Azevedo no século XVI. Aquando da revolução republicana de 1910 contava a Província com 359 membros (147 sacerdotes, 100 estudantes e 112 coadjutores)²⁷⁷.

No dia 8 de outubro de 1910, e pela terceira vez, todas as atividades dos jesuítas foram interrompidas drasticamente, com a restauração das leis pombalina de 1759 e de Joaquim António de Aguiar de 1834. Uma série de medidas deram força de lei à política de dessacralização da sociedade.

²⁷⁷ CASIMIRO, Acácio - *Expansão e actividade da Companhia de Jesus nos domínios de Portugal 1540-1940*, Porto: Apostolado da Imprensa, 1941, pp.49-53.

Data		Medidas
8 de Outubro de	1910	Expulsão os Jesuítas e encerramento de conventos.
18 de Outubro		O ensino da doutrina cristã é abolido, bem como o juramento
22 de Outubro		Proibição do ensino da doutrina cristã no ensino primário.
26 de Outubro		Abolição dos dias santificados.
3 de Novembro		Promulgação da lei do divórcio.
25 de Dezembro		Promulgação da lei da família, com a instituição do casamento
31 de Dezembro		Regulação das associações religiosas, proibindo-se a
21 de Janeiro de	1911	Proibição do culto católico na capela da Universidade de
1 de Fevereiro		Determina-se o fim do Centro Académico de Democracia
18 de Fevereiro		Instituição do Registo Civil obrigatório. Encerramento dos
20 de Abril		Promulgação da Lei de Separação entre o Estado e a

Figura 7 - Medidas que deram força de lei à política de dessacralização da sociedade 1910-191

Clemente XII

In Eminenti, 28 de abril de 1738

Esta constituição foi o primeiro ataque público escrito pelo papado contra a Maçonaria. Em *In Eminenti* as principais objeções à Maçonaria dadas eram: que ela estava aberta a homens de todas as religiões; que havia juramentos feitos; que os maçons negavam a autoridade clerical; e que os maçons se reuniram em segredo. O Sumo Pontífice proibiu a adesão à Maçonaria aos católicos e deu instruções para se tomarem medidas contra católicos que se tornassem maçons ou ajudassem a Maçonaria de qualquer forma. A Bula refere que quem frequentar Ordens Iniciáticas Secretas (inclui-se aí a Maçonaria) será excomungado²⁷⁸.

Bento XIV

Providas Romanorum, 18 de maio de 1751

Esta constituição confirmou a *In Eminenti* e condenou a Maçonaria em razão de seu naturalismo, exigência de juramentos, sigilo, indiferença religiosa, possível ameaça à Igreja e ao Estado. Proíbe os católicos romanos de participação em qualquer grupo maçônico²⁷⁹.

²⁷⁸ SOARES, Franquelim Neiva – “A Maldição Maçônica na Arquidiocese de Braga (1800-1830)”. In *Estudios em homenagem a Luís António de Oliveira Ramos*. Universidade do Porto, 2004, p. 1022.

²⁷⁹ PAREDES, Javier (dir.) – *Diccionario de los Papas y Concilios: Edad Moderna*. Barcelona: Ed. Ariel, 1998, p. 387.

Pio VII

Ecclesiam a Jesu Christo, 13 de setembro de 1821

Na carta encíclica *Ecclesiam* o Papa condena todas as sociedades secretas, particularmente a Carbonária e a Maçonaria, excomungando todos os seus membros, dando como justificção o segredo vinculado ao juramento dado nesta sociedade e as suas conspirações contra a Igreja e o Estado. Vincula a Maçonaria aos Carbonários, que na época estavam ativos na Itália e eram consideradas um grupo revolucionário²⁸⁰.

Leão XII

Quo Graviora Mala, 13 de março de 1825

Esta Constituição reafirma a oposição à Maçonaria como uma sociedade secreta, com sigilo ligado a juramentos, e que conspirava contra a Igreja e o Estado²⁸¹.

Pio VIII

Traditi Humilitati, 24 de maio de 1829

Esta encíclica fazendo referência às declarações antimacônicas de papas anteriores, advertia contra uma sociedade secreta cujo “objetivo esperto é... levar os alunos pelo caminho de Baal”. Ela apelava aos católicos que “...

²⁸⁰ PIO VII, *Ecclesiam a Jesu*. Roma, 13 setembro 1821. [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <http://www.totustuustools.net/magistero/p7ecclea.htm>; CARLEN, Claudia - *Papal pronouncements: a guide: 1740-1978, vol. I*. Ann Arbor, Mich. : Pierian Press, 1990, p. 20.

²⁸¹ QUO GRAVIORA, *Apostolic Constitution Of Pope Leo XII, 13 de março de 1826* [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo12/12quogr.htm>>; ROMAG, Dagoberto, Frei (O. F. M.) – *Compêndio da História da Igreja*, vol. III: A Idade Moderna. Petrópolis: [etc.], 1941, p. 238.

erradicassem aquelas sociedades secretas de homens facciosos que, completamente opostos a Deus e aos príncipes, estão inteiramente dedicados a derrubar a Igreja, a destruir os reinos, e à desordem no mundo inteiro”²⁸².

Litteris Altero abhinc, 25 de março de 1830

Esta carta apostólica reiterou as condenações papais anteriores relativas à Maçonaria, condenando especificamente a influência da Maçonaria na educação²⁸³.

Gregório XVI

Mirari Vos, 15 de agosto de 1832

Encíclica sobre o liberalismo e a indiferença religiosa. Indiferença religiosa definida como, “... a fraude dos ímpios que afirmam ser possível obter a salvação eterna da alma pela profissão de qualquer tipo de religião, desde que seja mantida a moralidade.” Não mencionando a Maçonaria, faz a crítica à indiferença religiosa²⁸⁴. Algumas autoridades católicas identificam esta declaração como antimaçônica.

Pio IX

Qui Pluribus, 09 de novembro de 1846

²⁸² TRADITI HUMILITATI, *On His Program For The Pontificate Encyclical Of Pope Pius VIII*, 24 de maio de 1829 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Pius08/p8tradit.htm>>; PAREDES, Javier (dir.) – *Diccionario de los Papas y Concilios: Edad Contemporánea*. Barcelona: Ed. Ariel, 1998, p. 426.

²⁸³ PAREDES, Javier (dir.) – *Diccionario de los Papas y Concilios: Edad Moderna*. Barcelona: Ed. Ariel, 1998, p. 425.

²⁸⁴ MIRARI VOS, *On Liberalism And Religious Indifferentism Encyclical Of Pope Gregory XVI*, 15 de agosto de 1832 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Greg16/g16mirar.htm>>; ROMAG, Dagoberto, Frei (O. F. M.) – *Compêndio da História da Igreja*, vol. III: A Idade Moderna. Petrópolis: [etc.], 1941, p. 298.

Esta encíclica convida os católicos romanos a lutar contra a heresia. Condena aqueles que colocam a razão acima da fé. Apesar de não mencionar diretamente a Maçonaria, critica aqueles que ela não se identifica, sendo considerada uma declaração antimaçónica para algumas fontes católicas²⁸⁵.

Quanta Cura, 08 de dezembro de 1864

Esta encíclica condena os erros da atualidade, tal como o naturalismo, chamando a liberdade de consciência e de culto de “liberdade de perdição”, sendo esta condenação contra o naturalismo normalmente entendida como um ataque à Maçonaria. Ataca o comunismo e o socialismo, não mencionando a Maçonaria²⁸⁶.

Inter Multiplices, 25 de setembro de 1865

Pronunciamento que condena a Maçonaria e outras sociedades secretas. Acusa as associações maçónicas de conspiração contra a Igreja, contra Deus e contra a sociedade civil. Atribui as revoluções e agitações populares a atividades maçónicas, e denunciando os juramentos secretos e as reuniões clandestinas²⁸⁷.

Apostolicae Sedis Moderatoni, 12 de outubro de 1869

²⁸⁵ QUI PLURIBUS, *On Faith And Religion Encyclical Of Pope Pius IX*, 9 de novembro de 1846 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Pius09/p9quiplu.htm>>. PAREDES, Javier (dir.) – *Diccionario de los Papas y Concilios: Edad Contemporánea*. Barcelona: Ed. Ariel, 1998, p. 444.

²⁸⁶ QUANTA CURA, *Condemning Current Errors Encyclical Of Pope Pius IX*, 8 de dezembro de 1864 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <http://www.papalencyclicals.net/Pius09/p9quanta.htm> . PAREDES, Javier (dir.) – *Diccionario de los Papas y Concilios: Edad Contemporánea*. Barcelona: Ed. Ariel, 1998, p. 450; ROMAG, Dagoberto, Frei (O. F. M.) – *Compêndio da História da Igreja*, vol. III: A Idade Moderna. Petrópolis: [etc.], 1941, p. 245.

²⁸⁷ INTER MULTIPLICES, *Encyclical Of Pope Pius IX Pleading For Unity Of Spirit*, 21 de março de 1853 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Pius09/p9interm.htm>>

Constituição relacionada com o Direito Canônico. Muda alguns Cânones e estabelece uma nova lista de censuras. Não fazendo referência à Maçonaria, algumas autoridades afirmam que este documento diz respeito à Maçonaria²⁸⁸.

Etsi Multa, 21 de novembro de 1873

Nesta encíclica o Papa Pio condena a Maçonaria, afirmando que os grupos maçons estavam entre as “seitas” das quais “... a sinagoga de Satanás é construída...”²⁸⁹.

Leão XIII

Etsi Nos, 15 de fevereiro de 1882

Esta encíclica faz referência às condições então prevaleciam na Itália, declarando que esta “seita perniciosa” está em guerra com Jesus Cristo, seita que o Papa culpa dos conflitos civis na Itália. Algumas autoridades católicas identificam estas palavras do Papa como uma referência à Maçonaria²⁹⁰.

Humanum Genus, 20 de abril de 1884

Esta encíclica é considerada como um dos ataques mais fortes e diretos feito pelos Papas à maçonaria. Ela afirma que “Uma árvore boa não pode produzir mau fruto, nem árvore má dar bons frutos [...] a seita maçônica produz frutos que são perniciosos e do mais amargo sabor”. É referido que o objetivo da Maçonaria é a destruição da Igreja Católica Romana, sendo a Maçonaria e a Igreja Católica Romana adversárias. Afirma, inclusive, que muitos maçons

²⁸⁸ APOSTOLICAE NOSTRAE CARITATIS, *Encyclical Of Pope Pius Ix Urging Prayers For Peace*, 01 de agosto de 1854 [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Pius09/p9aposto.htm>>

²⁸⁹ ETSI MULTA, *On The Church In Italy, Germany, And Switzerland Encyclical Of Pope Pius Ix*, 21 de novembro de 1873 [Consultado 10 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Pius09/p9etsimu.htm>>

²⁹⁰ ETSI NOS, *Encyclical of Pope Leo XIII*, 15 de fevereiro de 1882 [Consultado 10 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13itl.htm>>

desconhecem os objetivos finais da Maçonaria e, deste modo, não deviam ser incriminados nos atos criminosos cometidos pela Maçonaria. Condena o naturalismo da Maçonaria, pelo qual se entende a crença de que “a natureza humana e a razão humana devem, em todas as coisas, ser senhora e guia [...] eles não permitem qualquer dogma de religião ou verdade que não possa ser entendido pela inteligência humana, nem qualquer mestre que deva ser acreditado devido à sua autoridade”²⁹¹.

Officio Sanctissimo, 22 de dezembro de 1887

Esta é uma carta encíclica sobre a Baviera e inclui um alerta contra a Maçonaria. Ela afirma que a Maçonaria é um “contágio”, e é uma “seita das trevas”²⁹².

Dall'Alto Dell'Apostolico Seggio, 15 de outubro de 1890

Esta encíclica, também conhecida como *Ab Apostolici*, trata da Maçonaria na Itália. Condena os assuntos públicos na Itália, tal como a realização do “programa maçônico”. Afirmava-se que neste “programa” se pretendia a abolição do ensino religioso nas escolas e a absoluta independência da sociedade civil da influência clerical²⁹³.

Inimica Vis, 18 de dezembro de 1892

Esta carta encíclica aos bispos de Itália trata do tema da Maçonaria no território Italiano. Ela reitera a necessidade urgente de combater os fins a que a

²⁹¹ HUMANUM GENUS, *Encyclical Of Pope Leo XIII On Freemasonry*, 20 de abril de 1884 [Consultado 10 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13human.htm>>

²⁹² OFFICIO SANCTISSIMO, *Encyclical of Pope Leo XIII*, 22 de dezembro de 1887 [Consultado 10 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13bav.htm>>

²⁹³ DALL'ALTO DELL'APOSTOLICO SEGGIO, *Encyclical of Pope Leo XIII*, 15 de outubro de 1890 [Consultado 10 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13ms1.htm>>

Maçonaria se propunha, e suplica aos bispos que trabalhem para converter as “vítimas” da Maçonaria²⁹⁴.

Custodi di Qualla Fede, 18 de dezembro de 1892

Esta Carta encíclica é dirigida ao povo de Itália e ataca principalmente a Maçonaria. Tem como finalidade a luta contra a Maçonaria e pretende orientar e proteger os lares católicos contra a infiltração da mesma, incentivando à criação de escolas católicas e sociedades de ajuda mútua, e à fundação e constituição de uma imprensa católica. Contém críticas muito fortes à Maçonaria²⁹⁵.

Praeclara, 20 de junho de 1894

É uma carta apostólica aos governantes e nações do mundo em que apela à união com a Igreja de Roma, advertindo contra a Maçonaria²⁹⁶.

Annum Ingressi, 18 mar 1902

É uma carta apostólica aos bispos do mundo recordando os 25 anos do Papa Leão XIII. Este pede que haja persistência contra a Maçonaria²⁹⁷.

Como se pode verificar houve uma persistência nos ataques à Maçonaria feitas pelos diversos papas, o que parece não ter impedido o progresso e a instalação da mesma na sociedade. Desde a constituição *In Eminenti* de Clemente XII, até à encíclica *Humanum genus* de Leão XIII, o anti maçonismo do magistério católico foi definindo a recusa do secretismo e do pensamento

²⁹⁴ INIMICA VIS, *Encyclical Of Pope Leo XIII On Freemasonry*, 8 de dezembro de 1892 [Consultado 11 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13ms4.htm>>

²⁹⁵ CUSTODI DI QUELLA FEDE, *Encyclical of Pope Leo XIII ON FREEMASONRY*, 8 de dezembro de 1892 [Consultado 11 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13ms3.htm>>

²⁹⁶ PRAECLARA GRATULATIONIS PUBLICAE, *The Reunion Of Christendom Apostolic Letter Of Pope Leo Xiii*, 20 de junho de 1894 [Consultado 11 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13praec.htm>>

²⁹⁷ ANNUM SACRUM, *ENCYCLICAL OF POPE LEO XIII ON CONSECRATION TO THE SACRED HEART*, 18 de março de 1902 [Consultado 11 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.papalencyclicals.net/Leo13/l13annum.htm>>

maçónico, para além do combate às práticas que comportavam sentimentos anticlericais e revolucionários²⁹⁸.

Mais recentemente, na *Nota Pastoral para a Quaresma*, do ex Cardeal-Patriarca de Lisboa, D. José Policarpo, publicada em janeiro de 2005, testemunha-se o modo como a Igreja ainda hoje vê a Maçonaria:

"Um católico, consciente da sua fé e que celebra a Eucaristia não pode ser maçom. E se o for convictamente, não pode celebrar a Eucaristia. E a incompatibilidade reside nas visões inconciliáveis do sentido do homem e da história. A Maçonaria sempre afirmou, e continua a afirmar, a prioridade absoluta da razão natural como fundamento da verdade, da moralidade e da própria crença em Deus. A Maçonaria não é um ateísmo, pois admite um "deus da razão". Exclui qualquer revelação sobrenatural, fonte de verdades superiores ao homem, porque têm a sua fonte em Deus, não aceitando a objectividade da verdade que a revelação nos comunica, caindo na relatividade da verdade a que cada razão individual pode chegar, fundamentando aí o seu conceito de tolerância. A Igreja também aceita a tolerância, mas em relação às pessoas e não em relação à objectividade da verdade. Esta atitude perante Deus e perante a verdade gera uma "sabedoria" global, ou seja, uma visão coerente da realidade, que é incompatível com a visão do homem e da sociedade que brotam da fé cristã, que supõe a inter-acção de Deus e do homem, no diálogo fecundo e apaixonante da natureza e da graça. A Igreja tem o dever de orientar os católicos e é a eles que digo que a nossa fé e o sentido da vida que ela inspira é incompatível com o quadro gnóstico de sentido veiculado pela Maçonaria "²⁹⁹.

²⁹⁸ Veja-se de VENTURA, António - *Uma História da Maçonaria em Portugal*, 1ª ed.. Círculo de Leitores, 2013. Principalmente os seguintes pontos: A ação da Maçonaria e o Liberalismo. Da Revolução Liberal ao fim das Guerras Liberais (1820-1834); A tentação política durante o século XIX (1834-1868).

²⁹⁹ D. JOSÉ POLICARPO, *Nota Pastoral do Cardeal-Patriarca de Lisboa para a Quaresma, 04 de fevereiro de 2005* [Consultado 09 out. 2015]. Disponível na internet em: <<http://www.agencia.ecclesia.pt/noticias/documentos/a-pascoa-da-eucaristia/>>

APÊNDICE I

Percurso pelos espaços ocupados pelos Jesuítas entre 1829 e 1833 em Lisboa

1. Convento de Rilhafoles, dos Padres Lazaristas (ou de S. Vicente de Paula)³⁰⁰

Localização

Fica ao cimo da Rua Dr. Almeida Amaral, próximo da Rua de Gomes Freire, na zona do Campo dos Mártires da Pátria



³⁰⁰ Convento de Rilhafoles, dos Padres Lazaristas (ou de S. Vicente de Paula) [Consultado 25 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://www.patrimoniocultural.gov.pt/pt/patrimonio/patrimonio-imovel/pesquisa-do-patrimonio/classificado-ou-em-vias-de-classificacao/geral/view/323308/>

2. Casa de campo do Duque de Lafões (Marvila)³⁰¹

Localização

Calçada do Duque de Lafões

Rua do Grilo, Lisboa

Coordenadas

Latitude, Longitude

38.732504, -9.106093

38°43'57.0"N 9°06'21.9"W



³⁰¹ Casa de campo do Duque de Lafões (Marvila) [Consultado 25 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://www.vamosaqui.pt/2016/06/06/palacio-dos-duques-de-lafoes-em-lisboa/>

3. Palácio do Duque de Lafões ou Palácio do Lavra (Largo da Anunciada)³⁰²

Localização

Rua de São José, 10; Calçada do Lavra, 1-3
Lisboa

Freguesia: Santo António

Coordenadas:

38° 43' 4.96" N

9° 8' 30.51" W

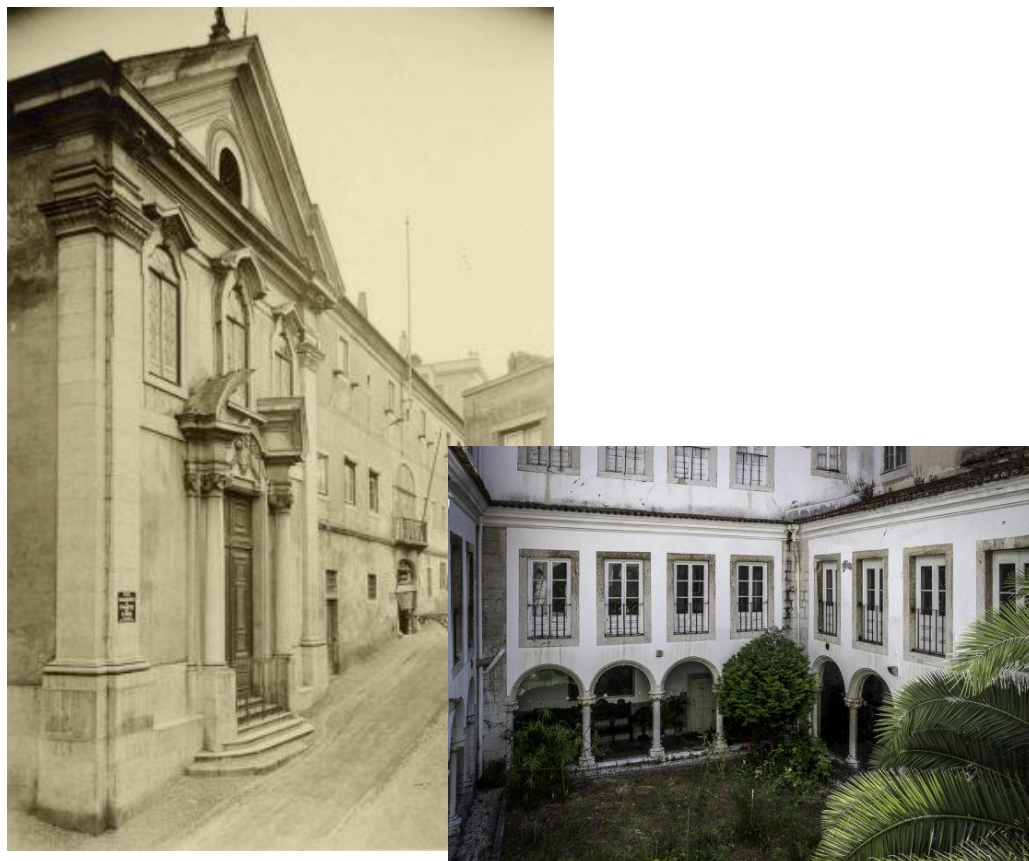


³⁰² Palácio do Duque de Lafões ou Palácio do Lavra [Consultado 25 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://www.cm-lisboa.pt/equipamentos/equipamento/info/palacio-lavra>

4. Colégio de Santo Antão-o-Velho / Colégio de Santo Agostinho / Coleginho³⁰³

Localização

Rua Marquês de Ponte de Lima, 13



³⁰³ Colégio de Santo Antão-o-Velho [Consultado 25 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://patrimoniocultural.cm-lisboa.pt/lxconventos/ficha.aspx?t=i&id=664>

5. Forte de S. Julião da Barra³⁰⁴

Localização

Lisboa / Oeiras / Oeiras e São Julião da Barra, Paço de Arcos e Caxias

Avenida Marginal

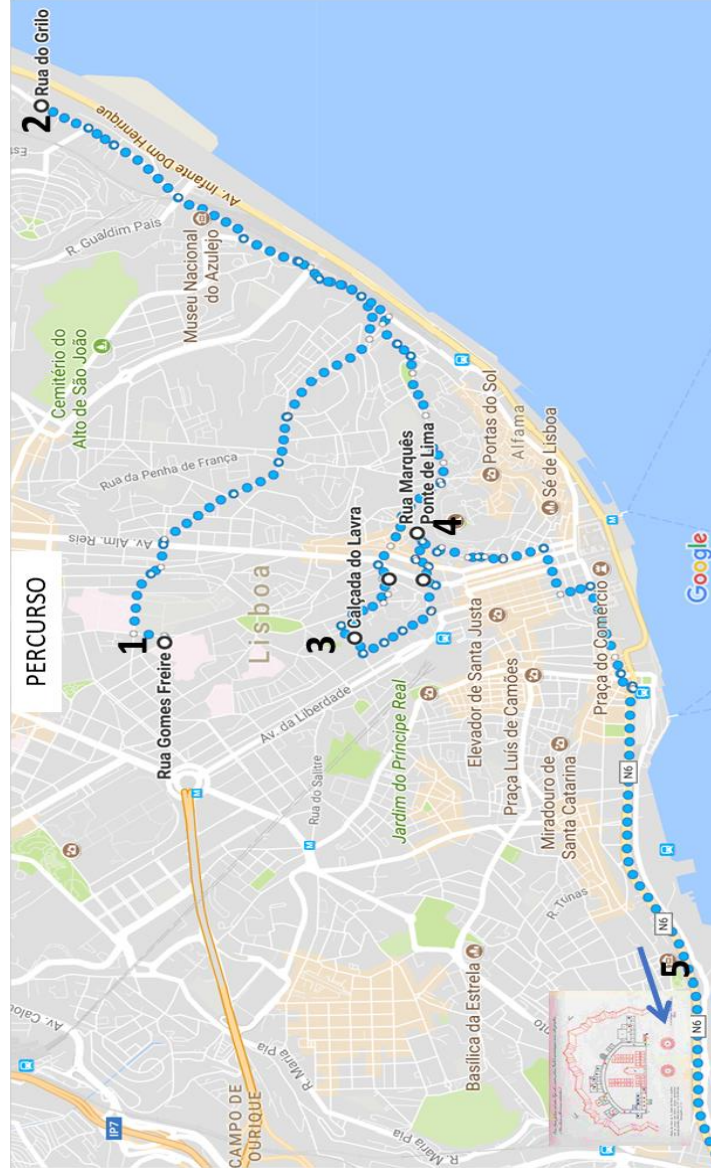
São Julião da Barra



Planta do Forte de S. Julião da Barra. In *Catalogus Provinciae Lusitana* 1892.

³⁰⁴ Forte de S. Julião da Barra [Consultado 25 maio 2016]. Disponível na internet em: <http://www.patrimoniocultural.gov.pt/pt/patrimonio/patrimonio-imovel/pesquisa-do-patrimonio/classificado-ou-em-vias-de-classificacao/geral/view/74623/>

PERCURSO PELOS ESPAÇOS OCUPADOS PELOS JESUÍTAS ENTRE 1829 E 1833 EM LISBOA



1. Convento de Rilhafoles, dos Padres Lazaristas (ou de S. Vicente de Paula)
2. Casa de campo do Duque de Lafões (Marvila)
3. Palácio do Duque de Lafões ou Palácio do Lavra
4. Colégio de Santo Antão-o-Velho / Colégio de Santo Agostinho / Coleginho
5. Forte de S. Julião da Barra

APÊNDICE J

Mudanças de regime político e de governo entre 1820 e 1834

Caraterística	Data	Local	Resultado	Obs.
<i>Revolução Liberal</i>	24 ago 1820 15 set 1820	Porto Lisboa	Triunfou	1
<i>Revolução Absolutista (Vila-Francada)</i>	27 mai 1823	Lisboa	Triunfou	2
<i>Revolução Absolutista (Abrilada)</i>	30 ab 1824	Lisboa	Fracassou	--
<i>Pronunciamento Militar</i>	31 jul 1826	Porto	Triunfou	3
<i>Revoltas absolutistas - guerra civil</i>	1826-27	Diversos	Fracassaram	--
<i>Restauração Absolutista</i>	26 ab 1828	Lisboa	Triunfou	4
<i>Revolta Liberal</i>	mai - jul 1828	Porto	Fracassou	--
<i>Revoltas Liberais - Guerra civil</i>	1828/1834	Diversos	Triunfou	5

1. Com esta revolução foi substituída a regência, realizando-se eleições para as Cortes Constituintes e redigindo-se uma Constituição, que entrou em vigor em setembro de 1822.
2. Desta revolta absolutista resultou a revogação da Constituição de 22 e constituiu-se um governo composto por absolutistas e partidários da carta constitucional.
3. Este pronunciamento militar deu origem à promulgação, pela regente D. Isabel Maria, da Carta Constitucional outorgada por D. Pedro IV e substituído o governo.
4. Restauração absolutista, sendo foi aclamado rei D. Miguel I.
5. Diversas revoltas liberais, iniciadas em Angra (Açores), entre 1828 e 1832 e posteriormente em Portugal continental, entre 1832 e 1834, dando origem ao restabelecimento da Carta Constitucional de 1826 e à queda do rei D. Miguel, sendo substituído pela sua sobrinha D. Maria II.

GRAVURAS

GRAVURA INTRODUÇÃO

GRAVURA A

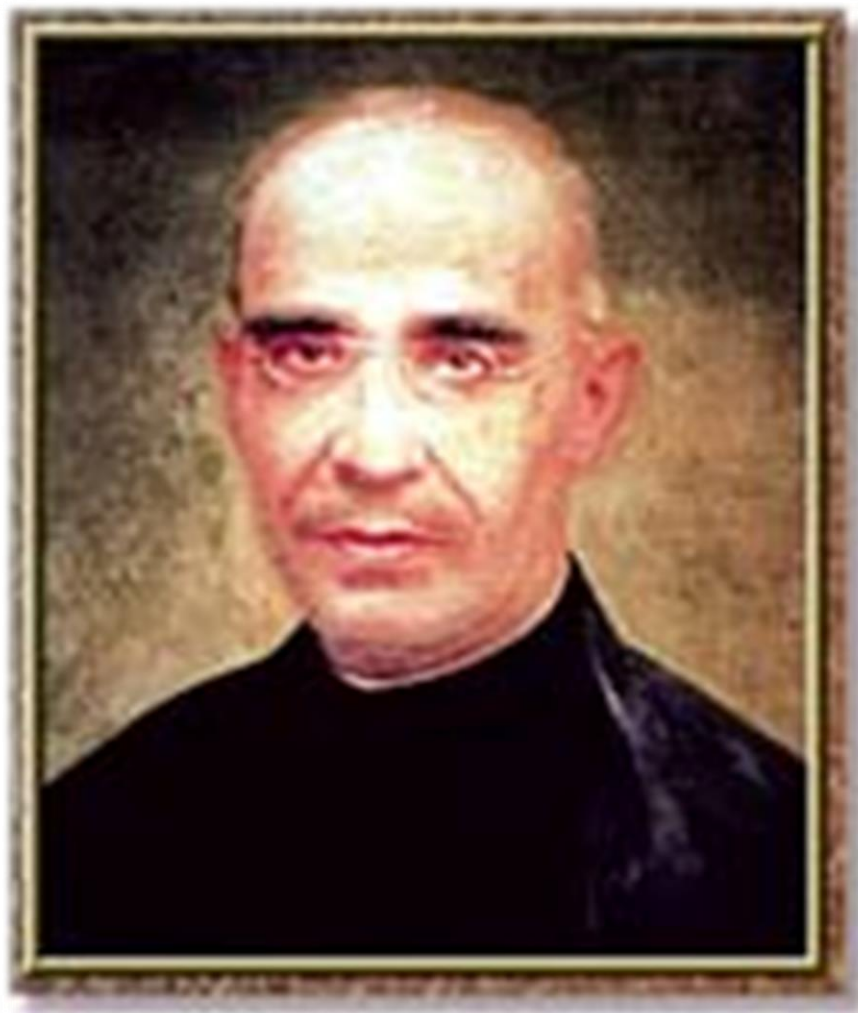
*R. P. Franz Xaver Wernz S. J. (Rottweil, 4 de dez. de 1842 – Roma, 20 de ago. de 1914)*³⁰⁵



³⁰⁵ *New York Province Society of Jesus*, [Consult. 12 mai. 2010]. Disponível na internet em: http://www.nysj.org/history/province_history_generals.asp

GRAVURA B

R. P. Luis Martín García S. J. (Melgar de Fernamental, Burgos, 19 de ago. de 1846
- Roma, 18 de abr. de 1906)³⁰⁶



³⁰⁶ *New York Province Society of Jesus*, [Consult. 12 mai. 2010]. Disponível na internet em: http://www.nysj.org/history/province_history_generals.asp (archived)

GRAVURAS CAPÍTULO I

GRAVURA A

Jesuit Restoration 1814, 07-08-2014³⁰⁷

Pio VII, na Capela dos Nobres da Chiesa del Gesù, revoga o breve de Clemente XIV que havia suprimido a Companhia, e através da bula *Sollicitudo omnium ecclesiarum* restaura a Companhia de Jesus no mundo.



³⁰⁷ *Archivum Romanum Societatis Iesu*
<http://www.sjweb.info/arsi/ARSI-1814/1814-01.cfm>

GRAVURA B

*Expulsion des Jésuites de Saint-Petersbourg (Geoffroy, 1845)*³⁰⁸



EXPULSION DES JÉSUITES DE SAINT-PETERSBOURG.

Publié par Pagnerre, Éditeur.

³⁰⁸ LACROIX, Frédéric - *Les mystères de la Russie: Tableau politique et morale de l'empire Russe*. Paris, Pagnerre, 1845, p. 205.

GRAVURA C

A família real embarca para o Brasil. (Aquarela de Alfredo Roque Gameiro (1864-1935)³⁰⁹



³⁰⁹ FRANCO, Chagas; SOARES, João - *Quadros da História de Portugal*. Lisboa: Pap. Guedes, 1917, 7º Ciclo - O tempo dos franceses até ao constitucionalismo - Ilustrações de Roque gameiro, Cap. 33 - A Primeira Invasão Francesa.

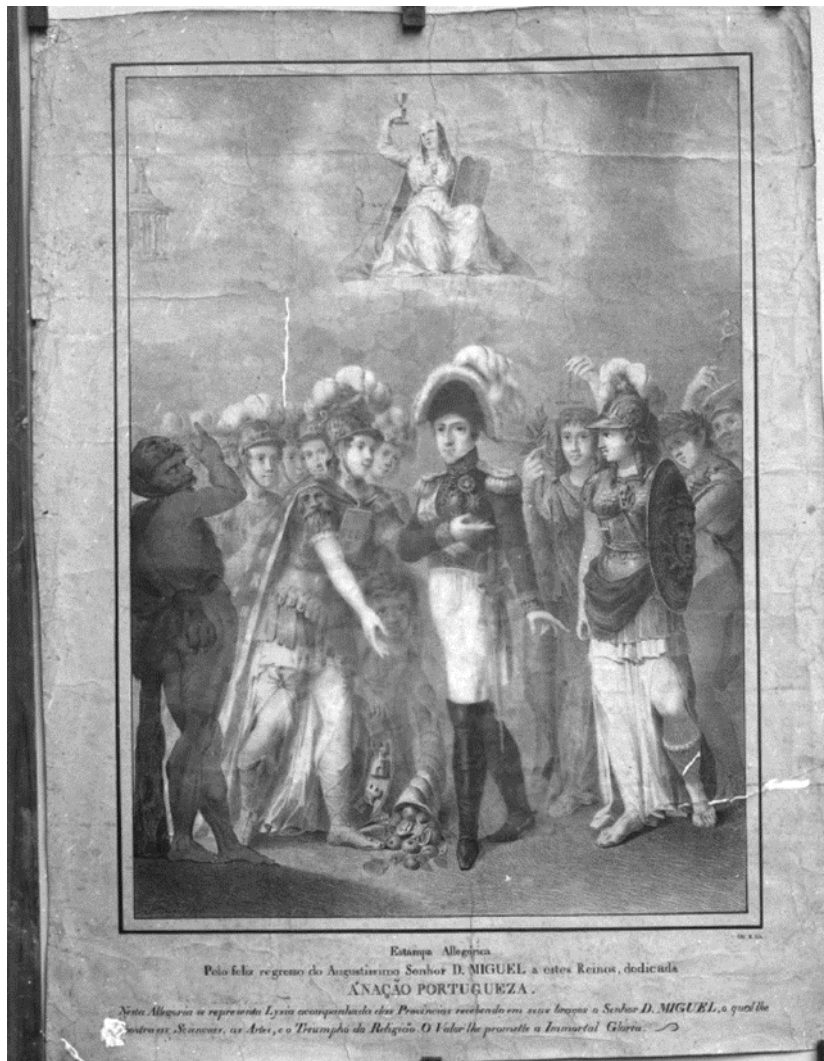
GRAVURA D

Regresso de D. Miguel

Desembarque do Augustíssimo Senhor D. Miguel, no Cais de Belém³¹⁰.



³¹⁰ Gravura, pormenor. Maurício José do Carmo Sendim. Palácio Nacional de Queluz



Legenda: «Estampa Alegórica Pelo feliz regresso do Augustíssimo Senhor D. MIGUEL a estes Reinos, dedicada À NAÇÃO PORTUGUESA. Nesta Alegoria se representa Lysia acompanhada das Províncias e recebendo em seus braços o Senhor D. MIGUEL, o qual lhe mostra as *Sciencias*, as *Artes*, e o *Triumpho da Religião*. O *Valor* lhe promete a *Immortal Glória*».

³¹¹ Estampa alegórica: regresso de D. Miguel ao reino. In ARQUIVO MUNICIPAL DO PORTO, Documento/Processo, [192?] – [192?].

GRAVURAS CAPÍTULO II

GRAVURA A

Vista da praia do Arnosa de Pampelido, onde desembarcou D. Pedro á frente do exército libertador³¹²

8 de julho de 1832 - D. Pedro desembarca no Mindelo, perto do Porto.



³¹² Gravura publicada em RESENDE, Marquês de - *Elogio histórico do senhor rei D. Pedro IV recitado na Academia Real das Ciências de Lisboa em sessão ordinária de 13 de Julho de 1836 e acompanhado de notas e peças justificativas*. Lisboa: Typ. da Academia, 1867, pp. 26-27.

Desembarque dos liberais no Mindelo em 1832

Aguarela de Alfredo Roque Gameiro (1864-1935)³¹³



³¹³ A gravura representa a formatura das tropas liberais pouco depois do desembarque, na ocasião em que D. Pedro IV se preparava para lhes passar revista. . FRANCO, Chagas; SOARES, João - *Quadros da História de Portugal*. Lisboa: Pap. Guedes, 1917, 7º Ciclo - O tempo dos franceses até ao constitucionalismo - Ilustrações de Roque gameiro, Cap 36 - As lutas da liberdade

GRAVURA B

*D. Maria II*³¹⁴

D. Maria II chega a Lisboa, vinda de França acompanhada da madrasta, D. Amélia de Leuchtenberg (de 1829 a 1834), e da irmã a princesa D. Maria Amélia de Bragança (1831-1853). Viveu em Paris desde 1831 na companhia de D. Amélia e de sua irmã.

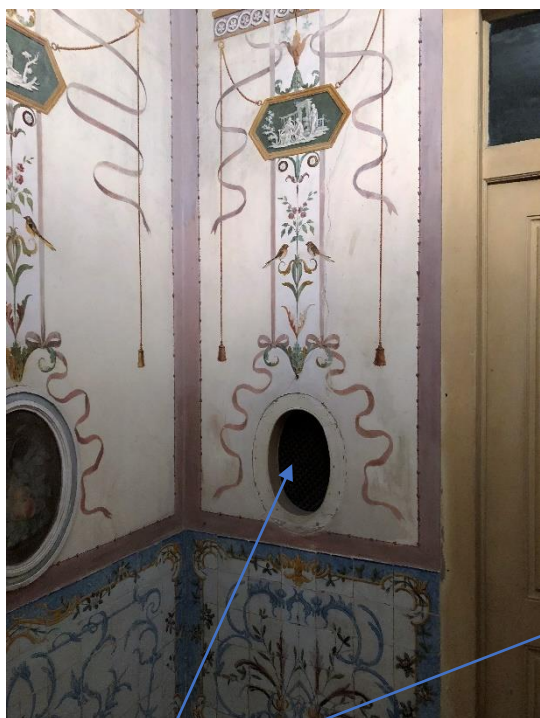


³¹⁴ *D. Maria II*. Têmpera sobre marfim, Portugal, c.1836 Royal Collection Trust. Palácio de Queluz

GRAVURA C

Palácio dos Duques de Lafões, ao Beato

Capela,
fev. 2018



Confessionário

GRAVURA D

Gravura satírica, *Le Portugal et l'Europe en 1829*

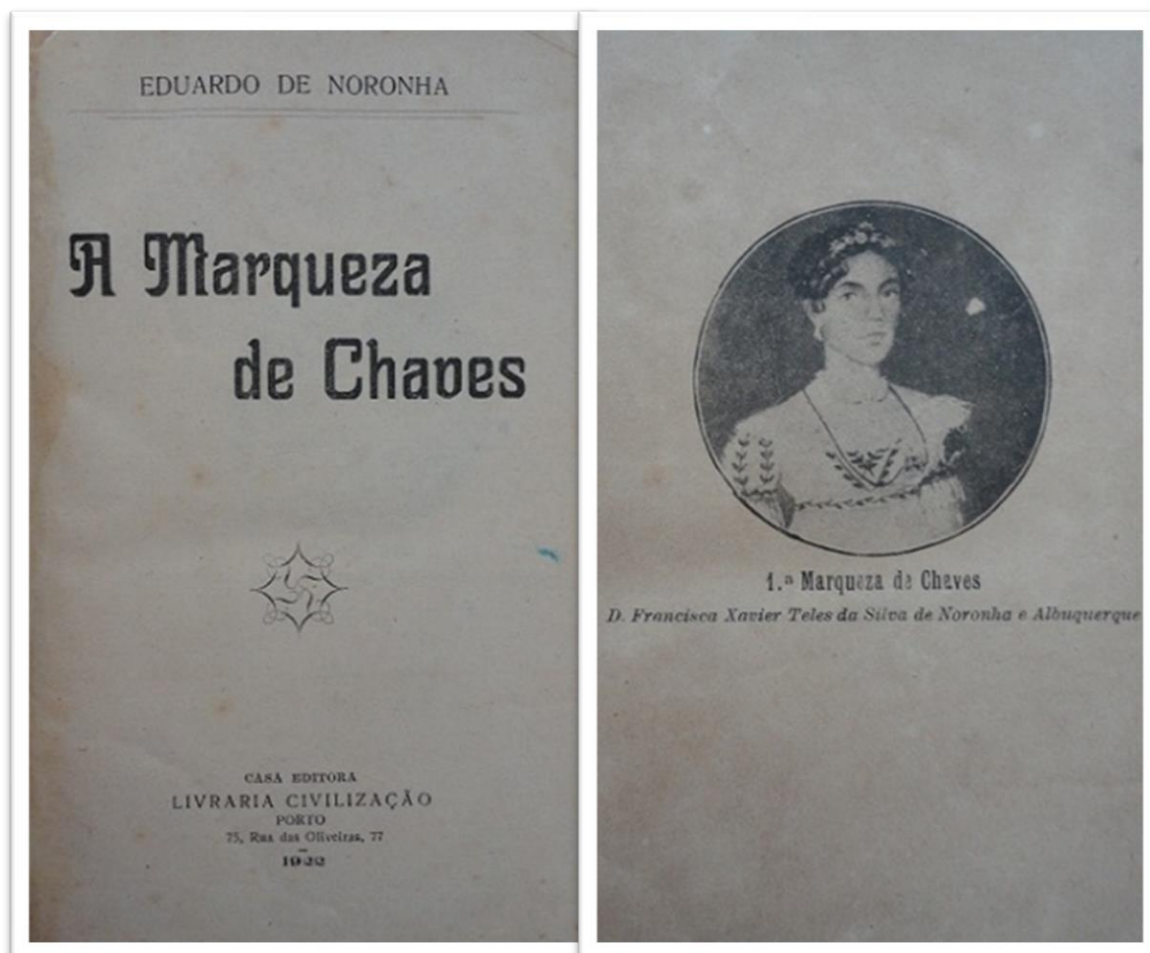
Portugal está representado, na parte superior do estrado, pela rainha D. Carlota Joaquina e por D. Miguel I que, sendo ajudados por religiosos, garroteiam indivíduos de diversos estratos sociais, afetos à causa liberal. Na parte inferior do estrado está representada a conjuntura política europeia.

Palácio Nacional de Queluz.



GRAVURA E

*A Marquiza de Chaves*³¹⁵



³¹⁵ NORONHA, Eduardo de - *A Marquiza de Chaves*. Porto, Livraria Civilização, 1922.

GRAVURA F

*D. Ana Maria de Bragança, 3ª duquesa de Lafões*³¹⁶



³¹⁶ [Consultado 16 de novembro 2016]. Disponível na internet em: <https://geneall.net/B/pt/nome/5546/d-ana-maria-de-braganca-3-duquesa-de-lafoes/>

GRAVURA G

Mapa com os movimentos das forças liberais (1832-1834)



GRAVURA H

El-Rei D. Miguel I e as suas augustas irmãs orando a Nossa Senhora da Rocha
[Visual gráfico]³¹⁷



³¹⁷ *El-Rei D. Miguel I e as suas augustas irmãs orando a Nossa Senhora da Rocha.* Lisboa: José Augusto Amaral Frazão Vasconcelos, 1910.

GRAVURA I

*Santuário de Nossa Senhora da Rocha, Carnaxide*³¹⁸



³¹⁸ Autora das fotografias, Francisca Veiga, em junho de 2014 (exceto as duas primeiras, [Consultadas em 12 set. 2014]. Disponível na internet em: <http://www.paroquiaqueijas.net/porta/links/fotos/category/10-santuario-da-rocha?limitstart=0> .









" MARIA TEREZA DE BRAGANÇA , E
DE BORBON PRINCEZA DE PORTUGAL , E
YNFANTA DE ESPANHA , O BORDOU EM
OUTUBRO DE 1827 "



" MARIA FRANCISCA DE ASSIS DE BRAN-
GANÇA E DE BORBON YNFANTA DE
ESPAÑA, E DE PORTUGAL O BORDOU
EM NOVEMBRO DE 1827 "

GRAVURAS CAPÍTULO III

GRAVURA A

*Kssssse! Pédro – Ksssss! Ksssse! Miguel!*³¹⁹.

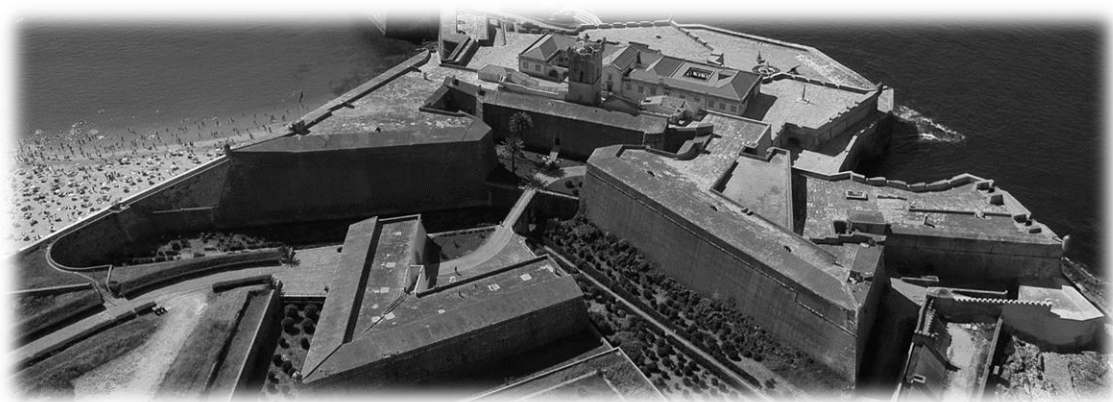
Representa o fim da guerra entre os dois irmãos. Nesta gravura vê-se, de um lado o espírito liberal representado pelo rei francês Luís Filipe que apoia D. Pedro e o Czar Nicolau da Rússia, representando a Santa Aliança e que apoia D. Miguel.



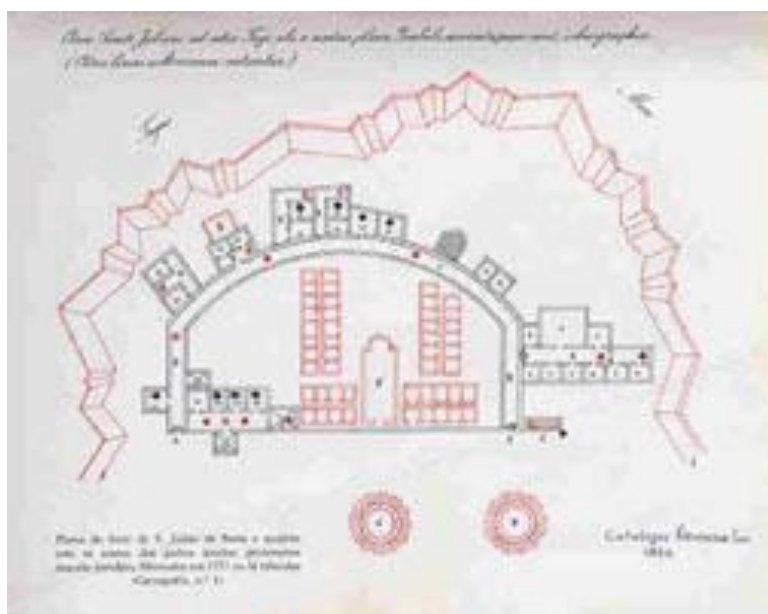
³¹⁹ DAUMIER, Honoré - Kssssse! Pédro - Ksssse! Ksssss! Miguel! [Visual gráfico]. [Paris]: chez Aubert galerie, [1833]. Litografia satírica para o jornal *La Caricature*, publicada a 11 de julho de 1833.

GRAVURA B

Forte de S. Julião da Barra³²⁰



Planta do Forte de S. Julião da Barra³²¹.



³²⁰CMO, Forte S. Julião da Barra. [Consultado 21 set. 2016]. Disponível na internet em: <http://www.cm-oeiras.pt/pt/descobrir/patrimonio/patrimonio-militar/Paginas/fortesaojuliaobarra.aspx>

³²¹ *Catalogus Provinciae Lusitana*, 1892.



³²² A antiga *cisterna*, abobadada e sustentada por grossas colunas onde estiveram detidos os jesuítas franceses, serve hoje de sala principal articulada com uma residência construída para receber hóspedes de relevo e realizar congressos importantes.

Estas foram as palavras deixadas pelo P. Theodoro Cotal sobre o local onde ficaram na Torre de S. Julião: “Uma especie de cova comprida, recebendo a luz por um boraco na abobada, com duas portas fechadas com ferrolhos, compõe o nosso palacio; e uma esteira, que depois se mudou em um colchão, com cobertor, nossa cama”. Carta do P. Theodoro Cotel para amigos residentes na cidade do Mondego. Embarcação, 4 de julho de 1834. In APCCJ, *Companhia de Jesus 1829-1834*, Memórias pertencentes aos padres da Companhia de Jesus, Carta do P. Teodoro Cotel para os amigos residentes na cidade do Mondego. Vide [Anexo 36](#). Veja-se, inclusive, *O Conimbricense*, nº 5579, de 7 de maio de 1901, pp.1-2.

GRAVURA C

Retrato do Infante D. Miguel de Bragança, datado de 1 de janeiro de 1848³²³



³²³ Charles Baugnet (1814-1886) - Cabral Moncada Leilões.

A Família Real Portuguesa Exilada³²⁴.



³²⁴ Litografia. SÁ; LOPES, Domingos Francisco - *A família real portuguesa exilada* [Visual gráfico]. [Lisboa? : s.n., ca. 1860] (Lxa [i.é, Lisboa] ; R. N. dos M.^{es} [i.é Rua Nova dos Mártires], n.^{os} 12 a 14 : -- Off. Lith. de D. F. Lopes).

Notas da BNP: Retrato de D. Miguel I (1802-1866), com a sua segunda esposa, D. Miguel Adelaide de Löwenstein-Wertheim-Rosenberg (1831-1909) e os seus quatro primeiros filhos, o que aponta para que a gravura não possa ser anterior a 1860, dado que a 4.^a filha (Infanta Maria Josefa de Bragança) nasceu em 1857 e aparenta ter cerca de 3 anos na figura.

GRAVURA D

*1967, chegam a Portugal os restos mortais de D. Miguel e sua esposa D. Adelaide Sofia*³²⁵

“SONO FINAL, NO SOLO PÁTRIO... BEM MERECIDO PELO HOMEM REI, COMO CRISTÃO E COMO PORTUGUÊS...”

A 5 de Abril de 1967 chegaram a Lisboa em aviões da Força Aérea Portuguesa, os restos mortais do Rei D. Miguel I e sua mulher, a Rainha Adelaide Sofia.



³²⁵ CUNHA, José Correia da, (P.) - “Sono Final, No Solo Pátrio... Bem Merecido Pelo Homem Rei, Como Cristão E Como Português...”. [Consultado 10 janeiro 2017]. Disponível na internet em: <<http://realbeiralitoral.blogspot.pt/2012/11/>>



Archanjo S. Miguel, protegee o regresso de El-Rei Senhor Dom Miguel I e da Rainha Senhora Dona Adelaide.

S. Vicente de Fora, 5 e 6 de Abril de 1967

Chegaram a Terra Portuguesa os Restos Mortais de D. Miguel



DIÁRIO DA MANHÃ

LISBOA - 5ª-FEIRA, 6 DE ABRIL DE 1967 - ANO XXXVII - Nº 12.828 - PREÇO 100



A REPRESENTAÇÃO DO GOVERNO DO ESTADO, O PRESIDENTE DO CONSELHO DE MINISTROS ASSIM COMO A COMISSÃO QUE CHEGOU COM OS RESTOS MORTAIS DE D. MIGUEL E DO Sr. AUGUSTO A PORTUGAL.

CHEGARAM A TERRA PORTUGUESA OS RESTOS MORTAIS DE D. MIGUEL I

que foram acompanhados a S. Vicente de Fora pelo representante do Chefe do Estado, pelos representantes da Família de Bragança, pelo Presidente do Conselho e membros do Governo

Os restos mortais de D. Miguel I, o primeiro rei de Portugal, chegaram a terra portuguesa...

NA «POPULORUM PROGRESSIO» O PAPA NÃO SE REFERIA AOS COMUNISTAS QUANDO PEDIU AOS HOMENS DE BOA VONTADE PARA LUTAREM CONTRA A FOME

Homens de boa vontade são os que criam as estruturas naturais. Mas se a ordem natural é considerada um preconceito burguês, uma das superestruturas criadas pela opressão...

NOTA INTERESSANTÍSSIMA A CONCLUSÃO ESTÁ CERTA MAS...

Como se vê, o papa não se referia aos comunistas quando pediu aos homens de boa vontade para lutarem contra a fome...

AS PESSOAS COLECTIVAS NO NOVO CÓDIGO CIVIL PORTUGUÊS

- tal foi o tema do colóquio orientado pelo Prof. Marcelo Cereino na Faculdade de Direito de Lisboa



O colóquio sobre as pessoas colectivas no novo código civil português foi orientado pelo Prof. Marcelo Cereino...

A cidade de Alverca

União Nacional OS PROBLEMAS DA NAÇÃO E DO ESTADO

A União Nacional apresenta os seus problemas da nação e do estado...



O MINISTRO DA DEFESA DA ÁFRICA DO SUL CHEGA AMANHÃ A LISBOA

O ministro da defesa da África do Sul chega amanhã a Lisboa...

SOMENTE UM ACTO DE REPARAÇÃO NACIONAL

Somente um acto de reparação nacional...